This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

28. a. 4

28. a. 4

LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION

DE M. AD. REGNIER

Membre de l'Institut

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS

TOME IV

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 24

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS

RECUEILLIES ET ANNOTÉES

PAR M. MONMERQUÉ

MEMBRE DE L'INSTITUT

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, LES COPIES LES PLUS AUTHENTIQUES
ET LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS

ET AUGMENTÉE
de lettres inédites, d'une nouvelle notice, d'un lexique des mots
et locutions remarquables, de portraits, vues et fac-simile, etc.

TOME QUATRIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1862

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS.

---

422. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1675

A Paris, vendredi 2e août.

Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon est inconsolable : il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny, qui voulut être le premier à lui faire son compliment; il arrêta son carrosse, comme il revenoit de Pontoise[1] à Ver-

Lettre 422. — 1. Le cardinal de Bouillon, neveu de Turenne (voyez tome II, p. 86, note 9), était depuis 1670 abbé commendataire de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Pontoise. Nommé en 1670, il en avait pris possession le 14 juillet 1671. Il aimait beaucoup son abbaye; il y fit faire par le Nôtre un magnifique jardin, dont les restes servent aujourd'hui de promenade publique à Pontoise. Mécontent de la maison abbatiale, il se fit construire un château, qui fut vendu par ses héritiers au prince de Conti.

1675 sailles : le Cardinal ne comprit rien à ce discours. Comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il s'enfuit; le Cardinal fit courre après, et sut cette terrible mort; il s'évanouit; on le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs et dans des cris continuels. Mme de Guénégaud et Cavoie[2] l'ont été voir, qui

2. L'ami de Racine et de Seignelay, Louis Oger, « très-petit gentilhomme tout au plus, » connu d'abord sous le nom de chevalier, puis marquis de Cavoie. Il avait été élevé auprès de Louis XIV, qui en le mariant malgré lui, ce semble, avec Mlle de Coëtlogon, fille et sœur de deux lieutenants de Roi de Bretagne et ancienne fille d'honneur de la Reine (tomes II, p. 105, note 7; p. 317, note 1; et III, p. 293), lui donna la charge de grand maréchal des logis (en 1677 : voyez la lettre de Bussy au président Brulart de la Borde, en date du 30 janvier, tome III de la *Correspondance de Bussy*, p. 205). Sur sa belle mine, son surnom de *brave Cavoie*, ses duels, sa faveur, sa peine de ne pouvoir obtenir l'ordre, voyez Saint-Simon, tome I, p. 312 et suivantes. « Lié, dit-il, toute sa vie avec le plus brillant de la cour, *il* s'étoit érigé chez lui une espèce de tribunal auquel il ne falloit pas déplaire, compté et ménagé jusque des ministres, mais d'ailleurs bon homme, et un fort honnête homme, à qui on se pouvoit fier de tout. » Né en 1640, il mourut, sans enfants, quelques mois après Louis XIV, le 3 février 1716. Sa femme, qui était à peu près de son âge, lui survécut treize ans. — Saint-Simon au même endroit, en deux de ses pages les plus gaies, a raconté l'histoire de Mlle de Coëtlogon, de cette « laide, sage, naïve, aimée et très-bonne créature, » éprise de Cavoie « jusqu'à la folie, » dont cependant, ce qui est un prodige, dit-il, tout le monde eut pitié; qui un jour ne pouvant obtenir la délivrance de Cavoie (enfermé à la Bastille pour un duel), « querella le Roi jusqu'aux injures; » et comme « il rioit de tout son cœur.... en fut si outrée, qu'elle lui présenta ses ongles, auxquels le Roi comprit qu'il étoit plus sage de ne se pas exposer. » Reparlant d'elle à la mort de son mari, il achève ainsi de la faire connaître (tome XIII, p. 333) : « Cavoie, sans cour, étoit un poisson hors de l'eau; aussi n'y put-il longtemps résister. Si les romans ont rarement produit ce qu'on a vu de sa femme à son égard, ils auroient peine à rendre le courage avec lequel cet amour pour son mari.... la soutint pour l'assister dans sa longue maladie et à sa mort, voulant, disoit-elle, qu'il fût heureux en l'autre vie; ni la sépulture à laquelle elle se condamna à sa mort, et qu'elle garda

ne sont pas moins affligés que lui. Je viens de lui écrire un billet qui m'a paru bon : je lui dis par avance votre affliction, et par son intérêt, et par l'admiration que vous aviez pour le héros. N'oubliez pas de lui écrire : il me paroît que vous écrivez très-bien sur toutes sortes de sujets : pour celui-ci, il n'y a qu'à laisser aller sa plume. On paroît fort touché dans Paris, et dans plusieurs maisons, de cette grande mort. Nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne. Montecuculi, qui s'en alloit, sera bien revenu sur ses pas, et prétendra bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisoient des cris qui s'entendoient de deux lieues; nulle considération ne les pouvoit retenir : ils crioient qu'on les menât au combat; qu'ils vouloient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur; qu'avec lui ils ne craignoient rien, mais qu'ils vengeroient bien sa mort; qu'on les laissât faire, qu'ils étoient furieux, et qu'on les menât au combat. Ceci est d'un gentilhomme qui étoit à M. de Turenne, et qui est venu parler au Roi; il a toujours été baigné de larmes en racontant ce que je vous dis, et la mort de son maître, à tous ses amis[3]. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps : vous pouvez penser s'il tomba[4] et s'il mourut. Cependant le reste des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par con-

1675

fidèlement jusqu'à la sienne. Elle conserva son premier deuil toute sa vie.... ne s'occupa que de bonnes œuvres de toutes les sortes, presque toutes relatives au salut de son mari, et se consuma ainsi en peu d'années, sans avoir jamais foibli.... Une véhémence si égale et si soutenue, sans relâche ni amusement de quoi que ce soit, et toujours surnagée de religion, est peut-être un exemple unique et bien respectable. »

3. « Et les détails de la mort de son maître. » (*Édition de* 1754.) *A tous ses amis* manque.

4. « S'il tomba de cheval. » (*Ibidem.*)

1675 vulsion; et puis on jeta un manteau sur son corps. Le Bois-Guyot (c'est ce gentilhomme) ne le quitta point qu'on ne l'eût porté sans bruit dans la plus proche maison. M. de Lorges étoit à une demi-lieue[5] de là; jugez de son désespoir. C'est lui qui perd tout, et qui demeure chargé de l'armée et de tous les événements jusqu'à l'arrivée de Monsieur le Prince, qui a vingt-deux jours de marche. Pour moi, je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et ne puis pas m'imaginer qu'il puisse soutenir cette perte sans perdre la raison. Tous ceux que M. de Turenne aimoit sont fort à plaindre.

Le Roi disoit hier en parlant des huit nouveaux maréchaux de France : « Si Gadagne[6] avoit eu patience, il seroit du nombre; mais il s'est retiré, il s'est impatienté : c'est bien fait. » On dit que le comte d'Estrées[7] cherche à vendre sa charge; il est du nombre des désespérés de n'avoir point le bâton. Devinez ce que fait Coulanges : sans s'incommoder, il copie mot à mot toutes les nouvelles que je vous écris. Je vous ai mandé comme le grand maître[8] est duc : il n'ose se plaindre; il sera maréchal de France à la première voiture; et la manière dont le Roi lui a parlé passe de bien loin l'honneur qu'il a reçu. Sa Majesté lui dit de dire à Pompone[9] son nom et ses qualités; il lui répondit : « Sire, je lui donnerai le brevet de mon grand-père[10]; il n'aura qu'à le faire copier. » Il faut

5. « A près d'une demi-lieue. » (*Édition de* 1754.)

6. Voyez tome I, p. 413, note 3, et p. 437, note 9.

7. Il était lieutenant général depuis vingt ans et vice-amiral depuis cinq. Il ne fut maréchal qu'en 1681 (tome II, p. 121, note 4).

8. Le comte du Lude, grand maître de l'artillerie. Voyez la lettre précédente, tome III, p. 539, note 23.

9. « Lui dit de donner à Pompone. » (*Édition de* 1754.)

10. L'aïeul du grand maître était François de Daillon, troisième

lui faire un compliment; M. de Grignan en a beaucoup à faire, et peut-être des ennemis[11]; car ils prétendent du *monseigneur*, et c'est une injustice qu'on ne peut leur faire comprendre. 1675

M. de Turenne avoit dit à M. le cardinal de Retz en lui disant adieu[12] (et d'Hacqueville ne l'a dit que depuis deux jours) : « Monsieur, je ne suis point un diseur; mais je vous prie de croire sérieusement que sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je me retirerois comme vous; et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre[13], et je mettrai, à votre exemple, quelque temps entre la vie et la mort. » Notre cardinal sera sensiblement touché de cette perte. Il me semble, ma fille, que vous ne vous lassez point d'en entendre parler : nous sommes convenus qu'il y a des choses dont on ne peut trop savoir de détails.

J'embrasse M. de Grignan : je vous souhaiterois quel-

comte du Lude, gouverneur de Gaston d'Orléans. De quel brevet veut ici parler son petit-fils? Nous ne voyons nulle part que le grand-père ait eu un titre viager de duc.

11. Parmi les nouveaux maréchaux.

12. Perrin, dans l'édition de 1754, a ajouté une transition et remanié toute la phrase : « Je reviens à M. de Turenne, qui, en disant adieu à M. le cardinal de Retz, lui dit : « Monsieur, etc. » Je tiens cela de d'Hacqueville, qui ne l'a dit que depuis deux jours. »

13. Au service du maître, à la cour, dans les antichambres (où les coffres servaient de siéges) : *piquer le coffre* était passé en proverbe. Tristan l'Hermite (mort, en 1655, *domestique* de Gaston) avait dit dans son épitaphe :

Ébloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattois toujours d'une espérance vaine;
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur,
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paroître;
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître

1675 qu'un à tous deux avec qui vous pussiez parler de M. de Turenne. Les Villars vous adorent; Villars[14] est revenu; mais Saint-Géran et sa tête[15] sont demeurés : sa femme espéroit qu'on auroit quelque pitié de lui, et qu'on le ramèneroit. Je crois que la Garde vous mande le dessein qu'il a de vous aller voir : j'ai bien envie de lui dire adieu pour ce voyage; le mien, comme vous savez, est un peu différé : il faut voir l'effet que fera dans notre pays la marche de six mille hommes et des deux Provençaux[16]. Il est bien dur à M. de Lavardin d'avoir acheté une charge quatre cent mille francs, pour obéir à M. de Fourbin; car encore M. de Chaulnes a l'ombre du commandement[17]. Mme de Lavardin et M. d'Harouys sont mes boussoles. Ne soyez point en peine de moi, ma très-chère, ni de ma santé; je me purgerai après le plein de la lune, et quand on aura des nouvelles d'Allemagne.

Adieu, ma chère enfant, je vous embrasse tendrement, et je vous aime si passionnément, que je ne pense pas qu'on puisse aller plus loin. Si quelqu'un souhaitoit mon amitié, il devroit être content que je l'aimasse seulement autant que j'aime votre portrait.

14. Probablement le fils de l'ambassadeur, le futur maréchal.

15. Voyez au tome III, p. 408, la note 3 de la lettre du 22 mai 1674.

16. Le bailli de Forbin et le marquis de Vins. Voyez la lettre précédente, tome III, p. 540. — Dans son édition de 1754, Perrin, qui dans cette lettre a tout particulièrement soigné les détails du style, a ainsi modifié la fin de cette phrase : « de six mille hommes commandés par deux Provençaux. »

17. « Conserve l'ombre du commandement. » (*Édition de* 1754.)

423. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ. 1675

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (n° 417, tome III, p. 516) à Mme de Sévigné, je lui écrivis celle-ci.

A Chaseu, ce 6e août 1675.

J'AUROIS attendu patiemment la réponse que vous me devez, avant que de vous écrire, Madame, si je n'étois trop rempli des merveilles que je vois pour me taire. M. de Turenne mort, et huit maréchaux pour le remplacer : tout cela est surprenant.

Pour le premier, je sais que vous en serez affligée, mais vous ne savez peut-être pas que je le suis pour le moins autant que vous, je ne dis pas seulement comme un bon François, je dis même en mon particulier.

Le premier président de Lamoignon se mit dans la tête de me faire ami de M. de Turenne, et il le trouva si bien disposé à cela, qu'il me manda de le remercier des sentiments qu'il lui avoit témoignés pour moi. J'écrivis donc à ce grand homme une lettre pleine de reconnoissance, d'estime et de louanges, enfin une lettre où sa gloire trouvoit son compte, cette gloire que vous savez qu'il aimoit tant, et j'en reçus une réponse qui, dans sa manière courte et sèche, étoit peut-être une des plus honnêtes lettres qu'il ait jamais écrites[1]. Je perds donc

LETTRE 423. — 1. « Le premier président de Lamoignon, mon parent et mon ami, dit Bussy dans le volume manuscrit de ses *Mémoires* que possède la Bibliothèque de l'Institut (notre lettre 423 ne s'y trouve pas), m'avoit témoigné à mon dernier voyage de Paris souhaiter extrêmement de me raccommoder avec le maréchal de Turenne, avec lequel il avoit de grandes liaisons; de manière qu'aussitôt que ce général fut de retour d'Allemagne, le premier président travailla à cette réconciliation. » — Voyez dans la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 4-6, la lettre que lui écrivit Lamoignon, celle

1675 un ami puissant qui m'auroit servi, ou pour le moins mon fils : j'en suis au désespoir.

Revenons maintenant aux huit maréchaux. En 1668 on en fit trois [2], et ce nombre étonna tout le monde; en voici huit aujourd'hui qu'on vient de faire : je ne doute pas que la surprise publique ne soit extrême. Pour peu qu'on augmente la première promotion qu'on en fera, ce seront véritablement des maréchaux à la douzaine. Ce grand nombre, et la condition que le premier commandera au second, et le second au troisième, et que ces Messieurs ne roulent plus ensemble comme ils faisoient autrefois, rend cette dignité bien moins considérable qu'elle n'étoit. Si le Roi m'a fait tort en me privant des honneurs que méritoient mes services, il m'a en quelque façon consolé en ne me donnant pas le bâton de maréchal de France, par le rabais où il l'a mis : je dis en quelque façon consolé, car tel qu'il est, je le voudrois avoir, quand ce ne seroit que parce qu'il est toujours office de la couronne, et qu'il est une marque des bonnes grâces du Prince, qui sont d'ordinaire accompagnées ou suivies de quelque chose de solide dont j'ai encore plus de besoin que d'honneurs. Cependant Dieu n'a pas voulu que cela fût, ou que cela fût encore; je n'en murmure point, et au contraire je lui rends mille grâces du repos d'esprit qu'il m'a donné sur cela, et de ce qu'il m'a fait le courage encore plus grand que mes malheurs.

qu'il adressa lui-même à Turenne, et p. 13, la réponse de celui-ci, datée du 10 mars 1675 (du 25 dans le manuscrit de l'Institut).

2. Les maréchaux de Créquy, de Bellefonds et d'Humières. Voyez tome I, p. 512, 517 et suivante.

424. — DE MADAME DE SÉVIGNE AU COMTE DE BUSSY RABUTIN. 1675

Deux jours après que j'eus écrit cette lettre à Mme de Sévigné, j'en reçus une d'elle, datée du même jour que la mienne, qui étoit la réponse à celle que je lui avois écrite du 15e juillet (voyez tome III, p. 516).

A Paris, ce 6e août 1675.

Je ne vous parle plus du départ de ma fille, quoique j'y pense toujours, et que je ne puisse jamais bien m'accoutumer à vivre sans elle; mais ce chagrin ne doit être que pour moi.

Vous me demandez où je suis, comment je me porte, et à quoi je m'amuse. Je suis à Paris, je me porte bien, et je m'amuse à des bagatelles. Mais ce style est un peu laconique, je veux l'étendre. Je serois en Bretagne, où j'ai mille affaires, sans les mouvements qui la rendent peu sûre. Il y va quatre mille hommes commandés par M. de Fourbin [1]. La question est de savoir l'effet de cette punition. Je l'attends, et si le repentir prend à ces mutins, et qu'ils rentrent dans leur devoir, je reprendrai le fil de mon voyage, et j'y passerai une partie de l'hiver.

J'ai eu bien des vapeurs, et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis trouvée humiliée, comme si j'avois reçu un affront.

Pour ma vie, vous la connoissez aussi. On la passe avec cinq ou six amies [2] dont la société plaît, et à mille devoirs à quoi l'on est obligé, et ce n'est pas une petite affaire; mais ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien

Lettre 424. — 1. « .... sans les désordres qui rendent cette province peu sûre. Il y va six mille hommes commandés par le chevalier de Fourbin. » (*Manuscrit de l'Institut.*)

2. « Chez cinq ou six amies. » (*Ibidem.*)

1675 es jours se passent, et notre pauvre vie est composée de ces jours, et l'on vieillit, et l'on meurt[3]. Je trouve cela bien mauvais. Je trouve la vie trop courte : à peine avons-nous passé la jeunesse, que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrois qu'on eût cent ans d'assurés, et le reste dans l'incertitude. Ne le voulez pas aussi[4] ? Mais comment pourrions-nous faire ? Ma nièce sera de mon avis[5], selon le bonheur ou le malheur qu'elle trouvera dans son mariage. Elle nous en dira des nouvelles, ou elle ne nous en dira pas. Quoi qu'il en soit, je sais bien qu'il n'y a point de douceur, de commodité, ni d'agrément[6] que je ne lui souhaite dans ce changement de condition. J'en parle quelquefois avec ma nièce la religieuse[7] ; je la trouve très-agréable et d'une sorte d'esprit qui fait fort bien souvenir de vous. Selon moi, je ne puis la louer davantage.

Au reste, vous êtes un très-bon almanach : vous avez prévu en homme du métier tout ce qui est arrivé du côté de l'Allemagne ; mais vous n'avez pas vu la mort de M. de Turenne, ni ce coup de canon tiré au hasard, qui le prend seul entre dix ou douze[8]. Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité[9] ; je vois que tout y conduit M. de Turenne, et je n'y trouve rien de funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état. Que lui faut-il ? Il meurt au milieu de sa gloire. Sa réputation ne pouvoit plus aug-

3. « Et l'on vieillit, et l'on trouve la mort. » (*Manuscrit de l'Institut.*)

4. Tel est le texte de nos deux manuscrits : ni l'un ni l'autre n'a *voulez-vous*.

5. « Ma nièce de Bussy sera de notre avis. » (*Manuscr. de l'Institut.*)

6. « Quoi qu'il en soit, il n'y a point de douceurs, de commodités ni d'agréments. » (*Ibidem.*)

7. « Avec sa sœur de Sainte-Marie. » (*Ibidem.*)

8. « Entre douze ou quinze. » (*Ibidem.*)

9. Voyez tome III, p. 535.

menter : il jouissoit même en ce moment du plaisir de voir retirer les ennemis, et voyoit le fruit de sa conduite depuis trois mois. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées. Si le comte d'Harcourt[10] fût mort après la prise des îles Sainte-Marguerite, ou le secours de Casal, et le maréchal du Plessis Praslin après la bataille de Rethel, n'auroient-ils pas été plus glorieux[11] ? M. de Turenne n'a point senti la mort : comptez-vous encore cela pour rien? 1675

Vous savez la douleur générale pour cette perte, et les huit maréchaux de France nouveaux. Le comte de

10. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, frère cadet du duc d'Elbeuf, était l'un des plus grands généraux de Louis XIII. En 1637 il reprit sur les Espagnols les îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et en avril 1640 il fit lever le siége de Casal, et s'empara de Turin. Après la mort du Roi, il s'attacha au parti du cardinal Mazarin, et il accepta le commandement de l'escorte qui conduisit les princes à la citadelle du Havre. Le public ne le lui pardonna jamais, et toute la gloire que le Comte s'était acquise ne put le sauver du ridicule. On fit des caricatures où il était représenté armé de toutes pièces comme un ancien paladin, conduisant Condé prisonnier; le prince, chemin faisant, fit ce couplet qu'il fredonnait dans son carrosse, assez haut pour être entendu du Comte :

Cet homme gros et court,
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Casal, et qui reprit Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazarin.

(*Note de* 1818.)

11. « Et le maréchal du Plessis après, etc., n'auroient-ils pas été plus glorieux qu'ils n'ont été à leur mort? M. de Turenne n'a point senti la sienne : ne comptez-vous, etc. » (*Manuscrit de l'Institut.*) — Le maréchal du Plessis Praslin se porta en 1650 au-devant de Turenne qui marchait sur Vincennes pour délivrer les princes, l'atteignit auprès de Rethel, et le battit, quoique son armée fût moins nombreuse.

1675 Gramont, qui est en possession de dire toutes choses sans qu'on ose s'en fâcher [12], écrivit à Rochefort le lendemain [13] :

Monseigneur,

La faveur l'a pu faire autant que le mérite.

Monseigneur,

Je suis

Votre très-humble serviteur,

Le Comte DE GRAMONT.

Mon père est l'original de ce style : quand on fit maréchal de France Schomberg [14], celui qui fut surintendant des finances, il lui écrivit :

Monseigneur,

Qualité, barbe noire, familiarité.

CHANTAL [15].

Vous entendez bien qu'il vouloit lui dire qu'il avoit été fait maréchal de France, parce qu'il avoit de la qualité, la barbe noire comme Louis XIIIe, et qu'il avoit de la familiarité avec lui. Il étoit joli, mon père [16] !

12. Ce membre de phrase : « qui est en possession, etc., » a été omis dans le manuscrit de l'Institut.

13. « Le lendemain de sa promotion. » (*Manuscrit de l'Institut.*) — Voyez tome III, p. 539 et suivante.

14. Henri de Schomberg, comte de Nanteuil, reçut le bâton de maréchal de France au mois de juin 1625. Son fils obtint le même honneur en octobre 1637. (*Note de* 1818.)

15. Voyez la *Notice*, p. 11.

16. Le billet de Chantal, et tout ce qui y est relatif, manque dans le manuscrit de l'Institut.

Vaubrun a été tué à ce dernier combat qui comble Lorges de gloire[17]. Il en faut voir la [illegible], toujours transis de peur, jusques à ce que nous sachions si nos troupes ont repassé le Rhin. Alors, comme disent les soldats[18], nous serons pêle-mêle, la rivière entre-deux.

La pauvre Madelonne est dans son château de Provence. Quelle destinée! Providence! Providence !

Adieu[19], mon cher Comte; adieu, ma très-chère nièce. Je fais mille amitiés à M. et à Mme de Toulongeon : je l'aime, cette petite comtesse. Je ne fus pas un quart d'heure à Monthelon[20], que nous étions comme si nous nous fussions connues toute notre vie : c'est qu'elle a de la facilité dans l'esprit, et que nous n'avions point de temps à perdre. Mon fils est demeuré dans l'armée de Flandre; il n'ira point en Allemagne. J'ai pensé à vous mille fois depuis tout ceci; adieu.

---

425. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 7e août.

Quoi! je ne vous ai point parlé de saint Marceau en

17. Voyez la note 11 de la lettre suivante, p. 17.

18. « Jusques à ce que nous sachions que nos troupes aient repassé le Rhin. Alors, comme disent les goujats, etc. » (*Manuscrit de l'Institut.*)

19. De tout le reste de la lettre, le manuscrit de l'Institut n'a que la dernière phrase : « J'ai pensé à vous, etc. »

20. Petit village tout près d'Autun. « Le château, aujourd'hui transformé en papeterie, fut longtemps la résidence de sainte.... Chantal (*son mari était seigneur de Monthelon*). Saint François de Sales l'y vint souvent visiter. » (M. Joanne, *Itinéraire de Paris à Lyon*, p. 176.)

[illegible] la mort de M. de Turenne. Tout est confondu[7] : il n'y a plus ni Flandre, ni Allemagne, ni petit frère que l'on puisse espérer. Nous verrons dans quelques jours comme tout se rangera, et le train que prendra notre province et M. de Fourbin avec sa petite armée.

Je vous conseille d'écrire à notre bon cardinal sur cette grande mort; il en sera touché. L'on disoit l'autre jour en bon lieu que l'on ne connoissoit point d'homme au-dessus des autres hommes, que lui et M. de Turenne : le voilà donc seul dans ce point d'élévation. Quand vous aurez passé cette première lettre, croyez-moi, ma bonne, ne vous contraignez point quand il vous viendra quelque folie au bout de votre plume; il en est charmé : aussi bien la grandeur et le fonds de religion n'empêchent point encore ces petites chamarrures; il laisse toujours aller les épigrammes au gros abbé[8]. Ce que vous me mandez de d'Hacqueville est plaisant.

Voilà votre Mme de Schomberg maréchale; elle est fort louable de passer sa vie en Languedoc, pour être plus près de Catalogne[9]; peut-être que sa santé contribue à ce séjour. Ce seroit un joli voyage à M. de Grignan et à la Garde, de l'aller voir aux eaux. Tout ceci fera sans doute changer de place à son mari.

mais assez naturelle dans le style épistolaire : « Vos lettres sont étranges.... *et le seront* jusqu'à ce que vous ayez su.... »

7. Le texte de Rouen (1726) est ici tout différent, mais ne s'accorde point avec les lettres précédentes : « Toutes les lettres de l'armée sont bien étranges; mais aussi, ma bonne, quelle foudroyante nouvelle! Vous allez apprendre la mort (hélas! aurai-je la force de vous l'écrire?), la mort de M. de Turenne. Tout est confondu, etc. »

8. L'abbé de Pontcarré.

9. M. de Schomberg étoit de la promotion des huit maréchaux de France créés le 30 juillet dernier; il commandoit alors en Catalogne. (*Note de Perrin*, 1754.)

Le chevalier de Buous est bien content de moi : je suis sa résidente chez M. de Pompone. Guilleragues a fait des merveilles dans sa *Gazette*. Je trouve les dernières louanges un peu embarrassées[10] : j'aimerois mieux un style naturel et moins recherché. 1675

Mon fils me mande que la désolation de son armée lui fait comprendre l'excès de celle d'Allemagne; qu'ils sont pourtant heureux qu'on leur laisse M. de Luxembourg, en leur ôtant Monsieur le Prince. Il me prie d'écrire à ce nouveau général; je pense qu'il vous en prie aussi. Faites-le, ma petite: vous écrivez si bien. Vous ne sauriez croire le plaisir et l'agrément qui en reviendra à votre frère. La pauvre Mme de Vaubrun est entièrement désespérée de la mort de son mari; elle fait grand'-pitié[11]. M. d'Harouys pleuroit hier à chaudes larmes, et pour sa douleur particulière, et pour celle de cette pauvre femme. Les nouvelles d'Allemagne font toute notre attention. Je vis l'autre jour à la messe le comte de Fiesque[12] et d'autres, qui assurément n'y ont point bonne grâce. Je trouvai heureuses celles qui n'avoient leurs enfants ni aux Minimes[13], ni en Allemagne; c'est-

10. Il s'agissoit d'un éloge de M. de Turenne, qui fut mis dans la *Gazette de France*, à l'occasion de sa mort. (*Note de Perrin.*) — Guilleragues avait la direction de la *Gazette*. (*Note de l'édition de* 1818.) — Voyez cet éloge de Guilleragues, à la p. 582 de la *Gazette*, numéro du 3 août, et au tome III de la *Correspondance de Bussy*, p. 75.

11. Nicolas de Bautru, marquis de Vaubrun, l'un des deux lieutenants de Turenne. Sa femme était Bautru et sa nièce. Il fut tué au combat d'Altenheim, le 1er août, quatre jours après la mort de Turenne. Sa mort fut glorieuse : « Vaubrun lui-même, le pied cassé et la jambe sur l'arçon, chargea à la tête des escadrons comme le plus brave homme du monde qu'il étoit, et y fut tué. » (*Mémoires de la Fare*, tome LXV, p. 221.) — Voyez la *Gazette* du 17 août.

12. Voyez la lettre du 24 juillet précédent, tome III, p. 525.

13. C'est-à-dire à la messe des Minimes de la Place-Royale, ou

1675 à-dire moi[14], qui sais mon fils à son devoir, sans aucun péril présentement.

L'autre jour Monsieur le Dauphin tiroit au blanc; comme votre fils, il tira fort loin du but : M. de Montausier se moqua de lui, et dit tout de suite au marquis de Créquy[15], qui est fort adroit, de tirer; et à Monsieur le Dauphin : « Voyez comme celui-ci tire droit. » Le petit pendard tire[16] un pied plus loin que Monsieur le Dauphin. « Ah! petit corrompu, s'écria M. de Montausier, il faudroit vous étrangler. » M. de Grignan se souviendra bien de ce petit courtisan; il nous a conté des choses pareilles.

Vous devriez lire, c'est-à-dire avoir les *Croisades*[17] : vous y verriez un Aimar de Monteil, et un Castellane[18],

Mme de Sévigné alloit ordinairement. (*Note de Perrin.*) — Cette église a été abattue après le 18 fructidor.

14. C'est le texte de 1726 et de 1734. Dans l'édition de 1754 : « J'ai voulu dire moi. »

15. François-Joseph, alors âgé de treize ans, colonel du régiment de la Fère en 1677, et du régiment d'Anjou en 1680, puis lieutenant général; il fut tué à Luzzara, le 15 août 1702. « C'étoit le seul fils du feu maréchal de Créquy et gendre du duc d'Aumont, sans enfants. Sa probité ni sa bonté ne le firent regretter de personne, mais bien ses talents à la guerre, où il étoit parvenu à une grande capacité par son application et son travail; sa valeur étoit également solide et brillante, son coup d'œil juste et distinctif. Tout se présentoit à lui avec netteté, et quoique ardent et dur, il ne laissoit pas d'être sage. C'étoit un homme qui touchoit au bâton et qui l'auroit porté aussi dignement que son père. Il avoit été fort galant, et on voyoit encore qu'il avoit dû l'être. Avec cela beaucoup d'esprit, plus d'ambition encore, et tous moyens bons pour la satisfaire. » (Saint-Simon, tome III, p. 431, 432.)

16. « Le petit cependant tira.... » (*Édition de la Haye*, 1726.) — Deux lignes plus bas, au lieu des mots : « Il faudroit vous étrangler, » on lit dans la même édition : « Vous en savez trop. »

17. L'*Histoire des Croisades* du P. Maimbourg. Voyez la *Notice*, p. 164, et la fin de la lettre du 14 septembre suivant.

18. Blanche Adhémar de Monteil épousa Gaspard de Castellane

afin de choisir : ce sont des héros. On veut relire le Tasse quand on a lu ce livre-là. 1675

J'ai vu enfin M. de Péruis[19] : il me paroît passionné pour M. de Grignan et pour vous ; je le trouve honnête homme, il me semble doux et sincère, et point fanfaron. Nous avons causé une heure de toute la Provence, où je me trouvai encore fort savante. Il m'a donné la lettre de M. de Grignan et la vôtre. Elles sont toutes propres à me faire vivre parfaitement bien avec ce monsieur, puisque vous le comptez au nombre de vos amis. Il nommera qui vous voudrez, pourvu que Monsieur de Marseille lui laisse la liberté. Il me paroît bien intentionné aussi pour M. d'Escars. Il est ravi de votre portrait ; je voudrois que le mien fût un peu moins rustaud : il ne me paroît point propre à être regardé agréablement, ni tendrement. La bonne d'Heudicourt est ravie d'une lettre que vous lui avez écrite ; elle peut vous mander de fort bonnes choses et très-particulières : ce commerce vous divertira extrêmement[20]. J'ai fait conter à Péruis comme il vous a trouvée, à quelle heure, en quel lieu : je vous ai bien reconnue dans votre lit comme une paresseuse ; il dit que vous êtes belle, et blanche, et

en 1498. Leur fils, Gaspard de Castellane, fut héritier de Louis Adhémar de Monteil, comte de Grignan, son oncle, lequel étant mort sans postérité, le substitua aux nom et armes d'Adhémar ; en sorte que les comtes de Grignan, qui ont porté depuis le nom d'Adhémar de Monteil, et qui sont éteints aujourd'hui, étoient de la maison de Castellane. (*Note de Perrin.*)

19. Voyez tome III, p. 320, note 6. — Dans ce paragraphe, le passage qui commence à : « Il m'a donné la lettre, » et finit à : « M. d'Escars, » n'est que dans l'édition de la Haye (1726).

20. Ce membre de phrase n'est que dans l'édition de 1754. — Au commencement du paragraphe suivant, au lieu des mots : « de ne pas vous écrire : quelle sottise ! » on lit dans l'édition de la Haye (1726) : « de ne pas vous écrire quelques sottises. »

1675 grasse : je n'ai osé le questionner davantage. Il n'y a point de conversation au monde que je puisse préférer à celle d'un homme qui vient de Grignan, et qui me parle de toutes ces choses. Je ne pouvois le quitter.

Je gronderai bien Corbinelli de ne vous pas écrire : quelle sottise! que peut-il faire de mieux? Hélas! je viens d'apprendre que le pauvre garçon a pensé mourir : il a eu des maux de tête à perdre la raison, et la fièvre. Il a écrit son nom au bas d'une lettre, et fait écrire qu'on me vienne dire qu'il n'est pas mort, mais qu'il a été à l'extrémité, et que j'ai pensé perdre la personne du monde qui m'est la plus dévouée; je voudrois qu'il ne fût pas si bien justifié auprès de vous [21]. Écrivez-lui une petite amitié, ma mignonne, pour l'amour de moi; c'est un garçon que j'aime, et qui m'a persuadée de son amitié.

J'ai été à Versailles : je ne sais si je ne vous l'ai point mandé. J'allai avec d'Hacqueville tête à tête. Nous partîmes à trois heures; nous arrivâmes droit chez M. de Louvois, que nous trouvâmes; ce bonheur me parut comme de donner droit dans le treize d'un trou-madame [22]. Je lui parlai pour mon fils; il ne peut avoir ce régiment [23], parce que celui qui l'avoit n'est point mort. Il me dit mille choses honnêtes et très-obligeantes; je lui dis l'ennui que nous avions dans notre guidonnage : enfin tout alla bien. Nous remontâmes en calèche, et nous étions à neuf heures [24] à Paris. J'ai retourné depuis à Versailles avec

21. « Auprès de moi. Écrivez-lui, ma mignonne, cent amitiés. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

22. « C'est, dit Richelet, une sorte de jeu de bois, composé de treize portes et d'autant de galeries, auquel on joue avec treize petites boules. »

23. Le régiment de Champagne : voyez au tome III, la lettre du 24 juillet précédent, p. 525; voyez aussi, un peu plus bas, la note 48 de cette lettre-ci.

24. « A huit heures. » (*Édition de* 1734.)

Mme de Verneuil, pour faire ce qui s'appelle sa cour. 1675
Monsieur de Condom n'est point encore consolé de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon n'est pas connoissable; il jeta les yeux sur moi, et craignant de pleurer, il se détourna : j'en fis autant de mon côté, car je me sentis fort attendrie. Les dames de la Reine sont précisément celles qui font la compagnie de Mme de Montespan[25] : on y joue tour à tour[26], on y mange; il y a des musiques[27] tous les soirs. Rien n'est caché, rien n'est secret; les promenades en triomphe : cet air déplairoit encore plus à une femme qui seroit un peu jalouse; mais tout le monde est content. Nous fûmes à Clagny : que vous dirai-je? c'est le palais d'Armide; le bâtiment s'élève à vue d'œil; les jardins sont faits : vous connoissez la manière de le Nôtre[28]; il a laissé un petit bois sombre qui fait fort bien; il y a un petit bois d'orangers dans de grandes caisses; on s'y promène; ce sont des allées où l'on est à l'ombre; et pour cacher les caisses, il y a des deux côtés des palissades à hauteur d'appui, toutes fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, d'œillets : c'est assurément la plus belle, la plus surprenante, la plus enchantée nouveauté qui se puisse imaginer : on aime fort ce bois[29].

25. Dans l'édition de 1734 : « *de Quanto*, » et en note : *chiffre;* dans celle de 1754 : « de Madame de M. T. P. » Le nom est imprimé en entier dans les éditions de 1726.

26. « On y joue à tout. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

27. C'est le texte de Rouen (1726) et de 1734. L'édition de la Haye (1726) porte : « Il y a de la musique; » celle de 1754 : « Il y a des concerts. »

28. Dans l'édition de Rouen (1726) : « du Nostre; » avec cette note : « Célèbre pour les jardins. C'est lui qui a fait les jardins de Vaux, aujourd'hui Villars, et les Tuileries et Versailles. » L'édition de la Haye remplace le nom, dans le texte de la lettre, par trois étoiles, et commence ainsi la note : « Un nommé le Nostre.... » Voyez tome III, p. 9, note 13.

29. « Il ne reste plus rien de ce chef-d'œuvre de le Nôtre et de

1675 Hier au soir je vis la Garde, qui me dit qu'un homme revenu de l'armée avoit dit au Roi tout naïvement des biens infinis du chevalier de Grignan et de son régiment[30]. Il se porte très-bien jusqu'ici. Dieu le conserve!

Je veux, ma bonne, vous faire voir un petit dessous de cartes qui vous surprendra : c'est que cette belle amitié de Mme de Montespan et de son amie qui voyage[31] est

Jules Hardouin Mansart. » Voyez Walckenaer, tome V, p. 195 et 124. — « Le château était à un point que traverse aujourd'hui le boulevard de la Reine, à Versailles; les jardins.... s'étendaient jusqu'à l'embarcadère actuel du chemin de fer de la rive droite. Il y avait un étang qui a été desséché au dix-huitième siècle. » (*Dictionnaire de biographie et d'histoire* de MM. Dezobry et Bachelet.)

30. Dans la relation du combat d'Altenheim, publiée par la *Gazette* du 17 août, le régiment du chevalier de Grignan est mentionné plusieurs fois avec éloge, et notamment pour avoir vers la fin de l'action, de concert avec deux autres régiments, enlevé sept pièces de canon, après avoir taillé en pièces deux escadrons et quelque infanterie. « Le chevalier de Grignan fit prendre et conduire à notre camp une de ces pièces; et on y eût mené les autres, si les cavaliers n'eussent coupé les traits pour emmener les chevaux. »

31. Mme de Maintenon, qui était alors aux eaux de Baréges. — « Le duc du Maine avait eu pendant sa dentition des convulsions qui lui avaient raccourci une jambe. Il fut décidé qu'on conduirait le jeune prince à Anvers pour consulter un médecin renommé de cette ville. Françoise d'Aubigné prit le nom de marquise de Surgères, et partit incognito avec son élève. Elle arriva à Anvers au milieu d'avril 1674. De là elle écrivit à Mme de Montespan et au Roi, et revint s'installer à Versailles. Le jeune prince revint d'Anvers plus boiteux qu'il n'était avant de partir, ce qui nécessita deux voyages à Baréges, qui eurent le plus heureux succès. Dans ces deux voyages, Mme de Maintenon rendait compte de la santé du prince au Roi et à sa mère. C'est par cette correspondance que Louis XIV put apprécier tout l'esprit et le talent d'écrire de Mme de Maintenon. » (Walckenaer, tome V, p. 240, 241.) — Voyez encore au même tome du même ouvrage, p. 428 et 446; et aux pages 423 et 424 une lettre de Pellisson, datée du 3 juin 1675, où il est parlé du passage du duc du Maine à Bordeaux, et d'une lettre de huit à dix pages que Mme de Maintenon écrivit alors au Roi. — Perrin, au lieu de Mme de *Montespan*, et, quatre lignes plus

une véritable aversion depuis près de deux ans : c'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir; vous demandez d'où vient cela? C'est que l'amie est d'un orgueil [32] qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre. Elle n'aime pas à obéir; elle veut bien être au père, mais non pas à la mère; elle fait le voyage à cause de lui, et point du tout pour l'amour d'elle; elle lui rend compte, et point à elle. On gronde l'ami d'avoir trop d'amitié pour cette glorieuse; mais on ne croit pas que cela dure, à moins que l'aversion ne se change, ou que le bon succès d'un voyage ne fît changer ces cœurs. Ce secret roule sous terre depuis plus de six mois; il se répand un peu; je crois que vous en serez surprise. Les amis de l'amie en sont assez affligés, et l'on croit qu'il y en a deux qui ont senti cet hiver le contre-coup de cette mésintelligence. N'admirez-vous point comme on raisonne quelquefois, et que l'on ne comprend pas les choses? C'est quand je dis qu'il y a un fil de manqué; et l'on voit clair quand on voit le dessous des cartes [33] : c'est la plus jolie chose du monde. Il y a une grande femme qui pourroit bien vous en mander si elle vouloit, et vous dire à quel point la perte du héros a été promptement oubliée dans cette maison [34] : ç'a été une chose scandaleuse. Savez-vous bien qu'il nous faudroit ici quelque manière de chiffre? 1675

loin, de *l'autre*, qu'on lit dans les éditions de 1726, donne *Quanto-va*, et *Quanto*.

32. « D'une hauteur. » (*Édition de Rouen*, 1726.)

33. « C'est dans ces occasions que je dis qu'il y a un fil manqué. On ne sait où l'on en est, et l'on ne voit clair que quand on vous montre le dessous des cartes. » (*Ibidem*.)

34. La grande femme est Mme d'Heudicourt, dont Mme de Sévigné a parlé un peu plus haut. Le héros sitôt oublié *dans cette maison* (à la cour) est Turenne, haï de Louvois, et peu aimé du Roi. — Voyez, sur tout ce passage, l'avant-dernier alinéa de la lettre du 21 août suivant, p. 77 et 78.

1675 Je[35] m'en vais faire réponse à votre lettre du dernier juillet. Ma bonne, votre commerce est divin; ce sont des conversations que nos lettres : je vous parle, et vous me répondez; j'admire votre soin et votre exactitude; mais, ma très-chère, ne vous en faites point une loi; car si cela vous fait la moindre incommodité et le moindre mal de tête, croyez que c'est me plaire que de vous soulager; et sans vouloir exagérer, votre intérêt, votre plaisir, votre santé, le soulagement de quelque chose qui vous peine, est au premier rang de ce qui me tient le plus au cœur : il faut me croire, le dessous des cartes va encore plus loin.

Je m'en vais commencer par ma santé, ma bonne. N'en soyez point en peine : je vois très-souvent M. de l'Orme[36] chez Mme de Montmor[37], qu'il ressuscite; il a fort approuvé ma saignée du pied, et m'a empêchée jusqu'ici de me purger, trouvant que je suis hors d'affaire, et que je n'aurai plus de ces vapeurs de l'année passée. C'étoient les adieux de ce qu'on croyoit parti : si peu de mal[38] étoit digne de mon bon tempérament. Il me fait prendre de sa poudre avant que je parte, mais ce sera plus par civilité pour lui que par besoin. Si vous lui aviez parlé, vous seriez rassurée sur mon chapitre pour le reste de vos jours

35. Dans l'édition de Rouen (1726), ce qui suit, jusqu'à : « pour me soutenir la vie dans mes bois (p. 25), » forme une lettre à part, mise sous la date du 8 août 1675, et à laquelle se rattachent trois paragraphes placés plus haut (p. 16, 17 et 14) dans notre édition : « Je vous conseille d'écrire à notre bon cardinal, etc. Le chevalier de Buous, etc. Le sermon que vous me fîtes, etc. »

36. Sur *le vieux de l'Orme*, voyez la lettre du 3 février et la note du 11 mars 1676.

37. Marie-Henriette de Buade de Frontenac, femme de Henri-Louis Habert de Montmor, de l'Académie française (mort doyen des maîtres des requêtes le 21 janvier 1675). Elle mourut le 28 octobre 1676. Voyez tome II, p. 138, note 14, et tome III, p. 389, note 4.

38. « Si peu de chose. » (*Édition de* 1734.)

et des miens. Fiez-vous donc à lui, ma bonne, et ôtez cette inquiétude des effets de votre tendresse : il vous en reste assez. Pour la proposition d'aller à Grignan, au lieu d'aller en Bretagne, elle m'avoit déjà passé par la tête; et quand je veux rêver agréablement, c'est la première chose qui se présente à moi que ces jolis châteaux[39] : en reculant un peu celui-ci, il ne sera plus en Espagne; et le tour que vous me proposez est joli et si faisable, que je m'en vais emporter cette idée en Bretagne, pour me soutenir la vie[40] dans mes bois; mais pour cette année, mon enfant, l'abbé crie de la proposition en l'air. J'ai des affaires autres que celle de Mme d'Acigné : j'ai le bon abbé, que je n'aurai pas toujours; j'ai mon fils, qui seroit bien étonné de me trouver à Lambesc à son retour : je voudrois bien le marier; mais soyez assurée, ma bonne, que le desir et l'espérance de vous revoir ne me quittent jamais, et soutiennent[41] toute ma santé et le reste de joie que j'ai encore dans l'esprit; il faut donc saler[42] toutes ces propositions. 1675

Je ne sais ce que vous voulez dire, quand vous croyez que l'abbé se mécompte à votre profit. Ma bonne, comptez mieux si vous pouvez. Vous me serrez le cœur en me disant qu'à l'avenir vous prendrez des mesures plus justes pour me payer : que cela est rude, ma bonne! Que trouvez-vous de si extraordinaire, que m'en allant en Bretagne et n'ayant pas besoin d'argent, je remette à l'année

39. « Que ce joli château. » (*Édition de la Haye*, 1726.) — Celle de Rouen supprime les mots : « en reculant un peu celui-ci, il ne sera plus, » et rattache *en Espagne* à *châteaux*.

40. « Pour me soutenir l'âme. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

41. « M'inquiète plus que jamais, et soutient, etc. » (*Ibidem*.)

42. C'est-à-dire les ajourner, les mettre en réserve pour les exécuter plus tard. L'édition de la Haye ajoute à cette phrase : « pour les retrouver. » Cette même édition est la seule qui donne les deux paragraphes suivants.

1675 qui vient à prendre cet argent? Il est cruel que je ne puisse pas retarder un ridicule payement comme celui-là, quand je n'en ai pas besoin et que je promets de le prendre dans un autre temps. Si nous prenions des juges vous seriez bientôt condamnée, et s'il y avoit un peu plus de confiance dans votre amitié, vous comprendriez bien le déplaisir que vous me donnez. Croyez-moi, ma bonne, vous devriez nous laisser faire: quand le *bien Bon* s'en mêle, vous n'avez rien à craindre; les nombres et les supputations feront droit, nous reverrons le bienheureux paquet que nous desirons, et puis on aura regret aux gronderies; mais c'est un des plaisirs de l'éloignement.

Pour la pauvre cassolette, vous me paroissez en colère; cela n'est pas juste. Songez, ma bonne, que celui qui vous la donne, l'a crue très-belle et très-précieuse, et en cette qualité il vous en fait un présent d'amitié; c'est ce qui s'appelle un souvenir : il faut toujours regarder à l'intention et régler par là notre reconnoissance. Après tout ce seroit une très-belle chose à Grignan, car le dessin en est admirable et à l'imitation d'une antique de Rome; mais c'est que l'ouvrier n'est pas si habile que ceux de Paris, et vous comprenez bien que dans votre château on n'y regardera pas de si près. C'eût été une grande rudesse de le refuser.

J'ai envoyé vos lettres : nous en voudrions avoir à tout moment du chevalier de Grignan, car jusqu'à ce qu'ils aient repassé le Rhin[43], nous serons toujours en peine. Voilà la relation du combat de M. de Lorges[44], où il a fait

43. « Jusqu'à ce que notre armée ait repassé le Rhin. » (*Édition de Rouen*, 1726.)

44. Guy-Aldonce de Durfort, comte de Lorges, depuis duc et maréchal de France, étoit fils d'Élisabeth de la Tour de Bouillon,

voir qu'il étoit neveu de son oncle. Dieu veuille que nos prospérités continuent! ce seroit l'ombre de M. de Turenne qui seroit encore dans cette armée[45]. 1675

Le comte du Lude est ici; il est duc : on ne s'attache point à trouver mauvais[46] son retour; mais je vous avoue qu'il y a ici de petits Messieurs à la messe, à qui l'on voudroit bien donner d'une vessie de cochon par le nez[47]. Si nous eussions pu troquer notre guidon contre le régiment, à la bonne heure; mais Mont-Gaillard[48] n'est point mort, et il lui faut de l'argent : c'est ce que me dit M. de Louvois, et que j'étois trop habile femme pour acheter un régiment, ne pouvant me défaire de la charge. Le *bien Bon* espère de restaurer vos affaires.

Mme de Saint-Valleri sera marquée : j'ai si bien fait que son joli nez en sera gâté[49]. On ne peut être plus admirable qu'ils sont. Mme de Monaco est toujours ma-

sœur de M. de Turenne. (*Note de Perrin.*) — Voyez tome III, p. 537, note 17.

45. L'édition de Rouen (1726) ajoute : « et qui la conduiroit. »

46. C'est le texte de la Haye et des deux éditions de Perrin. Celle de Rouen a la leçon suivante : « On n'a pas seulement imaginé de trouver mauvais. »

47. Comme fait Triboullet, *nazardant* Panurge avec *la vessie de porc bien enflée* qu'il a reçue de lui. Voyez Rabelais, livre III, chap. XLV.

48. Charles-Maurice de Percin, colonel du régiment de Champagne depuis 1673, frère puîné du marquis de Mont-Gaillard. — Voyez ci-dessus, p. 20, et la note 23. — Probablement le bruit avait couru que Mont-Gaillard était mort. A la journée d'Altenheim, le régiment, comme nous l'apprend la *Gazette* du 17 août, n'était pas commandé par lui, mais par le sieur de Bréval, qui fut tué dans le combat. Toutefois si le poste alors n'était pas encore vacant, il ne tarda pas à l'être (voyez plus loin, p. 140). Vers le milieu de septembre 1675, le Roi donna le régiment de Champagne au sieur de Bois-David : voyez la *Gazette*, p. 688. — A la place du nom propre *Mont-Gaillard*, on lit dans l'édition de la Haye (1726) : *mon gaillard*.

49. Perrin a ici de plus ces mots : « Je suis comme vous : je fais grâce à l'esprit en faveur des sentiments. » — Voyez la lettre

1675 lade; je ne vois plus où aboutira cette maladie : que vous m'êtes obligée! Mais vraiment, ma mignonne, je me dédis de Mme de Langeron : elle est plus affligée que jamais; elle est comme une ombre autour de Madame la Duchesse; mais elle ne parle plus; ce n'est plus une femme qui entende ni qui réponde :

Sortez, Ombres, sortez[50]!

Elle pleure sans cesse; elle s'est fait une écorchure aux yeux, qui la rend méconnoissable : je reprends ce que je vous en avois dit.

Monsieur le Duc est ici pour un jour[51]; il ira rejoindre Monsieur son père, qui va doucement avec quatre ou cinq mille hommes : il a pris ce temps pour voir le Roi et Madame la Duchesse. Mme de Langeron pensa hier mourir en le revoyant. Je suis comme vous, je ne comprends point bien l'amour de profession. L'été, il n'y a qu'à l'Opéra où Mars et Vénus s'accordent si bien ensemble[52]. Voilà les premiers actes de l'opéra[53] : quand

du 12 août suivant, p. 46, et les autres passages indiqués à la note 10 du 26 juillet précédent, tome III, p. 530.

50. La VIIe scène du IIIe acte du *Thésée* de Quinault commence par ce vers :

Sortez, Ombres, sortez de la nuit éternelle;

et la IIe scène du IVe acte de *l'Alceste*, par celui-ci :

Sortez, Ombres, faites-moi place.

51. « Le 7 août le duc d'Enghien, revenant de Flandre, vint saluer le Roi (à Versailles) et recevoir ses ordres particuliers. » (*Gazette du* 10 *août*.) — Il repartit le 9, pour aller se mettre à la tête de l'armée d'Allemagne, tandis que le prince de Condé continuait sa marche pour s'y rendre de son côté.

52. L'édition de la Haye a ici un texte tout différent et passablement étrange : « L'été, il n'y a que l'Opéra ou Mars; et jamais ils ne s'accordent bien ensemble. »

53. Sans doute du *Thésée* de Quinault, mis en musique par Lulli,

vous en voudrez davantage, demandez-les à M. de Boissy[54] : c'est le plus joli garçon du monde, qui pour récompense ne veut que l'honneur d'être nommé dans cette lettre. J'en reçois une de Corbinelli : il est guéri; il a été très-mal. Ils iront à Grignan : j'en suis bien aise; vous parlerez de moi, et vous aurez une bonne compagnie. 1675

Vous vous moquez de mes questions, quand je vous demande si vous avez été à pied à Pierrelatte. En voici encore une : N'aurez-vous point de cocher? Êtes-vous bien contente de n'avoir qu'un palefrenier? J'en mène trois : Lombard, Langevin et la Porte : c'est un meuble qui me paroît fort nécessaire[55].

Adieu, ma très-chère et très-aimable bonne : vous m'aimez; c'est assurément le dessous de vos cartes, aussi bien que des miennes[56].

Ne croyez point que j'offense ce que j'aime par négliger ma santé : j'en ai un véritable soin pour l'amour de vous, et c'étoit pour vous plaire que j'allois voir M. de l'Orme. J'y trouvai Mme de Frontenac et la *Divine*[57], et la Bertillac, qui y loge, et qui est comme une potée de souris. Cette maison n'est point ennuyeuse; mais ma lettre, qu'en dites-vous? J'aime à vous parler quasi tous les

et qui, comme nous l'avons dit, fut représenté pour la première fois en 1675.

54. Louis-Urbain Lefèvre de Caumartin, mort sous-doyen du conseil d'État, le 2 décembre 1720. Il portait, du vivant de son père, le nom de la terre de Boissy en Brie. (*Note de l'édition de* 1818.)

55. Ce paragraphe n'est que dans l'édition de la Haye (1726).

56. Tel est le texte de la Haye et de la première édition de Perrin (1734). Dans sa seconde (1754), le chevalier a ainsi éclairci la phrase : « Comme la véritable tendresse que j'ai pour vous est le dessous des miennes. » Voyez plus haut, p. 23.

57. Mlle d'Outrelaise. (*Note de Perrin*, 1734.)— Voyez au tome II les notes 5 et 6 de la p. 192.

1675 jours : puisque cela ne vous déplaît pas, et que cela me fait plaisir, quel mal y auroit-il? Adieu encore, ma très-chère belle, croyez-moi bien véritablement et uniquement à vous. J'embrasse et je baise M. de Grignan, c'est à lui à qui j'envoie l'opéra.

---

426. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 9e août.

Comme je ne vous écrivis qu'un petit billet mercredi [1], j'oubliai plusieurs choses à vous dire. M. Boucherat me manda lundi au soir que le Coadjuteur avoit fait merveilles à une conférence à Saint-Germain, pour les affaires du clergé [2]. Monsieur de Condom et Monsieur d'Agen me dirent la même chose à Versailles. Je me suis persuadé qu'il fera aussi bien à sa harangue au Roi : ainsi il faudra toujours le louer.

Voilà donc, ma chère bonne, nos pauvres amis qui ont repassé le Rhin fort heureusement, fort à loisir, et après avoir battu les ennemis : c'est une gloire bien complète pour M. de Lorges. Nous avions tous bien envie que le Roi lui envoyât le bâton après une si belle action, et si utile, dont il a seul tout l'honneur. Il a eu un coup de canon dans le ventre de son cheval, et qui lui passa entre les jambes : il étoit à cheval sur un coup de canon ; la Providence avoit bien donné sa commission à celui-là, aussi bien qu'aux autres. Nous n'avons perdu que Vaubrun, et

Lettre 426 (revue sur une ancienne copie). — 1. Voyez p. 13-30, la longue lettre écrite le mercredi 7 août.

2. A une conférence tenue le lundi 5 août entre les commissaires de la religion (comme on les appelait) et les commissaires du conseil ; un de ceux-ci était Colbert.

peut-être Montlaur[3], frère du prince d'Harcourt, votre cousin germain : on n'en parle guère plus que d'un chien. La perte des ennemis a été grande; de leur aveu, ils ont quatre mille hommes de tués; nous n'en avons perdu que sept ou huit cents. Le duc de Sault, le chevalier de Grignan et leur cavalerie se sont distingués; et les Anglois surtout ont fait des choses romanesques; enfin voilà un grand bonheur. On dit que Montecuculi, après avoir envoyé témoigner à M. de Lorges la douleur qu'il avoit de la perte d'un si grand capitaine[4], lui manda qu'il lui laisseroit repasser le Rhin, et qu'il ne vouloit point exposer sa réputation à la rage d'une armée furieuse, et à la valeur des jeunes François, à qui rien ne peut résister dans leur première impétuosité. En effet, le combat n'a point été général, et les troupes qui nous ont attaqués ont été défaites. Plusieurs courtisans, que je n'ose nommer par prudence[5], se sont 1675

3. César de Lorraine, comte de Montlaur, frère puîné du prince d'Harcourt. « Il est mort, dit la *Gazette* du 24 août, au cinquième jour de la blessure qu'il reçut d'un coup de canon qui lui cassa l'épaule gauche, le 27 du passé. » Voyez plus bas, p. 80, la lettre du 22 août. — Sur sa mère, son frère, et sa sœur la duchesse de Cadaval (morte l'année précédente), voyez tomes II, p. 88, note 12; I, p. 492, note 6; et II, p. 37, note 4. — Sur Vaubrun, voyez ci-dessus, p. 17, la note 11 de la lettre 425.

4. « Un chirurgien français qui avait tout vu, lança son cheval à travers la plaine et vint apprendre au chef des troupes impériales l'effet de ce coup de canon qui lui donnait la victoire sans combat. On raconte que Montecuculi se recueillit un peu et qu'il dit gravement : « Il est mort aujourd'hui un homme qui faisait honneur à « l'homme. » (M. Rousset, *Histoire de Louvois*, tome II, p. 161.) — Voici ce que dit la *Gazette* (p. 666) de la belle conduite des Anglais, dont il est parlé un peu plus haut : « Les Anglois et les Irlandois firent pourtant des choses extraordinaires, et chacun d'eux essaya, par une belle émulation, de se distinguer dans les bois et dans la plaine. »

5. Entre autres, le prince de Marsillac. Voyez la lettre du 12 août suivant, p. 45 et 46.

1675 signalés pour parler au Roi de M. de Lorges, et des raisons sans conséquence qui devoient le faire maréchal de France tout à l'heure; mais elles ont été inutiles. Il a seulement le commandement d'Alsace, et vingt-cinq mille francs de pension qu'avoit Vaubrun. Ah! ce n'étoit pas cela qu'il vouloit. M. le comte d'Auvergne[6] a la charge de colonel général de la cavalerie, et le gouvernement de Limousin. M. de Bouillon se promène aux Tuileries, ravi de pouvoir être ce qui lui plaira, sans que personne y trouve à redire. Vous croyez bien que Mme de Bouillon est de son avis. Le cardinal de Bouillon est très-affligé.

Notre bon cardinal[7] a encore écrit au pape, disant qu'il ne peut s'empêcher d'espérer que, quand Sa Sainteté aura vu les raisons qui sont dans sa lettre, elle se rendra à ses très-humbles prières; mais nous croyons que le pape infaillible, qui ne fait rien d'inutile, ne lira seulement pas ses lettres, ayant fait sa réponse par avance, comme

6. Frédéric-Maurice de la Tour, neveu de Turenne, et père de ce prince d'Auvergne qui déserta en 1702 et passa au service des Hollandais. Il était frère puîné du duc de Bouillon (grand chambellan de France), et aîné du cardinal. Il avait épousé en 1662 Henriette-Françoise de Zollern, fille héritière du prince de Hohen-Zollern et de la marquise de Berg-op-Zoom. Il se remaria en 1699 avec une noble Hollandaise, Élisabeth de Wassenaer, et mourut à soixante-six ans le 23 novembre 1707. Sur ce gros homme « qui ne ressembloit pas mal à un sanglier, et toujours amoureux, » voyez Saint-Simon, tomes VI, p. 130; V, p. 319; II, p. 260. — Sur la charge de colonel général de la cavalerie, voyez Saint-Simon, tome V, p. 315, et l'*Histoire de Louvois* de M. Rousset, tome I, p. 176. « Le Roi, dit la *Gazette*, sous la date du 9 août, donna la charge de colonel général de la cavalerie de France au comte d'Auvergne, frère du duc de Bouillon, qui a servi, la dernière campagne et celle-ci, de maréchal de camp, avec beaucoup de valeur et de distinction dans toutes les occasions. »

7. Le cardinal de Retz : voyez tome III, p. 459, 465, et 526, note 13.

notre petit ami[8] que vous connoissez. Monsieur le Cardinal se lève à six heures; il dit son bréviaire en hébreu : vous savez pourquoi; il va à la grand'messe. Il dîne sobrement; il lit le Nouveau Testament, ou il écrit jusqu'à vêpres; il se promène, il soupe à sept, se couche à dix; il dit de bonnes choses; en un mot, il paroît content. 1675

Parlons un peu de M. de Turenne : il y a longtemps que nous n'en avons parlé. N'admirez-vous point que nous trouvons heureux d'avoir repassé le Rhin, et que ce qui auroit été un dégoût s'il étoit au monde, nous paroît une prospérité parce que nous ne l'avons plus? Voyez ce que fait la perte d'un seul homme. Écoutez, je vous prie, ma bonne, une chose qui me paroît belle : il me semble que je lis l'histoire romaine. Saint-Hilaire[9], lieutenant général de l'artillerie, fit donc arrêter M. de Turenne, qui avoit toujours galopé, pour lui faire voir une batterie; c'étoit comme s'il eût dit : « Monsieur, arrêtez-vous un peu, car c'est ici que vous devez être tué. » Le coup de canon vint donc, et emporta le bras de Saint-Hilaire, qui montroit cette batterie, et tua M. de Turenne. Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père, et se met à crier et à pleurer. « Taisez-vous, mon enfant, lui dit-il; voyez (en lui montrant M. de Turenne roide mort), voilà ce qu'il faut pleurer éternellement[10], voilà ce

8. Voyez tome III, p. 511 et la note 12.

9. C'était un officier de fortune, fils d'un savetier de Nérac. Maltraité par son père, il s'engagea dans un régiment d'artillerie, et il parvint par son mérite au grade de lieutenant général. (Voyez la *Notice historique sur la ville de Nérac, par Christophe Villeneuve-Bargemont, préfet de Lot-et-Garonne, ancien sous-préfet de Nérac.* Agen, 1807, in-8, p. 7.) Le fils parvint au même grade que son père. — La Fare rapporte à peu près de même les paroles de Saint-Hilaire (tome LXV, p. 219, 220).

10. Le manuscrit porte : *et cruellement;* les deux leçons sont dans l'écriture faciles à confondre.

1675 qui est irréparable. » Et sans faire aucune attention sur lui, se met à crier et à pleurer cette grande perte. M. de la Rochefoucauld pleure lui-même, en admirant la noblesse de ce sentiment.

Le gentilhomme de M. de Turenne, qui étoit retourné et qui est revenu, dit qu'il a vu faire des actions héroïques au chevalier de Grignan : il a été jusqu'à cinq fois à la charge, et sa cavalerie a si bien repoussé les ennemis, que ce fut cette vigueur extraordinaire qui décida du combat. Le Boufflers a fort bien fait aussi, et le duc de Sault[11] et surtout M. de Lorges, qui parut neveu du héros en cette occasion ; mais le gentilhomme avoit tellement le chevalier de Grignan dans la tête qu'il ne pouvoit s'en taire : n'admirez-vous point qu'il n'ait pas été blessé, à se mêler comme il a fait, et essuyer tant de fois le feu des ennemis? Le duc de Villeroi ne se peut consoler de M. de Turenne ; il croit que la fortune ne peut plus lui faire de mal, après lui avoir fait celui de lui ôter M. de Turenne et le plaisir d'être aimé et estimé d'un tel homme[12]. Il avoit rhabillé à ses dépens tout un régiment anglois[13], et l'on

11. Le 30 juillet, à huit heures du matin, les ennemis attaquèrent notre arrière-garde, « où le chevalier de Boufflers, dit la *Gazette* (p. 617), les soutint d'abord, et les poussa ensuite avec nos dragons et cent cinquante mousquetaires d'Hamilton, qu'il posta dans les lieux où la cavalerie ne pouvoit agir. » Le duc de Sault est nommé, dans la relation de la *Gazette*, parmi les maréchaux de camp qui « coururent à la tête de tout pour mieux connoître les desseins des ennemis. » L'infanterie combattit très-vigoureusement sous ses ordres et sous ceux du chevalier du Plessis.

12. Voyez la lettre du 12 août suivant, p. 45.

13. C'était le régiment de Monmouth, dont les capitaines, après avoir reçu l'argent du Roi, n'étaient pas revenus en France. M. de Turenne s'engagea personnellement pour la somme de quinze mille livres ; il avait payé six mille livres à compte. (*Lettres militaires*, tome III, p. 226.)

n'a trouvé dans son coffre que neuf cents francs[14]. Son corps est porté à Turenne[15]; plusieurs de ses gens et même de ses amis l'ont suivi. Le duc de Bouillon est revenu; le chevalier de Coislin[16], parce qu'il est malade; mais le chevalier de Vendôme, à la veille du combat : voilà sur quoi on crie, et toute la beauté de Mme de Ludres ne l'excuse point[17]. 1675

Voici une nouvelle : vous savez que le chevalier de Lorraine et le chevalier de Châtillon[18] ne sont pas amis :

Enfin, pour éviter les discours superflus,

14. Dans les éditions de 1725 et de la Haye (1726) : *neuf mille livres.*

15. C'était ce qu'on croyait alors, mais le Roi ordonna qu'il fût porté à Saint-Denis : voyez la lettre du 19 août suivant. — Turenne, comme on sait, est en Limousin, près de Brive-la-Gaillarde. Sur la vicomté, et « les droits régaliens, si voisins de la souveraineté, » que le maréchal avait obtenus pour elle, voyez Saint-Simon, tome V, p. 317.

16. Charles-César, chevalier de Malte non profès, « frère du duc et du cardinal de ce nom (tome II, p. 481, note 8), et frère de mère comme eux de la maréchale de Rochefort. » Voyez ce que Saint-Simon conte (tome II, p. 254-256) de ce cynique que regrettèrent les honnêtes gens de la cour, de ses sorties et de ses manières si différentes de la politesse outrée de son frère le duc. « C'étoit un très-honnête homme de tous points, et brave, pauvre, mais à qui son frère le cardinal n'avoit jamais laissé manquer de rien, et un homme fort extraordinaire, fort atrabilaire et fort incommode. Il ne sortoit presque jamais de Versailles, sans jamais voir le Roi, et avec tant d'affectation, que je l'ai vu.... se trouver par hasard sur le passage du Roi, gagner au pied d'un autre côté. Il avoit quitté le service, maltraité par M. de Louvois, ainsi que son frère, à cause de M. de Turenne, à qui il s'étoit attaché et qui l'aimoit (voyez la lettre du 4 septembre). Il ne l'avoit de sa vie pardonné au ministre ni au maître, qui souffroit cette folie par considération pour ses frères. » Il mourut le 19 février 1699.

17. Voyez la lettre du 11 décembre 1673, tome III, p. 309.

18. Voyez la lettre du 5 janvier 1674, tome III, p. 350. — Le vers qui suit est tiré du *Cid*, acte Ier, scène III; mais dans Corneille

1675 vous savez le reste des vers, Varangeville[19] est secrétaire des commandements de Monsieur, et fort attaché au chevalier de Châtillon. Le chevalier de Lorraine prétend qu'il a sujet de se plaindre de Varangeville; il le prit avant-hier matin dans une rue, étant suivi de vingt de ses gens, et lui dit : « Si vous continuez de m'offenser, je vous ferai donner vingt coups de bâton, et, si vous me dites un mot, voilà des messieurs (en montrant ses gens) qui vous traiteront comme vous le méritez. » Varangeville répond : « Je n'ai rien à vous dire, Monsieur, avec une si nombreuse compagnie; » et se va plaindre à Monsieur : il en est écouté et l'autre blâmé. Ce prince[20] avoit prétendu que quand il auroit parlé il feroit chasser Varangeville, et peut-être le chevalier de Châtillon, qui est la clef de la cabale; et voyant que cela ne tournoit pas comme il l'avoit imaginé[21], il alla après Monsieur à Versailles, et en présence du Roi lui demanda congé de quitter son service, en disant pourtant toutes les obligations qu'il avoit à Monsieur, et qu'il ne serviroit jamais personne après lui; et prit le Roi pour témoin de sa fidélité pour Monsieur; mais que voyant qu'il préféroit un petit secrétaire à lui, il ne pouvoit plus être témoin de sa disgrâce, et qu'il s'en alloit où sa destinée le conduiroit. Le Roi, qui rioit en lui-même des orages de cette petite cour, n'interposa point son autorité, et après quelques paroles qu'il ne vouloit point dire en maître, il quitta le

il y a *épargner* au lieu d'*éviter*. Celui qui vient après, et que sans doute Mme de Sévigné veut surtout rappeler, est :

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.

19. Très-probablement Rocques de Varangeville, qui fut depuis ambassadeur à Venise, et dont la fille a été mariée au maréchal de Villars.

20. Le chevalier de Lorraine.

21. Dans le manuscrit : « comme il se l'avoit imaginé. »

prince et le favori. Le dernier revint à Paris, où il reçut par Mme de Monaco une lettre très-tendre de Monsieur; mais au lieu de ne pousser pas plus loin sa colère, et de prendre ce prétexte pour revenir, il est allé à Chilly[22], où il dit qu'il attendra quelques jours pour voir ce que Monsieur fera pour sa satisfaction, et qu'ensuite, s'il n'est content, il s'en ira à Vichy prendre des eaux, et puis où il plaira à sa mauvaise fortune. Voilà où en est présentement l'affaire; on ne doute point que les présents ne fassent trouver, comme c'est l'ordinaire, que les absents ont tort. Cependant Mme de Monaco est fort intriguée; et le marquis d'Effiat et Volonne[23] ont été si habiles qu'ils ont donné la démission de leurs charges à Monsieur, faisant voir avec beaucoup d'habileté qu'ils étoient les valets du chevalier de Lorraine, et que ne l'ayant plus, ils ont perdu leur maître. Je vous manderai la suite de cette belle histoire[24]. Adieu, ma très-chère. 1675

Nous attendons cette ratification avec beaucoup d'impatience; nous n'osons quitter Paris d'un moment, car nous savons que M. de Mirepoix et sa belle dame sont fort tentés de faire une infamie[25]; nous sommes très-attentifs à l'arrivée de ce paquet. Je vous suis si parfaitement acquise, que je ne trouve mes pas bien employés que quand ils ont quelque rapport à vous.

J'embrasse M. de Grignan, et vous ma bonne; *Montélimar*[26], ma très-chère.

22. Village du département de Seine-et-Oise, à quatre lieues au sud de Paris.

23. Voyez tome III, p. 289, note 5, et p. 295 et suivante, note 3.

24. Voyez les lettres des 26 et 28 août suivants, p. 90 et 103.

25. Voyez la lettre du 12 juillet 1675, tome III, p. 513 et suivante, et plus bas, p. 66 et 77, celles des 19 et 21 août.

26. Allusion au billet qui suit, de Coulanges.

1675

427. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

[Ce 9e août[1].]

Quand je mets sur vos paquets *Montélimar*, c'est à dire « je vous adore. » Ainsi donc je vous dis réglément deux fois la semaine : « Je vous adore, Madame; Madame la comtesse de Grignan, en votre château de Grignan, je vous adore ; » et c'est une manière de rondeau. Recevez donc agréablement le chiffre que je vous ai caché à vous jusqu'ici pour le rendre plus secret à M. de Grignan, à qui il me paroît qu'il est bon de le cacher éternellement. J'ai reçu votre bonne et aimable lettre, que je conserve comme la prunelle de l'œil. Vous avez donc vu les tableaux de Monsieur votre mari : qu'en dites-vous, et surtout des petits moutons qui font lever la poudre de dessous leurs pieds? Savez-vous bien ce qu'ils signifient, ces petits moutons? car vous devez faire profit de tout : ils vous apprennent qu'il faut être mouton comme eux : soyez donc toujours mon petit mouton[2], et soyez-le encore de celui qui a acheté les petits moutons qui parent votre cabinet. Il n'y eut jamais une pareille acquisition; c'est de l'or en barre que les tableaux; vous les vendrez

Lettre 427 (revue sur une ancienne copie). — 1. Ce billet, publié dans l'édition de 1726 (*la Haye*), y était resté oublié. Il a paru pour la première fois dans l'édition de 1818. — Mme de Sévigné faisait souvent ses paquets chez Coulanges, qui mettait sans doute l'enveloppe et l'adresse; quelquefois il ajoutait un petit mot comme celui-ci, écrit peut-être sur la table même où Mme de Sévigné achevait sa lettre du 9 août, et trouvé par lui assez joli pour être tout de suite montré à sa cousine. Au moins peut-on s'expliquer ainsi la dernière phrase de la lettre précédente. Dans le manuscrit ce billet n'est point daté; dans l'édition de la Haye il n'a que la date de l'année (1675).

2. Les mots : « soyez donc toujours mon petit mouton, » manquent dans le manuscrit.

toujours au double quand il vous plaira. Ne vous ennuyez donc point d'en voir arriver de nouveaux à Grignan, et parez-en vos cours et vos avant-cours, quand vous en aurez suffisamment pour vos chambres et tous vos cabinets[3]. 1675

Il ne tiendra pas à moi que je n'aille voir toutes ces merveilles au mois de septembre; mais jamais la maladie de Mme du Gué ne me le permettra. Je partirai pour Lyon assurément à la fin de ce mois. Je fais tout ce que je puis pour persuader à Madame votre mère d'y venir avec moi. Souffrirez-vous qu'elle aille en Bretagne, quand toute la Bretagne est soulevée, qu'on y pille, qu'on y brûle tous les châteaux et qu'on y viole toutes les femmes? Adieu, ma belle Comtesse; *Montélimar*, ma belle Comtesse; je suis tout à vous : vous entendez donc bien présentement ce que veut dire *Montélimar*.

---

28. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (n° 424, p. 9), j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 11e août 1675.

Je reçus hier votre lettre du 6e de ce mois, Madame; elle est de cinq feuillets, et je vous assure que je l'ai trouvée trop courte[1]. Soit que votre style, comme vous dites, soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres des agréments

3. Les tableaux étaient apparemment une de ces *fantaisies ruineuses qui servaient par quartier* chez le comte de Grignan (lettre du 5 juin 1680).

Lettre 428. — 1. « Que je la trouve trop courte. » (*Manuscrit de l'Institut.*)

1675 qu'on ne voit point ailleurs; et il ne faut pas dire que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort honnêtes gens, qui ne vous connoissent pas, les ont admirées.

Mais c'est assez vous louer pour cette fois. Les éloges ne doivent pas être comme vos lettres : ils ne sauroient être trop courts pour être bons.

Vous passerez, dites-vous, l'hiver en Bretagne; cela est obligeant pour Mme de Grignan : on voit bien qu'en son absence tous pays vous sont égaux.

Je vous plains d'être sujette aux vapeurs : c'est un mal plus désagréable qu'il n'est dangereux; cependant il se fait craindre. C'est le chagrin qui le fait naître[2], et la crainte qui l'entretient et qui l'augmente. Il seroit bien moindre, si l'on ne croyoit pas qu'il fît mourir. Il ne le faut donc pas croire; car effectivement il ne le fait pas.

Je suis d'accord avec vous, que la vie est trop courte : cent ans d'assurés seroit un temps raisonnable. Vous me demandez comment nous pourrions faire pour y parvenir : après y avoir bien songé, voici tout ce que j'ai pu trouver, non pas pour avoir aucune sûreté, mais au moins pour allonger vraisemblablement la vie. Ne dormir guère, manger peu, et ne pas craindre la mort; s'ennuyer quelquefois, et quelquefois se divertir; car si l'on se divertissoit toujours, la vie paroîtroit trop courte; si l'on s'ennuyoit aussi toujours, on mourroit bientôt de chagrin. Mlle de Bussy est de mon avis, et elle prétend user de ce régime; quand son mari ne seroit pas tel qu'elle le souhaiteroit, elle n'en veut pas mourir un jour plus tôt. Elle veut, dit-elle, en ce cas-là, essayer à le survivre[3].

2. « Cependant il fait craindre. C'est le chagrin qui le fait venir. » (*Manuscrit de l'Institut.*)

3. « Essayer de le survivre. » (*Ibidem.*)

Pour les souhaits que vous lui faites, elle en a toute la reconnoissance qu'elle en doit avoir; mais quand vous ne l'aimeriez pas, elle est comme moi sur votre chapitre, elle ne laisseroit pas de vous trouver la plus aimable femme de France. 1675

Rien n'est mieux dit, plus agréablement[4], ni plus juste, que ce que vous dites de la Providence sur la mort de M. de Turenne : que vous voyez[5] ce canon chargé de toute éternité. Il est vrai que c'est un coup du ciel. Dieu, qui laisse agir ordinairement les causes secondes, veut quelquefois agir lui seul. Il l'a fait, ce me semble, en cette occasion[6] : c'est lui qui a pointé cette pièce. Ne vous souvenez-vous pas, Madame, de la physionomie funeste de ce grand homme? Du temps que je ne l'aimois pas, je disois que c'étoit une physionomie patibulaire[7]; si j'y avois songé depuis ma réconciliation avec lui, j'aurois appréhendé ce coup de canon.

Tout ce que vous me mandez sur son bonheur de n'avoir pas survécu à sa réputation, comme cela se pouvoit, de même que le comte d'Harcourt et le maréchal

4. « Plus plaisamment. » (*Manuscrit de l'Institut.*)

5. « Que vous croyez. » (*Ibidem.*)

6. « Il l'a fait en cette occasion. » (*Ibidem.*)

7. Cette expression est étrange, mais Bussy dit lui-même qu'elle lui était dictée par la passion. Au reste, d'autres contemporains peignent Turenne sous des traits à peu près semblables. Langlade a joint aux Mémoires du duc de Bouillon quelques particularités de la vie et des mœurs de Turenne. « Il avoit, dit-il, les yeux grands et pleins de feu, mais couverts de gros sourcils joints ensemble. La forme de son visage étoit assez régulière; cependant, avec un air riant, il avoit quelque chose de sombre, et ce mélange formoit une physionomie assez extraordinaire et très-difficile à dépeindre. » Voyez les *Mémoires du duc de Bouillon*, Paris, 1692, p. 204. Les portraits gravés du maréchal de Turenne ont conservé cette expression sombre et presque malheureuse. (*Note de l'édition de* 1818.)

1675 du Plessis Praslin, et j'ajoute le connétable Wrangel[8], tout cela, dis-je, est admirable; et il n'y a qu'une chose qui me déplaît, c'est que vous me mettez en état que je n'en saurois rien dire, si je n'en dis moins. Je m'en tiens donc à ce que vous avez dit en l'honneur de sa mémoire; mais j'ajouterai seulement que cette mémoire n'est rien, et que le mépris qu'on a pour celle du comte d'Harcourt et l'estime qu'on a pour celle de M. de Turenne, ne leur font à présent ni bien ni mal; et je conclus qu'il ne sert de rien d'être un héros que pour la gloire qu'on en a pendant sa vie[9].

Vous avez raison, Madame, de compter pour un bonheur à M. de Turenne de n'avoir pas senti la mort[10]. Cependant il n'y a que deux sortes de gens à qui la mort imprévue soit la meilleure : les saints et les athées. Véritablement M. de Turenne n'étoit pas de ces derniers, mais aussi n'étoit-il pas un saint. Je doute fort que la gloire du monde, pour qui il avoit une si violente passion, soit un sentiment qui sauve les chrétiens[11].

Je vous écrivis amplement le 6e de ce mois sur les huit maréchaux[12] : je n'ai rien à vous en dire davantage,

8. Charles-Gustave Wrangel, maréchal général et connétable de Suède, mort dans cette charge en 1676. Il brûla les vaisseaux de l'amiral de Danemark en 1644, défit près d'Augsbourg les Impériaux et les Bavarois en 1648, et l'escadre hollandaise au passage du Sund en 1658; mais la fortune l'abandonna en 1675 : il éprouva des revers considérables dans la guerre que le roi de Suède avait déclarée à l'électeur de Brandebourg, et la Suède perdit la Poméranie, qu'elle ne recouvra que par le traité de Nimègue. (*Note de l'édition de* 1818.)

9. La fin du paragraphe, depuis : « mais j'ajouterai, » manque dans le manuscrit de l'Institut.

10. « Vous avez raison de croire M. de Turenne heureux pour n'avoir pas, etc. » (*Manuscrit de l'Institut.*)

11. « Un sentiment qui contribue au salut. » (*Ibidem.*)

12. Voyez ci-dessus, p. 8.

sinon que ce que le comte de Gramont a dit à Rochefort se pouvoit encore fort bien dire à deux autres[13]. 1675

Nous sommes deçà le Rhin; mais on me mande que les Allemands y sont aussi : tout cela honore bien la mémoire de M. de Turenne. S'il vivoit, nous serions plus proches du Neckar que du Rhin[14]. J'espère que Monsieur le Prince remettra pour le moins les affaires en même état qu'elles étoient[15], mais c'est une chose à faire; et puis Monsieur le Prince guérit avec du vin émétique, et M. de Turenne guérissoit avec un bon régime de vivre.

La destinée de la belle Madelonne est bizarre, et il y a sujet de s'écrier : Providence! Providence! mais souvenez-vous du temps que vous m'écriviez que c'étoit un mari divin pour la société[16] : il ne l'est pas pour le commerce.

La petite Toulongeon est fort aise du bien que vous dites d'elle. Vous en diriez encore plus si vous l'aviez vue plus longtemps. Elle est bonne pour ses amies; elle est merveilleuse pour son mari; elle seroit admirable pour un amant, si elle en vouloit. Ne croyez pas M. de Sévigné guère plus en sûreté avec M. de Luxembourg qu'avec

13. A la place de ce paragraphe, on lit dans le manuscrit de l'Institut . « Rien ne fait plus d'honneur à la mémoire de M. de Turenne que de faire huit maréchaux de France quand on le perd. Je n'oublierois pas à dire cela, si je faisois son oraison funèbre. »

14. Au lieu de ces mots : « Tout cela honore, etc., » on lit dans le manuscrit de l'Institut : « Voilà encore qui entreroit dans le panégyrique de mon héros. S'il vivoit, les armées seroient plus proches du Nécre (*Bussy écrit ainsi le mot dans les deux copies*) que du Rhin. Je crois que Monsieur le Prince, etc. » Le Neckar, ou Necker, prend sa source dans la forêt Noire et se jette dans le Rhin près de Manheim.

15. « Au même état, au moins, qu'elles étoient. » (*Manuscrit de l'Institut.*) — La lettre finit, dans ce manuscrit, à la fin de ce paragraphe.

16. Voyez la lettre du 4 juin 1669, tome I, p. 544.

1675 Monsieur le Prince : ce nouveau maréchal est aussi desireux de gloire que s'il étoit encore à parvenir[17].

---

429. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 12e août.

Je vous envoie la plus belle et la meilleure relation qu'on ait eue ici de la mort de M. de Turenne : elle est du jeune marquis de Feuquières à Mme de Vins, pour M. de Pompone. Ce ministre me dit qu'elle étoit meilleure et plus exacte que celle du Roi. Il est vrai que ce petit Feuquières[1] a un coin d'Arnauld dans sa tête, qui le fait mieux écrire que les autres courtisans.

Je viens de voir le cardinal de Bouillon : il est changé à n'être pas connoissable. Il m'a fort parlé de vous : il ne doute pas de vos sentiments. Il m'a conté mille choses de M. de Turenne, qui font mourir. Son âme[2] apparemment étoit en état de paroître devant Dieu, car sa vie étoit parfaitement innocente. Il demandoit à son neveu, à la Pentecôte, s'il ne pourroit pas communier sans se

17. Dans notre copie, une autre main a ajouté ce qui suit, à la fin de la lettre : « J'ai écrit au Roi sur la mort de M. de Turenne. Voilà ma lettre. Vous voyez que je me sers de toutes sortes de sujets pour entretenir commerce avec notre maître. » — Voyez cette lettre au Roi dans l'édition de 1697, tome I, p. 182, et dans la *Correspondance*, tome III, p. 458.

Lettre 429. — 1. Antoine de Pas, marquis de Feuquières, auteur des *Mémoires sur la guerre*, mort à soixante-trois ans en 1711 (voyez la lettre du 2 février 1680). Il était petit-fils d'Anne Arnauld de Corbeville, cousine germaine d'Arnauld d'Andilly (voyez tome II, p. 351, note 3).

2. C'est le texte de 1734. Dans l'édition de 1754 : « son oncle. »

confesser. Il lui dit que non, et que depuis Pâques il ne pouvoit guère s'assurer de n'avoir pas offensé Dieu[3]. 1675
Il lui conta son état; il étoit à mille lieues d'un péché mortel. Il alla pourtant à confesse, pour la coutume; il disoit : « Mais faut-il dire à ce récollet comme à Monsieur de Saint-Gervais[4] ? Est-ce tout de même? » En vérité, une telle âme est bien digne du ciel; elle venoit trop droit de Dieu pour n'y pas retourner, s'étant si peu gâtée par la corruption du monde. Il aimoit tendrement le fils de M. d'Elbeuf[5]; c'est un prodige de valeur à quatorze ans. Il l'envoya l'année passée saluer Monsieur de Lorraine, qui lui dit : « Mon petit cousin, vous êtes trop heureux de voir et d'entendre tous les jours M. de Turenne; vous n'avez que lui de parent et de père : baisez les pas par où il passe, et vous faites tuer à ses pieds. » Le pauvre enfant se meurt de douleur : c'est une affliction de raison et d'enfance, à quoi l'on craint qu'il ne résiste pas. M. le comte d'Auvergne l'a pris avec lui, car il n'a rien à attendre de son père. Cavoie est affligé par les formes. Le duc de Villeroi a écrit ici des lettres dans le transport de sa douleur, qui sont d'une telle force qu'il les faut cacher. Il met au premier rang de toute la fortune, d'avoir été aimé de ce héros[6], et déclare qu'il méprise toute autre sorte d'estime après celle-là : sauve qui peut. M. de Marsillac s'est signalé en parlant de M. de Lorges comme d'un sujet digne d'une autre récompense

3. « Et que depuis Pâques apparemment il avoit offensé Dieu. » (*Édition de* 1734.)

4. C'est-à-dire comme au curé de Saint-Gervais.

5. Henri de Lorraine, depuis duc d'Elbeuf, né le 7 août 1661, fils de Charles de Lorraine duc d'Elbeuf (tome I, p. 383, note 3) et de sa seconde femme Élisabeth de la Tour de Bouillon, nièce de Turenne.

6. Dans l'édition de 1754 : « Il ne voit rien dans sa fortune au-dessus d'avoir été aimé, etc. »

1675 que celle de la dépouille de M. de Vaubrun. Jamais rien n'auroit été d'une si grande édification et d'un si bon exemple, que de l'honorer du bâton après un si grand succès.

Mme de Coulanges me mande comme vous vous consolerez aisément si elle passe l'hiver à Lyon, et comme elle est aise aussi que vous soyez dans votre château. Je lui mande en général les commissions que vous me donnez, et qui partent de la même bonté, tantôt d'empêcher l'une de se consoler, tantôt de faire que l'autre soit marquée et malade [7]; enfin la peine que j'ai à faire vos commissions. Elle nous écrit des lettres admirables, et nous parle souvent de la jolie haine qui est entre vous deux.

Le chevalier de Lorraine est allé à une abbaye qu'il a en Picardie [8]. Mme de Monaco le fut voir à Chilly; mais elle n'a pu l'empêcher de partir et d'aller plus loin. On ne trouve pas sa politique bonne, et l'on croit qu'il y sera attrapé. C'est un étrange style que de vouloir faire chasser un principal officier dont on est content : c'est à ce prix qu'il met son retour. Je crois qu'il auroit eu contentement il y a quelques années; mais les temps sont différents : *on n'est pas volage pour ne changer qu'une fois* [9]. Il n'est pas vrai que le marquis d'Effiat et Volonne

7. Nous avons déjà vu plusieurs fois la même plaisanterie. Mme de Grignan avait souhaité de voir diminuer le nombre de celles qui pouvaient lui disputer sa *dignité de beauté*. Voyez la lettre du 7 août précédent, p. 27 et 28.

8. A l'abbaye de Saint-Jean des Vignes de Soissons. L'église en a été détruite pendant la Révolution, mais il existe encore deux belles tours d'une architecture gothique estimée. Le chevalier de Lorraine avait en outre les abbayes de Saint-Benoît-sur-Loire et de Tiron. (*Note de l'édition de* 1818.) — Le nom de Mme de Monaco et huit lignes plus bas ceux d'Effiat et de Volonne sont imprimés en entier dans la seconde édition de Perrin; dans la première il n'y a que les initiales, avec des astérisques.

9. Voyez la lettre du 9 août, de Mme de Sévigné, p. 35-37.

aient rendu leurs charges; mais ils ont accompagné le chevalier jusques à Chilly, et ils auront de grands dégoûts pendant cette disgrâce. 1675

La Garde vous a mandé ce que M. de Louvois a dit à la bonne Langlée[10], et comme le Roi est content des merveilles que le chevalier de Grignan a faites. S'il y a quelque chose d'agréable dans la vie, c'est la gloire qu'il s'est acquise dans cette occasion; il n'y a pas une relation ni pas un homme qui ne parle de lui avec éloge. Sans sa cuirasse il étoit mort : il a eu plusieurs coups dans cette bienheureuse cuirasse; il n'en avoit jamais porté : Providence! Providence!

On vint éveiller Monsieur de Reims à cinq heures du matin, pour lui dire que M. de Turenne avoit été tué. Il demanda si l'armée étoit défaite; on lui dit que non : il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet coquin, fit retirer son rideau, et se rendormit. Adieu, mon enfant: que voulez-vous que je vous dise?

Je vous envoie cette relation à cinq heures du soir : je fais mon paquet toute seule; M. de Coulanges viendroit ce soir qui la voudroit copier, et je hais cela comme la mort. J'ai fait toutes vos amitiés et dit toutes vos dou-

10. Saint-Simon dit positivement (tome VI, p. 179) que Langlée (voyez tome II, p. 455, note 5) mourut « sans avoir jamais été marié. » Il fait mention d'un frère qu'il avait, « singulier ecclésiastique, » et d'une sœur, Mme de Guiscard. La bonne Langlée était sans doute sa mère. Est-ce d'elle qu'il est encore question dans la lettre du 19 janvier 1689? Voyez les *Mémoires de Mademoiselle*, tomes IV, p. 462 (1682); II, p. 288 (1653). Voici comment Saint-Simon (tome II, p. 385) parle des parents de Langlée : « Le père s'étoit enrichi, et la mère encore plus. L'un avoit acheté une charge de maréchal des logis de l'armée pour se décorer, qu'il n'avoit jamais faite; l'autre avoit été femme de chambre de la Reine mère, fort bien avec elle, intrigante qui s'étoit fait de la considération et des amis, et qui avoit produit son fils de bonne heure parmi le grand monde. »

1675 ceurs à M. de Pompone et à Mme de Vins : en vérité, elles sont très-bien reçues. Je lui dis la joie que vous aviez de n'être plus mêlée dans les sottes querelles de Provence : il en rit, et de la raison de votre sagesse. Il souhaiteroit que les Bretons s'amusassent à se haïr, plutôt qu'à se révolter. J'ai vu Mme Rouillé [11] chez elle; je la trouvai toujours aimable; je croyois être à Aix. Je voudrois fort sa fille [12], mais elle a de plus grandes idées. Adieu, ma très-chère et très-aimée. Mme de Verneuil et la maréchale de Castelnau viennent d'admirer votre portrait : on l'aime tendrement, et il n'est pas si beau que vous. C'est à M. de Grignan, que j'embrasse, à qui j'envoie la relation aussi bien qu'à vous.

---

430. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Versailles, mardi 13e août, à minuit.

Voici la nouvelle du jour. Le Roi vient de dire que le duc de Zell [1] ayant assiégé Trèves, et le maréchal de Créquy s'étant acheminé pour y aller, ce duc avoit quitté le siége, brûlé son propre camp, passé la rivière sur trois ponts, chargé en flanc et battu le maréchal de Créquy, pris son canon et son bagage, l'infanterie défaite, et la cavalerie dans un désordre effroyable. On ne savoit pas ce qu'étoit devenu le maréchal de Créquy. On croit

11. Femme de l'intendant de Provence, Rouillé de Mêlai. Voyez tome III, p. 277, note 2, et la lettre au comte de Guitaut du 18 mai 1680.

12. Pour Charles de Sévigné. Voyez la *Notice*, p. 211.

Lettre 430. — 1. Frère du duc de Hanovre (voyez plus bas, p. 61, note 6). Dans l'édition de 1734 : « le duc de Lunebourg. »

que les ennemis sont retournés à Trèves, qui est sans gouverneur; car M. de Vignori[2], allant visiter une batterie, fut renversé par son cheval dans le fossé, dont il mourut sur-le-champ. Le pauvre la Marck[3] et le chevalier de Cauvisson[4] ont été tués : on saura demain les autres. Voilà ce que Sa Majesté a dit; mais à Paris on dit et on croit savoir que c'est une vraie déroute. Toute l'infanterie a été défaite, et la cavalerie en fuite et en désordre[5]. 1675

Mercredi 14e août.

J'ai couru tout le matin pour savoir des nouvelles de la Trousse et de Sanzei : on ne dit rien de ce dernier; on dit que la Trousse est blessé, et puis d'autres disent qu'on ne sait où il est : ce qui paroît sûr, c'est qu'il n'est pas mort, puisqu'on sait le nom de tant de gens au-dessous de lui. La consternation est grande. Rien n'empêche cette armée victorieuse de joindre Montecuculi, qui a passé le Rhin à Strasbourg[6], où malgré la neutralité, on a

2. On a prétendu que M. de Vignori, gouverneur de Trèves, avoit ordre de sortir avec la plus grande partie de sa garnison, et de se joindre au maréchal de Créquy pendant le combat; mais que n'ayant pas pris la précaution de communiquer son ordre à l'officier principal qui commandoit sous lui dans Trèves, sa mort avoit dérangé toutes les mesures du maréchal de Créquy. (*Note de Perrin.*) — Nous avons suivi pour la fin de cette phrase le texte de 1754; voici la leçon de 1734 : « car M. de Vignori qui l'étoit, allant voir une batterie, son cheval l'a laissé dans un fossé, où il a été tué. »

3. Henri-Robert Échallard, comte de la Marck. Voyez tome III, p. 293, note 7, et p. 489, note 3.

4. Louis de Louet de Cauvisson, chevalier de Malte en 1642; il était frère du marquis de Cauvisson, lieutenant de Roi au gouvernement de Languedoc.

5. Sur cette déroute de Conz-Saarbruck (11 août), et l'héroïque conduite dans Trèves du maréchal de Créquy, qui fut trahi par la garnison et fait prisonnier (6 septembre), voyez l'*Histoire de Louvois* de M. Rousset, tome II, p. 174 et suivantes.

6. Cette ville se gouvernoit alors en république, et n'est soumise à

1675 reçu les troupes allemandes [7]. On ne croit pas que Monsieur le Prince puisse joindre [8] notre armée; il ne se porte pas bien : quelle conjoncture pour lui et pour sa gloire! Duras est seul à cette armée; il a mandé au Roi, en le remerciant, que son frère de Lorges méritoit bien mieux l'honneur d'être maréchal de France que lui. Les ennemis sont fiers de la mort de M. de Turenne : en voilà les effets; ils ont repris courage. On ne peut en écrire davantage; mais la consternation est grande ici : je vous le dis pour la seconde fois. Mlle de Méri est en peine de son frère, elle a raison : c'est un beau miracle, si la Trousse s'est sauvé de l'état où l'on nous l'a représenté [9]. Nous ne savons point encore la liste des morts : le nombre en est grand, puisque l'on compte sur les doigts ceux qui se sont sauvés. L'état de la maréchale de Créquy est bien affreux, et de la marquise de la Trousse, qui ne savent point du tout ce que sont devenus leurs maris.

la France que depuis le 30 septembre 1681. (*Note de Perrin.*) — Montecuculi avait passé le Rhin le 7 août.

7. « Passé le Rhin à Strasbourg, où l'on s'est déclaré pour lui. » (*Édition de* 1734.)

8. Dans l'édition de 1754, on lit *commander* au lieu de *joindre*.

9. « Restaient au centre, sous les ordres du marquis de la Trousse, les deux bataillons des gardes et le bataillon de la Couronne; ils étaient comme noyés au milieu des flots pressés et tumultueux de l'armée victorieuse. Le premier bataillon des gardes disparut sous le choc d'une masse énorme de cavalerie; ses débris se relevèrent, essayèrent de se rallier, reçurent un nouveau choc, et furent anéantis. Le second bataillon et celui de la Couronne tinrent ferme; chargés de tous côtés, mais faisant partout face à l'ennemi, perdant la moitié de leur monde, mais serrant les rangs à mesure, ils parvinrent à gagner un bois, où ils se jetèrent. Le marquis de la Trousse, moins heureux, fut fait prisonnier. » (*Histoire de Louvois*, par M. Rousset, tome II, p. 176 et suivante.)

431. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1675

A Paris, du 16e août.

Je voudrois mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne dans une oraison funèbre : vraiment votre lettre est d'une énergie et d'une beauté extraordinaire ; vous étiez dans ces bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. Ne croyez point, ma bonne, que son souvenir fût fini ici quand votre lettre est arrivée : ce fleuve qui entraîne tout, n'entraîne pas sitôt une telle mémoire ; elle est consacrée à l'immortalité, et même dans le cœur d'une infinité de gens dont les sentiments sont fixés sur ce sujet. J'étois l'autre jour chez M. de la Rochefoucauld. Monsieur le Premier[1] y vint : Mme de Lavardin, M. de Marsillac, Mme de la Fayette et moi[2]. La conversation dura deux heures sur les divines qualités de ce véritable héros : tous les yeux étoient baignés de larmes, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte est profondément gravée dans les cœurs : vous n'avez rien pardessus nous que le soulagement de soupirer tout haut et d'écrire son panégyrique. Nous remarquions une chose, c'est que ce n'est pas depuis sa mort[3] que l'on admire la grandeur de son cœur, l'étendue de ses lumières et l'élévation de son âme : tout le monde en étoit plein pendant sa vie ; et vous pouvez penser ce que fait sa perte par-

Lettre 431 (revue sur une ancienne copie). — 1. Henri de Beringhen, premier écuyer du Roi. Voyez tome II, p. 185, note 3.

2. Tel est le texte du manuscrit, et des impressions de 1725, 1726 et 1734. Perrin, dans sa seconde édition, a ainsi corrigé la phrase : « J'étois l'autre jour chez M. de la Rochefoucauld, avec Mme de Lavardin, Mme de la Fayette et M. de Marsillac. Monsieur le Premier y vint ; la conversation, etc. »

3. On lit *à sa mort*, pour *depuis sa mort*, dans les éditions de 1725 et 1726.

1675 dessus ce qu'on étoit déjà; enfin, ma bonne, ne croyez point que cette mort soit ici comme les autres. Vous faisiez trop d'honneur au comte de Guiche; mais pour l'un des deux héros de ce siècle, vous pouvez en parler tant qu'il vous plaira, sans croire que vous ayez une dose de douleur plus que les autres. Pour son âme, c'est encore un miracle qui vient de l'estime parfaite qu'on avoit pour lui; il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle ne fût pas en bon état : on ne sauroit comprendre que le mal et le péché pussent être dans son cœur. Sa conversion si sincère nous a paru comme un baptême[4]. Chacun conte l'innocence de ses mœurs, la pureté de ses intentions, son humilité, éloignée de toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il étoit plein, sans faste et sans ostentation, aimant la vertu pour elle-même, sans se soucier de l'approbation des hommes; une charité généreuse et chrétienne. Vous ai-je pas conté comme il rhabilla ce régiment anglois[5] (il lui en coûta quatorze mille francs), et resta sans argent[6]? Les Anglois ont dit à M. de Lorges qu'ils achèveroient de servir cette campagne pour le venger; mais qu'après cela ils se retireroient, ne pouvant obéir à d'autres qu'à M. de Turenne. Il y avoit de jeunes soldats qui s'impatientoient un peu dans les marais, où ils étoient dans l'eau jusqu'aux genoux; et les vieux soldats leur disoient : « Quoi! vous vous plaignez, on voit bien que vous ne connoissez pas M. de Turenne : il est plus fâché que nous quand nous sommes mal; il ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à nous tirer d'ici; il veille quand nous dormons; c'est notre père;

4. Voyez la lettre à Bussy, du 27 août 1675, p. 92.
5. Le mot *anglois* n'est que dans l'édition de 1754.
6. Voyez plus haut, lettre 426, p. 34, la note 13, extraite d'une lettre officielle.

on voit bien que vous êtes bien jeunes; » et les rassuroient ainsi. Tout ce que je vous mande est vrai; je ne me charge point des fadaises dont on croit faire plaisir aux gens éloignés : c'est abuser d'eux, et je choisis bien plus ce que je vous écris que ce que je vous dirois si vous étiez ici. Je reviens à son âme : c'est donc une chose à remarquer, nul dévot ne s'est avisé de douter que Dieu ne l'eût reçue à bras ouverts, comme une des plus belles et des meilleures qui soient jamais sorties de lui. Méditez sur cette confiance générale de son salut, et vous trouverez que c'est une espèce de miracle qui n'est que pour lui : enfin personne n'a osé douter de son repos éternel. Vous verrez dans les nouvelles les effets de cette perte. 1675

Le Roi a dit d'un certain homme[7], dont vous aimiez assez l'absence cet hiver, qu'il n'avoit ni cœur, ni esprit : rien que cela. Mme de Rohan, avec une poignée de gens, a dissipé et fait fuir les mutins qui s'étoient attroupés dans la duché de Rohan. Les troupes sont à Nantes, commandées par Fourbin; car Vins est toujours subalterne. L'ordre de Fourbin est d'obéir à M. de Chaulnes; mais comme M. de Chaulnes est dans son Fort-Louis, Fourbin avance et commande toujours. Vous entendez bien ce que c'est que ces sortes d'honneurs en idée, que l'on laisse sans action à ceux qui commandent. M. de Lavardin avoit fort demandé le commandement; il a été à la tête d'un vieux régiment[8], et prétendoit que ces honneurs lui étoient dus; mais il n'a pas eu contentement.

7. Le manuscrit porte : « à un certain homme. »

8. Du régiment de Navarre, l'un des six vieux. (*Note de Perrin.*) On appelait ainsi familièrement les six plus anciens régiments de l'armée, et *petits vieux* les six régiments suivants. Ces douze-là avaient le privilége de ne point changer de nom en changeant de colonel. Voyez l'*Histoire de Louvois* de M. Rousset, tome I, p. 222-224.

1675 On dit que nos mutins demandent pardon; je crois qu'on leur pardonnera moyennant quelques pendus. On a ôté M. Chamillart[9] qui étoit odieux à la province, et l'on a donné pour intendant de ces troupes M. de Marillac[10], qui est un fort honnête homme. Ce n'est plus ces désordres qui m'empêchent de partir, c'est autre chose que je ne veux pas quitter; je n'ai pas pu même aller à Livry, quelque envie que j'en aie; il faut prendre le temps comme il vient : on est assez aise d'être au milieu des nouvelles dans ces terribles temps.

Écoutez, je vous prie, encore un mot de M. de Turenne. Il avoit fait connoissance avec un berger qui savoit très-bien les chemins et le pays; il alloit seul avec lui, et faisoit poster ses troupes selon la connoissance que cet homme lui donnoit : il aimoit ce berger, et le trouvoit d'un sens admirable, et disoit que le général Beck[11] étoit

9. Celui qui conclut à la mort dans l'affaire de Foucquet (voyez tome I, p. 453, note 11), et qui mourut intendant de Caen cette année-là même (1675).

10. Probablement celui qui devint le beau-père du fils de Mme de la Fayette : voyez les lettres des 14 et 25 septembre 1689. — Dans l'édition de 1725, il y a *Marsillac;* dans celle de la Haye (1726), *Martillac.*

11. « De postillon, d'autres (*Turenne, par exemple*) disent de berger, Beck, devenu soldat, avoit passé par tous les grades militaires, et enfin étoit parvenu à la dignité de maréchal de camp général et de gouverneur du duché de Luxembourg. Sa fortune égaloit celle des plus riches seigneurs; son nom figuroit parmi les noms les plus illustres de l'Europe. Il excelloit surtout dans la connoissance du théâtre de la guerre et dans la science des postes. » (Désormeaux, *Histoire de Louis II, prince de Condé*, livre III.) C'était Beck qui commandait à Lens (1648); l'archiduc Léopold n'avait que le nom et les honneurs de général. Après de vains prodiges de valeur, « il fut percé de coups, baigné de sang, conduit à Arras, » et mourut peu de temps après, inconsolable de sa défaite. Voyez l'ode de Sarasin *Sur la bataille de Lens.* — On lit dans les deux éditions de Perrin : *le colonel Bec;* dans le manuscrit : *le général....* (le nom propre est omis).

venu comme cela, et qu'il croyoit que ce berger feroit sa fortune comme lui. Quand il eut fait passer ses troupes à loisir, il se trouva content, et dit à M. de Roye [12] : 1675

12. Fils d'une sœur et mari d'une nièce de Turenne : Frédéric-Charles de la Rochefoucauld, comte de Roye et comte de Roucy (son fils aîné, et sans doute son père, mort en 1680, portèrent ce dernier titre; voyez la fin de la note). Il était, comme l'auteur des *Maximes*, arrière-petit-fils de François III, comte de la Rochefoucauld, qui fut tué à la Saint-Barthélemy; mais il descendait de la deuxième femme de ce François III, Charlotte de Roye, comtesse de Roucy, sœur puînée de la première femme de Louis Ier prince de Condé. Il avait dès 1638 perdu sa mère Julienne-Catherine de la Tour, dont en 1656 il épousa la nièce Isabelle de Durfort (sœur des ducs de Duras et de Lorges : voyez tome II, p. 85, note 7, et tome III, p. 537, note 17). « Toute cette branche de la Rochefoucauld Roye étoit huguenote. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, le comte de Roye.... et sa femme se retirèrent en Danemark, où, comme il étoit lieutenant général en France, il fut fait grand maréchal et commanda toutes les troupes. C'étoit en 1683, et en 1686 il fut fait chevalier de l'Éléphant. Il étoit là très-grandement établi, et lui et la comtesse de Roye sur un grand pied de considération. » Une plaisanterie cruelle de la comtesse sur la reine de Danemark leur attira l'ordre de quitter le pays. Le comte de Roye « ne put conjurer l'orage. Il vint avec sa famille à Hambourg.... et à la révolution d'Angleterre il y passa, c'est-à-dire quelques mois devant. Le roi Jacques, qui y étoit encore, le fit comte de Lifford et pair d'Irlande, dont un fils qui l'avoit suivi prit le nom.... Le comte de Roye étoit donc à Londres avec un fils et deux filles, et le comte de Feversham, frère de sa femme, chevalier de la Jarretière et capitaine des gardes du corps. A la révolution, ils ne se mêlèrent de rien; et il a passé dix-huit ans en Angleterre sans charge et sans service, et mourut aux eaux de Bath en 1690. Ses autres enfants étoient demeurés en France; on les avoit mis dans le service après leur avoir fait faire abjuration, et les autres dans des colléges ou dans des couvents. Le Roi leur donna des pensions, et M. de la Rochefoucauld avec MM. de Duras et de Lorges leur servirent de pères. » La comtesse de Roye, qui « étoit très-opiniâtre huguenote et avoit empêché la conversion de son mari, » mourut fort âgée en Angleterre au milieu de janvier 1715. Voyez les *Mémoires de Saint-Simon*, tomes I, p. 419-421, et XII, p. 12. — Dans le manuscrit, on lit : « M. de Roix ; » dans l'édition de 1725 : « M. de Roncy ; » dans celles de 1726 : « M. de Roucy. »

1675 « Tout de bon, il me semble que cela n'est pas trop mal; je crois que M. de Montecuculi trouveroit assez bien ce que l'on vient de faire. » Il est vrai que c'étoit un chef-d'œuvre d'habileté. Mme de Villars a vu encore une relation depuis le jour du combat : on lui dit que dans le passage du Rhin le chevalier de Grignan fit encore des merveilles de valeur et de prudence : il est impossible de s'être plus distingué qu'il a fait. Dieu le conserve! car le courage de M. de Turenne est passé à nos ennemis : ils ne trouvent plus rien d'impossible depuis la défaite du maréchal de Créquy.

M. de la Feuillade a pris la poste, et s'en est venu droit à Versailles, où il surprit le Roi; il lui dit : « Sire, les uns font venir leurs femmes (c'est Rochefort), les autres les viennent voir : pour moi, je viens voir une heure Votre Majesté, et la remercier mille et mille fois; je ne verrai que Votre Majesté, car ce n'est qu'à elle que je dois tout. » Il causa assez longtemps, et puis prit congé, et dit : « Sire, je m'en vais, je vous supplie de faire mes compliments à la Reine, à Monsieur le Dauphin, à ma femme et à mes enfants, » et s'en alla remonter à cheval, et en effet n'a vu âme vivante. Cette petite équipée a fort plu au Roi; il a raconté en riant comme il étoit chargé de compliments. Il n'y a qu'à être heureux, tout réussit. Je finis, au pied de la lettre entièrement à vous. J'embrasse le Comte.

Nous allons songer à votre tapis de pied [13].

13. Ces mots, dans le manuscrit, qui seul les donne, viennent après ceux-ci, qui terminent un alinéa de la p. 53 : « les effets de cette perte. » Mme de Sévigné les avait sans doute écrits, après avoir achevé sa lettre, à une place quelconque de son papier, demeurée blanche. — Trois lignes plus haut, après le mot *compliments*, le chevalier de Perrin, dans son édition de 1754, a ajouté : « de M. de la Feuillade. »

Vendredi au soir, 16e août. 1675

Enfin M. de la Trousse est trouvé; admirez son bonheur dans toute cette affaire. Après avoir fait des merveilles à la tête de ce bataillon, il est enveloppé de deux escadrons, et si bien enveloppé, qu'on ne sait ce que tout cela est devenu : tout d'un coup il se trouve qu'il est prisonnier; de qui? du marquis de Grana, qu'il a vu pendant six mois à Cologne[14], et qui l'aime extrêmement[15]. Il a aussi une jolie petite blessure, et pourra fort bien faire ses vendanges à la Trousse; car il viendra très-assurément sur sa parole; et pour mieux dire, il sera reçu très-agréablement à la cour. Je n'ai jamais vu tant de soins et tant d'amitiés que tous ses amis lui en ont témoigné : je le plains d'avoir tant de remerciements à faire; mais n'est-il pas vrai que si on avoit fait exprès une destinée, on n'auroit pas imaginé autre chose que ce qui lui est arrivé?

Pour le bon Sanzei, nous n'en avons aucune nouvelle : cela n'est guère bon. Le maréchal de Créquy est à Trèves, à ce que l'on dit : ses gens l'ont vu passer, lui quatrième, dans un petit bateau :

On parle d'eaux, de Tibre, et l'on se tait du reste[16].

Sa femme est folle de douleur, et n'a pas reçu un mot de lui. Je crois qu'il est noyé ou tué par les paysans en allant à Trèves; enfin je trouve que tout va mal, hormis la Trousse. Monsieur le Prince s'achemine vers l'Alle-

14. Où il était sans doute envoyé de l'Empereur; il le fut auprès du prince d'Orange en 1675.

15. Dans l'édition de 1754 : « et qui s'étoit lié d'amitié avec lui : vous pouvez penser comme il sera traité. Il a aussi, etc. »

16. Vers de Corneille (*Cinna*, acte IV, scène IV), déjà cité plusieurs fois.

1675 magne; Monsieur le Duc y est déjà [17]. M. de la Feuillade est allé ramasser les débris de l'armée du maréchal de Créquy, pour se joindre à Monsieur le Prince. Il ne faut point faire d'almanachs; mais si les ennemis ont pris Haguenau, comme on l'a dit, la carte nous apprend que cela n'est pas bon [18]. Si vous trouvez que vous n'ayez pas assez de nouvelles présentement, vous êtes, en vérité, ma fille, bien difficile à contenter : je crois même que de longtemps vous ne manquerez de grands événements. On nous dit ici que votre armée de Messine s'est embarquée tout doucement, et s'en revient en Provence [19].

Si le Coadjuteur avoit pris dans sa harangue le style ordinaire des louanges, il ne seroit pas aujourd'hui fort à propos. Il passe sur l'affaire présente avec une adresse et un esprit admirable; il vous mandera le tour qu'il donne à ce petit inconvénient; pourvu qu'il sache recoudre ce

17. La *Gazette* (p. 658) annonce que le duc d'Enghien arriva à l'armée le 17 août, et le prince de Condé le 19.

18. Ce fut seulement le 18 août que Montecuculi se détermina au siége de Haguenau, « qu'il alla investir le lendemain, et qu'il fit battre le 20 et le 21, dit la *Gazette* (p. 646), avec trente-deux pièces de canon; » mais dans la nuit du 21 au 22, ayant appris que le prince de Condé venait l'attaquer avec toutes ses troupes, il se hâta de lever le siége.

19. « Nous avons eu avis de plusieurs endroits de Sicile que le duc de Vivonne, après avoir bien pourvu à la sûreté de Messine et de tous les forts, par de bonnes garnisons, étoit parti avec vingt galères, autant de vaisseaux de guerre et un grand nombre de navires de charge, ayant laissé le reste de la flotte dans le port.... On avoit appris que le duc de Vivonne avoit résolu de faire une descente dans le royaume de Naples.... On ajoute que les vaisseaux de charge françois, ayant été écartés bien avant, s'étoient séparés de l'armée pour aller en Provence, afin d'y prendre les munitions de guerre et de bouche qu'on y a préparées. » (*Gazette du 24 août*, sous la rubrique de Gênes, 7 août.)

morceau bien juste dans sa pièce, ce sera le plus beau et le plus galant[20]. 1675

Que dit le Comte de toutes nos nouvelles? C'est à lui que j'adresse la parole pour me réjouir des merveilles du chevalier. Saint-Hérem a perdu deux de ses neveux en huit jours; l'aîné étoit à la tête du régiment Royal-cavalerie ; je l'avois voulu demander pour mon fils; mais Mme de Montrevel[21] le demande avec la même fureur qu'elle demandoit un mari : le moyen de le lui refuser? Adieu, ma très-chère et très-aimable.

On dit que la Marck n'est point mort : je plains sa femme et peut-être sa maîtresse.

---

432. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 19e août.

Je commence cette lettre, ma bonne, mais je ne la finirai pas sans vous dire beaucoup d'autres choses. Je ballotte présentement, et vous veux conter des choses si raisonnables que le Roi a dites, que c'est un plaisir de les entendre. Il a fort bien compris la perte de M. de Turenne;

20. Dans l'édition de 1754, ce paragraphe commence et finit autrement : « Le Coadjuteur avoit pris.... mais aujourd'hui cela seroit hors de propos.... et pourvu que ce morceau soit recousu bien juste, ce sera le plus beau et le plus galant de son discours. » — C'est le 17 août que le Coadjuteur harangua le Roi au nom de l'assemblée du clergé; il avait communiqué son discours à Mme de Sévigné avant de le prononcer. Voyez la note 16 de la lettre suivante, p. 65.

21. Voyez tome III, p. 461, note 1, et plus loin la lettre du 4 septembre 1675, p. 113.

1675 et quand il rêve et rentre en lui-même, il la prend pour la cause de ce dernier malheur[1]. Un courtisan vouloit lui faire croire que ce n'étoit rien que ce qu'on avoit perdu; il répondit qu'il haïssoit ces manières, et qu'en un mot c'étoit une défaite complète. On voulut excuser le maréchal de Créquy; il convint que c'étoit un très-brave homme; « mais ce qui est désagréable, dit-il, c'est que mes troupes ont été battues par des gens qui n'ont jamais joué qu'à la bassette. » Il est vrai que ce duc de Zell est jeune et joueur; mais voilà un joli coup d'essai. Un autre courtisan voulut dire : « Mais pourquoi le maréchal de Créquy donnoit-il la bataille? » Le Roi répondit, et se souvint d'un vieux conte du duc de Weimar[2], qu'il appliqua très-bien. Ce Weimar étoit en France, et un[3] vieux Parabère[4], cordon bleu, lui demanda, en parlant de la dernière bataille qu'il avoit perdue : « Monsieur, pourquoi la donniez-vous? — Monsieur, lui répondit ce duc de Weimar, c'est que je croyois la gagner; » et puis se tourna : « Qui est ce sot cordon bleu-là? » Toute cette application est extrêmement plaisante. M. de Lorraine[5]

Lettre 432 (revue sur une ancienne copie). — 1. Voyez ci-dessus, p. 48, le commencement de la lettre du 13 août, et, plus bas, p. 112, celle du 4 septembre suivant.

2. Bernard de Saxe-Weimar, l'un des plus grands capitaines du commencement du dix-septième siècle, mort le 18 juillet 1639, à l'âge de trente-neuf ans. Il vint à Paris en 1636 et en 1637.

3. Tel est le texte du manuscrit et de la seconde édition de Perrin (1754). Dans la première (1734), le chevalier avait ainsi allongé la phrase : « Ce Weimar, après la mort du grand Gustave, commandoit les Suédois alliés de la France; un vieux Parabère, etc. »

4. Henri de Baudean, comte de Parabère, gouverneur du Poitou; il mourut le 11 août 1653. (*Note de l'édition de* 1818.) Voyez la lettre (de Bussy) du 1er septembre suivant. — Dans le manuscrit, il y a *Parabelle*, au lieu de *Parabère*.

5. Charles IV, qui mourut cinq semaines après la victoire de son lieutenant à Conz-Saarbruck (le 17 septembre 1675).

n'avoit pas voulu obéir à ce jeune duc de Zell[6], qui est 1675

6. Ce duc avait cinquante et un ans, mais pouvait bien paraître jeune à un vieux chef d'armée comme Charles IV, qui, né quelques mois avant Bernard de Weimar, son ancien adversaire, venait d'entrer dans sa soixante-douzième année. — Georges-Guillaume et Jean-Frédéric de Brunswick Lunebourg Zell étaient devenus en 1665, à la mort de leur frère aîné Christian-Louis, le premier duc de Zell, le second duc d'Hanovre. Un troisième frère, Ernest-Auguste, alors évêque d'Osnabruck (depuis 1662), recueillit en 1679 la succession d'Hanovre, s'assura en 1692 celle du duché de Zell, et obtint de l'Empereur la dignité électorale : ce futur électeur d'Hanovre se trouva, ainsi que son jeune fils Georges-Louis (âgé alors de quinze ans, roi d'Angleterre en 1714), au combat de Conz-Saarbruck. — Georges-Guillaume duc de Zell avait épousé une Française. « Elle étoit fille d'Alexandre Desmiers, seigneur d'Olbreuse, gentilhomme de Poitou, protestant, qui.... passa en Allemagne et s'établit en Brandebourg, où sa fille, belle et sage, fut fille d'honneur de l'Électrice, veuve de Christian-Louis duc de Zell.... Georges-Guillaume, frère du premier mari de cette électrice, duc de Zell par la mort de son frère aîné, devint amoureux de cette fille d'honneur de l'Électrice, et l'épousa. Dans la suite il obtint de l'Empereur de la faire princesse de l'Empire pour couvrir l'inégalité de ce mariage, et que leurs enfants.... pussent succéder. Il mourut en août 1705, à quatre-vingt-un ans, elle en février 1722, ne laissant qu'une fille mariée (1682) à son cousin germain Georges-Louis.... successeur de la reine Anne à la couronne d'Angleterre, dont le fils y règne aujourd'hui, et que son mari, jaloux d'elle, longtemps avant d'être roi d'Angleterre, tint enfermée le reste de ses jours, après avoir fait jeter dans un four ardent le comte de Kœnigsmarck. — Jean-Frédéric, frère cadet de Christian-Louis.... et de Georges-Guillaume, avoit usurpé le duché de Zell sur Georges-Guillaume, mari.... d'Éléonore Desmiers.... Georges-Guillaume conquit et garda le duché de Zell, et Jean-Frédéric demeura duc d'Hanovre. Il (*ce duc d'Hanovre*) se fit catholique en 1657 et mourut en 1679. Il avoit épousé en 1667 Bénédicte-Henriette-Philippine (*fille de la Palatine : voyez tome II, p.* 393, *note* 3).... Ainsi cette Éléonore Desmiers Olbreuse étoit belle-sœur de la duchesse d'Hanovre ou de Brunswick, que nous avons vu mourir à Paris, au Luxembourg, il n'y a pas longtemps, et belle-mère du second électeur d'Hanovre, premier roi d'Angleterre de sa maison, et grand'mère du roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre d'aujourd'hui. Malgré l'inégalité de son mariage qui se pardonne si peu en Allemagne, malgré les malheurs de sa fille, sa vertu et sa conduite la firent aimer et respecter de toute

1675 frère du duc de Hanovre[7]; et ce duc de Zell, qui avoit là toutes ses troupes, avoit voulu les commander; tout a bien été pour eux. On ne sait encore rien du maréchal de Créquy depuis le petit bateau[8]; pour moi, je le crois mort.

On ne pense plus au chevalier de Lorraine; il est à son abbaye : voici un méchant temps pour les médiocres nouvelles. J'ai envoyé toutes vos lettres. Je parlerai à M. de Pompone pour le *monseigneur*[9]. En attendant, je crois que M. de Vivonne a son passe-port sans conséquence; et, comme il est sûr que vous ne devez pas le fâcher[10], je lui écrirois un billet, et y ficherois un *monseigneur* en faveur de son nom. Pour les autres, il faut chicaner comme Beuvron et Lavardin : ils font écrire leurs sœurs, leurs mères; ils ont cette conduite, je la sais, et ils évitent la décision. On croit que d'Ambres[11]

la maison de Brunswick et du roi d'Angleterre, son gendre, et considérer dans toute l'Allemagne. » (Saint-Simon, tome XIX, p. 309, 310; seulement nous nous sommes conformé à Moréri pour les prénoms, fort brouillés dans le texte des *Mémoires*.)

7. Dans le manuscrit : « du duc d'*Hanouwre*. »

8. Voyez la lettre précédente, p. 57.

9. Il y eut une dispute en ce temps-là pour savoir si on devoit aux maréchaux de France le *monseigneur* en écrivant. (*Note de Perrin*.) Cette discussion se renouvela en l'année 1681. Voyez la lettre de Bussy du 6 mai 1681, la réponse de Mme de Sévigné, du 26 mai, et quelques-unes des lettres qui viennent après. — On peut voir dans les *OEuvres de Balzac* (édit. de 1665, in-folio, tome II, p. 605, 606 et 607), deux curieux passages sur l'emploi du *monseigneur* en France.

10. Dans les éditions de 1734 et 1754 : « que vous ne devez pas vouloir le fâcher. » Un peu plus loin Perrin a remplacé *y ficherois* par *j'y glisserois ;* et après *j'écrirois*, il a mis, dans sa seconde édition seulement, *à votre place*.

11. Le marquis d'Ambres était lieutenant général au gouvernement de la haute Guienne, dont le maréchal d'Albret était gouverneur. Voyez p. 94 et 95, la fin de la lettre du 27 août suivant, et tome II, p. 104, note 4.

perdra cette contestation contre le maréchal d'Albret, et que la règle sera générale. C'est le Roi qui doit dans peu de jours prononcer sur cette affaire. 1675

Je passe droit au cuisinier. Voilà une terrible chose que le vôtre s'en soit allé avec l'officier. En vérité je ne me mêlerai point de vous en envoyer, à moins que ce fût une perle, si orientale, que l'on fût assuré de n'en avoir aucun reproche. Mais voici ce qui arrive. J'ai mon cuisinier qui est tellement au-dessus de mon mérite que franchement il me fait pitié. L'idée d'avoir été à moi le gâtera peut-être auprès de vous. Vous vous souvenez encore de celui qui vouloit se retirer, et qui craignoit le feu, qui me vouloit servir; mais pour vous remettre, songez que celui-ci a appris son métier avec maître Claude, que vous approuvez. Il a été dans des bonnes maisons, et le premier président de Grenoble[12], à qui je l'ai ôté par maître Claude, n'est pas consolable de ne l'avoir plus. Je l'ai donné à M. de la Garde, pour deux cent cinquante livres de gages, sans profits. Vous le verrez à Grignan, vous le ferez travailler, vous verrez s'il vous est agréable, et vous ordonnerez. Il vous demeurera, si vous vous accommodez de lui, et s'il s'accommode de vous, car ce sont deux; sinon il reviendra avec la Garde, et comme il n'envisage que lui, vous n'êtes chargée de rien. Pour moi je pleure de le quitter; il nous fait des ragoûts d'aloyau et de concombres que nous préférons à tout. Il a un goût droit qui me plaît. Voilà tout ce que je puis dire sur ce beau chapitre.

Lundi au soir.

J'ai causé une heure avec M. de Pompone et Mme de Vins; nous avons un peu battu la Provence, après plu-

12. Le premier président du parlement de Grenoble était en ce temps-là Denis le Goux de la Berchère.

1675 sieurs autres choses qui font les conversations du temps; il dit que si on lui laisse nommer le procureur du pays, M. de Saint-Andiol[13] le sera assurément. Il ne voit rien dans le galimatias de Monsieur de Marseille qui ne l'oblige à décider M. de Péruis, qui de son côté ne demande pas mieux. Il a paru à M. de Pompone tout plein de raison et d'estime pour M. et Mme de Grignan. Après cela j'ai parlé du *monseigneur*. « Ah! mon Dieu, Madame, m'a dit M. de Pompone, au nom de Dieu! que M. de Grignan se garde bien du *monsieur* : il feroit mal sa cour; le Roi s'en est expliqué sur le sujet du marquis d'Ambres; il sera tondu. Ce maréchal de Gramont conte en son langage que le comte de Guiche[14] n'étoit pas un misérable, sans naissance, sans dignité, et que jamais il n'a marchandé le *monseigneur* à aucun maréchal de France : je vous prie que M. de Grignan suive sur cela mon conseil. » Voilà ses mêmes paroles que je vous écris tout chaudement : ne le marchandez donc pas à M. de Vivonne; vous pouvez ne point écrire aux autres; mais si vous écrivez, il n'y faut pas balancer. C'est depuis quatre jours que le Roi s'est expliqué là-dessus, et que les prônes du maréchal de Gramont ont soutenu l'affaire. Mme de Vins m'a priée de vous bien assurer de son amitié, et de l'estime très-particulière et très-unique qu'elle a pour vous, car elle ne se charge pas d'admirer beaucoup de gens. Mmes de Villars et de Saint-Géran sont arrivées peu après notre conversation. Cette dernière a parlé au Roi, pour demander le gouvernement qu'avoit Vaubrun[15], pour son mari. Elle trembloit si fort, qu'elle ne

13. Voyez tome II, p. 116, note 13 : c'est à la lettre du 9 (non du 6) décembre 1676 qu'un renvoi devait être fait.

14. Fils aîné du maréchal de Gramont. — Voyez p. 80, la lettre du 22 août suivant.

15. Celui de Philippeville : voyez la lettre du 11 septembre sui-

pouvoit prononcer; mais sur la fin il n'y avoit plus que pour elle : je ne crois pas qu'elle obtienne rien. 1675

Monsieur le Coadjuteur a fait la plus belle harangue et la mieux prononcée qu'il est possible[16] : il passa cet endroit, qui avoit été fait et rappliqué après coup, avec une grâce et une habileté nompareille; c'est ce qui a le plus touché tous les courtisans. C'est une chose si nouvelle que de varier la phrase, qu'il a pris l'occasion que Voiture souhaitoit pour écrire moins ennuyeusement à Monsieur le Prince[17], et s'en est aussi bien servi qu'il auroit fait. Le Roi a fort loué cette action, et dit à Monsieur le Dauphin : « Combien voudriez-vous qu'il vous en eût coûté, et parler aussi bien que Monsieur le Coadjuteur[18]? » M. de Montausier

vant. — La *Gazette* (p. 689) nous apprend que le gouvernement de Philippeville fut donné le mois suivant au sieur de Madaillan, qui était lieutenant de Roi de cette place.

16. La harangue ou *Remontrance* du coadjuteur d'Arles nous a été conservée dans les *Procès-verbaux de l'assemblée du clergé de* 1675. Voici l'endroit relatif à la défaite de Conz-Saarbruck, dont veut parler ici Mme de Sévigné : « Que pourriez-vous lui refuser (à Dieu) après toutes les prospérités dont il a comblé Votre Majesté? Quel succès n'a-t-il pas donné à vos armes animées de votre présence? Il semble que vos ennemis ne se sont multipliés que pour multiplier vos trophées. Toutes vos campagnes ont été marquées par la prise de quelque ville considérable ou de quelque province; et vous nous avez si fort accoutumés à ne voir dans l'histoire de votre règne que victoire sur victoire, conquête sur conquête, que nous ayant fait oublier que les armes sont journalières, il nous paroît aujourd'hui extraordinaire qu'elles nous puissent être contraires même une seule fois. »

17. Voiture dit au duc d'Enghien dans la lettre qu'il lui écrit sur la prise de Dunkerque (édit. de 1672, p. 357) : « S'il vous plaisoit vous laisser battre quelquefois ou lever seulement le siége de devant quelque place, nous pourrions (*nous autres beaux esprits*) nous sauver par la diversité, et nous trouverions quelque chose de beau à vous dire sur l'inconstance de la fortune et sur l'honneur qu'il y a à souffrir courageusement ses disgrâces. »

18. « Le coadjuteur d'Arles a harangué le Roi, à la tête d'une dé-

1675 prit la parole, et dit : « Sire, nous n'en sommes pas là; c'est assez que nous apprenons à bien répondre. » Les ministres et tout le monde ont trouvé un agrément et un air de noblesse dans son discours qui donna une véritable admiration. J'ai bien à remercier les Grignans de tout l'honneur qu'ils me font, et des compliments que j'ai reçus depuis peu, et du côté d'Allemagne, et de celui de Versailles : je voudrois bien que l'aîné eût quelque grâce de la cour pour m'en faire avoir de Provence[19].

M. de la Trousse a écrit à sa femme : il est prisonnier de son ami le marquis de Grana, et se porte très-bien, sans aucune blessure : jamais un homme n'a été si heureux; cette affaire n'a été que pour sa gloire. Il mande qu'on le vient d'assurer que M. de Sanzei a été tué; je le croirois bien, car outre qu'on n'a point de ses nouvelles, c'est que c'étoit un vrai homme à payer de sa personne, voyant que son régiment faisoit mal : nous en saurons de plus sûres nouvelles.

Je ne vous parle plus de vos Bellièvres, ni du Mirepoix. Si je vais en Bretagne, ce sera dans le temps des vacances, et des premières chicanes, où je serois inutile, car aussitôt qu'il sera temps d'agir, je n'y perdrai pas un seul moment. Nous allons plaider pour avoir la ratification, et pour faire juger la question entre M. de Mirepoix et Mme du Puy-du-Fou. N'ayez aucun soin de cette affaire; c'est la mienne et plus que la mienne. Nous avons toujours un bon acte de la Puy-du-Fou, et une transaction qui rend le Mirepoix infâme : nous nous tirerons de leurs

putation du clergé de France; et Sa Majesté témoigna publiquement qu'Elle l'avoit écouté avec toute la satisfaction possible. » (*Gazette du 24 août.*)

19. C'est le texte du manuscrit. Dans l'édition de 1734 : « pour m'en faire avoir aussi de Provence; » dans celle de 1754 : « pour me faire avoir aussi des compliments du côté de Provence. »

mains avec un peu de temps. La Puy-du-Fou ne fait pas ce qu'elle pourroit faire; si elle donnoit à M. de Grignan les dix mille écus, en cas que la ratification manque, elle le hâteroit bien d'aller [20], mais elle *bobillonne* et pleure et ne résout rien. Le Bellièvre a enfin abandonné tout son bien à ses créanciers : la démission en fut signée avant-hier. C'est un étonnement général; c'est une banqueroute; car ils n'ont pas à cent mille écus près de quoi tout payer. Ils ne sentoient pas du tout qu'ils fussent ruinés. La sœur est habile comme le frère. Ils vont déloger à la Saint-Remi [21]. Quelle honte! Ils ne la sentent pas. Mirepoix fait l'étonné et dit qu'il ne savoit rien. Il a menti, il le savoit mieux qu'eux; mais c'est le prétexte. 1675

Nous faisons chercher un tapis de revente [22], car s'il le faut acheter chez le marchand, il vous coûtera avec la frange d'or et d'argent plus de quatre cents francs. Les velours de Lyon sont moins chers; songez-y pendant que vous êtes à Grignan : si je n'étois ici, la d'Escars vous pourroit toujours obéir.

Je n'ai encore rien décidé pour mon départ; cela dépend d'une conférence chez M. de l'Hommeau, où nous raisonnerons beaucoup. Le corps du héros n'est point porté à Turenne, comme on me l'avoit dit : on l'apporte à Saint-Denis, au pied de la sépulture des Bourbons; on destine une chapelle pour les tirer du trou où ils sont, et c'est M. de Turenne qui y entre le premier. Pour moi, je m'étois tant tourmentée de cette place, que ne pouvant comprendre qui peut avoir donné ce conseil, je crois que c'est moi. Il y a déjà quatre capitaines aux pieds

20. C'est-à-dire : elle hâteroit bien le Mirepoix d'aller.

21. Le 1er octobre.

22. « On dit un lit de revente, une tapisserie de revente, etc., pour dire un lit, une tapisserie qui a déjà servi. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.)

1675 de leurs maîtres[23], et s'il n'y en avoit point, il me semble que celui-ci devroit être le premier. Partout où passe cette illustre bière, ce sont des pleurs et des cris, des presses, des processions, qui ont obligé à marcher et arriver de nuit : ce sera une douleur grande s'il passe par Paris.

On me vient de dire de très-bon lieu que les courtisans, croyant faire leur cour en perfection, disoient au Roi qu'il entroit à tout moment à Thionville et à Metz des escadrons et même des bataillons tout entiers, et que l'on n'avoit quasi rien perdu. Le Roi, comme un galant homme, sentant la fadeur de ce discours, et voyant donc rentrer tant de troupes : « Mais, dit-il, en voilà plus que je n'en avois. » Le maréchal de Gramont, plus habile que les autres, se jette dans cette pensée : « Oui, Sire, c'est qu'ils ont fait des petits. » Voilà de ces bagatelles que je trouve plaisantes, et qui sont vraies.

Voilà votre officier qui entre et qui me conte comme le cuisinier s'en revient aussi. Un postillon est arrivé, et l'on dit que les laquais suivront. Il conte bien des choses qui assurément empêcheront qu'aucun officier ne veuille jamais aller en Provence. Il a conté aussi des choses terribles de la nourrice, qui s'est évanouie, parce qu'on a dit qu'elle avoit du mal; et dit qu'elle s'est dépouillée devant vous pour vous faire voir le contraire. La haine paroît vive contre le maître d'hôtel, qui fait mourir, à ce qu'il dit, de faim tous les gens pendant que lui et ses amis font très-bonne chère. Vous croyez bien que pour

23. Charles Martel, père du roi Pépin ; Hugues le Grand, père de Hugues Capet; Bertrand Duguesclin, et Louis Sancerre, connétable sous Charles VI. Voyez le procès-verbal d'exhumation, imprimé à la suite du *Génie du Christianisme*. (*Note de l'édition de* 1818.) — Sur l'enterrement de Turenne à Saint-Denis, voyez plus loin, p. 99, 105 et 106.

moi je crois qu'il y a des réponses à toutes ces plaintes, et qu'ils sont peut-être des fripons; mais comme on ne sait point les réponses de Grignan, vous comprenez bien la réputation que cela donne à votre maison, et le déplaisir qu'aura l'officier de Monsieur le Cardinal de ce que son parent aura si mal réussi. Mandez-moi quelques-unes des raisons qu'on a eues de chasser ce garçon; quelquefois dans vos châteaux les vérités y[24] sont aussi étouffées qu'à la cour. 1675

Il est venu un courrier qui a vu M. le maréchal de Créquy à Trèves. Nous sommes fort en peine de M. de Sanzei; nous n'avons point de ses nouvelles que de traverse : les uns disent qu'il est prisonnier; d'autres, qu'il a été tué; d'autres, qu'il est à Trèves avec le maréchal de Créquy : tout cela ne vaut rien du tout. On tient Trèves assiégée. Le Roi dit à Monsieur le Premier qu'il étoit bien aise que son fils fût en sûreté. Il lui dit : « Sire, j'aimerois mieux qu'il fût prisonnier ou blessé; cette grande sûreté ne me contente pas. » Le Roi l'assura qu'il avoit fort bien fait. On parle encore du voyage de Fontainebleau. Je n'ai pas encore pardonné à ce beau lieu[25]; je n'y puis penser sans émotion et sans tristesse : il me faut vous y aller recevoir pour me remettre bien avec lui.

Madame de Toscane est abîmée dans son Montmartre et dans ses Guisardes[26]. Elle a témoigné à toutes les dames qu'après les premières visites elle n'en souhaitoit plus, et a commencé ce discours par Mme de Rarai. On

24. Nous reproduisons ce pléonasme d'après le manuscrit, d'où nous tirons ce morceau inédit.

25. Dans les deux éditions de Perrin : « à ce beau lieu où nous nous séparâmes. » — Quatre lignes plus haut, on lit dans l'édition de 1754 : « Monsieur le Premier lui dit, » au lieu de : « Il lui dit, » qui est dans le manuscrit et dans l'édition de 1734.

26. Voyez tome III, p. 481, note 5, et p. 503, note 5.

1675 trouve cette dureté grande : il est vrai qu'elle ressemble assez à la Diane d'Arles; mais je ne trouve pas qu'elle puisse espérer d'être égayée, à la vie qu'elle fait.

M. le cardinal de Bouillon est venu ici tantôt : il est touché de votre lettre, et persuadé de vos sentiments; il a toujours les larmes aux yeux : je lui ai parlé de vos douleurs; il m'a priée de lui montrer ce que vous m'en mandez; je le ferai, et rien ne vous fera plus d'honneur. Je lui montrerai aussi une lettre du chevalier[27], qu'on ne peut pas lire sans pleurer. J'ai eu bien du monde aujourd'hui; je me porte très-bien de ma petite médecine; toutes mes amies m'ont gardée : votre portrait a servi à la conversation; il devient chef-d'œuvre à vue d'œil; je crois que c'est parce que Mignard n'en veut plus faire.

Adieu, ma très-chère et très-aimable enfant; que ne vous dirois-je point de ma tendresse pour vous, si je voulois me lâcher la bride? Croyez, ma fille, en un seul mot, que vous ne pouvez jamais être plus parfaitement aimée, ni plus véritablement estimée, que vous l'êtes de moi; car il y a de tout dans l'amitié que j'ai pour vous : mille raisons confirment mes sentiments. Je n'avois pas dessein d'en tant dire, mais on ne peut pas toujours s'en empêcher, en vérité. J'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur. Va-t-il pas toujours à la chasse? n'est-ce pas toujours la même vie que je connois? Parlez-moi de nos petits enfants; Pauline est-elle belle? Le *pichon* n'est-il point encore tombé? La mienne[28] se souvient-elle de moi? Mon Dieu! que je voudrois bien vous embrasser! Si vous trouvez mille fautes dans cette lettre, excusez-les; car le moyen de la relire?

27. Du chevalier de Grignan. — 28. Marie-Blanche.

433. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1675

A Livry, mercredi 21e août.

En vérité, ma bonne, vous devriez bien être ici avec moi; j'y suis venue ce matin toute seule, fatiguée et lasse de Paris, jusqu'au point de n'y pouvoir durer. Notre abbé est demeuré pour quelques affaires; pour moi, qui n'en ai point jusqu'à samedi, me voilà. Je prendrai demain ma troisième petite médecine en paix et en repos; je marcherai beaucoup : je m'imagine que j'en ai besoin. Je penserai extrêmement à vous, pour ne pas dire continuellement : il n'y a ni lieu ni place qui ne me fasse souvenir que nous y étions ensemble il y a un an. Quelle différence! Il m'est doux de penser à vous; mais l'absence jette une certaine amertume qui serre le cœur : ce sera pour ce soir la noirceur des pensées. Je me fais un plaisir de vous entretenir dans ce petit cabinet que vous connoissez; rien ne m'interrompt.

J'ai laissé M. de Coulanges bien en peine de M. de Sanzei[1]. Pour M. de la Trousse, depuis mes chers romans, je n'ai rien vu de si parfaitement heureux que lui. N'avez-vous point vu un prince qui se bat jusqu'à l'extrémité? un autre s'avance pour voir qui peut faire une si grande résistance : il voit l'inégalité du combat; il en est honteux; il écarte ses gens; il demande pardon à ce vaillant homme, qui lui rend son épée, à cause de son honnêteté, car sans lui il ne l'eût jamais rendue; il le fait son prisonnier; il le reconnoît pour un de ses amis, du temps qu'ils étoient

Lettre 433 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. M. de Coulanges étoit beau-frère de M. de Sanzei, et cousin germain de M. de la Trousse. (*Note de Perrin.*) — Dans l'édition de la Haye, les derniers mots de la phrase (*M. de Sanzei*) se sont changés en *votre santé*.

1675 tous deux à la cour d'Auguste; il traite son prisonnier comme son propre frère; il le loue de son extrême valeur; mais il me semble que le prisonnier soupire; je ne sais s'il n'est point amoureux : je crois qu'on lui permettra de revenir sur sa parole; je ne vois pas bien où la princesse l'attend, et voilà toute l'histoire[2].

Quand je vous mande de certaines choses de Versailles, je les apprends ou de Monsieur le Premier, que je vois assez souvent, et chez lui, et chez moi, et chez Mmes de Lavardin ou de la Fayette, ou de Monsieur le grand maître, ou du fils de M. de la Rochefoucauld : ces auteurs-là ne sont pas méchants; ils ne veulent jamais être cités pour les moindres bagatelles. Il y a des gens bavards dont je ne prends jamais les nouvelles. Voulez-vous savoir ce que les valets de chambre ont écrit[3]? Vous savez comme en un certain lieu on aime les lettres ridicules. L'un fait un inventaire de ce qu'il a perdu : son étui, sa tasse, son buffle, son caudebec[4]. « C'étoit, dit-il, un désordre du diable[5]; ma foi, si j'avois été général, cela ne seroit pas arrivé. » Un autre dit : « Nous avons été joliment téméraires : nous n'étions que sept mille hommes, nous en avons attaqué vingt-six[6]; aussi faut voir comme nous

2. C'est sans doute une allusion à un épisode d'un des derniers volumes de la *Cléopatre* (Xe partie, livre IV). Volusius, perfidement attaqué, non loin d'Alexandrie, et près de succomber sous le nombre, est tout à coup sauvé par Coriolan, prince de Mauritanie, qu'il avait connu à Rome. Si c'est là l'endroit, comme cela paraît bien vraisemblable, que Mme de Sévigné a en vue, elle a un peu modifié les circonstances du récit pour le bien faire cadrer avec l'aventure de son cousin de la Trousse.

3. C'est après la malheureuse affaire de M. le maréchal de Créquy à Trèves. (*Note des éditions de* 1726.)

4. « Sorte de chapeaux de laine qui se font à Caudebec en Normandie. » (*Note de Boileau à sa VIe épître.*)

5. Dans le manuscrit : « un désordre de diable. »

6. Dans l'édition de Rouen (1726) et dans les deux éditions de

avons été frottés. » Un autre dit : « Nous nous sommes sauvés le plus diligemment que nous avons pu, et si nous n'avons pas laissé d'avoir grand'peur. » Vous voyez qu'il y a des garçons pâtissiers partout[7]. Il faut avoir, ma bonne, un étrange loisir pour vous conter de telles sottises. 1675

Le mari de votre nourrice vint avant-hier crier miséricorde au logis, que sa femme lui avoit mandé qu'on ne lui donnoit pas ses aliments, et qu'on l'avoit accusée d'avoir du mal; qu'elle s'étoit dépouillée toute nue devant vous pour vous faire voir le contraire. Pour le premier article, je lui dis que sa femme, c'étoit la plus difficile, la plus méchante, la plus colère du monde, et qu'il n'y avoit pas moyen de la contenter; que céans elle avoit pensé nous faire enrager, qu'à Grignan on donnoit à la nourrice tout ce qu'il y avoit de meilleur sur la table. Pour l'autre article, je lui dis qu'il étoit fou, et que je ne croyois pas ce qu'il me disoit. Il s'emporta, et dit qu'après l'honneur il n'y avoit plus rien, que si sa femme avoit du mal, elle étoit une p..... et qu'il me vouloit faire voir qu'il n'en avoit point. Sur cela, il fit comme s'il eût voulu se déshabiller; je le fis sortir de ma chambre; il le fit en disant cent sottises et qu'il alloit se plaindre à Mme de Villars, et l'histoire finit ainsi. Donnez-moi quelque lumière sur cette belle aventure.

Vous parlez si dignement du cardinal de Retz et de sa retraite, que pour cela seul, vous seriez digne de son amitié et de son estime. Je vois des gens qui disent qu'il

Perrin : « vingt-six mille. » Le mot *mille* n'est ni dans le manuscrit ni dans l'édition de la Haye (1726).

7. Nous avons suivi le texte de l'édition de la Haye (1726). Le manuscrit porte : « Vous voyez qu'il y a *des gens* et des garçons pâtissiers partout. » Il y a sans doute un mot sauté. A cette phrase l'édition de Rouen a substitué celle-ci : « Vous voyez qu'il y a de l'ingénuité dans ces récits. »

1675 devroit venir à Saint-Denis, et ce sont ceux-là même qui trouveroient le plus à redire, s'il y venoit. On voudroit, à quelque prix que ce soit, ternir la beauté de son action ; mais j'en défie la plus fine jalousie[8].

Il y a des endroits dans vos lettres qui sont divins ; j'en relis ici plusieurs. Je vous ferai voir quelque jour ce que vous dites de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon en aura le plaisir, ou le déplaisir, car il en pleurera. Depuis la mort du héros de la guerre[9], celui du bréviaire[10] est allé à Commerci ; il n'y avoit plus de sûreté à Saint-Mihel. Le premier président de la cour des aides[11] a une terre en Champagne ; son fermier lui vint signifier l'autre jour de la rabaisser considérablement, ou de lui remettre le bail qui fut fait il y a deux ans. On demande pourquoi, et que ce n'est pas la coutume ; il répond que du temps de M. de Turenne, on pouvoit recueillir et compter sur les terres de ce pays-là ; mais que depuis sa mort tout le monde quittoit, croyant que les ennemis y vont entrer[12]. Voilà des choses naturelles qui sont un panégyrique[13] ; ce que vous dites de M. de Lorges en est bien aussi. M. de la Garde n'est point encore parti ; en-

8. Au lieu de cette phrase, et de la fin de la précédente, depuis : « et ce sont ceux-là, » on lit simplement dans l'édition de la Haye : « Mais on peut se fier à lui, il ne donnera pas de prise sur sa conduite. »

9. *De la guerre* n'est point dans le manuscrit.

10. Dans la *Pompe funèbre de Voiture* (voyez les *Œuvres de Sarasin*, édit. de 1662, p. 255), on lit ces deux vers :

> Car il est des héros d'une douce manière,
> Il en est de justice, il en est de bréviaire.

11. Nicolas le Camus. Voyez tome II, p. 139, note 16.

12. Dans l'édition de 1754 : « vont entrer en Champagne. »

13. Tel est le texte du manuscrit. Dans l'édition de la Haye : « qui font son panégyrique ; » dans celle de Rouen et dans les deux de Perrin : « qui font son éloge aussi magnifiquement que les Fléchier et les Mascaron. »

core il est allé se promener à Chantilly et à Liancourt avec les la Rochefoucaulds. Il en étoit aise comme quand on a quinze ans. Je le reverrai devant qu'il parte. 1675

Ne me parlez point de vous aller voir; vous me détournez de la pensée de tous mes tristes devoirs. Si je croyois mon cœur, j'enverrois paître toutes mes petites affaires, et m'en irois à Grignan avec lui; je planterois là le *bien Bon*, puisqu'il est le *bien méchant*, et pour quatre jours qu'on a à vivre, je vivrois à ma mode, et suivrois mon inclination : quelle folie de se contraindre pour des routines de devoirs et d'affaires! Eh, bon Dieu! qui est-ce qui nous en sait gré? Je ne suis que trop dans toutes ces pensées; la règle n'est plus, à mon grand regret, que dans mes actions; car pour mes discours, ils ont pris l'essor, et je me tire au moins de la contrainte d'approuver tout ce que je fais. Vos affaires règlent ma vie présentement, c'est tout ce qui me console. Je m'en vais courir en Bretagne pendant les vacances, et je serai de retour au mois de novembre, pour m'abandonner à toute la chicane que me prépare l'infidélité de M. de Mirepoix.

Dépit mortel, juste courroux,
Je m'abandonne à vous[14].

Je ne suis nullement contente de la Puy-du-Fou; si elle aimoit M. de Grignan, elle auroit tout fini, et nous avons vu que ce qu'elle fit l'autre jour n'étoit que l'effet de la rage où elle étoit contre le Mirepoix, qui l'avoit pressurée par vingt signatures. Quand elle a son naturel[15],

14. Le monologue de Médée, qui termine le deuxième acte du *Thésée* de Quinault, commence ainsi :

Dépit mortel, transport jaloux,
Je m'abandonne à vous.

15. Dans l'édition de la Haye (1726) : « Quand elle est en son naturel. »

1675 elle est incapable d'aucune bonne résolution. La ruine de cette maison fait grand bruit. Je lui dis hier : « Enfin, Madame, c'est par le respect que nous avons pour vous, que nous nous trouvons dans l'embarras des affaires de Monsieur votre frère : si nous avions fait, il y a trois ans, ce que nous venons de faire, M. de Mirepoix n'auroit pas le prétexte de cette déroute pour nous refuser notre ratification[16]. » On ne sait seulement ce qu'elle répond; elle va regarder aux portes si on ne l'écoute point, et quand elle voit qu'il n'y a personne, elle n'en dit pas davantage. C'est une misérable. On ne parle que des dissipations de cette maison, depuis les plus grandes jusques aux plus petites choses. Sottes gens, sotte besogne : il faut en revenir là.

Ne craignez rien de notre guerre de Bretagne; ce n'est plus rien du tout; fiez-vous à ma poltronnerie : je crois que je m'en irai avec le grand d'Harouys.

Je me porte très-bien; le bon de l'Orme[17] m'a dit que je gardasse sa poudre pour cet hiver, et que je prisse trois jours de cette tisane; c'est un remède de canicule; il me croit hors d'affaire.

Mon fils est désespéré du guidonnage. Vous souvient-il de nos folies de don Quichotte? Il se trouve présentement à neuf cents lieues de ce cap dont nous lui avons tant

16. « Notre satisfaction. » (*Édition de la Haye.*) — M. de Grignan avait épousé en secondes noces Marie-Angélique du Puy-du-Fou, mais n'en ayant pas eu d'enfants, il était obligé de restituer la dot qu'il avait reçue. Il paraît qu'une transaction était intervenue, et que le marquis de Mirepoix, qui avait épousé Madeleine du Puy-du-Fou, belle-sœur de M. de Grignan, avait promis de la ratifier, et cherchait à éluder sa promesse. (*Note de l'édition de* 1818.) — Voyez les lettres des 10 et 12 juillet précedents, du 23 août suivant, et du 8 mars 1676.

17. Voyez la note de la lettre du 11 mars 1676, et comparez les lettres du 7 août précédent et du 3 février 1676.

parlé. Tout ce qui vaque est demandé par des frères blessés, et par des familles si désolées, qu'on est honteuse d'aller barrer leur chemin inutilement. C'est à la Providence à démêler la fortune de ce pauvre guidon; je le console tant que je puis. Je vous manderai l'adresse qu'il faudra mettre à vos lettres, si je pars. Hélas! laissez-moi ce soin, c'est ma pauvre vie. 1675

Vous m'enverrez quand vous pourrez cette courtepointe de Damas; nous en ferons les rideaux de votre lit. Si vous trouviez dans Avignon ou dans Lyon de quoi faire des rideaux, un fond, un dossier, des soubassements, des pentes et des bonnes grâces[18], nous vous fournirions trois pentes admirables, dont assurément vous n'entreprendrez pas l'assortiment en ce pays; c'est le pourpoint tailladé. Vous aurez deux autres lits à fort juste prix, ils sont tout réglés. Vous ne voulez rien de plus présentement; on vous cherche un tapis chez ces tapissiers du Roi, c'est justement de ceux-là qu'il nous faudroit.

Les amies de la voyageuse[19], voyant que le dessous des cartes se voit[20], affectent fort d'en rire et de tourner cela en ridicule; ou bien conviennent qu'il y a eu quelque

18. Voyez tome III, p. 149, note 8. — Le *soubassement* est la garniture d'étoffe qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas jusqu'à terre; les *pentes*, la garniture qu'on met en haut, les bandes qui pendent du ciel du lit sur les rideaux. — Il est parlé quelques lignes plus loin du tapissier du Roi. Est-ce le même qui figure dans une chanson de Coulanges, *Sur un vieux lit de famille* (édit. de 1698, tome I, p. 207), sous le nom du *tapissier Bon*, et dont il est dit qu'il

A si bien fait par ses journées
Qu'un lit tient toute une maison?

19. Mme de Maintenon. (*Note des éditions de* 1726.) — Voyez la lettre du 7 août précédent, p. 23 et 24.

20. « Que le dessous des cartes se répand. » (*Édition de la Haye*, 1726.) — Dans les deux éditions de Perrin : « que le dessous des cartes se découvre. »

1675 chose, mais que tout est raccommodé. Je ne réponds ni du présent ni de l'avenir, dans un tel pays; mais du passé, je vous en assure, et qu'il n'y avoit rien de si aigre dans le temps de la mortification des petits. Pour la souveraineté, elle est établie, comme depuis Pharamond. *Quanto* joue en robe de chambre avec les dames[21] du château, qui se trouvent trop heureuses d'être reçues, et qui souvent sont chassées par un clin d'œil qu'on fait à la femme de chambre. Je crois que vous recevrez plus de relations que vous n'en voudrez, par des inconnus que j'ai priés de me faire ce plaisir et à vous aussi, pendant que je suis ici, c'est-à-dire pour vendredi, car je ne serai que samedi à midi à Paris.

Adieu pour aujourd'hui : en voilà assez; voilà complies qui sonnent : vous connoissez mon manége. Il fait très-beau, je me promènerai beaucoup, et Dieu sait si je penserai à vous et avec quelle extrême tendresse !

Jeudi au soir, 22e août[22].

Je n'y ai pas manqué, ma très-chère; mais admirez combien je suis peu destinée à la solitude : j'ai pris ce

21. Le pluriel *les dames du château* est la leçon de la Haye (1726), de la Haye seulement. Nous l'avons adoptée, comme plus vraisemblable que le texte généralement reçu jusqu'ici (voyez Walckenaer, tome V, p. 243 et 447); mais nous ne pouvons nous empêcher de garder quelques doutes : toutes les autres éditions (Rouen 1726, Perrin 1734 et 1754), d'accord en cela avec notre manuscrit, ont le singulier *la dame du château, qui se trouve*, etc. De plus, contre son usage, le manuscrit explique cette sorte de chiffre en plaçant à côté le mot *Reine*, comme un peu avant, à la même ligne, il traduit *Quanto* en le faisant suivre du nom propre *Mme de Montespan*. — Pour le chiffre *Quanto*, les éditions de 1726 vont plus loin; elles le remplacent par ce nom : « Mme de Montespan joue, etc. »

22. Cette fin de lettre et la lettre suivante ne se trouvent que dans l'édition de la Haye (1726), et partiellement dans notre ancienne copie.

matin mes deux verres de séné bien sagement; je ne me suis point coiffée en toupet[23]; je suis demeurée jusqu'à midi *spensierata*[24] de crainte de troubler mes opérations. Comme je les finissois, voilà un carrosse à six chevaux. J'avois un pigeon pour mon dîner. C'est M. et Mme de Villars, Mme de Saint-Géran et la petite ambassadrice, qui se sont fait un grand plaisir de me surprendre toute seule par le plus beau temps du monde, et montrer ces jardins que vous connoissez à M. de Villars. Vous entendez tout ce qui se dit. Conclusion : mon cuisinier se met à fricasser des poulets, des pigeons, et nous avons très-bien dîné. Nous nous sommes promenés jusqu'à six heures, et puis l'abbé est venu, qui a mis dans sa calèche M. de Coulanges et Mlle Martel[25] : ils ont apporté des perdreaux. Et voilà ma pauvre solitude où je me trouvois parfaitement bien. 1675

Le pauvre M. de Sanzei est toujours perdu; on ne le trouve ni dans les morts, ni dans les blessés, ni dans les prisonniers. Guilleragues[26] a demandé au Roi s'il ne savoit point de ses nouvelles; il a répondu très-bonnement qu'il en étoit en peine, et qu'il ne comprenoit point du tout où il pouvoit être. Jugez de l'état de cette pauvre femme. Je laisse à M. d'Hacqueville à vous mander les nouvelles; je ne sais que le siége de Trèves; je crains un détachement pour mon fils; envoyez-moi de votre courage pour l'aimer mieux en Allemagne[27] qu'à

23. C'est le texte de la Haye. Dans le manuscrit, il y a *stoupet*, pour *toupet*.

24. *Nonchalante*, sans vouloir ni rien faire, ni songer à rien.

25. Le manuscrit donne ici et au commencement de la lettre suivante : « Mademoiselle Martel; » l'édition de la Haye, aux deux endroits : « Madame Martel. »

26. Ce qui suit, jusqu'à : « Vous me demandez si M. de la Rochefoucauld.... » manque dans notre manuscrit, et ne se trouve que dans les éditions de 1726; celle de la Haye a seule le paragraphe suivant.

27. Sévigné était en Flandre, dans l'armée que, depuis le départ de

1675 la messe aux Minimes[28]. Vous dites là-dessus des choses admirables.

Le jeu des Tambourineux[29], c'est à dire la réunion des deux amies; mais assurément cela n'est point fait pour le roi des Tambourineux; c'est Brancas et sa fille.

De tous deux, de grâce!

Vous savez le reste. C'est un chef-d'œuvre que ce couplet, et un chef-d'œuvre d'en découvrir le secret.

Le prince d'Harcourt a perdu son frère, et M. de Grignan, un cousin germain[30]; je ne sais si vous l'avez senti;

Condé pour l'Alsace, commandait le nouveau maréchal de Luxembourg (voyez la lettre du 26 août suivant, note 2); et il n'y courait pas de bien grands dangers. Cette armée « qui, après les différents détachements qu'on avait successivement envoyés en Bretagne, sur la Moselle, en Alsace et en Lorraine, s'élevait encore à quarante mille hommes, passa tout le mois d'août renfermée dans le camp de Brugelette, entre Mons et Ath. Le prince d'Orange, de son côté, n'osait pas l'attaquer; mais il faisait de grandes démonstrations et de grands préparatifs, comme s'il voulait assiéger quelque place d'importance.... Après la prise de Trèves, les troupes de Lunebourg d'un côté, le prince d'Orange de l'autre, ayant paru vouloir comme de concert se rapprocher de la Meuse, le maréchal de Luxembourg marcha du même côté, et vint s'établir sur la Mehaigne, à proximité du maréchal d'Estrades, qui avait conservé le commandement de Maestricht, de Limbourg et des autres places françaises du pays de Liége. Ce seul mouvement suffit pour rompre les desseins de l'ennemi pendant tout le reste de la campagne. » (M. Rousset, *Histoire de Louvois*, tome II, p. 190, 191.)

28. Voyez tome II, p. 448; tome III, p. 54; et comparez la lettre du 7 août précédent, p. 17, note 13.

29. « On dit d'un homme qui pour ses intérêts ménage avec bassesse jusqu'aux personnes les plus méprisables, qu'*il ménage le valet du valet du tambourineur* (ou *tambourineux*). » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.) L'emploi du mot *tambourineux* dans cette phrase énigmatique s'expliquerait-il par une allusion à cet ancien proverbe? Pour comprendre tout ce passage, il faudrait connaître le couplet qui y est mentionné et en avoir la clef.

30. Le comte de Montlaur. Voyez plus haut, p. 30 et 31, note 3.

cette perte a paru ici comme celle d'une aiguille dans une botte de foin. 1675

J'ai appris encore que feu Saint-Luc [31] mettoit *monseigneur* à tous les maréchaux de France, parce que son père l'étoit, et le comte de Guiche par cette raison [32] : cela donne la loi aux autres, et ce n'est plus la mode d'y marchander quand on fait tant de leur écrire. Je vous conseille, après M. de Pompone, de n'y pas marchander à M. de Vivonne.

La royauté est établie au delà de ce que vous pouvez vous imaginer : on ne se lève plus, et on ne regarde personne. L'autre jour, une pauvre mère toute en pleurs, qui a perdu le plus joli garçon du monde, demandoit sa charge [33] à Sa Majesté, Elle passa; ensuite, et toute à genoux, cette pauvre Mme de Froulai se traîna à ses pieds, lui demandant avec des cris et des sanglots qu'elle eût pitié d'elle; Elle passa sans s'arrêter.

Vous me demandez si M. de la Rochefoucauld a été affligé de M. de Turenne. Oui certes, et très-sensiblement. Pour son fils, il ne s'est pas ménagé. Demandez à la Garde : il vous dira s'il y a un plus honnête homme à la cour et moins corrompu. Ils sont présentement à Liancourt et à Chantilly ensemble. Il vous contera cent choses. Vous serez trop heureux de l'avoir, par mille raisons; il vous portera aussi la cassolette. Monsieur le Cardi-

31. François d'Espinay, marquis de Saint-Luc, fils de Timoléon d'Espinay, maréchal de France, et petit-fils du brave Saint-Luc, l'un des amis de Henri IV. Il a été question de son fils, tome III, p. 353, note 38. Seulement, d'après Moréri, le marquis de Saint-Luc n'est mort qu'en 1678. Ce paragraphe appartiendrait-il à une lettre postérieure? ou bien faut-il supposer que Moréri s'est trompé? C'est ce que nous ne pouvons décider.

32. Voyez la lettre du 19 août précédent, p. 64.

33. La charge de grand maréchal des logis de la maison du Roi. Voyez la lettre du 26 août suivant, p. 87 et 88.

1675 nal[34] m'ordonne de vous l'envoyer, et me paroît piqué de ce que je ne l'ai pas encore fait. Je ne sais comme vous avez pu imaginer qu'il fût honnête de refuser une telle chose : ou je radote et ne sais plus vivre, ou c'eût été la plus rude et la moins respectueuse action que vous eussiez jamais pu faire[35].

J'ai[36] envoyé au cardinal de Bouillon la lettre de M. de Grignan. J'attends à toute heure votre reine de Hongrie[37], dont je vous remercie mille fois. Mme de Villars en aura sa part; c'est une merveille que d'en avoir de cette bonté. L'abbé a supputé votre tapis à loisir : vous l'aurez pour deux cents livres, pourvu que la frange soit fausse comme à celui de Mme de Verneuil. La bonne Troche[38] est hors de peine. On croyoit que le frère de Tabine[39] se fût battu comme un petit Mars, et qu'il eût tué son homme; mais cela est devenu faux. Adieu, ma très-chère bonne enfant, pour aujourd'hui. Les Villars vous adorent, et nous avons parlé de vous; elles sont bien éprises et bien entêtées de ce que vous valez. Adieu, ma très-aimable bonne; j'embrasse mes chers petits-enfants.

34. Le cardinal de Retz.

35. Voyez les lettres du 24 juillet 1675 (tome III, p. 525), et du 9 septembre suivant.

36. Nous donnons ce paragraphe d'après notre manuscrit, en en combinant le texte avec celui de l'édition de la Haye (1726).

37. C'est-à-dire votre eau de la reine de Hongrie. — L'eau de la reine d'Hongrie, dit le Dictionnaire de Trévoux, « est une distillation qui se fait au bain-marie, des fleurs de romarin, sur lesquelles on a versé de l'esprit-de-vin bien rectifié. On l'appelle ainsi à cause du merveilleux effet qu'en ressentit une reine de Hongrie à l'âge de soixante-douze ans. »

38. Dans l'édition de la Haye, on lit *Torelle*, au lieu de *Troche*.

39. A la place de *Tabine*, que donne le manuscrit, il y a deux astérisques dans l'édition de la Haye. Il faut sans doute dans ce nom changer le *b* en *t*. Dans une chanson de Coulanges (tome I, p. 288), Mlle de la Troche est appelée « la brillante *Tatine*. »

Je suis en peine de la petite, quand je pense au poison qu'elle avale[40]. Je suis très-convaincue que la nourrice a tort, mais Pauline est bien innocente; et ces sortes de créatures sont des oiseaux de passage, que l'on souffre à cause des pauvres enfants, qui se sentent toute leur vie d'une si terrible nourriture. 1675

---

434. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET D'EMMANUEL DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

Ce vendredi 23e août.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voici notre journal fini. M. de Coulanges et Mlle Martel s'en vont tantôt; je m'en irai demain matin J'en avois le dessein; mais Mme de Puisieux a trouvé digne d'elle de convertir M. de Mirepoix sur la ratification[1]; elle se pique de faire les choses impossibles, et m'écrit pour être demain après dîner chez elle avec un Grignan, ou l'abbé de Coulanges. Je n'y manquerai pas. Pour ce que nous avons fait aujourd'hui, il me paroît que M. de Coulanges se dispose à vous le conter. Je lui laisse la plume, après vous avoir embrassée mille et mille fois très-tendrement.

D'EMMANUEL DE COULANGES.

Si j'avois du temps et de la santé (mais je n'ai ni l'un ni l'autre; il en faut remercier Dieu, et le bénir en quelque état qu'il lui plaît de nous mettre), si j'avois donc du

40. Mme de Sévigné paraît ajouter foi aux accusations portées contre la nourrice. Voyez plus haut, p. 68 et 73.

Lettre 434 (revue sur une ancienne copie). — 1. Voyez p. 76, la note 16 de la lettre du 21 août précédent.

1675 temps et de la santé et du repos d'esprit (car je n'en ai aucun depuis la perte de ce pauvre M. de Sanzei, dont la destinée est très-enveloppée depuis le combat), si j'avois donc du temps, de la santé et du repos d'esprit, je vous prierois de me dire où est la jeune chênaie de Mme de Chelles[2] et par où vous y voudriez aller. Madame votre mère, qui n'ignore jamais rien (car c'est une présomption enragée), nous mène dans la vieille chênaie que vous connoissez, et là nous fait mettre pied à terre [3] par un temps assez équivoque; et comme l'homme n'est jamais content de ce qu'il possède, elle nous persuade que nous aurions le souverain bonheur, dès que nous serions parvenus de notre pied, à travers mille jolis sentiers, dans cette haute chênaie de Mme de Chelles. Nous obéissons avec une douceur de moutons; ni plus ni moins; nous enfilons un petit chemin, nous y marchons l'un après l'autre, et nous avançons tant à la fin que nous nous trouvons, devinez où? Dans la chênaie de Mme de Chelles? Point du tout. Dans la plaine de Montfermeil[4]? Vous n'y êtes pas encore. Où donc? Au milieu de quatre chemins, sans savoir lequel prendre pour parvenir à cette chênaie tant vantée. Les plus timides proposent d'y renoncer et de revenir sur ses pas; les autres de prendre un chemin à l'aventure, et tant est procédé, que nous opinons à prendre à gauche, parce, disons-nous, qu'en tout cas celui-là nous conduira plutôt qu'un autre vers

2. C'est-à-dire de l'abbesse de Chelles; la célèbre abbaye était au sud de Livry.

3. Ce qui suit « mettre pied à terre, » jusqu'à « parvenus de notre pied, » manque dans le manuscrit et ne se trouve que dans l'édition de la Haye, dans laquelle ce morceau commence ainsi : « et là nous fait mettre pied à terre, à la bonne Martel et à Corbinelli. » Il y a évidemment là ou une interpolation ou un mot mal écrit. La lettre suivante nous apprend que Corbinelli n'était pas alors à Livry.

4. Entre Livry et Chelles.

Notre-Dame des Anges[5], et qu'au moins nous retrouverons-nous. Ce raisonnement est approuvé : nous voilà dans une petite route avec des branches mouillées qui nous donnent par le nez ; nous voilà dans de grandes herbes aussi fort mouillées, et après avoir marché deux grosses heures, espérant nous retrouver vers Notre-Dame des Anges, devinez où nous avons retrouvé le jour? devinez ; mais encore devinez. Au-dessus précisément du village de Livry, et c'est le clocher de Saint-Denis[6] qui a le premier brillé à nos yeux, et qui nous a fait connoître combien nous possédons la carte du pays. Madame votre mère, qui aime la haute forêt et la belle vue, s'est consolée : elle a retrouvé tout ce beau pays qui la charme; elle a reconnu l'herbe verte qu'elle a si souvent foulée avec sa charmante fille. Mais tout cela ne nous a point consolés, la Martel et moi, qui avions bien faim, et qui nous sommes trouvés bien loin de la cuisine de l'abbaye. Enfin nous avons tant marché que nous avons retrouvé notre abbé et le père prieur, qui nous attendoient impatiemment vers la Vildottière ; et sommes revenus en si pitoyable état, que nous n'avons pas fait autre chose que de nous mettre tous au lit. 1675

Je m'en vais présentement à Paris, à la quête de ce pauvre M. de Sanzei. Adieu, ma belle Comtesse ; Montélimar est toujours *Montélimar*[7], ma belle Comtesse.

5. Dans la forêt, à peu près à un quart de lieue de Livry. L'ancienne chapelle a été détruite, mais à la place on en a construit une nouvelle qui aujourd'hui encore est visitée par de nombreux pèlerins.

6. Saint-Denis est situé à l'ouest de Livry, à un peu plus de trois lieues, si l'on mesure la distance à vol d'oiseau.

7. Voyez plus haut, p. 38 et 39, la lettre de Coulanges du 9 août précédent.

1675

435. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 26e août.

Je revins samedi matin de Livry; j'allai l'après-dînée chez Mme de Lavardin, qui vous a écrit un billet en vous envoyant une relation. Cette marquise vous aime beaucoup, et vous lui répondrez sans doute, comme vous savez si bien faire; elle s'en va de son côté, et d'Harouys et moi du nôtre : les vacances de la chicane font partir bien des gens. La cour est partie ce matin pour Fontainebleau : ce mot-là me fait encore trembler[1]; mais enfin on y va se divertir : Dieu veuille que l'on ne nous assomme point pendant ce temps-là! Le siége de Trèves se pousse vivement : s'il y a quelque balle qui ait reçu la commission de tuer le maréchal de Créquy, elle n'aura pas de peine à le trouver, car on dit qu'il s'expose comme un désespéré.

Monsieur le Prince est à l'armée d'Allemagne[2]; il a dit à un homme qu'il a vu en passant ici près : « Je voudrois bien avoir causé seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre la suite de ses desseins, et entrer dans les vues et les connoissances qu'il avoit de ce pays et des manières de peindre du Montecuculi. » Et quand cet homme-là lui dit : « Monseigneur, vous vous portez bien, Dieu vous conserve, pour l'amour de vous et de la France! » il ne répondit qu'en haussant les épaules.

Lettre 435 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. Mme de Sévigné s'y était séparée de sa fille le 24 mai 1675.

2. Revenue en Alsace. Condé avait reçu le 1er août l'ordre de remettre à Luxembourg le commandement de l'armée de Flandre (qu'il exerçait depuis le départ du Roi le 17 juillet), et d'aller prendre celui de l'armée de Turenne.

Mon fils me mande que le prince d'Orange fait mine de vouloir assiéger le Quesnoy, et que si cela est, ils sont à la veille d'une action [3]. M. de Luxembourg a bien envie de faire parler de lui en bonne part; il est bien heureux, car il a bien entretenu l'ombre de Monsieur le Prince [4]. Enfin on tremble de tous côtés. J'ai demandé à M. de Louvois le régiment de Sanzei à pur et à plein, en cas que le pauvre Sanzei fût mort, dont on n'a encore nulle nouvelle, avec la permission de vendre le guidon. Le vicomte de Marsilly est mon résident auprès de lui, et s'est chargé de m'apprendre la réponse; je voudrois qu'elle fût apportée par M. de Sanzei. Vous croyez bien que si Mme de Sanzei y pouvoit avoir la moindre prétention, je ne l'aurois pas barrée, moi qui respecte Saint-Hérem pour le régiment Royal; mais le Roi avoit donné ce petit régiment à Sanzei, et on le donnera à quelque autre. M. de Coulanges est dans cette affaire. Pour le régiment de Picardie [5], il n'y faut pas penser, à moins que de vouloir être abîmé dans deux ans; mais c'est mal dit *abîmé*, c'est *déshonoré;* car comme il n'est plus permis de se ruiner et d'emprunter, comme autrefois, on demeure tout court, avec infamie. Ce second Chenoise, neveu de Saint-Hérem [6], est ressuscité depuis deux jours; il étoit prisonnier des Allemands : c'est là où nous devrions trouver M. de Sanzei. Pour le pauvre petit Froulai [7], il a fallu remuer, remuer, retourner, et

1675

3. Voyez plus haut, p. 79, note 27.

4. Voyez la note 2 ci-dessus.

5. C'était celui du comte de la Marck.

6. La mère du marquis de Saint-Hérem (voyez tome II, p. 110) était fille de Philippe de Castille, seigneur de Chenoise, grand maréchal des logis de la maison du Roi.

7. Louis, fils aîné de Charles comte de Froulai (mort en 1671), à qui il avait succédé dans la charge de grand maréchal des logis de

1675 regarder quinze cents hommes morts en un endroit du combat, pour trouver ce pauvre garçon, qu'on a enfin reconnu, percé de dix ou douze coups. Sa pauvre mère demande sa charge de grand maréchal des logis, qu'elle a achetée; elle crie et pleure, et ne parle qu'à genoux; on lui répond qu'on verra; et vingt-deux ou vingt-trois hommes demandent cette charge. Pour dire le vrai, on reconnoît tous les jours que jamais une défaite n'a été si remplie de désordre et de confusion, que celle du maréchal de Créquy. Je vis samedi sa femme chez M. de Pompone : elle n'est pas reconnoissable; les yeux ne lui sèchent pas. M. de Pompone et Mme de Vins me disent mille amitiés pour vous; je crois que le détour que vous devez prendre quand vous aurez affaire à ce ministre, c'est de lui écrire à lui-même, et d'adresser votre lettre à Mme de Vins, plus pour l'obliger que pour avoir besoin d'elle.

M. de Pompone me dit qu'il y avoit encore du désordre en Provence; je n'en avois pas entendu parler; je lui demandai que c'étoit : il me dit que c'étoit un président de Cariolis [8] qui ne finissoit point de faire le provençal. Je lui dis : « Mais M. de Grignan n'est pas mêlé dans ses affaires? — Non, me dit-il, mais on a ses amis, et l'on écrit pour ses amis. » Vous entendez bien que c'est la Provence. Il me parla d'une dépêche qu'on a adressée à M. Colbert, qui est de sa charge à lui; il me parut piqué de cette conduite, et me dit qu'il vouloit en savoir la vérité : moi, ne sachant rien, je me trouvai embarrassée. Je lui dis : « Je suis bien assurée que ce n'est pas M. de Grignan qui a fait cette faute. — Non assurément, me

la maison du Roi. Cette charge fut donnée à Cavoie. Voyez la fin de la lettre du 6 octobre suivant, p. 164, note 16.

8. De la même famille que le président Cariolis, beau-père de Malherbe?

dit-il. — Vous voyez bien, lui dis-je, que cela vient bien droit de M. d'Oppède. Que dites-vous de cette conduite? — Je la trouve fort ridicule, » me dit-il. Je me trouvai de l'esprit ce jour-là; car songez que je ne savois rien, et qu'au hasard j'entre tout droit dans ce ton que j'aurois pris, si j'avois été instruite. Mandez-moi ce que c'est que cette sottise-là; je voudrois qu'elle fût vraie : rien ne vous seroit si bon. M. de la Garde partira dans huit jours; on retarde toujours. Il dîna hier avec moi; nous causâmes fort. Je vous le souhaite à Grignan. Il craint pour la santé de Monsieur l'Archevêque, et me donna sa crainte. Il vous portera de l'eau, des souliers, et douze boîtes de dragées. 1675

Ne croyez pas, ma fille, que la mort de M. de Turenne ait passé ici aussi vite que les autres nouvelles; on en parle et on le pleure encore tous les jours :

Tout en fait souvenir, et rien ne lui ressemble.

On peut dire ce vers pour lui. Heureux ceux, comme vous dites, qui n'ont pas fait la moindre attention sur cette perte! Celle qui s'est faite depuis [9] a bien renouvelé les éloges du héros. Vous m'avez fait grand plaisir d'avoir frissonné de ce qu'a dit Saint-Hilaire [10] : il n'est pas mort, il vivra avec son bras gauche, il jouira de la beauté et de la fermeté de son âme. Je crois que vous avez été bien étonnée de voir une petite déroute de notre côté [11]; vous n'en avez jamais vu depuis que vous êtes au monde. Le Coadjuteur en a seul profité, en donnant un air si nouveau et si spirituel à sa harangue, que cet endroit en a

9. C'est le texte du manuscrit (où seulement *depuis* est omis) et de la première édition de Perrin. Dans la seconde on lit : « La déroute qui est arrivée depuis. »

10. Voyez la lettre du 9 août précédent, p. 33 et 34.

11. Dans le manuscrit : « de votre côté, » pour « de notre côté. »

1675 fait tout le prix, au moins pour les courtisans, car toutes les bonnes têtes l'ont louée depuis le commencement jusqu'à la fin. Il dîna samedi avec moi et le bel abbé : je suis ravie quand je vois quelque Grignan.

Enfin, ma chère enfant, cherchez bien dans toute la cour et dans toute la France, il n'y a que moi qui n'aie point la joie de voir une fille si parfaitement aimée, et peut-être que j'étois celle qui méritois le plus de passer ma vie avec elle. Ce sont des règles de la Providence, auxquelles je ne puis me soumettre qu'avec des peines que je ne vous dis point et qui vous feroient pitié. Nous faisons donc bien de nous écrire, puisque c'est tout ce que nous avons. Je comprends l'occupation que vous donnent mes lettres, et combien elles vous détournent de vos civilités : vous perdez connoissance, dites-vous; je souffre deux fois la semaine que l'on m'en dise autant; il ne faut point d'autre livre que ces abominables lettres que je vous écris : je vous défie de les lire tout de suite; enfin vous en êtes contente, c'est assez. Voilà le gros abbé qui me dit cent folies de mon voyage de Bretagne : nous trouvons que je n'ai pris ma résolution que depuis ce que j'ai appris du désordre des séditieux; il dit que je ne veux pas perdre une si belle occasion, que je ne retrouverois peut-être jamais de ma vie.

Le chevalier de Lorraine [12] est revenu auprès de Monsieur, comme si de rien n'étoit : il a trouvé quelque charitable personne qui l'a remis dans le bon ou dans le mauvais chemin. Cette petite nouvelle n'a pas donné beaucoup d'attention : elle a paru une misère, qui n'a pas tenu sa place devant la mort de M. de Turenne et tout

12. On a vu, dans les lettres du 9 et du 12 août précédents, que le chevalier de Lorraine s'était brouillé avec Monsieur, et s'était retiré à son abbaye de Saint-Jean des Vignes : voyez encore, sur son retour, la lettre du 28 août suivant, p. 103 et 104.

ce qui a suivi. Si vous avez cru que ces grandes nouvelles se soient laissé effacer par celle-là, vous vous êtes trompée. Mme d'Armagnac est accouchée d'un fils [13], et Mme de Louvigny d'un fils aussi; et Mme la princesse d'Harcourt d'une fille, Madame la Duchesse d'une fille [14]; mais il y a déjà huit jours. 1675

Voilà un paquet pour Corbinelli; je le crois à Grignan: il y a une lettre de Mlle de Méri dans ce paquet.

Notre cardinal est encore à Saint-Mihel; je m'en vais lui écrire, il le trouve bon. L'abbé de Pontcarré est très-digne de vos lettres; il les adore et les sait lire, et m'en fait part, et il les cache précieusement. Vous ne sauriez croire le tour surprenant et agréable que vous donnez, sans y penser, à toutes choses.

Mademoiselle est arrivée pour se baigner; elle ne va point à Fontainebleau. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan et mes petits-enfants; mais vous, ma très-belle et très-aimable, je suis à vous par-dessus toutes choses : vous savez combien je suis loin de la radoterie, qui fait passer vitement l'amour maternelle aux petits-enfants : la mienne est demeurée tout court au premier étage, et je n'aime ce petit peuple que pour l'amour de vous. Adieu : si M. de Vardes est à Grignan, faites-lui mes compliments, et me contez votre vie.

13. Louis-Alphonse-Ignace, dit le bailli de Lorraine, né le 24 août 1675; il devint chef d'escadre, et fut tué devant Malaga le 29 août 1704.

14. Anne-Marie-Victoire, demoiselle de Condé, née le 11 août 1675, morte le 23 octobre 1700. Les autres enfants dont il est question ici ne vécurent pas. (*Note de l'édition de* 1818.)

1675

436. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (nº 428, p. 39), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Paris, ce 27e août 1675.

Je fais réponse à deux de vos lettres[1], mon cousin. Dans la première[2], vous me parlez si raisonnablement de la mort de M. de Turenne, qu'il faut avoir un cœur de héros pour savoir le regretter comme vous faites, n'ayant pas toujours été de vos amis. Dans la seconde, vous me louez trop de trouver que j'écris fort bien; il est vrai que vous êtes un si bon connoisseur, et que vous flattez si peu les gens, que j'ai peine à douter de ce que vous me dites; cependant je ne sens point que je mérite une si digne approbation.

Vous faites une très-bonne remarque sur la mort prompte et imprévue de M. de Turenne; mais il faut bien espérer pour lui; car enfin les dévots, qui sont toujours dévorés d'inquiétude pour le salut de tout le monde, ont mis, comme d'un commun accord, leur esprit en repos sur le salut de M. de Turenne : aucun d'eux n'a gémi sur son état; ils ont cru sa conversion sincère, et l'ont prise pour un baptême; et il a si bien caché toute sa vie sa vanité sous des airs humbles et modestes, qu'ils ne

Lettre 436. — 1. Les lettres des 6 et 11 août précédents, p. 7 et 39.

2. Les premiers mots de la lettre, jusqu'à *dans la première* inclusivement, manquent dans le manuscrit de l'Institut. A la quatrième ligne, on lit : « qu'il faut avoir le cœur et l'esprit bien faits pour le savoir louer et regretter comme vous faites, » et la phrase finit là. La suivante commence ainsi : « Vous me louez trop, moi; cependant vous êtes un si bon connoisseur.... » et finit par « quoique je ne sente pas, etc. »

l'ont pas découverte; enfin ils n'ont pas douté que cette belle âme ne fût retournée tout droit au ciel, d'où elle étoit venue[3]. 1675

Mais ne faites-vous pas une remarque que j'ai faite, qui est que ce qui passe aujourd'hui pour une victoire, d'avoir repassé le Rhin sans avoir été taillés en pièces depuis la mort de M. de Turenne, eût été un grand malheur s'il fût arrivé pendant sa vie[4]?

Au reste, que dites-vous de la déroute du maréchal de Créquy? Le Roi l'a nommée lui-même une défaite complète. Il a répondu divinement aux courtisans qui lui en ont parlé. A ceux qui vouloient excuser ce maréchal, il a dit : « Il est vrai qu'il est fort brave; je comprends son désespoir; mais enfin mes troupes ont été battues par des gens qui n'avoient jamais fait autre chose que de jouer à la bassette. » A ceux qui le blâmoient et qui demandoient pourquoi il avoit donné la bataille, il leur a répondu comme fit autrefois le duc de Weimar, à qui le vieux Parabère[5] demandoit: « Monsieur, pourquoi donniez-vous cette dernière bataille que vous perdîtes? — Monsieur, répondit le duc de Weimar, c'est que je croyois la gagner. » Cette application est fort juste et fort plaisante. A ceux qui le vouloient consoler, lui disant qu'il

3. Comparez plus haut la première lettre du 16 août, p. 52, et la lettre de Bussy, du 11 août, p. 42.

4. Voyez la lettre à Mme de Grignan, du 9 août précédent, p. 31. — Dans le manuscrit de l'Institut, la fin de la phrase est un peu différente : « auroit été un grand malheur, s'il avoit été en vie. » — L'autre copie autographe, dont nous suivons le texte, porte à la suite de ce paragraphe ces mots ajoutés après coup et écrits d'une autre main que celle de Bussy : « Ce que vous écrivez au Roi sur sa mort fait bien de l'honneur au maréchal et à vous aussi, mon pauvre cousin. » Cette lettre au Roi est à la p. 182 de l'édition de 1697, et dans la *Correspondance de Bussy*, au tome III, p. 458.

5. Dans le manuscrit de l'Institut: « un vieux Parabère. »

1675 n'avoit quasi point perdu de troupes, que tout revenoit à Thionville et à Metz, qu'il y avoit tant de cavalerie, tant d'infanterie, il leur répondit : « Mais en voilà plus que je n'en avois; c'est une plaisante manière de faire des recrues. » Le maréchal de Gramont dit : « C'est que vos troupes ont fait des petits, Sire[6]. » Les courtisans trop courtisans devroient bien se corriger de leurs basses flatteries avec un tel maître[7]. Le maréchal de Créquy est dans Trèves : si quelque balle a la commission de le tuer, je crois qu'elle le trouvera aisément de la manière enragée dont on dit qu'il s'expose[8].

Monsieur le Prince est arrivé à l'armée d'Allemagne. Il a dit à des gens qui l'ont vu[9] à Châlons qu'il auroit bien souhaité de causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre ses lumières sur la connoissance qu'il avoit des affaires de ce pays-là. Si la goutte l'y vient trouver au mois d'octobre, comme elle fait tous les ans, ce sera un étrange malheur.

Vous avez sans doute entendu louer le chevalier de Grignan sur le passage du Rhin : on ne peut pas avoir été distingué plus agréablement; et afin que je fusse aussi[10] contente du côté du maréchal de Créquy, la Trousse y a fait des merveilles[11]. Si M. de Luxembourg fait quelque chose en Flandre, il faudra pour achever ma joie que mon fils se fasse louer, et revienne en bonne santé.

Sur[12] la plainte que le maréchal d'Albret a faite au Roi

6. Cette phrase n'est pas dans le manuscrit de l'Institut.

7. Mme de Sévigné raconte, en d'autres termes, les mêmes anecdotes à Mme de Grignan, dans la lettre du 19 août précédent.

8. Voyez le commencement de la lettre précédente, p. 86.

9. Dans le manuscrit de l'Institut : « qui l'ont été voir. » La phrase suivante : « Si la goutte, etc., » y est omise.

10. « Que je fusse encore. » (*Manuscrit de l'Institut.*)

11. Voyez l'*Histoire de Louvois* de M. Rousset, tome II, p. 176, 177.

12. Toute la partie relative au maréchal d'Albret et au marquis

que le marquis d'Ambres [13], en lui écrivant, ne le traitoit pas de *monseigneur*, Sa Majesté a ordonné à ce marquis de le faire, et sur cela il a écrit cette lettre au maréchal : 1675

Monseigneur,

Votre maître et le mien m'a fait commander d'user avec vous du terme de *monseigneur* : j'obéis à l'ordre que j'en viens de recevoir avec la même exactitude que j'obéirai toujours à tout ce qui viendra de sa part, persuadé que vous savez à quel point je suis, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

AMBRES.

Le maréchal d'Albret fit cette réponse au marquis d'Ambres :

Monsieur,

Le Roi, votre maître et le mien, étant le prince du monde le plus juste et le plus éclairé, vous a ordonné de me traiter de *monseigneur*, parce que vous le devez : et comme je m'explique nettement et sans équivoque, je vous assurerai que je serai à l'avenir, selon que votre conduite m'y obligera, Monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur,

LE MARÉCHAL D'ALBRET [14].

d'Ambres est omise dans nos deux copies écrites de la main de Bussy. Nous la laissons à la place où elle est dans l'édition de 1818. Nous l'avons revue sur deux manuscrits non autographes, dont l'un appartient à la Bibliothèque impériale et l'autre à M. le duc de Luynes. Dans l'un et dans l'autre elle forme un morceau à part, que rien ne rattache à la lettre du 27 août.

13. Voyez la lettre du 19 août précédent, p. 62, et la note 11.

14. Dans les deux copies non autographes (voyez ci-dessus la

1675 Je ne sais encore ce que je deviendrai : les affaires de la belle Madelonne m'arrêtent ici. Je ne sais ce qui me tient que je ne vous conte le procès dont il est question[15], tant je me sens en train de discourir; mais je m'arrête; car il se pourroit fort bien faire que vous ne seriez pas en humeur de m'écouter, et je vous veux plaire. Je veux que vous m'aimiez toujours comme je vous aime.

---

437. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 28e août.

Si l'on pouvoit écrire tous les jours, je le trouverois fort bon; et souvent je trouve le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas. Le plaisir d'écrire est uniquement pour vous; car à tout le reste du monde, on voudroit avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit. Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler encore de M. de Turenne. Mme d'Elbeuf[1], qui demeure pour quel-

note 12), on lit, à la suite de ce billet, et sous le titre de *Réponse*, le morceau que voici : « Le marquis d'Ambres ne sait pas vivre. Étant bien plus jeune que le maréchal d'Albret et n'ayant jamais eu d'autre emploi que celui de mestre de camp au régiment de Champagne (*de* 1657 *à* 1671), il étoit ridicule de n'écrire pas à ce maréchal *monseigneur*. La lettre du maréchal est meilleure que l'autre. Pour moi, j'aurois encore renchéri sur le Gascon; au lieu de dire : « le Roi, votre maître et le mien, » j'aurois dit : « mon maître et le vôtre. »

15. Voyez la note 16 de la lettre du 21 août précédent, p. 76. — Dans le manuscrit de l'Institut : « Peu de chose me retient que je ne vous conte, etc. »

Lettre 437 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. Élisabeth de la Tour, sœur du duc de Bouillon, du cardinal et du comte d'Auvergne, seconde femme de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, morte en octobre 1680. — Dans notre manuscrit, on lit à

ques jours chez le cardinal de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux, pour parler de leur affliction. Mme de la Fayette y étoit. Nous fîmes bien précisément ce que nous avions résolu : les yeux ne nous séchèrent pas. Elle avoit un portrait divinement bien fait de ce héros, et tout son train étoit arrivé à onze heures[2] : tous ces pauvres gens étoient fondus en larmes, et déjà tous habillés de deuil. Il vint trois gentilshommes qui pensèrent mourir de voir ce portrait : c'étoient des cris qui faisoient fendre le cœur; ils ne pouvoient prononcer une parole; ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout étoit fondu en larmes et faisoit fondre les autres. Le premier qui put prononcer une parole répondit à nos tristes questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il vouloit se confesser le soir, et en se cachotant il avoit donné les ordres pour le soir, et devoit communier le lendemain, qui étoit le dimanche. Il croyoit donner la bataille, et monta à cheval à deux heures le samedi, après avoir mangé. Il avoit bien des gens avec lui : il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il vouloit aller. Il dit au petit d'Elbeuf : « Mon neveu, demeurez là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnoître. » Il trouva M. d'Hamilton[3] près de l'endroit où il alloit, qui lui dit : « Monsieur, venez par ici; on tirera où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, je m'y en vais : je ne veux point du tout être tué aujourd'hui; cela sera le mieux du monde. » Il tournoit son cheval, il aperçut Saint-Hilaire, qui lui dit le chapeau à la main : « Jetez les yeux sur cette batterie que

1675

la ligne suivante *comte* au lieu de *cardinal*. Il n'y avait sans doute dans l'original que la première lettre du mot.

2. « Mme d'Elbeuf avoit un portrait.... de ce héros, dont tout le train étoit arrivé, etc. » (*Édition de* 1754.)

3. Voyez la lettre du 1er juillet 1676.

1675 j'ai fait mettre là. » Il retourne deux pas, et sans être arrêté il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenoient le chapeau de Saint-Hilaire, et perça le corps après avoir fracassé le bras de ce héros. Ce gentilhomme le regardoit toujours; il ne le voit point tomber; le cheval l'emporta où il avoit laissé le petit d'Elbeuf; il n'étoit point encore tombé, mais il étoit penché le nez sur l'arçon : dans ce moment, le cheval s'arrête, il tomba entre les bras de ses gens; il ouvrit deux fois de grands yeux et la bouche et puis demeura tranquille pour jamais : songez qu'il étoit mort et qu'il avoit une partie du cœur emportée. On crie, on pleure; M. d'Hamilton fait cesser ce bruit et ôter le petit d'Elbeuf, qui étoit jeté sur ce corps, qui ne le vouloit pas quitter, et qui se pâmoit de crier. On jette un manteau; on le porte dans une haie; on le garde à petit bruit; un carrosse vient; on l'emporte dans sa tente : ce fut là où M. de Lorges, M. de Roye, et beaucoup d'autres pensèrent mourir de douleur; mais il fallut se faire violence et songer aux grandes affaires qu'il avoit sur les bras. On lui a fait un service militaire dans le camp[4], où les larmes et les cris faisoient le véritable deuil : tous les officiers pourtant avoient des écharpes de crêpe; tous les tambours en étoient couverts, qui ne frappoient qu'un coup; les piques traînantes et les mousquets renversés[5]; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on n'en soit ému. Ses deux véritables neveux[6] (car pour

4. Ce service fut célébré le 12 août, au quartier général établi à Ichtersheim. Voyez la *Gazette* du 24 août.

5. Les mots « et les mousquets renversés » ne sont pas dans le manuscrit. — Deux lignes plus bas, c'est d'après le manuscrit que nous donnons *ne* après *sans*.

6. Le comte de Lorges et le comte de Roye.

l'aîné[7] il faut le dégrader) étoient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye tout blessé s'y fit porter ; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier[8] étoit bien abîmé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, ç'a été encore une autre désolation; partout où il a passé ç'a été des clameurs; mais à Langres ils se sont surpassés : ils allèrent tous au-devant de lui, tous habillés de deuil, au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple; tout le clergé en cérémonie; ils firent dire un service solennel dans la ville, et en un moment se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monte à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire? Il arrive à Saint-Denis ce soir ou demain[9]; tous ses gens l'alloient reprendre à deux lieues d'ici; il sera dans une chapelle en dépôt, en attendant qu'on prépare la chapelle[10]. 1675

7. Le duc de Bouillon?

8. Le chevalier de Grignan.

9. « Le 29 du passé, dit la *Gazette* du 7 septembre, le corps du vicomte de Turenne arriva en l'église de Saint-Denis, avec la compagnie de ses gardes. »

10. Celle où il devait être enterré. — Les lettres de Louis XIV, du 25 août 1675, ordonnent que le corps de Turenne soit reçu et mis en dépôt dans la chapelle de Saint-Eustache, de l'église de Saint-Denis. Celles du 22 novembre de la même année, contre-signées Colbert comme les précédentes, portent ce qui suit : « Ayant résolu de faire bâtir dans l'église de Saint-Denis une chapelle pour la sépulture des rois et des princes de la branche royale de Bourbon, nous voulons que lorsqu'elle sera achevée, le corps de notre dit cousin (*le vicomte de Turenne*) y soit transféré, pour y être mis en lieu honorable suivant l'ordre que nous en donnerons. » — Le corps resta en dépôt dans la chapelle de Saint-Eustache jusqu'au 21 novembre qu'on le descendit dans un caveau sous la même chapelle.

1675 Il y aura un service, en attendant celui de Notre-Dame[11], qui sera solennel.

Que dites-vous du divertissement que nous eûmes? Nous dînâmes comme vous pouvez penser; et jusqu'à quatre heures nous ne fîmes que soupirer. Le cardinal de Bouillon parla de vous, et répondit que vous n'auriez point évité cette triste partie si vous aviez été ici. Je l'assure fort de votre douleur; il vous fera réponse et à M. de Grignan, et me pria de vous dire mille amitiés, et la bonne d'Elbeuf, qui perd tout, aussi bien que son fils. Voilà une belle chose de m'être embarquée à vous conter ce que vous savez déjà; mais ces originaux m'ont frappée, et j'ai été bien aise de vous faire voir que voilà comme on oublie M. de Turenne en ce pays-ci[12].

M. de la Garde me dit l'autre jour que, dans l'enthousiasme des merveilles que l'on disoit du chevalier, il exhorta ses frères[13] à faire un effort pour lui dans cette occasion, afin de soutenir sa fortune, au moins le reste de cette année, et qu'il les trouva tous deux fort disposés à faire des choses extraordinaires. Ce bon la Garde est à Fontainebleau, d'où il doit revenir dans trois jours pour partir enfin, car il en meurt d'envie, à ce qu'il dit; mais les courtisans ont bien de la glu autour d'eux.

Vraiment l'état de Mme de Sanzei est déplorable; nous ne savons rien de son mari; il n'est ni vivant, ni mort,

11. Voyez la lettre suivante, et celle du 9 septembre.

12. Pour tout ce récit, le texte de la première édition de Perrin est presque en tout point semblable à celui de notre ancienne copie, que nous avons, selon notre coutume, très-fidèlement suivie. Dans sa seconde édition (1754), le chevalier s'est donné pour les tournures et pour les mots les plus grandes libertés. — Les deux paragraphes suivants ne sont pas dans le manuscrit; le premier des deux manque aussi dans l'édition de 1734.

13. M. le coadjuteur d'Arles et M. l'abbé de Grignan. (*Note de Perrin.*)

ni blessé, ni prisonnier : ses gens n'écrivent point. M. de la Trousse, après avoir mandé, le jour de l'affaire, qu'on venoit de lui dire qu'il avoit été tué, n'en a plus écrit un mot ni à la pauvre Sanzei ni à Coulanges[14]. Nous ne savons donc que mander à cette femme désolée : il est cruel de la laisser dans cet état. Pour moi, je suis très-persuadée que son mari est mort; la poussière mêlée avec son sang l'aura défiguré; on ne l'aura pas reconnu, on l'aura dépouillé. Peut-être qu'il a été tué loin des autres par ceux qui l'ont pris, ou par des paysans, et sera demeuré au coin de quelque haie. Je trouve plus d'apparence à cette triste destinée, qu'à croire qu'il soit prisonnier et qu'on n'entende pas parler de lui. 1675

Pour mon voyage, l'abbé le croit si nécessaire que je ne puis m'y opposer. Je ne l'aurai pas toujours, ainsi je dois profiter de sa bonne volonté. C'est une course de deux mois, car le bon abbé ne se porte pas assez bien pour aimer à passer là l'hiver; il m'en parle d'un air sincère, dont je fais vœu d'être toujours la dupe : tant pis pour ceux qui me trompent Je comprends que l'ennui seroit grand pendant l'hiver : les longues soirées peuvent être comparées aux longues marches pour être fastidieuses. Je ne m'ennuyois point cet hiver que je vous avois; vous pouviez fort bien vous ennuyer, vous qui êtes jeune; mais vous souvient-il de nos lectures? Il est vrai qu'en retranchant tout ce qui étoit autour de cette petite table, et le livre même, il ne seroit pas impossible de ne savoir que devenir: la Providence en ordonnera. Je retiens toujours ce que vous m'avez mandé : on se tire de l'ennui comme des mauvais chemins; on ne voit per-

14. Mme de Sanzei étoit sœur de M. de Coulanges, et M. de la Trousse étoit leur cousin germain. (*Note de Perrin.*) Elle était alors dans sa terre d'Autry, près de Gien. Voyez tome II, p. 214, notes 10 et 11, et la lettre du 4 septembre 1675, p. 112 et 113.

1675 sonne demeurer au milieu d'un mois, pour n'avoir pas le courage de l'achever; c'est comme de mourir : vous ne voyez personne qui ne sache se tirer de ce dernier rôle. Il y a des choses dans vos lettres qu'on ne peut ni qu'on ne veut oublier. Avez-vous mon ami Corbinelli et M. de Vardes? je le souhaite. Vous aurez bien raisonné, et si vous parlez sans cesse des affaires présentes et de M. de Turenne, et que vous ne puissiez comprendre ce que tout ceci deviendra, en vérité vous êtes comme nous, et ce n'est point du tout que vous soyez en province.

M. de Barillon soupa hier ici : on ne parla que de M. de Turenne; il en est très-véritablement affligé. Il nous contoit la solidité de ses vertus, combien il étoit vrai, combien il aimoit la vertu pour elle-même, combien par elle seule il se trouvoit récompensé, et puis finit par dire qu'on ne pouvoit pas l'aimer et être touché de son mérite, sans en être plus honnête homme. Sa société communiquoit une horreur pour la friponnerie et pour la duplicité, qui mettoit tous ses amis au-dessus des autres hommes : dans ce nombre il nomma fort le chevalier, qui étoit fort aimé et estimé de ce grand homme, et dont aussi il étoit adorateur. Bien des siècles n'en donneront pas un pareil : je ne trouve pas qu'on soit tout à fait aveugle en celui-ci, au moins les gens que je vois : je crois que c'est se vanter d'être en bonne compagnie.

Je viens de regarder mes dates: il est certain que je vous ai écrit le vendredi 16; je vous avois écrit le mercredi 14, et le lundi 12. Il faut que Pacolet ou la bénédiction de Montélimar ait porté très-diaboliquement cette lettre; examinez ce prodige.

Mais parlons un peu de M. de Turenne; c'est une honte de n'en pas dire un mot. Voici ce que me conta

hier ce petit cardinal. Vous connoissez bien Pertuis[15], et son adoration et son attachement pour M. de Turenne. Dès qu'il a su sa mort, il a écrit au Roi, et lui mande : « Sire, j'ai perdu M. de Turenne; je sens que mon esprit n'est point capable de soutenir ce malheur; ainsi, n'étant plus en état de servir Votre Majesté, je vous rends ma démission du gouvernement de Courtrai. » Le cardinal de Bouillon empêcha qu'on ne rendît cette lettre; mais, craignant qu'il ne vînt lui-même, il dit au Roi l'effet du désespoir de Pertuis. Le Roi entra fort bien dans cette douleur, et dit au cardinal de Bouillon qu'il en estimoit davantage Pertuis, et qu'il ne songeât point à se retirer, qu'il étoit trop honnête homme pour ne faire pas toujours son devoir, en quelque état qu'il pût être. Voilà comme sont ceux qui regrettent ce héros. Au reste, il avoit quarante mille livres de rente de partage; et M. Boucherat a trouvé que, toutes ses dettes et ses legs payés, il ne lui restoit que dix mille livres de rente : c'est deux cent mille francs pour tous ses héritiers, pourvu que la chicane n'y mette pas le nez. Voilà comme il s'est enrichi en cinquante années de service. 1675

Voici une autre histoire bien héroïque; écoutez-moi. M. le chevalier de Lorraine est donc revenu. Il entra chez Monsieur, et lui dit : « Monsieur, M. le marquis d'Effiat et le chevalier de Nantouillet m'ont mandé que vous vouliez que j'eusse l'honneur de revenir auprès de vous. » Monsieur répondit honnêtement, et ensuite lui dit qu'il falloit dire au moins à Varangeville qu'il étoit fâché de ce qui s'étoit passé[16]. Varangeville entre; le chevalier de Lorraine lui dit : « Monsieur,

15. Guy Pertuis, gouverneur de la citadelle de Courtrai, avait été capitaine des gardes de Turenne.

16. Voyez la fin de la lettre du 9 août précédent, p. 35-37.

1675 Monsieur veut que je vous dise que je suis fâché de ce qui s'est passé. — Ah! Monsieur, dit Varangeville, est-ce là une satisfaction? — Monsieur, dit le chevalier, c'est tout ce que je vous puis dire, et vous souhaiter du reste prospérité et santé. » Monsieur voulut rompre cette conversation, qui prenoit un air burlesque. Varangeville rentra par une autre porte, et dit à Monsieur: « Monsieur, je vous supplie au moins de demander pour moi, pour l'avenir, à M. le chevalier de Lorraine son estime et son amitié. » Monsieur le dit au chevalier, qui répondit : « Ah! Monsieur, c'est beaucoup pour un jour; » et l'histoire finit ainsi, et chacun a repris sa place comme si de rien n'étoit. Ne trouvez-vous pas toute cette conduite bien raisonnable, et la menace, et la colère, et le retour, et la satisfaction? Peut-on voir un plus beau fagotage? Si vous aviez envie que tout cela fût vrai, vous seriez trop heureuse, car c'est comme si vous l'aviez entendu.

Adieu, ma très-chère et très-aimable, je vous embrasse mille fois avec une tendresse qui ne se peut représenter.

---

438. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 30e août.

Je prends la résolution de partir le 4 du mois prochain : je vais droit à Orléans; j'y trouverai M. d'Harouys, et nous nous y embarquerons dimanche, après la messe. Je vous écrirai encore mercredi avant mon départ; je serai quelque temps à Nantes, et puis aux Rochers. Mon retour est assuré, si je suis en vie, pour le mois de novembre. J'ai un grand regret à notre commerce, qui va

être tout déréglé; mais la vie est pleine de choses qui blessent le cœur. 1675

Je reviens, ma bonne, du service de M. de Turenne à Saint-Denis[1]. Mme d'Elbeuf m'est venue prendre, et m'a paru me souhaiter; le petit cardinal[2] m'en a priée d'un ton à ne pouvoir le refuser. C'étoit une chose bien triste : son corps étoit là au milieu de l'église; il est arrivé cette nuit avec une cérémonie si lugubre, que M. Boucherat, qui l'a reçu, et qui l'a veillé, en a pensé mourir de pleurer. Il n'y avoit que cette famille désolée et tous les domestiques en deuil et en pleurs; on n'entendoit que des soupirs et des gémissements. Il n'y avoit d'amis que MM. Boucherat, de Harlay, de Barillon, et Monsieur de Meaux; Mmes Boucherat y étoient, et les nièces. Mme d'Elbeuf a pensé crever de douleur; sa vapeur s'y est mêlée, qui a fait un grand effet[3]. Ç'a été une chose triste de voir tous ses gardes debout, la pertuisane sur l'épaule, autour de ce corps qu'ils ont si mal gardé, et à la fin de la messe porter la bière jusqu'à une chapelle au-dessus du

Lettre 438. — 1. « Le corps de Turenne fut apporté à Saint-Denys le 29e d'août 1675 (*de Brie-Comte-Robert, où il avoit été mis en dépôt, dans l'église des minimes*). Dom Claude Martin, pour lors grand prieur, accompagné de ses religieux, le reçut huit ou dix pas avant dans la nef, à la distinction des princes du sang, au-devant desquels on a coutume d'aller jusqu'au parvis. Après les harangues réciproques, le corps fut porté dans le chœur, sur une estrade couverte d'un dais aux armes du vicomte de Turenne. Le lendemain on lui fit un service solennel auquel assistèrent le cardinal et le duc de Bouillon, ses neveux, et plusieurs autres personnes de qualité. » (*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France*, par dom Félibien, p. 515.)

2. Dans les éditions de Rouen (1726) et de 1754 : « le cardinal de Bouillon. » — A la ligne suivante, il y a *d'un tour*, dans l'édition de la Haye (1726); mais on lit *d'un ton* dans celles de 1725, de Rouen (1726), et dans les deux de Perrin.

3. On lit ici de plus dans les éditions de Perrin : « On ne peut pas douter de la douleur de cette pauvre femme. »

1675 grand autel, où il est en dépôt[4]. Cette translation a été touchante, et tout étoit en pleurs, et plusieurs crioient sans pouvoir s'en empêcher. Enfin on a été dans cette chapelle; Mme d'Elbeuf a crié les hauts cris. Il y avoit entré autres un petit page qui devenoit fontaine[5]. Enfin nous sommes revenus dîner tristement chez le cardinal de Bouillon, qui a voulu nous avoir; il m'a priée par pitié de retourner ce soir, à six heures, le prendre pour le mener à Vincennes, et Mme d'Elbeuf : ils m'ont fort parlé de vous. Le Cardinal dit qu'il vous écrira aujourd'hui; mais je m'en vais fermer mon paquet avant que de les aller prendre, afin de n'être point en inquiétude de revenir de bonne heure : la lune nous conduira jusqu'où il lui plaira. Peut-être que j'irai demain passer le soir à Livry, pour jouir de cette belle Diane, et dire adieu à l'aimable abbaye. L'abbé y est depuis trois jours; il ne nous parle plus que de retraite; c'est la grande mode[6]. Que dites-vous du nom de Monsieur le Prince qui a fait lever le siége d'Haguenau, comme il les fit fuir l'année passée à Oudenarde[7]? Voilà ce qu'il y a de

4. « Outre l'autel des Saints-Martyrs.... qui remplit toute l'arcade du milieu du rond-point ou chevet de l'église, jusqu'à la hauteur des galeries, il y a autour du même chevet, au delà des bas côtés, neuf autels dans des chapelles fermées de grilles de fer, et deux autres chapelles plus grandes, savoir celle de Saint-Eustache où est le tombeau du vicomte de Turenne et la chapelle neuve de Saint-Louis, qui sert aujourd'hui de sacristie. » (*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France*, par dom Félibien, p. 531.)

5. A *devenoit fontaine* l'éditeur de la Haye a substitué *pleuroit beaucoup*. — Mlle de Scudéry a dit dans la *Clélie* (suite de la IIe partie, tome II, p. 1249, édit. de 1660) : « Si vous en croyez aujourd'hui Artaxandre.... il vous dira qu'il faut s'enterrer dans le tombeau de ceux qu'on aime, ou que du moins *il faut se faire fontaine*, et pleurer éternellement. »

6. Depuis la retraite du cardinal de Retz?

7. Dans l'édition de 1754 : « Comme il fit fuir les ennemis l'année

vrai. Je ne sais nulle nouvelle de Fontainebleau[8]; seulement qu'on y jouera quatre belles comédies de Corneille, quatre de Racine, et deux de Molière. Je ne puis pardonner à Cavoie[9] d'être à Fontainebleau plutôt qu'à Saint-Denis ce matin. 1675

Adieu, ma chère bonne, embrassez-moi, je vous en conjure, et ne me dites point que vous ne méritez pas mon extrême tendresse; et pourquoi, ma bonne, ne la méritez-vous pas, s'il est vrai que vous m'aimiez? Par quel autre endroit en seriez-vous indigne? Embrassez-moi encore, ma chère enfant, et soyez aise que je vous aime plus que moi-même, puisque vous m'aimez un peu.

Les gens du pauvre Sanzei reviennent; et quoiqu'on n'ait pas retrouvé son corps, ils le croyoient mort. On dispose sa femme à cette triste nouvelle, sans pourtant oser encore lui faire prendre le deuil. La comtesse de Fiesque fut ainsi trois mois du marquis de Piennes, son premier mari, qui est encore à revenir[10].

passée, etc. » — La *Gazette*, dans un numéro extraordinaire, p. 651-662, donne une relation intitulée : « Levée du siége par l'armée de l'Empereur, sous le commandement du comte Montecuculi, *au seul bruit de la marche du prince de Condé.* »

8. La cour était partie de Versailles pour Fontainebleau le 26 août; elle en revint le 7 septembre, « après y avoir pris, dit la *Gazette*, tous les divertissements qu'offroit un lieu si délicieux, avec la belle saison. »

9. Il avoit été fort aimé de M. de Turenne. (*Note de Perrin.*) Voyez la fin de la lettre du 20 septembre suivant, p. 142.

10. Il avait été tué au siége d'Arras, en 1640. Voyez la note de M. Chéruel au tome I, p. 113, des *Mémoires de Mademoiselle.*

1675

439. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le même jour que je reçus cette lettre (nº 436, p. 92), j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 1er septembre 1675.

En me disant que vos lettres ne sont pas dignes de mon approbation, Madame, vous m'en écrivez une qui en mérite une plus grande[1], sans compter votre modestie; mais pour ne la pas offenser davantage, je vais traiter d'autres choses avec vous.

L'affaire du maréchal de Créquy est plus mauvaise pour lui que pour le Roi. Sa Majesté a de grandes ressources : il n'y paroîtra pas dans quinze jours, quand même il perdroit Trèves; mais pour la réputation de ce général, elle en pâtira longtemps, et il faudra qu'il fasse de belles choses avant que de faire oublier sa mauvaise

Lettre 439. — 1. Dans le manuscrit de l'Institut: « qui mérite encore de plus grandes louanges; » à la fin de l'alinéa : *matières*, au lieu de *choses;* à la ligne suivante : « l'affaire du maréchal de Créquy à Consarbrick. » Un peu plus loin, on lit : « .... par laquelle je vois qu'il vit défiler l'infanterie des ennemis sur un pont » (il y a près de trois lignes sautées) ; l'alinéa se termine par la phrase que voici : « Cela ne me paroît pas répondre à ce qu'on attendoit de lui; » tout le paragraphe suivant : « Vous voyez bien, Madame, » est omis ; la phrase qui vient après est ainsi construite : « Je trouve admirable tout ce qu'a répondu le Roi aux courtisans sur cette affaire. » Vers la fin du petit paragraphe qui suit, on lit : « à qui feu Monsieur votre père fit de si plaisantes réponses quand.... » L'autre paragraphe : « La pensée du maréchal, » est supprimé; ainsi qu'un peu plus loin la phrase : « M. de Montecuculi se précautionnera, etc. » Immédiatement avant le dernier alinéa, « à la fin de cette campagne » est remplacé par « avant la fin de la campagne; » enfin la lettre se termine ainsi : «.... dont il est question ; je vous donnerois une favorable audience, et vous ne le sauriez conter à personne qui s'y intéresse plus que moi. »

conduite à Consarbrick[2]. On me vient d'envoyer de Metz une relation exacte de cette déroute, par laquelle je vois que la tête a tourné au maréchal de Créquy dès qu'il vit les ennemis; il n'y a que cela à croire, ou qu'il a eu intelligence avec eux. Il vit défiler leur infanterie sur un pont sans faire tirer son canon sur elle, et sans la faire charger à demi passée : quoiqu'il eût la moitié moins de troupes que les confédérés, il les laissa tous passer la Sarre tranquillement pour venir à lui, et fit comme s'il eût appréhendé qu'il lui en fût échappé un seul. 1675

Vous voyez bien, Madame, qu'il faut avoir perdu l'esprit pour en user ainsi; cependant c'est ce général que l'on nomma d'abord pour remplacer M. de Turenne : que sont donc les autres qui ont moins de capacité que lui? Il faut dire la vérité, une partie des maréchaux qu'on vient de faire est indigne de l'être. D'ordinaire le mérite attire cette dignité; ici l'on a commencé par où l'on devoit finir : on a donné l'honneur, espérant que le mérite viendroit après; et en attendant le mérite, bien souvent viennent les déroutes, comme vous voyez.

Tout ce qu'a répondu le Roi aux courtisans sur l'affaire de Consarbrick est admirable : les uns ont été mal récompensés de leur fausse générosité, les autres de leur blâme sans raison, et les autres de leur basse flatterie. Il faut parler juste devant un prince d'aussi bon entendement que le Roi, et particulièrement quand il vient de perdre une bataille.

Je savois déjà la question du vieux Parabère, et la réponse du duc de Weimar : c'est ce vieux sot à qui feu

2. Bussy n'aimait pas le maréchal de Créquy. Il l'a fort maltraité dans son récit de la bataille des Dunes (tome II, p. 60 et suivantes, de ses *Mémoires*). Voyez aussi sa lettre du 29 juillet 1668, p. 518 de notre tome I.

1675 Monsieur votre père[3] en fit de si plaisantes à Poitiers quand il alloit voir sa maîtresse.

La pensée du maréchal de Gramont ne peut faire rire que par le ton nasillard et gascon; du reste c'est un bon mot de corps de garde.

Le maréchal de Créquy a fait comme M. Foucquet, qui ne savoit ce qu'il faisoit les premiers jours qu'on l'arrêta, mais qui, après s'être reconnu, fit des merveilles. Ce qu'a dit Monsieur le Prince de M. de Turenne en passant à Châlons me paroît d'un fort honnête homme, et d'un homme qui sent bien son mérite. M. de Montecuculi se précautionnera encore davantage avec lui qu'il ne faisoit avec M. de Turenne[4].

Il est vrai que le chevalier de Grignan a été heureux au combat d'Altenheim, et la Trousse à celui de Consarbrick : je m'en réjouis avec vous, et j'espère vous faire un même compliment pour Monsieur votre fils à la fin de cette campagne.

Vous devriez me conter le procès dont il est question : je suis tellement affamé de vous entendre, que je vous donnerois une favorable audience quand vous ne me parleriez que d'interlocutoires et d'arrêts.

3. Le baron de Chantal.

4. Le prince de Condé força Montecuculi à repasser le Rhin; ce fut son dernier exploit. « Cette année, remarque le président Hénault dans son *Histoire de France*, vit finir la carrière des trois plus grands généraux de l'Europe. M. de Turenne fut tué; Monsieur le Prince se retira, et Montecuculi en fit de même. »

440. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1675

A Paris, mercredi 4e septembre.

Madame de Puisieux m'a mandé que je croyois partir aujourd'hui, et qu'elle me donnoit avis que je ne partois que lundi; je l'ai crue sans raisonner : me voilà donc, ma très-chère, jusques à lundi. La cour revient vendredi. J'irai encore au service de M. de Turenne [1], et je recevrai vos lettres réglément encore un peu de jours : c'est précisément la chose que je regrette le plus quand elle me manque. Je reviens à vendredi dernier : après vous avoir écrit, je retournai prendre le cardinal de Bouillon, Mme d'Elbeuf et Barillon; notre promenade fut triste, mais charmante, au clair de la lune. Il me donna la lettre que je vous envoie, et me pria fort de l'envoyer le même jour; je ne l'ai pas fait. Le gros abbé m'a fait encore sa cour avec une de vos lettres; il vous a mandé tout ce qu'il y a de nouvelles. Le siége d'Haguenau levé [2], c'est bien loin des malheurs que vous prévoyiez; mais ce Montecuculi n'a quitté cette ville que pour embarrasser Monsieur le Prince, qui se trouvant plus foible que lui, s'est un peu retiré vers Sélestat [3]. M. de Lorraine, en

Lettre 440. — 1. Ce service fut célébré le 9 dans l'église Notre-Dame, le jour même du départ de Mme de Sévigné, qui n'y assista pas. Voyez la lettre du 9 septembre, p. 125.

2. M. de Matthieu, qui commandoit dans Haguenau, étoit lieutenant-colonel du régiment de la Marine, et officier d'une grande distinction. Il avoit dit plusieurs fois, avant que la place fût assiégée : *Tant que Matthieu sera, Haguenau au Roi sera.* Il devint colonel du régiment de la Marine le 29 août 1675, c'est-à-dire peu de jours après la levée du siége. (*Note de Perrin*, 1754.)

3. Le 28 août, le prince de Condé était venu camper à Benfeld, et le 29 à Kestenholz sous Schlestadt; puis voyant que les Impériaux ne s'étaient avancés que « pour gagner le passage de Benfeld et avoir

1675 écrivant à sa fille[4] sur la déroute[5], ne nomme le maréchal de Créquy que « le bon maréchal, le bon Créquy : » il y a un air malin dans cette lettre, qui ressemble bien à l'esprit de *Son Altesse, mon père*[6]. Il seroit à souhaiter que les équipages des morts, ou crus morts, ne revinssent point. Les gens de M. de Sanzei content cette déroute d'une terrible façon. Il y avoit deux mille hommes au fourrage; ils n'étoient que cinq mille contre vingt-deux mille; on ne croyoit point la rivière guéable, elle l'étoit en trois endroits : de sorte que l'armée des ennemis passoit, et prenoit nos troupes en flanc. La Trousse disoit son avis; mais la tête tourne à moins. Le maréchal combattit comme un désespéré, et puis s'alla jeter dans Trèves, où il fait une défense d'Orondate. Il s'est sauvé beaucoup de troupes; la terreur et la confusion ont été plus loin que la tuerie.

On n'a point trouvé le corps de M. de Sanzei; mais ses gens l'ont vu se jeter dans un escadron qui s'appelle *Sans quartier;* il cria, en s'y jetant, qu'on n'en fît point aussi; il combattit longtemps; ce qui resta de son régiment se rallia, et de lui point de nouvelles. Le peut-on imaginer autre part que sur le champ de bataille, où l'on n'a pu ni l'aller chercher d'abord, ni le reconnoître quand on y est allé au bout de douze jours? La pauvre Mme de Sanzei arriva samedi à sept heures du matin, comme je montois en calèche pour m'en aller à Livry :

ainsi la facilité d'entrer dans la haute Alsace, » il avait ordonné, dès le 30, à toute l'infanterie d'élever des retranchements, qui furent achevés le 3 septembre, depuis la montagne jusqu'à Schlestadt. Voyez la *Gazette* des 7 et 14 septembre.

4. Anne de Lorraine, comtesse de Lillebonne. (*Note de Perrin.*)

5. La déroute de Conz-Saarbruck.

6. C'est ainsi, à ce qu'il paraît, que Mme de Lillebonne avait coutume de dire en parlant de son père le duc de Lorraine : voyez la lettre du 29 septembre suivant, p. 151.

je descendis, et ne la quittai pas de tout le jour. Elle pensa trouver à la porte l'équipage de son mari, qui revint une heure après elle : on ne pouvoit voir, sans pleurer, tous ces pauvres gens et tout ce train maigre et triste. Elle s'en retournera dans quelques jours à Autry; elle est fort affligée, et pleure de bon cœur. On ne vouloit pas qu'elle prît le deuil; j'ai ri de cette vision : M. de Sanzei reviendra le jour d'Énoch, d'Élie, de saint Jean-Baptiste[7], du feu marquis de Piennes[8] et du marquis d'Estrées[9]. Quelle folie de douter de sa mort! et au bout du compte, s'il revenoit, on ôteroit le bandeau[10], et on deviendroit grosse : pourvu qu'on ne se marie pas, on est toujours en état de recevoir son mari. 1675

Au reste, Lannoi[11], c'est-à-dire Mme de Montrevel, est enragée. Après avoir été pendue un mois aux oreilles du Roi et de *Quanto*, et demandé ce régiment Royal avec fureur, comme elle fait toutes choses, on l'a donné au

7. Ou plutôt de saint Jean l'évangéliste, de qui Jésus-Christ avait dit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? » ce qui avait fait courir parmi les frères le bruit que ce disciple ne mourrait point (voyez l'*Évangile de saint Jean*, chap. XXI, versets 22 et 23). De là l'opinion, qui fut longtemps populaire parmi les chrétiens, qu'il avait été miraculeusement préservé de la mort, et devait revenir un jour avec Énoch et Élie. — Pour Énoch, voyez le verset 24 du chapitre V de la *Genèse;* et pour Élie, le livre IV des *Rois*, chap. II, verset 11.

8. Premier mari de la comtesse de Fiesque. Voyez p. 107, la fin de la lettre du 30 août précédent.

9. Sans doute Louis, marquis d'Estrées, fils du second lit de François-Annibal I, maréchal d'Estrées; il fut tué à la levée du siége de Valenciennes, en 1656.

10. C'étoit l'usage des veuves de ce temps-là de porter un bandeau de crêpe sur le front. (*Note de Perrin.*) Voyez tome II, p. 218, note 6.

11. Ce paragraphe et le suivant manquent dans la première édition de Perrin (1734); ils ne se trouvent que dans celle de 1754.

1675 marquis de Montrevel[12], oncle de son mari, qui leur a déjà ôté la lieutenance générale[13]. On ne sait quelles mesures il a prises, ni de quelle manœuvre il s'est servi; mais enfin, à l'heure qu'il paroissoit le moins, on lui a donné ce joli régiment : il est vrai qu'il est brave jusqu'à la folie. C'est celui qui faisoit l'amoureux de Mme de Coulanges, qui est beau et bien fait. J'oubliois qu'il plaide contre son neveu, et qu'il est son ennemi mortel; car toute cette famille est divisée.

Le chevalier de Coislin[14] est revenu après la mort de M. de Turenne, disant qu'il ne pouvoit plus servir après avoir perdu cet homme-là; qu'il étoit malade; que pour le voir et pour être avec lui, il avoit fait cette dernière campagne; mais que ne l'ayant plus, il s'en alloit à Bourbon. Le Roi, informé de tous ces discours, a commencé par donner son régiment, et a dit que, sans la considération de ses frères, il l'auroit fait mettre à la Bastille. Je ne sais pourquoi je vous conte toutes ces bagatelles : celle de la Montrevel m'a paru plaisante. Pour cette fois il n'y a pas de grands événements; puisque vous en êtes lasse, on ne vous en mandera plus : mais s'il vous en souvient, vous en aviez voulu; vous fûtes servie fort promptement; et puis tout d'un coup vous dites que c'est assez : nous nous taisons.

Faucher, de l'hôtel d'Estrées, me vint voir hier; il s'en retourne à Rome par la Savoie. Nous causâmes fort :

12. Maréchal de France en 1703. Voyez tome III, p. 111, note 3, et p. 461, note 2.

13. Perrin a ajouté entre parenthèses : « de Bresse. »

14. Charles-César du Cambout de Coislin, chevalier de Malte, ayant quitté le service, se retira de la cour et du monde pour se livrer à tous les exercices de la plus haute piété. Voyez le *Nécrologe de Port-Royal*, p. 80, Amsterdam, édition de 1723. (*Note de Perrin.*) Il mourut à cinquante-huit ans le 13 février 1699. Voyez ci-dessus, p. 35, la lettre du 9 août précédent, note 16.

il me conta toute la querelle du pape et de l'ambassadeur[15]; il me fit voir le cardinalat du Marseille[16] fort éloigné; et enfin, après avoir bien discouru et de Portugal, et de Savoie, et d'*ogni cosa*[17], il voulut voir votre portrait[18] : il est romain, il s'y connoît; je voudrois que vous et M. de Grignan eussiez pu voir l'admiration naturelle dont il fut surpris, quelles louanges il donna à la ressemblance, mais encore plus à la bonté de la peinture, à cette tête qui sort, à cette gorge qui respire, à cette taille qui s'avance : il fut une demi-heure comme un fou. Je lui parlai de celui de la Saint-Géran; il l'a vu. Je lui dis que je le croyois mieux peint; il me pensa battre; il m'appela ignorante, et femme, qui est encore pis. Il appelle des traits de maître ces endroits qui me paroissoient grossiers : c'est ce qui fait le blanc, le lustre, la chair, et sortir la tête de la toile. Enfin, ma fille, vous auriez ri de sa manière d'admirer. Il en a fait tant de bruit, que M. de Louvigny vint hier me voir; mais en effet c'étoit votre aimable portrait[19]; il en fut charmé. Je voudrois bien le porter avec moi. Ah! que je disois vrai l'autre jour, quand je vous assurois que quelqu'un qui m'aimeroit devroit être content d'être aimé comme j'aime cette aimable copie! 1675

Je crains que Monsieur le Prince ne soit malade : je crois l'avoir ouï dire. Nous sommes bien loin de faire repasser le Rhin à Montecuculi, c'est lui qui nous presse un

15. Il s'agissait des premières discussions sur l'affaire des *franchises*. — Le pape était Clément X, qui régna de 1670 à 1676; et l'ambassadeur le duc d'Estrées (voyez tome II, p. 511, note 3).

16. L'évêque de Marseille ne fut cardinal qu'en 1690.

17. De *toute chose*.

18. Il avait été peint par Mignard. Voyez la lettre du 19 août précédent, p. 70, et Walckenaer, tome V, p. 454.

19. Dans l'édition de 1754 : « Mais en effet c'étoit votre portrait qu'il venoit voir. »

1675 peu vers Sélestat[20]. Le maréchal de Créquy fait toujours le démon dans Trèves. La maréchale s'est si bien mis dans la tête que Sanzei y est avec son mari, que Mme de Sanzei n'ose pas encore prendre le deuil : au moins elle attendra jusqu'à la fin du siége. M. de Saint-Aoust[21], allant reconnoître un mouvement des ennemis avec trente maîtres, en rencontra deux cents; il les prit pour être des nôtres, et s'avança trop. Ses gens l'abandonnèrent. On lui demanda s'il vouloit quartier; il dit que non : cela est bien imprudent; ils l'ont tué, et rendu sa sœur et son vilain mari les plus riches gens de France; le songe est bien singulier[22].

Je comprends fort bien tous les compliments que vous avez reçus sur le sujet de vos beaux-frères[23], et les échos qui répondent un mois après comme ceux d'Olioules[24] ; cela est fort incommode, en vérité. Un poltron et un sot, comme vous dites, vous donneroient bien moins d'affaires.

Mme de Coetquen n'est pas digne d'être affligée si longtemps[25] : elle prit à Mme d'Elbeuf, il y a deux ans,

20. L'édition de 1754 ajoute : « et qui nous fait abandonner la basse Alsace. »

21. « Le comte de Saint-Aoust, brigadier de cavalerie, d'un très-grand mérite, » dit la *Gazette*, qui raconte cette mort dans le numéro du 7 septembre. Elle rapporte qu'il fut tué en allant, avec vingt mousquetaires, reconnaître des fourrages, et que son corps fut porté à Ath pour y être enterré. — Les deux éditions de Perrin donnent *de Saint-Thou*.

22. Voyez la lettre suivante, p. 120.

23. M. le chevalier de Grignan et M. le coadjuteur d'Arles. (*Note de Perrin.*) — Voyez, sur la belle conduite du premier à Altenheim, les lettres des 9 et 12 août précédents et du 17 novembre suivant; sur le succès que venait d'avoir une harangue de l'autre au Roi, la lettre du 19 août précédent. — L'édition de 1734 porte : « sur vos héros de beaux-frères. »

24. Des Vaux d'Olioules, dans le Var, non loin de Toulon.

25. Mme de Coetquen avoit mal gardé un secret important que

un petit portrait de M. de Turenne, qu'elle avoit au bras. Mme d'Elbeuf le lui a redemandé plusieurs fois; elle a dit qu'elle l'avoit perdu : il nous est venu une pensée, qu'il ne l'est pas pour tout le monde. Ah! grand héros! faut-il que l'on vous sacrifie? Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on offense les héros, quand ils ne sont pas dans leur tripot[26]. 1675

Mme de Vaubrun est à nos sœurs de Sainte-Marie; elle est comme folle, et se moque du P. de Sainte-Marthe[27], son confesseur. Elle a fait venir dans l'église le corps de son mari[28] : on lui a fait un service plus magnifique que celui de M. de Turenne à Saint-Denis. Elle a son cœur sur une petite crédence, qu'elle voit, et qu'elle touche; elle a deux bougies devant, elle y passe les journées entières du dîner au souper, nettement; et quand on vient l'avertir qu'il y a sept heures qu'elle est là, elle ne croit pas qu'il y ait une demi-heure : personne ne peut la gouverner, et l'on craint tout de bon que son esprit ne se tourne[29]. Mme de Langeron est toujours inconsolable. Si je puis continuer ces deux sortes d'afflictions, vous aurez sujet d'être contente[30]. On assuroit hier que l'Empereur avoit fait faire un service à M. de Turenne. Adieu,

M. de Turenne avoit eu la foiblesse de lui confier. Voyez les *Mémoires de la Fare* (tome LXV, p. 178). (*Note de Perrin*, 1754.) — Voyez aussi tome II, p. 328, note 7.

26. Voyez la même locution, tome II, p. 20.

27. Général de l'Oratoire. (*Note de Perrin.*) Abel-Louis de Sainte-Marthe, second fils de Gaucher, dit Scévole de Sainte-Marthe (l'un des deux frères jumeaux qui sont les premiers auteurs du *Gallia christiana*), fut élu général de la congrégation de l'Oratoire le 3 octobre 1672, se démit le 14 septembre 1696, et mourut à Saint-Paul aux Bois, près de Soissons, le jour de Pâques 1697.

28. Tué le 1er août à l'affaire d'Altenheim. (*Note de Perrin.*)

29. Dans l'édition de 1754 : « et l'on craint que l'esprit ne lui tourne. » Voyez la lettre du 7 août précédent, p. 17, note 11.

30. Voyez la lettre du 12 août précédent, p. 46.

1675 Monsieur le Prince[5] est un peu étonné d'être sur la défensive, et de se retrancher vers Sélestat[6] : la goutte et le mois d'octobre ne diminueront pas son chagrin. Pour moi, j'emporte l'inquiétude de mon fils : il me semble que je m'en vais avoir la tête dans un sac pendant dix ou douze jours; et vous jugez bien que sans de bonnes raisons je ne quitterois pas Paris dans ce temps de nouvelles. Saint-Aoust avoit songé, la veille qu'il a été tué, qu'il avoit un démêlé avec M. le prince d'Orange, et qu'il lui avoit dit de si bonnes injures, que ce prince l'avoit fait maltraiter par ses gardes : il conta ce songe, et ce fut par ses gardes qu'il fut tué follement; car il ne voulut jamais de quartier, quoiqu'il fût seul contre deux cents : c'est une belle chance[7]; tout le monde se moque de luí, quoique Voiture nous ait appris que c'est très-mal fait de se moquer des trépassés[8].

La pauvre Sanzei est tiraillée par de ridicules espérances que son mari n'est point mort, et veut attendre la fin du siége de Trèves pour prendre son deuil.

Adieu, ma très-chère enfant, je ne vous puis dire combien je suis à vous, quoique je dise un peu plus que vous ce que je sens.

5. Dans l'édition de Rouen (1726) : « Monsieur le Prince, qui a fait lever le siége d'Haguenau, est un peu étonné, etc. »

6. Voyez p. 111, la note 3 de la lettre précédente.

7. *Chance* est le texte de la Haye (1726); l'édition de Rouen et les deux de Perrin y substituent *pensée*. — L'alinéa suivant : « La pauvre Sanzei, etc., » n'est que dans l'édition de 1754. Celle de Rouen termine la lettre par ces mots : « Mes démonstrations n'égalent point mes sentiments. »

8. Allusion à une lettre adressée par Voiture à Mlle de Rambouillet (lettre cxe, p. 237 et suivantes, édit. de 1672). Il y feint qu'il est mort du chagrin de l'absence, et dit entre autres choses : « Je vous supplie, au reste, Mademoiselle, de ne point rire en lisant ceci; car sans mentir, c'est fort mal fait de se moquer des trépassés. »

442. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1675

A Paris, lundi 9e septembre.

Adieu, ma très-chère, je m'en vais monter en carrosse. Je quitte Paris pour quelque temps, avec la douleur de ne recevoir plus si réglément vos lettres, ni celles de mon fils, dont l'armée n'est point tant composée de pâtissiers, que je ne sois fort en peine de lui, non pas quand je pense au prince d'Orange, mais à M. de Luxembourg, qui est dans l'armée de mon fils, et à qui les mains démangent furieusement. Hélas! vous souvient-il de notre folie, que M. de Turenne étoit dans l'armée de votre frère? Enfin, voilà tous mes commerces dérangés, et je ne puis plus être bonne seulement à votre divertissement : tout le fagotage de bagatelles que je vous mandois va être réduit à rien; et si vous ne m'aimiez, vous feriez fort bien de ne pas ouvrir mes lettres. Je m'en vais donc, ma très-chère, avec le bon abbé et Marie, et deux hommes à cheval; j'ai six chevaux; je m'en vais par Orléans et par Nantes; je vous écrirai par les chemins : c'est une de mes tendresses, comme dit Monceaux [1].

Je n'ai jamais vu un homme adorable comme d'Hacqueville; je ne sais pas comme sont les autres, mais pour celui que nous connoissons, je croirois qu'il n'a point son pareil, sans la notoriété qui dit *les d'Hacquevilles* [2]. Je lui ai recommandé une affaire du sénéchal de Rennes [3] (ne le connoît-on point dans votre voisinage?). Il avoit une affaire épineuse, où il falloit de l'habileté : je priai

Lettre 442. — 1. Voyez la *Notice*, p. 156 et 157.
2. Voyez tome II, p. 385, note 1.
3. Comparez tome II, p. 330, et la lettre du 24 juillet 1689.

1675 d'Hacqueville d'entrer dans cette affaire; il en a fait la sienne, il y a travaillé, il a disputé contre Parère[4], qui étoit contraire; il l'a rapportée devant M. de Pompone, pour empêcher qu'il ne la comprît mal : enfin il n'y a qu'à baiser les pas par où il passe. Le Sénéchal est si étonné de trouver un cœur comme celui-là sur la terre, et d'avoir gagné son affaire, qu'il me croit la plus riche femme de France d'avoir un tel ami : il a raison. Servez-vous-en donc, sans crainte de l'ennuyer; et du gros abbé[5], si vous avez quelque lettre de change à envoyer, car il faut connoître les talents.

Vous ne manquerez pas de nouvelles : la bonne Troche vous mandera les grandes; mais comme vous dites, tout va bien; il n'y aura que douceur et agrément dans le reste de cette année. Comprenez un peu ce que c'est que ce grand prince de Condé, qui se retire, qui se retranche, et qui envisage le mois d'octobre et la goutte.

M. de Lorraine ne vouloit point qu'on s'amusât au siége de Trèves, et disoit : « Vous y périrez, Messieurs : songez qu'il y a quatre mille hommes[6], et un maréchal de France en colère. » En effet, ce maréchal fait des miracles : il nettoie tous les deux ou trois jours la tranchée avec une propreté extraordinaire; mais enfin, mes belles, rien n'est imprenable, il faudra se rendre. La maréchale[7] dit toujours que M. de Sanzei est dans Trèves; je ne le crois point du tout : ce seroit une belle chose si pendant que sa femme le pleure d'un côté, et refuse l'espérance de le trouver dans cette place assiégée, elle alloit apprendre qu'il y eût été tué[8] !

4. Premier commis de M. de Pompone. (*Note de Perrin.*)
5. L'abbé de Pontcarré.
6. La seconde édition de Perrin ajoute : « dans Trèves. »
7. La maréchale de Créquy.
8. La seconde édition de Perrin ajoute : « Ce sont des folies. »

Je dis hier adieu à M. de la Garde. S'il vous embrasse, laissez-le faire, c'est pour moi : je l'aime et l'estime beaucoup ; profitez bien de son bon esprit. Conservez votre santé, ma chère enfant, si vous m'aimez. J'entends que vous me dites la même chose, et je vous assure que je le ferai dans la vue de vous plaire. Ne vous amusez point à vous inquiéter en l'air : cela n'est point de votre bon esprit. Conservez bien votre courage, et m'en envoyez un peu dans vos lettres : c'est une bonne provision dans cette vie. Parlez-moi beaucoup de vous : tous les détails sont admirables quand l'amitié est à un certain point. 1675

Écrivez à notre cher cardinal. Savez-vous bien que vous n'avez point pensé droit sur la cassolette[9], et qu'il a été piqué de la hauteur dont vous avez traité cette dernière marque de son amitié? Assurément vous avez outré les beaux sentiments : ce n'est pas là, ma fille, où vous devez sentir l'horreur d'un présent d'argenterie ; vous ne trouverez personne de votre sentiment, et vous devez vous défier de vous, quand vous êtes seule de votre avis.

Je dis adieu au plus beau de tous les prélats[10] hier au soir. Il me pria de lui prêter mon portrait, c'est-à-dire le vôtre, pour le porter chez Mme de Fontevrault[11] : je le refusai *rabutinement*, et lui dis que je l'avois refusé à Mademoiselle ; et en même temps je le portai moi-même dans une petite chambre ; car on ne veut pas s'y accoutumer dans un cabinet ; et il fut placé et reçu avec tendresse

9. Voyez plus haut la lettre du 22 août, p. 81 et 82. Après bien des façons, Mme de Grignan finit par accepter ce présent du Cardinal : voyez la lettre du 23 octobre suivant, et celle du 11 juin 1676, vers la fin.

10. Le Coadjuteur.

11. Voyez la lettre du 2 octobre suivant, p. 158.

1675 et envie de me plaire. Je suis sûre qu'on ne l'en tirera pas : on sait trop bien ce que c'est pour moi que cette charmante peinture, et si on le vient demander ici, on dira que je l'ai emporté. M. de Coulanges vous dira où il est. M. de Pompone le voulut voir hier : il lui parloit, et croyoit que vous deviez répondre, et qu'il y avoit de la gloire à votre fait : votre absence a augmenté la ressemblance ; ce n'est pas ce qui m'a le moins coûté à quitter.

Nous avons ri aux larmes de votre Mme de la Charce et de Philis, sa fille aînée[12], âgée de trente-neuf ans : je la vois d'ici. Que voulez-vous dire, que vous ne narrez point bien? Il n'y a chose au monde si plaisamment contée, et personne n'écrit si agréablement[13] ; mais il faut pleurer d'être dans un pays où l'on porte le deuil si burlesquement. Je vous remercie de la peine que vous avez prise de narrer cette folie : c'est un style que vous n'aimez pas, mais il m'a bien réjouie. M. de Coulanges vous

12. « Philis de la Tour du Pin de la Charce était l'amie de Mlle d'Alerac.... cette belle-fille de Mme de Grignan, qu'elle aimait si peu. Voyez sur cette courageuse demoiselle (qui, dit ailleurs Walckenaer, tome IV, p. 354, combattit vaillamment le pistolet au poing sous les ordres de Catinat) le livre intitulé *Histoire de Mlle de la Charce, de la maison de la Tour du Pin en Dauphiné*, etc. Paris, 1731, p. 11, 36; c'est une espèce de roman dont l'auteur est inconnu.... On lit dans la *Gazette de France* du 23 juin 1703, que Philis de la Tour du Pin de la Charce, nouvelle convertie, mourut à Nyons en Dauphiné, âgée de cinquante-huit ans. Ainsi cette demoiselle avait trente ans lorsqu'elle était le sujet des sarcasmes de Mme de Grignan. » (Walckenaer, tome V, p. 450; voyez aussi son tome IV, déjà cité plus haut, où il nous apprend (p. 354) que Mme des Houlières fit un séjour de trois années chez la marquise de la Charce, près de la ville de Nyons, et qu'elle a adressé à Mlle de la Charce des vers qui se trouvent dans la première édition de ses poésies, 1668, p. 33.)

13. Les mots : « et personne n'écrit si agréablement, » ne se trouvent que dans la seconde édition de Perrin (1754).

en parlera ; il lut cet endroit en perfection. Il me semble que 1675

Je n'ai plus rien à dire ;
Qu'on me mène aux Rochers, je ne veux plus écrire ;
Allons, l'abbé, c'est fait [14].

Je vais partir, belle Comtesse [15] :

Je vais partir, belle Hermione,
Je vais exécuter ce que l'abbé m'ordonne,
Malgré le péril qui m'attend [16].

C'est pour dire une folie, car notre province est plus calme que la Saône.

On fait présentement le service en grande pompe de M. de Turenne à Notre-Dame [17] ; le cardinal de Bouillon et Mme d'Elbeuf vinrent hier me le proposer ; mais je me

14. Parodie de ces vers de Corneille dans *Polyeucte* (acte IV, scène IV) :

Qu'on me mène à la mort, je n'ai plus rien à dire ;
Allons, gardes, c'est fait.

15. « Je vais partir, belle Comtesse, » est le texte de 1734 ; en 1754, Perrin y a substitué : « Adieu donc, ma très-chère Comtesse. » L'édition de 1818 donnait, à la suite l'une de l'autre, ces deux variantes.

16. Parodie de l'adieu de Cadmus. (*Note de Perrin.*) Voyez *Cadmus et Hermione*, tragédie de Quinault, acte II, scène IV. — « Mme de Sévigné a pu assister à la représentation de cet opéra, dont la musique était de Lulli. Il fut joué sur le théâtre du Bel-Air (voyez tome III, p. 60, note 12) en 1672, et le 17 avril 1673 sur le théâtre du Palais-Royal, après la mort de Molière. » (Walckenaer, tome V, p. 257, note 1.) — Les vers de Quinault ne diffèrent de la citation que par un seul mot : l'*abbé* au lieu de l'*amour*.

17. Perrin, dans sa seconde édition, a ainsi corrigé la construction de cette phrase : « On fait présentement à Notre-Dame le service de M. de Turenne en grande pompe. » — Un numéro extraordinaire de la *Gazette*, du 1er octobre 1675, contient (p. 717 et suivantes) une longue description de ce service solennel, célébré à Notre-Dame par ordre du Roi.

1675 contente de celui de Saint-Denis[18] : je n'en ai jamais vu un si bon. N'admirez-vous point ce que fait la mort de ce héros, et la face des affaires depuis que nous ne l'avons plus? Ah! ma chère enfant, qu'il y a longtemps que je suis de votre avis! rien n'est bon que d'avoir une belle et bonne âme : on la voit en toute chose comme au travers d'un cœur de cristal : on ne se cache point; vous n'avez point vu de dupes là-dessus : on n'a jamais pris longtemps l'ombre pour le corps. Il faut être, il faut être, si l'on veut paroître : le monde n'a point de longues injustices; vous devez être de cet avis pour vos propres intérêts. Adieu, ma chère enfant, je vous embrasse de tout mon cœur.

---

443. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Orléans, mercredi 11e septembre.

Enfin, ma bonne, me voilà prête à m'embarquer sur notre Loire : vous souvient-il du joli voyage que nous y fîmes[1]? J'y penserai souvent : quoique votre Rhône soit *terribilis*[2], je voudrois être aussi près de me confier à sa prud'homie. Il ne faut point que je prétende à vivre agréablement sans vous. Je vous écrirai de tous les lieux où je pourrai : j'attends demain de grand matin une lettre de vous, que j'ai dit qu'on m'adressât ici. Vous dites que l'espérance est si jolie; hélas! il faut qu'elle le soit encore au delà de ce que vous dites, pour nourrir plus de la

18. Voyez la lettre du 30 août précédent, p. 35 et 36.

Lettre 443. — 1. En 1654, d'après Walckenaer. Voyez la *Notice*, p. 89, et Walckenaer, tome V, p. 268.

2. Dans l'édition de la Haye (1726) : « soit terrible et fasse peur; » et à la fin de la phrase : « me confier à lui. »

moitié du monde, comme elle fait : je suis une des plus attachées à sa cour. 1675

J'emporte du chagrin de mon fils : on ne quitte qu'avec peine les nouvelles de l'armée; je lui mandois l'autre jour[3] qu'il me sembloit que j'allois mettre ma tête dans un sac, où je ne verrois ni n'entendrois rien de tout ce qui va se passer sur la terre. Il ne croit pas qu'il se fasse de détachement que vers la mi-octobre. S'il nous répond du détachement, nous le connoissons assez pour répondre de l'attachement : ainsi vous n'avez pas à souhaiter pour lui[4]. M. de la Trousse reviendra bientôt sur sa parole; il n'aura point le gouvernement de Philippeville[5] : nous ne saurions deviner encore ce que la fortune lui garde; souvent c'est un coup de mousquet : Dieu l'en préserve! Je vis, le matin que je partis, le grand maître[6] et la bonne Troche, qui me mena à la messe, et attendre mon carrosse chez Mme de la Fayette, où je trouvai le marquis de Saint-Maurice, qui vient d'Angleterre dire la mort de son duc[7] : c'est la cérémonie.

Je m'en vais d'Orléans jouer de mon reste, et me mêler de vous dire encore des nouvelles : vous devinerez les auteurs. Il est certain que l'ami et *Quanto*[8] se sont vérita-

3. Dans l'édition de 1754 : « Je lui mandois, comme à vous, l'autre jour. » Voyez plus haut, p. 120, lettre du 6 septembre. — Les mots *qu'il me sembloit* manquent dans l'édition de Rouen (1726).

4. Ce morceau, depuis : « Il ne croit pas, etc., » n'est que dans l'édition de la Haye (1726).

5. Vacant par la mort du marquis de Vaubrun. (*Note de Perrin.*) — Ce gouvernement fut donné, comme nous l'avons dit plus haut, au sieur de Madaillan, « officier d'un mérite singulier, qui étoit lieutenant de Roi de cette place. » (*Gazette du 21 septembre.*)

6. Le duc du Lude.

7. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, mort le 12 juin 1675. Voyez la lettre du 19 juin 1675, tome III, p. 484.

8. Dans l'édition de 1725, qui ne contient qu'un fragment de cette lettre, on lit : *le Roi*, au lieu de *l'ami;* et *Quanto* est remplacé par

1675 blement séparés; mais la douleur de la demoiselle est fréquente, et même jusques aux larmes, de voir à quel point l'ami s'en passe bien : il ne pleuroit que sa liberté, et ce lieu de sûreté contre la dame du château [9]; le reste, par quelque raison que ce puisse être, ne lui tenoit plus au cœur : il a retrouvé cette société qui lui plaît [10]; il est gai et content de n'être plus dans le trouble, et l'on tremble que cela ne veuille dire une diminution, et l'on pleure; et si le contraire étoit, on pleureroit et on trembleroit encore : ainsi le repos est chassé de cette place. Voilà sur quoi vous pouvez faire vos réflexions, comme sur une vérité : je crois que vous m'entendez.

Pour l'Angleterre, Kéroual [11] n'a été trompée sur rien; elle avoit envie d'être maîtresse du Roi [12], elle l'est : il couche quasi toutes les nuits avec elle [13], à la vue de toute la cour; elle a un fils qui vient d'être reconnu, à qui on a donné deux duchés. Elle amasse des trésors, et se fait redouter et respecter de qui elle peut; mais elle n'avoit pas prévu de trouver en son chemin une jeune comédienne [14],

trois points. Dans l'édition de la Haye il y a trois astérisques à la place de chacun de ces deux noms; dans celle de Rouen, des points.

9. La Reine. Voyez Walckenaer, tome V, p. 244.

10. « Le repos qui lui plaît. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

11. Louise-Renée de Penancoët de Kéroualle, créée en 1672 duchesse de Portsmouth en Angleterre, et en 1684 duchesse d'Aubigny en France, pour elle et pour Charles de Lenox, duc de Richemont, son fils. (*Note de Perrin*, 1754.) Elle avait été menée en Angleterre par Madame Henriette en 1670. Voyez tome II, p. 546, et la *Correspondance de Bussy*, tome II, p. 254. Les lettres d'érection de la terre d'Aubigny en duché pairie, signées *Louis*, et sur le repli : « par le Roi, *Colbert*, » sont du mois de janvier 1684.

12. De Charles II.

13. C'est le texte des éditions de 1725 et 1726. Perrin a remplacé *couche* par *passe*.

14. Elle se nommoit Nell Gwin. (*Note de Perrin*, 1754.) Les éditions antérieures la nomment Nelgouine. — Voyez sur elle une note des

dont le Roi est ensorcelé : elle n'a pas le pouvoir de l'en détacher un moment ; il partage ses soins, son temps et sa santé entre elles deux. La comédienne est aussi fière que la duchesse de Portsmouth : elle la morgue, elle lui fait la grimace, elle l'attaque, et lui dérobe souvent le Roi ; elle se vante de ses préférences. Elle est jeune, folle, hardie, débauchée et plaisante ; elle chante, elle danse, et fait son métier de bonne foi. Elle a un fils du Roi, et veut qu'il soit reconnu. Voici son raisonnement : « Cette duchesse, dit-elle, fait la personne de qualité ; elle dit que tout est son parent en France ; dès qu'il meurt quelque grand, elle prend le deuil[15] : eh bien ! puisqu'elle est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite p.....? Elle devroit mourir de honte : pour moi, c'est mon métier, je ne me pique pas d'autre chose. Le Roi m'entretient, je ne suis qu'à lui présentement. Il m'a fait un fils, je prétends qu'il doit le reconnoître, et je suis assurée qu'il le reconnoîtra, car il m'aime autant que sa Portsmouth. » Cette créature tient le haut du pavé, et décontenance et embarrasse extraordinairement la duchesse. Voilà de ces originaux qui me font plaisir. J'ai trouvé que d'Orléans je ne pouvois vous rien mander de meilleur : du moins sont-ce des vérités. 1675

Je me porte très-bien, ma bonne : je me trouve fort bien[16] d'être une substance qui pense et qui lit ; sans cela notre bon abbé m'amuseroit peu : vous savez qu'il est

Mémoires de Gramont, p. 394 et 395 de l'édition Pourrat : suivant cette note, elle mourut en 1691.

15. Mme de Kérouel avoit pris un grand deuil pour le roi de Suède ; à quelque temps de là le roi de Portugal vint à mourir ; Nelgouine parut avec un carrosse drapé, et disoit : « La Kérouel et moi avons partagé le monde : elle a les rois du Nord, et moi ceux du Midi. » (*Note des éditions de* 1726.)

16. Dans sa seconde édition, Perrin a substitué : « je me sais bon gré » à « je me trouve fort bien. »

1675 occupé *des beaux yeux de sa cassette*[17]; mais pendant qu'il la regarde et la visite de tous côtés, le cardinal Commendon[18] me tient une très-bonne compagnie. Le temps et le chemin sont admirables : ce sont de ces jours de cristal où l'on n'a ni froid ni chaud; notre équipage nous mèneroit fort bien par terre : c'est pour nous divertir que nous allons sur l'eau. Ne soyez point en peine de Marie, elle me fait tout comme Hélène. Je préviens votre inquiétude : ma santé est parfaite; je la gouverne dans la vue de vous plaire. Je vous aime, ma très-chère bonne : cette tendresse fait ma plus douce et ma plus charmante occupation. Je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

Je ne me vante pas d'être amie de Monsieur le Premier[19]; mais je l'ai vu assez souvent chez M. de la Rochefoucauld, chez Mme de Lavardin, chez lui, et deux fois chez moi : il me trouve avec ses amis, et vous savez les sortes de réverbérations que cela fait[20].

---

444. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Orléans, mercredi 11e septembre.

Nous voici arrivés sans aucune aventure; je me suis reposée cette nuit, comme je vous l'avois dit, dans le lit de

17. Voyez tome III, p. 234.

18. La vie du cardinal Commendon, par M. Fléchier. (*Note de Perrin.*) Elle a été écrite en latin par Gratiani, évêque d'Amélia. L'original (*de Vita Commendonis cardinalis libri IV*) fut imprimé à Paris, par les soins de Fléchier, en 1669, et la traduction de Fléchier parut en 1671.

19. Henri de Béringhen, premier écuyer de la petite écurie du Roi.

20. « Et vous savez que ces sortes de réverbérations font beaucoup. » (*Édition de la Haye*, 1726.)

Thoury[1]. Nous avons trouvé ce matin deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin; nous n'avons pas compris pourquoi des pendus; car le bel air des grands chemins il me semble que ce sont des roués : nous avons été occupés à deviner cette nouveauté ; ils faisoient une fort vilaine mine, et j'ai juré que je vous le manderois. A peine sommes-nous descendus ici, que voilà vingt bateliers autour de nous, chacun faisant valoir la qualité des personnes qu'il a menées, et la bonté de son bateau ; jamais les couteaux de Nogent[2] ni les chapelets de Chartres n'ont fait plus de bruit. Nous avons été longtemps à choisir : l'un nous paroissoit trop jeune, l'autre trop vieux; l'un avoit trop d'envie de nous avoir, cela nous paroissoit d'un gueux, dont le bateau étoit pourri ; l'autre étoit glorieux d'avoir mené M. de Chaulnes ; enfin la prédestination a paru visible sur un grand garçon fort bien fait, dont la moustache et le procédé nous ont décidés. Adieu donc, mon vrai cousin, nous allons voguer sur la belle Loire : elle est un peu sujette à se déborder, mais elle en est plus douce. 1675

---

445. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Tours, samedi 14e septembre.

J'ai reçu votre lettre, ma bonne, à Orléans, un moment devant que de monter en bateau : ce me fut une

Lettre 444. — 1. Thoury est un bourg du département d'Eure-et-Loir, sur la route d'Orléans, à vingt et une lieues de Paris.

2. Nogent-le-Roi, ville du département de la Haute-Marne, fabrique de couteaux. — Pour les chapelets de Chartres, voyez la note 2 de la lettre suivante, p. 136.

1675 grande provision et une grande consolation pour ma navigation. Entre plusieurs choses agréables dans ce que vous m'écrivez, il y en a une qui m'a touchée : vous me dites que je prends bien des peines pour vous, mais qu'elles ne me coûtent guère, et que c'est le comble des obligations : c'est si bien savoir ce que je pense, que par cela seul, ma bonne, je serois trop payée. Je veux quelque jour vous donner le plaisir de lire quelqu'une des lettres que vous m'écrivez.

Je ne sais plus que vous dire de M. de Turenne, ni de Pertuis[1] : je crains qu'il ne se console en mon absence. J'avois laissé Mme de Vaubrun prête à devenir folle, Mme de Langeron prête à mourir : j'avois assez bien réussi dans tout ce que vous m'aviez recommandé[2]; mais je ne vous réponds plus de rien, ma chère bonne; je ne sais plus rien : j'ai la tête dans un sac. Je sais pourtant que Trèves est pris[3]; je ne crois pas qu'on y retrouve Sanzei; je plains encore plus sa femme. *Quanto gli doveva parere il dubbio buono, se dovea soffrire tanto del certo*[4] *!* voilà qui doit décider.

Il me semble que M. de la Trousse revient sur sa parole, et qu'il n'a pas perdu beaucoup de son équipage; je le plaindrois s'il n'avoit point retrouvé *les beaux yeux de sa cassette :* cette folie nous est revenue en même temps, je venois de vous l'écrire. Je comprends aisément les douceurs que vous mande Mme de Vaudemont[5] : elle

Lettre 445. — 1. Voyez ci-dessus, p. 103, note 14.

2. Voyez la lettre du 26 juillet et la lettre du 4 septembre. (*Note de Perrin.*) Voyez encore celle du 12 août, p. 46.

3. Trèves capitula le 6 septembre. Voyez plus loin la lettre du 20 septembre, p. 140, note 13.

4. *Combien le doute lui devait sembler bon, puisqu'il devait tant souffrir de la certitude!*

5. Anne-Élisabeth de Lorraine, mariée en 1669 à Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont. Voyez tome II, p. 166, note 7.

est très-aimable; j'honore l'amitié que vous conservez l'une pour l'autre, malgré ce qui vous sépare : je vous loue de continuer fidèlement votre commerce. 1675

J'ai couché à Veret cette nuit[6]. M. d'Effiat[7] savoit ma marche; il me vint prendre sur le bord de l'eau avec l'abbé : sa maison passe tout ce que vous avez jamais vu de beau, d'agréable, de magnifique; c'est pays plus charmant

Qu'autre qui soit sur la terre habitable :

je ne finirois point. M. et Mme Dangeau y sont venus dîner avec moi, et s'en vont à Valençay[8]. M. d'Effiat nous vient de ramener ici : il n'y a qu'une lieue et demie de chemin semé de fleurs; il vient de nous quitter, en vous faisant mille sortes d'amitiés. Je n'ai point de quoi vous écrire, c'est le vilain papier de l'hôtesse qui me force de finir. Nous reprenons demain notre bateau, et nous allons à Saumur.

J'ai vu à Veret des lettres de Paris[9]. On croit que le prince d'Orange veut reprendre Liége[10]; je crains que

6. « Elle débarqua à deux lieues de Tours, à Mont-Louis; et de là, traversant par terre l'espace de quatre kilomètres qui sépare la Loire et le Cher, elle alla coucher le 13 septembre à Veretz, dans le château originairement bâti par Jean de la Barre, comte d'Étampes. » (Walckenaer, tome V, p. 259.) Le duc d'Aiguillon, père du ministre, acheta cette terre, et le ministre y fut exilé. Le château a été abattu.

7. L'abbé d'Effiat. Voyez tomes I, p. 440, note 5, et II, p. 401, note 5. — Il semble qu'il était alors exilé. Voyez les lettres du 17 septembre, et des 9 et 19 octobre suivants.

8. Dangeau était gouverneur de Touraine. — Valençay est entre Blois et Châteauroux, au sud-est de Tours.

9. Dans les éditions de 1726 : « J'ai reçu à Veret des lettres de Saumur. »

10. La *Gazette* du 21 septembre annonce que dans la prévision d'une attaque, le maréchal d'Estrades fit entrer un renfort d'hommes et de vivres dans la citadelle de Liége; dans le numéro du 28, elle dit que « le duc de Luxembourg est campé avec toute son armée, à

1675 M. de Luxembourg ne veuille l'empêcher, ou ne fasse un siége : cela me trouble pour mon pauvre Sévigné. On dit aussi que Monsieur le Prince ne veut pas attendre l'hiver en Allemagne, et qu'on y enverra M. de Schomberg. Ma bonne, ce n'est plus pour vous apprendre des nouvelles que je vous écris; n'est pour en causer avec vous. Je me ressouvins l'autre jour, à Blois, d'un endroit si beau où nous nous promenions avec ce pauvre petit comte des Chapelles[11], où il vouloit retourner ce sonnet[12] :

Je veux finir mes jours dans l'amour de ma mie.

Mon Dieu! ma chère bonne, que je suis fâchée de vous quitter, et que je vous aime chèrement! Je vous embrasse d'un cœur qui n'a point son pareil. Si j'offense M. de Grignan, j'en suis fâchée, et je le baise pour l'apaiser. Si vous avez M. de Vardes et notre Corbinelli, je ne vous plains point avec cette bonne compagnie. L'histoire des Croisades est fort belle[13]; mais le style du P. Maimbourg me déplaît fort : il a ramassé le délicat des mauvaises ruelles[14].

Faites grâce à son style en faveur de l'histoire :

je le veux bien.

une heure et demie de Charleroi, pour être à portée de Liége, en cas que les ennemis y marchent, ce qu'on ne croit pas. »

11. Voyez tome II, p. 319, note 7.

12. Le fameux sonnet de Voiture, qui commence par ce vers :

Il faut finir mes jours dans l'amour d'Uranie.

— Nous avons suivi pour le vers cité le texte de la Haye (1726); au lieu de *ma mie*, il y a dans l'édition de 1734 : *Uranie*, comme chez Voiture ; dans celles de Rouen et de 1754 : *Marie*.

13. L'*Histoire des Croisades* du P. Maimbourg parut en 1675. L'achevé d'imprimer est du 10 mars.

14. « Il sent l'auteur qui a ramassé, etc. » (*Édition de* 1754.)

446. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1675

Mardi 17e septembre.

Voici une bizarre date : je suis

Dans un petit bateau,
Dans le courant de l'eau,
Fort loin de mon château;

je pense même que je puis achever,

Ah, quelle folie[1] !

car les eaux sont si basses, et je suis si souvent engravée, que je regrette mon équipage, qui ne s'arrête point et qui va son train. On s'ennuie sur l'eau quand on y est seule; il faut un petit comte des Chapelles et une Mlle de Sévigné. Mais enfin c'est une folie de s'embarquer, quand on est à Orléans, et peut-être même à Paris (c'est pour dire une gentillesse); mais il est vrai qu'on se croit obligé

Lettre 446. — 1. Dans le recueil des chansons de Coulanges, se trouve le couplet suivant, intitulé : *Pour Madame la comtesse de G**** (Grignan), *qui pensa se noyer sur le Rhône, en allant en Provence. Sur l'air* Ah, quelle folie! *couplet retourné :*

Ah, quelle folie
D'exposer sa vie
Au courant de l'eau
Dans un petit bateau!
L'on peut, quand on est misérable,
Chercher un écueil favorable
Pour y faire son tombeau;
Mais risquer sa vie
Sous un ciel si beau
Si près de son château,
Ah, quelle folie!

(*Recueil des chansons choisies de Monsieur* *** (de Coulanges), 2e édition, Paris, 1698, tome I, p. 166.)

1675 de prendre des bateliers à Orléans, comme à Chartres d'acheter des chapelets[2].

Je vous ai mandé comme j'avois vu l'abbé d'Effiat dans sa belle maison : je vous écrivis de Tours; je vins à Saumur, où nous vîmes Vineuil[3]; nous repleurâmes M. de Turenne; il en a été vivement touché; vous le plaindrez, quand vous saurez qu'il est dans une ville où personne n'avoit vu le héros. Vineuil est bien vieilli, bien toussant, et bien crachant, et dévot, mais toujours de l'esprit : il vous fait mille et mille compliments. Il y a trente lieues de Saumur à Nantes; nous avons résolu de les faire en deux jours, et d'arriver aujourd'hui à Nantes : dans ce dessein, nous allâmes hier deux heures de nuit; nous nous engravâmes, et nous demeurâmes à deux cents pas de notre hôtellerie sans pouvoir aborder. Nous revînmes au bruit d'un chien, et nous arrivâmes à minuit dans un *tugurio*[4], plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut vous le représenter : il n'y avoit rien du tout que deux ou trois vieilles femmes qui filoient, et de la paille fraîche, sur quoi nous avons tous couché sans nous déshabiller. J'aurois bien ri, sans l'abbé, que je meurs de honte d'exposer ainsi à la fatigue d'un voyage. Nous nous sommes rembarqués avec la pointe du jour, et nous étions si parfaitement bien établis dans notre gravier, que nous avons été près d'une heure avant que de reprendre le fil de notre discours. Nous voulons, contre vent et marée, arriver à Nantes; nous ramons tous. J'y trouverai de vos lettres, ma fille; mais j'ai si bonne opinion de votre amitié, que je suis persuadée que vous serez bien aise de savoir des nouvelles de mon voyage, et

2. La cathédrale de Chartres était un pèlerinage célèbre; on y révérait une ancienne statue de la Vierge.

3. Voyez plus bas, p. 170, note 6, et p. 188.

4. Une *cabane*.

comme on m'a dit que la poste va passer à Ingrande[5], je vais y laisser cette lettre en chemin faisant. Je me porte très-bien : il ne me faudroit qu'un peu de causerie. Je vous écrirai de Nantes, comme vous le pouvez croire. Je suis impatiente de savoir de vos nouvelles, et de l'armée de M. de Luxembourg : cela me tient fort au cœur; il y a neuf jours que j'ai ma tête dans ce sac. 1675

L'histoire des Croisades est très-belle, surtout pour ceux qui ont lu le Tasse, et qui revoient leurs vieux amis en prose et en histoire; mais je suis servante du style du jésuite. La *Vie d'Origène* est divine[6]. Adieu, ma très-chère, très-aimable et très-parfaitement aimée; vous êtes ma chère enfant. J'embrasse le *matou*[7].

---

447. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nantes, vendredi 20e septembre.

J'ai justement reçu ici, ma très-chère, la lettre où vous me croyez une vagabonde sur le bord de l'Océan : peut-on rien voir de plus juste que vos supputations? Je vous ai écrit sur la route, et même du bateau, autant que je l'ai pu. J'arrivai ici à neuf heures du soir, au pied de ce

5. Sur la rive droite de la Loire, entre Angers et Nantes.

6. L'*Histoire de Tertullien et d'Origène* est l'œuvre de trois écrivains de Port-Royal : Tillemont, le Tourneux et du Fossé. Elle fut publiée à Paris, en 1675, par ce dernier seul, sous le nom du sieur de la Mothe. Voyez le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, tome III, p. 529.

7. On a vu, p. 110 de la *Notice*, le comte de Grignan désigné ainsi dans un vaudeville.

1675 grand château que vous connoissez, au même endroit par où se sauva notre cardinal[1]. On entendit une petite barque; on demande : « Qui va là? » J'avois ma réponse toute prête, et en même temps je vois sortir par la petite porte M. de Lavardin avec cinq ou six flambeaux de poing devant lui, accompagné de plusieurs nobles, qui vient me donner la main, et me reçoit parfaitement bien. Je suis assurée que du milieu de la rivière cette scène étoit admirable; elle donna une grande idée de moi à mes bateliers. Je soupai fort bien; je n'avois ni dormi, ni mangé de vingt-quatre heures. J'allai coucher chez M. d'Harouys. Ce ne sont que festins au château et ici. M. de Lavardin ne me quitte point : il est ravi de causer avec moi. Il m'a conté en détail toute l'histoire de cette province, et les conduites différentes de ceux qui ont le commandement : c'est une chose extraordinaire, et qui m'a fort amusée. En récompense, je lui ai donné du nôtre, et cet échange a fait de grandes conversations. Il a, en vérité, de très-bonnes et grandes qualités : il a une hauteur et une audace qui jusqu'ici lui ont fort bien réussi; et puis tout d'un coup une douceur et un respect pour le gouverneur qui le rehaussent encore. Il a mis *monseigneur*[2] à MM. de la Feuillade et Duras, et par familiarité il a mis *mon très-honoré seigneur :* voilà une légère consolation; c'est pour vous dire qu'il en faut passer par là, ou ne point écrire.

J'ai vu nos filles de Sainte-Marie[3], qui vous adorent encore et se souviennent de toutes les paroles que vous

Lettre 447. — 1. Le cardinal de Retz. Voyez la note 1 de la lettre du 1er octobre 1654, tome I, p. 387.

2. Voyez les lettres des 31 juillet et 19 août précédents, et la note 9 de cette dernière lettre.

3. Leur maison était près du cours Saint-Pierre à Nantes. Voyez la *Notice*, p. 89 et 90.

prononçâtes chez elles. Nous allons à la Silleraye[4] : M. de Lavardin m'y vient conduire; et de là aux Rochers, où je serai mardi. Hélas! ma fille, quelle misère! pouvez-vous souffrir mes lettres présentement? Je remercie M. de Grignan de les regretter. L'abbé se porte très-bien, et moi encore au delà, s'il se peut. M. de Guitaut m'a mandé l'heureuse couche de sa femme : j'y pensois, et j'en étois en peine; il me donne beaucoup de soupçon de vous : je n'ose appuyer ma pensée sur cette sorte de malheur, je le mets au delà de tous, et j'en suis très-affligée[5]. M. de Coulanges me mande qu'enfin la pauvre Sanzei a pris le deuil : la Mousse étoit avec elle à Autry[6], et s'y en retourne encore; elle en a plus de besoin que jamais. 1675

Je suis toujours en peine de mon fils : il me semble que M. de Luxembourg a bien envie de perdre[7] sa petite bataille : c'est une cruelle chose que ce métier-là. Je me réjouis, ma fille, que vous ayez Monsieur l'Archevêque[8]; je vois d'ici toutes vos conférences; je vois tout ce que l'on y propose et ce qu'on y résout. Je ne vous conseille pas d'entreprendre de m'ôter la sensibilité que j'ai pour tous vos intérêts : c'est me conseiller de mourir, en paroles couvertes; car tant que je serai en ce monde, j'en serai plus touchée et plus occupée que de tout ce qui peut jamais m'arriver. Comptez là-dessus, et plaignez-moi de vous être aussi inutile que je le suis; car enfin que

4. Terre qui appartenoit à M. d'Harouys, et qui appartient aujourd'hui à M. de Bec-de-Lièvre. (*Notes de Perrin et de* 1818.) Voyez la lettre du 24 septembre suivant, p. 145, note 1.

5. « Sur cette sorte de malheur, dont je serois très-affligée, s'il étoit certain. » (*Édition de* 1754.)

6. Il a déjà été dit que cette terre était dans les environs de Gien. Le comte de Sanzei la tenait de sa mère, Suzanne de Chenu. Voyez plus haut, p. 101, note 13.

7. Dans l'édition de 1754 : « de risquer. »

8. L'archevêque d'Arles.

1675 peut-on faire pour vous? Saluez très-respectueusement Monsieur l'Archevêque pour moi; je lui souhaite une bonne santé, pour le bonheur de sa famille et de ses amis. M. d'Harouys vous fait un million de compliments.

Nous lisons ici les gazettes; j'avois trouvé fort plaisant l'endroit que vous y avez remarqué. M. de Mont-Gaillard[9] fut tué, il y a cinq ou six jours, par un frère de Tonquedec[10]; ils étoient mal ensemble. Mont-Gaillard se jeta sur lui comme un furieux, et lui donna des coups de cette canne dont il s'étoit déjà si bien servi avec son lieutenant. Pont-Gand tire son épée, et lui en donne au travers du corps, et le jette mort : cette scène s'est passée en basse Bretagne, où est M. de Chaulnes[11]. Vous serez bien instruite des nouvelles de Bretagne : ma pauvre enfant, vous me faites pitié de lire mes lettres, et je me fais pitié aussi de vous écrire de si grandes misères.

J'étois en peine ce matin de mon fils; mais j'ai vu dans toutes les nouvelles que M. de Luxembourg prend le chemin de garder la Flandre[12]. Vous aurez trouvé la capitulation de Trèves bien infâme : le maréchal est bien heureux de n'avoir été que lié et donné prisonnier aux ennemis[13]. Cette armée des confédérés va joindre les Impériaux; mais nous sommes assurés que Monsieur le

9. Voyez plus haut, p. 27, note 48.

10. Silvestre de Quengo, baron du Pont-Gand, frère puîné de René de Quengo, comte de Tonquedec.

11. « En basse Bretagne, dans une petite ville où est M. de Chaulnes. » (*Édition de* 1754.)

12. La *Gazette* du 21 septembre annonce que depuis quelque temps le duc de Luxembourg suit constamment de près le prince d'Orange et le duc de Villa-Hermosa.

13. Le maréchal de Créquy, après avoir défendu Trèves pendant un mois avec toute la valeur possible, fut fait prisonnier de guerre par la trahison d'un capitaine de cavalerie, nommé Boisjourdan, qui souleva contre M. de Créquy toute la garnison, et sortit de la place pour aller dresser avec les assiégeants les articles de la capitulation,

Prince ne se battra que quand il voudra : voilà l'avantage des bons joueurs d'échecs. 1675

M. de Coulanges s'en va à Lyon : il me mande qu'il a laissé votre portrait en gage, faute d'argent, à un de ses marchands. Le joli portrait! j'aime fort la bonne peinture, mais je vous avoue que votre ressemblance ne nuit pas à me le faire aimer.

Vous avez raison d'approuver le bruit qui court que je vais en Provence : en bonne justice, ne devroit-on pas suivre les sentiments de son cœur, quand ils sont aussi vifs et aussi justes que les miens? Ah! quelle folie! et en disant cela, me voici à Nantes. Je vous plaindrai quand vous serez au bout de vos cinq mois du séjour de Grignan. Aix et Lambesc me plaisent moins que la liberté de ce château. Vous avez fait toutes vos visites, vous voilà bien. Je n'ai point écrit à cette princesse[14] sur la mort de son fils : que fait-on à ces malheurs-là? Et Vardes, et mon ami Corbinelli, que sont-ils devenus? Le fils de Félix[15] est évêque d'Apt ou de Gap.

Songez, ma fille, que je reçois vos lettres le neuvième

à l'insu du maréchal. Boisjourdan, voulant se sauver dans le pays ennemi, fut arrêté, et eut la tête tranchée à Metz (*le 2 octobre* 1675, *après avoir fait amende honorable à la tête des troupes, la torche au poing et la corde au cou*). (*Note de Perrin*, 1754.) — On peut voir dans la *Gazette* du 21 septembre, p. 689, les conditions de cette honteuse capitulation.

14. Mme de Sévigné parle probablement d'Anne d'Ornano, femme du comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, mère du prince d'Harcourt et tante du comte de Grignan; son second fils César, comte de Montlaur, avait été tué le 27 juillet précédent.

15. Henri Félix de Tassy, fils de Charles-François Félix, premier chirurgien du Roi, était trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes. Il n'eut ni l'un ni l'autre de ces évêchés, mais bien celui de Digne, vacant par la nomination de Jean de Vintimille au siége de Toulon, en septembre 1675. Il fut sacré évêque de Digne le 6 décembre 1676, et passa l'année suivante à l'évêché de Chalon-sur-Saône.

1675 jour; je vous dis cela, *fuor di proposito*[16], pour vous ôter l'idée que je suis aux antipodes. La pauvre Vaubrun est toujours dans l'abîme de la douleur : je suis bien de votre sentiment, il y a de certaines douleurs dont on ne doit point se consoler, ni revoir le monde[17] : il faut tirer les verrous sur soi, comme disoit notre bon cardinal. Le petit cardinal[18] a bien son oncle dans le cœur. Je me suis fort moquée du service de Notre-Dame[19], après celui de Saint-Denis. Vous pouvez resserrer vos mouchoirs, je ne vous ferai plus pleurer. Je reviens encore sur l'âme de Cavoie[20] : la mienne n'en étoit pas contente à Paris; il étoit à la cour, et se portoit bien : nous dira-t-il qu'il craignoit de pleurer? Le pauvre petit! voilà un grand malheur. Je voudrois que vous eussiez vu Barillon et le bonhomme Boucherat[21].

Adieu, ma très-chère, je vous embrasse tendrement : ne le croyez-vous pas, et ne voyez-vous point combien je vous aime ?

16. *Hors de propos.*

17. Dans l'édition de 1754 : « Et qui empêchent de revoir le monde. »

18. Le cardinal de Bouillon.

19. La *Gazette*, dans la relation, déjà mentionnée, de la cérémonie de Notre-Dame, dit en terminant la description de l'appareil funèbre que « les choses *avoient* été ainsi disposées par les soins d'un bel esprit de la compagnie des jésuites, » et qu'on en peut « voir tout le détail dans l'imprimé qu'il en a donné au public. » — Ce bel esprit est le P. Ménestrier. Son écrit, publié en 1675, est intitulé : *Les vertus chrétiennes et les vertus militaires en deuil. Dessein de l'appareil funèbre dressé par ordre du Roi dans l'église de Notre-Dame de Paris, le* 9e *septembre* 1675, *pour la cérémonie des obsèques de très-haut et très-puissant prince Monseigneur Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne*, in-4o, de 28 pages.

20. Voyez la lettre du 30 août précédent, p. 107.

21. L'édition de 1754 donne seule ce morceau, depuis : « Je reviens encore, etc. » La phrase qui le précède et celle qui termine la lettre ne sont que dans l'édition de 1734.

*448. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUT. 1675

A Nantes, 21e septembre[1].

Je ne puis assez vous remercier de m'avoir mandé l'heureux accouchement de Madame votre chère épouse. J'y avois pensé plus de mille fois, et j'y prenois un intérêt bien plus grand que celui qu'on prend d'ordinaire à ceux dont nous dépendons : cela fait voir la douceur de votre domination.

Que je suis aise que vous soyez content de M. Joubert[2] ! ne vous l'avois-je pas bien dit, que c'étoit un bon et habile homme? Mais aussi, que Mme de Guitaut est une raisonnable femme d'être accouchée comme on a accoutumé, et de n'aller point chercher midi à quatorze heures, comme Mme de Grignan, pour faire un accouchement hors de toutes les règles[3] ! Voilà ces îles en honneur pour les femmes grosses de neuf mois; si ma fille l'est, je lui conseille d'y aller[4]. Je ne sais point de ses nouvelles sur ce sujet; mais, comme vous dites, ce n'est pas à dire que cela ne soit pas vrai : je vous assure que j'en serai très-affligée. Cette peine me viendra quand je n'ai plus celle de Mme de Guitaut, car c'étoit une de mes inquiétudes, et Dieu ne permettra pas que j'aie le plaisir d'en avoir une de moins. Embrassez donc l'*accouchade*[5] pour

Lettre 448 (revue sur l'autographe). — 1. La lettre est ainsi datée de la main de Mme de Sévigné. On l'a d'abord publiée sans date; puis, par nous ne savons quelle conjecture, on y a mis, dans les éditions qui ont précédé la nôtre, la date de juillet 1674.

2. C'était sans doute l'accoucheur de Mme de Grignan. Voyez la lettre du 17 novembre suivant.

3. Voyez la lettre à Bussy du 15 juillet 1673, tome III, p. 213.

4. Mme de Guitaut était accouchée aux îles Sainte-Marguerite.

5. C'est-à-dire l'*accouchée*. C'est la forme provençale du participe.

1675 l'amour de moi, et m'aimez tous deux, car votre amitié est pour moi une chose admirable. Je vous renvoie vos mêmes paroles, je les ai trouvées très-propres pour ce que je pense.

Il me semble que nous causerions bien présentement : l'histoire de cette province tiendroit un assez grand espace[6], et vous divertiroit. Et notre bon cardinal, et M. de Turenne, et Monsieur le Prince, et le maréchal de Créquy, ne croyez-vous point que tous ces chapitres ne pussent nous conduire assez loin? Nous dirions bien un petit mot aussi de la Provence et de la Fourbinerie[7] : enfin il ne seroit question que d'être à portée de nous pouvoir entendre; mais on ne commence guère de conversation d'un bout de la terre à l'autre; nous sommes quasi aux deux extrémités. Dieu nous rassemble, mon pauvre Monsieur! mais, hélas! notre petite Comtesse nous manquera cet hiver. Voilà un endroit de mon cœur qui vous feroit pitié. Le Baron[8] est encore une autre belle chose. Je meurs de peur que M. de Luxembourg ne fasse parler de lui : en vérité, la vie est triste quand on est aussi tendre aux mouches que je la suis. Je ne suis point encore consolée de la capucine; j'ai vu notre malheur dans cette affaire. Monsieur et Madame, je vous assure que je suis très-véritablement à vous.

M. DE RABUTIN CHANTAL.

Suscription : Pour Monsieur le comte de Guitaut.

6. Dans l'autographe : « *une* assez grand espace; » un peu plus bas, comme par compensation : « *un* autre belle chose. »

7. Voyez la lettre d'avril ou mai 1674 (au comte de Guitaut), tome III, p. 407, note 8.

8. Charles de Sévigné.

449. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1675

A la Silleraye[1], mardi 24e septembre.

Me voici, ma fille, dans ce lieu où vous avez été un jour avec moi; mais il n'est pas reconnoissable; il n'y a pas pierre sur pierre de ce qui étoit en ce temps-là. M. d'Harouys manda de Paris, il y a quatre ans, à un architecte de Nantes, qu'il le prioit de lui bâtir une maison : il lui envoya le dessin, qui est très-beau et très-grand. C'est un grand corps de logis de trente toises de face, deux ailes, deux pavillons; mais comme il n'y a pas été trois fois pendant tout cet ouvrage, tout cela est mal exécuté : notre abbé est au désespoir; M. d'Harouys ne fait qu'en rire; il nous y amena hier au soir. M. de Lavardin est venu dîner avec nous, et m'arrête jusqu'à demain matin. Il est impossible de rien ajouter aux honnêtetés, aux confiances et aux extrêmes considérations de M. de Lavardin pour moi; je vous assure que M. de Grignan ne pourroit pas m'en témoigner davantage, ni même plus d'amitié. Je n'ose plus vous dire du bien de lui; mais il a des qualités bien solides, et un désintéressement qui lui donne des tons bien propres à commander[2]. Je vous endormirai quelque jour des affaires de cette province; elles sont dignes d'attention; et présentement il faut que vous souffriez qu'elles fassent mes nouvelles.

Lettre 449 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. « Le château de la Silleraye (*Seilleraye*, *Sailleraye*) est situé dans le canton de Carquefou, à environ sept kilomètres à l'est de ce bourg (*et à quatorze de Nantes*). Il est à deux kilomètres de Mauves et du bord septentrional de la Loire, sur le versant d'un coteau, au bas duquel coule un ruisseau » que dans le pays on appelle la Seille. Voyez Walckenaer, tome V, p. 451 et suivante.

2. « Bien propres au commandement. » (*Édition de* 1754.)

1675 Quand mes lettres arriveront au milieu de celles de Paris, elles auront assez de l'air d'une dame de province qui vous parle et vous confie les intrigues d'Avignon ou de quelque autre ville. Enfin, ma chère enfant, la seule amitié que vous avez pour moi leur donnera du prix[3]. Nous avons appris les nouvelles de la cour, qui ne sont pas en grand nombre cet ordinaire : M. Félix[4] n'est point évêque de Gap, c'est de Digne. Mais que je vous trouve heureuse d'avoir Monsieur de Saint-Paul[5], et lui! Plût à Dieu que nous en eussions autant dans cette province! Vous en auriez bien moins d'inquiétude. Je vous souhaite encore un petit M. Laurens[6], qu'on dit qui sera placé à la première voiture[7]. J'avois dessein de faire un compliment à Moulinier[8]; mais c'est à Monsieur l'Archevêque et à Monsieur le Coadjuteur que je dois adresser la parole : ils sont camarades et confrères, j'en suis ravie.

Nos pauvres bas Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs; et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux, et disent *mea culpa :* c'est le seul mot de françois qu'ils sachent; comme nos François qui disoient qu'en Allemagne on ne disoit pas un mot de latin à la messe, que

3. « Fera valoir mes lettres. » (*Édition de* 1754.)

4. Voyez p. 141, la note 15 de la lettre du 20 septembre précédent.

5. Luc d'Aquin, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de 1674 à 1680. Saint-Paul est très-proche de Grignan.

6. Sans doute dom Jean de Saint-Laurens, feuillant, qui prêcha devant le Roi l'avent de 1675.

7. Nous avons déjà vu cette locution au tome IV, p. 4.

8. L'archevêque d'Arles eut un valet de chambre de ce nom, dont le fils, né en 1675, entra à l'Oratoire et devint un prédicateur assez célèbre pour avoir son article dans Moréri. « Il y a une telle quantité d'évêques nouveaux (*voyez les Gazettes des* 14 *et* 21 *septembre*) que je n'ai pas le courage de vous les dire, » écrit Mme de Montmorency à Bussy le 18 septembre : il y avait peut-être parmi eux un parent de Moulinier.

Kyrie eleison. On ne laisse pas de pendre ces pauvres bas Bretons; ils demandent à boire et du tabac[9], *et de Caron pas un mot*[10]. 1675

M. de Coulanges me mande d'étranges bruits de Bellièvre et de Mirepoix pour couper la gorge aux créanciers : ce seroit une bonne forêt que ce benoît hôtel de Bellièvre[11], si cela étoit vrai. Je crois qu'il vous mande comme à moi.

J'ai passé, des sept jours que j'ai été à Nantes, trois après-dînées chez nos sœurs de Sainte-Marie : elles ont de l'esprit, et vous adorent, et le *petit ami*[12], dont elles étoient charmées : je le porte toujours avec moi; car s'il alloit tonner, comme disoit Langlade à M. d'Andilly, voyez un peu, sans cela, ce que je deviendrois.

M. de Lavardin vous fait mille compliments, et M. d'Harouys veut, je crois, vous écrire, tant je le trouve enthousiasmé de vous : je l'aime, comme vous savez, et je me divertis à l'observer. Je voudrois que vous vissiez cet esprit supérieur à toutes les choses qui font l'occupation des autres, cette humeur douce et bienfaisante, cette âme aussi grande que celle de M. de Turenne : elle me paroît un vrai modèle pour faire celle des rois, et j'admire combien nous estimons les vertus morales; je suis assurée que s'il mouroit, on ne seroit non plus en peine de son salut que de celui de M. de Turenne[13].

9. L'édition de 1754 ajoute : « et qu'on les dépêche. »

10. Mais ce dont ils devraient avoir un peu plus de souci, l'autre vie, Dieu qui les attend, ils l'oublient, ils n'y donnent pas une pensée. Mme de Sévigné fait ici une nouvelle allusion au mot qui termine le *Caron* de Lucien. Voyez tome II, p. 349, note 7, et la lettre du 7 mars 1685.

11. Voyez les lettres de juillet et d'août précédents.

12. C'est-à-dire le portrait de Mme de Grignan en miniature. (*Note de Perrin*, 1754.)

13. Voyez ci-dessus, p. 44 et 45.

1675 Nous partons demain pour les Rochers, où je recevrai et trouverai de vos nouvelles, ma très-aimable et très-chère; j'ai été deux jours en ce pays plus que je ne voulois : c'est ce qui fait que je n'y ai reçu que deux de vos lettres. Je me porte très-bien; et vous, mon enfant, dormez-vous? votre bise est-elle traitable? Il fait un temps admirable présentement. Je vous embrasse avec une tendresse extrême : je crois que vous n'en doutez pas.

---

450. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 29e septembre.

Je vous ai écrit, ma chère fille, de tous les lieux où je l'ai pu; et comme je n'ai pas eu un soin si exact pour notre cher d'Hacqueville et pour mes autres amis, ils ont été dans des peines de moi dont je leur suis trop obligée. Ils ont fait l'honneur à la Loire de croire qu'elle m'avoit abîmée : hélas, la pauvre créature! je serois la première à qui elle eût fait ce mauvais tour; je n'ai eu d'incommodité que parce qu'il n'y avoit pas assez d'eau dans cette rivière. D'Hacqueville me mande qu'il ne sait que vous dire de moi, et qu'il craint que son silence sur mon sujet ne vous inquiète. N'êtes-vous pas trop aimable, mon enfant, d'avoir bien voulu paroître assez tendre pour moi pour que l'on vous épargne sur les moindres choses? Vous m'avez si bien persuadée la première, que je n'ai eu d'attention qu'à vous écrire très-soigneusement. Je partis donc de la Silleraye le lendemain que je vous eus écrit, qui fut le mercredi; M. de Lavardin me mit en carrosse, et M. d'Harouys m'accabla de provisions. Nous arrivâmes ici jeudi; je trouvai d'abord Mlle du Plessis plus af-

freuse, plus folle et plus impertinente que jamais : son goût pour moi me déshonore : 1675

Je jure sur ce fer[1]

de n'y contribuer d'aucune douceur, d'aucune amitié, d'aucune approbation; je lui dis des rudesses abominables; mais j'ai le malheur qu'elle tourne tout en raillerie : vous devez en être persuadée après le soufflet[2] dont l'histoire a pensé faire mourir de rire Pomenars. Elle est donc toujours autour de moi; mais elle fait la grosse besogne; je ne m'en incommode point; la voilà qui me coupe des serviettes. J'ai trouvé ces bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaires : tous les arbres que vous avez vus petits sont devenus grands et droits et beaux en perfection; ils sont élagués, et font une ombre agréable; ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur. Il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail; songez que je les ai tous plantés, et que je les ai vus, comme disoit M. de Montbazon, *pas plus grands que cela*[3]. C'est ici une solitude faite exprès pour y bien rêver; vous en feriez bien votre profit, et je n'en use pas mal : si les pensées n'y sont pas tout à fait noires, elles y sont tout au moins gris brun; j'y pense à vous à tout moment : je vous regrette, je vous souhaite : votre santé, vos affaires, votre

Lettre 450. — 1. C'est encore un souvenir du *Thésée* de Quinault (acte V, scène IV). Le héros tirant son épée, dont la vue va le faire reconnaître par son père Égée, s'écrie :

Je jure sur ce fer, qui m'a comblé de gloire,
Que je vous servirai contre vos ennemis.

2. Voyez tome II, p. 294 et 295.

3. M. de Montbazon l'avoit dit de ses propres enfants. (*Note de Perrin.*) — Voyez tome II, p. 336, et sur les naïvetés du duc de Montbazon, Tallemant des Réaux, tome IV, p. 471 et suivantes.

1675 éloignement, que pensez-vous que tout cela fasse entre chien et loup? J'ai ces vers dans la tête :

Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour
L'objet infortuné d'une si tendre amour[4]?

Il faut regarder la volonté de Dieu bien fixement, pour envisager sans désespoir tout ce que je vois, dont assurément je ne vous entretiens pas.

Ne soyez point en peine de l'absence d'Hélène : Marie me fait fort bien; je ne m'impatiente point. Ma santé est comme il y a six ans : je ne sais d'où me revient cette fontaine de Jouvence; mon tempérament fait précisément ce qui m'est nécessaire. Je lis et je m'amuse; j'ai des affaires que je fais devant l'abbé, comme s'il étoit derrière la tapisserie; tout cela, avec cette jolie espérance, empêche, comme vous dites, que l'on ne fasse la dépense d'une corde pour se pendre. Je trouvai l'autre jour une lettre de vous, où vous m'appelez *ma bonne maman;* vous aviez dix ans[5], vous étiez à Sainte-Marie, et vous me contiez la culbute de Mme Amelot, qui de la salle se trouva dans une cave. Il y a déjà du bon style à cette lettre. J'en ai trouvé mille autres qu'on écrivoit autrefois à Mlle de Sévigné : toutes ces circonstances sont heureuses pour me faire souvenir de vous; car sans cela où pourrois-je prendre cette idée? Je n'ai point reçu de vos lettres le dernier ordinaire, j'en suis toute triste. Je ne sais non plus de nouvelles du Coadjuteur, de la Garde, du Mirepoix, du Bellièvre, que si tout étoit fondu; je m'en vais un peu les réveiller.

4. Ce sont deux vers de l'*Iphigénie en Aulide* (acte V, scène III), qui avait été représentée et publiée en 1674. Mme de Sévigné cite de mémoire; dans Racine, le second vers commence ainsi :

Le malheureux objet, etc.

5. Voyez la *Notice*, p. 89.

N'admirez-vous point le bonheur du Roi? On me mande que *Son Altesse mon père*[6] est morte, qui étoit un bon ennemi, et que les Impériaux ont repassé le Rhin, pour aller défendre l'Empereur du Turc[7], qui le presse en Hongrie : voilà ce qui s'appelle des étoiles heureuses; cela nous fait craindre en Bretagne de rudes punitions. Je m'en vais voir la bonne Tarente[8]; elle m'a déjà envoyé deux compliments, et me demande toujours de vos nouvelles : si elle le prend par là, elle me fera fort bien sa cour. Vous dites des merveilles sur Saint-Aoust[9] : « au moins on ne l'accusera pas de n'avoir conté son songe qu'après son malheur ; » cela est plaisant. Je vous plains de ne pas lire toutes vos lettres : mais quoiqu'elles fassent toute ma chère et unique consolation, et que j'en connoisse tout le prix, je me plains bien d'en tant recevoir. 1675

Le bon abbé est fort en colère contre M. de Grignan : il espéroit qu'il lui manderoit si le voyage de Jacob[10] a été

6. Charles IV, duc de Lorraine, mourut le 17 septembre (*à Birkenfeld, d'une fièvre maligne*). Mme de Lillebonne sa fille, en parlant de lui, disait : *Son Altesse, mon père.* (*Note de Perrin.*) Voyez la lettre du 4 septembre précédent, p. 112.

7. La *Gazette* rapporte, sous la rubrique de Vienne, 12 septembre, que l'on craint bien que l'Empereur ne soit obligé non-seulement à renvoyer en Hongrie les troupes qu'il en a tirées, mais encore la plupart de celles qui sont occupées ailleurs, « l'avis étant venu que le Bassa d'Ofen doit envoyer à Vienne un chiaoux pour y faire de la part du Grand Seigneur de nouvelles propositions désavantageuses et peu raisonnables. »

8. La princesse de Tarente habitait Château-Madame, dans le faubourg de Vitré. — Ce château, ainsi que son ancien parc planté de hêtres séculaires, appartiennent à la ville de Vitré; c'est une promenade publique. Voyez les *Tablettes de voyage de Mme Monmerqué*, Paris, le Doyen, 1851, in-12, p. 26, et la *Notice*, p. 197.

9. Voyez plus haut les lettres des 4 et 6 septembre, p. 116 et 120.

10. C'étaient de petites figures que l'abbé de Coulanges envoyait à M. de Grignan, pour orner un cabinet. — Ce fragment, publié dans l'édition de 1734, a été retranché de celle de 1754, ce qui rendait

1675 heureux, s'il est arrivé à bon port dans la terre promise; s'il y est bien placé, bien établi, lui et ses femmes, ses enfants, ses moutons, ses chameaux : cela méritoit bien un petit mot. Il a dessein de le reprendre quand il ira à Grignan.

Comment se portent vos enfants? Adieu, ma très-aimable et très-chère; je reçois fort souvent des lettres de mon fils; il est bien affligé de ne pouvoir sortir de ce malheureux guidonnage; mais il faut qu'il comprenne qu'il y a des gens présents et pressants, qu'on a sur les bras, à qui on doit des récompenses, qu'on préférera toujours à un absent qu'on croit placé, et qui ne fait simplement que s'ennuyer dans une longue subalternité dont on ne se soucie guère. Ah! que c'est bien précisément ce que nous disions : après une longue navigation, se trouver à neuf cents lieues d'un cap, et le reste!

---

451. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Un mois après que j'eus écrit cette lettre (n° 439, p. 108), j'écrivis encore celle-ci à Mme de Sévigné.

A Chaseu, ce 1er octobre 1675.

Enfin, Madame, voilà le mariage de Mlle de Bussy arrêté, et le jour pris au 4e novembre prochain [1]. Je vous envoie la copie d'une procuration, je vous supplie de m'en envoyer une pareille [2]. De tous les gentils-

inintelligible un passage de la lettre du 20 octobre 1675, dans lequel il est question de ces figures. (*Note de l'édition de* 1818.)

Lettre 451. — 1. Le mariage eut lieu le 5 novembre. Voyez la lettre de Bussy du 26 décembre 1675. Sur Coligny, voyez tome III, p. 443, note 5.

2. On lit ici, au lieu de cette phrase, dans le manuscrit de l'Insti-

hommes qui n'ont point été à la guerre ni à la cour, il n'y en a pas un que j'aimasse mieux que celui-ci, et vous en demeurerez d'accord avec moi quand vous le connoîtrez. Ce que j'en estime le plus, c'est un grand desir qu'il a de suivre mes conseils, qui peut-être seront plus heureux pour lui qu'ils n'ont été pour moi. Il veut prendre de l'emploi à la guerre, il a du bien pour y subsister; il a de l'esprit, il est sage, et il me paroît vigoureux. Avec de l'application, il peut obtenir quelque chose, et du moins se mettre en passe d'avoir l'agrément d'une lieutenance de Roi en Auvergne, ou dans la comté de Bourgogne, si elle nous demeure [3]. 1675

Depuis que vous êtes partie de Paris, il s'est passé un événement bien plus extraordinaire en la prise de Trèves, que celui du combat de Consarbrick : il y a longtemps qu'on perd des batailles dans le royaume; mais on n'a jamais vu un maréchal de France, défendant une place, être forcé l'épée à la gorge, par les officiers de la garnison, de signer une capitulation qu'ils avoient faite sans lui. Dans la première affaire, le maréchal de Créquy avoit

tut : « Plût à Dieu que vous y pussiez être! Vous seriez contente de Coligny ; pour moi, je le suis fort. » Les deux phrases suivantes : « De tous les gentilshommes.... » et : « Ce que j'en estime le plus.... » sont omises. — Les autres variantes sont : à la 10e ligne du premier paragraphe, « Il veut prendre de l'emploi si la guerre dure ; » à la 12e, « Avec de l'application, il peut fort bien parvenir à quelque chose, et du moins se mettre en état d'avoir... ; » à la 15e, « dans le comté.... » au commencement de l'alinéa suivant : « .... il est arrivé une chose.... que celle du combat.... ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a perdu.... » à la ligne 7, « qu'ils avoient faite de leur tête. » Le reste du paragraphe est réduit à ce peu de mots : « Il est bien malheureux. S'il eût été secondé, je crois que les ennemis eussent levé le siége. »

3. La comté de Bourgogne, ou Franche-Comté, conquise par Louis XIV, ne fut définitivement réunie à la couronne qu'en 1678, par le traité de Nimègue.

1675 perdu l'honneur; dans la seconde, il l'alloit recouvrer s'il avoit été secondé; mais il a été malheureux, et c'est un grand défaut à la guerre. Ne croyez-vous pas, Madame, qu'il voudroit n'être encore que le chevalier de Créquy? Pour moi je le souhaiterois, si j'étois en sa place; car on pourroit croire qu'il mériteroit un jour d'être maréchal de France, et l'on voit aujourd'hui qu'il en est indigne.

Dans le temps que nous craignions que les confédérés ne vinssent prendre Monsieur le Prince par derrière, ils se retirent chacun chez eux, et Montecuculi de même. Ne diriez-vous pas que la fortune veut faire réparation au Roi de la mort de M. de Turenne, et des malheurs de M. de Créquy?

---

452. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 2e octobre.

Il y a deux jours que j'ai reçu votre lettre, ma bonne; c'est le dixième jour; je pouvois la recevoir plus tôt : si la poste fût arrivée le mardi à Paris, je l'aurois reçue dès vendredi, au lieu du lundi : voilà des attentions et des calculs qui me font souvenir du bon Chésières[1]; mais je crois que vous les souffrez, et que vous voyez où ils vont et d'où ils viennent.

Votre lettre m'a touchée sensiblement : il me paroît que vous avez senti ce second éloignement, vous m'en parlez avec tendresse; pour moi, j'en ai senti les douleurs, et je les sens encore tous les jours. Il me sembloit que nous étions déjà assez loin; encore cent lieues d'aug-

Lettre 452 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Il était mort le 2 d'avril précédent. Voyez la *Notice*, p. 145.

mentation m'ont blessé le cœur, et je ne puis m'arrêter sur cette pensée sans avoir grand besoin de vos sermons : ce que vous me dites en deux mots sur le peu de profit que vous en tirez quelquefois est d'une tendresse qui me touche fort. 1675

Vous voulez donc aussi que je vous parle de mes bois; la stérilité de mes lettres ne vous en dégoûte point. Vous saurez donc, ma bonne, que j'y fais honneur à la lune que j'aime, comme vous savez[2] : la Plessis s'en va; le bon abbé craint le serein; moi, je ne l'ai jamais senti; je demeure avec Beaulieu et mes laquais jusqu'à huit heures. Vraiment, ces allées sont d'une beauté, d'une tranquillité, d'une paix, d'un silence à quoi je ne puis m'accoutumer. Si je pense à vous, si c'est avec une tendresse, si j'y suis sensible, c'est à vous de vous l'imaginer : il ne m'est pas possible de vous le bien représenter. Je me trouve fort à mon aise toute seule; je crains qu'il ne me vienne des madames, c'est-à-dire de la contrainte.

J'ai été voir la bonne Tarente; elle me reçut avec transport : le goût qu'elle a pour vous n'est point d'une Allemande; elle est touchée de votre personne, et de ce qu'elle croit de votre esprit; elle n'en manque pas en sa manière[3]; elle aime sa fille[4], elle en est occupée, et me

2. Dans l'édition de la Haye : « que j'y fais l'honneur à la lune comme vous savez. » Cette phrase manque dans l'édition de Rouen.

3. C'est le texte du manuscrit; dans toutes les éditions : « à sa manière. »

4. Charlotte-Émilie-Henriette de la Trémouille s'était retirée à la cour de Danemark, à cause de son attachement à la religion réformée. Elle épousa, le 29 mai 1680, Antoine d'Altenbourg, comte d'Oldenbourg, dont elle resta veuve quatre mois après. Sur ce mariage et sur le comte d'Oldenbourg, voyez la lettre du 3 mai 1680. — Dans les éditions de 1726, on lit la note suivante : « Depuis Mme la duchesse de Holstein. » — Nous avons dit au tome II, p. 229, note 4, que la princesse de Tarente était tante de la reine de Danemark, femme de Christiern V.

1675 conta ce qu'elle souffre, dont elle me parle[5] comme étant la seule personne qui puisse comprendre sa peine.

Voici donc, ma bonne, des nouvelles de la cour de Danemark; je n'en sais point de celle de France; mais pour celles de Copenhague, elles ne vous manqueront pas. Vous saurez que cette princesse de la Trémouille est donc favorite du Roi et de la Reine, qui est sa cousine germaine. Il y a un prince, frère du Roi[6], fort joli, fort galant, que nous avons vu en France, qui est passionné de la princesse, et la princesse pourroit peut-être sentir quelque disposition à ne le haïr pas; mais il se trouve un favori qui est tout-puissant, qui s'appelle M. le comte de Kingtstogtimkllte[7], vous entendez bien.

5. C'est le texte du manuscrit et de l'édition de Rouen (1726), ainsi que de la première de Perrin (1734); dans sa seconde, le chevalier a ainsi modifié la phrase : « elle me conta ce qu'elle souffre de son absence, et m'en parla, etc. »

6. Ici le texte de Perrin est conforme à celui de notre copie. On lit dans les éditions de 1726 : « un prince du sang du Roi. » — Deux lignes plus bas, il y a dans le manuscrit « paroît peut-être, » au lieu de « pourroit peut-être. »

7. Nous avons suivi le texte du manuscrit; dans les diverses éditions le nom est plus impossible encore : *Kinghstoghmkstsel* (Rouen), *Kinghstoghmklfell* (Perrin). L'impression de la Haye (1726) donne dans le texte : K***, et rejette dans une note cette plaisanterie de Mme de Sévigné. — Pierre Schuhmaker, plus tard comte de Griffenfeld, fils d'un marchand de vin de Copenhague, se distingua dans l'étude du droit. Le roi Frédéric III lui confia la rédaction de la *loi royale*, base du droit public danois. Avant de mourir, le Roi le chargea de remettre son testament à Christiern V, son successeur. Ce nouveau roi lui conféra le titre de comte, l'appela dans son conseil privé, le décora de l'ordre de l'Éléphant, et le revêtit de la dignité de grand chancelier. L'empereur Léopold le créa comte du Saint-Empire. Son amour pour Mlle de la Trémouille fit qu'il refusa la main de la princesse Louise-Charlotte, fille du duc de Holstein-Augustenbourg. En 1676, Griffenfeld, arrêté chez le Roi (voyez la lettre du 15 mai 1676), et convaincu d'intelligences coupables avec la France et de correspondance secrète avec Louis XIV, fut con-

Ce comte est amoureux de la princesse, mais la princesse le hait; ce n'est pas qu'il ne soit brave, bien fait, de l'esprit, de la politesse, mais il n'est pas gentilhomme, et cette seule pensée fait évanouir. Le Roi est son confident, et voudroit bien faire ce mariage; la Reine soutient sa cousine, et voudroit bien le prince; mais le Roi ne veut pas, et le favori fait sentir à son rival tout le poids de sa jalousie et de sa faveur. La princesse pleure, et écrit à sa mère des lettres de quarante pages; elle a demandé son congé; le Roi ni la Reine n'y veulent point consentir, chacun par différents intérêts. On éloigne le prince sous divers prétextes, mais il revient toujours. Présentement, ils sont tous deux à la guerre contre les Suédois[8], se piquant de faire des actions romanesques pour plaire à la princesse. Le favori lui dit en partant : 1675

damné à être dégradé de noblesse et de nom, à avoir le poing droit coupé, ses armes brisées par le bourreau, la tête tranchée et le corps divisé en quatre quartiers (voyez la lettre de M. Terlon à M. de Feuquières, en date du 11 juin 1676, dans les *Lettres des Feuquières*, Paris, 1846, tome IV, p. 31). Le Roi lui fit grâce sur l'échafaud, et commua la peine de mort en une prison perpétuelle (voyez la lettre du 22 juillet 1676). « Détenu étroitement à Copenhague pendant quatre ans, dit Walckenaer (tome V, p. 288), il fut ensuite transféré au château fort de Muncholm, près de Drontheim, en Norvége.... En 1698, sa captivité cessa ; mais il ne jouit pas longtemps de sa liberté, puisqu'il mourut le 11 mai 1699, âgé de soixante-quatre ans. Il avait été marié à une Catherine Nansen de Copenhague, et en eut une fille. » Dans les *Mémoires de M. de Falkenskiod* (Paris, Treuttel et Wurtz, 1826, in-8°, p. 276), officier danois compromis dans l'affaire de Struensée en 1772, et qui fut aussi détenu dans la petite île de Muncholm, il est dit que Griffenfeld demeura emprisonné sur ce rocher pendant dix-neuf ans et qu'il y mourut de la pierre.

8. Il s'agit de la guerre que le Danemark entreprit contre la Suède en 1675, avec l'appui maritime de la Hollande, et qui se termina, grâce à la médiation de la France, par le traité de Saint-Germain en Laye, le 2 septembre 1679.

1675 « Madame, je vois de quelle manière vous me traitez, mais je suis assuré que vous ne me sauriez refuser votre estime. » Voilà le premier tome; je vous en manderai la suite, et je ne veux pas qu'il y ait présentement une personne en France mieux instruite que vous des intrigues de Danemark. Quand je ne vous parlerai point de cette cour, je vous parlerai de Pilois[9], car il n'y a rien entre-deux. Ce sont des secrets pourtant que tout ceci; surtout ne dites pas le nom du comte.

Je suis fort aise que vous dormiez à Grignan, et que vous n'y soyez pas si dévorée. Pensez-vous que vous soyez seule en peine d'une santé? Je songe fort à la vôtre. Vos fleurs et vos promenades me font plaisir. J'espère que j'aurai des bouquets de ce grand jardin que je connois. J'avois dessein de vous demander un peu de vos bons muscats : quelle honte de ne m'en pas offrir! mais c'est qu'ils ne sont pas encore mûrs.

Ma fille, au nom de Dieu, dites-moi de quel ton vous me parlez de ce que j'ai refusé votre portrait à la sœur de *Quanto*[10]; je crois que vous trouvez que j'ai été trop rude : mandez-le-moi; je suivis mon premier mouvement, et je crois que j'en suis brouillée avec le Coadjuteur. On me mande que vous l'aurez bientôt : quand je songe quelle compagnie de campagne il va trouver, j'admire qu'il puisse tant regretter les dames qu'il voit tous les jours.

La Trousse est à Paris, comme vous savez; on parle de

9. Jardinier des Rochers. (*Note de Perrin.*) — Une note de l'édition de Rouen (1726) fait de Pilois le maître à danser du roi de Danemark; dans celle de la Haye (1726), « je vous parlerai de Pilois » est remplacé par : « je vous parlerai du pôle. »

10. L'abbesse de Fontevrault. — Sur ce refus du portrait, voyez la lettre du 9 septembre précédent, p. 123 et suivante.

lui donner la charge de Froulai[11]; ce seroit un pas pour notre pauvre guidon. 1675

Il est vrai, ma bonne, que cette année est terrible pour le maréchal de Créquy : je trouve, comme vous, qu'il n'est en sûreté ni en repos qu'avec les ennemis. Il a un peu dissipé les légions qu'on lui avoit confiées; mais elles ne lui ont que trop obéi le jour de la bataille.

On me mande de tous côtés que M. de Mirepoix[12] est fort désabusé de la contrainte de tenir sa parole, et que nous n'aurons la ratification qu'à la pointe de l'épée.

Je trouve, ma bonne, que vous oubliez fort la manière de me remercier, qui étoit fort bonne : c'étoit de vous réjouir avec moi des occasions que j'avois de vous servir; cela étoit admirable.

J'ai oublié de vous dire que cette bonne Tarente me revint voir deux jours après que j'eus été chez elle; ce fut une grande nouvelle dans le pays. Elle fut transportée de votre petit portrait : nos filles qui sont en Danemark nous font une grande causerie. Écrivez-moi une douceur pour elle, que je lui puisse montrer. C'est elle qui seroit mon médecin, si j'étois malade : elle est habile, et m'a promis d'une essence entièrement miraculeuse, qui l'a guérie de ses horribles vapeurs; on en met trois gouttes dans tout ce que l'on veut, et l'on est guéri comme par miracle. Ce n'est pas que je ne sois présentement dans une parfaite santé, mais on est aise d'avoir ce remède dans sa cassette.

Je vous prie de faire mes compliments à Monsieur l'Archevêque, et d'embrasser M. de Grignan pour moi. Je

11. Voyez p. 81 et 88, les lettres des 22 et 26 août précédents, et p. 164, la note 16 de la lettre suivante.

12. Voyez p. 76, la note 16 de la lettre du 21 août précédent.

1675 suis toute à vous, ma très-chère : voilà, dites-vous, une belle nouvelle!

---

453. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 6e octobre.

Enfin j'avois raison de trouver qu'il me manquoit un ordinaire. Je reçois, malgré notre extrême éloignement, vos lettres du mercredi, par exemple, le vendredi : c'est le dixième jour. Vraiment, ma fille, vous me contez une histoire bien lamentable de vos pauvres lettres perdues; est-ce Baro qui a fait la sottise? On est gaie, gaillarde, on croit avoir entretenu tous ses bons amis (pour Monsieur l'Archevêque, je le plains encore davantage, car il n'écrit que pour des choses importantes), et il se trouve que toute la peine qu'on a prise, c'est pour être dans un bourbier, dans un précipice. Pour M. de Grignan, le voilà rebuté d'écrire pour le reste de sa vie : quelle aventure pour un paresseux! Vous verrez que désormais il n'écrira plus, et ne voudra point hasarder de perdre sa peine. Si vous mandez ce malheur au Coadjuteur, il en fera bien son profit. Je comprends ce chagrin le plus aisément du monde; mais j'entre bien aussi dans celui que vous allez avoir de quitter Grignan pour aller dans la contrainte des villes : la liberté est un bien inestimable; vous le sentez mieux que personne, et je vous plains, ma très-chère, plus que je ne puis vous le dire. Hélas! vous n'aurez point Vardes, ni Corbinelli : c'eût été pourtant une bonne compagnie. Vous deviez bien me nommer les quatre dames qui vous venoient assassiner : pour moi, j'ai le temps de me fortifier contre ma méchante compagnie; je la sens venir par un côté, et je

m'égare par l'autre : je fis ce tour hier à une sénéchale de Vitré, et puis je grondai qu'on ne m'eût pas avertie : demandez-moi ce que je veux dire; ce sont des friponneries qu'on est tentée de faire dans ce parc. Vous souvient-il d'un jour que nous évitâmes les Fouesnels[1] ? Je me promène fort; ces allées sont admirables. Je travaille comme vous; mais, Dieu merci, je n'ai point une friponne de Montgobert[2] qui me réduise aux traînées; c'est une humiliation que je ne comprends pas que vous puissiez souffrir : je ne noircis point ma soie avec ma laine. Je me trouve fort bien d'aller mon grand chemin; il me semble que je n'ai que dix ans, et qu'on me donne un petit bout de canevas pour me jouer. Il faudroit que vos chaises fussent bien laides pour n'être pas aussi belles que votre lit. J'aime fort tout ce que me mande Montgobert; elle me plaît toujours, je la trouve salée, et tous ses tons me font plaisir : c'est un bonheur d'avoir une compagnie dans sa maison comme celle-là; j'en avois une autrefois dont je faisois bien mon profit : Monsieur d'Angers[3] me mandoit l'autre jour que c'étoit une sainte. 1675

J'ai trouvé la réponse du maréchal d'Albret très-plaisante[4] : il y a plus d'esprit que dans son style ordinaire; je la trouve d'une grande hauteur; l'*affectionné serviteur* est d'une dure digestion. Voilà le *monseigneur* bien établi.

Vous avez donc ri, ma fille, de tout ce que je vous

Lettre 453 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Voyez tome II, p. 259.

2. Voyez tome II, p. 118, note 20. — On appelle *traînée*, en termes de tapisserie, une aiguillée de laine ou de soie, tendue sur le canevas et recouverte ensuite par un point ordinaire.

3. Henri Arnauld, évêque d'Angers. Voyez tome II, p. 402, note 9.

4. Voyez p. 94 et 95, la fin de la lettre du 27 août précédent.

1675 mandois d'Orléans[5]; je le trouve plaisant aussi : c'étoit le reste de mon sac, qui me paroissoit assez bon. N'êtes-vous point trop aimable d'aimer les nouvelles de mes bois et de ma santé? C'est bien précisément pour l'amour de moi : je me relève un peu par les affaires du Danemark. On menace Rennes de transférer le parlement à Dinan[6]; ce seroit la ruine entière de cette province. La punition qu'on veut faire à cette ville ne se passera pas sans beaucoup de bruit.

J'ai toujours oublié de vous remercier, ma très-chère, de tous vos souhaits et de toutes les prières que vous avez fait faire pour mon voyage : c'est vous qui l'avez rendu heureux. Mon fils me mande que le sien finira bientôt selon toutes les apparences, et qu'il me viendra reprendre ici. N'avez-vous point encore M. de la Garde? J'en suis au désespoir; vous ne l'aurez donc point du tout, car vous quittez Grignan. Et notre coadjuteur, où est-il? Vous avez trouvé sa harangue comme je vous avois dit : cet endroit *des armes journalières* étoit la plus heureuse et la plus agréable chose du monde[7]; jamais rien aussi n'a été tant approuvé. On me mande que M. de Villars s'en va ambassadeur en Savoie[8]; j'aurois cru qu'il y auroit eu à cela de *l'évêque meunier*[9], sans que d'Hacqueville me parle de douze mille écus de pension : cette augmentation est considérable. Mais que deviendra la Saint-

5. Voyez la lettre du 11 septembre précédent, p. 126-130.

6. Ce n'est pas à Dinan, mais à Vannes, que le parlement fut transféré. Voyez les lettres des 20 octobre et 13 novembre suivants. Il ne fut rétabli à Rennes que quatorze ans après, en septembre 1689, lorsque le duc de Chaulnes quitta la Bretagne pour se rendre à Rome comme ambassadeur. Voyez Walckenaer, tome V, p. 330.

7. Voyez la lettre du 19 août précédent, p. 65, note 16.

8. Voyez p. 185, la lettre du 16 octobre.

9. Il avoit été ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1672. (*Note de Perrin.*)

Géran[10]? N'est-elle pas assez sage pour vivre sur sa réputation? Que deviendroient ses épargnes, si elle ne les dépensoit? 1675

J'ai reçu des lettres de Nantes : assurément si Lavardin et d'Harouys faisoient l'article de la *Gazette*[11], vous y auriez vu mon arrivée et mon départ. Je vous rends bien, ma très-chère, l'attention que vous avez à la Bretagne : tout ce qui vous entoure à vingt lieues à la ronde m'est considérable. Il vint l'autre jour ici un Augustin; c'est une manière de *fraté*[12]; il a été par toute la Provence; il me nomma cinq ou six fois M. de Grignan et Monsieur d'Arles; je le trouvois fort habile homme : je suis assurée qu'à Aix je ne l'aurois pas regardé.

A propos, vous ai-je parlé d'une lunette admirable qui faisoit notre amusement dans le bateau? C'est un chef-d'œuvre; elle est encore plus admirable que celle que l'abbé vous a laissée à Grignan. Cette lunette rapproche fort bien les objets de trois lieues; que ne les approche-t-elle de deux cents! Vous pouvez penser l'usage que nous en faisions sur ces bords de Loire; mais voyez celui que j'en fais ici : c'est que par l'autre bout elle éloigne aussi, et je la tourne sur Mlle du Plessis, et je la trouve tout d'un coup à deux lieues de moi. Je fis l'autre jour cette sottise sur elle et sur mes voisins; cela fut fort plaisant, mais personne ne m'entendit : s'il y avoit eu

10. Mme de Saint-Géran était parente et amie de Mme de Villars; elle avait été élevée comme celle-ci chez la maréchale de Bellefonds. Le gros Saint-Géran était cousin des Villars. Voyez Walckenaer, tome V, p. 354, 355.

11. « Faisoient l'article de cette ville dans la *Gazette*. » (*Édition de* 1754.)

12. *Fraté*, frater. En écrivant ainsi le mot, Mme de Sévigné n'est point d'accord avec l'Académie qui, dans la dernière édition de son Dictionnaire, veut qu'on prononce le R final.

1675 quelqu'un que j'eusse pu regarder seulement, cette folie m'auroit bien réjouie. Quand on se trouve bien oppressée de méchante compagnie, faire venir promptement sa lunette et la tourner du bon côté : demandez à Montgobert si elle n'auroit pas ri ; voilà un beau sujet pour dire des sottises. Si vous avez Corbinelli, je vous recommande la lunette. Adieu, ma chère enfant; Dieu merci, comme vous dites, nous ne sommes pas des montagnes, et j'espère vous embrasser autrement que de deux cents lieues. Vous allez vous éloigner encore, j'ai envie d'aller à Brest. Je trouve bien rude que Madame la Grand'Duchesse[13] ait une dame d'honneur, et que ce ne soit pas la bonne Rarai[14]; les *Guisardes* lui ont donné la Sainte-Mesme[15]. On me mande que la bonne mine de la Trousse est augmentée de la moitié, et qu'il aura la charge de Froulai[16].

---

454. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 9e octobre.

Je reçus, lundi matin, votre lettre du dimanche : cela est d'une justesse admirable; mais, hélas! ma chère fille, voilà qui est fait, vous vous éloignez, et ce ne sera plus la même chose. J'entre fort dans le regret que vous avez

13. Voyez la note 5 de la lettre du 14 juin précédent, tome III, p. 481.

14. Voyez la note 2 de la lettre du 2 novembre 1673, tome III, p. 258.

15. Voyez la note 14 de la lettre du 24 juillet précédent, tome III, p. 526.

16. Ce fut M. de Cavoie qui obtint la charge de grand maréchal des logis, vacante par la mort de M. de Froulai, tué à Consarbrick. (*Note de Perrin.*)

de quitter Grignan; cette vie vous convient bien mieux que cette représentation que vous êtes obligée de faire dans les villes, avec ce cérémonial perpétuel qu'il faut observer. J'ai écrit à d'Hacqueville, au reste, qu'il ne me vienne plus parler de ses accablements, c'est lui qui les aime; il vous écrit trois fois la semaine; vous vous contenteriez d'une, et le gros abbé[1] le soulageroit d'une autre : voilà comme il s'accommoderoit. Je lui ai proposé la même chose, et je ne lui écris qu'une fois en huit jours, pour lui donner l'exemple : il n'entend point cette sorte de tendresse, et veut écrire comme le juge vouloit juger[2]. J'en suis dans une véritable peine; car je suis persuadée que cet accablement nous le fera mourir. Si vous aviez vu sa table les vendredis, les mercredis, les samedis, vous croiriez être au bureau de la grand'poste. Pour moi, je ne me tue point à écrire; je lis, je travaille, je me promène, je ne fais rien : *bella cosa far niente*[3], dit un de mes arbres; l'autre lui répond : *amor odit inertes*[4]; on ne sait auquel entendre; mais ce que je sens de vrai, c'est que je n'aime point à m'enivrer d'écriture. J'aime à vous écrire, je parle à vous, je cause avec vous : il me seroit impossible de m'en passer; mais je ne multiplie point ce goût; le reste va parce qu'il le faut. 1675

Je reçus hier une lettre de Coligny, qui me demande mon consentement pour épouser ma nièce de Bussy : ah! je le lui donne de tout mon cœur; il s'appelle Langhac, et sa mère étoit Coligny[5]; notre cardinal élevoit jus-

Lettre 454. — 1. L'abbé de Pontcarré.

2. Allusion à Perrin Dandin des *Plaideurs*, qui furent représentés pour la première fois en novembre 1668 sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

3. Devise déjà citée plus haut, tome II, p. 230.

4. « L'amour hait les paresseux. » (Ovide, *Art d'aimer*, livre II, v. 229.)

5. Elle s'appelait Barbe de Coligny de Cressia et descendait di-

1675 qu'aux nues cette maison de Langhac. A propos il fait des remèdes; il faut qu'il se trouve incommodé, puisqu'il s'y résout; ne négligez point de lui écrire; vous lui devez tout au moins ce soin, et cette marque de respect et de reconnoissance; ne craignez point de le distraire; il n'est pas encore au troisième ciel. On m'a dit en secret une chose qui me fait une peine extrême : c'est que le cardinal d'Estrées fait tout ce qu'il peut au monde, par ses amis et par ses intrigues, pour faire changer le pape sur le sujet du chapeau du cardinal de Retz, et le faire donner à Monsieur de Marseille. Je vous avoue qu'un coup de poignard ne me seroit pas plus sensible que cette aventure : il est vrai aussi que notre cardinal ne fait que tracasser le pape pour l'obliger à considérer les raisons de sa lettre. Si l'on se sert de ce contre-temps pour lui faire changer d'avis[6], n'en serions-nous pas au désespoir? A vous parler confidemment, c'est d'Hacqueville qui m'a dit ce que je vous écris; il me prie que cela ne passe point; peut-être qu'il vous en a dit autant : vous en userez selon votre discrétion. En attendant, je hais le cardinal d'Estrées de sa bonne volonté.

M. de Chaulnes amène quatre mille hommes à Rennes pour punir cette ville; l'émotion y est grande, et la haine incroyable dans toute la province contre le gouverneur. Nous ne savons plus quand on tiendra nos états. J'ai prié M. de Luxembourg et M. de la Trousse de me renvoyer mon fils, s'ils ont dessein de ne plus rien faire cette année. Je serai bien aise qu'il vienne ici pour voir un peu par lui-même ce que c'est que l'illusion de croire

rectement du bisaïeul du célèbre amiral. Voyez tome III, p. 443, note 5.

6. C'est le texte de 1734. Dans l'édition de 1754: « pour le faire changer d'avis. »

avoir du bien, quand on n'a que des terres. Les pauvres exilés[7] de la rivière de Loire ne savent point encore leurs crimes; ils s'ennuient fort. Vassé[8] étoit à six lieues de Veret; je ne pus le voir. 1675

Je suis en peine du rhume de la petite; je sens de la tendresse particulière pour elle, et je mets sur mon compte toutes les petites bontés que vous aurez pour elle; je lui rends l'amitié qu'elle a eue pour moi dès qu'elle a commencé de connoître : elle a une place dans mon cœur.

Je suis toujours à mes *Croisades*[9]. Vous devez être fort touchée de Judas Machabée : c'étoit un grand héros. Quelle honte si vous n'achevez pas ce livre! que vous faut-il donc? et l'histoire, et le style, tout est divin[10].

7. « M. le comte d'Olonne, M. de Vineuil (*voyez la note* 6 *de la lettre suivante*), l'abbé d'Effiat et deux ou trois autres (*dont l'un était de Vassé*), furent exilés de la cour en 1674, pour avoir parlé du Roi avec trop de liberté. » (*Vie de Saint-Évremond* par des Maizeaux, édition de 1753, tome I, p. 123.) Ils furent rappelés en janvier 1679, à l'exception de Vassé (voyez une note de la lettre du 27 février 1679). — « Ce fut au retour de cet exil, dit Perrin dans une note (1754), que le Roi demandant à M. de Vineuil ce qu'il faisoit à Saumur, lieu de son exil, M. de Vineuil dit au Roi qu'il alloit tous les matins à la halle, où se débitoient les nouvelles, et qu'un jour on y disputoit pour savoir qui étoit l'aîné, du Roi ou de Monsieur. »

8. Henri-François, marquis de Vassé, qui mourut en 1684. Il avait épousé Marie, sœur aînée de la duchesse de Créquy. Il était cousin germain paternel de Mme de Grignan, et signa au contrat du 27 janvier 1669. Voyez la *Notice*, p. 33 et 330, la lettre du 12 juin précédent, tome III, p. 476, et Tallemant des Réaux, tome V, p. 46 et suivantes.

9. Voyez la fin de la lettre du 14 septembre précédent, p. 134.

10. Ce membre de phrase : « et l'histoire, etc., » est omis dans l'édition de 1734. — Mme de Grignan, comme nous l'apprennent les lettres suivantes (voyez particulièrement celle du 6 novembre), lisait en ce temps-là, dans la traduction d'Arnauld d'Andilly, publiée en 1666, la *Guerre des Juifs contre les Romains*, de Josèphe. Les premiers chapitres sont consacrés à l'histoire des Machabées, racontée au reste bien plus en détail au livre XII des *Antiquités judaïques* du même auteur.

1675 Adieu, la plus aimable du monde et la plus aimée : comptez, comptez un peu les cœurs où vous régnez, et n'oubliez pas le mien. Vous allez avoir Monsieur le Coadjuteur; vous serez bien heureux tous deux.

On joue des sommes immenses à Versailles. L'hoca est défendu à Paris[11], sur peine de la vie, et on le joue chez le Roi; cinq mille pistoles en un matin, ce n'est rien. C'est un coupe-gorge; chassez-le bien de chez vous.

Je m'ennuie d'entendre toujours dire : « Les Impériaux ont repassé le Rhin. — Non, ils ne l'ont pas passé[12]. » Je voudrois qu'ils prissent leur parti. Je prends celui d'embrasser M. de Grignan; je le remercie de me souhaiter dans son château. Je suis bien fâchée que vous n'y ayez point vu Vardes ni Corbinelli; le rendez-vous est pour l'année prochaine. J'ai mandé à M. de Lavardin l'affaire de M. d'Ambres; il y songeoit souvent : vous voilà un peu mortifiés, Messieurs les grands seigneurs[13]! Vous jugez bien que ceux qui décident ont intérêt à soutenir les dignités : il faut suivre les siècles, celui-ci n'est pas pour vous.

11. Voyez tome II, p. 528, note 23, et la lettre du 7 juin précédent, tome III, p. 474. Pour la défense de jouer au hoca, voyez le *Traité de la Police* de Delamarre (tome I, p. 460 et 461), et les arrêts du parlement qui y sont mentionnés.

12. Le 22 septembre, « toute l'armée impériale avait évacué l'Alsace et s'était retirée à Kandel, dans le Palatinat cis-rhénan, entre Weissenbourg et Landau.... » Montecuculi y demeura « jusqu'à la fin d'octobre, faisant construire de grands ouvrages de défense autour de Lauterbourg, et deux fortes têtes de pont sur les deux rives du Rhin. » (*Histoire de Louvois*, par M. Rousset, tome II, p. 187 et 188.)

13. A cause du *monseigneur*, qu'ils disputoient en écrivant à MM. les maréchaux de France, ce qui fut décidé en faveur de ces derniers. (*Note de Perrin.*) — Voyez les lettres des 19 et 27 août précédents, p. 64 et 94, 95.

455. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN. 1675

Quinze jours[1] après que j'eus écrit cette lettre (n° 451, p. 152), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

Aux Rochers, ce 9e octobre 1675.

Voila donc le mariage de Mlle de Bussy tout assuré. Savez-vous bien que j'en suis fort aise, et qu'après avoir tant traîné, il nous falloit une conclusion[2]? J'ai reçu un compliment très-honnête de M. de Coligny. Je vois bien que vous n'avez pas manqué de lui dire que je suis votre aînée[3], et que mon approbation est une chose qui tout au moins ne lui sauroit faire de mal.

A propos de cela, je vous veux faire[4] un petit conte qui me fit rire l'autre jour. Un garçon étoit accusé en justice d'avoir fait un enfant à une fille; il s'en défendoit

Lettre 455. — 1. Au-dessus des mots *quinze jours*, qui sont biffés dans le manuscrit, on lit, écrit d'une autre main : *six semaines*. Cette correction était faite en vue de l'impression : la lettre de Bussy du 1er octobre est omise dans l'édition de 1697.

2. Dans le manuscrit de l'Institut, cette seconde phrase est réduite à : « J'en suis fort aise. »

3. Dans le manuscrit de l'Institut : « l'aînée de notre maison. » Voyez tome I, p. 356 et 357.

4. Dans le manuscrit de l'Institut: « Je me trouve d'humeur de vous faire.... » Les autres variantes de ce manuscrit sont: à la ligne 7 du paragraphe suivant, « pour savoir s'ennuyer et se divertir; » ligne 10, « je mange peu, je marche beaucoup; » lignes 16 et 17, « c'est le chagrin qui le fait venir, et la crainte qui l'entretient et qui l'augmente. Un souverain remède.... » cinq lignes plus loin, « cette maison est admirable. » A la seconde ligne du cinquième alinéa, « m'ont reçue en reine; » ligne 11, « c'est une vérité. » Dans l'avant-dernier paragraphe de la lettre, ligne 5, « et ses intérêts me réveillent bien autant; » ligne 6, « dans sa charge de guidon; » ligne 7, « est jolie à un garçon de dix-neuf ou vingt ans; » à la fin de l'alinéa : « que le Roi a eu la bonté d'y attacher. » Dans le dernier paragraphe, ligne 4, « Il s'est mis dans la solitude. »

1675 à ses juges, et leur disoit : « Messieurs, je pense bien que je n'y ai pas nui, mais ce n'est pas à moi l'enfant. » Mon cousin, je vous demande pardon, je trouve cela naïf et plaisant. S'il vous vient un petit conte à la traverse, ne vous en contraignez pas.

Mais pour revenir à M. de Coligny, il est certain que mon approbation ne lui peut pas nuire. Sa lettre me paroît de très-bon sens, et tout homme qui sait faire un compliment comme celui-là, aussi simple et aussi juste, doit avoir de la raison et de l'esprit. Je le souhaite pour l'amour de ma nièce que j'aime fort. A tout hasard, les leçons que vous lui donnez pour s'ennuyer et pour se divertir sont très-bonnes en ménage. Je suis les règles que vous me donnez pour vivre longtemps : je ne suis pas au lit plus de sept heures; je mange peu [5]; j'ajoute à vos préceptes de marcher beaucoup; mais ce que je fais de mal, c'est que je ne puis m'empêcher de rêver tristement dans de grandes allées sombres que j'ai. C'est un poison pour nous que la tristesse, et c'est la source des vapeurs. Vous avez raison de trouver que ce mal est dans l'imagination : vous l'avez parfaitement défini, c'est le chagrin qui le fait naître, et la crainte qui l'entretient. Un admirable remède pour moi seroit d'être avec vous : le chagrin me seroit inconnu, et vous m'apprendriez à ne pas craindre la mort.

Il y a douze jours que je suis ici; j'y suis venue par la rivière de Loire : cette route est délicieuse. J'y ai vu en passant l'abbé d'Effiat à Veret : cette maison est merveilleuse. Je vis aussi Vineuil [6] à Saumur; il est dévot : c'est

5. Dans notre copie, *peu* est écrit au-dessus de la ligne, et d'une autre main.

6. Ardier, sieur de Vineuil, « qu'on appeloit à la cour M. le marquis de Vineuil (*ou Ardier le Gentilhomme*), secrétaire du Roi, garçon qui a pourtant de l'esprit et qui est bien fait (voyez tome IV de

un sentiment qui est bien naturel dans le malheur et dans la vieillesse. Je les trouve moins patients que vous : c'est qu'ils ont moins de santé, de force d'esprit et de philosophie. 1675

J'ai été quelques jours à Nantes, où M. de Lavardin et M. d'Harouys m'ont régalée en reine. Enfin je suis arrivée dans ce désert, où je trouve des promenades que j'ai faites, et dont le plant me donne un ombrage qui me fait souvenir que je ne suis pas jeune. Le bon abbé ne m'a point quittée. Nous pensons fort à régler nos affaires, et je profite de ses bontés. Il n'y a rien de si juste et de si bien réglé que nos comptes. Il ne manque qu'une petite circonstance à notre satisfaction : c'est de recevoir de l'argent. C'est ce qu'on ne voit point ici; l'espèce manque, c'est la vérité. Êtes-vous aussi mal en Bourgogne?

Je ne crois pas passer ici l'hiver : mais si je retourne à

Tallemant des Réaux, p. 231), » était, dit Bussy (*Histoire amoureuse des Gaules*, tome II, p. 387), « frère du président Ardier, d'une assez bonne famille de Paris, agréable de visage, assez bien fait de sa personne; il étoit savant en honnête homme, il avoit l'esprit plaisant et satirique, quoiqu'il craignît tout, et cela lui avoit attiré souvent de méchantes affaires. » C'était, dit M. Cousin (tome II, p. 260, de *la Société française*), « une sorte de bel esprit maniéré, tranchant du gentilhomme.... C'est pourtant à ce Vineuil qu'on a quelque temps attribué certaines parties des *Mémoires* de la Rochefoucauld, celle entre autres où se trouve le portrait de Mme de Longueville, un des chefs-d'œuvre du grand écrivain. » — « Confident de Condé, dit à son tour Walckenaer (tome V, p. 319), Vineuil avait été l'ami de Turenne et écrivait la vie de ce héros (voyez la lettre du 20 novembre 1676). Son ardeur pour les plaisirs l'avait condamné à une vieillesse précoce, et il était devenu dévot; mais il n'en était pas moins resté un homme aimable et spirituel. Sa conversation plaisait à Mme de Sévigné. Avec lui, plus encore qu'avec la princesse de Tarente, elle aimait à remonter vers son passé. » Vineuil était un des exilés de la Loire. Voyez p. 167, la note 7 de la lettre précédente, et le second alinéa de la lettre du 17 septembre, p. 136.

1675 Paris, ce sera pour les affaires de la belle Madelonne; car il faut l'avouer, j'ai une belle passion pour elle. Je ne dis rien de mon fils; cependant je l'aime extrêmement, et ses intérêts me font bien autant courir que ceux de ma fille. Il s'ennuie fort dans la charge de guidon; cette place est jolie à dix-neuf et vingt ans; mais quand on y a demeuré sept ans, c'est pour en mourir de chagrin. Si vous connoissiez quelque Bourguignon qui nous voulût faire le plaisir de nous en tirer, je vous[7] payerois votre courtage. Cette charge nous a coûté vingt-cinq mille écus; elle vaut près de quatre mille livres de rente, à cause d'une pension de mille écus que nous y avons attachée.

Adieu, Comte; j'embrasse ma nièce; mandez-moi un peu des nouvelles de votre noce. Langhac est un terrible nom pour la grandeur et pour l'ancienneté. Je l'ai entendu louer jusques aux nues par le cardinal de Retz : il est dans sa solitude. Que dites-vous de la beauté de cette retraite? Le monde, par rage de ne pouvoir mordre sur un si beau dessein, dit qu'il en sortira. Eh bien, envieux, attendez donc qu'il en sorte, et en attendant taisez-vous; car de quelque côté qu'on puisse regarder cette action, elle est belle; et si on savoit comme moi qu'elle vient purement du desir de faire son salut, et de l'horreur de sa vie passée, on ne cesseroit point de l'admirer.

7. Les mots « en tirer, je vous » sont sautés dans la copie autographe dont nous suivons le texte; nous avons comblé la lacune au moyen du manuscrit de l'Institut.

456. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1675

Aux Rochers, dimanche 13e octobre.

Vous avez grande raison que[1] les dates ne font rien pour rendre agréables les lettres de ceux que nous aimons. Eh, mon Dieu! les affaires publiques nous doivent-elles être si chères? Votre santé, votre famille, vos moindres actions, vos sentiments, vos *pétoffes* de Lambesc, c'est là ce qui me touche; et je crois si bien que vous êtes de même, que je ne fais nulle difficulté de vous parler des Rochers, de Mlle du Plessis, de mes allées, de mes bois, de nos affaires, du *bien Bon*, et de Copenhague quand l'occasion s'en présente. Croyez donc que tout ce qui vient de vous m'est très-considérable, et que jusqu'à vos traînées de tapisseries[2], je suis aise de tout savoir. Si vous voulez encore des aiguilles pour en faire, j'en ai d'admirables. J'en fis hier d'infinies; elles étoient aussi ennuyeuses que ma compagnie : je ne travaille que quand elle entre; et quand je suis seule, je me promène, je lis, ou j'écris.

La Plessis ne m'incommode pas plus que Marie. Dieu me fait la grâce de ne point écouter ce qu'elle dit; je suis à son égard comme vous êtes pour beaucoup d'autres : au reste, elle a les meilleurs sentiments du monde; j'admire que cela puisse être gâté par l'impertinence de son esprit et la ridiculité de ses manières. Il faudroit entendre ce qu'elle fait de ma tolérance, et comme elle l'explique, et les chaînes qu'elle s'en fait pour s'attacher à moi, et comme je lui sers d'excuse pour ne plus voir ses amies

Lettre 456. — 1. Dans les deux éditions de Perrin : « Vous avez raison de dire que.... »

2. Voyez la note 2 de la lettre 453, p. 161.

1675 de Vitré, et les adresses qu'elle a pour satisfaire sa sotte gloire (car elle[3] est de tout pays), et la crainte qu'elle a que je ne sois jalouse d'une religieuse de Vitré : cela feroit une assez méchante farce de campagne.

Je vous dois dire des nouvelles de cette province. M. de Chaulnes est à Rennes avec beaucoup de troupes. Il a mandé que si on en sortoit, ou qu'on fît le moindre bruit, il ôteroit[4] pour dix ans le parlement de cette ville[5] : cette crainte fait tout souffrir. Je ne sais point encore comme ces gens de guerre en usent à l'égard des pauvres bourgeois. Nous attendons à Vitré Mme de Chaulnes, qui vient voir la princesse[6]; nous sommes en sûreté sous ses auspices; mais je vous assure que quand il n'y auroit que moi, M. de Chaulnes prendroit plaisir à me considérer[7] : c'est la seule occasion où je pourrois répondre de lui. N'ayez donc aucune inquiétude; je suis en sûreté comme dans cette Provence que vous dites qui est à moi.

Je ne remercierai point d'Hacqueville de vous écrire trois fois la semaine : c'est se moquer de lui; les louanges qu'il mérite là-dessus sont trop loin de ma pensée. Il m'écrit deux fois; j'en veux retrancher une par mon exemple, et c'est par pure amitié pour lui, ne voulant avoir qu'une médiocre part à l'assassinat que nous lui faisons tous : il succombera, et puis nous serons au désespoir; c'est une perte irréparable, et tous les autres d'Hacquevilles ne nous consoleront point de celui-là. Il m'a

3. Au lieu du pronom *elle*, Perrin a répété : « la sotte gloire. »

4. Dans l'édition de la Haye : « on ôteroit. » Les mots « pour dix ans » ne sont donnés que par les éditions de Perrin.

5. Le parlement, comme nous l'avons dit, fut en effet transféré à Vannes. Voyez les lettres des 20 octobre et 13 novembre suivants.

6. La princesse de Tarente.

7. Dans Perrin : « à me marquer des égards. »

fait grand plaisir, cette dernière fois, de m'ôter la colère que j'avois contre le cardinal d'Estrées[8]; il m'apprend que le nôtre[9] a été refusé en plein consistoire, sur sa propre lettre, et qu'après cette dernière cérémonie il n'y a plus rien à craindre; de sorte que le voilà trois fois cardinal malgré lui, du moins les deux dernières; car pour la première, s'il m'en souvient, il n'en fut pas trop fâché. Écrivez-lui pour vous moquer de son chagrin. D'Hacqueville est ravi, je l'en aime. Je reçois souvent des billets de cette chère Éminence; je lui en écris aussi; je tiens ce léger commerce très-mystérieux et très-secret: il m'en est plus cher. Vous ne devez pas manquer de lui écrire aussi; vous seriez ingrate si vous ne conserviez pour lui bien de l'attachement. Il a été un peu malade; il se porte bien : il me mande que nous serions contents de la sagesse qu'il a eue à faire des remèdes. 1675

N'avez-vous point peur de Ruyter[10] ?

Ruyter est le dieu des combats:
Guitaut[11] ne lui résiste pas[12];

8. Voyez la lettre du 9 octobre précédent, à Mme de Grignan, p. 166.

9. Le cardinal de Retz.

10. Ruyter était parti des ports de Hollande le 18 août, et il croisait alors au nord de la Sicile avec les Espagnols, pour empêcher Duquesne de secourir Messine.

11. Le comte de Guitaut avait succédé (en 1649) à son oncle le commandeur dans le gouvernement des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

12. Ce sont deux vers à chanter sur le même air que les vers qui commencent la 1re scène du Ve acte d'*Alceste*, et y sont six fois répétés :

Alcide est vainqueur du trépas,
L'enfer ne lui résiste pas.

Coulanges a fait plusieurs chansons sur cet air; nous en verrons une un peu plus loin, dans la lettre du 29 décembre suivant. Le premier vers,

Ruyter est le Dieu des combats,

en rappelle un du *Cid* (acte II, scène VI) :

Fût-il la valeur même et le Dieu des combats.

1675 mais, en vérité, l'étoile du Roi lui résiste : jamais il n'en fut une si fixe. Elle dissipa l'année passée cette grande flotte; elle fait mourir M. de Lorraine; elle renvoie Montecuculi chez ses parents[13], et fera la paix par le mariage du prince Charles[14]. Je disois l'autre jour cette dernière chose à Mme de Tarente; elle me dit qu'il étoit marié à l'impératrice douairière[15] : quoique cette noce n'ait pas éclaté, elle ne laisseroit pas que d'empêcher l'autre; vous

13. « Chez ses parents » n'est pas dans les éditions de 1726, mais seulement dans celles de Perrin. Cinq lignes plus bas, le chevalier, en 1754, a substitué au pronom *elle*, devant *mourra*, le nom : « cette impératrice, » dont il tient la place; un peu plus loin, il a ajouté *telle* devant *justesse*.

14. Charles-Léopold-Nicolas-Sixte (Charles V), neveu et héritier de Charles IV, duc de Lorraine, était né en 1643. « Au moment de la mort de son oncle, le prince Charles était à l'armée impériale. Il la quitta pour venir aux environs de Trèves.... prendre le commandement des troupes lorraines, seul héritage que lui laissait Charles IV. A peine eut-il réglé les affaires domestiques de sa maison.... et reçu le serment de ses soldats, que Charles V s'empressa d'entrer en rapports avec les cabinets actuellement ligués contre Louis XIV. » (*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte d'Haussonville, tome III, p. 287 et 288.) Après la retraite de Montecuculi, l'empereur Léopold le nomma généralissime des troupes impériales. — De quel mariage veut parler ici Mme de Sévigné? Le prince Charles aimait depuis longtemps l'archiduchesse Éléonore, qu'il épousa plus tard (voyez la note 15); mais ce n'était pas, ce semble, par ce mariage-là que la paix pouvait se faire. — Dans l'édition de Rouen (1726), on lit *pour*, au lieu de *par* : « pour le mariage du prince Charles. »

15. Éléonore de Gonzague Mantoue, troisième femme de l'empereur Ferdinand III. Veuve en 1657, elle ne mourut qu'en 1697; mais ce qui rend inadmissible la supposition d'un mariage secret qu'elle aurait contracté avec le prince Charles, c'est que ce dernier, après avoir été deux fois candidat au trône de Pologne, épousa en 1678 Marie-Éléonore, veuve du roi Michel Wisnioweçki, et fille de l'empereur Ferdinand III et de l'impératrice douairière Éléonore de Gonzague. Charles V descendait aussi de la famille de Gonzague, par sa mère, la princesse Claude de Lorraine, fille de Henri II de Lorraine et de Marguerite de Gonzague.

verrez qu'elle mourra, si cela fait un inconvénient. Votre raisonnement est d'une justesse sur les affaires d'État, qu'on voit bien que vous êtes devenue politique dans votre gouvernement. 1675

J'ai écrit à la belle princesse de Vaudemont [16]; elle est infortunée, et j'en suis triste, car elle est très-aimable. Je n'osois écrire à Mme de Lillebonne; mais vous m'avez donné courage.

Je crains que vous n'ayez pas le petit Coulanges; sa femme m'écrit tristement de Lyon, et croit y passer l'hiver : c'est une vraie trahison pour elle que de n'être pas à Paris; elle me mande que vous avez eu un assez grand commerce.

La Trousse est à Paris et à la cour, accablé d'agréments et de louanges; il les reçoit d'une manière à les augmenter. On dit qu'il aura la charge de Froulai [17]; si cela étoit, il y auroit un mouvement dans la compagnie [18], et je prie notre d'Hacqueville d'y avoir quelque attention pour notre pauvre guidon, qui se meurt d'ennui dans le guidonnage. Je lui mande de venir ici, je voudrois le marier à une petite fille qui est un peu juive de son estoc, mais les millions nous paroissent de bonne maison [19]; cela est fort en l'air; je ne crois plus rien après avoir manqué la petite d'Eaubonne [20].

16. Au sujet de la mort du duc de Lorraine, Charles IV, son beau-père. Voyez tome II, p. 166, note 7. — Mme de Lillebonne, nommée deux lignes plus bas, était fille de Charles IV.

17. Voyez p. 164, la note 16 de la lettre du 6 octobre précédent.

18. La compagnie des gendarmes-Dauphin, où Charles de Sévigné était guidon.

19. Voyez la *Notice*, p. 211. — *Estoc* se dit figurément pour ligne d'extraction.

20. Antoinette Lefèvre d'Eaubonne, cousine de M. d'Ormesson; elle avait épousé, au mois de juillet précédent, Urbain le Goux de la Berchère, marquis de Dinteville et de Santenai, comte de la Rochepot, maître des requêtes. Voyez la *Notice*, p. 211.

1675 Mme de Villars me mande encore des merveilles du chevalier de Grignan : je crois que ce sont les premières qu'on a renouvelées ; mais enfin c'est un petit garçon qui a bien le meilleur bruit qu'on puisse jamais souhaiter. Je prie Dieu que les lueurs d'espérance pour une de vos filles[21] puissent réussir ; ce seroit une grande affaire. La paresse du Coadjuteur devroit bien cesser dans de pareilles occasions.

Écoutez une belle action du procureur général[22]. Il avoit une terre, de la maison de Bellièvre, qu'on lui avoit fort bien donnée ; il l'a remise dans la masse des biens des créanciers, disant qu'il ne sauroit aimer ce présent, quand il songe qu'il fait tort à des créanciers qui ont donné leur argent de bonne foi : cela est héroïque. Jugez s'il est pour nous contre M. de Mirepoix[23] ; je ne connois point une plus belle ni une plus vilaine âme que celle de ces deux hommes. Le *bien Bon* est toujours le bien bon ; ce sont des armes parlantes : les obligations que je lui ai sont innombrables ; ce qui me les rend sensibles, c'est l'amitié qu'il a pour vous, et le zèle pour vos affaires, et comme il se prépare à confondre le Mirepoix.

Je n'ose penser à vous voir : quand cette espérance entre trop avant dans mon cœur, et qu'elle est encore éloignée, elle me fait trop de mal. Je me souviens de ce

21. Il était question alors d'un établissement pour Françoise-Julie de Grignan (Mlle d'Alerac) ; mais ce projet n'eut pas de suite. Mlle d'Alerac ne se maria qu'en 1689, avec le marquis de Vibraye, lieutenant général des armées du Roi. Voyez la *Notice*, p. 250 et suivantes.

22. Achille de Harlay, depuis premier président. (*Note de Perrin.*) Il avait recueilli la terre dont il est ici question dans la succession de sa mère, Jeanne-Marie de Bellièvre, morte en 1657.

23. Dans le procès relatif à la transaction faite par M. de Grignan avec les héritiers de Mlle du Puy-du-Fou, sa seconde femme. Voyez ci-dessus, p. 76, la note 16 de la lettre du 21 août précédent.

que je souffris à la maladie de ma pauvre tante, et comme vous me fîtes expédier cette douleur [24]. Je ne suis pas encore à portée de recevoir cette joie. Vous m'assurez que vous vous portez bien; Dieu le veuille, ma bonne! cet article me tient extrêmement au cœur [25] : pour moi, je suis dans la parfaite santé. Vous aimeriez bien ma sobriété et l'exercice que je fais, et sept heures au lit, comme une carmélite. Cette vie dure me plaît; elle ressemble au pays; je n'engraisse point, et l'air est si humain [26] et si épais, que ce teint qu'il y a si longtemps que l'on loue, n'en est point changé. Je vous souhaite quelquefois une de mes soirées, en qualité de pommade de pieds de mouton. 1675

J'ai dix ouvriers qui me divertissent fort. Rahuel [27] et Pilois, tout est à sa place. Vous devez être persuadée de ma confiance par les pauvretés dont je remplis ma lettre. Depuis que je me suis plainte en vers de la pluie, il fait un temps charmant; de sorte que je m'en loue en prose.

Toute notre province est si fort occupée des punitions que l'on y fait, que l'on ne fait point de visites; et sans vouloir contrefaire la dédaigneuse, j'en suis extrêmement aise. Vous souvient-il quand nous trouvions qu'il n'y avoit rien de si bon en province qu'une méchante compa-

24. Mme de Sévigné était partie pour Grignan aussitôt après la mort de Mme de la Trousse.

25. Tel est le texte de l'impression de Rouen (1726) et des deux éditions de Perrin. Celle de la Haye (1726) donne seule *à cœur*, pour *au cœur*. — A la ligne suivante, *santé* manque dans les deux éditions de Perrin; on y lit simplement : « je suis dans la parfaite. »

26. *Humain* se trouve dans toutes les anciennes impressions, et nous ne croyons pas qu'il y faille substituer *humide*, comme on l'a fait dans une très-récente édition.

27. Rahuel était concierge du château des Rochers. (*Note de l'édition de* 1818 à la lettre du 5 janvier 1676; voyez la note 14 de la lettre 351, tome III, p. 294.)

1675 gnie, par la joie du départ? C'est un plaisir que je n'aurai point cette année.

Ma bonne, quand je vous écrirois encore quatre heures, je ne pourrois pas vous dire à quel point je vous aime, et de quelle manière vous m'êtes chère. Je suis persuadée du soin de la Providence sur vous, puisque vous payez tous vos arrérages, et que vous voyez une année de subsistance; Dieu prendra soin des autres. Continuez votre attention sur votre dépense : cela ne remplit point les grandes brèches; mais cela aide à la douceur présente, et c'est beaucoup. M. de Grignan est-il sage? Je l'embrasse dans cette espérance; ma très-bonne, je suis entièrement à vous.

---

457. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 16e octobre.

Je ne suis point entêtée, ma bonne, de M. de Lavardin; je le vois tel qu'il est : ses plaisanteries ni ses manières ne me charment point du tout; je les vois comme j'ai toujours fait; mais je suis assez juste pour rendre au vrai mérite ce qui lui appartient, quoique je le trouve pêle-mêle avec ses désagréments. C'est à ses solidement bonnes qualités que je me suis attachée, et par bonheur je vous en avois parlé à Paris, car sans cela vous croiriez que l'enthousiasme d'une bonne réception[1] m'auroit enivrée; enfin je souhaiterai toujours à ceux que j'aimerai plus de charmes; mais je me contenterai qu'ils aient au-

Lettre 457 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. Voyez la lettre du 20 septembre précédent, p. 137 et 138.

tant de vertus. C'est le moins lâche et le moins courtisan que j'aie jamais vu; vous aimeriez bien son style dans de certains endroits, vous qui parlez. Tant y a, ma bonne, voilà ma justification, dont vous ferez part au gros abbé, si par hasard il avoit jamais mal au gras des jambes[2] sur ce sujet. 1675

Je suis fort aise que vous ayez remarqué, comme moi, la diligence admirable de nos lettres, et le beau procédé de Riaux[3], et de ces autres messieurs si obligeants, qui viennent prendre nos lettres et les portent nuit et jour, en courant de toutes leurs forces pour les faire aller plus promptement : je vous dis que nous sommes ingrats envers les postillons[4], et même envers M. de Louvois[5] qui les établit partout avec tant de soin. Mais hélas! ma très-chère, nous nous éloignons encore; et toutes nos admirations vont cesser. Quand je songe que dans votre dernière lettre vous me répondez encore à celle de la Silleraye, et qu'il y aura demain trois semaines que je suis aux Rochers, je comprends que nous étions déjà assez loin sans cette augmentation.

Vous aurez à présent vu la Garde. J'en suis fort aise. Vous aurez eu toutes vos hardes, et cette musique dans un de vos souliers vous aura bien.... Fi! vous devriez danser toute seule avec ces souliers-là[6].

M. d'Hacqueville me dit qu'une fois la semaine, c'est assez écrire pour des affaires; mais que ce n'est pas assez pour son amitié, et qu'il augmenteroit plutôt d'une lettre

2. Expression familière à l'abbé de Pontcarré, lorsqu'il étoit importuné de quelque discours. (*Note de Perrin.*)

3. Ce ne peut être qu'un courrier de la malle. (*Note de l'édition de* 1818.)

4. Comparez tome II, p. 277.

5. Surintendant général des postes.

6. Ce paragraphe n'est que dans l'édition de 1725.

1675 que d'en retrancher une. Vous jugez bien que puisque le régime que je lui avois ordonné ne lui plaît pas, je lâche la bride à toutes ses bontés, et lui laisse la liberté de son écritoire : songez qu'il écrit de cette furie à tout ce qui est hors de Paris, et voit tous les jours tout ce qui y reste; ce sont les d'Hacquevilles; adressez-vous à eux, ma bonne, en toute confiance : leurs bons cœurs suffisent à tout. Enfin je me veux ôter de l'esprit de le ménager; je veux en user[7]; aussi bien si ce n'est moi qui le tue, ce sera un autre : il n'aime que ceux dont il est accablé; accablons-le donc sans discrétion.

On me mande que le fils de M. de la Rochefoucauld a été rudement bourré par l'ami de Mme de Montespan, et que les raisonnements qu'il vouloit faire sur les vapeurs de cet ami furent rudement repoussés[8]. M. du Maine marche : voilà un grand bonheur pour Mme de Maintenon. On parle aujourd'hui de la froideur de ces deux amies, et que c'est sur l'intérêt. Je vous en manderai davantage quand je serai à Paris.

Vous n'avez jamais vu ces bois dans la beauté où ils sont présentement. Mme de Tarente y fut hier tout le jour; il faisoit un temps admirable. Elle me parla fort de vous : elle vous trouve bien plus jolie que le petit ami[9].

7. C'est le texte de 1725 et de 1726. Dans les deux éditions de Perrin : « J'en veux abuser. »

8. Voyez la fin de la lettre du 23 octobre suivant, p. 201. — Le médecin d'Aquin (dont le nom est ordinairement Daquin dans les écrits du temps, comme nous l'avons plus haut imprimé nous-même) nous apprend dans son journal, que vient de publier M. le Roi, avec ceux de Vallot et de Fagon, que Louis XIV, dans la première quinzaine d'octobre 1675, fut fort *travaillé de vapeurs*. On peut voir, aux p. 128 et suivantes de ce curieux ouvrage, les observations du docteur sur ces « vapeurs élevées de la rate et de l'humeur mélancolique, dont elles portent les livrées par le chagrin qu'elles impriment; » ainsi que ses réflexions sur la nature, la cause et les effets du mal.

9. Le portrait en miniature de Mme de Grignan. (*Note de Perrin.*)

Sa fille est malade : elle en étoit triste; je la mis en carrosse au bout de la grande allée, et comme elle me prioit fort de me retirer, elle me dit : « Madame, vous me prenez pour une Allemande. » Je lui dis : « Oui, Madame, assurément, je vous prends pour une Allemande[10] : j'aurois plutôt obéi à Madame votre belle-fille[11]. » Elle entendit cela comme une Françoise. Il est vrai que sa naissance doit, ce me semble, donner une dose de respect à ceux qui savent vivre. Elle a un style romanesque dans ce qu'elle conte, et je suis étonnée que cela déplaise à ceux même qui aiment les romans. Elle attend Mme de Chaulnes. M. de Chaulnes est à Rennes avec les Fourbin et les Vins, et quatre mille hommes : on croit qu'il y aura bien de la *penderie*. M. de Chaulnes y a été reçu comme le Roi; mais comme c'est la crainte qui a fait changer leur langage, M. de Chaulnes n'oublie point toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus douce et la plus familière étoit *gros cochon*, sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin, et des menaces dont il paroissoit que Dieu seul empêchoit l'exécution : c'est cela qu'on va punir. M. d'Hacqueville, de sa propre main (car ce n'est point dans son billet de nouvelles, qu'on pourroit avoir copié[12]), me mande que M. de Chaulnes et les troupes

1675

10. Mme de Tarente était fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, tante de la reine de Danemark et de la duchesse d'Orléans. Voyez tome II, p. 229, note 4 (où l'on a imprimé par erreur, à la ligne 2, *Nassau* pour *Hanau*).

11. Madeleine de Créquy; elle avait épousé le 3 avril précédent le fils de la princesse, et mourut le 12 août 1707. Elle était fille unique et seule héritière de Charles, dernier duc de Créquy. Sur son mari, voyez la *Notice*, p. 199.

12. C'est le texte du manuscrit et des éditions de Perrin; dans celles de 1725 et de 1726, on lit : « car ce n'est point dans son billet de nouvelles écrit par son valet de chambre ; » il y a *dans* de moins dans l'édition de la Haye. — « D'Hacqueville se plaisait à être

1675 sont arrivés à Rennes le samedi 12e octobre : je le remercie de ce soin, et je lui apprends que M. de Pompone se fait peindre par Mignard ; mais tout ceci entre nous ; car savez-vous bien qu'il est délicat et blond ?

Je reçois des lettres de votre frère toutes pleines de lamentations de Jérémie sur son guidonnage : il dit justement tout ce que nous disions quand il l'acheta ; c'est ce cap, dont il est encore à neuf cents lieues ; mais il y avoit des gens qui lui mettoient dans la tête que puisque je venois de vous marier, il falloit aussi l'établir ; et par cette raison, qui devoit produire, au moins pour quelque temps, un effet contraire, il fallut céder à son empressement, et il s'en désespère : il y a des cœurs plaisamment bâtis en ce monde. Enfin, ma fille, soyons bien persuadées que c'est une vilaine chose que les charges subalternes.

Vous me faites bien rire du Marseille dans le sérail, avec les circonstances et dépendances. Plût à Dieu ! Mais comme vous dites, nos malédictions portent bonheur. Si nous nous plaisons dans cette pensée, nous le ferons cardinal ; sans cela on dit qu'il ne le sera pas sitôt.

Vous savez bien que le nôtre l'est à fer et à clou. Nous devons tous en être ravis à telle fin que de raison : c'est toujours une chose triste qu'une dégradation. Au nom de Dieu, ne négligez point de lui écrire : il aime mes billets, jugez des vôtres. Vous ne m'aviez point dit que votre premier président[13] a battu sa femme ; j'aime les coups

l'homme d'affaires et le nouvelliste de tous ses amis et de toutes ses connaissances.... Les nouvelles qu'il transmettait étaient de deux sortes : celles qu'il avait recueillies personnellement et qui composaient les matières des lettres écrites en entier de sa main, et celles qu'il faisait extraire et transcrire de sa nombreuse correspondance ; celles-ci étaient sur des feuilles volantes, les mêmes pour tous les correspondants, et formant une sorte de supplément à ses lettres. » (Walckenaer, tome V, p. 342.)

13. Marin.

de plat d'épée, cela est brave et nouveau. « On sait bien qu'il les faut battre, » disoit l'autre jour un paysan ; mais le plat d'épée me réjouit. Je m'en vais parier que la petite d'Oppède[14] n'est point morte : je connois ceux qui doivent mourir. 1675

Il est vrai que le bonheur des François surpasse toute croyance en tout pays : j'ai ajouté ce remerciement à ma prière du soir; ce sont les ennemis qui font toutes nos affaires : ils se reculent quand ils voient qu'ils nous pourroient embarrasser. Vous verrez ce que deviendra Ruyter sur votre Méditerranée. Le prince d'Orange songe à s'aller coucher[15], et j'espère votre frère. Je vous réponds de cette province, et même de la paix : il me semble qu'elle est si nécessaire que, malgré la conduite de ceux qui ne la veulent pas, elle se fera toute seule.

Je suivrai votre avis, ma chère enfant, je vais m'entretenir de l'espérance de vous revoir : je ne puis commencer trop tôt pour me récompenser des larmes que notre séparation et même la crainte m'ont fait répandre si souvent.

J'embrasse M. de Grignan, car je crois qu'il est revenu de la chasse. Mandez-moi bien de vos nouvelles, vous voyez que je vous accable des miennes. La Saint-Géran s'est mêlée de m'écrire sérieusement sur l'ambassade de Mme de Villars; elle dit qu'elle ira à Turin[16]; je le crois, puisqu'il n'y a qu'une régente[17] : je lui fais réponse dans

14. Mme de Sévigné veut-elle parler ici de la jeune femme du marquis d'Oppède? Voyez tome III, p. 274, note 10.

15. En ce moment le prince d'Orange évacuait la petite ville de Binche, qu'il avait surprise quelques mois auparavant, et reprenait avec la plus grande partie de ses troupes le chemin de la Hollande.

16. Dans la seconde édition de Perrin (1754) : « de Mme de Villars, qui, à ce qu'elle dit, ira à Turin. »

17. Marie-Jeanne-Baptiste duchesse de Savoie, fille aînée du duc de Nemours, régente pendant la minorité de son jeune fils Victor-Amédée-François II. Elle mourut le 15 mars 1724, âgée de quatre-

1675 son même style; mais ce n'a pas été sans peine[18]. Ne vous ont-elles pas remerciée de votre eau de la reine d'Hongrie[19]? Elle est divine, je vous en remercie encore; je m'en enivre tous les jours : j'en ai dans ma poche. C'est une folie comme du tabac : quand on y est accoutumée, on ne peut plus s'en passer. Je la trouve bonne contre la tristesse; j'en mets le soir, plus pour me réjouir qu'à cause du serein, dont mes bois me garantissent. Vous êtes trop bonne de craindre que les loups, les cochons et les châtaignes ne m'y fassent une insulte. Adieu, mon enfant, je vous aime de tout mon cœur; mais c'est au pied de la lettre, et sans en rien rabattre.

---

458. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (n° 455, p. 169), j'y fis cette réponse.

A Chaseu, ce 19e octobre 1675.

Je reçus hier votre lettre, Madame, qui me donna[1] la joie que vos lettres ont accoutumé de me donner. Enfin

vingts ans. M. de Villars avait déjà été envoyé en Espagne pendant la minorité du roi Charles II, qui monta sur le trône en 1665, à l'âge de quatre ans, sous la tutelle de sa mère Anne d'Autriche.

18. Voyez tome II, p. 280.

19. Voyez plus haut, p. 82, note 37.

Lettre 458. — 1. Les variantes du manuscrit de l'Institut sont : au commencement de la lettre : « J'ai reçu votre lettre du 9e de ce mois, Madame, qui m'a donné...; » ligne 5 : « de ce fou de chevalier de Rohan; » lignes 6 et 7, « bien tard » est omis; ligne 8 : « qui passoit par une galerie; » ligne 9 : « lui répliqua-t-il; » la dernière phrase de l'alinéa : « Je pense bien, etc., » manque. A la 2e ligne du paragraphe suivant, on lit : « J'aurois eu trop de peur.... » A la fin de la première phrase de l'autre alinéa : « et que vous n'en guérissiez

voilà votre nièce sur le point de passer le pas : elle va trouver ce qu'elle cherchoit. 1675

A propos de chercher, ceci me fait souvenir du pauvre chevalier de Rohan, qui ayant rencontré un soir bien tard, à Fontainebleau, Mme d'Heudicourt seule qui passoit dans une galerie, lui demanda ce qu'elle cherchoit : « Rien, dit-elle. — Ma foi, Madame, lui répondit-il, je ne voudrois pas avoir perdu ce que vous cherchez. » Voilà mon petit conte, Madame. Vous m'avez permis d'en faire un aussi, je me sers de la liberté que vous m'avez donnée. J'ai trouvé le vôtre plaisant au dernier point, et je m'en sais bon gré, car il faut avoir de l'esprit pour trouver cela aussi plaisant qu'il l'est. « Je pense bien que je n'y ai pas nui, » est la plus plaisante manière du monde de laisser entendre qu'il avoit aussi couché avec la fille.

Je n'ai eu garde de dire au marquis de Coligny que vous fussiez mon aînée; j'avois trop peur qu'il ne voulût pas épouser la fille d'un cadet; mais il a ouï parler de vous à la comtesse de Dalet sa belle-mère[2], et je lui ai paru entêté de votre mérite.

Cela est étrange que vous connoissiez si bien la source de votre mal, et que vous ne vous en soulagiez pas. Songez souvent à la nécessité de mourir, Madame, et vous ne craindrez pas tant la mort que vous faites. Ce n'a été qu'en me familiarisant avec cette pensée que j'en ai di-

pas; » 13 lignes plus loin : « Quoique je vous aime fort, ce n'est pas votre seul intérêt qui.... et je crois (moi qui aime fort la joie) que je ne saurois avec qui rire finement, si vous étiez morte. » A la ligne 7 du paragraphe suivant : « de passer le reste de leur vie. » La phrase : « Je me porte si bien, etc., » est omise. A la 10e ligne de la page 189 : « d'avoir l'abbé que vous avez ; » à la 29e : « d'estimer la maison de Langeac (*le nom est écrit ainsi*, voyez tome III, p. 443, note 5), elle est illustre. Mais à propos du Cardinal.... » La phrase : « Mais je vous fais une leçon.... » est omise tout entière.

2. Voyez la note 5 de la lettre du 7 avril 1675, tome III, p. 443.

1675 minué l'appréhension. Elle rend tristes les gens qui la rejettent et qui ne la prennent pas souvent. En moi elle fait tout autre chose : elle me fait suivre le précepte de Salomon : *bien vivre et se réjouir*[3]; et d'autant plus que cela fait vivre plus longtemps. Ainsi c'est à force d'aimer la vie que je ne crains pas la mort. Il est certain que si je vous voyois souvent, Madame, je vous ferois entendre raison là-dessus. Mais en attendant que cela se puisse, je veux souvent traiter par lettre cette matière avec vous. Et ne vous allez pas mettre dans la tête que c'est votre seul intérêt qui m'oblige à entreprendre votre cure, c'est le mien aussi; et je crois, moi qui aime la joie, que je mourrois si vous étiez morte, ne sachant avec qui rire finement.

Je comprends bien que votre voyage a été agréable; vous avez presque marqué chaque gîte par la vue d'un honnête exilé. Il falloit encore que vous trouvassiez d'Olonne[4] à Orléans, et l'abbé de Belesbat[5] à Blois, et moi à Amboise. Vous avez trouvé la véritable raison pourquoi j'ai plus de patience que l'abbé d'Effiat et Vineuil. Le chagrin qu'ils ont de passer leur vie hors du monde les fait malades; et moi qui ai passé par la prison je suis trop heureux de n'être plus qu'exilé. Je me porte si bien que j'espère de vivre plus longtemps que mes plus jeunes

3. C'est une allusion à ce passage du livre de l'*Ecclésiaste* (chap. III, verset 12) : *Et cognovi quod non esset melius nisi lætari et facere bene in vita sua.*

4. Voyez tome II, p. 77, note 19. — Le comte d'Olonne avait d'abord été relégué à Orléans; il eut ensuite permission de se retirer dans sa terre de Montmirel, près de Villers-Coterets.

5. Paul Hurault de l'Hospital, abbé de Belesbat (dans notre copie autographe le nom est écrit *Bel Ébat*), descendait du chancelier de l'Hospital. Il était frère de Mme de Choisy, la mère du célèbre abbé. C'était un des exilés de la Loire (voyez ci-dessus, p. 167, note 7). Il mourut le 7 mars 1691.

ennemis, et, en attendant leur mort, je jouis d'une santé qui n'a point la moindre altération. 1675

J'ai bonne opinion des gens qui vous régalent en reine, et sur ce pied-là j'estimerois la fortune plus que je ne fais, si elle vous en avoit donné le rang plutôt qu'à Mlle d'Arquien[6].

Je suis bien fâché que vos promenoirs vous fassent souvenir que vous n'êtes plus jeune, mais je ne veux pas que vous en ayez du chagrin.

Vous êtes trop heureuse d'avoir le bon abbé : il fait tout ce qu'il peut pour votre service, qui est de régler vos comptes, car je ne pense pas que vous lui demandiez qu'il fasse de la fausse monnoie pour vous. L'argent est aussi rare en Bourgogne qu'en Bretagne : je cherche partout à troquer du blé et du vin contre du brocart et du velours pour les habits de noces de ma fille.

Vous aimez la belle Madelonne, Madame, et vous avez raison : c'est le goût le plus généralement approuvé qu'on puisse avoir.

L'inquiétude de M. de Sévigné n'est pas mal fondée de s'ennuyer dans sa charge : on ne sert que pour s'avancer, et un guidon ne s'avance pas, tant que ses officiers supérieurs ne meurent ou ne quittent point. Je m'informerai s'il y a quelque jouvenceau dans le pays pour votre charge, et je vous quitterai à bon marché pour[7] la peine de ma négociation.

Je vous manderai des nouvelles de la noce. Le cardinal de Retz a raison d'estimer Langhac : cela est bon, je le sais bien, et je ne serai pas surpris, comme le fut

6. Voyez tome III, p. 324, note 3.

7. Bussy avait d'abord écrit *de*, puis il l'a effacé et y a substitué *pour*, au-dessus de la ligne.

1675 M. de Sévigné à Bourbilly, quand M. de Coligny me fera voir la grandeur de sa maison.

Mais à propos du cardinal de Retz, j'ai trouvé le dessein de sa retraite fort beau. J'ai cru qu'il ne se repentiroit jamais de l'avoir pris; et que s'il en avoit quelque tentation, il étoit trop honnête homme pour y succomber. J'ai trouvé plaisant ce que vous dites au monde là-dessus, qu'il attende que le cardinal de Retz sorte de sa retraite pour parler, et qu'en attendant il se taise. Mais vous avez beau dire, le monde ne se taira pas, il n'aime pas à louer, et surtout les choses admirables. Quand il ne peut mordre[8], comme vous voyez, sur le présent, il se retranche sur l'avenir. Faisons bien, et le laissons dire. Mais je vous fais une leçon, Madame, dont je ne profite pas moi-même; car le Misanthrope[9] n'est pas plus déchaîné contre ce qui le choque, que je le suis contre les gens qui veulent à tort et à travers gâter les belles actions.

Adieu, ma chère cousine. Au reste ne m'appelez plus comte, j'ai passé le temps de l'être. Je suis pour le moins aussi las de ce titre que M. de Turenne l'étoit de celui de maréchal[10]. Je le cède volontiers aux gens qu'il honore.

---

459. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 20e octobre.

Nous ne pouvons nous lasser d'admirer la diligence et

8. *Mordre* est omis dans notre copie.

9. La première représentation du *Misanthrope* avait eu lieu le 4 juin 1666.

10. Voyez tome III, p. 49, note 6.

la fidélité de la poste : enfin je reçois le 18e la lettre du 9e; c'est le neuvième jour, c'est tout ce qui se peut souhaiter. Mais, ma fille, il faut finir nos admirations; et comme vous dites, vous vous éloignez encore, afin que nous soyons précisément aux lieux que la Providence nous a marqués. Pour moi, je m'acquitte mal de ma résidence; mais pour vous, bon Dieu! Monsieur d'Angers[1] n'en fait pas davantage; et quand je pense à notre éloignement, et combien je serois digne de jouir du plaisir d'être avec vous, et comme vous êtes pour moi, précisément dans le temps que nous sommes aux deux bouts de la terre, ne me demandez point de rêver gaiement à cet endroit-là de notre destinée; le bon sens s'y oppose, et ma tendresse encore plus : il faut se jeter promptement dans la soumission que nous devons à la Providence. Je suis fort aise que vous ayez vu M. de la Garde : mon âme est fort honorée d'être à son gré; il est bon juge; je vous plains de le quitter sitôt. Je pense que vos conversations ont été bien infinies. Il mène donc Monsieur l'Archevêque[2] à la Garde[3]. C'est fort bien dit, c'est un fleuve qui rend fertiles et heureux tous les pays par où il passe : je trouve qu'il a fait des merveilles à Grignan. 1675

M. de Chaulnes est à Rennes avec quatre mille hommes : il a transféré le parlement à Vannes; c'est une désolation terrible. La ruine de Rennes emporte celle de la province. Mme de Marbeuf[4] est à Vitré : elle m'a fait mille amitiés de Mme de Chaulnes, et des compliments

Lettre 459. — 1. Henri Arnauld, évêque d'Angers. Voyez tome II, p. 402, note 9.

2. L'archevêque d'Arles.

3. Le château de la Garde était situé sur une montagne à une heure de Pierrelatte, et à trois lieues de Grignan. Il a été détruit pendant la Révolution.

4. Voyez la lettre du 23 octobre suivant, p. 197, note 5.

1675 de M. de Vins, qui veut me venir voir. Il s'en faut beaucoup que je n'aie peur de ces troupes; mais je prends part à la tristesse et à la désolation de toute la province. On ne croit pas que nous ayons d'états; et si on les tient, ce sera pour racheter encore les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent mille livres, il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés[5], et on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du parlement à Rennes. M. de Montmoron[6] s'est sauvé ici, et chez un de ses amis, à trois lieues d'ici, pour ne point entendre les pleurs et les cris de Rennes, en voyant sortir son cher parlement. Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez; mais vous comprenez bien que cela tient à l'air que l'on respire, et aussi à quelque chose de plus; car, de l'un à l'autre, toute la province est affligée.

Ne soyez nullement en peine de ma santé, ma chère belle, je me porte très-bien. Mme de Tarente m'a donné d'une essence qui l'a guérie de vapeurs bien pires que les miennes : on en met deux gouttes dans le premier breuvage que l'on boit à table, quinze jours durant, et cela guérit entièrement; elle en conte des expériences qui ont assez de l'air de celles de la comédie du *Médecin forcé*[7] : mais je les crois toutes, et j'en prendrois pré-

5. Voyez la lettre du 1er janvier 1674, et la *Notice*, p. 186 et 187.

6. Il étoit Sévigné, et doyen du parlement de Bretagne. (*Note de Perrin.*) — Voyez tome II, p. 423, note 3.

7. *Le Médecin malgré lui.* — « Suivant le registre de la troupe de Molière, on joua le 14 septembre 1661 *le Fagotier*, le 20 avril 1663 *le Fagoteux*, et enfin le 9 septembre 1664 *le Médecin par force. Le Fagotier* et *le Fagoteux* désignent évidemment la même pièce, et *le Médecin par force*, qui est probablement un autre titre donné au *Fagoteux* ou *Fagotier*, indique le même sujet qui est traité dans *le Médecin malgré lui.* De cet ensemble d'analogies on peut tirer la conséquence que *le Fagotier*, *le Fagoteux* et *le Médecin par force* sont les trois titres d'une même farce que Molière avait composée dans sa jeunesse, qu'il fit jouer de temps en temps sur son théâtre du Palais-

sentement, sans que je ferois scrupule de me servir d'un remède si admirable, quand je n'en ai nul besoin. Cette princesse ne songe qu'à sa santé : n'est-ce pas assez? Vous croyez bien que je ne manquerai pas de prendre toutes ses médecines; mais en vérité ce ne sera pas quand je me porte bien. Je vous manderai dans quelque temps la suite des prospérités du bateau. 1675

Vous ferez la Plessis trop glorieuse, car je lui dirai comme vous l'aimez. A la réserve de ce que je vous disois l'autre jour, je ne pense pas qu'il y ait une meilleure créature. Elle est tous les jours ici. J'ai dans ma poche de votre admirable reine d'Hongrie : j'en suis folle, c'est le soulagement de tous les chagrins; je voudrois en envoyer à Rennes. Ces bois sont toujours beaux : le vert en est cent fois plus beau que celui de Livry. Je ne sais si c'est la qualité des arbres ou la fraîcheur des pluies; mais il n'y a pas de comparaison : tout est encore aujourd'hui du même vert du mois de mai. Les feuilles qui tombent sont feuille-morte; mais celles qui tiennent encore sont vertes : vous n'avez jamais observé cette beauté. Pour l'arbre bienheureux qui vous sauva la vie, je serois tentée d'y faire bâtir une chapelle; il me paroît plus grand, plus fier et plus élevé que les autres; il a raison, puisqu'il vous a sauvée. Du moins je lui dirai la stance de Médor dans l'Arioste[8], quand il souhaite tant de bonheur et tant de

Royal, pour varier le répertoire, et dont ensuite il composa, sous le titre du *Médecin malgré lui* (représenté le 6 août 1666), une pièce plus régulière, qu'on désigna souvent et qu'on désigne encore quelquefois par un de ses titres primitifs, celui du *Fagotier.* » (*Notice* d'Auger, dans le tome V de son édition de Molière, p. 366.)

8. *Orlando furioso*, chant XXIII, stance CIX :

.... Benigno abbiate e sole e luna,
E delle ninfe il coro che proveggia
Che non conduca a voi pastor mai greggia.

« Que le soleil et la lune vous soient favorables, et puisse le chœur

1675 paix à cet antre qui lui avoit fait tant de plaisir. Pour nos sentences, elles ne sont point défigurées; je les visite souvent; elles sont même augmentées, et deux arbres voisins disent quelquefois les deux contraires :

La lontananza ogni gran piaga salda[9],

et

Piaga d'amor non si sana mai[10].

Il y en a cinq ou six dans cette contrariété. La bonne princesse étoit ravie : je le suis de la lettre que vous avez écrite au bon abbé, sur le voyage de Jacob dans la terre promise de votre cabinet[11].

Mme de Lavardin me mande, comme une manière de secret encore pour quelques jours, que d'Olonne marie son frère à Mlle de Noirmoutier[12]. Il lui donne toutes les terres du Poitou, une infinité de meubles et de pierreries; il en fait ses enfants : ils sont tous à la Ferté-

des nymphes empêcher qu'un pasteur ne mène jamais près de vous son troupeau. »

9. « L'absence guérit toute grande blessure. » — C'est un vers du *Pastor fido* de Guarini (acte III, scène III). Plus haut, au commencement de la lettre du 10 novembre 1673 (tome III, p. 266), Mme de Sévigné a cité, en changeant la construction, le vers qui suit celui-là dans le poëme italien :

Quel che nel cor si porta, in van si fugge.

10. « Blessure d'amour ne se guérit jamais. »

11. Voyez la lettre du 29 septembre précédent, p. 151 et 152.

12. Dans l'édition de 1734 : « un frère qu'on appeloit chevalier. » — François de la Trémouille, marquis de Royan, comte d'Olonne après le décès de son frère aîné (mort sans postérité en 1686 : voyez tome II, p. 77, note 19), épousa, le 31 décembre 1675, Yolande-Julie de la Trémouille, fille puînée de Louis et sœur d'Antoine-François, ducs de Noirmoutier (voyez tome I, p. 423, note 2; tome II, p. 17, note 1). Mme de Royan, car ce fut le nom qu'elle prit (voyez la lettre du 13 novembre suivant et celle du 5 janvier 1676), mourut trois ans après son mari, en 1693.

Milon[13], où cette jolie affaire se doit terminer. Je n'eusse jamais cru que d'Olonne eût été propre à se soucier de son nom et de sa famille. Adieu, ma très-belle et très-aimable enfant, je vous aime assurément de tout mon cœur. 1675

---

460. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN ET A MADEMOISELLE DE BUSSY[1].

Huit jours après que j'eus écrit cette lettre (n° 458, p. 186), et qu'elle ne pouvoit tout au plus qu'arriver aux Rochers, j'en reçus celle-ci de Mme de Sévigné, qui étoit la réponse à celle que je lui avois écrite du 1er octobre (n° 451, p. 152).

Aux Rochers, ce 20e octobre 1675.

Voila, mon cher cousin, la procuration que vous me faites l'honneur de me demander pour le mariage de ma nièce. On ne peut pas l'approuver plus que je fais; je vous le mandai il y a huit ou dix jours. J'ai reçu même une lettre de notre amant, qui, par un excès de politesse, me demande mon approbation. Sa lettre est droite, simple, disant ce qu'il veut dire d'un tour noble, et qui n'est point abîmé dans la convulsion des compliments, comme dit la comédie[2]. Enfin, sur l'étiquette du sac, on peut fort bien juger que c'est un homme de bon sens et de bon esprit. Je joins à cela le goût qu'il a pour vous, qu'on ne peut avoir qu'à proportion qu'on a de mérite, et cette

13. Les comtes d'Olonne étaient sénéchaux de Poitou, et les ducs de Noirmoutier, seigneurs de la Ferté-Milon.

Lettre 460. — 1. Cette lettre n'est point dans le manuscrit de l'Institut.

2. On lit dans *les Fâcheux* de Molière (1661), acte I, scène 1 :

Et tandis que tous deux étoient précipités
Dans les convulsions de leurs civilités,
Je me suis doucement esquivé sans rien dire.

1675 grande naissance dont le cardinal de Retz m'a entretenue : je conclus que ma nièce est fort heureuse d'avoir si bien rencontré.

M'entendez-vous bien, ma chère nièce, je m'en vais commencer à vous mettre l'un auprès de l'autre; car je lui veux faire plaisir. Je ne prétends pas aussi vous désobliger, vous aimant comme je vous aime.

Mandez-moi, mon cousin, des nouvelles de cette belle fête.

Cette province est dans une grande désolation. M. de Chaulnes a ôté le parlement de Rennes pour punir la ville; ces Messieurs sont allés à Vannes, qui est une petite ville où ils seront fort pressés. Les mutins de Rennes se sont sauvés il y a longtemps : ainsi les bons pâtiront pour les méchants; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes, sous MM. de Fourbin et de Vins, ne m'empêchent point de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuses.

Adieu, Comte, puisque nous nous aimons encore, nous nous aimerons toute notre vie.

---

461. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 23e octobre.

J'ai reçu votre lettre justement comme j'allois à Vitré. Ce que vous me mandiez de la princesse étoit si naturel,

si à propos, si précisément ce que je souhaitois, que je vous en remerciai mille fois intérieurement. Je lus à Mme de Tarente tout ce qui la regardoit : elle en fut ravie. Sa fille est malade; elle en reçoit pourtant des lettres, mais d'un style qui n'est point fait : ce sont des *chères mamans* et des tendresses d'enfant, quoiqu'elle ait vingt ans. Tous ses amants sont à la guerre[1]. Madame écrit en allemand de grandes lettres à Mme de Tarente[2] : je me les fais expliquer. Elle lui parle avec beaucoup de familiarité et de tendresse, et la souhaite fort. Il me paroît que Mme de Monaco[3] auroit sujet de craindre la princesse, si celle-ci étoit catholique; car sa place seroit bien son fait. Madame lui dit qu'elle ne peut être contente qu'en la voyant établie auprès d'elle. Mme de Monaco voulut un jour donner sur la bonne Tarente; Madame, malgré cette belle passion, la fit taire brusquement. 1675

Mme de Chaulnes vient à Vitré voir la princesse, et c'est là que j'irai rendre mes devoirs à la gouvernante et à la petite personne[4]; ce me sera une grande commodité.

J'ai eu ici Mme de Marbeuf[5] pendant vingt-quatre heures : c'est une femme qui m'aime, et qui en vérité a de bonnes qualités, et un cœur noble et sincère. Elle a vu tous les désordres de cette province de fort près; elle me les joua au naturel : ce sont des choses à pâmer de rire, et que vous ne croiriez pas si je vous les écrivois; mais quelque jour, pour vous endormir, cela sera mer-

Lettre 461. — 1. Voyez la lettre du 2 octobre précédent, p. 157.

2. Madame, comme nous l'avons dit, était nièce de la princesse de Tarente.

3. Surintendante de la maison de Madame.

4. La sœur de Mlle de Murinais. Voyez tome II, p. 300, note 19.

5. Louise-Gabrielle de Louet, femme de Claude de Marbeuf, président à mortier au parlement de Rennes. Voyez la *Notice*, p. 196.

1675 yeilleux. Cette marquise de Marbeuf s'en va à Digne pour un rhumatisme[6]; elle vous ira voir; je vous prierai en ce temps-là de la recevoir comme une de mes amies.

D'Hacqueville me mande que, pendant votre assemblée, il ne vous laissera point manquer de nouvelles : je le remercie fort de ses soins. Il m'apprend que notre parlement est transféré, et qu'il y a des troupes à Rennes, mais de sa propre main[7].

Notre cardinal non-seulement est *recardinalisé*, mais vous savez bien qu'en même temps il a eu ordre du pape de sortir de Saint-Mihel; de sorte qu'il est à Commerci. Je crois qu'il y sera fort en retraite, et qu'il n'aura plus de ménagerie[8] : le voilà revenu à ce que nous souhaitions tous. Sa Sainteté a parfaitement bien fait, ce me semble : la lettre du consistoire est un panégyrique : je serois fâchée de mourir sans avoir encore une fois embrassé cette chère Éminence. Vous devez lui écrire, et ne le point abandonner sous prétexte qu'il est dans la troisième région : on n'y est jamais assez pour aimer les apparences d'oubli de ceux qui nous doivent aimer. Vous avez donc été bien étonnée de cette pièce d'argent[9]; elle est comme

6. Il y a auprès de Digne des eaux thermales qui avaient déjà de la réputation chez les anciens.

7. C'est pour la seconde fois que Mme de Sévigné plaisante sur la manie d'Hacqueville, qui lui envoyait de Paris des nouvelles de Bretagne. Voyez ci-dessus, p. 183, la lettre du 16 octobre précédent, et la note 12 de cette lettre.

8. Le cardinal de Retz avait fait établir à Ville-Issey une ménagerie qui renfermait des bêtes fauves et notamment des cerfs. Il paraît en outre, d'après des documents puisés dans les archives de Commerci, qu'il entretenait à grands frais une basse-cour et des viviers. Voyez l'*Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, par M. Dumont, tome II, p. 162, et la *Notice biographique de Retz*, par M. Champollion-Figeac, tome I des *Mémoires de Retz*, p. XIX.

9. C'étoit cette cassolette dont M. le cardinal de Retz faisoit présent à Mme de Grignan. (*Note de Perrin.*)

je vous l'ai dépeinte : je la place dessus ou dessous la table de votre beau cabinet. 1675

Vous avez peur, ma fille, que les loups ne me mangent; c'est depuis que nous savons qu'ils n'aiment pas les cotrets. Il est vrai qu'ils feroient un assez bon repas de ma personne, mais j'ai tellement mon infanterie autour de moi, que je ne les crains point. Beaulieu[10] vous prie de croire que dans ses assiduités auprès de moi, entouré des petits laquais de *ma mère*, il a dessein de vous faire sa cour. Sa femme n'est point encore accouchée : ces créatures-là ne comptent point juste. Vous me priez, ma très-chère, de vous laisser dans la Capucine[11], pendant que je me promènerai; je ne le veux point : je ferois ma promenade trop courte; vous viendrez toujours avec moi, malgré vous, quand vous devriez sentir un peu de serein : il n'est point dangereux ici, c'est de la pommade. Je ne saurois m'appliquer à démêler les droits de *l'autre*[12]; je suis persuadée qu'ils sont grands; mais quand on aime d'une certaine façon, et que tout le cœur est rempli, je pense qu'il est difficile de séparer si juste : enfin sur cela chacun fait à sa mode et comme il peut. Je ne trouve pas qu'on soit si fort maîtresse de régler les sentiments de ce pays-là; on est bien heureux quand ils ont l'apparence raisonnable. Je crois que de toute façon vous m'empêcherez d'être ridicule; je tâche aussi de me gouverner assez sagement pour n'incommoder personne : voilà tout ce que je sais.

Mme de Tarente a une étoile merveilleuse pour les entêtements : c'est un grand mal quand à son âge cela sort de la famille. Je vous conterai mille plaisantes choses,

10. Un valet de chambre de Mme de Sévigné. (*Note de Perrin.*)

11. Maisonnette du parc des Rochers.

12. Il est question des droits de l'amour et de l'amitié, et par *l'autre*, c'est l'amour qui est désigné. (*Note de Perrin.*)

1675 qui vous feront voir l'extravagance et la *grande puissance de l'orviétan*[13]; cela vous divertira et vous fera pitié. C'est un mal terrible que cette disposition à se prendre par les yeux. La princesse m'a donné le plus beau petit chien du monde : c'est un épagneul; c'est toute la beauté, tout l'agrément, toutes les petites façons, hormis qu'il ne m'aime point; il n'importe, je me moquerai de ceux qui se sont moqués de la pauvre *Marphise;* cela est joli à voir briller et chasser devant soi dans une allée.

Monsieur l'Archevêque[14] nous mande le grand ordre qu'il a mis dans vos affaires : Dieu en soit béni, et prenne soin de l'avenir! Il nous parle du mariage de Mlle de Grignan, je le trouve admirable : il faudroit tâcher de suivre fidèlement cette affaire, et ne se point détourner de ce dessein. Mettez-y d'Hacqueville en l'absence du Coadjuteur : c'est un homme admirable pour surmonter les lenteurs et les difficultés par son application et sa patience. Vous avez besoin d'une tête comme la sienne pour conduire cette barque chez M. de Montausier[15] : c'est un coup de partie, et voilà les occasions où d'Hacqueville n'a point son pareil.

Je croyois avoir été trop rude de refuser ce portrait à Mme de Fontevrault[16] : il me sembloit que, puisque tout le monde s'offriroit en corps et en âme, j'avois été peu du monde et de la cour, de ne pas faire comme les autres; mais vous ne me blâmez point, et je suis pleinement contente. Ne vous ai-je point parlé d'une rudesse qu'avoit faite l'ami de *Quanto* au fils de M. de la Roche-

13. Voyez tome II, p. 158, note 3.

14. L'archevêque d'Arles.

15. Mlle de Grignan était nièce de Mme de Montausier. Voyez la *Notice*, p. 251 et suivantes.

16. Voyez les lettres du 9 septembre et du 2 octobre précédents, p. 123 et 158.

foucauld[17]? la voici d'un bon auteur. On parloit de vapeurs : le fils dit qu'elles venoient d'un certain charbon, que l'on sent en voyant accommoder les fontaines. L'ami dit tout haut à *Quanto :* « Mon Dieu ! que les gens qui se veulent mêler de raisonner sont haïssables ! pour moi, je ne trouve rien de si sot. » Comme ce style n'est point naturel, tout le monde en fut surpris, et l'on ne savoit où se mettre; mais cela fut réparé par mille bontés, et il n'en fut plus question. Voyez combien les vapeurs sont bizarres. 1675

Adieu, ma très-chère, je ne veux plus vous parler de mon amitié; mais parlez-moi de la vôtre et de tout ce qui vous regarde. Mme d'Escars[18] est en Poitou avec sa fille : qu'elle est heureuse !

Il y a un homme en ce pays[19] qui écrit beaucoup de lettres, et qui, de peur de prendre l'une pour l'autre, a soin de mettre le dessus avant que d'écrire le dedans : cela m'a fait rire.

---

462. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 27e octobre.

Je n'ai point reçu de vos lettres, ma très-chère et très-belle : c'est une grande tristesse pour moi. Il ne me tombe jamais dans l'esprit que ce soit votre faute : je connois votre soin; mais je comprends que votre débarquement de Grignan a causé ce désordre. Mme de Chaulnes et la petite personne sont venues voir la princesse de Tarente à

17. Voyez la lettre du 16 octobre précédent, p. 182.
18. Voyez tome II, p. 81, note 6.
19. L'abbé de Coulanges. (*Note de l'édition de* 1818.)

1675 Vitré. D'abord cette duchesse m'envoie un compliment fort honnête, disant qu'elle me viendroit voir. J'y fus dîner le lendemain; elle me reçut avec joie, et m'entretint deux heures avec affectation et empressement, pour me conter toute leur conduite depuis six mois, et tout ce qu'elle a souffert, et les horribles périls où elle s'est trouvée. Elle sait que je trafique en plusieurs endroits, et que je pouvois avoir été instruite par des gens qui m'auroient dit le contraire : je la remerciai fort de sa confiance, et de l'honneur qu'elle me faisoit de me vouloir instruire. En un mot, cette province a grand tort; mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais. Il y a cinq mille hommes à Rennes[1], dont plus de la moitié y passera l'hiver : ce sera assez pour y faire des petits, comme dit le maréchal de Gramont[2]. MM. de Fourbin et de Vins s'ennuient fort de leur emploi; ce dernier m'a accablée de compliments; je crois qu'il viendra ici. Ils s'en retourneront dans quinze jours; mais toute l'infanterie demeurera. On a pris à l'aventure vingt-cinq ou trente hommes que l'on va pendre. On a ôté le parlement : c'est le dernier coup; car Rennes sans cela ne vaut pas Vitré. Mme de Tarente nous a sauvés des contributions. Je ne veux point dire ce que M. de Chaulnes m'a mandé, quand je serois seule dans le pays, et comme il ménage Sévigné[3], qui est aux portes de Rennes[4]. Tous ces malheurs retardent toutes les affaires, et achèvent de

Lettre 462 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. Dans le manuscrit : « Il y a cinq mille hommes de Rennes. »

2. Voyez la lettre du 27 août précédent, p. 94.

3. C'est-à-dire la terre de Sévigné.

4. Tel est le texte de notre manuscrit (seulement le copiste a écrit *menge*, pour *ménage*, et *Savigné*, pour *Sévigné*). Y aurait-il quelques mots sautés? Cette lettre manque dans les éditions antérieures à Perrin. Dans sa première (1734) le chevalier a omis cette phrase; dans sa seconde (1754), il en a ainsi arrangé la fin : « .... m'a mandé;

tout ruiner. Je fus coucher à ma Tour; dès huit heures du matin, ces deux bonnes princesse et duchesse étoient à mon lever. La pauvre petite personne est toute consternée : elle a toujours l'idée de la mort et des périls; elle ne s'étoit jamais trouvée à telle fête. Monsieur de Saint-Malo[5] étoit à Vitré : c'est l'aumônier de Mme de Chaulnes. Nous parlâmes fort de vous. La petite regrette bien la tranquillité et la paresse de Sully : elle mène une vie bien opposée. Je fus ravie de revenir ici : je fais une allée nouvelle qui m'occupe[6]; je paye mes ouvriers en blé, et ne trouve rien de solide que de s'amuser, et de se détourner de la triste méditation de nos misères. 1675

On me mande qu'on parle fort de la paix. Je la souhaite fort. Il me semble qu'elle sera bonne à tout le monde. On souhaitoit ainsi la guerre. C'est que nous nous tournons d'un côté sur l'autre.

Monsieur le Cardinal commence à me faire souvenir du vilain Mirepoix : je lui mande qu'il ne s'inquiète point, et qu'encore que je sois obligée de donner le reste de cette année à mes affaires, je lui rendrai bon compte de Mme de Mirepoix; que quand je l'aurai commencée, je la mènerai si vivement qu'elle n'aura pas le temps de se reconnoître.

Ces soirées dont vous êtes en peine, ma fille, hélas! je les passe sans ennui; j'ai quasi toujours à écrire, ou bien je lis, et insensiblement je trouve minuit : l'abbé me quitte à dix, et les heures[7] que je suis seule ne me font point mourir, non plus que les autres. Pour le jour, je suis en affaires avec le *bien Bon*, ou je suis avec mes chers

mais quand je serois seule dans le pays, je ne serois pas moins sûre des ménagements qu'il a pour Sévigné, qui, etc. »

5. Sébastien de Guémadeuc. Voyez tome II, p. 317, la fin de la note 3.

6. Les mots « je fais une allée, etc., » ne sont pas dans le manuscrit.

7. Dans les éditions de Perrin : « les deux heures. »

1675 ouvriers, ou je travaille à mon très-commode ouvrage[8]. Enfin, mon enfant, la vie passe si vite, que je ne sais[9] comme on peut si profondément se désespérer des affaires de ce monde. On a le temps ici de faire des réflexions; c'est ma faute si mes bois ne m'en inspirent l'envie. Je me porte toujours très-bien; tous mes gens vous obéissent admirablement; ils ont des soins de moi ridicules; ils me viennent trouver le soir, armés de toutes pièces, et c'est contre un écureuil qu'ils veulent tirer l'épée.

J'ai reçu une très-aimable lettre du Coadjuteur : il se plaint extrêmement de vos railleries; il me prie de le venger, et que[10] si je l'abandonne, Dieu ne l'abandonnera pas. Il m'envoie sa harangue, qui ne perd rien pour être imprimée : elle est belle en perfection. Il m'envoie aussi la lettre que vous lui écrivez sur ce sujet : elle est piquante et salée[11] partout; vous lui donnez des traits dont il est fort digne, car vous savez que personne n'entend si bien raillerie que lui; il est tombé en bonne main. Je l'aime trop de m'avoir envoyé cette lettre : elle m'est encore meilleure aujourd'hui, parce que je n'en ai point d'autre. J'avois bien envie de vous mander ce que vous lui dites sur vos évêques[12] : vous avez vu que je le pensois. Il me mande qu'il perdra le tiers de son abbaye.

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés[13].

8. Notre manuscrit a le féminin : « ma très-commode ouvrage. »

9. Il y a ici de plus dans les deux éditions de Perrin : « et par conséquent nous approchons sitôt de notre fin, que je ne sais, etc. »

10. Perrin a ajouté un mot dans sa seconde édition : « m'assurant que si je l'abandonne.... »

11. Il y a une épithète de plus dans l'édition de 1734 : « elle est admirable; elle est piquante et salée, etc. »

12. Voyez la lettre du 24 septembre précédent, p. 146.

13. On lit dans le *Thésée* de Quinault :

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés :
Ne soyons pas seuls misérables.

Ces deux vers sont quatre fois répétés par Médée dans la VIIe scène

Il faut toujours en revenir à cette chanson. Mandez-moi ce que vous savez de ce prélat, afin que je lui fasse réponse quand il sera en Provence[14]. 1675

J'attends de vos nouvelles avec impatience. Je sens le chagrin que vous avez eu de quitter votre château, et votre liberté, et votre tranquillité : le cérémonial est un étrange livre pour vous. Adieu, ma très-chère et trop aimable; je suis entièrement à vous, et vous embrasse de tout mon cœur avec une tendresse infinie. Si M. de Grignan a le loisir de s'approcher, je l'embrasserai aussi, et lui demanderai des nouvelles de sa santé. Je suis au désespoir de n'être point en lieu de vous pouvoir rendre service à tous deux : c'est là ma véritable tristesse. Votre Provence est d'une sagesse et d'une tranquillité qui fait voir que toutes les règles de la physionomie sont fausses.

---

463. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 30e octobre.

Mon Dieu, ma fille, que votre lettre d'Aix est plaisante! Au moins relisez vos lettres avant que de les envoyer; laissez-vous surprendre à leur agrément, et consolez-vous par ce plaisir de la peine que vous avez d'en tant écrire. Vous avez donc baisé toute la Provence : il n'y auroit pas de satisfaction à baiser toute la Bretagne, à moins que l'on n'aimât à sentir le vin. Vous avez bien

de l'acte III; la première fois les verbes sont à la seconde personne : *goûtez..., ne soyez pas....*

14. Après ces mots, on lit dans notre manuscrit, où la suite de la lettre manque, deux lignes qui ont été biffées, et que voici : « Je ne saurois croire que Mlle de Méri se résolve bien, loin de tous. »

1675 caressé, ménagé, distingué la bonne baronne : vous savez comme elle m'a toujours paru, et combien je vous conseille de vous servir en sa faveur de votre bonne lunette. Vous ne me dites rien de Roquesante[1], ni du bon cardinal[2]; j'aime tant celui de Commerci[3], que j'en aime toutes les calottes rouges dignement portées; car je me tiens et tiendrai offensée des autres : vous dites sur cela tout ce qu'il faut. Je comprends vos *pétoffes* admirablement; il me semble que j'y suis encore.

On nous dépeint ici Monsieur de Marseille[4] l'épée à la main, aux côtés du roi de Pologne, ayant eu deux chevaux tués sous lui, et donnant la chasse aux Tartares, comme l'archevêque Turpin la donnoit aux Sarrasins. Dans cet état, je pense qu'il méprise bien la petite assemblée de Lambesc[5]. Je comprends le chagrin que vous avez eu de quitter Grignan et la bonne compagnie que vous y aviez; la résolution de vous y retrouver tous après l'assemblée est bien naturelle.

Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes? Il y a toujours cinq mille hommes, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois; et si on ne les trouve dans vingt-quatre heures, elle sera doublée, et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sur peine de la vie, de sorte qu'on voyoit tous ces misérables, vieillards, femmes accouchées, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où

Lettre 463. — 1. Voyez tome II, p. 544, note 3.

2. Le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix. (*Note de Perrin.*)

3. Le cardinal de Retz, qui s'étoit retiré à Commerci. (*Note du même.*)

4. Il étoit alors ambassadeur en Pologne. (*Note du même.*)

5. L'assemblée des communautés, qu'il avait présidée les années précédentes.

aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher. On roua avant-hier un violon qui avoit commencé la danse et la pillerie du papier timbré; il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville, comme ceux de Josseran[6] à Aix. Il dit en mourant que c'étoient les fermiers du papier timbré qui lui avoient donné vingt-cinq écus pour commencer la sédition, et jamais on n'en a pu tirer autre chose. On a pris soixante bourgeois; on commence demain à pendre[7]. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures, et de ne point jeter des pierres dans leur jardin. 1675

Je vous ai mandé comme Mme de Tarente nous a tous sauvés[8]. Elle étoit hier dans ces bois par un temps enchanté; il n'est question ni de chambre, ni de collation; elle entre par la barrière[9], et s'en retourne de même : elle me montra des lettres de Danemark. Ce favori[10] se fait porter les paquets de la princesse jusques à l'armée, faisant semblant qu'on s'est trompé[11], et pour avoir un prétexte, en les lui renvoyant, de l'assurer de sa passion. Je reviens à notre Bretagne : tous les villages contribuent pour nourrir les troupes, et l'on sauve son pain en sauvant ses denrées; autrefois on les vendoit, et l'on avoit de l'argent; mais ce n'est plus la mode, on a changé tout

6. Ce misérable avoit assassiné son maître, qui étoit un gentilhomme de Provence, de la maison de Pontevez. (*Note de Perrin.*)

7. Dans l'édition de 1734 : « On commence demain les punitions. »

8. Voyez ci-dessus, p. 202.

9. Au bout du parc, sur le chemin de Vitré. (*Note de l'édition de* 1818.)

10. Le comte de Griffenfeld. Voyez p. 156, la note 7 de la lettre du 2 octobre précédent.

11. Dans l'édition de 1754 : « .... jusques à l'armée, comme par méprise. »

1675 cela. M. de Molac[12] est retourné à Nantes; M. de Lavardin vient à Rennes. Tout le monde plaint bien M. d'Harouys[13]; on ne comprend pas comme il pourra faire, ni ce qu'on demandera aux états, s'il y en a. Enfin vous pouvez compter qu'il n'y a plus de Bretagne; et c'est dommage. Mon fils est fort alarmé de ce que le chevalier de Lauzun a permission de se défaire[14] : nous avons écrit à M. de la Trousse, qui parlera à M. de Louvois, pour que le guidon puisse monter sans qu'il lui en coûte rien; nous verrons comme cela se tournera : d'Hacqueville vous en pourra instruire plus tôt que moi. Ce qui me console un peu, c'est qu'il y a bien loin depuis avoir permission de vendre sa charge, jusqu'à avoir trouvé un marchand. Le temps n'est plus comme il y a six ans, que je donnai vingt-cinq mille écus à M. de Louvois un mois plus tôt que je ne lui avois promis; on ne pourroit pas présentement trouver dix mille francs dans cette province. On fait l'honneur à MM. de Fourbin et de Vins de dire qu'ils s'y ennuient beaucoup, et qu'ils ont une grande impatience de s'en aller. Ne vous ai-je pas mandé

12. Voyez tome II, p. 297, note 6.

13. Trésorier général des états de Bretagne. (*Note de Perrin.*)

14. Voyez la lettre des 1er et 4 décembre suivants. — « M. de Lauzun perdit aussi (*en* 1707) le chevalier (*François*) de Lauzun, son frère, à qui il donnoit de quoi vivre, et presque toujours mal ensemble. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit et de lecture, avec de la valeur; aussi méchant et aussi extraordinaire que son frère, mais qui n'en avoit pas le bon; obscur, farouche, débauché, et qui avoit achevé de se perdre à la cour par son voyage avec le prince de Conti en Hongrie. C'étoit un homme qu'on ne rencontroit jamais nulle part, pas même chez son frère, qui en fut fort consolé. » (*Mémoires de Saint-Simon*, tome VI, p. 146.) Le chevalier de Lauzun mourut à l'âge de soixante ans, sans avoir été marié. — Tout ce morceau, depuis : « Mon fils est fort alarmé, » jusqu'à : « trouver dix mille francs dans cette province, » n'est que dans l'édition de 1754.

le joli mariage de Mlle de Noirmoutier avec le frère de d'Olonne? Je trouve très-beau ce qu'a fait Monceaux pour M. de Turenne; je n'aime guère le mot de *parmi* dans un si petit ouvrage[15]. Je vous embrasse, ma très-chère et très-aimable, et suis tout entière à vous. 1675

---

464. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 3e novembre.

Je suis fort occupée de toutes vos affaires de Provence; et si vous prenez intérêt à celles de Danemark, j'en prends bien davantage à celles de Lambesc[1]. J'attends l'effet de

15. Cela paraît bien s'appliquer à l'épitaphe suivante de Turenne :

Turenne a son tombeau *parmi* ceux de nos rois :
Il obtint cet honneur par ses fameux exploits.
Louis voulut ainsi couronner sa vaillance,
Afin d'apprendre aux siècles à venir
Qu'il ne mit point de différence
Entre porter le sceptre et le bien soutenir.

Mais cette épitaphe n'est pas de Monceaux : l'abbé Raguenet, dans son *Histoire de Turenne*, composée par l'ordre et sous les yeux du cardinal de Bouillon; de la Place, dans son *Recueil d'épitaphes* (Bruxelles, 1782); et divers éditeurs de *Choix de poésies* s'accordent à l'attribuer au poète Urbain Chevreau, né à Loudun en 1613, mort dans la même ville en 1701. Perrin seul donne cette lettre : n'aurait-il pas lu *Monceau* pour *Cheureau?* Après cela, rien ne nous prouve absolument que l'épitaphe que nous venons de citer soit celle dont parle ici Mme de Sévigné. La préposition *parmi* pouvait bien, vu le sujet, se trouver aussi dans quelque autre.

Lettre 464. — 1. On lit dans la *Gazette* du 16 novembre, sous la rubrique de *Lambesc en Provence*, le 27 octobre 1675, l'article suivant : « Le comte de Grignan, lieutenant général pour le Roi en cette province, où il commande depuis longtemps, ayant convoqué, par l'ordre de Sa Majesté, l'assemblée générale des états, il en fit l'ouverture le 21 de ce mois; et il représenta avec tout le succès

1675 cette défense qu'on devoit faire au parlement d'envoyer à la maison de ville; j'attends la nomination du procureur du pays, et le succès du voyage du consul, qui veut être noble par ordre du Roi. J'ai fort ri de ce premier président[2], et des effets de sa jalousie : on lui faisoit une grande injustice de croire qu'un homme élevé à Paris ne sût pas vivre, et ne donnât pas plutôt une bonne couple de soufflets que des coups de plat d'épée : je suis bien étonnée qu'il soit jaloux de ce petit garçon qui sentoit le tabac; il n'y a personne qui ne soit dangereux pour quelqu'un : il me semble que le vin des Bretons figure avec le tabac des Provençaux.

J'admire toujours qu'on puisse prononcer une harangue sans manquer et sans se troubler, quand tout le monde a les yeux sur vous et qu'il se fait un grand silence. Ceci est pour vous, Monsieur le Comte[3] : je me réjouis que vous possédiez cette hardiesse, qui est si fort au-dessus de mes forces; mais, ma fille, c'est du bien perdu que de parler si agréablement, puisqu'il n'y a personne. Je suis piquée, comme vous, que l'Intendant et les évêques ne soient point à l'ouverture de cette assemblée : je ne trouve rien de plus indigne, ni de moins respectueux pour le Roi, et pour celui qui a l'honneur de le représenter[4]. Si l'on attend que Monsieur de Marseille soit re-

possible l'intérêt particulier et général qui engage les députés de se disposer à fournir au Roi un secours considérable, dans une conjoncture où Sa Majesté soutient les efforts de tant d'ennemis conjurés et protége si puissamment les peuples opprimés de Sicile. »

2. Voyez la lettre du 16 octobre précédent, p. 184 et 185.

3. Voyez ci-dessus, la note 1.

4. Il avait été décidé que le lieutenant général qui représentait le Roi aurait le pas sur les évêques dans les états des provinces; et depuis cette décision, les évêques s'abstenaient souvent d'y assister. (*Note de l'édition de* 1818.) Voyez la lettre du 19 janvier 1674, tome III, p. 381 et 382.

venu de ses ambassades, on attendra longtemps; car apparemment il n'en fera pas pour une. Je me suis plainte à d'Hacqueville; c'est tout ce que je puis faire d'ici, et puis voilà qui est fait pour cette année : n'en direz-vous rien à Mme de Vins? Elle m'a écrit une lettre fort vive et fort jolie : elle se plaint de mon silence, elle est jalouse de ce que j'écris à d'autres[5]; elle veut désabuser M. de Pompone de ma tendresse; il n'y a plus que pour elle : je n'ai jamais vu un fagot d'épines si révolté. Je lui fais réponse, et me réjouis qu'elle se soit mise à être tendre et à parler de la jalousie, autrement qu'en interligne. Je ne croyois pas qu'elle écrivît si bien; elle me parle de vous, et m'attaque fort joliment. 1675

J'eus ici, le jour de la Toussaint, M. Boucherat et M. de Harlay[6], son gendre, à dîner. Ils s'en vont à nos états, que l'on ouvre quand tout le monde y est; ils me dirent leur harangue : elle est fort belle. La présence de M. Boucherat sera salutaire à la province et à M. d'Harouys. M. et Mme de Chaulnes ne sont plus à Rennes. Les rigueurs s'adoucissent; à force d'avoir pendu, on ne pendra plus. Il ne reste que deux mille hommes à Rennes; je crois que Fourbin et Vins s'en vont par Nantes; Molac y est retourné. C'est M. de Pompone qui a protégé le malheureux dont je vous ai parlé. Si vous m'envoyez le roman de votre premier président, je vous enverrai, en récompense, l'histoire lamentable, avec la chanson, du violon qui fut roué à Rennes[7]. M. Boucherat but à votre santé; c'est un homme aimable et d'un très-bon sens : il a passé par Veret; il a vu à

5. Voyez la lettre du 17 novembre suivant, p. 235.

6. Sur Boucherat, voyez tome II, p. 308, note 5; et sur Nicolas de Harlay, p. 433, fin de la note 2. Ils étaient tous deux commissaires du Roi aux états de Bretagne.

7. Voyez la lettre précédente, p. 207.

1675 Blois Mme de Maintenon[8], et M. du Maine qui marche : cette joie est grande. Mme de Montespan fut au-devant de ce joli prince, avec la bonne abbesse de Fontevrault et Mme de Thianges : je crois qu'un si heureux voyage réchauffera les cœurs des deux amies[9].

Vous me faites un grand plaisir, ma très-chère, de prendre soin de ma petite : je suis persuadée du bon air que vous avez à faire toutes les choses qui sont pour l'amour de moi. Je ne sais pourquoi vous dites que l'absence dérange toutes les amitiés : je trouve qu'elle ne fait point d'autre mal que de faire souffrir; j'ignore entièrement les délices de l'inconstance, et je crois pouvoir vous répondre, et porter la parole pour tous les cœurs où vous régnez uniquement, qu'il n'y en a pas un qui ne soit comme vous l'avez laissé. N'est-ce pas être bien généreuse de me mêler de répondre pour d'autres cœurs que le mien? Celui-là, du moins, vous est-il bien assuré. Je ne vous trouve plus si entêtée de votre fils : je crois que c'est votre faute; car il avoit trop d'esprit pour n'être pas toujours fort joli. Vous ne comprenez point encore trop bien l'amour maternel : tant mieux, ma fille; il est violent; mais à moins que d'avoir des raisons comme moi, ce qui ne se rencontre pas souvent, on peut à merveille se dispenser de cet excès. Quand je serai à Paris, nous parlerons de nous revoir : c'est un desir et une espérance qui me soutiennent la vie.

Adieu, ma très-chère; je serois ravie, aussi bien que vous, que nous pussions nous allier peut-être aux Machabées[10]; mais cela ne va pas bien; je souhaite que votre lecture aille mieux : ce seroit une honte dont vous ne

8. Elle ramenait le duc du Maine des eaux de Baréges.
9. Voyez la lettre du 7 août précédent, p. 22 et suivante.
10. Voyez la lettre du 13 octobre précédent, p. 177.

pourriez vous laver, que de ne pas finir Josèphe : hélas! si vous saviez ce que j'achève, et ce que je souffre du style du jésuite[11], vous vous trouveriez bien heureuse d'avoir à finir un si beau livre. 1675

---

465. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME ET A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 6e novembre.

A MADAME DE GRIGNAN.

Quelle lettre, ma très-bonne! quels remerciements ne vous dois-je point d'avoir employé votre main, vos yeux, votre tête, votre temps à me composer un aussi aimable livre! Je l'ai lu et relu, et le relirai encore avec bien du plaisir et bien de l'attention : il n'y a nulle lecture où je puisse prendre plus d'intérêt; vous contentez ma curiosité sur tout ce que je souhaitois, et j'admire votre soin à me faire des réponses si ponctuelles : cela fait une conversation toute réglée et très-délicieuse; mais, ma bonne, en vérité, ne vous tuez pas : cette crainte me fait renoncer au plaisir d'avoir souvent de pareils divertissements. Vous ne sauriez douter qu'il n'y ait bien de la générosité dans le soin que je prends de vous ménager sur l'écriture.

Je comprends avec plaisir la considération de M. de Grignan dans la Provence, après ce que j'ai vu. C'est un agrément que vous ne sentez plus : vous êtes trop accoutumés d'être honorés et aimés dans une province où l'on commande.

Si vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on

11. Le P. Maimbourg. Voyez ci-dessus, p. 134 et 137.

1675 a ailleurs pour le gouverneur, vous sentiriez la douceur d'être adorée partout[1]. Quels affronts! quelles injures! quelles menaces! quels reproches, avec de bonnes pierres qui volent autour d'eux! Je ne crois pas que M. de Grignan voulût cette place à de telles conditions : son étoile est bien contraire à celle-là[2].

Vous me parlez, ma bonne, de cette héroïque signature que vous avez faite pour lui[3] : vous ne doutez pas des bons sentiments de notre cardinal (je ne parle pas des miens); vous voyez cependant ce qu'il vous conseilloit[4]. Il y a de certaines choses, ma bonne, que l'on ne conseille point : on expose le fait; les amis font leurs devoirs de ne point commettre les intérêts de ceux qu'ils aiment; mais quand on a l'âme aussi parfaitement belle et bonne que vous l'avez, l'on ne consulte que soi, et l'on fait précisément comme vous avez fait. N'avez-vous pas vu combien vous avez été admirée? N'êtes-vous pas plus aise de ne devoir qu'à vous une si belle résolution? Vous ne pouviez mal faire : si vous n'eussiez point signé, vous faisiez comme tout le monde auroit fait; et en signant, vous faisiez au delà de tout le monde. Enfin, ma bonne, jouissez de la beauté de votre action, et ne nous méprisez pas, car nous avons fait notre devoir; et dans une pareille occasion, nous ferions peut-être comme vous, et vous comme nous : tout cela s'est fort bien passé. Je suis ravie que M. de Grignan récompense cette marque d'amitié par une plus grande attention à ses affaires : la

Lettre 465. — 1. C'est le texte des deux éditions de 1726. Perrin, qui ne donne ce passage que dans sa seconde, l'a ainsi allongé : « vous sentiriez bien plus que vous ne faites la douceur d'être aimée et honorée partout. »

2. Ce membre de phrase manque dans les deux éditions de 1726.

3. Mme de Grignan venait de s'engager pour son mari.

4. Le cardinal de Retz conseilloit de ne pas signer. (*Note de Perrin.*)

sagesse dont vous le louez est la vraie marque de reconnoissance que vous souhaitez de lui. 1675

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Monsieur le Comte, je suis ravie qu'elle soit contente de vous : trouvez bon que je vous en remercie par l'extrême intérêt que j'y prends[5], et que je vous conjure de continuer : vous ne sauriez y manquer sans ingratitude, et sans faire tort au sang des Adhémars. J'en vois un dans les Croisades[6], qui étoit un grandissime seigneur il y a six cents ans; il étoit aimé comme vous; il n'auroit jamais voulu donner un moment de chagrin à une femme comme la vôtre. Sa mort mit en deuil une armée de trois cent mille hommes, et fit pleurer tous les princes chrétiens. Je vois aussi un Castellane[7]; mais celui-là n'étoit pas si ancien : il est moderne, il n'y a que cinq cent vingt ans qu'il faisoit une grande figure. Je vous conjure donc, par ces deux grands-pères, qui sont mes amis particuliers, de vous abandonner à la conduite de Mme de Grignan

5. « Que je vous en remercie par l'extrême intérêt que j'y prends » n'est que dans les éditions de Perrin.

6. Le célèbre évêque du Puy, Aymar ou Adhémar, qui prit une part si brillante à la première croisade, et mourut de la peste, à Antioche, le 1er août 1098. Voyez l'*Histoire des Croisades* du P. Maimbourg, qui le nomme « un prélat d'une prudence consommée, d'un courage héroïque. »

7. Le P. Maimbourg, sous la date de 1098, parle de « Pierre, vicomte de Castellane, » comme d'un des capitaines qui commandaient les troupes du comte de Toulouse dans le combat soutenu par les Croisés contre Corbagath. Il traduit par *de Castellane*, le *de Castillone* ou *Castellione* des historiens latins des Croisades, que l'on s'accorde à rendre par *de Castillon :* voyez Aug. Leprévost, *Orderic Vital*, tome III, p. 516, note 2. — La plaisanterie de Mme de Sévigné sur les dates n'est point d'accord avec le texte de Maimbourg. Adhémar figure dans ce combat avec Castellane.

1675 pour le détail de vos affaires [8]; et en le faisant, voyez ce que vous faites pour vous.

A MADAME DE GRIGNAN.

Enfin, ma bonne, sans le vouloir et sans y penser, j'écris une grande lettre à M. de Grignan. Votre confidence avec l'Intendant sur ces deux maisons qui font tant de bruit chez M. L*** [9], est une très-plaisante chose. J'aime à attaquer de certains chapitres comme ceux-là, avec de certaines gens dont il semble qu'on n'ose approcher; il n'y a qu'à prendre courage, ce sont les feux du Tasse [10]; mais au moins M. de P*** saura quelque jour ce que c'est que cette grande maison de V***. Il me paroît que de mentir sur une chose de fait et connue [11], comme celle-là, c'est donner hardiment de la fausse monnoie comme Pomenars [12]. D'ici à demain je ne pourrois pas vous dire à quel point votre épisode de Messine m'a divertie. C'est un original que cette pièce, le prince, le ministre [13] : mais.... qu'est donc devenue cette valeur

8. « Pour le détail de vos affaires » manque dans les éditions de Perrin. Au lieu de « Mme de Grignan, » celle de 1754 donne « votre femme. »

9. Les mots : « chez M. L***, » et quatre lignes plus loin : « mais au moins, » jusqu'à : « maison de V***, » manquent dans les éditions de 1726; les initiales *L****, *P**** et *V**** ne se trouvent que dans celle de 1754.

10. Allusion aux flammes fantastiques que Tancrède traverse pour pénétrer dans la forêt enchantée. Voyez la *Jérusalem délivrée*, chant XIII, stances XXXIII-XXXVII.

11. « Et connue » n'est que dans les éditions de 1726.

12. Voyez tome II, p. 295, note 2, et p. 255.

13. Il est assez difficile de dire de quel prince et de quel ministre Mme de Sévigné entend parler ici. On a pensé que ce passage pouvait s'appliquer à Vivonne, qui fut envoyé à Messine en qualité de vice-roi, et ce que dit Mme de Sévigné de cette figure du Sommeil et de la Mollesse s'accorde assez bien avec le portrait que les con-

dont on se vantoit dans la jeunesse? Il me paroît[14] présentement comme le comte de *Culagna* dans la *Secchia*[15]; et pour la figure, n'est-il point justement comme l'on dépeint le Sommeil dans l'Arioste, ou comme Despréaux représente la Mollesse dans son *Lutrin*[16]? Mais, ma bonne, on ne peut point vivre longtemps en cet état; j'en garderai plus soigneusement le portrait que vous m'en faites : il est de Mignard. 1675

Je suis votre exemple pour Mme du Janet[17]; je veux bien ne me souvenir que de sa bonté, de l'attachement qu'elle a pour vous, et des bonnes larmes que nous avons répandues ensemble. Je vous prie donc de l'embrasser pour moi, et de me mander si mon souvenir lui fait quelque léger plaisir. J'en aurois beaucoup que le mariage de notre fille réussît. Si vous n'avez plus personne auprès de M. de Montausier, faites-y entrer d'Hac-

temporains ont tracé de lui; mais Vivonne était brave, son courage ne fut jamais contesté; il avait fait ses preuves au passage du Rhin et ailleurs. Bussy lui-même, qui ne l'aimait pas beaucoup, dit de lui (*Correspondance*, tome VI, p. 168) : « Je le regardois comme un homme d'esprit et de courage, qui avoit un fort vilain cœur. » Rien non plus n'autorise à croire qu'il s'agisse du prince de Ligne, vice-roi de la Sicile pour la couronne d'Espagne, et du capitaine général ou *stradico*, don Luis de Hojo. Le prince de Ligne s'était démis de ses fonctions dès le mois de février 1673, et l'expression *présentement*, dont se sert Mme de Sévigné, ne conviendrait guère à propos d'une histoire déjà si ancienne.

14. Dans l'édition de 1754 : « Le prince me paroît. »

15. Le comte *di Culagna* est le type du poltron glorieux. Voyez la *Secchia rapita* du Tassoni, particulièrement chant III, stances XII et XIII, et chant VI, stances X et suivantes.

16. Voyez l'Arioste, *Orlando furioso*, chant XIV, stances XC et suivantes, et Boileau, *le Lutrin*, chant II, à la fin. La première édition des quatre premiers chants du *Lutrin* fut publiée en 1674; il avait paru l'année précédente quelques fragments du Ier chant.

17. Voyez la note 1 de la lettre du 24 décembre 1673, tome III, p. 327.

1675 queville; il vaut autant bien tué comme mal tué : tout d'un coup, après avoir voulu le ménager, je retombe sur lui, et lui fais plus de mal que tous les autres; faites comme moi : c'est un ami inépuisable. Puisque vous ne me plaignez pas quand je suis tout entourée de troupes, et que vous croyez que la confiance que j'ai n'est pas fondée sur ma sûreté, vous aurez pitié de moi en apprenant que nous avons à Rennes deux mille cinq cents hommes de moins : cela est bien cruel, après en avoir eu cinq mille. Vraiment, il y a des endroits dans vos lettres qui ressemblent à des éclairs.

Le bon cardinal, comme vous savez, est à Commerci depuis son bref; je crois qu'il y sera dans la même retraite; mais il me semble que *vêpres* sont bien loin de son château. Je croirois assez qu'il aimoit autant prendre médecine à Saint-Mihel que de ne la prendre pas; il n'étoit pas si docile à Paris. Pour vous, ma petite, vous n'êtes point changée à l'égard de *vêpres*[18]; vous les trouvez plus noires que jamais. Vous souvient-il des folies de mon fils?

Vous êtes toujours bien méchante quand vous parlez de Mme de la Fayette[19]; je lui ferai quelques légères amitiés de votre part. Elle m'écrit souvent de sa propre main; mais à la vérité ce sont des billets; car elle a un mal de côté que vous lui avez vu autrefois, qui est très-dangereux[20]. Il est au point qu'elle ne sort point du tout de sa chambre, et n'a pas été un seul jour à Saint-Maur[21] :

18. Dans l'impression de 1734 : « des vêpres. » Les éditions de Perrin donnent seules ce passage, à partir de : « Puisque vous ne me plaignez pas, » jusqu'à : « s'il avoit pu vous aller voir, il y auroit été. »

19. Voyez la *Notice*, p. 136.

20. Voyez la lettre du 3 juin 1693, à Mme de Guitaut.

21. Voyez tome III, p. 209, note 2.

voyez s'il faut être languissante. M. de la Rochefoucauld a la goutte; si malgré le lait, la goutte prend cette liberté tous les ans, ce sera une grande misère. Mme de Coulanges vient à Paris; elle a gardé assez longtemps sa très-extravagante mère. M. de Coulanges vous est trop obligé de vos reproches; s'il avoit pu vous aller voir, il y auroit été. Il a vu la belle Rochebonne dans le plus triste château de France[22]; elle me fait pitié : n'ira-t-elle point à Lyon? Mme de Verneuil y étoit à la Toussaint; il y avoit chez elle Mme de Coulanges, le cardinal de Bonzi et Briole[23] : n'étoit-ce pas Paris? Ce Briole doit à sa bonne mine le plus grand parti du pays : voilà comme on est heureux; et nous autres, tout nous échappe. 1675

Je suis ravie que vous aimiez Josèphe, et Hérode, et Aristobule; continuez, je vous prie; voyez le siége de Jérusalem et de Jotapat. Prenez courage : tout est beau, tout est grand; cette lecture est magnifique et digne de vous; ne la quittez point sans rime ni sans raison. Pour moi, je suis dans l'Histoire de France; les croisades m'y ont jetée; elles ne sont pas comparables à la dernière des feuilles de Josèphe. Ah! que l'on pleure bien Aristobule et Mariamne[24]! Ma chère bonne, hélas! pourquoi me

22. Le château de Thézé, à quatre lieues de Lyon. Coulanges a peint dans ce couplet (tome I, p. 116) la vie triste et monotone qu'y menait Mme de Rochebonne (*Thérèse*) :

Je songe à tous moments à l'aimable Thérèse :
Elle est sur son rocher, plus haut qu'une falaise,
Dans la belle saison comme dans la mauvaise.

(*Note de l'édition de* 1818.)

— *La belle Rochebonne* est la leçon de 1726. Dans l'édition de 1754 on lit : « la pauvre Rochebonne; » dans celle de 1734 : « Mme de Rochebonne, » sans épithète.

23. Voyez tome II, p. 517, note 6, et tome III, p. 207, note 13.

24. La mort d'Aristobule et de Mariamne est racontée dans l'*His-*

1675 dites-vous qu'en achevant ce livre que vous m'envoyez [25], je dirai que

Les grands parleurs sont par moi détestés [26] ?

Il y a des histoires, des épisodes, et mille agréments dans votre livre; et moi, j'écris depuis deux heures sans avoir rien dit; enfin c'est une rage de vouloir vous parler à toute force, comme le Docteur [27]. Je finis pourtant, et je vous embrasse avec une extrême tendresse. Je me porte parfaitement bien; les soirées sont un peu longues, et il pleut; voilà tout ce que je sais.

Monsieur de Tulle [28] a surpassé tout ce qu'on espéroit de lui dans l'Oraison funèbre de M. de Turenne : c'est une action pour l'immortalité [29].

toire de la guerre des Juifs contre les Romains, au livre I, chap. XVII; le siége de Jérusalem, aux livres V et VI; et le siége de Jotapat, au livre III, chap. XII-XXIII.

25. Dans Perrin : « qu'en achevant votre lettre » (1734); « la lecture de votre lettre » (1754). Trois lignes plus bas, l'édition de 1754 porte : « dans ce que vous appelez votre livre. » Voyez le commencement de la lettre.

26. Dans *le Dépit amoureux* de Molière (acte II, scène VIII), le pédant Métaphraste s'écrie :

Oh! que les grands parleurs sont par moi détestés!

27. Le Docteur de la comédie italienne. — Il se pourrait aussi qu'il y eût ici une allusion à la seconde entrée du *Carnaval*, mascarade mise en musique par Lulli et représentée par l'Académie royale de musique en 1675. Un maître d'école italien, nommé Barbacola, y chante une longue tirade qui commence par :

Son dottor per occasion;

et finit par :

Ahi! che perdo la parola!

28. Mascaron, évêque de Tulle. Voyez la lettre suivante, p. 224.

29. C'est le texte de toutes les éditions, hormis celle de la Haye (1726), qui donne : « c'est une action pour l'immortaliser. »

466. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1675

Aux Rochers, dimanche 10e novembre.

Je suis fâchée, ma bonne, je n'ai point reçu de vos lettres cet ordinaire; et je sens par ce petit chagrin quelle consolation c'est que d'avoir des nouvelles d'une personne que l'on aime beaucoup : cela rapproche; on est occupée des pensées que cela jette dans l'esprit; et quoiqu'elles soient quelquefois mêlées de tristesse, on l'aime[1] bien mieux que l'ignorance. Nous avons un petit été Saint-Martin[2], froid et gaillard, que j'aime mieux que la pluie; je suis toujours dehors faite comme un loup-garou. Le dessus de mon humeur dépend fort du temps : de sorte que pour savoir comme je suis, vous n'avez qu'à consulter les astres; mais votre Provence vous dira toujours des merveilles; le beau temps ne vous est de rien; vous y êtes trop accoutumée; pour nous, nous voyons si peu le soleil, qu'il nous fait une joie particulière. Il y a de belles moralités à dire là-dessus; mais c'est assez parler de la pluie et du beau temps.

M. de Vins a été un mois à Rennes, disant tous les jours qu'il venoit ici, qu'il étoit de mes amis, et proche parent des Grignans. M. et Mme de Chaulnes, la Marbeuf, Tonquedec, Coëtlogon[3], lui parloient de moi, de mes belles allées; il prenoit leur ton; mais c'est ce qui s'appelle brave jusqu'au dégainer; car il est passé à trois

Lettre 466 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. Dans les deux éditions de Perrin : « on les aime. »

2. Perrin a ajouté *de* : « un petit été de Saint-Martin. »

3. Voyez sur le marquis de Vins tomes II, p. 98, note 5; III, p. 498, note 1; sur Tonquedec, tome II, p. 264, note 2, et p. 331; sur Coëtlogon, tome II, p. 317, note 1.

1675 lieues d'ici, à la Guerche[4], sans oser approcher de moi : j'eusse parié d'avance qu'il n'y fût pas venu. Ma fille, il y a des gens qui vont et d'autres qui ne vont pas. Fourbin et lui ont touché le cœur de deux dames de Rennes; elles sont sœurs : ce sont les marquises de G*** et de C***; ce sont de constantes amours :

Nos champs n'ont point de fleurs plus passagères;

mais on ne veut pas perdre *la saison d'aimer*[5].

Mme de Lavardin m'envoie ses relations de Paris; c'est une plaisante chose; mais ses commerces sont agréables : c'est la marquise d'Uxelles, l'abbé de la Victoire, et Longueil[6] et quelques autres. Ce dernier lui mande en propres termes que M. de Mirepoix est le plus infâme et le plus méchant homme du monde; que non-seulement il nie d'avoir rien touché, pour se mettre avec eux dans le rang des créanciers; mais qu'il en suppose sous des noms empruntés, et leur redemande encore pour vingt mille francs de pierreries qu'il dit avoir laissées à Grignon[7] dans un petit cabinet[8] qui ne vaut pas neuf francs, et où ils n'ont jamais trouvé qu'une vilaine paire de souliers de sa vilaine femme. Cependant les exploits leur tombent sur la tête, et ils croient que par les friponneries de ce juif ils perdront beaucoup, et lui en son particulier tient ses

4. La Guerche est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vitré.

5. On lit dans la dernière scène de l'*Alceste* de Quinault :

Le sort de la beauté nous doit alarmer!
Nos champs n'ont point de fleur plus passagère;
C'est la saison d'aimer.

6. Sur l'abbé de la Victoire, voyez tome II, p. 84, note 4; sur Longueil, tome III, p. 202, note 7.

7. Bellièvre était marquis de Grignon. Voyez tome III, p. 513, note 2.

8. Petit meuble à tiroirs, buffet à plusieurs compartiments.

deux mille écus fort hasardés; je ne crois pas que vous vouliez, vous qui lisez Josèphe, reconnoître cet homme pour être de la tribu de Lévi. Je me fais un plaisir de confondre ce vilain; j'ai la parole d'un des plus honnêtes hommes du monde; sans le nommer, c'est le nommer[9]: c'est celui qui donne aux créanciers de M. de Bellièvre ce qui lui est dû. Il y a bien loin de lui à Mirepoix. 1675

On mande encore à cette bonne Vardin[10] que M. de Roquelaure avoit eu une grosse querelle le soir chez la Grancey avec Mme de Lyonne[11]. Elle lui redemandoit une tabatière d'or; il lui dit que Biran[12] lui payeroit en bonne monnoie à son retour. Elle lui répondit que si elle vouloit un payeur, elle voudroit qu'il eût le nez mieux fait. De parole en parole elle remonta jusqu'à l'affaire qu'il eut avec feu Saint-Mégrin[13] (M. de Grignan s'en souviendra bien); il la pensa décoiffer. On se mit entre-deux, et l'histoire finit ainsi.

Rien ne fut plus agréable que la surprise qu'on fit au Roi : il n'attendoit M. du Maine que le lendemain; il le vit entrer dans sa chambre, et mené seulement par la main de Mme de Maintenon; ce fut un transport de joie. M. de Louvois alla voir en arrivant cette gouvernante;

9. Achille de Harlay. Voyez la lettre du 13 octobre précédent, p. 178.

10. A Mme de Lavardin.

11. Sur Roquelaure, voyez tome III, p. 109, note 5; sur la Grancey, tome III, p. 10, note 19; sur Mme de Lyonne, tome II, p. 305, note 6.

12. Voyez la lettre du 4 décembre suivant, p. 260, note 10.

13. Premier mari de la duchesse de Chaulnes et neveu de Roquelaure. Voyez tome II, p. 242, note 14. — « Roquelaure ayant été pris avec Saint-Mégrin à la bataille d'Honnecourt, ce neveu, qui étoit pourtant aussi vieux que lui, en je ne sais quelle rencontre lui donna un beau soufflet, au sortir de prison. Le maréchal de Gramont les accommoda. » (Tallemant des Réaux, tome V, p. 353.)

1675 elle soupa chez Mme de Richelieu, les uns lui baisant la main, les autres la robe; et elle se moquant d'eux tous, si elle n'est bien changée; mais on dit qu'elle l'est. Mme de Coulanges revient, je n'en ai jamais douté.

On ne parle que de cette admirable Oraison funèbre de Monsieur de Tulle; il n'y a qu'un cri d'admiration sur cette action; son texte étoit : *Domine, probasti me et cognovisti me*, et cela fut traité divinement : j'ai bien envie de la voir imprimée[14].

Voilà, ma bonne, ce qui s'appelle causer; car vous comprendrez toujours que je ne prétends pas vous apprendre des nouvelles de mille lieues de loin. Il y a des commerces qui sont assurément fort agréables. Je vous conseille de mander à M. de Coulanges qu'il vous mande, en mon absence, de certaines bagatelles qu'on aime souvent mieux que les nouvelles générales[15]. On dit qu'il n'est pas vrai que M. de Bailleul[16] vende sa charge; je pense

14. Cette oraison funèbre fut prononcée le 30 octobre dans l'église du grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, où reposait le cœur de Turenne. Ce fut Bossuet qui officia. « L'évêque de Tulle, dit la *Gazette* du 2 novembre, fit l'éloge de ce prince, avec toute l'éloquence et tout l'applaudissement possible. L'assemblée étoit la plus nombreuse qu'on ait vue depuis longtemps, et composée de toutes les personnes de qualité de la cour. » — Le texte de Mascaron est, comme celui que cite ici Mme de Sévigné, emprunté au psaume CXXXVIII; mais ce n'est pas le verset 1 : *Domine, probasti me*, etc., « Seigneur, vous m'avez éprouvé et vous m'avez connu; » c'est le 23e : *Proba me, Deus, et scito cor meum*, « Eprouvez-moi, grand Dieu (comme traduit Mascaron), et sondez le fond de mon cœur. » — La première édition de l'*Oraison funèbre de Turenne* est un in-4° de 54 pages, publié en 1676.

15. Dans les éditions de Perrin : « qu'on aime quelquefois bien autant que les gazettes. »

16. Louis de Bailleul, marquis de Château-Gontier, fut président au parlement de Paris de 1652 à 1683, et mourut le 11 juillet 1701. Saint-Simon (tome III, p. 188) dit à propos de lui : « Deux hommes de singulière vertu moururent en même temps : le Bailleul, retiré

que sur cela vous direz comme de la bouche de Champlâtreux [17], qui étoit auprès de son œil : « N'est-elle pas aussi bien là qu'ailleurs? » Est-il vrai que l'armée de Catalogne s'en va punir Bordeaux comme on a puni Rennes [18]? Je ne crois point à Ruyter : vous avez beau me dire qu'il est sur votre Méditerranée, c'est une vision [19] : ne disoit-on pas la même chose l'année passée sur notre mer? Vous savez bien que cela étoit faux. Mon fils croit 1675

depuis longtemps à Saint-Victor dans une grande piété; étant l'ancien des présidents à mortier, il avoit cédé sa charge à son fils, qu'il avoit longuement exercée avec grande probité. Il étoit fils du surintendant des finances, et frère de la mère du marquis d'Uxelles et de celle de Saint-Germain Beaupré. C'étoit un homme rien moins que président à mortier; car il étoit doux, modeste et tout à fait à sa place. D'ailleurs, obligeant et gracieux autant que la justice le lui pouvoit permettre. Aussi étoit-il aimé et estimé, au point que personne n'ayant plus besoin de lui, et n'y ayant chez lui ni jeu ni table, il étoit extrêmement visité à Saint-Victor, et de quantité de gens considérables, quoiqu'il ne sortît guère de cette retraite. Il fut aussi fort regretté. Je l'allois voir assez souvent, parce qu'il avoit toujours été fort des amis de mon père. »

17. Jean-Édouard Molé de Champlâtreux, président à mortier. Il mourut subitement le 6 août 1682. On lit dans les notes sur les membres du parlement, demandées par Foucquet : « Molé de Champlastreux est inique, fin, de peu de sûreté, de peu d'amis dans sa compagnie, conservant peu ceux du dehors. A épousé une Garnier dont il est venu d'assez grands biens. Est appliqué à ses divertissements particuliers. Est ami de M. le Bailleul et beau-frère de M. de Brancas. » (*Manuscrit de Saint-Victor*, n° 1096.)

18. Lorsque l'armée de Catalogne, commandée par Schomberg, eut terminé la campagne, une partie des troupes qui la composaient fut envoyée contre les insurgés de Bordeaux; la ville fut occupée le 17 novembre. Sur cette occupation de Bordeaux, sur les désordres que les soldats y commirent, et sur les plaintes du maréchal d'Albret, gouverneur de Guienne, voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 197 et suivantes.

19. Ruyter était encore à Cadix; il ne se rapprocha de la Sicile qu'à la fin de décembre. — Il y a *illusion*, au lieu de *vision*, dans l'édition de 1734.

1675 que M. de Louvois lui continuera ses aimables distinctions en lui faisant donner de l'argent pour monter à l'enseigne[20]; c'est bien pis que les neuf cents lieues[21]: mais que faire? C'est cela qui rend son voyage incertain[22].

---

467. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 13e novembre.

Les voilà toutes deux, ma très-chère; il me paroît que je les aurois reçues réglément comme à l'ordinaire, sans que Rippert m'a retardée d'un jour par son voyage de Versailles. Quelque goût que vous ayez pour mes lettres, elles ne peuvent jamais vous être ce que les vôtres me sont; et puisque Dieu veut qu'elles soient présentement ma seule consolation, je suis heureuse d'y être très-sensible; mais en vérité, ma fille, il est douloureux d'en recevoir si longtemps, et cependant la vie se passe sans jouir d'une présence si chère : je ne puis m'accoutumer à cette dureté; toutes mes pensées et toutes mes rêveries en sont noircies; il me faudroit un courage que je n'ai pas pour m'accoutumer à cette extraordinaire destinée[1].

20. Dans l'édition de 1754 : « en lui faisant acheter l'enseigne pour y monter. »

21. Voyez tome II, p. 135.

22. Dans l'édition de 1818, la lettre se termine par la phrase suivante, que nous ne trouvons dans aucune des éditions antérieures et dont nous ne savons pas la source : « Adieu, ma très-aimable, je vous embrasse avec une tendresse qui est, ce me semble, au point de la perfection : plût à Dieu vous le pouvoir témoigner comme je le sens! »

Lettre 467 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. Dans l'édition de 1754 : « pour m'accommoder d'une si extraordinaire destinée. »

J'ai regret à tous mes jours qui s'en vont, et qui m'entraînent sans que j'aie le temps d'être avec vous ; je regrette ma vie, et je sens pourtant que je la quitterois avec moins de peine, puisque tout est si mal rangé pour me la rendre agréable. Dans ces pensées, ma très-chère, on pleure quelquefois sans vous le dire, et je mériterai vos sermons malgré moi, plus souvent que je ne le voudrai; car ce n'est jamais volontairement que je me trouve [2] dans ces tristes méditations : elles se trouvent tout naturellement dans mon cœur, et je n'ai pas l'esprit de m'en tirer. Ma chère fille, je suis au désespoir de n'avoir pas été maîtresse aujourd'hui d'un sentiment si vif; je n'ai pas accoutumé de m'y abandonner : parlons d'autre chose. 1675

C'est un de mes tristes amusements de penser à la différence de l'année passée et de celle-ci : quelle compagnie les soirs! quelle joie de vous voir, et de vous rencontrer, et de vous parler à toute heure! que de retours agréables pour moi! Rien ne m'échappe de ces heureux jours, que les jours mêmes qui sont échappés. Je n'ai pas le déplaisir de n'avoir pas senti cet heureux état : c'est un reproche que je ne me ferai jamais; mais par la même raison, je sens bien le contraire.

Vous ne me parlez point de Monseigneur [3] et si vous avez été assez bien traités, pour ne donner au Roi que le don ordinaire; on augmente le nôtre [4]; je pensai battre le

2. « Que je me jette. » (*Édition de* 1754.)

3. Le comte de Grignan.

4. En 1675, l'assemblée de Provence, ouverte le 23 octobre et close le 20 novembre, vota la somme de cinq cent mille livres, qui lui était demandée pour le don gratuit. Voyez Walckenaer, tome V, p. 330. — « L'assise des états de Bretagne s'ouvrit cette année le 9 novembre (*le* 8, *d'après la Gazette du* 16), dans la salle des Jacobins de Dinan; elle fut close le 12 décembre (*ailleurs il est dit le* 15). Les trois millions demandés au nom du Roi et les gratifica-

1675 bonhomme Boucherat, quand j'en entendis parler; je ne crois pas que l'on puisse donner la moitié. Les états s'ouvriront demain[5], c'est à Dinan. Tout ce pauvre parlement est malade à Vannes; Rennes est une ville déserte. Les punitions et les taxes ont été cruelles; il y auroit des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain[6].

La Marbeuf ne reviendra plus ici; elle démêle ses affaires pour s'aller établir à Paris. J'avois pensé que Mlle de Méri feroit très-bien de louer une maison avec elle. C'est une femme très-raisonnable, qui veut mettre sept ou huit cents francs à une maison; elles pourront ensemble en avoir une de onze à douze cents livres; elle a un bon carrosse; elle ne seroit nullement incommode, et on n'auroit de société avec elle qu'autant que l'on voudroit. Elle seroit ravie de me plaire et d'être dans un lieu où elle me pourroit voir, car c'est une passion, qui pourtant ne la rend point incommode. Il faudroit que d'ici à Pâques Mlle de Méri demandât une chambre à l'abbé d'Effiat : j'ai jeté tout cela dans la tête de la Troche.

tions au duc de Chaulnes, au marquis de Lavardin et à l'évêque de Saint-Malo (*président de l'Église*), etc., furent accordés sans difficulté (« *par une seule délibération et sur un consentement unanime*, » *dit la Gazette*). Cependant, malgré la terreur qui pesait sur les états, ils osèrent envoyer des commissaires au Roi, pour s'opposer à ce qu'on mît en Bretagne des troupes en quartier d'hiver : ils représentèrent que c'était une mesure illégale et contraire aux droits et aux franchises de la province. » (Walckenaer, tome V, p. 180.) — La *Gazette* du 16 attribue la nomination des députés à de tout autres motifs. Voyez la lettre du 17 novembre suivant, p. 238, note 14.

5. La lettre est-elle mal datée, ou bien admettrons-nous, d'une part, que Mme de Sévigné n'ait pas su d'avance quel jour devaient s'ouvrir les états; et de l'autre, qu'elle ignorât encore le 13 qu'ils s'étaient ouverts cinq ou six jours avant cette date? Voyez la note précédente.

6. « Le parlement de Rennes, dit la *Gazette* du 26 octobre, a été transféré à Vannes. Tous les mouvements ont cessé par la punition de quelques séditieux du menu peuple; et l'obéissance a été rétablie dans toute la province. »

Je trouve, ma très-chère, que je vous réponds assez souvent par avance, comme Trivelin[7], et sur ma santé, et sur M. de Vins : vous n'attendez point trois semaines. La réflexion est admirable, qu'avec toutes nos admirations de nos lettres que nous recevons du trois à l'onzième (c'est neuf jours), il nous faut pourtant trois semaines avant que de dire : « Je me porte bien, à votre service. » 1675

Vous êtes étonnée que j'aie un petit chien; voici l'aventure. J'appelois, par contenance, une chienne courante d'une madame qui demeure au bout de ce parc. Mme de Tarente me dit : « Quoi! vous savez appeler un chien? » Je veux vous en envoyer un le plus joli du monde. Je la remerciai, et lui dis la résolution que j'avois prise de ne me plus engager dans ces sortes d'attachements[8]. Cela se passe, on n'y pense plus. Deux jours après je vois entrer un valet de chambre avec une petite maison de chien, toute pleine de rubans, et sortir de cette jolie maison un petit chien tout parfumé, d'une beauté extraordinaire, des oreilles, des soies, une haleine douce, petit comme Sylphide, blondin comme un blondin; jamais je ne fus plus étonnée, et plus embarrassée. Je voulois le renvoyer, on ne voulut jamais le reporter : c'étoit une femme de chambre qui en avoit soin, qui en a pensé mourir de douleur. C'est Marie[9] qui l'aime; il couche dans sa maison, dans la chambre de Beaulieu; il ne mange que du pain. Je ne m'y attache point, mais il commence à m'aimer; je crains de succomber. Voilà l'histoire, que je vous prie de ne point mander à Marphise[10] à Paris; car

7. Voyez tome III, p. 511, et ci-dessus, p. 32 et 33.

8. « De ne me plus engager dans cette sottise. » (*Éditions de* 1734 *et de* 1754.)

9. Une des femmes de Mme de Sévigné. (*Note de Perrin.*)

10. Petite chienne que Mme de Sévigné avoit laissée à Paris. (*Note du même.*)

1675 je crains les reproches : au reste, une propreté extraordinaire ; il s'appelle Fidèle ; c'est un nom que les amants de la princesse n'ont jamais mérité de porter ; ils ont été pourtant d'un assez bel air ; je vous conterai quelque jour ses aventures. Il est vrai que son style est tout plein d'évanouissements, et je ne crois pas qu'elle ait eu assez de loisir pour aimer sa fille, au point d'oser se comparer à moi. Il faudroit plus d'un cœur pour aimer tant de choses à la fois ; pour moi, je m'aperçois tous les jours que les gros poissons mangent les petits : si vous êtes mon préservatif, comme vous le dites, je vous suis trop obligée, et je ne puis trop aimer l'amitié que j'ai pour vous : je ne sais de quoi elle m'a gardée ; mais quand ce seroit de feu et d'eau, elle ne me seroit pas plus chère. Il y a des temps où j'admire qu'on veuille seulement laisser entrevoir qu'on a été capable d'approcher à neuf cents lieues d'un cap[11]. La bonne princesse en fait toute sa gloire, en dépit de son miroir, qui lui dit tous les jours qu'avec un tel visage il en faut perdre jusqu'au souvenir. Elle m'aime beaucoup : à Paris on en médiroit ; mais ici c'est une faveur qui me fait honorer de mes paysans. Ses chevaux sont malades ; elle ne peut venir ici, et je ne l'accoutume pas à lui rendre mes devoirs que tous les huit ou dix jours : je lui dis en moi-même, comme M. de Bouillon à sa femme : « Si je voulois en carrosse aller faire des visites, et n'être pas aux Rochers, je serois à Paris. »

L'été Saint-Martin continue, et mes promenades sont fort longues : comme je ne sais point l'usage d'une grande chaise, je repose ma *corporea salma*[12] tout du long de

11. Ces mots sont ainsi expliqués par la leçon de notre manuscrit : « Capable d'aimer et d'être aimée. » — Voyez tome II, p. 135.

12. *Mon fardeau corporel.* — C'est la fin d'un vers du *Pastor fido* de Guarini (acte III, scène VI) :

Nè può già sostener corporea salma.

ces allées. J'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je n'en reviens point que la nuit ne soit bien déclarée, et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air. Je crains l'entre chien et loup quand on ne cause point, et je me trouve mieux dans ces bois que dans une chambre toute seule : c'est ce qui s'appelle se mettre dans l'eau de peur de la pluie; et je m'accommode mieux de la solitude que de l'ennui d'une chaise. Ne craignez point le serein, ma fille : il n'y en a point dans les vieilles allées, ce sont des galeries; ne craignez que la pluie extrême, car en ce cas il faut revenir, et je ne puis rien faire qui ne me fasse mal aux yeux. C'est pour conserver ma vue que je vais à ce que vous appelez le serein; ne soyez en aucune peine de ma santé, je suis dans la très-parfaite. 1675

Je vous remercie du goût que vous avez pour Josèphe : n'est-il pas vrai que c'est la plus belle histoire du monde? Je vous envoie par Rippert une troisième partie des *Essais de morale*, que je trouve admirable : vous direz que c'est la seconde, mais ils font la seconde *de l'Éducation d'un prince*, et voici la troisième[13]. Il y a un traité *de la Connoissance de soi-même*, dont vous serez fort contente; il y en a un *de l'Usage que l'on peut faire des mauvais sermons*[14], qui vous eût été bon le jour de la

13. L'avertissement de la troisième partie des *Essais de morale* de Nicole, qui parut en 1675, commence ainsi : « On a donné à ce volume ici le titre de troisième volume des *Essais de morale*, parce que le dessein qu'on avoit eu de réunir dans un même corps d'ouvrage et sous un même titre les traités (*au nombre de huit*) qui avoient paru sous celui de *l'Éducation d'un prince*, et d'en composer ainsi un second volume d'*Essais*, étant exécuté, celui-ci, qui sans cela n'auroit été que le second, est maintenant le troisième. »

14. La troisième partie des *Essais* se compose aussi de huit traités. Celui *de la Connoissance de soi-même* est le premier; celui *de la Manière de profiter des mauvais sermons*, le dernier.

1675 Toussaint. Vous faites bien, ma fille, de ne vouloir point oublier l'italien : c'est une honte; je fais toujours comme vous, j'en lis un peu.

Ce que vous dites de M. de Chaulnes est admirable. On roua hier tout vif à Rennes un homme qui confessa avoir eu le dessein de le tuer. C'est le dixième qui a eu ce dessein : pour celui-ci, il méritoit bien la mort. Les médecins de ce pays-ci ne sont pas si complaisants que ceux de Provence, qui accordent par respect à M. de Grignan qu'il a la fièvre; ceux-ci compteroient pour rien une fièvre pourpreuse [15] au gouverneur, et nulle considération ne pourroit leur faire avouer que son mal fût dangereux. On vouloit, en exilant le parlement, les faire consentir que pour se racheter on bâtit une citadelle à Rennes; mais cette noble compagnie voulut obéir fièrement, et partit plus vite qu'on ne vouloit; car tout se seroit tourné en négociation; mais on aime mieux les maux que les remèdes. Roquesante viendra bien chargé d'indulgences; ce que vous lui proposez pour les rendre utiles est bien plaisant : le P. Brocard en entendra encore parler.

Notre cardinal est à Commerci comme à l'ordinaire; le pape ne lui laisse pas la liberté de suivre son goût [16].

Vos conseils suivent bien le leur quand ils vous donnent cinq mille francs [17]. Cette somme est devenue bien incontestée; c'est dommage qu'elle ne soit plus grande,

15. Dans l'édition de 1754 : « fièvre pourprée. »

16. Voyez tome III, p. 459, note 1.

17. « Toujours arguant de la teneur de l'édit de 1639, l'assemblée refusait d'imposer à la province une nouvelle surcharge pour l'entretènement des troupes du gouverneur; mais elle accordait la gratification de cinq mille livres au comte de Grignan, en considération « de tant de bons offices qu'il a rendus et qu'il rend encore à la « province. » (Walckenaer, tome V, p. 330 et 331.)

et qu'elle n'arrive plus souvent. Pour moi je ne voudrois pas jurer qu'elle ne vous fût continuée par manière de gratification sans conséquence. L'Intendante est-elle avec vous? Vous me direz oui ou non dans trois semaines qu'elle n'y sera plus. Vous serez bien effrayée d'être longtemps à Aix. Si vous allez à Entrecasteaux[18], je me représente ce château fort affreux. 1675

Hélas! ma fille, vous avez eu trop bonne opinion de moi à la Toussaint; ce fut ce jour-là que M. Boucherat et son gendre[19] vinrent dîner ici, de sorte que je ne fis point mes dévotions. La princesse étoit à l'oraison funèbre de Scaramouche, faisant honte aux catholiques[20] : cette vision est fort plaisante. Je souhaite fort que Monsieur l'Archevêque fasse le mariage qui vous est si bon. Je crois que mon fils s'en va dans les quartiers de fourrages, qui ramèneront bientôt après ceux d'hiver[21].

Ah! ne craignez point que je découvre le secret de notre ami[22] : l'ingratitude seroit pour moi comme pour vous; mais il est vrai que voilà les endroits où l'on a peine à résister à la tentation. Mais que pense-t-il quand il écrit ces sortes de choses de sa propre main? Où nous croit-il? Et cette barbe du Roi n'est-ce pas encore une nouvelle

18. Canton de Cotignac, arrondissement de Brignole (Var).

19. Nicolas de Harlay. Voyez ci-dessus la lettre du 3 novembre précédent, p. 211.

20. La princesse de Tarente était protestante. Voyez la lettre du jour de Noël suivant. — Nous ignorons ce que signifie « l'oraison funèbre de Scaramouche. »

21. A la suite de ces mots on lit dans le manuscrit ceux-ci, qui sont fort peu clairs : « bientôt seroit pour moi après. » *Pour moi* est biffé. Ne faut-il pas lire : « .... qui le ramèneront bientôt : *bientôt* seroit pour moi après les quartiers d'hiver? » Peut-être dans l'original les mots *bientôt seroit pour moi* se trouvaient-ils en interligne, ce qui expliquerait le désordre de la phrase dans notre copie.

22. D'Hacqueville. Voyez la note 12 de la lettre du 16 octobre précédent, p. 183.

1675 admirable? En vérité si l'ami n'étoit pas meilleur que le commerce, tout l'univers seroit à plaindre; mais il faut se trouver encore trop heureux.

Je veux que M. de Coulanges vous mande en mon absence de certaines choses qu'on aime à savoir. Vous me proposez pour régime une nourriture bien précieuse; je ne vous réponds pas tout à fait de vous obéir; mais, en vérité, je ne mange pas beaucoup, je ne regarde pas les châtaignes, je ne suis point du tout engraissée; mes promenades de toutes façons m'empêchent de profiter de mon oisiveté. Mlle de Noirmoutier s'appellera Mme de Royan [23]; vous dites vrai, celui d'Olonne [24] est trop difficile à purifier.

Adieu, ma chère enfant; vous êtes donc persuadée que j'aime ma fille plus que les autres mères : vous avez raison, vous êtes la chère occupation de mon cœur, et je vous promets de n'en avoir jamais d'autre, quand même je trouverois en mon chemin une fontaine de Jouvence. Pour vous, ma fille, quand je songe comme vous avez aimé le chocolat [25], je ne sais si je ne dois point trembler : puis-je espérer d'être plus aimable, et plus parfaite, et plus toutes sortes de choses? Il vous faisoit battre le cœur : peut-on se vanter de quelque fortune pareille? vous devriez me cacher ces sortes d'inconstances. Adieu, ma très-chère Comtesse; mandez-moi si vous dormez, si vous n'êtes point brésillée [26], si vous mangez, si vous

23. Voyez, p. 194, la note 12 de la lettre du 20 octobre précédent.

24. Dans les éditions de Perrin : « le nom d'Olonne. »

25. Qu'elle n'aimait plus. Voyez tome II, p. 164 et 398.

26. *Brésillée*, devenue rouge. C'est l'explication que M. Littré donne du mot en citant cette phrase dans son *Dictionnaire;* un des sens de *brésiller* est teindre avec le bois rouge appelé *brésil*. Nous devons toutefois ajouter que ce mot signifie aussi « rompre par petits morceaux, » et « réduire en poudre à force de sécheresse, » et qu'en

avez le teint beau, si vous n'avez point mal à vos belles dents : mon Dieu, que je voudrois bien vous voir et vous embrasser! 1675

---

468. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 17e novembre.

Je mets sur votre conscience, ma chère fille, tout le bien que vous dites de moi. Vous avez fait un portrait de moi à l'Intendant, qui me flatte beaucoup; mais je vous avoue que j'aimerois mieux avoir votre estime et votre approbation sincère que celle de tout le reste du monde, dont on m'a tant voulu flatter autrefois. Je trouve qu'on ne souhaite l'estime que de ceux que nous aimons et que nous estimons : c'est une grande peine que de croire n'être pas dans ce degré; et par la même raison, jugez de mes sentiments sur ce que vous me dites.

Je vous ai mandé comme Mme de Vins m'a écrit joliment sur la jalousie qu'elle a de Mme de Villars[1] : jamais vous n'avez vu un si joli fagot d'épines. Je lui ai fait réponse, et je lui écrirai dans quelque temps; car elle est si tendre que je craindrois qu'elle ne prît trop à cœur une seconde apparence d'oubli. Pour son mari, vous lui faites grâce de croire que ce soient les ordres de Pologne[2] qui l'aient empêché de venir ici : ce sont des ordres qu'il re-

comparant ce passage à quelques endroits des lettres suivantes on pourrait être tenté de prendre ici *brésiller* dans cette seconde acception : voyez particulièrement la lettre du 4 décembre, p. 261.

Lettre 468 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Voyez la lettre du 3 novembre précédent, p. 211.

2. Sans doute les ordres de Monsieur de Marseille, qui, comme nous l'avons vu, était alors ambassadeur extraordinaire en Pologne.

1675 çoit toujours de sa timidité, quand il est question de chercher une bonne compagnie. Il a été un jour entier à Laval, et a passé à trois lieues d'ici; il y a bien de la vanité à ce discours, mais je dis vrai. Voyez par combien de raisons il devoit me venir voir : Provence, Pompone, Grignan[3].

Je[4] suis étonnée de l'accident de ma pauvre commère Bandol[5]. Je m'en prends au soleil de Provence, et je porte mes inquiétudes plus loin. Au nom de Dieu, prenez garde de n'être point tête à tête avec D***. Évitez tant que vous pourrez de le voir malade : c'est une chose terrible.

Je fus hier chez la princesse; j'y trouvai un gentilhomme de ce pays, très-bien fait, qui perdit un bras le jour que M. de Lorges repassa le Rhin[6]; je l'interrogeai extrêmement sur tout ce qui se passa à cette armée, et de la douleur et du désordre qu'y apporta la mort de M. de Turenne : ce détail d'un homme qui y étoit est toujours fort curieux. Il est capitaine dans un régiment. Il vint à parler, sans me connoître, du régiment de Grignan et de son colonel : vraiment je ne crois pas que rien soit plus charmant que les sincères et naturelles louanges qu'il donna au chevalier; les larmes m'en vinrent aux yeux. Pendant tout le combat, il[7] fit des actions de valeur et

3. Le marquis de Vins étoit *Provençal;* il étoit beau-frère de *M. de Pompone*, et proche parent de *M. de Grignan.* (*Note de Perrin.*)

4. La lettre commence ici dans l'édition de la Haye (1726), qui seule contient ce paragraphe : « Je suis étonnée, etc. » Elle y est datée : « de Vitré, le 23 de.... » sans indication de mois ni d'année.

5. Est-ce la femme du président de Bandol? Voyez tome II, p. 98, note 4.

6. A l'affaire d'Altenheim. (*Note de Perrin.*)

7. Au lieu du pronom *il*, on lit dans la seconde édition de Perrin : « le chevalier; » un peu plus loin : « cet officier, » pour « cet

de jugement qui sont dignes de toutes sortes d'admiration : cet homme ne s'en pouvoit taire, ni moi me lasser de l'écouter. C'est quelque chose d'extraordinaire que le mérite de ce garçon-là : il est aimé de tout le monde. Voilà de quoi son humeur négative et sa qualité de *petit glorieux* m'ont fait douter : mais point, c'est un autre homme. « C'est le cœur de l'armée, » dit ce pauvre estropié. Il a des douleurs incroyables; devinez où : c'est au bout des doigts de la main dont il a perdu le bras. Je voulus lui dire d'où cela venoit, mais je ne pus jamais le faire comprendre[8]; ma bonne, je vous prie de me l'expliquer, vous me ferez un plaisir nompareil. 1675

Il m'est venu voir un président[9], avec qui j'ai une affaire, que je vais essayer de finir pour avancer autant que je le puis mon retour. Ce président avoit avec lui un fils de sa femme, qui a vingt ans, et que je trouvai, sans exception, de la plus agréable et la plus jolie figure que j'aie jamais vue. Je lui disois que je l'avois vu il y a cinq ou six ans, et que j'admirois, comme M. de Montbazon[10], qu'on pût croître en si peu de temps. Sur cela, il sort une voix terrible de ce joli visage, qui nous plante au nez d'un air ridicule, que *mauvaise herbe croît toujours.* Ma bonne, voilà qui fut fait, je lui trouvai des cornes; s'il m'eût donné un coup de massue sur la tête, il ne

homme; » puis, dans les deux éditions : « ce beau-frère, » pour « ce garçon-là. »

8. C'est ainsi que la phrase est construite dans toutes les éditions (cette partie de la lettre n'est point dans le manuscrit). Nous pensons qu'il faut lire : « Je voulus lui faire dire d'où cela venoit, mais je ne pus jamais le comprendre. » Le verbe *faire* a été déplacé; peut-être était-il écrit en interligne.

9. M. de Mesneuf. Voyez tome III, p. 411, note 6; et plus bas, les lettres des 20 et 27 novembre et du 15 décembre suivants.

10. Voyez la lettre du 29 septembre précédent, p. 149.

1675 m'auroit pas plus affligée : je jurai de ne me plus fier aux physionomies :

Non, non, je le promets,
Non, je ne m'y fierai jamais[11].

Voici des nouvelles de notre province; j'en ai reçu des lettres, un fagot : des Boucherat, Lavardin, d'Harouys; ils me rendent compte de tout. M. de Harlay demanda trois millions, chose qui ne s'est jamais donnée que quand le Roi vint à Nantes[12]; pour moi, j'aurois cru que c'eût été pour rire. Ils promirent d'abord, comme des insensés, de les donner, et en même temps M. de Chaulnes proposa de faire une députation au Roi[13], pour l'assurer de la fidélité de la province, et de l'obligation qu'elle lui a d'avoir bien voulu envoyer ses troupes pour les remettre en paix, et que la noblesse n'a eu nulle part aux désordres qui sont arrivés. En même temps, Monsieur de Saint-Malo se botte pour le clergé; Tonquedec voulut aller pour la noblesse; mais M. de Rohan, président, a voulu aller lui-même, et un autre pour le tiers[14]. Ils passèrent tous trois à Vitré

11. Ici encore Mme de Sévigné se rappelle, et cite, en y changeant un mot, un refrain plusieurs fois répété dans le *Thésée* de Quinault (acte III, scène v) :

Non, non, je le promets,
Non, je ne l'aimerai jamais.

12. Au mois de septembre 1661, quand Foucquet y fut arrêté.

13. Dans le manuscrit : « une députation du Roi. »

14. « Cet autre, que Mme de Sévigné ne daigne pas nommer, était M. de la Gascherie Charette, maire de Nantes. » (Walckenaer, tome V, p. 183, note 1.) — « Hier, dit la *Gazette* du 16 (sous la date de Dinan, 11 novembre), les sieurs de Boucherat et de Harlay Bonneuil, premier et deuxième commissaires (le dernier portant la parole et ayant fait entendre les volontés de Sa Majesté par un discours très-éloquent), firent la demande du don gratuit de trois millions de livres. L'assemblée ne l'accorda pas seulement dans le même temps,

avant-hier. Il est sans exemple qu'un président de la noblesse ait jamais fait une pareille course. Il n'y a qu'un exemple dans les chroniques d'un général portugais qui voulut porter la nouvelle lui-même de la bataille qu'il avoit gagnée contre les Castillans, et laissa sa pauvre armée à la gueule au loup[15]. On ne voit point l'effet de cette députation; pour moi, je crois que tout est réglé et joué, et qu'ils nous rapporteront quelque grâce : je vous le manderai; mais jusques ici nous n'en voyons pas davantage. 1675

Le *frater* de M. Faure est toujours dans une grande agitation : c'est une sotte et misérable histoire. Je l'ai jetée entre les bras de la bonté de d'Hacqueville, et je crois que ce *frater* viendra après avoir su ce qu'il doit espérer.

M. de Montmoron a été ici deux ou trois jours pour des affaires. Il a bien de l'esprit; il m'a dit de ses vers; il sait et goûte toutes les bonnes choses. Nous relûmes la mort de Clorinde[16] : ma bonne, ne dites point, je la sais par cœur, relisez-la, et voyez comme tout ce combat et ce baptême est conduit; finissez à

.... *Ahi vista! ahi conoscenza*[17]!

par une seule délibération, et sur un consentement unanime; mais pour marquer davantage la douleur de la province pour les mouvements passés, elle ordonna une députation, composée de l'évêque de Saint-Malo, président du clergé, du duc de Rohan, président de la noblesse, et du sénéchal de Nantes, au nom du tiers état, pour venir supplier expressément Sa Majesté de vouloir oublier et pardonner de nouveau ce que le crime de quelques séditieux pouvoit avoir causé de mauvaise impression pour toute la province. »

15. Tel est le texte du manuscrit et de Perrin; dans l'édition de la Haye (1726) : « à la gueule du loup. »

16. Au douzième chant de la *Jérusalem délivrée*.

17. *Quel spectacle! quelle reconnaissance!* C'est la fin de la stance LXVII.

1675 Ne vous embarrassez point dans les plaintes qui vous consoleroient, et je vous réponds que vous en serez contente. Mme de Guitaut doit bien l'être de Joubert, d'être accouchée si heureusement[18] : le pauvre homme eut bien de la peine; ce sont de ces travaux-là qu'il lui faut. Je crois que la sagesse et la droite raison n'étoient pas appelées au conseil de ce voyage; l'événement l'a rendu heureux; mais ce sont des coups de miracle qui ne me rendroient pas plus traitable dans une pareille occasion. Quand je songe comme je vous ai vue à Aix, ma chère enfant, n'espérez pas que je pusse avoir aucun repos. Mme de Béthune[19] fait bien le contraire de sa sœur, si elle va accoucher en Pologne : c'est une agréable place que celle qu'elle va tenir.

Celle que vous tenez vous paroît ennuyeuse par la disette de *non*[20], et votre cœur en est affadi; vous souhaitez un Montausier, et moi je souhaite que celui que vous questionnez à présent ne vous dise point *non*. Ce mariage me paroît une merveilleuse chose; encore ce *oui*-là, et puis plus. Nous attendrons en repos le semeur de négatives. Les regards du Bonzi[21] en sont fort éloignés; ils paroissent donc à Mme de Coulanges comme à nous. Les négatives se jettent sur les payements d'argent; nous lui

18. Mme de Guitaut était accouchée aux îles de Sainte-Marguerite, dont son mari était gouverneur. Joubert, l'accoucheur de Mme de Grignan, avait été appelé auprès de Mme de Guitaut. Voyez la lettre à M. de Guitaut, du 21 septembre précédent, p. 143.

19. Sœur de la femme de Sobieski. Voyez tome III, p. 324, note 3.

20. Ce mot a le signe du pluriel (« de *nons* ») dans la première édition de Perrin.

21. Le cardinal de Bonzi, dit Saint-Simon (tome I, p. 404), fut « longtemps roi de Languedoc par l'autorité de sa place, son crédit à la cour, et l'amour de la province. » Il présida trente ans les états généraux du Languedoc. Voyez tome II, p. 517, note 6.

ressemblons en ce pays; nous ne voyons que des gens qui disent *non* quand nous leur demandons notre pauvre bien. Adieu, ma très-chère enfant; je pense à vous et la nuit et le jour : vous me faites comprendre ce que sont les vrais dévots. 1675

Il y a un chevalier de Sévigné à Toulon, qui est votre parent et mon filleul[22]; le chevalier de Buous dit qu'il est fort brave. S'il va saluer M. de Grignan, je le prie de lui faire quelque honnêteté particulière, à cause du nom. Il voudroit bien avoir un vaisseau : vous qui gouvernez M. de Seignelay[23], vous pourriez bien aisément faire son affaire[24].

---

469. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 20e novembre.

Je n'ai point reçu de vos lettres, ma fille : c'est une grande tristesse. Du But[1] me mande que cela vient du mauvais temps, et que le courrier de Provence n'arrive plus assez tôt pour que votre paquet soit mis avec celui de Bretagne. Je ne crois point cela, et je m'imagine que

22. Ils étaient deux frères officiers dans la marine royale. Mme de Sévigné recommande encore celui-ci à M. de Grignan dans la lettre du 5 août 1676 (*et dans celle du* 3 *septembre* 1677). On voit, par un état des vaisseaux du Roi en 1690, que l'un d'eux commandait *le Palmier*, de trente-six canons, et l'autre *le Diamant*, de soixante canons. Voyez les *Mémoires de Dangeau*, tome I, p. 343. (*Note de l'édition de* 1818.)

23. Fils aîné de Colbert. Il remplaça son père au ministère de la marine en 1676.

24. Dans l'édition de 1754 : « obtenir pour lui ce qu'il souhaite. »

Lettre 469. — 1. Nous avons déjà vu ce nom dans la lettre du 16 octobre 1673, tome III, p. 245.

1675 votre rhume est augmenté, que vous avez la fièvre, et que vous n'avez pas voulu me faire écrire par un autre : voilà, ma chère Comtesse, de quelle couleur sont les pensées que l'on a ici; j'espère qu'elles s'éclairciront vendredi, et que je ne serai pas tombée des nues comme me voilà : je ne sais que dire, tant je suis décontenancée.

Nous attendons le retour de M. de Rohan et de Monsieur de Saint-Malo. Quoiqu'ils ne soient allés simplement que pour dire au Roi notre bonne volonté, car je crois que ce sera tout, je suis persuadée qu'ils rapporteront quelque grâce. On leur a déjà préparé aux états deux mille pistoles à chacun : nos folies de libéralités sont parvenues au comble de toutes les petites-maisons du monde. Je crois qu'il vaut mieux que cela soit à cet excès, et entièrement ridicule, que d'être à portée de pouvoir l'exécuter : de tout ceci, je ne plains que M. d'Harouys[2], dont la perte est comme assurée dans un temps où l'on demande l'argent qu'on empêche de recevoir : son intérêt me tient fort au cœur.

Mme de Vins m'écrit encore une fort jolie lettre : j'allois lui écrire; elle m'a encore agacée; elle se joue toujours sur cette tendresse que nous lui avons apprise : je vous montrerois ma réponse, si je n'avois, hélas! qu'à passer d'une chambre à l'autre; mais le moyen de la faire voyager si loin? Je crois que mon fils viendra bientôt : il m'aidera fort à passer le reste du temps que je dois être ici. J'ai chargé d'Hacqueville d'une consultation pour l'affaire que j'ai avec ce président[3]; c'est une de mes raisons pour être aux Rochers, et j'ai cru qu'il feroit avec une grande affection une chose qui avançoit mon retour : voilà de

2. Trésorier général des états de Bretagne. (*Note de Perrin.*)

3. Le président de Mesneuf. Voyez la lettre suivante, p. 251, et la lettre de l'abbé de Coulanges du 15 août 1674, tome III, p. 411 et 412.

mes confiances, j'y serai quelque jour attrapée. Le *bien Bon* vous mande que Rousseau est à Paris, et que vous pouvez lui écrire pour vos affaires : quand nous y serons, nous ne penserons tous qu'à vous servir. Vous ne sauriez trop ménager d'Hacqueville : vous tenez une grande place dans le commerce que j'ai avec lui. 1675

Le bon cardinal m'a écrit, et me mande que la Saint-Martin est sonnée : je lui réponds que je le sais, et qu'il ne se charge point de cette inquiétude dans son désert (les inquiétudes sont mauvaises dans les déserts), et que je lui rendrai bon compte du M***[4]. Il ne me paroît pas que cette Éminence nous ait encore oubliées.

Je m'amuse à faire abattre de grands arbres; le tracas que cela fait représente au naturel ces tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver : des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilà le tableau. Je m'en vais faire planter :

Car que faire aux Rochers, à moins que l'on ne plante[5]?

Voilà un petit billet du comte de Saint-Maurice[6], qui

4. « On a déjà vu quelle espèce de discussion M. de Grignan avait à soutenir contre le marquis de Mirepoix (voyez la lettre du 21 août précédent, p. 75 et 76 de ce volume). On ne lit dans l'édition de 1754 (*la seule qui donne cette lettre*) que l'initiale de ce nom (*dans l'édition de* 1818 *on a imprimé* Mirepoix *en toutes lettres*); la similitude des initiales a fait penser à d'autres éditeurs qu'il s'agissait ici de l'évêque de Marseille. Ils se sont trompés. Le cardinal de Retz, qui était aussi occupé que Mme de Sévigné des affaires de Mme de Grignan, lui rappelle que les vacances du parlement étant terminées, il faut penser à suivre l'affaire de M. de Mirepoix. (*Note de l'édition de* 1818.)

5. Nous avons déjà vu plus haut (tome III, p. 258, note 1) une autre parodie du second vers de la fable du *Lièvre et des Grenouilles :*

Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?

6. Voyez ci-dessus la lettre du 11 septembre précédent, p. 127.

1675 vous apprendra des nouvelles de la Mazarine. On m'assure dans ce moment qu'elle est à six lieues de Paris : *ô la folle! ô la folle*[7]! Le Roi a donné encore à Mme de Fontevrault, outre les six mille écus, un diamant de trois mille louis : j'en suis fort aise. Je ne saurois écrire aujourd'hui au Coadjuteur; comment fera-t-il, ponctuel comme il est, pour souffrir le retardement de cette réponse? Ne le grondez point de m'avoir envoyé votre lettre : elle étoit admirable, il n'y a rien que j'aime tant. Et M. de la Garde, l'avez-vous? c'est un homme que j'estime et qui vaut beaucoup. J'ai en vérité besoin de savoir tout ce qui se passe où vous êtes. Adieu, ma chère enfant : je causerai davantage une autre fois.

---

* 470. — DU COMTE DE GRIGNAN AU COMTE DE GUITAUT.

Le 22e novembre, à Lambesc[1].

Le sieur de Tripoli, qui vous rendra cette lettre, est celui qui remplit la place de ce pauvre du Breuil. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous le présente et que je

7. Allusion aux mots prononcés par Sganarelle dans la VIe scène du IIIe acte de *l'Amour médecin*, de Molière (1665).

Lettre 470 (revue sur l'autographe). — 1. Cette lettre nous paraît être plutôt de l'hiver de 1675, que de celui de 1674, où on l'avait placée précédemment. En 1675, l'assemblée des communautés fut tenue en octobre et novembre; M. et Mme de Guitaut étaient à cette époque aux îles Sainte-Marguerite; M. et Mme de Grignan étaient également en Provence : circonstances qui toutes s'accordent avec le contenu de notre lettre. En 1674, au contraire, l'assemblée siégea en novembre et décembre; Mme de Grignan était à Paris; M. et Mme de Guitaut à Époisse (voyez tome III, p. 425, la lettre du 16 novembre 1674).

vous supplie de le regarder comme un homme que j'aime fort. J'ose espérer que cette raison ne le brouillera pas avec vous. Je crois que vous aurez vu M. de Janson[2], qui apparemment vous a conté tout ce qui s'est passé ici et à Aix. Je suis fâché que l'on n'ait pu convenir des choses qui pourroient rétablir l'union dans la ville d'Aix. Je puis vous assurer que celle que je prétends être entre Messieurs de Marseille, de Janson et moi, n'est point altérée. Lorsque vous souhaiterez une narration de moi, vous me le ferez savoir : je vous l'enverrai ample et sincère. Nous partons dans deux jours pour retourner à Aix; l'assemblée finit demain. Ne vous verrons-nous point cet hiver? Je le souhaite fort et suis absolument à vous. 1675

GRIGNAN.

Je suis très-obéissant serviteur de Madame de Guitaut[3].

---

471. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 24e novembre.

Si on pouvoit avoir un peu de patience, on épargneroit bien du chagrin. Le temps en ôte autant qu'il en donne; vous savez que nous le trouvons un vrai brouillon, mettant, remettant, rangeant, dérangeant, imprimant, effaçant, approchant, éloignant, et rendant toutes choses bonnes et mauvaises, et quasi toujours mécon-

2. Le marquis de Janson était gouverneur d'Antibes.

3. Ces mots viennent à la suite de la signature, à droite. Tout au bas de la page, à gauche, le comte de Grignan a écrit de sa main : « Mr de Guitaud (par un *d*). » — La suscription manque; le verso et le feuillet suivant sont blancs.

1675 noissables. Il n'y a que notre amitié que le temps respecte et respectera toujours. Mais où suis-je, ma fille? voici un étrange égarement; car je veux dire simplement que la poste me retient vos lettres un ordinaire, parce qu'elle arrive trop tard à Paris, et qu'elle me les rend au double le courrier d'après : c'est donc pour cela que je me suis extravaguée, comme vous voyez. Qu'importe? En vérité, il faut un peu, entre bons amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent : la mienne a toujours la bride sur le cou.

On eût été bien étonné chez M. de Pompone que cet hôtel de ville[1], qui vous paroît *une caverne de larrons*, vous eût servie à votre gré. Je crois qu'il vaut mieux, pour entretenir la paix, que cela soit ainsi. La question est de savoir si vous ne vous divertissez point mieux d'une guerre où vous avez toujours tout l'avantage. Je sais du moins comme vous êtes pour la paix générale; je n'écrirai rien à Paris de cette humeur guerrière; car M. de Pompone, qui est *amico di pace e di riposo*[2], vous gronderoit. D'Hacqueville me mande qu'on ne peut pas être mieux que nous sommes dans cette maison : si vous en êtes contente, écrivez à M. de Pompone et à Mme de Vins; quand on a eu dessein de faire plaisir à quelqu'un, on est aise de savoir qu'on y a réussi.

Le petit Marsan[3] a fait, en son espèce, la même faute que Lauzun, c'est-à-dire de différer, et de donner de l'air à une trop bonne affaire. Cette maréchale d'Aumont[4] lui

Lettre 471. — 1. Perrin, dans son édition de 1754, la seule qui donne cette lettre et la suivante, a ajouté entre parenthèses : « d'Aix. »

2. « Ami de la paix et du repos. » — *Di riposo e di pace* est le commencement d'un vers du *Pastor fido* (acte II, scène v).

3. Voyez tome III, p. 393, note 17.

4. Catherine Scarron de Vaures, veuve, depuis 1669, du maréchal Antoine d'Aumont, connu sous le nom de marquis de Villequier,

donnoit cinq cent mille écus ; mais M. le Tellier ne le veut pas, et le Roi l'a défendu. On me mande pourtant que la maréchale a parlé à Sa Majesté, et qu'elle n'a point paru folle, et que M. de Marsan a dit au Roi : « Sire, comme j'ai vu que mes services ne méritoient aucune récompense auprès de vous, j'avois tâché de me mettre en état de vous les rendre à l'avenir, sans vous importuner de ma misérable fortune. » 1675

La Reine perdit l'autre jour la messe et vingt mille écus avant midi. Le Roi lui dit : « Madame, supputons un peu combien c'est par an. » Et M. de Montausier lui dit le lendemain : « Eh bien, Madame, perdrez-vous encore aujourd'hui la messe pour l'hoca[5] ? » Elle se mit

de qui elle eut deux fils et deux filles. Son fils aîné, Louis-Marie-Victor, duc d'Aumont, avait épousé en premières noces Madeleine-Fare le Tellier, fille du chancelier, qui était morte en 1668. Il restait de ce mariage deux filles, qui devinrent par la suite la marquise de Beringhen et la marquise de Créquy, et un fils, le marquis de Villequier. C'est dans l'intérêt de ses petits-enfants que le Tellier s'opposait au mariage de leur aïeule paternelle. La maréchale d'Aumont avait soixante-cinq ans lorsqu'elle voulut épouser le comte de Marsan. Saint-Simon (tome VI, p. 430) dit que ce que Marsan « tira de la maréchale d'Aumont est incroyable. Elle voulut l'épouser, et lui donner tout son bien en le dénaturant. Son fils la fit mettre dans un couvent, par ordre du Roi, et bien garder. De rage, elle enterra beaucoup d'argent qu'elle avoit en lieu où elle dit qu'on ne le trouveroit pas, et en effet, quelques recherches que le duc d'Aumont ait pu faire, il ne l'a jamais pu trouver. » La maréchale d'Aumont mourut en novembre 1694, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ; elle était, quoique d'une branche différente, de la même famille que le poëte Scarron. Quant au comte de Marsan, il épousa sept ans après la fille unique du maréchal d'Albret, veuve de son cousin germain Charles-Amanieu d'Albret. C'est ce Charles-Amanieu d'Albret (et non pas le maréchal, comme il a été dit par erreur au tome I, p. 536, note 3) qui mourut le dernier de sa maison (voyez la lettre du 9 août 1678).

5. *L'hoca*. C'est ainsi que nous avons donné ce mot jusqu'à présent, d'après notre manuscrit et les éditions de 1726. On lit ici dans

1675 en colère. Ce sont des gens qui reviennent de Versailles, et qui recueillent toutes ces ravauderies pour me les mander. Je ne sais rien du tout du présent allégorique de *Quanto* à M. de Marsillac.

J'ai trouvé votre parodie très-plaisante et très-juste; je la chante admirablement, mais personne ne m'écoute: il y a quelque chose de fou à chanter toute seule dans un bois. Je suis persuadée du vœu de l'Évêque[6] dans la bataille : *e fece voto, e fu liberato*[7]; mais voici la suite : *passato il pericolo, schernito il santo*[8]. Je crois qu'il est fort occupé de la teinture de son chapeau. Dieu merci, il n'aura pas le nôtre[9]; il est bien cloué sur une meilleure tête que la sienne. Je ne sais pas trop bien ce que nous en pouvons faire; mais je suis ravie qu'il nous soit demeuré. M. de Cossé hait le pape, et moi je l'aime.

Vous me parlez bien plaisamment de nos misères; nous ne sommes plus si roués : un en huit jours, seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paroît maintenant un rafraîchissement : j'ai une tout autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays; vos galériens me paroissent une société d'honnêtes gens, qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons bien envoyé par centaines; ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là. Je vous parlois des états, dans la crainte qu'on ne les supprimât pour nous punir : mais nous les avons encore,

le texte de Perrin, le seul que nous ayons pour cette lettre : « le hoca. » — Voyez tome II, p. 528, note 23, et ci-dessus, tome IV, p. 168, note 11.

6. L'évêque de Marseille. Voyez la lettre du 30 octobre précédent.

7. *Et il fit un vœu, et il fut sauvé.*

8. *Le péril passé, on se moque du saint.*

9. C'est-à-dire celui de M. le cardinal de Retz. Voyez (*ci-dessus*) la lettre du 9 octobre (*à Mme de Grignan, p.* 166). (*Note de Perrin.*)

et vous voyez même que nous donnons trois millions, comme si nous ne donnions rien du tout; nous nous mettons au-dessus de la petite circonstance de ne les pouvoir payer : nous la traitons de bagatelle. Vous me demandez si tout de bon nous sommes ruinés; oui et non : si nous voulions ne point partir d'ici, nous y vivons pour rien, parce que rien ne se vend; mais il est vrai que pour de l'argent, il n'y en a plus dans cette province. 1675

---

472. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 27e novembre.

Il faut s'y accoutumer, ma fille : je reçois vos deux paquets à la fois; la saison a dérangé un de nos jours de poste, et c'est le plus grand mal qu'elle me puisse faire; je me moque du froid, de la neige, de la gelée et de ses autres désagréments. M. de Coulanges est à Paris; j'en ai reçu une grande lettre très-gaillarde : il veut aussi vous écrire; ses plumes me paroissent bien taillées, il ne demande qu'à les exercer. Nous nous disons les uns aux autres : où est mon fils? il y a longtemps qu'il est parti de l'armée : il n'est point à Paris; où pourroit-il être? Pour moi, je n'en suis point en peine, et je suis assurée qu'il chante vêpres auprès de sa jolie abbesse[1] : vous savez que c'est toujours son chemin de passer chez elle. Je vous envoie ce troisième petit tome des *Essais de morale*, dont je vous ai parlé[2] : lisez-le,

Lettre 472. — 1. Voyez les lettres du 1er et du 4 décembre suivants, p. 254 et 258.

2. Voyez ci-dessus, p. 231, notes 13 et 14.

1675 ma fille, sans préjudice de Josèphe, que je souhaite que vous acheviez, et mandez-moi si vous ne trouvez pas ce petit livre digne du premier, que vous avez approuvé. Mlle de Méri est revenue de la Trousse; je m'en réjouis pour vous : elle est fort embarrassée pour une maison : ceci est un peu vous parler des vaisseaux et des galères; mais vous savez que je cause.

N'ayez pas peur que je mande à Paris ce que vous m'avez écrit touchant vos affaires de Provence. Comme je suis assurée que la moindre plaisanterie fâcheroit M. de Pompone, je me garderois bien d'en écrire un seul mot, ni même à d'Hacqueville, qui a les mêmes sentiments. C'est samedi, jour de saint André, que l'on fera votre consul : je me souviens de cette fête, et j'admire que vous ayez réussi à y faire ce que vous voulez, pêle-mêle avec ceux qui m'en paroissent les patrons. C'est que vous êtes fort aimés : nous sommes étonnés de voir qu'en quelque lieu du monde on puisse aimer un gouverneur. Nos députés, qui étoient courus si extravagamment porter la nouvelle du don, ont eu la satisfaction que notre présent a été reçu sans chagrin[3]; et contre l'espérance de toute la province, ils reviennent sans rapporter aucune grâce. Je suis accablée des lettres des états : chacun se presse de m'instruire; ce commerce de traverse me fatigue un peu. On tâche d'y réformer les libéralités et les pensions, et l'on reprend de vieux règlements qui couperoient tout par la moitié; mais je

3. La *Gazette* du 23 novembre annonce que les députés des états de Bretagne eurent audience du Roi, le 21, à Saint-Germain en Laye, et que l'évêque de Saint-Malo « ayant par un discours fort éloquent demandé pardon à Sa Majesté de tous les désordres qui s'étoient passés dans cette province, Elle reçut ces marques de la soumission et de la fidélité de ces états, avec toute la bonté qu'ils s'étoient promis de sa clémence. » — Voyez ci-dessus, p. 238, note 14.

parie qu'il n'en sera rien, et que comme cela tombe sur nos amis les gouverneurs, lieutenants généraux, commissaires du Roi, premiers présidents et autres, on n'aura ni la hardiesse, ni la générosité de rien retrancher. 1675

Mme de Quintin[4] est à Dinan : son style est enflé comme sa personne ; ceux qui sont destinés à faire des harangues puisent là toutes leurs grandes périodes : c'est une chose bien dangereuse qu'une provinciale de qualité, et qui a pris, à ce qu'elle croit, l'air de la cour. Il y a ici une petite Mme de N***, qui n'y entend pas tant de finesse : elle est belle et jeune ; elle est de la maison de M***, et n'a point été changée en nourrice. Voilà ce qui s'appelle bien précisément des nouvelles de Bretagne.

Nous travaillons à finir une sotte affaire avec un président[5], pour recevoir le reste du payement d'une terre : c'est ce qui nous arrête présentement.

4. Suzanne de Montgommery, qui avait épousé Henri Goyon de la Moussaie, comte de Quintin et neveu de Turenne. Le père du comte de Quintin avait été gouverneur de Rennes. Voyez tome II, p. 289 et suivante. — « Elle avoit été fort jolie, parfaitement bien faite, fort du monde, veuve de bonne heure sans enfants, riche de ses reprises et de trente mille livres de rente que M. le maréchal de Lorges lui faisoit sa vie durant pour partie de l'acquisition de Quintin qu'il avoit faite de son mari. » Voyez encore sur son esprit, sur la cour qu'elle s'était faite « où on étoit en respect comme à la véritable », sur ses soupirants, sur son mariage « assez ridicule, » en 1698, avec Mortagne, « qui depuis vingt ans en étoit amoureux, » Saint-Simon, tome II, p. 86 et suivantes ; il nous apprend, tome X, p. 69, qu'elle mourut fort décrépite en 1712, et que sa maison et sa considération étaient usées depuis longtemps.

5. Mme de Sévigné exerçant les droits cédés de sa fille et se portant fort de son fils, mineur émancipé, avait vendu, par contrat passé devant Gabillon, notaire à Paris, le 18 avril 1671, moyennant quarante mille livres, la terre seigneuriale de la Baudière, située dans la paroisse Saint-Didier, diocèse de Rennes, à Jean Dubois Geslain, vicomte de

1675 Le mariage du joli prince n'est pas tout à fait rompu; mais on dit que tous les trésors dont on a parlé seront réduits à cent mille écus : ah! pour cent mille écus, je ne voudrois pas coucher avec cette sorcière[6]. Je suis persuadée, ma fille, que vous passerez le mois de décembre à Grignan; vous coupez toujours tout ce que vous pouvez sur le séjour d'Aix. Vous vous moquez de la Durance; pour moi, je ne reviens point de l'étonnement de sa furie et de sa violence. Je n'oublierai jamais les chartreux de Bompas[7], *bon repas;* car vous souvient-il quelle bonne chère nous y fîmes? Ah, mon enfant! j'étois avec vous; ce souvenir m'est tendre; je vous épargne toutes mes pensées et tous mes sentiments sur ce sujet : vous avez une humeur et un courage qui ne s'accommodent point de tout ce qui me nourrit. Je m'amuse les soirs à lire l'*Histoire de la prison et de la liberté de Monsieur le Prince*[8] : on y parle sans cesse de notre cardinal. Il me semble que je n'ai que dix-huit ans : je me souviens de tout; cela divertit fort. Je suis plus char-

Mesneuf, président à mortier au parlement de Bretagne; mais comme on n'avait pas justifié, en passant l'acte, du droit de haute justice, le président avait conservé une somme de cinq à six mille francs sur son prix jusqu'à la remise qui lui serait faite du titre qui établissait ce droit. — « En décembre 1834, nous avons pris connaissance (est-il dit dans une note manuscrite de M. Monmerqué) de la minute du contrat de vente signé par *Marie de Rabutin Chantal*, dans l'étude de M. Huillier, notaire, successeur médiat de Gabillon. » — Voyez la lettre de l'abbé de Coulanges, du 15 août 1674, tome III, p. 411 et suivante, note 6.

6. Voyez p. 246, la note 4 de la lettre précédente.

7. Maison de chartreux, située dans le Comtat, au bord de la Durance, et précisément au passage de cette rivière pour entrer en Provence. (*Note de Perrin.*)

8. *Histoire de la prison et de la liberté de Monsieur le Prince*, par Claude Joly, Paris, 1651, A. Courbé, 227 pages. — Claude Joly, « qui s'est fait connaître par divers ouvrages pleins de savoir et de mérite, » était l'oncle de Guy Joly, l'auteur des *Mémoires*. Voyez *Madame de Longueville*, par M. Cousin, tome I, p. 274.

mée de la grosseur des caractères que de la bonté du style : c'est la seule chose que je consulte pour mes livres du soir. Adieu, ma très-chère enfant; vous êtes ma véritable tendresse, et tout ce qui me plaît le plus au monde : il ne me faut qu'un doigt pour compter ce qui est sur ce ton-là. 1675

---

473. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er décembre.

Voila qui est réglé, ma très-chère : je reçois deux de vos lettres à la fois, et il y a un ordinaire où je n'en ai point de vous : il faut savoir aussi la mine que je lui fais, et comme je le traite en comparaison de l'autre. Je suis comme vous, ma fille : je donnerois de l'argent pour avoir la parfaite tranquillité du Coadjuteur sur les réponses, et pouvoir les garder dans ma poche deux mois, trois mois, sans m'en inquiéter; mais nous sommes si sottes, que nous avons ces réponses sur le cœur ; il y en a beaucoup que je fais pour les avoir faites; enfin c'est un don de Dieu que cette noble indifférence. Mme de Langeron[1] disoit sur les visites, et je l'applique à tout : « Ce que je fais me fatigue, et ce que je ne fais pas m'inquiète. » Je trouve cela très-bien dit, et je le sens. Je fais donc à peu près ce que je dois, et jamais que des réponses : j'en suis encore là. Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire, la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire; et puis le reste va comme il peut. Je me divertis autant à causer avec vous, que je laboure avec

Lettre 473. — 1. Voyez tome III, p. 402, note 8.

1675 les autres. Surtout je suis assommée des grandes nouvelles de l'Europe. Tenez, en voilà de traverse que m'envoie Mme de Lavardin [2].

Je voudrois que le Coadjuteur eût montré cette lettre que j'ai de vous [3] à Mme de Fontevrault; vous n'en savez pas le prix : vous écrivez comme un ange; je lis vos lettres avec admiration; cela marche, vous arrivez. Vous souvient-il, ma fille, de ce menuet que vous dansiez si bien, où vous arriviez si heureusement, et de ces autres créatures qui n'arrivoient que le lendemain? Nous appelions ce que vous faisiez et feu Madame, *gagner pays*. Vos lettres sont tout de même.

Pour votre pauvre petit *frater*, je ne sais où il s'est fourré; il y a trois semaines qu'il ne m'a écrit : il ne m'avoit point parlé de cette promenade sur la Meuse; tout le monde le croit ici : il est vrai que sa fortune est triste. Je ne vois point comme toute cette charge se pourra emmancher, à moins que Lauzun [4] ne prenne le guidon en payement, et quelque supplément que nous tâcherons de trouver; car d'acheter l'enseigne à pur et à plein, et que le guidon nous demeure sur les bras, ce n'est pas une chose possible. Vous raisonnez fort juste

2. Cette phrase ne se trouve que dans l'édition de 1734; Perrin l'a omise dans celle de 1754. A-t-il supprimé, dans les deux, le morceau que ces mots semblent promettre, ou bien Mme de Sévigné avait-elle envoyé à sa fille la lettre même de Mme de Lavardin?

3. Le Coadjuteur l'avait communiquée à Mme de Sévigné, ainsi qu'on l'a vu à la fin de la lettre du 20 novembre précédent, p. 244. — L'édition de 1754 a ici un tout autre texte : « Je comprends que le Coadjuteur ait montré à Mme de Fontevrault cette lettre qu'il a reçue de vous; vous n'en savez, etc. »

4. Voyez la lettre du 30 octobre précédent, p. 208. — Il paraît que d'abord on avait appelé proprement *guidon*, le drapeau ou étendard, l'officier qui le portait, et la compagnie même, dans la gendarmerie ou grosse cavalerie; *cornette*, dans la cavalerie légère; et *enseigne* dans l'infanterie; mais ces termes, surtout le dernier, étaient loin

sur tout cela, nous sommes dans vos sentiments, et nous nous consolons de monter sous les pieds de deux hommes[5], pourvu que le guidon nous serve de premier échelon. 1675

J'achèverai ici l'année très-paisiblement. Il y a des temps où les lieux sont assez indifférents. On n'est point trop fâchée d'être tristement plantée ici. Mme de la Fayette vous rend vos honnêtetés. Sa santé n'est pas très-bonne; mais celle de Monsieur de Limoges[6] est encore pire : il a remis au Roi tous ses bénéfices; je crois que son fils, c'est-à-dire l'abbé de la Fayette, en aura une abbaye[7].

Voilà la pauvre Gascogne bien mal menée, aussi bien que nous[8]. On nous envoie encore six mille hommes pour l'hiver : si les provinces ne faisoient rien de mal à propos, on seroit assez embarrassé de toutes ces troupes.

Je ne crois point que la paix soit si proche : vous souvient-il de tous les raisonnements qu'on faisoit sur la guerre, et comme il devoit y avoir bien des gens tués? C'est une prophétie qu'on peut toujours faire sûrement,

d'avoir gardé un sens aussi exact et aussi restreint; ainsi le titre d'*enseigne* s'employait aussi pour les gardes du corps et les mousquetaires.

5. Le marquis de la Trousse et le marquis de la Fare : l'un étoit capitaine-lieutenant, et l'autre sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin. (*Note de Perrin.*)

6. François de la Fayette, abbé de Dalon, évêque de Limoges de 1628 à 1676, et premier aumônier de la reine Anne d'Autriche. Il était oncle de l'amie de Louis XIII et du mari de Mme de la Fayette.

7. Louis, fils aîné de Mme de la Fayette, eut en effet l'abbaye de Dalon, que l'évêque de Limoges, son grand-oncle, résigna en sa faveur. Voyez la lettre du 15 décembre suivant, p. 282.

8. Voyez ci-dessus, p. 225, note 18. — « Le parlement de Bourdeaux a été transféré à Condom par une déclaration du Roi, et les priviléges des bourgeois de Bourdeaux ont été révoqués. » (*Gazette du 7 décembre.*) — Dans la phrase suivante, au lieu des mots : « pour l'hiver, » on lit dans l'édition de 1754 : « pour passer l'hiver. »

1675 aussi bien que celle que vos lettres ne m'ennuieront certainement point[9], quelque longues qu'elles soient : ah ! vous pouvez l'espérer sans chimère; c'est ma délicieuse lecture.

Rippert vous porte un troisième petit tome des *Essais de morale*, qui me paroît digne de vous. Je n'ai jamais vu une force et une énergie comme il y en a dans le style de ces gens-là. Nous savons tous les mots dont ils se servent; mais jamais, ce me semble, nous ne les avons vus si bien placés ni si bien enchâssés. Le matin, je lis l'*Histoire de France*[10]; l'après-dînée, un petit livre dans les bois, comme ces *Essais*, la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*[11], que je trouve admirable, ou les *Iconoclastes*[12]; et le soir, tout ce qu'il y a de plus grosse impression : je n'ai point d'autre règle. Ne lisez-vous pas toujours Josèphe? Prenez coúrage, mon enfant, et finissez miraculeusement cette histoire. Si vous prenez les Croisades, vous y verrez deux de vos grands-pères[13], et

9. « Aussi bien que celle que vous faisiez, que vos lettres ne m'ennuieroient point, quelque longues qu'elles soient. » (*Édition de* 1734.)

10. Il avait paru de 1650 à 1675 des *Histoires de France* des sieurs du Verdier, de Ceriziers, de Michel de Marolles (1663), etc. Mézeray avait publié les trois volumes in-folio de la sienne en 1643, 1646 et 1651.

11. *La Vie de saint Thomas archevêque de Cantorbéry et martyr, tirée des quatre auteurs contemporains qui l'ont écrite, et des historiens d'Angleterre qui en ont parlé, des lettres du saint, du pape Alexandre III et de plusieurs grands personnages du même temps, et des Annales du cardinal Baronius.* A Paris, chez Pierre le Petit, 1674, in-4. — La dédicace est signée *Beaulieu*, pseudonyme sous lequel se cache Camboust de Pontchâteau. L'achevé d'imprimer est du 20 avril 1674. Sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, on a changé à la main 20 en 30.

12. L'*Histoire des Iconoclastes*, par le P. Maimbourg. L'achevé d'imprimer est du 10 décembre 1675.

13. Voyez ci-dessus les notes 6 et 7 de la page 215. — Ce qui vient après : « et pas un de la grande maison de V***, » ne se lit que

pas un de la grande maison de V***; mais je suis assurée qu'à certains endroits vous jetterez le livre par la place, et maudirez le jésuite [14]; et cependant l'histoire est admirable. 1675

La bonne Troche fait très-bien son devoir; mais je n'ai guère d'obligation de ce que l'on fait pour vous. La princesse et moi, nous ravaudions l'autre jour dans des paperasses de feu Mme de la Trémouille [15] : il y a mille vers; nous trouvâmes des infinités de portraits, entre autres celui que Mme de la Fayette fit de moi sous le nom d'un inconnu [16]: il vaut mieux que moi; mais ceux qui m'eussent aimée, il y a seize ans, l'auroient pu trouver ressemblant. Que puis-je répondre, ma très-chère, aux aimables tendresses que vous me dites, sinon que je suis tout entière à vous, et que votre amitié est la chose du monde qui me touche le plus?

dans l'édition de 1754; de même qu'à la ligne suivante les mots : « par la place. »

14. Le P. Maimbourg.

15. Marie de la Tour, sœur du grand Turenne, était la seconde fille de Henri de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, vicomte de Turenne, maréchal de France, et d'Élisabeth de Nassau, sa seconde femme. Elle épousa, le 19 janvier 1619, son cousin germain, le duc de la Trémouille, de qui elle eut cinq enfants, parmi lesquels le prince de Tarente; elle mourut le 24 mai 1665. M. Cousin (*Madame de Sablé*, p. 74) l'appelle « l'aimable duchesse de la Trémouille, célèbre par ses goûts élégants, et qui a laissé le plus charmant recueil des devises de toutes les grandes dames de son temps. » On trouve le portrait de la duchesse de la Trémouille dans le Recueil de portraits publié à la suite des *Mémoires de Mademoiselle* (1735). Ce portrait a été fait par elle-même. « Pour qui sait lire, dit M. Paulin Paris au tome I, p. 185, de Tallemant des Réaux, il en résulte qu'elle était laide, intéressée, et avant tout ambitieuse, comme il convenait à une Bouillon. » Sur ses intrigues politiques, voyez Walckenaer, tome V, p. 311 et suivantes.

16. Voyez la *Notice*, p. 321 et suivantes.

1675 474. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 4e décembre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voici le jour que j'écris sur la pointe d'une aiguille; car je ne reçois plus vos lettres, ma fille, que deux à la fois[1] le vendredi. Comme je venois de me promener avant-hier, je trouvai au bout du mail *frater*, qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, se sentant si coupable d'avoir été trois semaines sous terre, à chanter matines, qu'il ne croyoit pas me pouvoir aborder d'une autre façon. J'avois bien résolu de le gronder, et je ne sus jamais où trouver de la colère; je fus fort aise de le voir; vous savez comme il est divertissant. Il m'embrassa mille fois, et me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes. Nous causons fort, nous lisons, nous nous promenons, et nous achèverons ainsi l'année, c'est-à-dire, le reste. Nous avons résolu d'offrir notre chien de guidon, et de souffrir encore quelque supplément, selon que le Roi l'ordonnera. Si le chevalier de Lauzun veut vendre sa charge entière, nous le laisserons trouver des marchands de son côté, comme nous en chercherons du nôtre, et nous verrons alors à nous accommoder.

Nous sommes toujours dans la tristesse des troupes qui nous arrivent de tous côtés avec M. de Pommereuil[2].

Lettre 474 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Dans l'édition de 1734, la phrase est autrement coupée : « car je ne reçois plus vos lettres.... que deux à la fois. Vendredi, comme je venois, etc. » Un peu plus loin, *avant-hier* manque.

2. Auguste-Robert de Pommereuil ou Pomereu, chevalier, seigneur de la Bretèche, Saint-Nom et Valmartin, baron de Ryceis,

Ce coup est rude pour les grands officiers; ils sont mortifiés à leur tour, c'est-à-dire le gouverneur, qui ne s'attendoit pas à une si mauvaise réponse sur le présent de trois millions. Monsieur de Saint-Malo est revenu [3] : il a été mal reçu aux états. On l'accuse fort d'avoir fait une méchante manœuvre à Saint-Germain, et qu'il devoit du moins demeurer, après avoir mandé ce malheur en Bretagne, pour tâcher de ménager quelque accommodement. Pour M. de Rohan, il est enragé, et n'est point encore revenu; peut-être qu'il ne reviendra pas [4]. 1675

M. de Coulanges me mande qu'il a vu le chevalier de Grignan, qui regrette fort mon absence [5] : je suis plus touchée que je ne l'ai encore été de n'être pas à Paris, pour le voir et causer avec lui. Mais savez-vous bien, ma chère, que son régiment est dans le nombre des troupes qu'on nous envoie? Ce seroit une plaisante chose s'il venoit ici; je le recevrois avec une grande joie.

J'ai fort envie d'apprendre ce qui sera arrivé de votre

maître des requêtes, président au grand conseil et en la chambre de justice, prévôt des marchands de la ville de Paris, conseiller d'État et au conseil royal. Il fut envoyé en 1689 intendant en Bretagne, où il n'y en avait jamais eu. « Pomereu étoit un aigle qui brilloit d'esprit et de capacité, qui avoit eu de grandes et importantes commissions, et qui avoit recueilli partout une grande réputation, mais il étoit fantasque, qui avoit même quelques temps courts dans l'année où sa tête n'étoit pas bien libre et où on ne le voyoit point. D'ailleurs c'étoit un homme ferme, transcendant, qui avoit et qui méritoit des amis. Il l'étoit fort de mon père et il étoit demeuré le mien.... C'est le premier intendant qu'on ait hasardé d'envoyer en Bretagne et qui trouva moyen d'y apprivoiser la province. » (Saint-Simon, tome II, p. 299 et suivante, et tome IV, p. 21.) Il mourut en 1702. — Voyez les lettres du 11 et du 18 décembre suivants, p. 270 et 284.

3. Voyez les lettres des 17 et 27 novembre précédents, p. 238, note 14, et p. 250, note 3.

4. Cette phrase manque dans l'édition de 1734.

5. « Qui s'accommode mal de mon absence. » (*Édition de* 1754.)

1675 procureur du pays. Je crains que M. de Pompone, qui s'étoit mêlé de cette affaire croyant vous obliger, ne soit un peu fâché de voir le tour qu'elle a pris. Cela se présente en gros comme une chose que vous ne voulez plus, après l'avoir souhaitée. Les circonstances qui vous ont obligée à prendre un autre parti ne sauteront pas aux yeux, du moins je le crains, et je souhaite me tromper. Il me semble que vous devez être bien instruite des nouvelles, à cette heure que le chevalier est à Paris.

M. de Coulanges a essuyé un violent dégoût[6] : M. le Tellier a ouvert sa bourse à Bagnols[7], pour lui faire acheter une charge de maître des requêtes, et en même temps lui donne une commission qu'il a refusée à M. de Coulanges, qui vaut, sans bouger de Paris, plus de deux mille livres de rente[8]. Voilà une mortification sensible, et sur quoi, si Mme de Coulanges ne fait rien changer par une conversation qu'elle doit avoir eue avec ce ministre, Coulanges est très-résolu de vendre sa charge[9]. Il m'en écrit outré de douleur.

Vous savez très-bien les espérances de la paix : les gazettes ne vous manquent pas, non plus que les lamentations de cette province. Monsieur le Cardinal me mande qu'il a vu le comte de Sault, Renti et Biran[10]. Il a si peur d'être

6. « M. de Coulanges vient de recevoir un violent dégoût. » (*Édition de* 1754.)

7. Beau-frère de Coulanges. Mme le Tellier était tante des deux sœurs, Mme de Coulanges et Mme de Bagnols.

8. « Qui vaut beaucoup sans bouger de Paris. » (*Édition de* 1734.)

9. De maître des requêtes, dont il avait été pourvu au mois de septembre 1672. Voyez les *Mémoires de M. de Coulanges* (édit. Monmerqué, 1820), p. 53 et 54.

10. Sur le comte de Sault, voyez tome III, p. 40, note 12. — Biran est-il le fils de Roquelaure, dont il a été déjà question (tome III, p. 109), qui fut maréchal en 1724 et mourut en 1738, à l'âge de quatre-vingt-deux ans? — Le marquis de Renti, de la maison de Croy, était fils du baron Gaston-Jean-Baptiste de Renti et d'Élisabeth

l'ermite de la foire, qu'il est allé passer l'avent à Saint-Mihel. Parlez-moi de vous, ma très-chère enfant; comment vous portez-vous? Votre teint n'est-il point en poudre[11]? Êtes-vous belle, quand vous voulez? Enfin je pense mille fois à vous, et vous ne me sauriez trop parler de votre très-chère et très-aimable personne[12]. Je laisse la plume à cet honnête garçon, et je vous embrasse de tout mon cœur. 1675

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Que veut-on dire de *cet honnête garçon?* On ne me trouve pas bon à jeter aux chiens, parce que je suis quinze jours à faire cent cinquante lieues de pays; et quand je me serois arrêté un peu en chemin, seroit-ce un grand malheur? Cependant on gronde contre moi, on jure, parce qu'on ne me voit point, et qu'on ne jouit point des charmes de ma présence : voilà ce que c'est que d'être trop charmant; ah, mon père! pourquoi me faisiez-vous si beau? J'ai reçu votre lettre; et l'amitié tendre et solide que vous m'avez toujours témoignée me fait croire sans

de Balsac, de la maison d'Entragues. Il était frère de la maréchale de Choiseul. « Le marquis de Renti le suivit de près (le maréchal de Joyeuse) dans une grande piété, et depuis quelque temps dans une grande retraite. Il étoit fils de ce marquis de Renti qui a vécu et est mort en réputation de sainteté, et il étoit frère de la maréchale de Choiseul, qui ne le survécut que de quelques mois. C'étoit un très-brave, honnête et galant homme, d'un esprit médiocre et assez difficile, quoique très-bon homme; mais impétueux, médiocre à la guerre pour la capacité, mais honorable et tout à fait désintéressé. Il étoit lieutenant général, et lieutenant général de Franche-Comté, où on ne le laissa guère commander, assez mal à propos; mais le titre en est devenu un d'exclusion. Il n'étoit pas riche, et a laissé un fils très-brave et honnête homme aussi, mais que l'extrême incommodité de sa vue a retiré fort tôt du service et presque du monde. » (Saint-Simon, tome VIII, p. 355.)

11. Voyez ci-dessus, p. 234, note 26.

12. « De ce qui vous regarde. » (*Édition de* 1754.)

1675 beaucoup de peine que vous vous intéressez autant que vous dites à l'état de mes affaires : ma mère vous dit précisément l'état où elles sont [13]. Vous croyez bien que je n'achèterai pas la charge de M. de Lauzun, et que je ne me ruinerai pas de fond en comble, pour en avoir deux très-vilaines [14]. Voilà où j'en suis, pour n'avoir pas voulu opiniâtrément suivre votre conseil; mais en vérité c'est une faute qui devroit être expiée par sept ans de purgatoire, dont il y en a eu six de passés sous M. de la Trousse, et qui ne méritoit pas un enfer perpétuel [15], comme celui que j'envisage, si Dieu n'y met la main. Enfin, pour cette fois, je suivrai l'avis des bonnes têtes qui nous gouvernent. J'ai entendu parler de tous vos triomphes de Provence; je ne saurois vous dire tout l'intérêt que j'y prends. Je vous embrasse très-tendrement, ma chère petite sœur. Voyez comme vous en avez toujours usé avec moi; voyez tout ce que vous avez voulu faire pour moi, contre vos propres intérêts; souvenez-vous combien on vous a dit que vous étiez aimable [16], et vous pourrez comprendre à peu près comme je suis pour vous.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma chère fille, Bourdelot m'a envoyé des vers qu'il a faits à la louange de Monsieur le Prince et de Monsieur le Duc [17]; il vous les envoie aussi. Il m'écrit qu'il n'est

13. « Vous dit précisément de quoi il est question. » (*Édition de* 1754.)

14. « Deux très-subalternes. » (*Ibidem.*)

15. *Perpétuel* est omis dans l'édition de 1754.

16. « Aimable et estimable. » (*Édition de* 1754.)

17. Ces vers n'ont pas été conservés; Mme de Sévigné en parle à sa fille de manière à nous les faire peu regretter. Bourdelot avait passé quelque temps à Stockholm, auprès de Christine; il avait acquis tant d'empire sur son esprit, qu'il écartait de sa cour tous les savants qui excitaient sa jalousie. On peut voir dans les commentaires

point du tout poëte; je suis bien tentée de lui répondre : « Et pourquoi donc faites-vous des vers? qui vous y oblige? » Il m'appelle la mère des Amours; mais il a beau dire, je trouve ses vers méchants : je ne sais si c'est que les louanges me font mal au cœur, comme elles auront fait à Monsieur le Prince. Mme de Villars vous embrasse et vous aime : que dites-vous de ce chemin? Je me fie à vous pour dire une amitié pour moi au triste voyageur. J'embrasse la pauvre petite *Dague*[18]. Le bon abbé vous est acquis; et moi, ma chère petite, ne vous suis-je pas acquise? 1675

---

475. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8e décembre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je suis bien fâchée aujourd'hui, ma pauvre bonne: j'attendois deux de vos paquets par ce dernier ordinaire, et je n'en ai point reçu du tout. Quand les postes tarderoient, comme je le crois bien présentement, j'en devrois toujours avoir reçu un; car je ne compte jamais que vous m'ayez oubliée. Cette confiance est juste, et je suis assu-

latins d'Huet, évêque d'Avranches, tout ce que fit le docteur pour empêcher Bochart d'être admis auprès de la Reine. Quand Bourdelot eut quitté la Suède, Christine demanda et obtint pour lui l'abbaye de Massai; le pape Urbain VIII avait accordé à ce médecin le privilége singulier de pouvoir posséder des bénéfices en exerçant la médecine, pourvu qu'il la fît gratuitement. On assure qu'il observa très-religieusement cette condition. (*Note de l'édition de* 1818.) — Voyez tome II, p. 516, note 3, et la lettre du 22 décembre suivant, p. 291.— Bourdelot avait été attaché à la personne du grand Condé et l'avait accompagné, en 1638, au siége de Fontarabie.

18. Mlle de Montgobert. Voyez la lettre du 23 février 1676, p. 366.

1675 rée qu'elle vous plaît; mais comme les pensées noires voltigent assez dans ces bois ici, j'ai voulu être en peine de vous; mais le bon abbé m'assure[1] que vous m'auriez fait écrire; je ne veux point demeurer sur cette crainte : elle est trop insupportable; je veux me prendre à la poste de tout, quoique je ne comprenne rien à l'excès de ce déréglement, et espérer demain de vos nouvelles : je les souhaite avec l'impatience que vous pouvez vous imaginer.

D'Hacqueville est enrhumé avec la fièvre; j'en suis en peine; car je n'aime la fièvre à rien : on dit qu'elle consume[2], mais c'est la vie. Quoiqu'on dise *les d'Hacquevilles*, il n'y en a en vérité qu'un au monde comme le nôtre. N'a-t-il point déjà commencé de vous parler d'un voyage incertain que le Roi doit faire en Champagne ou en Picardie? Depuis que ses gens, pour notre malheur, ont commencé à mettre au jour[3] une nouvelle de cet agrément, c'est pour trois mois; il faut voir aussi ce que je fais de cette feuille volante qui s'appelle *les nouvelles*[4]. Pour sa lettre, elle est tellement pleine de mon fils, et de ma fille, et de notre pauvre Bretagne, qu'il faudroit être dénaturée pour ne se pas crever les yeux à la déchiffrer[5]. M. de Lavardin est mon résident aux états; il m'instruit

Lettre 475 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Tel est le texte de l'édition de la Haye (1726). Celle de Rouen porte : « mais le bon abbé m'assurant.... je ne veux point, etc. » Dans celle de 1754, la seule de Perrin qui donne cette lettre, on lit : « mais le bon abbé et mon fils m'assurent.... je ne veux point, etc. »

2. Dans l'édition de Rouen : « qu'elle consomme. »

3. C'est le texte de l'impression de la Haye (1726); dans celle de Rouen, de la même année, il y a simplement : « mettre une nouvelle; » dans l'édition de Perrin (1754) : « Depuis que pour notre malheur une nouvelle de cet agrément est répandue, etc. »

4. Voyez les lettres des 16 et 23 octobre précédents, p. 183 et 198.

5. L'écriture de M. d'Hacqueville étoit de la plus grande difficulté. (*Note de Perrin.*)

de tout; et comme nous fichons[6] quelquefois de l'italien dans nos lettres, je lui avois mandé, pour lui expliquer mon repos et ma paresse ici : 1675

D'ogni oltraggio e scorno
La mia famiglia e la mia gregge illesa
Sempre qui fu, nè strepito di Marte
Turbò ancor questa remota parte[7].

A peine ma lettre a-t-elle été partie, qu'il est allé à Vitré huit cents cavaliers, dont la princesse est bien mal contente. Il est vrai qu'ils passent; mais ils vivent, ma foi, comme dans un pays de conquête, nonobstant notre bon mariage avec Charles VIII et Louis XII[8]. Les députés sont revenus de Paris. Monsieur de Saint-Malo, qui est Guémadeuc, votre parent, et sur le tout *une linotte mitrée*[9], comme disoit Mme de Choisy, a paru aux états,

6. Dans l'édition de 1754 : « nous mêlons. »

7. Voyez au chant VII de la *Jérusalem délivrée* l'arrivée d'Erminie chez les pasteurs du Jourdain. A la question d'Erminie l'un d'eux répond (stance VIII) : « Ma famille et mon troupeau ont toujours été ici à l'abri de tout outrage et de tout affront, et le fracas des armes n'a pas encore troublé ce séjour écarté. » — Nous avons reproduit le texte des deux impressions de 1726. Il y a dans le Tasse, dont le texte n'offre ici de variantes dans aucune édition, quelques différences tant de mots que de construction :

D'ogni oltraggio e scorno
La mia famiglia e la mia greggia illese
Sempre qui fur, nè strepito di marte
Ancor turbò questa remota parte.

Dans les éditions de 1726, cette citation est imprimée comme de la prose.

8. Lors de la réunion de la Bretagne à la France par le mariage d'Anne de Bretagne avec Louis XII, tous les priviléges de la province furent confirmés par lettres données à Nantes au mois d'août de l'an 1532.

9. Dans le manuscrit : « une *lignotte*. » — Le cardinal de Retz ap-

1675 transporté et plein des bontés du Roi, et surtout des honnêtetés particulières qu'il a eues pour lui, sans faire nulle attention à la ruine de la province, qu'il a apportée agréablement avec lui[10]. Ce style est d'un bon goût à des gens pleins de leur côté du mauvais état de leurs affaires. Il dit que Sa Majesté est contente de la Bretagne et de son présent, qu'il[11] a oublié le passé, et que c'est par confiance qu'il envoie ici huit mille hommes, comme on envoie un équipage chez soi quand on n'en a que faire. Pour M. de Rohan, il a des manières toutes différentes, et qui ont plus de l'air d'un bon compatriote. Voilà nos chiennes de nouvelles; j'ai envie de savoir des vôtres, et ce qui sera arrivé de votre procureur du pays. Vous ne devez pas douter que les Jansons n'aient écrit de grandes plaintes à M. de Pompone. Je crois que vous n'aurez pas oublié d'écrire aussi, et à Mme de Vins, qui s'étoit mêlée d'écrire pour Saint-Andiol[12]. C'est d'Hacqueville qui doit

pelait de même l'évêque de Beauvais (Auguste Potier de Blancmesnil) une *bête mitrée*. Voyez ses *Mémoires*, tome I, p. 92.

10. Quelque temps avant son voyage à Paris, l'évêque de Saint-Malo écrivait à Colbert (à la date du 28 août 1675) : « Vous êtes, Monsieur, si bien averti par M. le duc de Chaulnes du bon état qu'a déjà produit l'arrivée des troupes du Roi en basse Bretagne, qu'il seroit inutile de vous en faire ici tout le détail; mais je me sens obligé de vous dire qu'après les furies de ce peuple barbare et les mauvaises intentions qui vous ont paru en bien d'autres esprits et cantons de cette province, si les châtiments ne sont sévères et les exemples un peu forts, tandis qu'on a la force en la main, il est à craindre qu'après le retour des troupes, l'humeur séditieuse ne reprenne bien des gens, quand il sera question de faire exécuter les édits et faire faire la levée des francs fiefs et autres taxes sur les officiers. » (*Correspondance administrative sous Louis XIV*, tome I, p. 550.)

11. *Il* (c'est le texte du manuscrit et de Perrin), comme si le sujet n'était pas *Sa Majesté*, mais *le Roi*. Les éditions de 1726 portent : « elle a oublié, » et à la ligne suivante : « on envoie. »

12. Beau-frère du comte de Grignan. Voyez tome II, p. 116, note 13, et la lettre du 9 décembre 1676.

vous servir et vous instruire de ce côté-là. Je vous suis inutile à tout *in questa remota parte* [13] : c'est un de mes plus grands chagrins. Si jamais je puis me revoir à portée de vous être bonne à quelque chose, vous verrez comme je récompenserai le temps perdu. 1675

Adieu, ma très-chère et très-aimée bonne, je vous souhaite une très-parfaite santé [14] : c'est le vrai moyen de conserver la mienne, que vous aimez tant; elle est très-bonne. Je vous embrasse très-tendrement, et vous dirois combien mon fils est aimable et divertissant; mais le voilà, il ne faut pas le gâter.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Je n'aurois rien à vous dire, ma petite sœur, après tout ce que je vous ai mandé il y a trois jours, si nous n'avions passé l'après-dînée avec Mlle du Plessis, qui est toujours charmante et divine. L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir a quelque chose de si étrangement beau et de si furieusement agréable, qu'elle peut aller de pair avec l'aimable Tisiphone. Une lèpre qui lui couvre la bouche est jointe à cette prunelle qui fait souhaiter [15] un parasol au milieu des brouillards, et tout son désespoir c'est que cela l'empêche de baiser ma mère à tous les quarts d'heure du jour; elle a eu une manière de peste sous le bras qui l'a retenue longtemps chez elle : je me

13. « Dans ce pays reculé. » — Voyez les derniers mots des vers italiens cités un peu plus haut (p. 265) :

Nè strepito di marte
Ancor turbò questa remota parte.

14. Dans l'édition de Rouen (1726) : « Je vous souhaite très-parfaite santé. »

15. Tel est le texte des éditions de 1726. Notre manuscrit a *trouver*, au lieu de *souhaiter*. Ce passage manque dans Perrin.

1675 suis laissé dire que les Rochers n'en valoient pas moins. Présentement nous sommes dans l'espérance qu'elle aura la fièvre quarte : elle nous en faisoit ses plaintes aujourd'hui, qu'elle recommençoit à tout moment pour attirer notre compassion. Elle nous a voulu montrer la force de son esprit, en se montrant toute résolue à passer son hiver et n'avoir que deux jours de santé et un de maladie. Pour nous, nous nous sommes jugés en même temps attaqués de la fièvre double-tierce, et nous sommes assez fâchés de prévoir que nous aurons, par ce moyen, deux jours de maladie contre un de santé. Du reste, les Rochers sont assez agréables. Ma mère continue à signaler ses bontés pour cette maison, en y faisant des merveilles. Le *bien Bon* a aligné des plants toute cette après-dînée : la chapelle est faite [16]; on y dira la messe dans huit jours. Dieu nous conserve, ma pauvre sœur, une si bonne mère et un si bon oncle! Je ne vous dis rien de ma charge : tout ira bien à force de mal aller. Je vous embrasse mille fois, et M. de Grignan aussi, que j'aime et honore parfaitement. Ma mère vient de s'écrier : « Ah mon Dieu! je n'ai rien dit à ce *matou;* » je ne sais de qui elle parle, mais elle m'a dit après : « Mon fils, faites mes compliments à M. de Grignan. »

---

476. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 11e décembre.

Il n'y a qu'à avoir un peu de patience, ma très-chère : on trouve ce que l'on desire. J'ai reçu deux de vos pa-

16. Cette chapelle, de forme octogone et surmontée d'une petite coupole, a été parfaitement conservée. (*Note de l'édition de* 1818.)

quets que je devois avoir déjà reçus; mais enfin les voilà, 1675
et vous ne vous trompez pas, si vous croyez qu'ils font présentement ma plus sensible joie. Je vous remercie de comprendre un peu, malgré votre philosophie, toutes les pensées que je puis avoir sur les distances infinies qui nous séparent : vous les sentez donc, et vous êtes frappée comme moi de cette disposition de la Providence; mais vous l'envisagez avec plus de courage que moi; car cette dureté m'est toujours nouvelle. Je me souviens sans cesse du passé, dont le présent et l'avenir ne me consolent point : voilà un champ bien ample pour exercer un cœur aussi tendre et aussi peu fortifié que le mien. J'ai fait mille fois réflexion à ces bonnes dames qui ont fait leur devoir de leur goût. La Troche a si bien repétri et refagoté sa fortune qu'elle s'est établie dans cette bonne ville, y faisant le siége de son empire, et le lieu de toutes ses affaires : elle a établi son fils à la cour [1] contre vent et marée, et se fait un attachement d'être auprès de lui. Pour la Marbeuf, elle avoit un peu commencé du temps de son mari, et elle ne se contraint plus présentement : elle va louer une maison pour cent ans, et baise très-humblement les mains à la pauvre Bretagne [2]. Et vous, ma chère fille, qui êtes née et élevée dans ce pays-là [3], vous que j'ai toujours aimé et souhaité

Lettre 476. — 1. François de la Troche (voyez tome III, p. 122) était entré dans les gardes du corps. Il figure dans l'*État de la France* de 1676 comme un des deux enseignes du maréchal de Rochefort (quatrième capitaine des gardes), de service au trimestre d'octobre. Il fut plus tard lieutenant des chevau-légers du Dauphin. — Deux lignes plus haut, l'édition de 1754 porte : « dans cette bonne ville de Paris. »

2. Voyez la *Notice*, p. 196.

3. L'édition de 1754 donne « dans ce pays. » *Ce pays-là*, qui est la leçon de 1734, s'entend naturellement de Paris et lève une des dif-

1675 d'avoir près de moi, voyez quel orage vous jette au bout du monde. Quand on veut achever sa lettre, il faut passer vite sur cet endroit, et reprendre des forces, dans l'espérance de quelque changement. Nous avons des visions, d'Hacqueville et moi, qui sont très-bonnes; ce n'est pas ici le temps de vous les écrire.

Venons aux malheurs de cette province : tout y est plein de gens de guerre. Il y en aura à Vitré, malgré la princesse : Monsieur l'appelle sa bonne, sa chère tante; je ne trouve pas qu'elle en soit mieux traitée. Il en passe beaucoup par la Guerche[4], qui est au marquis de Villeroi, et il s'en écarte qui vont chez les paysans, les volent et les dépouillent. C'est une étrange douleur en Bretagne que d'éprouver cette sorte d'affliction, à quoi ils ne sont pas accoutumés. Notre gouverneur a une amnistie générale : il la donne d'une main; et de l'autre, huit mille hommes, qu'il commande comme vous : ils ont leurs ordres. M. de Pommereuil[5] vient : nous l'attendons tous les jours; il a l'inspection de cette petite armée, et pourra bientôt se vanter d'y joindre un assez beau gouvernement : c'est le plus honnête homme et le plus bel esprit de la robe; il est fort de mes amis; mais je doute qu'il soit aussi bon à l'user que votre intendant[6], que vous avez si bien apprivoisé; je crains qu'on ne le change. Je ne puis vous mander aujourd'hui des nouvelles de Languedoc, comme vous en souhaitez; contentez-vous de celles de Guienne : je trouve qu'ils sont bien protégés, et qu'on s'adoucit fort pour eux; nous ne sommes pas si heureux : nos protections, si nous en avions, nous

ficultés dont il est parlé dans la note de la p. 37 de la *Notice*. — Voyez tome III, p. 265 et 325.

4. Dans le département d'Ille-et-Vilaine, à six lieues au sud de Vitré.

5. Voyez ci-dessus, p. 258, note 2, et plus loin, p. 284.

6. Rouillé de Mélai.

feroient plus de mal que de bien, par la haine de deux hommes. Je crois que nous ne laisserons pas de trouver, ou du moins de promettre toujours les trois millions, sans que notre ami[7] soit abîmé; car il s'est coulé une affection pour lui dans les états, qui fait qu'on ne songe qu'à l'empêcher de périr. Il me semble qu'en voilà assez pour ce chapitre. 1675

Je suis aise que vous ne soyez point retournée à Grignan : c'est de la fatigue et de la dépense; cette sagesse et cette règle, dont le *bien Bon* vous rend mille grâces, ont empêché ce mouvement. Mandez-moi si les petits enfants ne viennent pas vous trouver. Nous avons ici un temps admirable; nous faisons des allées nouvelles d'une grande beauté. Mon fils nous amuse, et nous est très-bon : il prend l'esprit des lieux où il est, et ne transporte rien de la guerre ni de la cour dans cette solitude, que ce qu'il en faut pour la conversation; et quand il ne pleut point, nous sommes bien moins à plaindre qu'on ne pense de loin; le temps que nous avons destiné ici passera comme un autre. Ma lettre n'a pas été jusqu'à M. de Louvois; tout se passe entre Lauzun et nous : s'il veut prendre le guidon, nous offrons un léger supplément; s'il veut vendre sa charge entière, contre toute sorte de raison, qu'il cherche un marchand de son côté, comme nous du nôtre : voilà tout.

J'ai écrit au chevalier, pour m'affliger avec lui de ce qu'il ne m'a pas trouvée à Paris : nous ferions de belles lamentations sur notre société de l'année passée, et nous repleurerions fort bien M. de Turenne. Je ne sais quelle idée vous avez de la princesse[8]; elle n'est rien moins

7. D'Harouys. Voyez Walckenaer, tome V, p. 186 et suivantes.
8. La princesse de Tarente. Elle avait perdu son mari le 14 septembre 1672.

1675 qu'*Artémise;* elle a le cœur comme de cire, et s'en vante, disant assez plaisamment qu'elle a le cœur ridicule : cela tombe sur le général, mais le monde en a fait des applications particulières ; j'espère que je mettrai des bornes à cette ridiculité par tous les discours que je fais, comme une innocente, de l'horreur qu'il faut avoir pour les femmes qui poussent cette tendresse un peu trop loin, et du mépris que cela leur attire : je dis des merveilles, et l'on m'écoute, et l'on m'approuve tout autant que l'on peut. Je crois y être obligée en conscience[9], et je veux avoir l'honneur de la redresser.

Ce que vous dites sur Fidèle[10] est fort plaisant et fort joli : c'est la vraie conduite d'une coquette, que celle que j'ai eue. Il est vrai que j'en ai la honte, et que je m'en justifie, comme vous avez vu; car il est certain que j'aspirois au chef-d'œuvre de n'avoir aimé qu'un chien, malgré les *Maximes* de M. de la Rochefoucauld[11], et je suis embarrassée de Marphise ; je ne comprends pas ce qu'on en fait; quelle raison lui donnerai-je? Cela jette insensiblement dans les menteries; tout au moins, je lui conterai bien toutes les circonstances de mon nouvel engagement : enfin, c'est un embarras où j'avois résolu de ne me jamais trouver; c'est un grand exemple de la misère humaine; ce malheur m'est arrivé par le voisinage de Vitré.

Je suis lasse à mourir de la fadeur des nouvelles : nous avons bien besoin de quelque événement, comme vous

9. « Je me crois obligée en conscience à lui parler sur ce ton-là. » (*Édition de* 1754.)

10. C'est le petit chien dont il est parlé ci-devant (p. 229), lettre du 13 novembre. (*Note de Perrin.*)

11. « On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie; mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une. » (La Rochefoucauld, *maxime* LXXIII; dans l'édition de 1665, c'est la *maxime* LXXXIII, et on y lit deux fois *fait* au lieu de *eu.*)

dites, aux dépens de qui il appartiendra; puisque ce ne peut plus être la mort de M. de Turenne, vogue la galère! Vous me dites des choses admirables : je les lis, je les admire, je les crois, et tout de suite vous me mandez qu'il n'y a rien de plus faux; je reconnois bien le style et le bavardage des provinces. Vous jugez superficiellement de celui qui gouverne celle-ci, quand vous croyez que vous feriez de même; non, vous ne feriez point comme il a fait, le service du Roi même ne le voudroit pas. Ah, que vous aviez bon esprit l'hiver passé! ce n'est point ici le temps de penser aux députations; faisons la paix, et puis nous penserons à tout. 1675

Pour la religion des Juifs, je le disois en lisant leur histoire : *Si Dieu m'avoit fait la grâce d'y être née* [12], je m'y trouverois mieux qu'en nulle autre, hormis la bonne; je la trouve magnifique : vous devez l'aimer encore plus par cette année de repos [13] et de robes de chambre, où vous seriez un exemple de piété : jamais sabbat n'auroit été mieux observé dans votre grand fauteuil.

Rippert a reçu les *Essais de morale;* il y a plusieurs traités [14], et surtout un qui me plaît plus que les autres : vous le devinerez. Je suis ravie de votre bonne santé et de votre beauté; car je vous aime toute. Cette pommade vient de votre petite femme, à qui vous l'avez demandée : vous vous en êtes toujours bien trouvée [15]; mais

12. C'est à propos d'un mot de M. de R***, qui avoit dit : « Si Dieu m'eût fait la grâce d'être né Turc, je mourrois Turc. » (*Note de Perrin*, 1754.)

13. Allusion à cette loi de Moïse : « La septième année, ce sera le sabbat de la terre et du repos du Seigneur. Vous ne sèmerez point votre champ, et vous ne taillerez point votre vigne. » (*Lévitique*, chap. XXV, v. 4.)

14. Voyez ci-dessus, p. 231, notes 13 et 14; et plus bas, p. 277.

15. « Vous vous en êtes toujours bien trouvée en Provence. » (*Édition de* 1754.)

1675 dans un autre pays, la pommade est trop engraissante. Je vous souhaite souvent à l'air de ces bois, qui nourrit le teint comme à Livry, hormis qu'il n'y a point de serein, et que l'air est admirable : nous y parlons souvent de vous; mais, ma fille, nous ne vous y voyons pas, ni vous nous; c'est ce qui est assurément bien cruel : je ne m'accoutumerai jamais à cet horrible éloignement. Le *bien Bon* vous loue fort de votre habileté et du soin que vous avez de payer vos arrérages : c'est tout, c'est la loi et les prophètes. Puisque M. de Grignan est si sage, je l'embrasse malgré sa barbe; elle est bien quelquefois comme la cour de Monsieur, et celle de votre petit frère[16] s'en veut mêler aussi. Je plains la pauvre Montgobert; mandez-m'en toujours des nouvelles, et de votre jeu. Il me semble que je vous vois, avec vos petits doigts, tirer des primes; tous ces temps sont derrière nous : il faut en revenir à dire que le bien et le mal font le même chemin; mais ils nous laissent de différents souvenirs. Vous avez fait un dîner de grand appareil : où étois-je? car je connois tout; toutes les grandeurs étoient bien rassemblées[17]. Vous dites des merveilles sur le mariage du petit prince et de la maréchale[18] : il est vrai que la disproportion étoit grande : mais que savez-vous s'il en est échappé? En vérité, vous n'avez pas besoin de mes lettres pour écrire; vous discourez fort bien sans avoir un thème. Vous me ravissez de me parler de la vivacité de la *Pantoufle*[19] : vos réflexions sont admirables sur le passé,

16. « Et la barbe de votre petit frère. » (*Édition de* 1754.)

17. « Je vois d'ici toutes les grandeurs bien rassemblées. » (*Ibidem.*)

18. Voyez ci-dessus, p. 246, la note 4 de la lettre du 24 novembre précédent.

19. Il y a apparence que c'est la marquise de Soliers. (*Note de l'édition de* 1818.) Voyez tome III, p. 347, la lettre du 19 novembre 1673.

et sur cet écueil qu'elle trouve sur la fin de sa vie; cela doit faire trembler : assurément la tête de leurs chevaux se heurtera, en arrivant à Paris chacun de son côté. Il en faut revenir à Solon : « Nulle louange avant la mort[20]. » Cela est bien contraignant pour moi, qui aime à louer ce qui est louable : le moyen d'attendre? j'irai toujours mon train, quitte à changer quand on changera. Adieu, ma très-chère et très-aimable : vous ne sauriez être plus parfaitement aimée que vous l'êtes de moi. 1675

---

477. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 15e décembre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ah! ma bonne, que je viens bien de me promener dans l'*humeur de ma fille!* il n'est point question en ce pays de *celle de ma mère*[1]. Je viens de ces bois; vraiment ces allées sont d'une beauté à quoi je ne m'accoutume point[2]. Il y en a six que vous ne connoissez point du tout, mais celles que vous connoissez sont fort embellies par la beauté du plant. Le mail est encore plus beau que tout le reste, et c'est l'*humeur de ma fille*. Il fait présentement doux et sec; j'y suis demeurée au delà de l'entre

20. Voyez dans le Ier livre d'Hérodote, chap. xxx et suivants, l'entretien de Solon et de Crésus.

Lettre 477. — 1. Voyez la *Notice*, p. 237 et 238, et la lettre du 21 juillet 1680.

2. « Je viens de ce bois; vraiment ces allées sont d'une beauté où je ne m'accoutume point. » (*Édition de la Haye.*) — L'impression de 1754 porte *agrément*, au lieu de *beauté*.

1675 chien et loup, mais c'est parce qu'aujourd'hui il ne passe point de troupes; car quand il en vient à Vitré, on m'oblige, contre mon gré, à me retirer une heure plus tôt. C'est là, ma très-chère, où j'ai bien le loisir de vous aimer; je comprends très-bien que vous ne l'avez pas toujours; il en faut jouir quand on peut; vous êtes au milieu de mille choses qui empêchent fort qu'on ne puisse trouver sa tendresse à point nommé; mais il est vrai, ma bonne, que trois jours après vous réparez bien cette suspension[3]; il me paroît que vous vous acquittez bien de votre promesse de m'aimer une autre fois; vous en aviez tout le temps et je vous assure que vous m'aimez beaucoup.

Je suis ravie que vous ayez Roquesante; c'est, sans offenser tout le reste, le plus honnête homme de Provence, et dont l'esprit et le cœur sont les plus dignes de votre amitié : vous m'avez fort obligée de lui faire mes compliments, sans attendre trois semaines; il y a des choses sur quoi on peut répondre aisément. Ne manquez pas aussi de faire encore une très-respectueuse révérence pour moi à votre très-digne cardinal[4] : Dieu le conserve encore cent ans! je crois qu'il a bien été de ceux qui ont recloué le chapeau[5] sur la tête du nôtre.

Vous m'étonnez en me disant que mes lettres sont bonnes; je suis ravie qu'elles vous plaisent; vous savez comme je suis là-dessus : je ne vous dis rien des vôtres, de peur de faire mal au gras des jambes du gros abbé[6];

3. L'édition de 1754 porte *distraction*, au lieu de *suspension*, qui est la leçon de l'impression de la Haye.

4. Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix. (*Note de Perrin.*) Voyez tome II, p. 166, note 5.

5. L'édition de la Haye porte : « qui ont bien relevé le chapeau. » Deux lignes plus bas, elle a *vaine*, au lieu de *ravie*.

6. Nous avons déjà vu plus haut, p. 181, cette façon de parler de l'abbé de Pontcarré.

mais sans cela je saurois bien qu'en dire : je vous en montrerai, et vous en jugerez. Vous croyez bien aisément que je ne souhaite rien avec tant de passion que de raccommoder Fontainebleau avec moi : je ne saurois encore soutenir la pensée du mal qu'il m'a fait[7], et vous êtes bien juste, quand vous croyez que mon amitié n'est jamais moins forte que ce jour-là, quoiqu'elle ne fasse pas tant de bruit. 1675

Vous avez donc eu cet abbé de la Vergne[8], et les *Essais de morale;* ceux que je vous envoie arrivent à peu près aussi diligemment que nos réponses. Le traité *de tenter Dieu* me paroît le plus utile, et celui *de la ressemblance de l'amour-propre et de la charité*, le plus lumineux, pour parler leur langage[9]; mandez-m'en votre avis et toujours beaucoup de vos nouvelles. Je vous trouve bien à votre aise dans votre chaise; il ne seroit question que de voir entrer quelqu'un qui ne fût point à Aix. Hélas! vous souvient-il de tout ce qui entroit l'hiver passé? Vous avez touché bien droit à ce qui fait mon indifférence pour mon retour : elle est telle que sans les affaires que nous avons à Paris, je ne verrois aucun jour que je voulusse prendre plutôt qu'un autre pour quitter cet aimable désert; mais plusieurs raisons

7. Mme de Sévigné s'y était séparée de sa fille le 24 mai 1675. Voyez tome III, p. 455, note 4; voyez aussi la lettre du 28 mai 1676.

8. Pierre de la Vergne de Tressan, d'une ancienne et noble famille du Languedoc, naquit en 1618. Il abjura, à l'âge de vingt ans, la religion réformée, entra dans les ordres, et s'attacha à l'évêque d'Aleth, Nicolas Pavillon. Il se consacra aux missions, et convertit un grand nombre de protestants dans le Languedoc, les Cévennes, la Provence et le Dauphiné. La dernière de ses missions fut celle que lui confia le cardinal de Grimaldi dans la ville et le diocèse d'Aix. Il se noya en passant le Gardon en litière, le 5 avril 1684. Voyez les lettres du 26 août 1676 et du 17 novembre 1688.

9. Voyez tome II, p. 375, et note 9.

1675 nous font résoudre de prendre nos mesures, en sorte que nous arrivions à Paris au commencement du carême : c'est le vrai temps pour plaider, et je suis à peu près comme la comtesse de Pimbêche[10]. J'espère que tout ira bien. Puisque vous voulez savoir la suite de l'affaire que j'ai avec Mesneuf[11], c'est qu'il est au désespoir que nous lui ayons donné une haute justice, parce qu'il n'a plus de prétexte pour ne pas achever de me payer ; il avoit compté sur une remise de cinq ou six mille francs, qui s'évanouit par ce papier ; mais c'est à l'abbé à qui j'ai encore cette obligation, car Vaillant[12] l'avoit dans ses mains et n'en connoissoit pas la vertu : c'est qu'il est écrit que je dois avoir toutes sortes d'obligations au *bien Bon*. J'attends la fin de cette petite affaire : c'est un plaisir de voir les convulsions de la mauvaise foi, qui ne sait plus où se prendre, et qui est abandonnée de tous ses prétextes.

Je ne comprends rien à mon Berbisy ; il me mande positivement qu'il vous a envoyé des moyeux[13] : je m'en vais lui écrire, car j'aime bien les voir gober à M. de Grignan. Je l'embrasse pendant que le voilà ; quand ce seroit le troisième jour de sa barbe épineuse et cruelle,

10. Allusion au passage suivant des *Plaideurs* (acte I, scène VII) :

CHICANEAU.

Et quel âge avez-vous? Vous avez bon visage.

LA COMTESSE (*de Pimbêche*).

Hé, quelque soixante ans.

CHICANEAU.

Comment! c'est le bel âge
Pour plaider.

— Les mots suivants : « Tout ira bien, » font penser à la scène VI du IIe acte de la même pièce, où ils se trouvent trois fois dans neuf vers : « Cela va bien.... Tout va bien.... Tout ira bien. »

11. Voyez tome III, p. 411, et ci-dessus, p. 251, note 5.

12. Régisseur des Rochers.

13. Voyez la lettre du 22 décembre au président de Berbisey, p. 295.

on ne peut pas s'exposer de meilleure grâce. J'avois bien résolu de traiter le chevalier de la même sorte, mais je crains bien que nous n'ayons que son régiment. J'avois dessein de vous dire que si je le retenois ici, je le mangerois de caresses; mais vous me le dites, je n'ai qu'à vous avouer que vous avez raison, et que j'aimerois fort à le voir ici : pourvu qu'il ne plût point à verse, je suis assurée qu'il ne s'y ennuieroit pas. 1675

Parlez-moi, ma chère petite, de votre jeu, de votre santé; je n'ai point été longtemps en peine de votre rhume : ce ne fut pas l'ordinaire d'après que la poste me manqua. J'ai reçu depuis huit jours quatre paquets, deux à la fois; il ne s'en perd aucun : pour le dérangement, il faut s'y rendre[14]. Ne mandez point à Paris que je n'irai pas sitôt : ce n'est pas que je craigne que quelqu'un se pende; mais c'est que je ne veux pas donner cette joie à Mirepoix[15].

Adieu, ma chère enfant; vous ne sauriez vous tromper, quand vous croyez que je vous aime de tout mon cœur. Voilà le petit *frater* qui va vous dire ce que je fais les jours maigres, et comme on a dit aujourd'hui la première messe dans notre chapelle; car quoiqu'il y ait quatre ans qu'elle soit bâtie, elle étoit dénuée de tout ce qui pouvoit la mettre en état de s'en servir.

Le *bien Bon* vous aime, et vous conjure d'être toujours habile, comptante, calculante et supputante, car c'est tout : et qu'importe d'avoir de l'argent, pourvu qu'on sache seulement combien il est dû? Vos fermiers font bien mieux leur devoir que les nôtres; vous payez vos

14. C'est le texte des impressions de 1726. Dans l'édition de 1754, la seule de Perrin qui donne cette phrase, il y a *résoudre*, au lieu de *rendre*.

15. A la place de ce nom propre, que donnent les éditions de 1726, on lit dans les deux de Perrin : « à qui vous savez. »

1675 arrérages mieux qu'aucune personne de la cour : c'est ce qui fait un grand honneur et un grand crédit. Je m'ennuie de n'entendre point parler du mariage de votre belle-fille. M. d'Ormesson marie son fils[16] à une jeune veuve, afin qu'il n'y en ait pas deux ensemble; je vous manderai quand il faudra lui écrire. Nos états sont finis; il nous manque neuf cent mille francs de fonds : cela me trouble, à cause de M. d'Harouys. On a retranché toutes les pensions et gratifications à la moitié. M. de Rohan n'osoit, dans la tristesse où est cette province, donner le moindre plaisir; mais Monsieur de Saint-Malo, *linotte mitrée*[17], âgé de soixante ans, a commencé.... vous croyez que c'est les prières de quarante heures; c'est le bal à toutes les dames, et un grand souper : ç'a été un scandale public. M. de Rohan, honteux, a continué, et c'est ainsi que nous chantons en mourant, semblables au cygne; car mon fils le dit. Où il l'a lu? c'est sur la fin de Quinte-Curce.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Ma tante de Biais[18] m'a appris cette érudition; mais elle ne m'a pas appris ce que je fis hier, dont je vais vous rendre compte. Vous savez, ou du moins vous vous doutez que je ne passe pas ma vie aux Rochers, et ainsi que toutes les histoires du pays me sont extrêmement

16. André le Fèvre d'Ormesson, conseiller au grand conseil en 1671, maître des requêtes en 1676, commissaire de la chambre ardente en 1679, et intendant de Lyon en 1682, épousa, le 15 février 1676, Éléonore le Maître, veuve de François Leroy, conseiller au parlement, morte en 1681. Il mourut à Lyon en 1684. — Sur son père, Olivier le Fèvre d'Ormesson, voyez tome I, p. 448, note 6.

17. Voyez la lettre du 8 décembre précédent, p. 265.

18. Voyez tome I, p. 381, note 2, et le commencement de la lettre du 9 juin 1680.

familières[19]. Il vint donc une grande assemblée de recteurs[20] pour assister à la cérémonie de notre chapelle. M. du Plessis[21] étoit parmi. Je crus qu'il étoit à propos de parler des gens du métier, et je commençai par demander des nouvelles de M. de Villebrune[22]. On me dit qu'il étoit réfugié en basse Bretagne, et qu'il avoit perdu son bénéfice. Là-dessus me voilà à prendre la parole, et à dire[23] que je m'étois bien douté qu'il ne le garderoit guère, et qu'il se trouveroit bientôt quelque drôle éveillé qui le lui ôteroit, et puis je me mets sur la friperie de Villebrune; j'assure que des capucins m'en ont parlé d'une étrange manière; que sa vie rendoit croyable tout ce qu'on m'en avoit dit, et qu'un compère qui avoit jeté le froc aux orties ne devoit pas être de trop bonnes mœurs. Ce beau discours faisoit deux fort bons effets : le premier, c'est que l'abbé du Plessis est ce drôle éveillé qui par une ingratitude horrible a fait perdre le bénéfice à Villebrune; et le second, c'est que le recteur de Bréal[24], qui faisoit la cérémonie, a été capucin lui-même : ainsi mes paroles étoient une épée tranchante à deux côtés, selon les paroles de l'Apocalypse[25], dont je ne croyois pas que la lecture dût jamais produire cet effet en moi. Autre érudition : vendredi dernier étoit le premier jour 1675

19. C'est le texte de 1726. Dans les éditions de Perrin : « ne me sont pas extrêmement familières. »

20. « *Recteur* signifie en Bretagne et dans quelques autres provinces un curé qui gouverne une paroisse. Dans ces endroits où le curé d'une paroisse s'appelle *recteur*, on donne le nom de *curé* à celui qu'on appelle ailleurs *vicaire*. » (*Dictionnaire de Trévoux*.)

21. L'abbé du Plessis était-il de la famille du Plessis d'Argentré ?

22. Ce Villebrune, après avoir été capucin, se fit médecin. Mme de Sévigné l'aimait beaucoup en cette dernière qualité. Il faut voir sur son bénéfice la lettre du 3 juillet 1676. (*Note de l'édition de* 1818.)

23. « Et à dire » manque dans les éditions de 1726.

24. Paroisse située à une lieue des Rochers.

25. Chapitre 1er, verset 16.

1675 maigre que j'avois passé ici, et je demandai jeudi au soir à ma mère : « Madame, comment faites-vous les vendredis? — Mon fils, je prends une beurrée, et je chante. » Ce qu'il y a de bon ou de mauvais, c'est que cela est au pied de la lettre.

Ma mère vous conseille d'écrire un mot à Mme de la Fayette, sur l'abbaye[26] que le Roi lui a donnée depuis peu. Elle l'en alla remercier mercredi dernier : Sa Majesté reçut son compliment avec beaucoup d'honnêteté; elle lui embrassa les genoux avec la même tendresse, qui lui fit verser des larmes pour le péril que Monsieur le Duc devoit courir dans cinq ou six mois[27]. Elle vit Mme de Montespan; M. du Maine lui parla, et tant de prospérités ont valu à ma mère une lettre de deux pages[28] : voici qui est un peu *Ravaillac*.

Adieu, ma petite sœur, aimez-moi toujours un peu, et obtenez-moi la même grâce de M. de Grignan : dites-lui que je l'honore, que je l'aime, et que ne pouvant l'imiter par les qualités aimables, je tâche au moins à faire en sorte que ma barbe ressemble à la sienne, autant qu'il est en mon pouvoir; trop heureux si je pouvois lui donner la couleur du corbeau, qui le fait paroître à vos yeux et aux miens un parfait Adonis.

La divine Plessis est toujours malade; c'est aujourd'hui le jour de notre accès : plaignez-nous, car il doit être long; peut-être qu'il commencera dès dix heures. Nous avons eu tous ces derniers jours, en sa place, une

26. Voyez la lettre du 1er décembre précédent, p. 255, note 6.

27. Il y a *jours*, au lieu de *mois*, dans l'édition de la Haye (1726).

28. Il ne fallait rien moins que toutes ces prospérités pour déterminer Mme de la Fayette à écrire une lettre aussi longue. Elle écrivait à Mme de Sévigné, le 30 juin 1673 : « Je vous aimerai autant, en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous, en m'en écrivant dix en huit jours. » (*Note de l'édition de* 1818.)

petite personne fort jolie[29], dont les yeux ne nous faisoient point souvenir de ceux de la *Divine*. Nous avons remis, par son moyen, le reversis sur pied, et au lieu de *biguer*[30], nous disons *bigler*. J'espère que le plaisir de dire aujourd'hui cette sottise devant la Plessis, nous consolera de sa présence : elle vous salue avec sa roupie ordinaire. Après la cérémonie, pour vous montrer la vieillesse et la capacité de la petite personne qui est avec nous, c'est qu'elle nous vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques étoit un mardi; et puis elle s'est reprise, et a dit : « C'est un lundi; » mais comme elle a vu que cela ne réussissoit pas, elle s'est écriée : « Ah ! mon Dieu ! que je suis sotte ! c'est un vendredi. » Voilà où nous en sommes. Si vous aviez la bonté de nous mander quel jour vous croyez que c'est, vous nous tireriez d'une grande peine. 1675

Si vous trouvez quelque embarras dans ces dates, c'est que ma mère vous écrivit hier au soir au sortir du mail; et moi, je vous écris ce matin en y allant tuer des écureuils[31].

---

478. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 18e décembre.

Je viens d'écrire à M. de Pompone et à Mme de Vins, parce que M. d'Hacqueville me l'a conseillé. Je crois avoir pris le ton qu'il faut : j'envoie mes lettres ouvertes à ce dernier, qui est effrayé d'être seul contre tant de gens

29. Voyez tome II, p. 300, la fin de la note 19.

30. Échanger, en termes de jeu.

31. Si nous avions l'original des deux lettres, de la mère et du fils, nous trouverions sans doute en tête de l'une la date du samedi; de l'autre, celle du dimanche.

1675 qui viennent fondre sur nous; il craint que vous n'ayez négligé d'envoyer les défenses de vos amis; il voit cette affaire au conseil, où M. Colbert a sa voix aussi bien que M. de Pompone; il a voulu être soutenu de mes pauvres lettres, dont il fera ce qu'il voudra. Je regrette de n'être pas en lieu de pouvoir agir moi-même, non pas que je crusse mieux faire que d'Hacqueville : c'est qu'on est deux, et que j'aurois au moins le plaisir de faire quelques pas pour vous; mais la Providence n'a pas rangé ce bon office au nombre de ceux que j'ai dessein de vous rendre. Il est vrai que d'Hacqueville ne laisse rien à desirer : je n'ai jamais vu des tons et des manières fermes et puissantes pour soutenir ses amis comme celles qu'il a; c'est un trésor de bonté, d'amitié et de capacité, à quoi il faut ajouter une application et une exactitude, dont nul autre que lui n'est capable. J'attends donc la fin de cette affaire avec l'espérance que me donne la confiance que j'ai en lui; cependant je ne laisserai pas d'ouvrir ses lettres désormais avec beaucoup d'émotion, parce que je m'intéresse à la conclusion de cette affaire, qui me paroît d'importance pour la Provence et pour vous. On ne vous conseille point de faire aucune représaille du côté de la noblesse : ceux que vous pourriez attaquer en ont moins qu'ils ne pensent, mais ils en ont plus qu'il ne nous en faut : nous verrons. Je suis à une belle distance pour mettre mon nez dans tout cela. J'écrivis, il y a trois jours, à l'illustre *Sapho*[1] et à Corbinelli : ce n'est point par cet endroit que nous périrons; je crains un ministre.

J'ai passé un jour à Vitré avec M. de Pommereuil, qui me dit, quasi devant la princesse, qu'il avoit séjourné pour l'amour de moi. Il a fait un grand bruit, dès Mali-

Lettre 478. — 1. Mlle de Scudéry. (*Note de Perrin.*) — Elle avait de nombreuses relations en Provence. Voyez tome II, p. 212, note 4.

corne[2] et dès Laval, de notre connoissance, et de l'amitié qu'il a pour moi; je n'en avois rien dit, car je hais ce style de dire toujours que tout est de nos amis : c'est un air de gueule enfarinée, qui n'appartient qu'à qui vous savez; j'ai donc gardé mon petit silence, jusqu'à ce qu'il ait dit des merveilles, et alors j'ai dit qu'oui, et nous voilà dans des conversations infinies; et pendant que la princesse prioit Dieu avec son petit troupeau, nous fîmes une anatomie de la Bretagne. Il est reçu comme un Dieu, et c'est avec raison; il apporte l'ordre et la justice pour régler dix mille hommes, qui sans lui nous égorgeroient tous. Sa commission n'est que jusqu'au printemps; il ne l'a prise que pour faire sa cour, et non pas pour faire sa fortune, qui va plus loin. Il ne songe qu'à faire plaisir; il vivra fort bien avec M. de Chaulnes, mais il fera valoir au maître les choses qu'il lui cédera pour vivre doucement; car il trouve que pourvu qu'on ne cède point comme un sot, on fait sa cour de ne point faire d'incidents, parce qu'ils interrompent le service et l'unique but que l'on doit avoir, qui est d'aller au bien. Il me parla de vous, et j'en fus touchée comme on l'est de parler de soi-même. 1675

Vous avez trouvé fort plaisamment d'où vient l'attachement qu'on a pour les confesseurs : c'est justement la raison qu'on a pour parler dix ans de suite avec un amant; car avec ces premiers on est comme Mlle d'Aumale[3] : on aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler. On me mande que cette précieuse fera, à son retour, une grande figure. Je suis étonnée de ce qu'on m'apprend de Mme de Maintenon; on dit qu'elle n'est

2. Voyez tome II, p. 224, note 3.

3. Mlle d'Aumale, belle-sœur du maréchal de Schomberg. (*Note de l'édition de* 1818.) Ne serait-ce point la maréchale elle-même?

1675 plus si fort l'admiration de tout le monde, et que le proverbe a fait son effet en elle; mon amie de Lyon[4] m'en paroît moins coiffée; la dame d'honneur même[5], n'a plus les mêmes empressements, et cela fait faire des réflexions morales et chrétiennes à ma petite amie[6] : ne parlez point de ceci. Je vous conseille de faire tenir un petit compliment, par d'Hacqueville, à Mme de la Fayette, sur cette abbaye.

Adieu, ma très-chère enfant : il me semble que je ne vous aime point aujourd'hui; je vous aimerai une autre fois; voilà ce qui vous doit consoler. Parlez-moi des *Essais de morale :* n'est-ce pas un aimable livre?

---

479. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Quatre jours après que j'eus écrit cette lettre (celle du 26 décembre[1], voyez plus loin, p. 300), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

Aux Rochers, ce 20e décembre 1675.

Je ne saurois comprendre pourquoi je ne vous écris pas; car assurément c'est à moi à féliciter la nouvelle mariée de son nouveau mariage[2], à faire mes compliments au nouvel époux et au nouveau beau-père. Enfin tout est nouveau, mon cousin, hormis mon amitié pour vous, qui est fort ancienne, et qui me fait très-souvent penser à

4. Mme de Coulanges.
5. Mme de Richelieu.
6. Sans doute encore Mme de Coulanges.

Lettre 479. — 1. La lettre du 26 décembre est placée avant celle du 20 dans la copie autographe dont nous suivons le texte.

2. Le mariage de Mlle de Bussy avec le marquis de Coligny avait eu lieu le 5 novembre précédent.

vous et à tout ce qui vous touche. J'avois dans la tête que vous m'aviez promis de me mander des nouvelles de votre noce, et je pense que c'est cela que j'attendois; mais c'eût été un excès d'honnêteté, car selon toutes les règles, c'est à moi à recommencer. J'ai été fort aise[3] que vous ayez approuvé mon petit conte : j'ai aussi trouvé admirable celui de Mme d'Heudicourt. Pour moi, je ne trouve point qu'il les faille entièrement bannir, quand ils sont courts et tout pleins de sel comme ceux que vous faites; car assurément personne ne peut atteindre à vos tons et à votre manière de conter : nous l'avons souvent dit, la belle Madelonne et moi. Mais parlons d'autre chose. 1675

Vous ne voulez plus qu'on vous appelle comte; et pourquoi, mon cher cousin? Ce n'est point mon avis. Je n'ai encore vu personne qui se soit trouvé déshonoré de ce titre. Les comtes de Saint-Aignan, de Sault, du Lude, de Grignan, de Fiesque, de Brancas, et mille autres, l'ont porté sans chagrin. Il n'a point été profané comme celui de marquis. Quand un homme veut usurper un titre, ce n'est point celui de comte, c'est celui de marquis, qui est tellement gâté qu'en vérité je pardonne à ceux qui l'ont abandonné. Mais pour comte, quand on l'est comme vous, je ne comprends point du tout qu'on le veuille supprimer. Le nom de Bussy est assez commun, celui de comte le distingue, et le rend le vôtre où l'on est accou-

3. Ce commencement de la lettre est remplacé, dans le manuscrit de l'Institut, par l'alinéa suivant : « J'arrivai hier (la lettre est datée du 27e, corrigé en 23e, octobre) ici, et on me vient d'apporter votre lettre, du 19e de ce mois. Je partis de Bretagne trois jours après que je vous eus écrit. Je ne sais encore aucunes nouvelles, sinon que le Roi a été saigné, et qu'il a un peu de fièvre : Dieu lui renvoie sa santé! Je suis fort aise, etc. » Voyez, au sujet de la date, et de ce début, qui ne peut appartenir à notre lettre du 20 décembre, Walckenaer, tome V, p. 456. — Louis XIV avait été saigné le 10 octobre, comme on le voit dans le *Journal de la santé du Roi*, p. 126.

1675 tumé; on ne comprendra point, ni d'où vous vient ce chagrin, ni cette vanité, car personne n'a commencé à désavouer ce titre[4]. Voilà le sentiment de votre petite servante, et je suis assurée que bien des gens seront de mon avis. Mandez-moi si vous y résistez, ou si vous vous y rendez, et en attendant je vous embrasse, mon cher *Comte*.

Vous savez les misères de cette province : il y a dix ou douze mille hommes de guerre qui vivent comme s'ils étoient encore au delà du Rhin. Nous sommes tous ruinés; mais qu'importe nous?

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,

nous ne sommes pas seuls misérables[5] : on dit qu'on est encore pis en Guienne.

Je serai à Paris au commencement du carême. Mon fils est ici depuis huit ou dix jours. Il est assez aise de se reposer de ses courses continuelles. Vous ai-je dit que parmi les louanges que le cardinal de Retz donnoit à la maison de Langhac, il disoit qu'elle étoit *sans médisance et sans chimère*[6]?

---

480. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vitré, samedi pour dimanche 22e décembre.

Je suis venue ici, ma fille, pour voir Mme de Chaulnes, et la petite personne[1], et M. de Rohan, qui s'en vont à

4. Cette fin de phrase est abrégée dans le manuscrit de l'Institut; on y lit simplement : « On ne comprendra point d'où vient ce chagrin. » Les deux paragraphes suivants manquent dans ce manuscrit.

5. Voyez ci-dessus, p. 204, note 13; et au sujet de la Guienne, p. 225, note 18.

6. Bussy a ajouté après coup cette dernière phrase sur notre copie autographe.

Lettre 480. — 1. Voyez tome II, p. 300, note 19.

Paris. Mme de Chaulnes m'a écrit pour me prier de lui venir dire adieu ici : elle devoit venir dès hier, et l'excuse qu'elle prit, c'est qu'elle craignoit d'être volée par les troupes qui sont par les chemins, et aussi que M. de Rohan l'avoit priée d'attendre à aujourd'hui : et cependant chair et poisson se perdent; car dès jeudi on l'attendoit. Je trouve cela un peu familier, après avoir mandé elle-même positivement qu'elle viendroit. Mme la princesse de Tarente ne trouve pas ce procédé d'un trop bon goût; elle a raison; mais il faut excuser des gens qui ont perdu la tramontane : c'est dommage que vous ne sentiez la centième partie de ce qu'ils ont souffert ici depuis un mois. Il est arrivé dix mille hommes dans la province, dont ils ont été aussi peu avertis, et sur lesquels ils ont autant de pouvoir que vous; ils ne sont en état de faire ni bien ni mal à personne. M. de Pommereuil est à Rennes avec eux tous : il est regardé comme un dieu, non pas que tous les logements ne soient réglés dès Paris; mais il punit et empêche le désordre : c'est beaucoup. Mme de Rohan et Mme de Coetquen ont été fort soulagées. Mme la princesse de Tarente espère que Monsieur et Madame la feront soulager aussi : c'est une grande justice, puisqu'elle n'a au monde que cette terre, et qu'il est fâcheux, en sa présence, de voir ruiner ses habitants, Nous nous sauverons, si elle se sauve. Voilà, ma très-chère, un grand article de la Bretagne; il en faut passer par là : vous connoissez comme cela frappe la tête dans les provinces. 1675

Je n'ai pas attendu, ma très-aimable fille, votre lettre pour écrire à M. de Pompone et à Mme de Vins; j'en avois demandé conseil à d'Hacqueville; je l'ai fait tout de mon mieux; il me paroît beaucoup espérer de ce côté-là. Ne vous retenez point quand votre plume veut parler de la Provence : ce sont mes affaires; mais ne la retenez

1675 sur rien, car elle est admirable quand elle a la bride sur le cou; elle est comme l'Arioste : on aime ce qui finit et ce qui commence; le sujet que vous prenez console de celui que vous quittez, et tout est agréable. Celui du froc aux orties, que l'on jette tout doucement pour plaire à Sa Sainteté, et le reste, est une chose à mourir de rire; mais ne le dites point à M. de Grignan qui est sage : pour moi, j'en demande pardon à Dieu, mais je ne crois pas qu'il y ait rien au monde de plus plaisant ni de mieux écrit; vous êtes plus gaie dans vos lettres que vous ne l'êtes ailleurs. Vous avez soif d'être seule : eh mon Dieu, ma chère, venez dans nos bois; c'est une solitude parfaite, et un si beau temps encore, que j'y passe tous les jours jusques à la nuit, et je pense à vous mille et dix mille fois avec une si grande tendresse, que ce seroit lui faire tort que de croire que je la puisse écrire. Mon fils me met en furie par le sot livre qu'il vient lire autour de moi; c'est *Pharamond*[2] : il me détourne de mes livres sérieux, et sous prétexte que je me fais mal aux yeux, il me faut écouter des sornettes que je veux oublier. Vous savez comme faisoit Mme du Plessis à Fresnes, c'est justement de même : il va et vient; il songe fort à m'amuser et à me divertir. Il vouloit vous écrire aujourd'hui; mais je doute qu'il le puisse faire : nous ne sommes pas chez nous, et pendant que je suis ici, il joue à l'hombre dans la chambre de la princesse, qui me parle de vous avec une estime et une inclination admirable pour toute votre personne.

Si j'étois en lieu, ma fille, de vous donner des conseils, je vous donnerois celui de ne pas penser présentement d'aller à Grignan : à quel propos ce voyage? C'est une

2. Roman de la Calprenède. (*Note de Perrin.*) — Ce roman parut en 1646; mais la Calprenède n'en avait encore donné que sept volumes lorsqu'il mourut en 1663. *Pharamond* a été achevé en cinq volumes par Vaumorière.

fatigue, c'est une Durance, c'est une bise. A quoi bon ce tracas? Vous êtes toute rangée à Aix : passez-y votre hiver. Pour moi qui suis à la campagne, je ne pense point aux villes : mais si j'étois dans une ville, tout établie, la pensée de la campagne me feroit horreur. Je parle un peu de loin, sans savoir vos raisons. Celles de M. de Maillanes[3], pour aimer la Trousse, peuvent être bonnes; ces Messieurs nous honorent quelquefois de leurs méchantes humeurs, et se font adorer des étrangers. Mais savez-vous que j'ai ouï dire beaucoup de bien de Maillanes, et que Monsieur le Prince en parla au Roi fort agréablement comme d'un très-brave garçon? Je fus ravie quand on me conta cela à Paris. 1675

Voyons, je vous prie, jusques où peut aller la paresse du Coadjuteur; mon Dieu, qu'il est heureux, et que j'envierois quelquefois son épouvantable tranquillité sur tous les devoirs de la vie! On se ruine, quand on veut s'en acquitter. Voilà toutes les nouvelles que je sais de lui.

Je vous ai mandé comme Bourdelot m'a honorée, aussi bien que vous, de son froid éloge : je vous en ai assez dit pour vous faire entendre que je le trouve comme vous l'avez trouvé. Mon Dieu, que je lui fis une bonne réponse! Cela est sot à dire, mais j'avois une bonne plume, et bien éveillée ce jour-là : quelle rage! peut-on avoir de l'esprit, et se méconnoître à ce point-là? Vous avez une musique, ma chère; je crois que je la trouverois admirable : j'honore tout ce qui est opéra; et quoique je fasse l'entendue, je ne suis pas si habile que M. de Grignan, et je crois que j'y pleurerois comme à la comédie. Mme de Beaumont[4] a-t-elle toujours bien de l'esprit? et Roquesante? Jeûnent-ils toujours tous deux au pain et à l'eau? Pour-

3. Voyez tome II, p. 105, note 6, et tome III, p. 271, note 3.
4. Voyez tome III, p. 265.

1675 quoi tant de pénitences, puisqu'il a apporté tant d'indulgences plénières? Encore faut-il les appuyer sur quelque chose.

Disons deux mots de Danemark. La princesse[5] est au siége de Wismar[6] avec le Roi et la Reine; les deux amants y font des choses romanesques. Le favori a traité un mariage pour le prince, et a laissé le soin à la renommée d'apprendre cette nouvelle à la jolie princesse; il fut même deux jours sans la voir : cela n'est pas le procédé d'un sot; pour moi, je crois qu'il se trouvera à la fin qu'il est le fils de quelque roi des Visigots[7].

Vous me faites peur de votre vieille veuve qui se marie à un jeune homme : c'est un grand bonheur de n'être point sujette à se coiffer de ces oisons-là; il vaut mieux les envoyer paître que de les y mener. Vous êtes étonnée que tout ce qui vous entoure ne comprenne point que vous souhaitez quelquefois d'être séparée de leur bonne compagnie; et moi, je ne puis m'accoutumer à une chose, c'est de voir avec quelle barbarie ils souhaitent tous que je passe le reste de ma vie aux Rochers, mais à bride abattue, sans jamais faire aucun retour que l'on peut trouver quelque société plus délicieuse que celle de Mlle du Plessis. Cela m'impatiente qu'en toute une province il n'y ait personne qui se doute que l'on connoisse quelqu'un à Paris; j'avois dessein de m'en plaindre à vous.

5. Charlotte-Émilie-Henriette de la Trémouille. Voyez ci-dessus, p. 155, note 4.

6. Wismar, ville du Mecklenbourg, appartenait à la Suède depuis 1648. Le roi de Suède étant entré en guerre contre l'électeur de Brandebourg en faveur de la France, les Hollandais, les Espagnols et les Danois s'étaient aussitôt déclarés contre lui, et au commencement de novembre le roi de Danemark avait mis le siége devant Wismar, qui se rendit à lui le 22 décembre. Voyez plus haut, p. 157.

7. On a vu plus haut (p. 156, note 7) qu'il était le fils d'un marchand de vin de Copenhague.

Nous avons si bien aliéné, et vendu, et tracassé, que je crois que nous donnerons nos trois millions : *nous serons si sots que nous prendrons la Rochelle*[8]. C'est un vieux conte que vous appliquerez. Nous avons fait les mêmes libéralités qu'à l'ordinaire ; on a même sauvé M. d'Harouys des abîmes que l'on craignoit pour lui. On a frondé si rudement contre Monsieur de Saint-Malo, que son neveu[9] s'est trouvé obligé de se battre contre un gentilhomme de basse Bretagne. 1675

Adieu, ma très-chère enfant : la confiance que vous avez que j'aime passionnément vos grandes lettres, m'oblige sensiblement, et me fait voir que vous êtes juste. Je vous remercie de me les souhaiter, comme la plus aimable chose que je puisse recevoir, et vous devez aussi me plaindre quand je suis privée de cette consolation par les retardements de la poste.

Dimanche.

Je quittai hier cette lettre pour Mme de Chaulnes, pour M. de Rohan et pour la petite personne : ils soupèrent ici, et sont partis ce matin pour Laval, et tout droit à Paris. Il me semble que M. de Rohan est assez aise d'être avec la petite. Mme de Chaulnes m'a fort conté les affaires des états : je l'ai fait convenir que Monsieur de Saint-Malo avoit été ridicule avec son bal ; elle me paroît la mort au cœur de toutes ces troupes, et M. de Chaulnes, qui est demeuré à Rennes, très-embarrassé de M. de Pomme-

8. Allusion à une chanson du règne de Louis XIII, sur le deuxième siége de la Rochelle. Le cardinal de Richelieu fit décider le siége de la Rochelle contre l'avis des courtisans, qui craignaient que le succès de cette entreprise ne rendît le Cardinal trop puissant. « Vous verrez, disait Bassompierre, que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle. » (*Anecdotes françoises*, p. 577.) Voyez les *Mémoires de Bussy*, tome II, p. 211.

9. Guémadeuc. (*Note de Perrin.*)

1675 reuil. Toute cette compagnie m'a fort parlé de vous. Quand je serai aux Rochers, je vous écrirai plus longtemps : en vérité, ma fille, c'est toute ma consolation que de vous parler.

---

*481. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE BERBISEY[1].

Aux Rochers, 22e décembre[2].

Je vous écris aujourd'hui, mon très-cher Président, pour tout ce qu'il y a de la Maisons à Bourbilly. Le bonhomme que vous connoissez me prie de vous recommander son cadet; moi je vous sollicite pour mon amodiateur. Ainsi vous n'avez qu'à compter que dès que vous verrez un homme qui vous dira : « Monseigneur, je m'appelle la Maison, je viens de Bourbilly, » vous n'avez qu'à le regarder comme un de vos sujets, dont vous êtes le protecteur. M. le président Frémyot en usoit ainsi. Vous avez sa charge; je ne vous honore pas moins que

Lettre 481 (revue sur l'autographe). — 1. Jean de Berbisey (c'est ainsi que le nom est constamment écrit sur les registres du parlement) était président à mortier au parlement de Bourgogne, comme l'avait été avant lui le président Claude Frémyot; mais il n'avait pas la charge de ce dernier, mort depuis plus de cinquante ans. Sainte Chantal, grand'mère de Mme de Sévigné, était fille d'un Frémyot et d'une Berbisey.

2. L'original ne porte point d'indication d'année; mais la lettre est évidemment de 1675. On voit par diverses lettres au comte de Guitaut, des mois de janvier, mars et avril 1683, que le bail de la Maison, fermier de Bourbilly (voyez tome II, p. 539), expira cette année (1683) et ne fut point renouvelé; or de 1674 à 1684 Mme de Sévigné ne se trouva qu'une fois aux Rochers en décembre, et ce fut en 1675. Nous apprenons par la lettre précédente et par la suivante qu'elle était allée le samedi 21 à Vitré, et que dès le dimanche 22 elle était retournée chez elle.

je l'honorois : tirez vos conséquences. Mais voici ce que je vous demande : c'est d'agir paternellement à leur égard; c'est-à-dire de les protéger quand ils ont raison, mais quand ils ont tort de les gronder, et de tâcher par charité de les accommoder; car je vous dirai, mon cher Monsieur, qu'à l'égard de mon amodiateur, je trouve très-mauvais qu'il s'amuse à plaider. C'est sa ruine et la mienne. Il consommera là son argent et le mien, et me donnera cette belle excuse pour ne me point payer. Voilà nettement ce que je ne veux point, et ce que je vous conjure de considérer, afin de le mettre d'accord, et lui ôter tout moyen de se ruiner en chicane. 1675

Adieu, mon cher Monsieur, conservez-moi l'honneur de votre amitié. Songez à vos moyeux [3] pour Provence; songez que c'est ce qui paye le Saint-Laurent, s'il se pouvoit payer : il sera divin cette année.

La M. de Sévigné.

Suscription : A Monsieur, Monsieur le président de Berbisy,

A Dijon.

---

482. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, le jour de Noël.

Voici le jour où je vous écrirai, ma fille, tout ce qu'il plaira à ma plume : elle veut commencer par la joie que

3. Prunes dont on faisait d'excellentes confitures. Le président de Berbisey envoyait de ces confitures à Mme de Grignan, qui en retour lui donnait du vin de Saint-Laurent. Voyez plus loin, p. 343, la lettre de Mme de Grignan du 19 janvier 1676, et tome II, p. 537, note 9.

1675 j'eus de revenir ici de Vitré dimanche en paix et en repos, après deux jours de discours, de révérences, de patience à écouter des choses qui sont préparées pour Paris. J'eus pourtant le plaisir d'en contester quelques-unes, comme le bal de Monsieur de Saint-Malo aux états. Mme de Tarente rioit fort de me voir échauffée, et pleine de toutes mes raisons pour l'improuver; mais enfin j'aime mieux être dans ces bois, faite comme *les quatre chats* (hélas! vous en souvient-il?), que d'être à Vitré avec l'air d'une madame. La bonne princesse alla à son prêche[1]; je les entendois tous qui *chantoient des oreilles*[2], car je n'ai jamais entendu des tons comme ceux-là : je sentis un plaisir sensible d'aller à la messe; il y avoit longtemps que je n'avois senti de la joie d'être catholique. Je dînai avec le ministre[3]; mon fils disputa comme un démon. J'allai à vêpres pour le contrecarrer; enfin je compris la sainte opiniâtreté du martyre. Mon fils est allé à Rennes voir le gouverneur, et nous avons fait cette nuit nos dévotions dans notre belle chapelle. J'ai encore cette petite fille qui est fort jolie[4]; sa maison est au bout de ce parc; sa mère est fille de la bonne femme Marcille, vous ne vous en souvenez pas; sa mère est à Rennes; je l'ai retenue: elle joue

Lettre 482 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. Après la destruction du temple protestant de Vitré, qui eut lieu en 1671, en vertu d'un arrêt du conseil, l'église Notre-Dame fut partagée entre les catholiques et les réformés; les premiers se réunissaient dans le chœur et les protestants dans la nef. On voit encore une immense cloison qui partage en deux l'édifice, et une chaire en pierre sculptée, extérieure et destinée aux prédications des ministres, de laquelle ils s'adressaient à leurs sectateurs réunis dans le cimetière.

2. Il est dit dans une note de Perrin que *chanter des oreilles* est une expression de Panurge. Nous ne l'avons pas trouvée dans Rabelais.

3. Pierre Besly. M. du Bois le nomme dans ses *Recherches nouvelles*, Paris, Techener, 1838, in-8°, p. 79.

4. Charles de Sévigné en parle à sa sœur à la fin de la lettre du 15 décembre précédent. Voyez ci-dessus, p. 283.

au trictrac, au reversis : elle est assez belle, et toute naïve, c'est Jeannette; elle m'incommode à peu près comme Fidèle. La Plessis a la fièvre quartaine : quand elle vient, et qu'elle trouve cette petite, c'est une très-plaisante chose que de voir sa rage et sa jalousie, et la presse qu'il y a à tenir ma canne ou mon manchon. Mais en voilà bien assez, voici un grand article de rien du tout. Ma chère enfant, parlons un peu de notre d'Hacqueville. Il est couru à Saint-Germain dès qu'il a su que Péruis[5] étoit arrivé. Il avoit envoyé mes lettres; il n'y a point en vérité un autre ami de cette trempe; mais le petit avocat qui porte toutes les défenses de vos amis n'est point arrivé. Cela l'inquiète fort, car que répondre contre des faits? Mais à l'heure que je parle peut-être que tout est arrivé. 1675

Les Fourbins ont une affaire de bien plus grande importance que celle-là, qui est celle du petit Janson[6], qui a

5. Voyez tome III, p. 320, note 6 de la lettre du 18 décembre 1673.

6. François-Toussaint de Forbin, fils aîné de Laurent, marquis de Janson (voyez tome II, p. 72, note 17), et neveu de l'évêque de Marseille. Il était né en 1655. — Il prit la fuite après ce duel, et se mit au service de l'Empereur. Il se trouva à la levée du siége de Vienne et à la prise de Bude. La guerre ayant été déclarée entre la France et l'Empire, il revint dans sa patrie, et se déguisa sous le faux nom de *comte de Rosemberg*. Le Roi, touché de cette marque de fidélité, ferma les yeux sur sa rentrée en France, et lui donna un grade dans un régiment étranger. Étant resté au nombre des morts à la bataille de la Marsaille, livrée le 4 octobre 1693, il fut porté par ses soldats chez les jésuites de Pignerol, qui prirent soin de ses blessures, et commencèrent, par leurs exhortations, à lui inspirer la résolution qu'il prit dans la suite de se consacrer à Dieu. Il se rendit à la Trappe et y fit profession sous le nom de frère Arsène, le 7 décembre 1703. En l'année 1704, il fut du nombre des religieux que l'abbé de la Trappe envoya en Toscane sur la demande du grand-duc, pour rétablir l'ancienne observance de Cîteaux dans l'abbaye de *Buon-Solazzo*. Le cardinal de Janson alla l'y voir, et fut touché jusqu'aux larmes des discours de son neveu. Le frère Arsène mourut dans cette abbaye le 21 juin 1710. (*Note de l'édition de* 1818.)

1675 tué en duel le neveu de M. de la-Feuillade, Chassingrimont[7]. Cette affaire est au parlement, et le Roi a dit, que si on avoit fait justice de la mort de Châteauvilain[8], qu'on croit avoir été tué en duel, il n'y en auroit pas eu beaucoup d'autres. Voilà donc un garçon comme les autres hors de France, dans les pays étrangers, et ils sont tous fort intrigués.

Que dites-vous de la pauvre Mme de Puisieux? ce rhume devient une fluxion sur la poitrine; c'est ainsi qu'elles se sont introduites familièrement dans les maisons. Cette bonne Puisieux nous auroit rendu mille services contre le Mirepoix, et la voilà morte[9]. Lancy, notre parent[10], est mort aussi en trois jours : c'étoit une âme faite exprès; j'en suis affligée : priez d'Hacqueville de faire vos compliments chez les Rarai : voilà tout ce qu'il vous en coûtera. M. le cardinal de Retz me confie qu'il est à Saint-Mihel pour passer les fêtes, mais que je n'en dise rien, de peur du scandale. Il m'a été impossible de ne lui pas dire l'endroit de Rome de votre dernière lettre; c'est une harmonie que l'arrangement de tous les mots qui le composent : je suis assurée qu'il le trouvera fort bon, et qu'il reconnoîtra bien le style et les discours de sa chère nièce. Mme de Coulanges a eu une grande conversation avec son gros cousin[11], dont elle espère beaucoup pour M. de Coulanges. La grande femme[12] ne vous écrit-elle point?

7. Jean-Charles d'Aubusson de Chassingrimont, chevalier de Malte, tué en 1675. Il était cousin germain du maréchal de la Feuillade.

8. Louis-Marie-Charles de l'Hospital, comte de Châteauvilain, fils de François-Marie de l'Hospital, duc de Vitry. Élevé comme enfant d'honneur de Louis Dauphin, il figura au combat de Senef, et fut tué dans la nuit du 20 novembre 1674, âgé de vingt et un ans.

9. Elle se rétablit. Voyez la lettre du 29 décembre suivant.

10. Voyez tome III, p. 258, note 2.

11. Louvois.

12. Cette grande femme était Mme d'Heudicourt. (*Note de* 1818.)

Mme de Vins vient de m'écrire encore une lettre fort jolie, et, comme vous dites, bien plus flatteuse qu'elle; elle me dit que, pour ne point souhaiter mon amitié, il n'y a point d'autre invention que de ne m'avoir jamais vue, et toute la lettre sur ce ton-là : n'est-ce pas un fagot de plumes au lieu d'un fagot d'épines? M. d'Hacqueville croit qu'elle fera fort bien pour nous, quoiqu'elle ait été un peu fâchée que ce qu'on avoit souhaité se soit tourné d'une autre façon. Connoissez-vous le Boulay [13] ? Oui; il a rencontré par hasard Mme de Courcelles; la voir et l'adorer n'est qu'une même chose : la fantaisie leur a pris d'aller à Genève; ils y sont; d'où il a écrit une lettre à Manicamp [14] la plus plaisante du monde. Mme Mazarin court les champs de son côté; on la croit en Angleterre : il n'y a, comme vous savez, ni foi, ni loi, ni prêtre; mais je crois qu'elle ne voudroit pas, comme dit la chanson [15], qu'on en eût chassé le Roi. 1675

Pour Jabac, nous en sommes désolés : quelle sotte découverte, et que les vieux péchés sont désagréables [16] ! Le bon abbé priera Rousseau de tâcher de faire patienter

13. François Brulart du Boulay, capitaine au régiment d'Orléans. Son père, chambellan de Gaston et capitaine du Luxembourg, était cousin issu de germain du chancelier Sillery; « il était de plus frère cadet du célèbre gastronome Broussin, inventeur de la sauce Robert. » (M. P. Paris, tome II de Tallemant des Réaux, p. 295.) Sur la liaison de du Boulay avec Mme de Courcelles, voyez tome II, p. 513, note 5, et le chapitre VI du tome IV de Walckenaer.

14. Voyez tome III, p. 32, note 5.

15. Chanson de Blot. (*Note de Perrin.*) — Sur Blot, voyez tome II, p. 199, note 11.

16. Il s'agissoit d'une ancienne dette pour marchandises livrées à Mme de Grignan. (*Note de Perrin*, 1754.) — « L'inventaire des archives de la maison de Grignan démontre que le chevalier Perrin, s'il a été bien informé, entend, dans sa note, parler de la première femme du comte de Grignan. Il s'agissait d'une réclamation du sieur Jabach pour une somme de quatre mille livres qui lui était due comme com-

1675 jusqu'à notre retour. N'est-ce point abuser du loisir d'une dame de votre qualité, que de vous conter de tels fagots? car *il y a fagots et fagots :* ceux qui répondent aux vôtres sont à leur place; mais ceux qui n'ont ni rime ni raison, ma bonne, n'est-ce point une véritable folie? Je vais donc vous *souhaiter les bonnes fêtes*[17], et vous assurer, ma très-chère, que je vous aime d'une parfaite et véritable tendresse, et que, selon toutes les apparences, elle me conduira *in articulo mortis*. Vous ai-je dit que Mme de Fontevrault étoit allée chez Mme de Coulanges voir votre portrait? Il en vaut bien la peine.

---

*483. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

Deux mois après que j'eus reçu cette lettre (*celle du 20 octobre*, voyez p. 195), j'écrivis celle-ci à Mme de Sévigné.

A Bussy, ce 26e décembre 1675.

Je ne vous ai pu écrire plus tôt, ma belle cousine. Les suites de la noce, qui sont d'ordinaire embarrassantes, m'en ont empêché. Vous m'avez témoigné souhaiter de savoir comment se seroit passée la chose. Le voici.

plément d'une obligation faite à son profit par M. le comte de Grignan et feu son épouse. Cette affaire ne fut terminée que le 31 mars 1677, au moyen d'une constitution de deux cent cinquante livres de rentes, par M. le comte et Mme la comtesse de Grignan, au profit de Mlle de Grignan, fille de Mme de Grignan-Rambouillet. Après cette constitution, le sieur Jabach donna quittance : » voyez le *Catalogue des archives de la maison de Grignan*, p. 33. (Walckenaer, tome V, p. 461.)

17. L'usage de *souhaiter les bonnes fêtes* à Noël et à Pâques s'observe encore dans certaines provinces, et surtout en Provence. (*Note de Perrin.*)

Lettre 483. — 1. Cette lettre n'est point dans le manuscrit de l'Institut. Nous avons déjà dit qu'elle précédait celle du 20 décembre dans notre autre copie autographe.

Ce fut à Chaseu, le 5e novembre dernier, où j'ai un des plus beaux salons de France. L'assemblée n'étoit pas grande. Avec les Toulongeons, mes filles de Saint-Julien et de Chaseu[2], il n'y avoit d'extraordinaire que mes amis Jeannin et le comte d'Épinac[3]. Je leur fis trois jours durant bonne chère. J'avois les officiers[4] de Jeannin avec les miens. Tout le monde fut assez gai, mais la fille de notre très-digne mère[5] étoit transportée de joie, et cela n'étoit troublé que par la peur du nouement d'aiguillette. Il faut dire la vérité. Le lendemain de la noce qu'elle apprit comment les choses s'étoient passées, il n'y eut plus de bornes à sa joie. La pucelle ne fut pas bonnement si emportée que sa grand'mère; cependant, voyez un peu la dissimulation, elle est grosse. A qui se fiera-t-on après cela? Car enfin elle avoit l'air fort modeste, et même un peu froid, et le plus effronté n'eût pas osé jusqu'à ce soir lui baiser le bout du doigt. Au reste, elle me paroît contente. Dieu veuille que cela dure! Tous les commencements sont beaux. Les maris sont encore amants au bout de six semaines. Cela ne va que du plus au moins; mais enfin les plus honnêtes, au bout d'un an seulement, sont des maîtres. Ma fille m'en dira des nouvelles un jour, 1675

2. Charlotte et Louise-Françoise-Léonore, qui furent toutes deux religieuses bénédictines à Saint-Julien-sur-Deune, près d'Autun. Charlotte l'était déjà; Louise le devint en 1678. Bussy dit dans une lettre du 24 avril de cette année (1678) : « Monsieur d'Autun donna l'habit à ma fille de Chaseu il y a huit jours. » Voyez dans notre tome I, p. 342 et 343, la *Généalogie, branche des Rabutin Bussy*.

3. « Probablement Louis de Pernes, en faveur de qui la seigneurie de Monetay, au bailliage d'Autun, fut érigée en comté (1656) sous le nom d'Épinac. Il étoit frère de Mme de Toulongeon, belle-sœur de Bussy, et capitaine de cavalerie au régiment Royal. » (*Correspondance de Bussy*, tome III, p. 62.)

4. Voyez tome III, p. 494, note 14.

5. Mme de Toulongeon, fille de sainte Chantal, et grand'mère de la mariée.

1675 comme je crois que la belle Madelonne vous en a dites[6]. Vous la pourriez voir à Paris cet été, car elle prétend y aller faire ses couches. Pour M. de Coligny, il se dispose à faire campagne. Je le trouve sur ce chapitre plein de bonnes intentions.

J'oubliois de vous dire que votre nièce ne s'est pas voulu fier à son mari de la façon de son enfant : elle le veut faire à l'image et semblance de sa cousine de Grignan; et pour cet effet, dès qu'elle a les yeux ouverts jusqu'à ce qu'elle se couche, elle a son portrait devant elle. Si elle à l'imagination bien forte, elle fera le plus joli enfant de France.

Adieu, ma chère cousine, j'espère avoir le plaisir de vous voir cet été à Paris, publiquement ou en cachette. J'ai une belle passion aussi bien que vous[7].

---

484. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

Aux Rochers, dimanche 29e décembre.

Les voilà mes bonnes petites lettres; ne me plaignez point d'en lire deux à la fois : vous savez ma folie; quand

6. Ce participe est écrit ainsi dans la copie de Bussy.

7. A la suite de la lettre on lit cette phrase, écrite d'une autre main que celle de Bussy : « Comme je me suis mis en possession d'écrire au Roi toutes les campagnes, voilà ma lettre sur le bruit qui court que Sa Majesté ira en Flandre en personne. » — Cette lettre au Roi se trouve dans l'édition de 1697, au tome I, p. 199-202, et dans la *Correspondance*, au tome III, p. 458 et suivantes.

Lettre 484 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. Le premier, le second et le quatrième paragraphe de cette lettre ne sont que dans les éditions de 1726. Celle de la Haye donne seule la phrase qui forme le troisième : « Je vous trouve bien hardie, etc. »

je reçois une de vos lettres, je trouve que j'en voudrois bien encore une, et la voilà. C'est une double joie, c'est une provision, tant que je ne suis pas en peine de vous; rien ne me peut mieux consoler de ce jour de poste à qui je fais la mine; la pensée ne me vient jamais que vous ne m'ayez pas écrit. Montgobert ne me diroit-elle pas toujours de vos nouvelles? Mandez-moi comme elle se porte, je l'embrasse et l'aime toujours. Je reviens à la poste: c'est l'hiver qui cause ce déréglement. En vérité, vos lettres méritent bien d'être attendues et reçues comme je les reçois. En voilà de Mme de Vins, de M. de Pompone, et de Corbinelli; j'ai bien rivé le clou à Corbinelli, et à sa muse, en voulant mettre au même rang ce que je lui demande et ce qu'elle me demanderoit. 1675

Vous verrez que Mme de Vins a toujours sur le cœur ce qu'elle vous a mandé. Puisqu'elle vous donne une si belle occasion de vous justifier, faites-le, ma belle, et dites vos bonnes petites raisons, afin que l'on les entende, et que personne n'ait plus rien sur son cœur. M. de Pompone me gronde encore de ce que j'avois mis dans la lettre de Mme de Vins qu'il aimoit Monsieur de Marseille plus que moi. Enfin ce côté-là me paroît tout plein d'amitié, et M. d'Hacqueville me mande que nous avons tous les sujets du monde d'en être contents. Toutes vos raisons sont arrivées; tout a été fait dans l'ordre; il ne craint que M. Colbert. Pour moi, je crois qu'on renverra cette affaire à Monsieur l'Intendant, et c'est cela que vous voulez : je pense qu'il vaudroit mieux qu'on ordonnât que les choses demeurassent comme elles sont.

Mais, hélas! dans le monde où l'on fait ce qu'on peut,
Et ceci, comme nous, ma bonne, vous regarde,
Fait-on, je ne dis pas la moitié, Dieu m'en garde!
Mais fait-on seulement le quart de ce qu'on veut?

1675 Je vous trouve bien hardie d'assembler vos lettres provençales; et qu'en voulez-vous faire, bon Dieu?

On nous fait espérer le départ de *Figuriborum*[2]; je ne dis pas la paix, car vous ne voulez pas croire qu'un traité puisse être signé par lui[3]. Que vous êtes plaisante de vous souvenir de ce temps si différent de celui-ci! Eussions-nous jamais cru que *Figuriborum* eût fait une figure? Jamais homme n'a été saboulé[4] comme lui. Il faut avouer que vous êtes la première personne du monde. Il y a un petit homme[5] qui s'est vanté de s'être soustrait à votre saboulage; vous aviez assez d'envie de lui marcher sur le haut de la tête; mais n'avez-vous point peur d'être excommuniée?

Le petit *frater* est encore à Rennes : il aura trouvé là quelque amusette; il seroit tout prêt à faire et à nier encore un adieu à la *Cadmus*[6]. Il n'aime plus cette belle,

2. C'est Charles-Colbert, marquis de Croissy, que Mme de Sévigné désigne par ce sobriquet. Voyez tome II, p. 396, note 12.

3. Voici ce que rapporte la *Gazette* dans son dernier numéro de 1675, sous la rubrique de Paris, le 28 décembre : « Le sieur Colbert et le comte d'Avaux, ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires du Roi pour le traité de paix à Nimègue, partiront d'ici ce jour-là (le 26) pour se rendre incessamment en ladite ville de Nimègue, en conséquence des ordres pressants qu'ils ont reçus de Sa Majesté. Le duc de Vitry, dont la santé se rétablit tous les jours, sera en état de partir en très-peu de temps. »

4. L'édition de la Haye donne *saboté;* celle de Rouen *ridiculisé*. Le mot *saboulage*, qui se trouve trois lignes plus loin (et que l'impression de Rouen remplace par *plaisanterie*), indique, ce nous semble, que le vrai texte est *saboulé*. Voyez *la Comtesse d'Escarbagnas*, scène III : « Otez-moi mes coiffes. Doucement donc, maladroite; comme vous me saboulez la tête avec vos mains pesantes! »

5. Le *petit homme* ne serait-il pas Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, appelé le *nain de Julie?* Il étoit très-petit et très-laid : voyez Tallemant, tome III, p. 231. Mme de Grignan n'avait plus rien à craindre des plaisanteries qu'elle se permettait sur lui : Godeau était mort en 1672.

6. Allusion aux adieux de Cadmus à Hermione dans l'opéra de

et toutes les fois que la nuit étend ses sombres voiles, il se souvient de l'objet aimé et de sa communauté[7]. 1675

Je vous remercie, ma bonne, de conserver quelque souvenir *del paterno nido*[8]. Hélas! notre château en Espagne seroit de vous y voir : quelle joie! et pourquoi seroit-il impossible de vous revoir encore dans ces belles allées? M. de Grignan n'y trouveroit personne qui eût la malice de rétrécir sa camisole : songez que j'y fais rétrécir mon corps de jupe. Vous dites que c'est qu'il est vieux; cela pourroit bien être; mais enfin je n'engraisse pas; l'envie ne mourra jamais. Que dites-vous du mariage de la Mothe[9]? La beauté, la jeunesse, la conduite font-elles quelque chose pour bien établir les demoiselles? Ah, Providence! il faut en revenir là. Mme de Puisieux est

Cadmus (acte II, scène IV). Une parodie de ces *adieux* venait d'être faite en 1673, à l'occasion de Dangeau qui quittait Ninon pour aller en Angleterre acquitter une dette d'honneur. Voyez Tallemant des Réaux, tome VI, p. 22 et suivantes.

7. Voyez le commencement de la lettre du 27 novembre précédent, p. 249.

8. *Du nid paternel.* Le Tasse (chant I, stance XXII, de la *Jérusalem délivrée*) a dit dans un sens analogue : *nido nativo.*

9. Anne-Lucie, fille d'Antoine de la Mothe, marquis d'Houdancourt, frère aîné du maréchal; elle épousa, au mois de janvier suivant, René-François, marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la Reine, gouverneur du Poitou. Elle mourut en février 1689. — Mme de Scudéry écrit à Bussy à propos de ce mariage : « Les larmes de Mlle de la Mothe en se mettant au lit firent rire tout le monde. La voilà pourtant mieux établie que toutes celles qui ont le plus de soin de leur conduite. » Et Bussy lui répond : « Les larmes de la la Mothe le jour de ses noces sont effectivement fort ridicules; car c'est une vieille fille qui épouse un jeune garçon, riche et avec des établissements et des honneurs, que vraisemblablement elle ne devoit pas épouser; et d'ailleurs il y a grande apparence que ses larmes ne venoient pas de la peine qu'ont la plupart des filles qui n'ont pas été nourries à la cour, de se trouver la première fois à la discrétion d'un homme. » (*Correspondance de Bussy*, tome III, p. 127 et suivantes.)

1675 ressuscitée; mais n'est-ce point deux fois mourir, bien près l'une de l'autre? car elle a quatre-vingts ans. Mme de Coulanges m'apprend la bonne compagnie de notre quartier; mais cela ne me presse point d'y retourner plus tôt que ce que j'ai résolu : je ne m'y sens attirée que par des affaires; car pour des plaisirs, je n'en espère point, et l'hiver n'est point ici ce que l'on pense : il ne me fait nulle horreur. Nous suivons vos avis pour mon fils : nous consentons à quelques fausses mines; et si l'on nous refuse, chacun vendra de son côté[10]; en attendant, il me fait ici fort bonne compagnie, et il trouve que j'en suis une aussi; il n'y a nul air de maternité à notre affaire; la princesse en est étonnée, elle qui n'a qu'un benêt de fils, qui n'a point d'âme dans le corps[11]. Elle est bien affligée des troupes qui sont arrivées à Vitré : elle espéroit, avec raison, d'être exemptée; mais voilà un bon régiment dans sa ville : c'eût été une chose plaisante si c'eût été le régiment de Grignan; elle passera l'hiver ici; il est à la Trinité, c'est-à-dire à Bodégat[12]. J'ai écrit au chevalier, non pas pour rien déranger, car tout est réglé, mais afin que l'on traite doucement et honnêtement mon fermier, mon procureur fiscal et mon sénéchal; cela ne

10. Voyez la lettre du 1er décembre précédent, p. 254.

11. Charles-Belgique-Hollande, seigneur de la Trémouille, duc de Thouars, prince de Tarente et de Talmont, premier gentilhomme de la chambre, né en 1655 à la Haye; il épousa en 1675 Madeleine de Créquy, fille unique du dernier duc, et mourut en 1709. Son fils épousa une petite-fille de Mme de la Fayette. Le prince de Tarente avait eu pour parrains le roi de Suède, qui lui donna le nom de Charles, les états généraux des Provinces-Unies et les états particuliers de la province de Hollande, qui lui donnèrent ceux de Belgique-Hollande. — Sur la manière sévère dont il est jugé par Mme de Sévigné, voyez la *Notice*, p. 199.

12. Terre du marquis de Sévigné en basse Bretagne, près du bourg de la Trinité, à peu de distance de Quimper. Elle fut abandonnée à Mme de Sévigné pour la remplir de ses reprises.

leur coûtera rien, et me fera un grand honneur : cette terre m'est destinée, à cause de votre partage. 1675

Si je vois ici le Castellane[13], je le recevrai fort bien : son nom et le lieu où il a passé l'été me le rendront fort considérable. L'affaire de mon président[14] va bien; il se dispose à me donner de l'argent, c'est-à-dire à M. d'Harouys[15] : voilà une des affaires que j'avois ici. Celle qu'entreprend l'abbé de la Vergne[16] est digne de lui : vous me le représentez un fort honnête homme.

Ne voulez-vous point lire les *Essais de morale*, et m'en dire votre avis? Pour moi j'en suis charmée; mais je le suis fort aussi de l'oraison funèbre de M. de Turenne[17] : il y a des endroits qui doivent avoir fait pleurer tous les assistants; je ne doute pas qu'on ne vous l'ait envoyée : mandez-moi si vous ne la trouvez pas très-belle. Ne voulez-vous point achever *Josèphe?* Nous lisons beaucoup, et du sérieux, et des folies, et de la fable, et de l'histoire. Nous faisons tant d'affaires, que nous n'avons pas le temps de nous tourner. On nous plaint à Paris, on croit que nous sommes au coin du feu à mourir d'ennui et à ne pas voir le jour : hélas! ma bonne, je me promène, je m'amuse; ces bois n'ont rien d'affreux; ce n'est pas d'être ici qu'il me faut plaindre. Je ne me charge point de vos compliments pour Mme de la Fayette : priez-en M. d'Hacqueville; la machine ronde n'a été que deux ou trois jours sans tourner : il a été à Saint-Ger-

13. Un parent de M. de Grignan. (*Note de Perrin.*)

14. Du président de Mesneuf. Voyez ci-dessus, p. 278.

15. Il était créancier de Mme de Sévigné. Voyez la lettre du marquis de Sévigné à sa sœur, du 27 septembre 1696.

16. Probablement ses missions. Voyez ci-dessus, p. 277, la note 8 de la lettre du 15 décembre précédent.

17. Par Mascaron. Voyez ci-dessus, p. 224, note 14, et la lettre suivante, p. 312 et 313.

1675 main pour vous; il est occupé de nos affaires : c'est un ami adorable. Il fera valoir vos raisons à M. de Pompone, et après cela, s'ils ne sont contents, vous leur permettez de se coucher auprès : c'est fort bien dit. M. de Coulanges espère beaucoup d'une conversation qu'a eue sa femme avec M. de Louvois. S'ils avoient l'intendance de Lyon, conjointement avec le beau-père, ce seroit un grand bonheur; et voilà le monde : ils ne travaillent que pour s'établir à cent lieues de Paris. Je ne puis comprendre la nouvelle passion du Charmant[18] : je ne me représente point qu'on parle de deux choses avec cette matérielle Chimène[19]. Mme de Marans disoit bien. On dit que son mari lui défend toute autre société que celle de Mme d'Armagnac : je suis comme vous, mon enfant, je crois toujours voir la vieille Médée[20] avec sa baguette faire fuir, quand elle voudra, tous ces vains fantômes matériels[21]. On disoit que M. de la Trousse en vouloit à la maison *vison-visu*[22]; mais je ne le crois point délogé, et je chanterois fort bien le contre-pied de la chanson de l'année passée[23] :

La Trousse est vainqueur de Brancas;
Têtu ne lui résiste pas....
De lui seul Coulange est contente;
Que chacun chante.

18. Villeroi. Voyez tome III, p. 170, note 5.

19. Il y a ici dans le manuscrit une faute étrange : *maternelle clémence*, pour *matérielle Chimène*.

20. Ceci s'applique probablement à la comtesse de Soissons. Voyez Walckenaer, tome IV, p. 221.

21. Voyez le *Thésée* de Quinault, fin de la scène III du IVe acte.

22. « La maison d'en face. » C'est, dit le Dictionnaire de Trévoux, qui écrit *visum-visu*, un « terme bas et populaire. »

23. Le comte de Brancas aimait Mme de Coulanges; l'abbé Têtu était aussi du nombre de ses adorateurs, mais le marquis de la Trousse était le rival préféré. Brancas, toujours singulier, avait une façon

Mais c'est entre vous et moi, la belle; car je sais fort bien comme il faut dire ailleurs : vous êtes fidèle et discrète. Vous me paroissez avoir bien envie d'aller à Grignan : c'est un grand tracas; mais vous recevrez mes conseils quand vous en serez revenue. Mes baisemains à ces deux hommes qui sont chez eux il y a plus d'un mois, m'ont fait rire. Cette barbe de M. de Grignan, qui l'empêchoit de me baiser d'un gros quart d'heure, est apparemment achevée de raser. La longueur de nos réponses fait frayeur; elle fait bien comprendre l'horrible distance qu'il y a entre nous : ah! ma bonne, que je la sens, et qu'elle fait bien toute la tristesse de ma vie! Sans cela, ne serois-je point trop heureuse avec un joli garçon comme celui que j'ai? Il vous dira lui-même s'il ne souffre pas d'être éloigné de vous. 1675

Adieu, ma très-chère et très-aimable bonne. Parlez-moi de votre santé et de votre beauté, tout cela me plaît. Je me porte comme vous pouvez le desirer. J'attendois votre frère; il n'est point arrivé. C'est une fragile créature : encore s'il se marioit pendant son voyage; mais je suis assurée qu'on le retient pour rien du tout : s'il se divertit, il est bien. Adieu, ma très-chère et très-aimable

d'aimer qui n'appartenait qu'à lui : c'était un mélange de dévotion et de galanterie, dont Mme de Sévigné plaisante avec sa fille dans la lettre du 22 septembre 1680. Coulanges avait fait le couplet suivant en 1674 (*sur l'air d'*Alcide est vainqueur du trépas, *voyez ci-dessus, p.* 175, *note* 12) :

Têtu est vainqueur de Brancas,
La Trousse n'y résiste pas;
De lui seul Coulange est contente,
Son mari chante :
Têtu est vainqueur de Brancas,
La Trousse n'y résiste pas.

Voyez les *Chansons* de Coulanges, p. 71, édition de 1698. (*Note de l'édition de* 1818.)

1675 et très parfaitement aimée. M. de Grignan veut-il me baiser?

1676 485. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, le premier jour de l'an 1676.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Nous voilà donc à l'année qui vient, comme disoit M. de Montbazon[1]; car il n'y a point de naïveté qu'on ne lui fasse dire. Ma très-chère, je vous la souhaite heureuse; et si vous croyez que l'assurance de la continuation de mon amitié entre dans la composition de ce bonheur, vous pouvez y compter sûrement.

Voilà une lettre de d'Hacqueville, qui vous apprendra l'agréable succès de nos affaires de Provence; il surpasse de beaucoup mes espérances : vous aurez vu où je me bornois, par les lettres que je reçus il y a peu de jours et que je vous envoyai. Voilà donc cette grande épine hors du pied; voilà cette caverne de larrons détruite; voilà l'ombre de M. d'Oppède conjurée; voilà le crédit de la cabale évanoui, voilà l'insolence terrassée: enfin j'en dirois d'ici à demain. Mais, au nom de Dieu, soyez modestes dans votre victoire : voyez ce que dit le bon d'Hacqueville; la politique et la générosité vous y obligent. Vous savez ce qu'il vous en coûta pour le syndic d'avoir eu la langue trop longue. Vous verrez aussi comme je trahis son secret pour vous, ma bonne, par le plaisir de vous faire voir le dessous des cartes qu'il a

LETTRE 485 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. Voyez Tallemant des Réaux, tome IV, p. 471 et suivante.

dessein de vous cacher; mais je ne veux point laisser équivoques dans votre cœur les sentiments que vous devez avoir pour l'ami et la belle-sœur[2]; car il me paroît qu'ils ont encore fait au delà de ce qu'on m'en écrit, et, pour toute récompense, ils exigent de vous de ne leur faire aucun remerciement. Servez-les donc à leur mode, et jouissez en secret de leur solide et véritable amitié. Gardez-vous bien de lâcher le moindre mot qui puisse faire connoître au bon d'Hacqueville que je vous ai envoyé sa lettre; vous le connoissez, la rigueur de son exactitude ne comprendroit point cette licence poétique: ainsi, ma bonne, je me livre à vous, et vous conjure de ne me point brouiller avec un si bon et si admirable ami, et à qui nous avons de si grandes obligations. Enfin, ma très-chère, je me mets entre vos mains, et connoissant votre fidélité, je dormirai en repos de ce côté-là; mais répondez-moi aussi de M. de Grignan; car ce ne seroit pas une consolation pour moi que de voir courir mon secret par cet endroit. 1676

En voici encore un autre : c'est le jour des secrets, comme la journée des souhaits[3]. Votre petit *frater* est revenu de Rennes; il m'a rapporté une sotte chanson qui m'a fait rire : elle vous fera voir en vers une partie de ce que je vous disois l'autre jour en prose. Nous avons dans la tête un fort joli mariage, mais il n'est pas cuit : la belle n'a que quinze ans, et l'on veut qu'elle en

2. M. de Pompone et Mme de Vins. (*Note de Perrin.*)

3. Il y a ici dans notre copie un mot indéchiffrable qui ressemble fort à *scachers* ou *scachets;* c'est évidemment *souhaits* qu'il faut lire (avec *et* pour *ait*) : la lettre est du jour de l'an. Ce membre de phrase est omis dans la seconde édition de Perrin (1754); mais dans sa première (1734), il avait imprimé, à l'exemple des éditeurs de 1726 : « comme la journée des dupes ; » et tous ceux qui sont venus après lui ont reproduit cette insignifiante leçon.

1676 ait davantage pour penser à la marier. Que dites-vous de l'habile personne dont nous vous parlions la dernière fois, qui ne peut du tout deviner quel jour c'est que le lendemain de la veille de Pâques? C'est un joli petit bouchon[4] qui nous réjouit fort;

Cela n'aura vingt ans que dans six ans d'ici[5].

Je voudrois que vous l'eussiez vue les matins manger une beurrée longue comme d'ici à Pâques, et l'après-dînée croquer deux pommes vertes avec du pain bis. Sa naïveté et sa jolie petite figure nous délassent de la guinderie et de l'esprit *fichu* de Mlle du Plessis.

Mais parlons d'affaires: ne vous a-t-on pas envoyé l'oraison funèbre de M. de Turenne? M. de Coulanges et le petit cardinal m'ont déjà ruinée en ports de lettres; mais j'aime bien cette dépense. Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, mais je l'en défie; il pourra nous dépeindre un héros, mais ce ne sera pas M. de Turenne; et voilà ce que Monsieur de Tulle a fait à mon gré divinement. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre[6], et cette droiture, cette naïveté, cette vé-

4. Molière a employé ce mot dans un sens analogue (*École des Maris*, acte II, scène XIV) :

Hai, hai, mon petit nez, pauvre petit bouchon.

5. Vers d'un sonnet de Benserade écrit pour le Roi, représentant en 1656 un *esprit follet*, dans la XIIe entrée du ballet royal de *Psyché* :

Cela n'aura vingt ans que dans deux ans d'ici.

(*Œuvres de Bensserade*, Paris, 1697, tome II, p. 161.) — Au lieu de *six ans*, il y a *deux ans* dans notre manuscrit, comme dans le vers de Benserade. Un peu plus haut, les éditions de 1726 ont *prêt*, au lieu de *cuit;* et *pas quinze ans*, pour *que quinze ans*.

6. Cette peinture est le sujet de la seconde partie de l'*Oraison funèbre* de Mascaron.

rité dont il est pétri, cette solide modestie : enfin tout[7]. Je vous avoue que j'en suis charmée; et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée, 1676

Je rends grâces aux Dieux de n'être point Romain[8].

Ne me direz-vous rien des *Essais de morale*, et du traité *de tenter Dieu*, et *de la ressemblance de l'amour-propre avec la charité?* C'est une belle conversation que celle que l'on fait de deux cents lieues loin. Nous faisons de cela cependant tout ce qu'on en peut faire. Je vous envoie un billet de la jolie abbesse: voyez si elle se joue joliment; il n'en faut pas davantage pour voir l'agrément de son esprit. Adieu, ma très-aimable et très-chère, je vous recommande tous mes secrets; je vous embrasse très-tendrement, et suis à vous plus qu'à moi-même.

Je laisse la plume à l'honnête garçon qui est à mon côté droit : il dit que vous aviez trempé votre plume dans du feu en lui écrivant; il est vrai qu'il n'y a rien de si plaisant.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Que dis-je, du feu? c'est dans du fiel et du vinaigre que vous l'avez trempée, cette impertinente plume, qui me dit tant de sottises, sauf correction. Et où avez-vous donc pris, Madame la Comtesse, que je ne fusse pas capable de choisir une amie? Est-ce parce que je m'étois

7. Tel est le texte du manuscrit et des deux éditions de Perrin. Dans les impressions de 1726 la fin de la phrase est toute différente : « .... Cette vérité dont il étoit pétri; enfin ce caractère, comme il dit, également éloigné de la souplesse, de l'orgueil, et du faste de la modestie. » Les derniers mots de cette variante sont tirés de Mascaron : « Aussi éloigné.... du faste de la modestie que de celui de l'orgueil. »

8. Vers de Corneille dans *Horace*, acte II, scène III. Mme de Sévigné l'a cité plusieurs fois.

1676 adonné pendant trois ans à une personne qui n'a pu s'accommoder de ce que je ne parlois pas en public, et que je ne donnois pas la bénédiction au peuple[9]? Vous avez eu du moins grande raison d'assurer que ma blessure étoit guérie, et que j'étois dégagé de ses fers. Je suis trop bon catholique pour vouloir rien disputer à l'Église. C'est depuis longtemps qu'il est réglé que le clergé a le pas sur la noblesse. Il m'est tombé depuis peu entre les mains une lettre de cette grande lumière de l'Église: il écrivoit à la personne aimée, et la prioit de répondre à sa tendresse par quelque marque de la sienne. Voici ce qu'il lui disoit : « Ne me refusez point, je vous prie, cette grâce, et songez que vous me rendrez un office singulier. » Cela n'étoit-il pas bien touchant? J'écrivois encore mieux à Mme de Choisy. Je suis redevenu esclave d'une autre beauté brune dans mon voyage de Rennes. C'est Mme de ***, celle qui prioit Dieu si joliment aux Capucins : vous souvenez-vous comme vous la contrefaisiez? Elle est devenue bel esprit, et dit les élégies de la comtesse de la Suze[10] en langage breton.

La *Divine*[11] est à nos côtés depuis neuf heures du matin; elle nous a déjà conté les plus jolis détails du monde

9. Voyez la lettre du 27 novembre 1675, p. 249, et celle du 8 avril 1676, p. 399; voyez aussi Walckenaer, tome V, p. 361.

10. « Mme de la Suze, Henriette de Coligny, le dernier reste du sang du grand amiral, qui ne sut régler ni sa vie ni son talent, mais qui avait reçu le don de la poésie. » (M. Cousin, *la Société française*, tome II, p. 243.) Née en 1618, elle était morte le 10 mars 1673. Elle avait été mariée d'abord à un Écossais, Thomas Hamilton, puis au comte de la Suze, de l'illustre maison des comtes de Champagne. La première édition de ses poésies réunies à part est de 1666. Sans parler des recueils où l'on en avait publié antérieurement, il avait paru, deux ans auparavant, sous le titre de *Pièces galantes*, des morceaux de prose et de vers d'elle et de Pellisson.

11. Mlle du Plessis.

de son mal, et nous a dit qu'elle étoit montée[12] à cheval, pour venir voir ma mère, dès qu'elle a été quitte d'un lavement qu'elle avoit été obligée de prendre, à cause d'une *brûlaison* insupportable qu'elle avoit à l'endroit par où étoit sorti un flux de ventre qui la tourmentoit depuis hier midi. Bon jour et bon an, ma belle petite sœur; ne vous moquez plus de moi, ni de mon goût, qui est très-bon. J'en juge par l'amitié très-véritable que j'ai pour M. de Grignan, que j'honore de tout mon cœur. 1676

---

486. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

Huit jours après que j'eus écrit cette lettre (n° 483, p. 300), j'écrivis encore celle-ci à Mme de Sévigné.

A Bussy, ce 3e janvier 1676.

Il me semble que j'avois tort de ne pas écrire à la belle Madelonne, Madame; vous verrez dans la lettre que je lui écris et que je vous envoie, ce qui m'en avoit empêché, et ce qui enfin m'y a fait résoudre. Si elle étoit à Paris, notre commerce seroit plus réglé, et vous seriez plus contente. J'ai toujours assez compris la peine que vous avez eue à vous séparer de cet[2] agréable enfant, ma chère cousine, mais je la comprends bien mieux depuis que j'ai marié ma fille; je ne vous dis pas depuis que je l'ai quittée, car nous sommes encore ensemble, et je ne

12. *Étoit montée* est le texte de la Haye; dans l'édition de Rouen on lit : « elle avoit monté. » Perrin a omis toute l'apostille de Charles de Sévigné.

Lettre 486. — 1. Cette lettre et la suivante manquent dans le manuscrit de l'Institut.

2. Il y a *cet* au masculin dans notre copie autographe.

1676 prévois pas même que nous nous séparions; mais la peur que j'en eus d'abord me donna du chagrin, qui me fit songer à vous et vous plaindre plus que je ne faisois. Je savois donc, il y avoit longtemps, qu'il étoit bien rude de se séparer de ce qu'on aimoit fort; mais je ne savois pas encore combien il étoit cruel de se séparer de ce qu'on aimoit fort et de ce qu'on devoit fort aimer. Je viens de l'apprendre par l'appréhension seulement, et cela me fait croire que ce seroit pour moi une peine mortelle, si c'étoit une séparation effective. J'ai des raisons encore d'attachement que vous n'avez pas : ma fille a été toute ma consolation dans ma disgrâce, et elle me tient aujourd'hui lieu de fortune. J'aime bien mes autres enfants, comme vous aimez fort M. de Sévigné, mais assurément nos deux filles sont hors du pair.

Adieu, ma chère cousine : voici une lettre bien paternelle; une autre fois vous en aurez une de moi qui sera plus badine et plus tendre pour vous.

---

487. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE GRIGNAN.

Le même jour que j'écrivis cette lettre, j'écrivis celle-ci à Mme de Grignan.

A Bussy, ce 3e janvier 1676.

Je vous avois promis de vous écrire en Provence, et je me l'étois promis à moi-même, quand vous partîtes de Paris; mais depuis, faisant réflexion à la longueur du temps que ma lettre mettroit à aller jusqu'à vous, je changeai de dessein; car enfin il faut qu'elle aille de Bourgogne à Paris, de Paris en Bretagne, qu'elle revienne de Bretagne à Paris, et qu'elle aille de là en Provence.

Cependant je viens de me raviser, et j'ai cru qu'en ne vous mandant point de nouvelles, qui assurément ne le seroient plus quand vous les recevriez, je pourrois vous écrire toute autre chose. Ce n'est pas que je n'aie un événement à vous mander : c'est le mariage de ma fille de Bussy avec le marquis de Coligny d'Auvergne ; et quoiqu'elle soit peut-être accouchée quand vous recevrez ma lettre, et que cela vous puisse faire faire des jugements téméraires, mille raisons m'obligent de vous le mander, et je vous prierai seulement, pour la justification de la marquise, d'examiner les dates, de ne tirer aucune conséquence de ce que vous aurez appris le mariage et les couches presque en même temps, et de ne pas confondre tant de rares merveilles. Mais à propos de couches, vous vous souvenez bien de la lettre que vous m'avez promise, dès que vous auriez appris que je serois grand-père[1]. Je m'attends à un opéra[2]. 1676

Adieu, Madame : je vous assure que je vous aime bien ; faites-moi réponse ; je languirai un peu en l'attendant, car je ne la pourrai guère recevoir avant l'année qui vient ; mais, comme vous savez, de toutes les bonnes choses il vaut mieux tard que jamais.

Lettre 487. — 1. Voyez la fin de la lettre du 10 mai 1675, tome III, p. 449.

2. A un chef-d'œuvre. C'est ainsi qu'on lit dans le menu du dîner de Damis, acte IV, scène 1, du *Bourgeois gentilhomme :* « Et pour son opéra, d'une soupe à bouillon perlé. » Voyez les *Nouvelles remarques* du P. Bouhours, où il est dit (deuxième édition, 1676, p. 174) : « *Opéra* se prend aussi pour une chose excellente et pour un chef-d'œuvre. » ....C'est une « allusion aux grandes comédies italiennes, que les comédiens apprennent par cœur, et qu'on nomme *opéra* pour les distinguer des farces et des autres petites comédies, que les comédiens concertent ensemble sans rien apprendre par cœur et sans rien écrire. »

1676 488. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 5e janvier.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Les voilà toutes deux, ma bonne; elles sont en vérité les très-bien venues. Je n'en reçois jamais trois à la fois; j'en serois fâchée, parce que je serois douze jours à les attendre: c'est bien assez de huit; mais peut-on être surchargée de cette lecture, ma bonne? ce n'est pas une chose possible, c'est de celle-là qu'on ne se lasseroit jamais; et vous-même, qui vous piquez d'inconstance sur ce chapitre, je vous défierois bien de n'y être pas attentive, et de n'aller pas jusqu'à la fin. C'est un plaisir dont vous êtes privée, et que j'achète bien cher; je ne conseille pas à M. de Grignan de me l'envier. Il est vrai que les nouvelles que nous recevons de Paris sont charmantes; je suis comme vous, jamais je n'y réponds un seul mot; mais pour cela je ne suis pas muette : l'article de mon fils et de ma fille suffit pour rendre notre commerce assez grand; vous l'aurez vu par la dernière lettre que je vous ai envoyée.

D'Hacqueville me recommande encore le secret que je vous ai confié, et que je vous recommande à proportion[1]. Il me dit que jamais la Provence n'a tant fait parler d'elle : il a raison; je trouve cette assemblée de noblesse un coup de partie. Vous ne pouvez pas douter que je ne prenne un grand intérêt à ce qui se passe autour de vous : quelles

Lettre 488. — 1. Tel est le texte de 1754. Il y a tout autre chose dans l'édition de 1734 (ce passage manque dans celles de 1726) : « Vous l'aurez vu par la dernière lettre que je vous ai envoyée : la plupart commencent par accuser *la réception de la mienne*, ou dire qu'elle n'est point encore arrivée. M. de Pompone dit que jamais la Provence, etc. »

sortes de nouvelles me pourroient être plus chères ? Tout ce que je crains, c'est qu'on ne trouve que la sagesse de la Provence fait plus de bruit que la sédition des autres provinces. Je vous remercie de vos nouvelles de Languedoc : en quatre lignes vous m'avez instruite de tout. Mais que vous avez bien fait de m'expliquer pourquoi vous êtes à Lambesc ! car je ne manquois point de dire : « Pourquoi est-elle là ? » Je loue le torticolis qui vous a empêchée d'avoir la fatigue de manger avec ces gens-là ; vous avez fort bien *laissé paître vos bêtes*[2] sans vous. Je n'oublierai jamais l'étonnement que j'eus quand j'y étois à la messe de minuit, et que j'entendis un homme chanter un de nos airs profanes au milieu de la messe : cette nouveauté me surprit beaucoup. 1676

Vous aurez lu les *Essais de morale :* en êtes-vous contente ? L'endroit de *Josèphe* que vous me dites est un des plus beaux qu'on puisse jamais lire : il faut que vous avouiez qu'il y a une grandeur et une dignité dans cette histoire, qui ne se trouve en nulle autre. Si vous ne me parliez de vous et de vos occupations, je ne vous donnerois rien du nôtre, et ce seroit une belle chose que notre commerce. Quand on s'aime, et qu'on prend intérêt les uns aux autres, je pense qu'il n'y a rien de plus agréable que de parler de soi : il faut retrancher sur les autres pour faire cette dépense entre amis. Vous aurez vu, par ce que vous a mandé mon fils de notre voisine[3], qu'elle n'est pas de cette opinion : elle nous instruit agréablement de tous les détails dont nous n'avons aucune curiosité. Pour nos soldats, on gagneroit beaucoup qu'ils

2. Une chanson du temps, sur l'air de laquelle Coulanges a mis plusieurs des siennes, commence par ces mots :

Laissez paître vos bêtes.

3. Mlle du Plessis. (*Note de Perrin.*)

1676 fissent comme vos cordeliers : ils s'amusent à voler, et mirent l'autre jour un petit enfant à la broche ; mais d'autres désordres point de nouvelles. M. de Chaulnes m'a écrit qu'il vouloit me venir voir : je l'ai supplié très-bonnement de n'en rien faire, et que je renonce à l'honneur qu'il me vouloit faire, par l'embarras qu'il me donneroit ; que ce n'est pas ici comme à Paris, où mon chapon suffisoit à tant de bonne compagnie[4].

Vous avez donc vu ma lettre de consolation à B**[5] : peut-on lui en écrire une autre ? Vraiment vous me le dépeignez si fort au naturel, que je crois encore l'entendre, c'est-à-dire si l'on peut ; car pour moi, je trouve qu'il y a un grand brouillard sur toutes ses expressions.

Vous me dites bien sérieusement, en parlant de ma lettre : *Monsieur votre père :* j'ai cru que nous n'étions point du tout parentes[6] ; que vous étoit-il à votre avis ? Si vous ne répondez à cette question, je la demanderai à la petite personne qui est avec nous[7] : je ne sais si elle y répondra comme au *lendemain de la veille de Pâques*. Au reste, Mlle du Plessis s'en meurt ; toute morte de jalousie, elle s'enquiert de tous nos gens comme je la traite ; il n'y en a pas un qui ne se divertisse à lui donner des coups de poignard : l'un lui dit que je l'aime autant que vous ; l'autre, que je la fais coucher avec moi, ce qui[8] seroit assurément la plus grande marque de ma tendresse ; l'autre, que je la mène à Paris, que je la baise, que j'en suis folle, que mon

4. *A tant de bonne compagnie* ne se trouve que dans les éditions de Perrin. Dans celles de 1726, la phrase finit par *suffisoit*.

5. Brancas ? Voyez tome III, p. 379, la lettre du 19 janvier 1674, fin de la note 11 ; voyez aussi la lettre du 29 décembre 1675, tome IV, p. 308, note 23.

6. On lit *parents*, au lieu de *parentes*, dans les éditions de 1726.

7. Dans l'édition de 1754 : « je m'adresserai à la fillette qui est avec nous. »

8. Dans l'édition de Rouen (1726), il y a *qui*, pour *ce qui*.

oncle l'abbé lui donne dix mille livres; que si elle avoit seulement vingt mille écus, je la ferois épouser à mon fils. Enfin, ma bonne, ce sont de telles folies, et si bien répandues dans mon domestique, que nous sommes contraints d'en rire très-souvent, à cause des contes perpétuels qu'ils nous font. La pauvre fille s'en meurt. Ce qui nous a paru très-plaisant, c'est que vous la connoissiez encore si bien, et qu'il soit vrai, comme vous le dites, qu'elle n'ait plus de fièvre quarte dès que j'arrive et par conséquent qu'elle la joue; mais je suis assurée que nous la lui redonnerons véritable tout au moins. Cette famille est bien destinée à nous réjouir : ne vous ai-je pas conté comme feu son père nous a fait pâmer de rire six semaines de suite? Mon fils commence à comprendre que ce voisinage est la plus grande beauté des Rochers. 1676

Je trouve plaisant le rendez-vous de votre voyageur, ce n'est pas le triste voyageur, mais de cet autre voyageur avec Montvergne; c'est quasi à la tête des chevaux se rencontrer, que d'arriver au cap de Bonne-Espérance, à un jour l'un de l'autre. Je prendrois le rendez-vous que vous me proposez pour *le détroit*, si je n'espérois de vous en donner un autre moins capable de vous enrhumer; car il faut songer que vous avez un torticolis. Vous ne pouvez pas douter de la joie que j'aurois d'entretenir cet homme des Indes, quand vous vous souviendrez combien je vous ai importunée d'Herrera[9], que

9. Écrivain espagnol, auteur d'une *Histoire générale des Indes*, en quatre volumes in-folio (Madrid, 1601-1615), et de divers autres ouvrages historiques. (*Note de Perrin.*) — Le commencement de son *Histoire générale des Indes* ou plus exactement des *Gestes des Castillans dans les îles et terres fermes de la mer Océane, de l'an* 1492 *à l'an* 1554, avait été traduit en français par Nicolas de la Coste (Paris, 1660-1671, 3 vol. in-4). Herrera avait aussi composé, pour servir d'introduction à cette histoire, une *Description des Indes occidentales*, dont la version française fut publiée sous ce titre : *Description*

1676 j'ai lu avec un plaisir extraordinaire. Si vous aviez autant de loisir et de constance que moi, ce livre seroit digne de vous.

Mais reparlons un peu de cette assemblée de noblesse : expliquez-moi ces six syndics de robe et ces douze de la noblesse; je pensois qu'il n'y en eût qu'un, et le marquis de Buous ne l'est-il pas toujours? répondez-moi là-dessus : ces partis sont plaisants, cent d'un côté et huit de l'autre. Cet homme dont vous avez si bien fondé la haine qu'il avoit pour M. de Grignan, vous embarrassera plus que tout le reste, par la protection de Mme de Vins[10]; le d'Hacqueville me le mande, et me recommande si fort de ne vous rien dire de l'autre affaire, que je serois perdue pour jamais s'il croyoit que je l'eusse trahi : il faut que le grand Pompone craigne les Provençaux. Le bon d'Hacqueville va et vient sans cesse à Saint-Germain pour nos affaires; sans cela nous ne lui pardonnerions pas le style général et ennuyeux dont il nous favorise. J'avoue que cet endroit dont vous me parlez est un peu répété; mais vous le pardonnerez à ma curiosité, qui a commencé, et ma plume a fait le reste; car je vous assure que les plumes ont grand'part à l'infinité de verbiage dont nous remplissons nos lettres. Je vous souhaite, au commencement de cette année, que les miennes vous plaisent autant que les vôtres me sont agréables.

Si la *Gazette de Hollande* avoit dit *Mademoiselle* de la Trémouille au lieu de *Madame*, elle auroit dit vrai; car Mlle de Noirmoutier, de la maison de la Trémouille, a

des Indes occidentales, qu'on appelle aujourd'hui nouveau monde, etc., translatée d'espagnol en français. (Amsterdam et Paris, 1622, in-folio.)

10. Mme de Vins, qui étoit belle-sœur de M. de Pompone, étoit d'ailleurs en grande considération auprès de ce ministre. (*Note de Perrin*, 1754.)

épousé, comme vous savez, cet autre la Trémouille; car ils sont de même maison; elle s'appellera Mme de Royan : je vous ai mandé tout cela[11]. La bonne princesse et son bon cœur m'aiment toujours; elle a été un peu malade; elle se fait suer dans une vraie machine, pour tous ses maux. Le feu comte du Lude[12] disoit qu'il n'avoit jamais eu de mal, mais qu'il s'étoit toujours bien trouvé de suer : sérieusement, c'est un des remèdes de Duchesne[13] pour toutes les douleurs du corps; et si j'avois un torticolis, et que je prisse, comme je fais toujours, le remède de ma voisine, vous seriez tout étonnée d'entendre dire que je suis sous l'archet[14]. La princesse dit toujours de vous des merveilles, et vous connoît et vous estime : pour moi, je crois que, par métempsycose, vous vous êtes trouvée autrefois en Allemagne. Votre âme auroit-elle été dans 1676

11. Voyez ci-dessus, p. 194, la lettre du 20 octobre 1675 et la note 12 de cette lettre. — La *Gazette d'Amsterdam* du 26 novembre 1675 contient, sous la rubrique de Paris, 19 novembre, l'article suivant : « Mme de la Trimouille épouse le frère du comte d'Ollonne, et celui-ci assure tout son bien à son frère, en faveur de ce mariage. »

12. Timoléon de Daillon, comte du Lude, père du grand maître de l'artillerie.

13. Duchesne, médecin des enfants de France en 1694, ami de Fagon. Voyez les lettres du 8 novembre et du 29 décembre 1679. « Duchesne, fort bon médecin, charitable et homme de bien et d'honneur, qui avoit succédé auprès des fils de France à Fagon, lorsque celui-ci devint premier médecin du Roi, mourut à Versailles (*en* 1707), à quatre-vingt-onze ans, sans avoir été marié ni avoir amassé grand bien. J'en fais la remarque, parce qu'il conserva jusqu'au bout une santé parfaite et sa tête entière, soupant tous les soirs avec une salade et ne buvant que du vin de Champagne. Il conseilloit ce régime. Il n'étoit ni gourmand ni ivrogne, mais aussi il n'avoit pas la forfanterie de la plupart des médecins. » (Saint-Simon, tome V, p. 361.)

14. « *Archet* se dit des châssis courbés en arc sous lesquels on fait suer des malades. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1718.)

1676 le corps d'un Allemand? Vous étiez sans doute le roi de Suède, un de ses amants; car

La plupart des amants
Sont des Allemands[15].

Adieu, ma très-chère et très-bonne, notre ménage embrasse le vôtre. Voilà le *frater*.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Vous ne comprendrez jamais, ma petite sœur, combien ce que vous avez dit de la Plessis est plaisant, que quand vous saurez qu'il y a un mois[16] qu'elle joue la fièvre quarte, pour faire justement tomber qu'elle la quitte le jour que ma mère va dîner au Plessis[17]. La joie de savoir ma mère au Plessis la transporte au point qu'elle jure ses grands dieux qu'elle se porte bien, et qu'elle est au désespoir de n'être point habillée. « Mais, Mademoiselle, lui disoit-on, ne sentez-vous pas quelque commencement de frisson? — Allons, allons, reprenoit l'enjouée[18] Tisiphone, divertissons-nous, jouons au volant, ne parlons pas de ma fièvre; c'est une méchante, une intéressée. — *Une intéressée?* lui dit ma mère toute surprise. — Oui, Madame, une intéressée qui veut toujours être avec moi. — Je la croyois généreuse, » lui dit tout doucement ma mère. Cela n'empêcha point que la joie de voir la bonne compagnie chez elle ne chassât la fièvre qu'elle n'avoit pas eue; mais nous espérons que l'excès de la jalousie la lui donnera tout de bon. Nous appréhendons qu'elle n'em-

15. Chanson de Sarasin, déjà citée au tome II, p. 197, note 5.

16. Les éditions de 1726 portent *un an*, au lieu d'*un mois*.

17. Le château du Plessis d'Argentré est à une petite distance des Rochers. Les deux parcs se touchent.

18. On lit dans les éditions de 1726 : l'*inouïe*, au lieu de l'*enjouée*. Pour le nom de *Tisiphone*, voyez ci-dessus, p. 267.

poisonne la petite personne qui est ici, que l'on appelle partout la petite favorite de Mme de Sévigné et de Madame la princesse. Elle disoit hier à Rahuel[19] : « J'ai eu une consolation en me mettant à table, que Madame a repoussé la petite pour me faire mettre auprès d'elle. » Rahuel lui répondit avec son air breton : « Oh, Mademoiselle, je ne m'en étonne pas, c'est pour faire honneur à votre âge, outre que la petite est à cette heure de la maison : Madame la regarde comme si elle étoit la cadette de Mme de Grignan. » Voilà ce qu'elle eut pour sa consolation. 1676

Vous avez raison de dire du mal de toutes ces troupes de Bretagne : elles ne font que tuer et voler, et ne ressemblent point du tout à vos moines. Quoique je sois assez content de Madame ma mère et de Monsieur mon oncle, et que j'aie quelque sujet de l'être, je ne laisserai pas, suivant vos avis, de les mettre hors de la maison à la fin de ce mois. Je les escorterai pourtant jusqu'à Paris, à cause des voleurs, et afin de faire les choses honnêtement.

Adieu, ma petite sœur, comment vous trouvez-vous de la fête de Noël ? Vous avez *laissé paître vos bêtes*[20] : c'est bien fait. Les monts et les vaux sont fréquents en Provence ; je vous y souhaite seulement de jolis pastoureaux pour vous y tenir compagnie. Je salue M. de Grignan : il ne me dit pas un mot ; je ne m'en vengerai qu'en me portant bien, et en revenant de toutes mes campagnes.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voila, Dieu merci, bien des folies. Si la poste savoit de quoi nos paquets sont remplis, ils les laisseroient à moitié chemin. Je vous conterai mercredi un songe.

19. Voyez tome III, p. 294, note 14.
20. Voyez ci-dessus, p. 319, et la note 2.

1676

489. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 8e janvier.

Voici le jour de vous conter mon songe. Vous saurez que vers les huit heures du matin, après avoir songé à vous la nuit, sans ordre et sans mesure, il me sembla bien plus fortement qu'à l'ordinaire que nous étions ensemble, et que vous étiez si douce, si aimable et si caressante pour moi, que j'en étois toute transportée de tendresse; et sur cela je m'éveille, mais si triste et si oppressée d'avoir perdu cette chère idée, que me voilà à soupirer et à pleurer d'une manière si immodérée, que je fus contrainte d'appeler Marie, et avec de l'eau froide et de l'eau de la reine d'Hongrie, je m'ôtai le reste de mon sommeil, et je débarrassai ma tête et mon cœur de l'horrible oppression que j'avois. Cela me dura un quart d'heure, et tout ce que je vous en puis dire, c'est que jamais je ne m'étois trouvée dans un tel état. Vous remarquerez que voici le jour où ma plume est la maîtresse[1].

Vous avez passé quinze jours bien tristement à Lambesc: on en plaindroit une autre que vous, ma bonne; mais vous avez un tel goût pour la solitude, qu'il faut compter ce temps comme le carnaval. Que dites-vous de la Saint-Géran, qui vient de partir avec son gros mari, pour aller passer le sien à la Palisse[2]? c'est un voyage d'un mois, qui surprend tout le monde dans cette saison. Elle reviendra bien assurément pour les sermons; mais voyez quelle fatigue pour ne pas quitter ce cher époux.

Lettre 489 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. Voyez la lettre précédente, p. 322.

2. La Palisse est un château gothique que l'on trouve après Moulins, sur la route de Lyon à Paris. (*Note de l'édition de* 1818.) — Voyez l'*Itinéraire de Paris à Lyon*, de M. Joanne, p. 110.

Le grand Béthune disoit, quand il eut le coup de canon[3] : « Le gros Saint-Géran est bon homme, honnête homme; mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement. » Sa femme n'est pas de cet avis, ni moi non plus; mais cette folie s'est trouvée au bout de ma plume. 1676

La princesse vint hier ici, encore toute foible d'avoir sué. Elle est affligée de la ruine que les gens de guerre lui causent, et du peu de soin que Monsieur et Madame ont eu de la faire soulager. Elle croit que la Monaco contribue à cet oubli, afin de lui soustraire les aliments, et qu'elle ne vienne point à Paris, où la proximité de la princesse lui ôte toujours un peu le plaisir d'être cousue avec Madame : leur haine est réciproque. A propos de réciproque, un gentilhomme de la princesse contoit assez plaisamment qu'étant aux états, au bal de Monsieur de Saint-Malo, il entendit un bas Breton qui parloit à une demoiselle de sa passion; la belle répondoit; enfin tant fut procédé, qu'il entendit que la nymphe impatientée lui dit : « Monsieur, vous pouvez m'aimer tant qu'il vous plaira; mais je ne puis du tout vous *réciproquer*. » Je trouve que fort souvent on peut faire cette réponse, qui coupe court, et qui est en vérité toute la meilleure raison qu'on puisse donner.

Mon fils est allé à Vitré voir les dames; il m'a priée de vous faire mille amitiés. Je crois que le bon d'Hacqueville réglera le supplément, et puisque Lauzun prendra notre guidon, le voilà monté d'un cran; il n'est plus qu'à neuf cents lieues du cap[4]. Il a fait ici un temps enragé depuis trois jours : les arbres pleuvoient dans le parc, et les ardoises dans le jardin. Toutes nos pensées de mariage

3. Devant Besançon, en mars 1674. (*Note de Perrin.*) — Voyez la lettre du 22 mai 1674, tome III, p. 408, note 3.

4. Voyez tome II, p. 135.

1676 ont été, je crois, emportées par le grand vent : un père nous a dit que sa fille n'avoit que quinze ans, qu'il ne vouloit la marier qu'à vingt ; un autre, qu'il vouloit de la robe : au moins nous n'avons pas à nous reprocher que rien échappe à nos soins.

Adieu, ma chère enfant. Mon Dieu, en quel état ce songe m'avoit mise ! Croyez, ma bonne, qu'il n'est pas possible d'aimer quelqu'un comme je vous aime. Ne pensez pas que je puisse ni que je prétende vous dire à quel point vous m'êtes chère. Adieu encore une fois, ma chère enfant : ne voulez-vous pas bien que je vous embrasse? Une petite amitié à M. de Grignan et à Montgobert, dont vous ne me dites plus rien : comment se porte-t-elle? Le *bien Bon* vous est tout acquis.

---

490. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Deux jours après que j'eus reçu cette lettre (n° 479, p. 286), j'y fis cette réponse.

A Bussy, ce 9e janvier 1676[1].

Je reçus avant-hier votre lettre du 20e décembre, ma belle cousine, qui est une réponse à une lettre que je

Lettre 490. — 1. Dans le manuscrit de l'Institut, la date est le 30e octobre 1675 (voyez ci-dessus, p. 287, note 3), et le début de la lettre est tout différent de notre texte. Bussy suppose que Mme de Sévigné est à Paris. Ou bien il a réuni des billets écrits en des temps différents ; ou bien, et cela est plus probable, il a composé ce commencement après coup, au moment même où il faisait sa copie : « Je suis fort aise que vous soyez à Paris, Madame : nous y gagnerons tous deux. L'incommodité du Roi me donne du chagrin : un peu de fièvre n'est rien pour un particulier, mais elle est de conséquence pour un grand prince. Il ne faut pas trouver étrange que je l'aime après les traitements que j'ai reçus. Il ne m'a pas connu, et quand

vous écrivis le 19e octobre[2]. Vous en devez avoir reçu depuis ce temps-là deux autres de moi, sans compter celle que je viens de vous écrire avec une pour Mme de Grignan[3]. Vous voyez par là que je me trouve bien de votre commerce; et il faut dire la vérité, c'est à mon gré le plus agréable qui soit au monde : vous savez que je m'y connois et que je suis sincère. 1676

Les nouveaux mariés et le nouveau beau-père vous rendent mille grâces de la part que vous prenez à leur satisfaction, et ils vous en souhaitent une pareille dans l'établissement de Monsieur votre fils.

Quand je vous ai mandé ma lassitude sur le titre de comte, j'ai cru que vous entendriez d'abord la raison que j'avois d'en avoir; mais puisqu'il vous la faut expliquer, ma chère cousine, je vous dirai que la promotion aux grands honneurs de la guerre qu'on a faite, m'ayant donné meilleure opinion de moi que je n'avois, et que m'étant fait à moi-même la justice qu'on m'avoit refusée, j'ai été honteux de la qualité de comte[4]. En effet, me trouvant, sans vanité, égal en naissance, en capacité, en services, en courage et en esprit aux plus habiles de ces maréchaux, et fort au-dessus des autres, je me suis fait maréchal *in petto*, et j'ai mieux aimé n'avoir aucun titre, que d'en

il me connoîtra, comme je l'espère, personne n'est plus capable de m'estimer que lui. Quand je vous ai mandé ma lassitude, etc. »

2. Voyez ci-dessus, p. 286, et p. 186.

3. Ces dernières sont les lettres 486 et 487, p. 315 et 316.

4. Dans le manuscrit de l'Institut, destiné sans doute, comme nous l'avons dit, à être mis sous les yeux du Roi, cette phrase se termine ainsi : « .... que la promotion aux grands honneurs de la guerre que le Roi a faite m'ayant donné meilleure opinion de moi que je n'avois, et que m'étant persuadé que sans ma mauvaise conduite Sa Majesté m'auroit fait la grâce de me mettre dans le rang que mes longs et considérables services dans de grandes charges me devoient faire tenir, j'ai été honteux de la qualité de comte. »

1676 avoir un qui ne fût plus digne de moi. De me dire maintenant que je serai confondu dans le grand nombre de gens qui portent le nom de Bussy, je vous répondrai que je serai assez honorablement différencié par celui de Rabutin, qui accompagnera toujours l'autre[5].

Je crois, ma chère cousine, que vous approuverez mes raisons; car vous n'êtes pas personne à croire qu'il y a de la foiblesse à changer d'opinion, quand vous en voyez une meilleure[6].

Mais, puisque nous sommes sur ce chapitre, il faut que je l'épuise, et que je vous fasse tout d'un coup comprendre de quelle manière je veux que vous me conceviez, afin que vous me fassiez ainsi concevoir à ceux à qui vous parlerez de moi. Je vous envoie pour cela une relation de ce qui se passa entre Duras et moi, et les réflexions que j'ai faites sur cet événement. Je les aurois envoyées à tous mes amis de la cour, si l'intérêt de Coligny ne m'en eût empêché; mais il est assez des amis de Duras, et il va servir cette campagne auprès de lui, et tout le bien dont il jouit aujourd'hui est dans son gouvernement[7].

5. On lit ici de plus dans le manuscrit de l'Institut le paragraphe que voici : « Et pour répondre maintenant à ce que vous me dites de tous ces Messieurs qui ne se sont point trouvés déshonorés de porter le titre de comte, je vous dirai que les comtes de Saint-Aignan et du Lude étoient bien las de l'être, quand le Roi leur fit la grâce de les faire ducs; que le comte de Sault étoit encore jeune quand il fut duc par la mort de son père; que les comtes de Fiesque et de Brancas, s'ennuyant de l'être, comme je ne doutois pas qu'ils ne l'eussent fait, ne pouvoient s'en prendre qu'à eux-mêmes, parce qu'ils n'avoient rien fait pour être plus; et que M. de Grignan n'avoit pas encore assez rendu de services pour s'impatienter d'être comte. »

6. Ici finit la lettre dans le manuscrit de l'Institut. Deux lignes plus haut, au lieu de ces mots : « qu'il y a de la foiblesse, » on lit : « qu'il y ait de la foiblesse. »

7. De Franche-Comté. Voyez tome II, p. 85, note 7.

Je vous plains fort pour les maux que la guerre fait à vos sujets ; mais je ne plains guère les Bretons en général, qui sont assez fous pour s'attirer mal à propos l'indignation d'un aussi bon maître que le nôtre. Je voudrois bien pouvoir aller à Paris comme vous, ou que vous eussiez affaire à Bourbilly pour deux ou trois mois. 1676

Adieu, ma belle cousine : si vous trouvez du plaisir à m'appeler comte, ne vous en contraignez pas; je veux bien être votre comte[8], de tous les sens dont vous le pouvez entendre.

---

491. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12e janvier.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous pouvez remplir vos lettres de tout ce qu'il vous plaira, et croire que je les lis toujours avec un grand plaisir et une grande approbation : on ne peut pas mieux écrire, et l'amitié que j'ai pour vous ne contribue en rien à ce jugement.

Je ne dis plus mon chapelet : à mesure que je suis avancée dans l'envie d'être dévote, j'ai retranché cette dévotion, ou pour mieux dire cette distraction.

Vous me ravissez d'aimer les *Essais de morale :* n'avois-je pas bien dit que c'étoit votre fait? Dès que j'eus commencé à les lire, je ne songeai plus qu'à vous les envoyer; car vous savez que je suis communicative, et que je n'aime point à jouir d'un plaisir toute seule. Cette règle seroit bonne à introduire parmi les amants, au lieu d'être

8. Il y a *conte* (comme on écrivait alors pour *compte*), dans la copie de Bussy.

1676 jaloux comme ils sont quelquefois (au moins on le disoit de mon temps), qu'il leur prît une fantaisie de ne vouloir point être seuls à jouir de l'amitié de leur maîtresse, et que leur plus grand soin fût d'en faire part à leur meilleur ami; cette mode n'est point encore introduite : quelquefois les dames ne s'éloignent pas de cette bonté de naturel ; mais voyez où je m'égare. Revenons aux *Essais :* vous ne les aviez pas, et vous êtes fort aise d'avoir ce livre. Quand on l'auroit fait pour vous, il ne seroit pas plus digne de vous plaire. Quel langage! quelle force dans l'arrangement des mots! on croit n'avoir lu de françois que ce livre, et cette ressemblance de la charité à l'amour-propre, et de la modestie héroïque de Monsieur le Prince et de M. de Turenne, comparés avec l'humilité du christianisme[1].... Mais je coupe court sur ce livre, car je le louerois depuis un bout jusqu'à l'autre et ce ne seroit plus une lettre, mais une dissertation. En un mot, je suis fort aise qu'il vous plaise; j'en estime mon goût. Pour *Josèphe*, vous n'aimez pas sa vie; c'est assez que vous ayez approuvé ses actions et son histoire : n'avez-vous point trouvé qu'il jouoit d'un grand bonheur dans cette cave, où

Lettre 491 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. « Ceux qui ont ouï parler de la guerre aux deux premiers capitaines de ce siècle, ont toujours été ravis de l'honnêteté et de la modestie de leurs discours.... Qu'on lise le récit qui courut à Paris après la bataille de Senef, on y trouvera cette grande action diminuée de moitié. Il semble que Monsieur le Prince en ait été simple spectateur. Il étoit partout et il ne paroît presque nulle part; et jamais rien ne fut plus obscurci que ce qu'il a contribué au succès de ce combat. Je m'imagine que si saint Louis envoyoit autrefois des relations de ce qu'il fit en Égypte, elles étoient faites comme celle-là : tant la sainteté et l'honnêteté ont de rapport dans leurs actions extérieures, et tendent également à empêcher qu'il n'y paroisse rien de vain, etc. » Voyez tome III des *Essais*, second traité, *de la Charité et de l'Amour-propre*, chap. v.

ils tiroient à qui se poignarderoit le dernier[2] ? Il s'en faut bien que vous ne soyez si heureuse au jeu : perdre toujours et tous les jours, le mari et la femme, tout ce qu'on peut perdre, c'est un caprice de la fortune qui m'offense et qui m'impatiente. 1676

Nous avons ri aux larmes de cette fille qui chanta tout haut à l'église cette chanson gaillarde qu'elle se confessoit avoir chantée ailleurs : rien au monde n'est plus nouveau ni plus plaisant; je trouve qu'elle ne pouvoit faire autrement : le confesseur la vouloit entendre, puisqu'il ne se contentoit pas de l'aveu qu'elle lui en avoit fait. Je vois le bonhomme pâmé de rire le premier de cette aventure. Nous vous mandons souvent des folies; mais nous ne pouvons payer celle-là. Je vous parle toujours de notre Bretagne : c'est pour vous donner la confiance de me parler de Provence; c'est un pays auquel je m'intéresse plus qu'à nul autre : le voyage que j'y ai fait m'empêche de pouvoir m'ennuyer de tout ce que vous me dites, parce que je connois tout et comprends tout le mieux du monde. Je n'ai pas oublié la beauté de vos hivers; nous en avons un admirable : je me promène tous les jours, et je fais quasi un nouveau parc autour de ces grandes places du bout du mail; j'y fais planter quatre rangs d'allées, ce sera une très-belle chose : tout cet endroit est uni et défriché.

Je partirai, malgré tous ces charmes, dans le mois de février; les affaires de l'abbé le pressent encore plus que

2. Dans la traduction d'Arnauld d'Andilly se trouve, avec d'autres opuscules, la *Vie de Josèphe écrite par lui-même*. — Après la prise de Jotapat, Josèphe se réfugie dans une caverne, où il rencontre quarante des siens, qui prennent la résolution de se tuer plutôt que de se rendre au vainqueur. Il leur persuade de jeter le sort pour être tués par leurs compagnons, et non pas par eux-mêmes. Étant demeuré seul en vie avec un autre, il se rend aux Romains. Voyez l'*Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains*, livre III, chap. XXIV-XXVI.

1676 les vôtres; c'est ce qui m'a empêchée de penser à offrir notre maison à Mlle de Méri : elle s'en plaint à bien du monde; je ne comprends point le sujet qu'elle en a. Le *bien Bon* est transporté de vos lettres; je lui montre souvent les choses qui lui conviennent : il vous remercie de tout ce que vous dites des *Essais de morale;* il en a été ravi. Nous avons toujours la petite personne, qui fait toujours ici un très-bon effet : c'est un petit esprit vif et tout battant neuf, que nous prenons plaisir d'éclairer. Elle est dans une parfaite ignorance; nous nous faisons un jeu de la défricher généralement sur tout : quatre mots de ce grand univers, des empires, des pays, des rois, des religions, des guerres, des astres, de la carte; ce chaos est plaisant à débrouiller grossièrement dans une petite tête, qui n'a jamais vu ni ville, ni rivière, et qui ne croyoit pas que toute la terre allât plus loin que ce parc : elle nous réjouit. Je lui ai dit aujourd'hui la prise de Wismar[3]; elle sait fort bien que nous en sommes fâchés, parce que le roi de Suède est notre allié. Enfin vous voyez l'extravagance de nos amusements. Mais il me semble qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans que vous n'étiez point si innocente que de ne pas savoir quel jour c'étoit que le lendemain de la veille de la Pentecôte; il est vrai que je peux ne pas m'en souvenir, car vous avez des antiquités dans la tête, vous et votre frère, dont, Dieu merci, je n'ai aucune connoissance. La princesse est ravie que sa fille ait pris Wismar : c'est une vraie Danoise. Elle me mande aussi que Monsieur et Madame lui envoient l'exemption entière des gens de guerre, de sorte que nous voilà tous sauvés. Oh ! la bonne princesse !

3. Nous avons dit plus haut (p. 292, note 5) que la ville de Wismar appartenait au roi de Suède et qu'elle se rendit au roi de Danemark le 22 décembre 1675, après un mois et demi de siége.

Mme de la Fayette est fort reconnoissante de votre lettre; elle vous trouve très-honnête et très-obligeante; mais ne vous paroît-il pas plaisant que son beau-frère[4] n'est point du tout mort, et qu'on ne sait point les vérités de Toulon à Aix? 1676

Sur les questions que vous faites au *frater*, je décide hardiment que celui qui est en colère, et qui le dit, est préférable au *traditor* qui cache son venin sous de belles et douces apparences. Il y a une stance dans l'Arioste qui peint la fraude : ce seroit bien mon affaire, mais je n'ai pas le temps de la chercher[5].

Le bon d'Hacqueville me parle encore du voyage de la Saint-Géran; et pour me faire voir que ce voyage sera court : « C'est, dit-il, qu'elle ne pourra recevoir qu'une de mes lettres à la Palisse. » Voilà comme il traite une connoissance de huit jours : il n'en est pas moins bon pour les autres; mais cela est admirable.

J'oubliois de vous dire que j'avois pensé, comme vous, aux diverses manières de peindre le cœur humain, les

4. Serait-ce Jacques, chevalier de Malte, le dernier des frères de son mari?

5. *Avea piacevol viso, abito onesto,*
Un umil volger d'occhi, un andar grave,
Un parlar sì benigno e sì modesto,
Che parea Gabriel che dicesse : Ave.
Era brutta e deforme in tutto il resto;
Ma nascondea queste fattezze prave
Con lungo abito e largo; e sotto quello
Attossicato avea sempre il coltello.
(*Orlando furioso*, canto XIV, st. LXXXVII.)

« Elle avait un visage agréable, un habit décent, des roulements d'yeux tout pleins d'humilité, une démarche grave, un parler si doux et si modeste, qu'on l'aurait prise pour Gabriel disant : *Ave*. Elle était hideuse et repoussante dans tout le reste, mais elle cachait ses difformités dans les plis d'une longue et large robe, sous laquelle elle portait toujours un couteau empoisonné. »

1676 uns en blanc, et les autres en noir à noircir. Le mien est pour vous de la couleur que vous savez.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Je ne suis point en bonne humeur : je viens d'avoir une conversation sérieuse avec le *bien Bon* sur les malheurs du temps, et vous savez comme ce chapitre met le poignard dans le cœur. Je n'ai pas laissé de sourire de l'histoire de l'innocence de la fille de Lambesc : jugez ce que j'aurois fait si j'avois été dans mon naturel. Elle avoit autant d'envie d'avoir l'absolution que le bon père la chanson, et apparemment ils se contentèrent tous deux.

Pour les *Essais de morale*, je vous demande très-humblement pardon, si je vous dis que le traité *de la Connoissance de soi-même* me paroît difficile à comprendre, sophistiqué[6], galimatias en quelques endroits, et surtout ennuyeux presque partout. J'honore de mon approbation les *Manières dont on peut tenter Dieu;* mais vous qui aimez les bons styles, et qui vous y connoissez si bien, du moins si on peut juger par le vôtre, pouvez-vous mettre en comparaison celui du Port-Royal d'aujourd'hui avec celui de M. Pascal? C'est celui-là précisément qui dégoûte de tous les autres; et M. Nicole met une quantité de belles paroles dans le sien, qui fatigue et qui fait mal au cœur à la fin; c'est comme qui mangeroit trop de blanc-manger : voilà ma décision. Pour vous adoucir l'esprit, je vous dirai que Montaigne est raccommodé avec moi sur beaucoup de chapitres : j'en trouve d'admirables et d'inimitables, et d'autres puérils et même extravagants; je ne me dédis point sur ceux-là. Je vous

6. Il y a *sophistiqué* dans l'édition de 1754, la première où cette lettre ait été imprimée; le manuscrit donne *sophistique*.

prie, quand vous aurez fini *Josèphe*, de vouloir bien essayer un ancien traité des *Morales*[7] de Plutarque, dont le titre est : *Comme on peut discerner l'ami d'avec le flatteur*. Je l'ai relu cette année, et j'en ai été plus touché que la première fois. 1676

Mandez-moi si la question que vous faites des gens qui évaporent leur bile en discours impétueux, ou de ceux qui la gardent sous de beaux semblants, regarde Mme de la Fayette : nous n'en savons rien, parce que nous ne savons peut-être pas tout ce que vous savez. Elle nous fait une critique de l'oraison funèbre de Monsieur de Tulle contre laquelle je me révolte, parce que je trouve cette oraison très-belle. Elle en fait de même des *Essais de morale :* je me révolte un peu moins sur cet article. Elle dit beaucoup de mal des vers du nouvel opéra[8], et j'y consens volontiers sans les voir. Adieu, ma belle petite sœur.

---

492. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 17e janvier.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

A force de me parler d'un torticolis, vous me l'avez donné. Je ne puis remuer le côté droit : ce sont, ma chère enfant, de ces petits maux que personne ne plaint, quoi-

7. Des *OEuvres morales :* c'est sous ce titre qu'elles ont été *translatées* par Amyot.

8. L'opéra d'*Atys*, dont les paroles sont de Quinault et la musique de Lulli, avait été représenté à Saint-Germain devant le Roi le 10 janvier 1676. La première édition est un in-4° de soixante-dix pages (Paris, C. Ballard, 1676).

1676 qu'on ne fasse que criailler. Mon fils s'en pâme de rire : je lui donnerai sur le nez tout aussitôt que je le pourrai. En attendant, ma chère enfant, je vous embrasse avec le bras gauche de tout mon cœur. Le *frater* vous va conter des *lanternes*. Votre eau de la reine d'Hongrie m'aura guérie avant que cette lettre soit à Paris. Adieu, ma chère enfant.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Je ne ris point, comme ma mère vous le mande ; mais, comme son mal n'est rien qui puisse causer la moindre inquiétude, on la plaint de ses douleurs, on l'amuse dans son lit, et du reste on fait tout du mieux que l'on peut pour son soulagement. Je crois que vous voulez bien vous reposer sur moi et sur le bon abbé de tout ce qui regarde une santé qui nous est si précieuse : soyez en repos de ce côté-là, ma petite sœur, car nous serons assurément guéris, quand vous commencerez d'être en peine.

Voici l'histoire de notre province. On vous a mandé comme M. de Coetquen étoit avec M. de Chaulnes : il étoit avec lui ouvertement aux épées et aux couteaux, et avoit présenté au Roi des mémoires contre sa conduite depuis qu'il est gouverneur de cette province. M. de Coetquen revient de la cour pour s'en aller à son gouvernement [1] par ordre du Roi : il vient à Rennes, va voir M. de Pommereuil, et passe depuis huit heures du matin qu'il arrive à Rennes jusqu'à neuf heures du soir, sans aller chez M. de Chaulnes ; il n'avoit pas même dessein d'y aller, comme il le dit à M. de Coetlogon, et se faisoit un honneur de braver M. de Chaulnes dans sa ville capitale. A neuf heures du soir, comme il étoit à son hôtellerie, et n'avoit plus qu'à se coucher, il en-

Lettre 492. — 1. De Saint-Malo.

tend arriver un carrosse, et voit monter dans sa chambre un homme avec un bâton d'exempt : c'étoit le capitaine des gardes de M. de Chaulnes, qui le pria, de la part de son maître, de venir jusqu'à l'évêché : c'est où demeure M. de Chaulnes. M. de Coetquen descend, et voit vingt-quatre gardes autour du carrosse, qui le mènent sans bruit et en fort bon ordre à l'évêché. Il entre dans l'antichambre de M. de Chaulnes, et y demeure un demi-quart d'heure avec des gens qui avoient ordre de l'y arrêter. M. de Chaulnes vient après, et lui dit qu'il l'avoit envoyé querir pour lui dire de songer à faire payer les francs fiefs[2] dans son gouvernement; et après lui avoir dit qu'il savoit ce qu'il avoit dit au Roi, mais qu'il le falloit prouver, il lui tourna le dos, et s'en retourna dans son cabinet. Le Coetquen demeura fort déconcerté, et s'en retourna enragé se coucher en son hôtellerie[3]. 1676

2. On appelle *franc fief* un « fief possédé par un roturier, avec concession et dispense du Roi, contre la règle commune, qui ne permet pas aux roturiers de tenir des fiefs. On appelle *droit de francs fiefs*, *taxe des francs fiefs*, le droit domanial qui se lève de temps en temps sur les roturiers qui possèdent des terres nobles. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.)

3. Nous avons suivi le texte de l'édition de 1734, la première qui ait donné cette lettre. L'impression de 1754 offre de notables différences, surtout dans les dernières phrases : « M. de Chaulnes paroît enfin, et lui dit : « Monsieur, je vous ai envoyé querir pour « vous ordonner de faire payer les francs fiefs dans votre gouverne- « ment. Je sais, ajouta-t-il, ce que vous avez dit au Roi, mais il le « falloit prouver. » Et tout de suite il lui tourna le dos et rentra dans son cabinet. Le Coetquen demeura fort déconcerté, et tout enragé regagna son hôtellerie. »

1676 493. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 19e janvier.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je me porte mieux, ma très-chère; ce torticolis étoit un très-bon petit rhumatisme : c'est un mal très-douloureux, sans repos, sans sommeil; mais il ne fait peur à personne. Je suis au huitième; un peu d'émotion et les sueurs me tireront d'affaire : j'ai été saignée une fois du pied, et l'abstinence et la patience achèveront bientôt; je suis parfaitement bien servie par Larmechin [1], qui ne me quitte ni nuit ni jour. Enfin, ma fille, j'eus hier un extrême plaisir à lire vos lettres : c'est une conversation qui me ravit. Ne me venez point dire que vos bons succès de Provence vous sont fort indifférents; je ne sais ce qui peut plaire au monde, si ce n'est une si parfaite petite victoire, et dont les effets doivent être si agréables dans la suite et si honorables pour vous. J'ai ces agréables nouvelles un peu plus tôt que vous; et celle de l'assemblée de la noblesse qui a été aussi confirmée, a comblé la mesure. Je vous envoie la lettre de M. de Pompone : il me semble qu'elle est toute pleine de bonne amitié. D'Hacqueville me mande que notre cardinal a une fluxion sur la poitrine : j'en suis excessivement en peine, et bien plus que de moi. Je vous écrirois fort volontiers vingt-sept ou vingt-huit pages; mais il ne m'est pas possible : mon fils vous achèvera le reste. Adieu, ma très-chère; je vous embrasse, et c'est aujourd'hui du bras droit.

Lettre 493. — 1. Valet de chambre de Charles de Sévigné. (*Note de l'édition de* 1818.)

Vous voyez, dans ce que vous écrit ma mère, l'état véritable de sa santé; mais quoique sa maladie ne fasse nulle frayeur, et que les sueurs commencent à diminuer ses douleurs, elles sont toujours si cruelles, que l'état où nous la voyons fend le cœur à tous ceux qui l'aiment : je crois que vous me faites bien la grâce de penser que je suis de ce nombre, et que je fais tout ce qui est en mon petit pouvoir pour la soulager. Je voudrois bien de tout mon cœur pouvoir être bon à quelque chose; mais par malheur je ne suis bon à rien, et si j'ai quelque mérite, c'est celui d'avoir Larmechin, qui fait des merveilles jour et nuit. Vos lettres sont très-bonnes, et même nécessaires pour la santé et pour le divertissement de notre chère malade : c'est dommage qu'elles ne viennent que de huit en huit jours.

Nous n'ajoutons pas foi à votre philosophie sur vos victoires de Provence : vous pouvez voir, par l'affaire de M. de Coetquen, que la Provence n'est pas la seule province où il y ait des cabales. Ne trouverez-vous point plaisant que M. d'Hacqueville nous mande de Paris le détail de cette affaire, comme si nous n'étions pas à sept lieues de Rennes, et que nous n'eussions pas quelquefois des nouvelles de ce pays barbare?

Vous saurez assurément les querelles qui sont arrivées aux noces de la Mothe[2], comme à celles de Thétis : la Discorde aux crins de couleuvre se mêla parmi les duchesses et les princesses, qui sont les déesses de la terre : enfin tout est assoupi, et il n'en arrivera point de nou-

2. Voyez ci-dessus, p. 305, la lettre du 29 décembre précédent. — On voit par une chanson de Coulanges, restée manuscrite, que M. de la Feuillade donna à Saint-Germain, à l'occasion de ce mariage, un très-beau bal auquel le Roi assista. (*Note de l'édition de* 1818.)

1676 velle guerre. Celle que nous avons contre les Hollandois, les Espagnols et les Allemands suffira.

Nous avons lu les vers de l'opéra. Jamais vous n'avez entendu parler d'un goût si corrompu que le nôtre, depuis que nous sommes en Bretagne : nous trouvons l'oraison funèbre de Monsieur de Tulle fort belle, et nous trouvons l'opéra de cette année[3] incomparablement au-dessus de tous les autres. Pour vous dire la vérité, comme nous ne l'avons que depuis hier, nous n'avons encore lu que le prologue et le premier acte, que nous honorons de notre approbation. Ne croyez pas, s'il vous plaît, que nous en fassions autant de la *Suite de Pharamond*[4] : nous anathématisons tout ce qui n'est pas de la Calprenède.

Adieu, ma chère sœur : nous divertissons ma mère autant que nous pouvons; c'est presque la seule chose dont elle ait présentement besoin; car pour le reste, il faut qu'il ait son cours, et nous comptons sur trois semaines; sa fièvre a diminué justement le sept : vous voyez bien que c'est une marque convaincante qu'il n'y a nul danger. Ne nous écrivez point de lettres qui nous puissent faire de la peine : elles viendroient hors de saison, et le chagrin de vous savoir en peine ne sera pas nécessaire à Madame votre mère convalescente. Mille compliments à M. de Grignan et à sa barbe, l'un portant l'autre.

---

*494. — DE MADAME DE GRIGNAN AU PRÉSIDENT DE BERBISEY[1].

A Aix, le 19e janvier.

Je suis très-aise, Monsieur, que le retardement des

3. *Atys*. Voyez p. 337, note 8. — 4. Voyez ci-dessus, p. 290, note 2.

Lettre 494 (revue sur l'autographe). — 1. Voyez la lettre du 22 décembre précédent, p. 294.

moyeux[2] me donne lieu de vous faire connoître le souvenir que je conserve de vous. Il n'est pas difficile de persuader cette vérité à une personne de votre mérite; mais s'il étoit besoin d'un fidèle témoin, le vin de Saint-Laurent m'en serviroit. Je fis partir celui que je vous envoie il y a cinq ou six jours, espérant être la première à exécuter le traité qui se fit solennellement l'année passée, et qui se continuera avec beaucoup d'exactitude. Je souhaiterois pourtant, Monsieur, de le renouveler bientôt ou à Dijon ou à Paris, puisqu'il n'y a pas d'apparence que vos affaires vous amènent jamais en Provence : ce seroit une grande joie pour moi que de vous en faire les honneurs et de vous assurer que je suis très-véritablement votre très-obéissante servante, 1676

La Comtesse DE GRIGNAN.

Suscription : A Monsieur, Monsieur le Président de Berbisy,

A Dijon.

---

495. — DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mardi 21e janvier.

COMMENCEZ, s'il vous plaît, ma petite sœur, à croire fermement tout ce que nous vous dirons aujourd'hui, le bon abbé et moi, et ne vous effarouchez point si par hasard vous ne voyez point de l'écriture de ma mère. L'enflure est encore si grande sur les mains, que je ne crois pas que nous lui permettions de les mettre à l'air. Il y a encore une autre raison : c'est que depuis hier, qui étoit le neuf, la sueur s'est tellement mise sur les parties

2. Voyez ci-dessus la note 3 de la p. 295.

1676 qui sont enflées, qu'il ne faut pas se jouer à la faire rentrer. C'est la santé qui revient, et il n'y a que ce moyen de guérir ses mains, ses pieds et ses jarrets. Il n'y a plus de fièvre; encore un peu de douleur, et beaucoup d'enflure : voilà le véritable état de notre maman mignonne. Ne croyez point qu'on n'ait pas eu soin d'elle, et qu'elle ait été abandonnée; il y a à Vitré un très-bon médecin : elle a été saignée du pied en perfection; enfin elle est aussi bien qu'à Paris; et ce qu'il y a de bon est qu'elle le trouve elle-même, et qu'elle est fort en repos de ce côté-là; enfin il n'y auroit plus qu'à rire, si on pouvoit trouver l'invention de la faire demeurer dans son lit sur les fesses d'un autre; mais comme, par malheur, c'est toujours sur les siennes, elle en souffre présentement ses plus grandes incommodités. La maladie a été rude et douloureuse pour la première qu'elle ait eue en sa vie; mais comme c'est presque une nécessité d'être malade cette année, il vaut[1] incomparablement mieux qu'elle ait eu ce rhumatisme, quelque cruel et douloureux qu'il ait été, qu'un de ces rhumes sur la poitrine qui ont tant couru, surtout dans un pays où la saignée du bras auroit presque été impossible. Enfin, nous trouvons tous les jours de la consolation à notre misère, et nous sentons quasi plus vivement le plaisir de voir ma mère les deux bras empaquetés dans vingt serviettes, et ne se pouvant soutenir sur ses jarrets, que nous ne sentions celui de la voir se promener et chanter du matin au soir dans nos allées. La petite personne qui est ici, quand elle voyoit les douleurs de ma mère augmenter vers le soir, n'y entendoit point d'autre finesse que de pleurer : voilà où elle en est; elle est toujours l'objet de la jalousie de la Plessis, qui se fait un

Lettre 495. — 1. « Cependant, si c'est en quelque sorte une nécessité d'être malade cette année, il vaut, etc. » (*Édition de* 1754.)

mérite auprès de ma mère de la haïr comme le diable. Voici ce qui s'est passé aujourd'hui : ma mère s'assoupissoit doucement dans son lit, et la petite fille, le bon abbé et moi nous étions auprès du feu; la Plessis est entrée, on lui a fait signe d'aller doucement, et elle a obéi très-ponctuellement. Comme elle étoit au milieu de la chambre, ma mère a toussé et a demandé vite son mouchoir pour cracher; la petite fille et moi, nous nous sommes levés pour y aller; mais la Plessis nous a prévenus, elle a couru au lit, et au lieu de porter le mouchoir à la bouche de ma mère, elle lui a pincé le nez d'une force qui a fait crier les hauts cris à la pauvre malade; elle[2] n'a pu s'empêcher de renasquer[3] un peu contre le zèle indiscret qui avoit causé ce transport; et puis on s'est mis à rire. Si vous aviez vu cette petite comédie, vous n'auriez pu vous en empêcher. 1676

Adieu, ma petite sœur : n'ayez ni peine ni frayeur de ce qui se passe ici; avant que cette lettre[4] soit à vous, ma mère se promènera un peu dans le jardin; s'il arrive quelque chose d'extraordinaire entre ci et demain, on vous le mandera avant que de fermer le paquet. Ce qui nous ravit, c'est qu'à l'heure qu'il est, il ne sauroit rien arriver que de bon. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan.

2. Au lieu de ce pronom, on lit *ma mère* dans l'édition de 1754.

3. « *Renasquer*, faire certain bruit en retirant impétueusement son haleine par le nez, lorsqu'on est en colère. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.)

4. « Nous espérons qu'avant que cette lettre, etc. » (*Édition de* 1754.)

1676 496. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, lundi 27e janvier[1].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

J'ai encore les mains enflées, ma chère enfant, mais que cela vous persuade la fin de tout le rhumatisme, qui a toujours diminué depuis cette crise dont nous vous parlâmes le neuf de mon mal[2].

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ SOUS LA DICTÉE DE SA MÈRE.

Il est donc vrai que depuis cette sueur, ensuite de plusieurs autres petites, je me trouve sans fièvre et sans douleur, à la réserve de celle que donne la lassitude du rhumatisme. Vous savez ce que c'est pour moi que d'être seize jours sur les reins, sans pouvoir changer de situation. Je me suis rangée dans ma petite alcôve[3], où j'ai été très-chaudement, et parfaitement bien servie. Je voudrois bien que mon fils ne fût pas mon secrétaire en cet endroit, pour vous dire ce qu'il a fait dans cette occasion. Ce mal a été fort commun en ce pays, et ceux qui ont évité la fluxion sur la poitrine y sont tombés; mais pour vous dire le vrai, je ne croyois pas être sujette à cette loi commune : jamais une femme n'a été plus humiliée, ni plus traitée contre son tempérament. Si j'avois fait un

Lettre 496. — 1. Dans l'édition de 1734, la lettre est datée du 12 février, et l'on n'y a pas fait de distinction entre ce que Mme de Sévigné écrit de sa main et ce que son fils écrit sous sa dictée.

2. Les mots *le neuf de mon mal* ne sont que dans l'édition de 1754.

3. Cette alcôve, accompagnée de deux petits cabinets, a été conservée dans la chambre à coucher de Mme de Sévigné aux Rochers; on y voit encore son lit de satin jaune, brodé aux Indes, en soie de couleur, or et argent. (*Note de l'édition de* 1818.)

bon usage de tout ce que j'ai souffert, je n'aurois pas tout perdu, il faudroit peut-être m'envier; mais je suis impatiente, ma fille, et je ne comprends pas comment on peut vivre sans pieds, sans jambes, sans jarrets et sans mains. Il faut que vous pardonniez aujourd'hui cette lettre à l'occupation naturelle d'une personne malade; c'est à n'y plus retourner, et dans peu de jours nous serons en état de vous écrire tout comme les autres. Il me semble avoir entendu dire, pendant que j'avois la fièvre, que votre cardinal Grimaldi[4] étoit mort : j'en serois en vérité bien fâchée. Adieu, ma chère enfant : avec tout cela mon mal n'a été que douloureux, et tous ceux qui prennent intérêt à moi n'ont pu trouver un moment sujet d'avoir peur; ma fièvre même étoit nécessaire pour consumer l'humeur du rhumatisme, et présentement que je n'en ai plus, il n'y a qu'à attendre patiemment le retour de mes forces, et que l'enflure se dissipe. J'embrasse M. de Grignan. La princesse a fait des merveilles pendant ma maladie. 1676

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai plus rien à vous dire après cela, ma petite sœur, si ce n'est que nous venons d'avoir une dispute le bon abbé et moi : il dit que l'écriture de ma mère, telle qu'elle est, étoit nécessaire pour vous rassurer; moi je soutiens qu'elle est beaucoup plus propre à vous épouvanter, et que vous nous auriez bien fait l'honneur de vous en rapporter à nous sur la santé de ma mère, et que notre style vous auroit ôté vos inquiétudes. Voilà ma pensée; car je ne crois pas que vous me soupçonniez d'une assez grande force d'esprit pour écrire des plaisanteries dans le temps que je serois frappé de quelque

4. Cette nouvelle était fausse; il ne mourut qu'en 1685. Voyez tome II, p. 166, note 5.

1676 chose de terrible : mandez-nous votre avis, pour terminer notre dispute. Je salue M. de Grignan, et baise la *Dague*[5] au front.

---

497. — DE CHARLES DE SÉVIGNÉ, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 29e janvier.

Ce qui vous paroîtra plaisant, ma fille, c'est que je suis guérie, que je n'ai plus ni fièvre ni douleurs, et que pourtant je ne vous écrirai point; mais c'est par la raison même que je suis guérie, que je ne puis écrire. Mes douleurs se sont changées en enflure, de sorte que cette pauvre main droite ne me peut plus servir à griffonner comme ces jours passés : c'est encore un peu d'incommodité qui ne durera pas longtemps. Je ne suis présentement qu'à me consoler des maux que le lit m'a donnés pendant quinze jours. Je commence à me promener par ma chambre; je reprends mes forces : cet état n'est point à plaindre, et je vous prie de ne vous en point faire une peine, dans le temps que nous nous en faisons un plaisir sensible. J'ai lu vos deux lettres : elles sont divines; vous me faites des représentations admirables : si jamais je puis avoir la main libre, j'y ferai réponse; en attendant, croyez que vous ne perdez rien avec moi, ni de l'agrément de votre commerce, ni de l'amitié que vous me témoignez. Une des plus grandes joies que j'aie eues du retour de ma santé, c'est l'inquiétude que cela vous ôtera. Vous n'en devez plus avoir, puisque nous vous avons mandé toutes choses dans l'exacte vérité, et que nous goûtons présentement les délices de la convales-

5. Mlle de Montgobert. Voyez la lettre du 23 février suivant.

cence. Je vous embrasse, ma chère enfant, de tout mon cœur; le *bien Bon* en fait autant. 1676

Et pour moi, ma petite sœur, vous croyez bien que je ne m'y épargne pas. Je n'ai rien à vous dire aujourd'hui de moi-même, si ce n'est l'extrême joie que j'ai de nous voir hors d'intrigue.

---

498. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 31e janvier.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ne soyez en nulle peine de moi : je suis hors d'affaire, à la réserve que j'ai les bras, les mains, les jarrets, les pieds gros et enflés, et je ne m'en aide point; c'est une incommodité incroyable, mais qui finira bientôt. J'ai été mille fois mieux ici qu'à Paris : je suis servie et traitée comme la Reine[1].

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Oh! la belle écriture! ne trouvez-vous pas que ma mère eût tout aussi bien fait de ne vous pas écrire? nous l'en voulions empêcher, mais elle l'a voulu : je souhaite que cela vous serve de consolation; souhaitez-nous en récompense un peu de patience pour supporter l'enflure et la foiblesse qui restent. Ma mère croyoit que du mo-

Lettre 498. — 1. Ce premier paragraphe est la seule partie de cette lettre que Perrin ait donnée dans sa première édition. Il l'a placé à la fin de la lettre du 8 mars.

1676 ment qu'elle n'auroit plus de douleurs, elle pourroit aller à cloche-pied : elle est un peu attrapée de s'en voir si éloignée. Tout ira bien, pourvu que l'impatience ne fasse point de mauvais effet. Nous voulions vous envoyer une lettre de Mme de Vins, que ma mère reçut le dernier ordinaire; mais à force de l'avoir voulu conserver, il arrive que nous ne la trouvons point. Sachez en gros que cette lettre étoit fort honnête : Mme de Vins assuroit qu'elle étoit persuadée que les Grignans avoient eu toute la raison de leur côté dans ces deux dernières affaires, et qu'elle ne vous avoit point écrit, parce qu'elle vous connoissoit trop d'esprit et trop de bon sens pour vouloir recommencer vos démêlés, puisque la cause en étoit ôtée; elle dit aussi qu'elle a eu tant de chaleur pour les Grignans parce qu'ils avoient raison, qu'elle en est devenue suspecte aux autres : voilà grossièrement le sujet de la pièce. Vous pouvez croire à cette heure que vous avez lu la lettre; je compte que nous la retrouverons dans quinze jours ou trois semaines : on a eu si grand'peur de l'égarer qu'on l'a mise bien précieusement dans quelque petit coin où personne ne la pût toucher; nous n'y avons pas touché nous-mêmes, tant on a bien réussi à faire ce qu'on vouloit. Adieu, ma petite sœur.

---

499. — DE CHARLES DE SÉVIGNÉ, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, PUIS EN SON PROPRE NOM, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 2e février.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ, DICTANT A SON FILS.

Ma chère fille, nous avons lu vos deux dernières lettres avec un plaisir et une joie qu'on ne peut avoir qu'en

les lisant. Nous craignons celles où vous allez faire de grands cris sur le mal que j'ai eu : premièrement, parce que vous vous en prendrez à moi, et cela n'est point juste; tout le monde, en ce pays, a eu des rhumatismes, ou des fluxions sur la poitrine : choisissez. Il y a six semaines que la Marbeuf en est périlleusement malade : ainsi il falloit bien payer le tribut d'une façon ou d'une autre; et pour vos inquiétudes et vos frayeurs, elles commencent justement dans le temps qu'il n'y a plus de sujet d'en avoir, parce que je suis présentement hors de toute fièvre et des douleurs du rhumatisme; ce qui me reste est d'avoir les pieds et les mains enflés; en sorte que je ne saurois me guérir en marchant de tous les maux que je me suis faits dans le lit; mais cela s'appelle des incommodités, et point du tout des périls[1]. Ainsi, ma chère enfant, mettez-vous l'esprit en repos : nous ne songeons qu'à reprendre des forces, et à nous en aller à Paris, où je vous donnerai de mes nouvelles. Je ne vous saurois écrire aujourd'hui : j'ai la main droite encore fort enflée; pour la gauche, elle ne l'est plus du tout; elle est toute désenflée et toute ridée; ç'a été une joie extraordinaire de la voir en cet état. Je vous assure qu'un rhumatisme est une des belles pièces qu'on puisse avoir : j'ai un grand respect pour lui; il a son commencement, son augmentation, son période et sa fin; heureusement c'est dans ce dernier terme que nous sommes. 1676

Pour Mme de Vins et son beau-frère, je crois vous les avoir découverts par un côté qui vous doit contenter, puisqu'il me contente. Ils n'ont point voulu paroître tels qu'ils ont été : ils ont leurs raisons, et il faut laisser la li-

Lettre 499. — 1. *Périls*, et neuf lignes plus haut *périlleusement*, est le texte de 1734; dans l'édition de 1754, il y a *dangers* et *dangereusement*.

1676 berté à nos amis de nous servir à leur mode. Il me paroît qu'ils ont observé beaucoup de régime et[2] de ménagement du côté de Provence : il faut sur cela suivre leurs pensées et ce qui leur convient[3], d'autant plus agréablement, qu'ils ont bien voulu me laisser voir d'ici le dessous des cartes, qui est enchanté pour vous. Ils me viennent d'écrire tous deux sur ma maladie; voyez s'il y a rien de si obligeant : voilà les lettres. Ainsi, ma fille, gardez-moi donc bien tous mes petits secrets, et gardons-nous bien de nous plaindre des gens dont nous devons nous louer.

Je comprends le bruit et l'embarras que vous avez dans votre *rond*[4]. Mandez-moi si le bonhomme de Sannes[5] joue toujours au piquet, et s'il croit être en vie. Voici le temps qu'il faut se divertir malgré qu'on en ait; si vous en étiez aussi aise que votre fille l'est de danser, je ne vous plaindrois pas : jamais je n'ai vu une petite fille si dansante naturellement. Au reste, je suis entièrement de votre avis sur les *Essais de morale;* je gronde votre frère : le voilà qui va vous parler.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Et moi je vous dis que le premier tome des *Essais de morale* vous paroîtroit tout comme à moi, si la Marans et l'abbé Têtu ne vous avoient accoutumée aux choses fines et distillées. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les gali-

2. *De régime et* manque dans l'édition de 1734.

3. « Suivre leurs vues et leurs pensées. » (*Édition de* 1754.)

4. C'est un cabinet appelé le *rond*, parce qu'il est pratiqué dans une ancienne tour du palais des comtes de Provence, où étoit le logement de M. de Grignan à Aix. (*Note de Perrin*, 1754.) — Ce palais a été abattu au commencement de la Révolution. (*Note de l'édition de* 1818.)

5. Conseiller au parlement d'Aix. Voyez la lettre du 8 mars suivant.

matias vous paroissent clairs et aisés : de tout ce qui a parlé de l'homme et de l'intérieur de l'homme, je n'ai rien vu de moins agréable ; ce ne sont point là ces portraits où tout le monde se reconnoît. Pascal, la *Logique* de Port-Royal[6], et Plutarque, et Montaigne, parlent bien autrement : celui-ci parle parce qu'il veut parler, et souvent il n'a pas grand'chose à dire. Je vous soutiens que ces deux premiers actes de l'opéra sont jolis, et au-dessus de la portée ordinaire de Quinault : j'en ai fait tomber d'accord ma mère ; mais elle veut vous en parler elle-même. Dites-nous ce que vous y trouvez de si mauvais, et nous vous y répondrons[7], au moins sur ces premiers actes ; car pour l'assemblée des Fleuves[8], je vous l'abandonne. 1676

Ma très-belle et très-aimable petite sœur, ma mère vous embrasse avec sa main ridée ; et pour moi je vous embrasserois aussi, si j'osois étant brouillé avec vous comme je le suis.

---

500. — DE CHARLES DE SÉVIGNÉ, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, PUIS EN SON PROPRE NOM, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, lundi 3e février.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ, DICTANT A SON FILS.

Devinez ce que c'est, ma fille, que la chose du monde qui vient le plus vite et qui s'en va le plus lentement,

6. Elle parut en 1662 ; l'achevé d'imprimer est du 6 juillet.

7. « Dites-nous ce que vous y trouverez de si mauvais, et nous vous répondrons. » (*Édition de* 1734.)

8. Dans le IVe acte d'*Atys* le lieu de la scène est le palais du fleuve Sangar, et les personnages de la scène v de cet acte sont une

1676 qui vous fait approcher le plus près de la convalescence et qui vous en retire le plus loin, qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable et qui vous empêche le plus d'en jouir, qui vous donne les plus belles espérances du monde et qui en éloigne le plus l'effet : ne sauriez-vous le deviner? jetez-vous votre langue aux chiens? C'est un rhumatisme. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le quatorze, je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état bienheureux, croyant être en état de marcher, qui est tout ce que je souhaite, je me trouve enflée de tous côtés, les pieds, les jambes, les mains, les bras; et cette enflure, qui s'appelle ma guérison, et qui l'est effectivement, fait tout le sujet de mon impatience, et feroit celui de mon mérite, si j'étois bonne. Cependant je crois que voilà qui est fait, et que dans deux jours je pourrai marcher. Larmechin me le fait espérer : *o che spero*[1]! Je reçois de partout des lettres de réjouissance sur ma bonne santé, et c'est avec raison. Je me suis purgée une fois de la poudre de M. de l'Orme[2], qui m'a fait des merveilles; je m'en vais encore en reprendre; c'est le véritable remède pour toutes ces sortes de maux : après cela on me promet une santé éternelle; Dieu le veuille! Le premier pas que je ferai sera d'aller à Paris : je vous prie donc, ma chère enfant, de calmer vos inquiétudes; vous voyez que nous vous avons toujours écrit sincèrement. Avant que de fermer ce paquet, je demanderai à ma grosse main si elle veut bien que je vous écrive deux mots : je ne trouve pas qu'elle le veuille; peut-être qu'elle le voudra dans deux heures.

troupe de dieux de fleuves, de ruisseaux et de divinités de fontaines, qui dansent et chantent ensemble.

Lettre 500. — 1. *Oh que je l'espère!*

2. Voyez la lettre du 11 mars suivant, p. 379, note 1.

Adieu, ma très-belle et très-aimable : je vous conjure tous de respecter, avec tremblement, ce qui s'appelle un rhumatisme; il me semble que présentement je n'ai rien de plus important à vous recommander. Voici le *frater* qui peste contre vous depuis huit jours, de vous être opposée, à Paris, au remède de M. de l'Orme. 1676

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ.

Si ma mère s'étoit abandonnée au régime de ce bonhomme, et qu'elle eût pris tous les mois de sa poudre, comme il le vouloit, elle ne seroit point tombée dans cette maladie, qui ne vient que d'une réplétion épouvantable d'humeurs; mais c'étoit vouloir assassiner ma mère, que de lui conseiller d'en essayer une prise. Cependant ce remède si terrible, qui fait trembler en le nommant, qui est composé avec de l'antimoine, qui est une espèce d'émétique, purge beaucoup plus doucement qu'un verre d'eau de fontaine, ne donne pas la moindre tranchée, pas la moindre douleur, et ne fait autre effet[3] que de rendre la tête nette et légère, et capable de faire des vers, si on vouloit s'y appliquer. Il ne falloit pourtant pas en prendre : « Vous moquez-vous, mon frère, de vouloir faire prendre de l'antimoine à ma mère? Il ne faut seulement que du régime, et prendre un petit bouillon de séné tous les mois : » voilà ce que vous disiez. Adieu, ma petite sœur; je suis en colère quand je songe que nous aurions pu éviter cette maladie avec ce remède, qui nous rend si vite la santé, quoi que l'impatience de ma mère lui fasse dire. Ma mère s'écrie[4] : « O mes enfants, que vous êtes fous de croire qu'une maladie se

3. « Et ne fait autre chose. » (*Édition de* 1754.)

4. « Quelque chose que l'impatience de ma mère lui fasse dire. Elle s'écrie, etc. » (*Ibidem.*)

1676 puisse déranger ! ne faut-il pas que la Providence de Dieu ait son cours ? et pouvons-nous faire autre chose que de lui obéir ? » Voilà qui est fort chrétien ; mais prenons toujours à bon compte de la poudre de M. de l'Orme.

---

501. — DE CHARLES DE SÉVIGNÉ, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN, ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 9e février.

A MADAME DE GRIGNAN.

Voila justement, ma chère fille, ce que nous avions prévu. Je vois vos inquiétudes et vos tristes réflexions dans le temps que je suis guérie. J'ai été frappée rudement de l'effet que vous feroit cette nouvelle, vous connoissant comme je vous connois pour moi ; mais enfin vous aurez vu la suite de cette maladie, qui n'a rien eu de dangereux. Nous n'avions point dessein de vous faire de finesse dans le commencement ; nous vous parlions de torticolis, et nous croyions en être quittes pour cela ; mais le lendemain cela se déclara pour un rhumatisme, c'est-à-dire pour la chose du monde la plus douloureuse et la plus ennuyeuse ; et présentement, quoique je sois guérie, que je marche dans ma chambre, et que j'aie été à la messe, je suis toute pleine de cataplasmes : véritablement cette impossibilité d'écrire est quelque chose d'étrange, et qui a fait en vous tous les mauvais effets que j'en avois appréhendés. Croiriez-vous bien que notre eau de la reine d'Hongrie m'a été contraire pendant tout mon mal ? Je vois avec combien d'impatience vous avez attendu nos secondes lettres, et je suis trop obligée à M. de Roquesante d'avoir bien voulu partager votre ennui en les attendant :

il y a des héros d'amitié, dont je fais grand cas. Je remercie les *pichons* d'avoir remercié Dieu de si bon cœur, et je promets à M. de Grignan deux lignes de ma main aussitôt qu'on m'aura ôté mes cataplasmes. Je vous prie bien sérieusement de remercier toutes les dames et toutes les personnes qui se sont intéressées à ma santé : quoique ce soit au dessein de vous plaire que je doive ces empressements, ils ne laissent pas de m'être fort agréables, et je vous conjure de leur en témoigner ma reconnoissance. Je crains que votre frère ne me quitte; voilà un de mes chagrins : on ne lui parle que de revues, que de brigades, que de guerre. Voici une maladie qui a dérangé nos bons petits desseins. Je fais venir en tous cas Hélène, pour ne pas tomber des nues; et le temps nous rassemblera. Je vous conjure d'avoir soin de vous et de votre santé : vous ne sauriez me donner de marque de votre amitié qui me soit plus sensible. Adieu, ma très-aimable enfant, je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur. Voici le *frater* qui écrit à M. de Grignan[1]. 1676

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Quoique ma sœur ait pris toutes sortes de soins pour cacher l'état où elle est, vous ne devez pas douter, mon très-cher frère, que je n'eusse pris toutes les précautions imaginables pour la ménager, en cas que la maladie de ma mère nous eût fait la moindre frayeur; mais heureusement, nous n'avons eu que le chagrin de lui voir souffrir des douleurs insupportables, sans qu'il y ait jamais eu aucune apparence de danger : vous aurez bien pu vous en apercevoir par nos lettres, qui vous auront tout à fait

Lettre 501. — 1. « Vous savez que c'est la marque la plus sensible que vous puissiez me donner de votre amitié. Adieu, ma très-aimable. Voici le *frater* qui veut parler à M. de Grignan. » (*Édition de* 1754.)

1676 rassuré. Soyez persuadé, mon très-cher frère, que je ne pouvois manquer de faire mon devoir en cette occasion : ma sœur a une place dans mon cœur qui ne me permet pas de l'oublier. Présentement que nous sommes dans la joie de voir revenir à vue d'œil la santé de ma mère, je me console de la maladie, parce qu'elle lui apprendra à se conserver, comme une personne mortelle, et parce qu'elle est cause que j'ai reçu de vous la lettre du monde la plus obligeante et la plus pleine d'amitié. Croyez, Monsieur, que vous ne sauriez en avoir pour personne qui vous honore plus que moi, et qui ait pour vous plus d'estime et de tendresse.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma petite sœur, pour vous mander les détails que vous demandiez dès le premier ordinaire. Il eût fallu faire comme le valet de chambre de feu mon oncle de Châlon[2], qui disoit : « Monsieur a la fièvre quarte depuis hier matin. » Nous vous avons mandé tout ce qu'il y avoit à vous mander. Remerciez-nous seulement, et ne vous avisez pas de nous gronder en la moindre chose : vous auriez tort. Nous avons l'abbé de Chavigny pour évêque de Rennes[3] ; vous trouverez que nous en devons être bien aises, pour peu que vous oubliiez le mépris et

2. (*Jacques*) de Neuchèse, évêque de Châlon-sur-Saône. (*Note de Perrin.*) — Voyez tome I, la lettre 80 et les suivantes.

3. François le Bouthillier, frère de la maréchale de Clérembaut, fut en effet nommé le 2 février 1676 à l'évêché de Rennes et en obtint les bulles ; mais il donna sa démission au mois de juillet de la même année. Il fut nommé à l'évêché de Troyes le 17 octobre 1678, et se démit en 1697 en faveur de son neveu. En 1715, il fut appelé au conseil de régence, et mourut le 15 septembre 1731, dans sa quatre-vingt-dixième année. « Il étoit (*quatrième*) fils de Chavigny, cet honnête secrétaire d'État dont j'ai parlé, et petit-fils de Bouthillier, surintendant des finances. Il eut des bénéfices de bonne heure, fut

l'aversion qu'il a pour Montaigne. Je vous embrasse mille fois, ma petite sœur. Je vous prie de faire encore des amitiés pour moi à M. de Grignan. J'ai enfin vu une lettre de lui à un autre que vous; je la conserverai aussi comme un trophée de bonté et de gloire : c'en est assez pour peindre mon ressentiment. 1676

---

502. — DE LA PETITE PERSONNE[1], SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 12e février.

Ma fille, il n'est plus question de moi, je me porte bien, c'est-à-dire autant que l'on se porte bien de la queue d'un rhumatisme; car ces enflures s'en vont si lentement, que l'on perdroit fort bien patience, si l'on ne sortoit d'un état qui fait trouver celui-là fort heureux. Est-il vrai que le chevalier de Grignan se soit trouvé de-

aumônier du Roi, devint, jeune, évêque de Troyes. Il avoit du savoir et possédoit de plus les affaires temporelles du clergé mieux qu'aucun de ce corps, en sorte qu'il étoit de presque toutes les assemblées du clergé et qu'il brilloit dans toutes. Il avoit de plus bien de l'esprit, et plus que tout l'esprit du monde, le badinage des femmes, le ton de la bonne compagnie, et passa sa vie dans la meilleure et la plus distinguée de la cour et de la ville, recherché de tout le monde, et surtout dans le gros jeu et à travers toutes les dames. C'étoit leur favori; elles ne l'appeloient que le Troyen, et chien d'évêque et chien de Troyen, quand il leur gagnoit leur argent. Il s'alloit de temps en temps ennuyer à Troyes, où, pour la bienséance et faute de mieux, il ne laissoit pas de faire ses fonctions; mais il n'y demeuroit guère, et une fois de retour, il ne se pouvoit arracher. » (Saint-Simon, tome I, p. 439 et suivantes.) Sur sa belle et courageuse retraite, sur la seconde moitié de sa vie consacrée à la pénitence, voyez le même endroit de Saint-Simon; voyez aussi tome XIII des *Mémoires*, p. 162 et suivante, 410 et suivantes.

Lettre 502. — 1. Voyez la lettre des 15 et 25 décembre et du 12 janvier précédents, p. 283, 296 et 334.

1676 puis dans le même embarras? Je ne comprends point ce qu'un *petit glorieux* peut faire d'un mal qui commence d'abord à vous soumettre, pieds et poings liés, à son empire. On dit aussi que le cardinal de Bouillon n'est pas exempt de cette petite humiliation. Oh, le bon mal! et que c'est bien fait de le voir un peu jeté parmi les courtisans! Mon fils est allé à Vitré pour une affaire : c'est pourquoi je donne sa charge de secrétaire à une petite personne dont je vous ai souvent parlé, et qui vous prie de trouver bon qu'elle vous baise respectueusement les mains. Hélène sera ici dans quatre jours : j'ai compris que je ne pourrois m'en passer, voyant bien que mon fils me va ôter Larmechin. Il y a tant d'incommodité dans la santé qui suit la guérison d'un rhumatisme, qu'on ne sauroit se passer d'être bien servie.

Voilà une lettre que la bonne princesse vient de m'envoyer pour vous : savez-vous bien que je suis touchée de l'extrême politesse et de la tendre amitié qu'il y a dans ce procédé? Je ne suis pas en peine de la façon dont vous y ferez réponse.

---

503. — DE CHARLES DE SÉVIGNÉ, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 16e février.

Puisque vous jugez la question, qu'il vaut mieux ne point voir de l'écriture de la personne qu'on aime, que d'en voir de mauvaise, je crois que je ne proposerai rien cette fois-ci à ma main enflée; mais je vous conjure, ma fille, d'être entièrement hors d'inquiétude. Mon fils me fit promener hier par le plus beau temps du monde : je m'en trouvai fortifiée, et si mes enflures veulent bien me

quitter après cinq semaines de martyre, je me retrouverai dans une parfaite santé. Comme j'aime à être dorlotée, je ne suis pas fâchée que vous me plaigniez un peu, et que vous soyez persuadée qu'un rhumatisme, comme celui que j'ai eu, est le plus cruel de tous les maux que l'on puisse avoir. Le *frater* m'a été d'une consolation que je ne vous puis exprimer; il se connoît assez joliment en fièvre et en santé; j'avois de la confiance en tout ce qu'il me disoit : il avoit pitié de toutes mes douleurs, et le hasard a voulu qu'il ne m'ait trompée en rien de ce qu'il m'a promis, pas même à la promenade d'hier, dont je me suis mieux portée que je n'espérois. Larmechin, de son côté, m'a toujours veillée depuis cinq semaines, et je ne comprends point du tout ce que j'eusse fait sans ces deux personnes. Si vous voulez savoir quelque chose de plus d'un rhumatisme, demandez-le au pauvre Marignanes[1], qui me fait grand'pitié, puisqu'il est dans l'état d'où je ne fais que de sortir. Ne croyez point que la coiffure en toupet[2], et les autres ornements que vous me reprochez, aient été en vogue : j'ai été malade, de bonne foi, pour la première fois de ma vie, 1676

Et pour mon coup d'essai, j'ai fait un coup de maître[3].

Tout le soin que l'on a eu de ma santé en Provence marque bien celui qu'on a de vous plaire : je vous prie de ne pas laisser d'en faire mes remerciements partout où vous le jugerez à propos. Je ne cherche plus que des forces pour nous mettre sur le chemin de Paris, où mon fils s'en va

Lettre 503. — 1. Voyez tome III, p. 83, note 1.
2. Voyez ci-dessus, p. 79.
3. Corneille, *le Cid*, acte II, scène II :

Mes pareils à deux fois ne se font point connoître,
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

1676 le premier, à mon regret. Je suis fort touchée de la dévotion d'Arles; mais je ne puis croire que celle du Coadjuteur le porte jamais à de telles extrémités : nous vous prions de nous mander la suite de ce zèle si extraordinaire. Je suis bien aise que vous ayez vu le dessous des cartes du procédé de M. de Pompone et de Mme de Vins, et que vous soyez entrée dans leur politique, sans en avoir rien fait retourner à Paris : ce sont des amis sur lesquels nous pouvons compter.

Adieu, ma très-chère enfant : il me semble que c'est tout ce que j'ai à vous dire; si je n'étois pas en inquiétude[4] de vous et de votre santé, je serois dans un état digne d'envie; mais la misère humaine ne comporte pas tant de bonheur. J'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur, et vous, ma fille, avec une tendresse infinie.

---

504. — DE LA PETITE PERSONNE, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, ce mercredi des Cendres, 19e février.

Je souhaite, ma chère fille, que vous ayez passé votre carnaval mieux que moi[1]; rien ne doit vous en avoir empêchée : ma santé ne doit plus il y a longtemps vous donner d'inquiétude; pour moi elle me donne de l'ennui. La fin infinie d'un rhumatisme est une chose incroyable : on ressent des douleurs qui font ressouvenir du commencement; l'on meurt de peur; une main se renfle traîtreusement, un torticolis vous trouble : enfin, mon enfant, c'est une affaire que de se remettre en parfaite santé; et comme je l'entreprends, j'en suis fort

4. « Si je n'étois en peine. » (*Édition de* 1754.)

Lettre 504. — 1. « Plus gaiement que moi. » (*Ibidem.*)

occupée : il ne faut pas craindre que je retombe malade par ma faute; je crains tout; l'on se moque de moi. Voilà donc, comme vous voyez, ce qui compose une femme d'assez mauvaise compagnie. Outre cela, le bon abbé ne se porte pas bien; il a mal à un genou, et un peu d'émotion tous les soirs; cela me trouble. Mme de Marbeuf[2] m'est venue voir de Rennes, mais je l'ai renvoyée passer le carnaval chez la bonne princesse : elles reviendront tantôt me voir; mon fils y a passé un jour ou deux; il s'en va dans cinq ou six : c'est une perte pour moi; mais il n'y a pas moyen qu'il puisse différer davantage; nous ne penserons plus qu'à le suivre. Mais, ma fille, qui peut me guérir des inquiétudes où je suis pour vous? Elles sont extrêmes, et je demande à Dieu tous les jours d'en être soulagée par une nouvelle, telle et aussi heureuse que je la puisse souhaiter[3]. Je ne sais quand mes lettres redeviendront supportables; mais présentement elles sont si tristes et si pleines de moi, que je m'ennuie de les entendre relire; vous avez trop bon goût pour n'être pas de même : c'est pourquoi je m'en vais finir; aussi bien la petite fille se moque de moi. J'attends vos lettres, comme la seule joie de mon esprit : je suis ravie d'entrer dans tout ce que vous me dites, et de sortir un peu de tout ce que je dis. Hélène est arrivée depuis deux jours, dont je suis ravie : elle me console de Larmechin qui s'en va. L'on me mande mille choses de Paris, sur quoi l'on pourroit discourir, si l'on n'avoit point les mains enflées.

1676

2. Voyez ci-dessus, p. 197, note 5.

3. Le texte de 1754 est ici très-différent de celui de 1734, que nous avons suivi : « Mon fils a passé deux jours avec elles; il s'en va dans cinq ou six : c'est une perte pour moi ; mais il n'y a pas moyen qu'il diffère davantage ; nous ne penserons plus qu'à le suivre : cela consoleroit, si quelque chose pouvoit me guérir des inquiétudes où je suis pour vous. Je ne sais, ma fille, quand mes lettres, etc. »

1676 Adieu, ma très-chère et très-aimable : vous savez combien je suis à vous; conservez-moi tendrement votre chère et précieuse amitié. J'embrasse M. de Grignan et les *pichons*. Comment se porte Marignanes? Il me semble que nous sommes bien proches du côté du rhumatisme. Je vous envoie une douzaine de souvenirs à distribuer comme il vous plaira; mais il y en a un pour Roquesante, qui ne doit jamais être confondu.

---

505. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME ET A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 23e février.

Vous êtes accouchée à huit mois, ma très-chère : quel bonheur que vous vous portiez bien! mais quel dommage d'avoir perdu encore un pauvre petit garçon! Vous qui êtes si sage, et qui grondez les autres, vous avez eu la fantaisie de vous laver les pieds; quand on a poussé si loin un si bel ouvrage, comment peut-on le hasarder, et sa vie en même temps? car il me semble que votre travail prenoit un mauvais train; enfin, ma fille, par la grâce de Dieu, vous en êtes sortie heureusement; vous avez été bien secourue. Vous pouvez penser avec quelle impatience j'attends de secondes nouvelles de votre santé, et si je suis bien occupée, et bien remplie des circonstances de cet accouchement. Je vous rends grâces de vos trois lignes, et à vous, mon cher Comte, des soins que vous prenez de m'instruire. Vous savez ce que c'est pour moi que la santé de votre chère femme; mais vous l'avez laissée trop écrire : c'est une mort que cet excès; et pour ce lavage des pieds, on dit qu'il a causé l'accouchement. C'est dommage de la perte

de cet enfant : je la sens, et j'ai besoin de vos réflexions chrétiennes pour m'en consoler; car quoi qu'on vous dise, vous ne le sauverez pas à huit mois[1]. J'aurois eu peur que l'inquiétude de ma maladie n'y eût contribué, sans que j'ai trouvé qu'il y a eu quinze jours d'intervalle. Enfin Dieu soit loué et remercié mille et mille fois, puisque ma chère Comtesse se porte bien! Ma vie tient à cette santé : je vous la recommande, mon très-cher, et j'accepte de tout mon cœur le rendez-vous de Grignan. 1676

---

506. — DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 23e février.

Vous n'avez qu'à nous venir donner à cette heure des règles et des avis pour notre santé; on vous répondra comme dans l'Évangile[1] : *Médecin, guéris-toi toi-même.* J'ai présentement de grands avantages sur vous; tel que je suis, j'ai tant fait que nos gens sont présentement dans la plaine[2]. Ma mère se porte à merveilles; elle prit hier, pour la dernière fois, de la poudre de M. de l'Orme, qui lui a fait des merveilles. Elle se promène dès qu'il fait beau; je lui donne des conseils dont elle se trouve bien; *je n'accouche point à huit mois :* après cela, je crois qu'elle se reposera sur moi de tout ce qui la regarde, et qu'elle méprisera beaucoup votre petite capacité, qui s'avise de

Lettre 505. — 1. Voyez la lettre du 3 juillet 1677.

Lettre 506. — 1. Voyez l'*Évangile* de saint Luc, chap. IV, verset 23.

2. Dans sa seconde édition, Perrin, pour éviter la répétition, a remplacé *présentement* par *enfin*, et cité le vers même de la Fontaine :

J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.
(*Le Coche et la Mouche*, livre VII, fable IX.)

1676 se laver les jambes deux heures durant, étant grosse de huit mois : l'on vous pardonne pourtant, puisque vous vous en portez bien, et que les lettres que nous avons reçues de vous, de M. de Grignan et de la petite *Dague*, nous ôtent toute sorte d'inquiétude. Quelque douce pourtant que fût la manière de nous apprendre cette nouvelle, ma mère en fut émue à un point qui nous fit beaucoup de frayeur. Nous jouions au reversis, quand les lettres arrivèrent; l'impatience de ma mère ne lui permit pas d'attendre que le coup fût fini pour ouvrir votre paquet; elle le fit ouvrir à M. du Plessis [3], qui étoit spectateur. Il commença par la lettre de la *Dague* pour moi; et à ce mot d'*accouchement* qui étoit sur le dessus, quoique le dedans fût fort gaillard, elle ne put s'empêcher d'avoir une émotion extraordinaire : c'est un des restes que sa maladie lui a laissés; le sujet en étoit bien juste; mais le caractère enjoué de la *Dague* nous rassura tous en un moment, hormis ma mère qui eut besoin de voir de votre écriture. Je supplie Monsieur de Grignan de recevoir ici les compliments que je lui fais sur votre santé [4], et les vœux très-sincères que je fais pour la vie de son fils. Il n'en doit pas douter, pour peu qu'il me fasse l'honneur de juger un peu de moi par lui-même; et cela est encore bien éloigné des larmes dont il m'honora quand on lui dit de mes nouvelles il y a dix-huit mois [5]. Pour la *Dague*, je ne lui dis rien, j'attends à me venger de toutes ses injures que je me sois caché à Grignan, dans cet escalier où le vent fait de si bons effets. Je vous embrasse mille fois,

3. Le père de Mlle du Plessis d'Argentré.

4. « De recevoir ici mes compliments sur votre bonne santé. » (*Édition de* 1754.)

5. A l'occasion du combat de Senef, où Charles de Sévigné courut les plus grands dangers. Voyez la lettre du 15 août et celle du 25 septembre 1674, p. 410, 411 et 416 du tome III.

ma chère petite sœur : il n'y a point de danger aujourd'hui, car il y a longtemps que je n'ai mis de poudre à ma perruque. 1676

---

507. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ, ET DE LA PETITE PERSONNE SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 26e février.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

J'ATTENDS avec impatience, ma chère fille, mes lettres de vendredi; il me faut encore cette confirmation de votre chère et précieuse santé. Je vous embrasse tendrement, et vais vous dire le reste par mon petit secrétaire.

DE LA PETITE PERSONNE, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

JE ne vous parle plus de ma santé; elle est très-bonne, à la réserve de mes mains que j'ai toujours enflées : si l'on écrivoit avec les jambes[1], vous recevriez bientôt mes grandes lettres; en attendant, ma chère fille, je quitte les pensées de ma maladie, pour m'occuper de celles qui me sont venues de Provence; elles en sont assez capables; et, pourvu que votre bonne santé continue, j'aurai assez de sujet de remercier Dieu. Nous avons ici un temps admirable; cela me fortifie, et avance mon voyage de Paris.

L'on me mande que Monsieur le Prince s'est excusé de servir cette campagne[2] : je trouve qu'il fait fort bien.

LETTRE 507. — 1. « Avec les pieds. » (*Édition de* 1754.)

2. Le Roi ayant nommé Condé général de l'armée d'Alsace, le Prince le pria de lui associer son fils le duc d'Enghien. Le Roi répondit froidement qu'il y penseroit. Plus tard le maréchal de Ro-

1676 M. de Lorges est enfin maréchal de France[3] : n'admirez-vous point combien il en auroit peu coûté de lui avancer cet honneur de six ou sept mois? Toutes mes lettres ne sont pleines que du retour de M. et de Mme de Schomberg[4] : pour moi, je crois qu'il ira en Allemagne. Tout le monde veut aussi que je sois en état de monter en carrosse, depuis que j'ai appris votre heureux accouchement : il est vrai que c'est une grande avance que d'avoir l'esprit en repos : j'espère l'avoir encore davantage, quand j'aurai mes secondes lettres.

Adieu, ma très-chère et très-parfaitement aimée. Mon fils s'en va à Paris pour tâcher de conclure une affaire miraculeuse, que M. de la Garde a commencée avec le jeune Viriville[5], pour vendre le guidon. J'aime la Garde de tout mon cœur, je vous prie d'en faire autant, et de lui écrire pour le récompenser de l'obligation que je lui ai. J'ai encore ici la bonne Marbeuf, qui m'est d'une consolation incroyable. Adieu, mon enfant.

chefort ayant laissé bloquer Philisbourg, le Roi pressa encore une fois Condé de marcher en Alsace, et affecta de se taire sur le duc d'Enghien. Le Prince répondit modestement que dans l'état où était réduite sa santé, le fardeau surpassait ses forces. Il cita le connétable Wrangel, dont les infirmités avaient été si funestes à son roi et à lui-même. Le Roi ne répliqua point, et Luxembourg se rendit bientôt à l'armée d'Alsace, dont il avait été nommé général. Voyez Desormeaux, *Histoire de Louis II, prince de Condé*, livre IX.

3. Sa nomination est du 21 février. La *Gazette* l'annonce en ces termes, à la date de ce jour, sous la rubrique de Saint-Germain en Laye : « Le Roi, en considération des services très-importants que le comte de Lorges a rendus en plusieurs occasions, avec une capacité, un courage et un succès extraordinaire, l'a honoré du bâton de maréchal de France. »

4. Le maréchal de Schomberg avait commandé l'armée du Roussillon pendant la campagne précédente.

5. Nous avons déjà vu ce nom au tome III, avec une orthographe un peu différente (*Virville*) : voyez la p. 235, et la note 3.

508. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ, ET DE LA PETITE PERSONNE SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN. 1676

Aux Rochers, dimanche 1er mars.

Écoutez, ma fille, comme je suis heureuse. J'attendois vendredi de vos lettres, qui ne m'ont jamais manqué ce jour-là; j'avois langui huit jours : j'ouvre mes paquets, je n'en trouve point; je pensai m'évanouir, n'ayant pas assez de force encore pour soutenir de telles attaques. Hélas! que fût devenue ma pauvre convalescence avec une telle inquiétude à supporter? et le moyen d'attendre et d'avancer les moments jusqu'à lundi? Enfin admirez combien d'Hacqueville est destiné à me faire plaisir, puisque, même en faisant une chose qui devoit être inutile, parce que je devois avoir deux de vos lettres, il se rencontre qu'il me donne la vie, et très-assurément me conserve la santé, en m'envoyant la lettre qu'il venoit de recevoir de Davonneau[1], du 19e février, où il écrit de votre part, et je vois par là votre très-bonne santé (c'étoit le dixième de votre couche), et en même temps celle de votre petit[2]. Quel soulagement, ma fille, d'un moment

Lettre 508. — 1. Ce doit être la même personne dont le nom est écrit *Danonneau* au tome II, p. 499. Ce nom, que nous verrons dans plusieurs des lettres suivantes, se retrouve aussi dans une lettre de Mme de Grignan, qui est datée du 20 mai 1678, et dont l'autographe nous a été conservé. On y lit bien distinctement *Dauonneau* (avec *u* pour *v*).

2. « Enfin admirez combien d'Hacqueville est destiné à me faire plaisir, puisque même en faisant une chose qui devoit être inutile à cause de deux de vos lettres que je devois avoir, il se rencontre qu'elle me donne la vie.... en m'envoyant la lettre du 19 février, qu'il venoit de recevoir de Davonneau, et qui est écrite de votre part, ce qui me fait voir que le dixième de votre couche vous étiez, et votre petit aussi, en très-bonne santé. (*Édition de* 1754.)

1676 à l'autre! et quel mouvement de passer de l'excès du trouble et de la douleur à une juste et raisonnable tranquillité! J'attends lundi mes paquets égarés et retardés précisément le jour que je les souhaitois; et cette date du 19e me redonne tous les soins de ma santé, qui eût été abandonnée [3]. Ma main n'en peut plus, mais je me porte très-bien, et je vous embrasse, et mon cher Comte.

Je repose donc ma main, ma très-chère, et fais agir celle de mon petit secrétaire. Je veux encore revenir à d'Hacqueville, et je veux approuver l'excès de ses soins, puisque cette fois ils m'ont été si salutaires. J'avoue que si j'avois reçu mes deux lettres, comme je le devois, j'aurois ri de sa lettre, comme quand il me mande les nouvelles de Rennes [4]; mais je n'en veux plus rire, depuis le plaisir qu'il m'a fait. Mon fils est parti, et nous sommes assez seules, la petite fille et moi; nous lisons, nous écrivons, nous prions Dieu; l'on me porte dans ce parc, en chaise, où il fait divinement beau : cela me fortifie; j'y ai fait faire des beautés nouvelles, dont je jouirai peu cette année, car j'ai le nez tourné vers Paris. Mon fils y est déjà, dans l'espérance de conclure la bonne affaire de M. de la Garde [5]. La bonne princesse me vient voir souvent, et prend intérêt à votre santé. La Marbeuf s'en est retournée : elle m'étoit fort bonne pour me rassurer contre des traîtresses de douleurs qui reviennent quelquefois, et dont il faut se moquer, parce que c'est la manière de peindre du rhumatisme : c'est un aimable

3. « Qui alloit être abandonnée. » (*Édition de* 1754.)

4. « Comme quand il me mande aux Rochers les nouvelles de Rennes. » (*Ibidem.*)

5. La vente du guidon : voyez la fin de la lettre précédente.

mal. Adieu, ma très-chère et très-aimable. Je remercie M. Davonneau de sa lettre du 19e février. 1676

---

509. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN[1].

Deux mois après que j'eus écrit cette lettre (nº 490, p. 328), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

Aux Rochers, ce premier de mars 1676.

Qu'aurez-vous cru de moi, mon cher cousin, d'avoir reçu une si bonne lettre de vous il y a plus de six semaines, et de n'y avoir pas fait réponse? En voici la raison : c'est qu'il y en a aujourd'hui sept que ma grande santé, que vous connoissez, fut attaquée d'un cruel rhumatisme dont je ne suis pas encore dehors, puisque j'ai les mains enflées, et que je ne saurois écrire. J'ai eu vingt et un jours la fièvre continue. Je me fis lire votre lettre, dont le raisonnement me parut fort juste; mais il s'est tellement confondu avec les rêveries continuelles de ma fièvre, qu'il me seroit impossible d'y faire réponse. Ce que je sais, c'est que j'ai envoyé votre lettre à ma fille, et que j'ai pensé plusieurs fois à vous depuis que je suis malade. Ce n'est pas peu dans un temps où j'étois si occupée de moi-même. C'est un étrange noviciat pour une créature comme moi, qui avoit passé sa vie dans une parfaite santé. Cette maladie a retardé mon retour à Paris, où j'irai pourtant tout aussitôt que j'aurai repris mes forces.

On m'a mandé de Paris que Monsieur le Prince avoit déclaré au Roi que sa santé ne lui permettoit pas de servir

Lettre 509. — 1. Cette lettre manque dans le manuscrit de l'Institut.

1676 cette campagne[2]. M. de Lorges a été fait maréchal de France : voilà sur quoi nous pourrions fort bien causer, si l'on causoit avec la main d'un autre. Mais il suffit pour aujourd'hui, mon cher cousin, que je vous aie conté mes douleurs. J'embrasse de tout mon cœur Mme de Coligny : je la prie de ne pas accoucher à huit mois, comme ma fille. Elle s'en porte bien ; mais on y perd un fils[3], et c'est dommage. Adieu, mon très-cher[4].

---

510. — DE LA PETITE PERSONNE, SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME ET A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 4e mars.

A MADAME DE GRIGNAN.

Enfin, ma chère enfant, je les ai reçues, ces deux lettres que je souhaitois tant. Je vous ai conté comme, par un grand hasard, cette lettre de Davonneau, que d'Hacqueville m'envoya, me mit en repos. Je suis ravie de votre santé ; mais ne vous remettez point sitôt à vous assommer d'écrire. Je remercie M. de Grignan et Montgobert de vous en avoir empêchée : aussi bien j'en suis indigne, puisque je n'ai point encore de mains ; je vous demande seulement une réponse pour la princesse, et deux lignes pour moi. Je suis chagrine de cette longueur, et de retourner à Paris comme estropiée. J'en ai piqué d'hon-

2. Voyez ci-dessus, p. 367, note 2.
3. Voyez la lettre du 3 juillet 1677.
4. On lit à la suite de cette lettre ces mots, écrits d'une autre main que celle de Bussy : « Si faut-il (*pourtant faut-il*) que je vous parle de votre manifeste au Roi : il est digne de vous, de votre siècle et de la postérité. »

neur mon médecin d'ici, et je prie mon fils, qui est à Paris, de demander à quelque médecin s'il n'y a rien qui puisse avancer cette guérison après deux mois de souffrance. Mandez-moi comme se porte Marignanes, et s'il a les mêmes incommodités que moi. Je suis ravie de la santé du petit garçon, mais je n'ose m'y attacher, parce que je n'ose espérer que vous vous soyez trompée : vous êtes plus infaillible que le pape. Je fonde donc toute mon espérance sur les contes à dormir debout que l'on vous fait à Aix : je les trouve extrêmement plaisants, et la rareté des enfants de neuf mois m'a fait rire. 1676

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Je viens à vous, Monsieur le Comte : vous dites que ma fille ne devroit faire autre chose que d'accoucher[1], tant elle s'en acquitte bien. Eh, Seigneur Dieu! fait-elle autre chose[2]? Mais je vous avertis que si, par tendresse et par pitié, vous ne donnez quelque repos à cette jolie machine, vous la détruirez infailliblement, et ce sera dommage. Voilà la pensée que je vous veux donner, mon cher Comte, qui, comme vous voyez, n'est pas du dimanche gras.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma très-belle. Je crois que vous êtes bien aise de voir le Coadjuteur et la Garde : ce dernier ne va-t-il point à la cour? Nous allons voir ce qui arrivera de l'affaire qu'il a proposée : elle est si bonne, que nous ne croyons pas possible qu'elle puisse réussir. On me mande de Paris que le chevalier est bien enragé de

Lettre 510. — 1. « Ne sauroit accoucher trop souvent. » (*Édition de* 1754.)

2. « Que fait-elle autre chose? » (*Ibidem.*)

1676 n'être point brigadier : il a raison; après ce qu'il fit l'année passée[3], il méritoit bien de monter d'un cran. Adieu, ma très-chère enfant, le bon abbé vous embrasse, et le petit secrétaire vous baise la main gauche; ma main va toujours en *empirando*, mais vous vous portez bien, et moi aussi.

---

511. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ, ET DE LA PETITE PERSONNE SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8e mars.

Ah! vous le pouvez bien croire, que si ma main vouloit écrire, ce seroit pour vous assurément; mais j'ai beau lui proposer, je ne trouve pas qu'elle veuille. Cette longueur me désole. Je n'écris pas une ligne à Paris, si ce n'est l'autre jour à d'Hacqueville, pour le remercier de cette lettre de Davonneau, dont j'étois transportée; c'étoit à cause de vous[1]; car pour tout le reste, je n'y pense pas. Je vous garde mon griffonnage; quoique vous ayez décidé la question, je crois que vous l'aimez mieux que rien : tout le reste m'excusera donc[2];

Car je n'ai qu'un filet de voix,
Et ne chante que pour Sylvie[3].

3. A l'affaire d'Altenheim. (*Note de Perrin.*) — Voyez la lettre du 12 août précédent, p. 47, et celle du 17 novembre, p. 236 et 237.

Lettre 511. — 1. Ce passage, depuis : « mais j'ai beau lui proposer, etc., » manque dans l'édition de 1734.

2. « Je crois que vous l'aimez mieux que de n'en point voir du tout. Il faudra donc bien que les autres m'excusent. » (*Édition* de 1754.)

3. L'ode de Sarasin *à Monseigneur le duc d'Enguien* se termine par cette strophe :

A chanter ces fameux exploits
J'employrois volontiers ma vie;

Voilà donc mon petit secrétaire, aimable et joli, qui vient au secours de ma main tremblotante. Je vous aime trop, mon enfant, de m'offrir[4] de venir passer l'été avec moi : je crois fermement que vous le feriez comme vous le dites; et sans les petites incommodités que j'ai, car un rhumatisme est une chose sur quoi je veux faire un livre, je me résoudrois fort agréablement à voir partir le bon abbé dans quinze jours, et à passer l'été dans ce beau désert avec une si divine compagnie; mais l'affaire de M. de Mirepoix me décide; car franchement je crois que j'y serai bonne. Je m'en irai donc clopin-clopant, à petites journées, jusqu'à Paris. Je disois pendant mon grand mal que si vous eussiez été libre, vous étiez une vraie femme, sachant l'état où j'étois, à vous trouver un beau matin au chevet de mon lit. Voyez, ma chère, quelle opinion j'ai de votre amitié, et si ma confiance n'est point comme vous la pouvez desirer. Je vous avoue, mon enfant, que je suis ravie de votre bonne santé : elle me donne du courage pour perfectionner la mienne; sans cela j'aurois tout abandonné : il y a trop d'affaires de se tirer d'un rhumatisme; mais j'entrevois tant de choses qui peuvent me donner la joie de vous voir et de vous servir dans vos affaires, que je ne balance point à mettre tout mon soin au rétablissement parfait de ma santé. Je prends goût à la vie du petit garçon; je voudrois bien qu'il ne mourût pas. Vous me faites une peinture de Vardes qui est divine; vous ne devez point souhaiter Bandol[5] pour la faire, votre pinceau vaut celui de Mi- 1676

Mais ie n'ay qu'vn filet de voix,
Et ne chante que pour Syluie.

(Les *OEuvres de Monsieur Sarasin*, édit. de 1663, *Poésies*, p. 18.)

4. « Ma fille, vous êtes trop aimable de m'offrir. » (*Édition de* 1754.)

5. Voyez tome II, p. 98, note 4, et p. 131. Dans l'édition de 1754 : « Vous ne devez souhaiter personne pour la faire. »

1676 gnard. J'aurois cru, au récit du décontenancement de Vardes, qu'il étoit rouillé pour quelqu'un; mais je vois bien, puisqu'il n'y avoit que vous, que l'honneur de cet embarras n'est dû qu'à onze années de province[6]. Je trouve que le cardinal de Bonzi ne doit pas se plaindre, quand on ne dit que cela de ses yeux[7]. Je suis fâchée que le bonhomme Sannes[8] se soit fait enterrer; c'étoit un plaisir que de le voir jouer au piquet, aussi sec qu'il l'est présentement :

Combatteva tuttavia, ed era morto[9].

J'ai bien envie que vous fassiez réponse à la bonne princesse : il me semble que vous n'avez pas assez senti l'honnêteté de sa lettre. Mandez-moi, ma très-chère, en quel état vous êtes relevée, si vous avez le teint beau : j'aime à savoir des nouvelles de votre personne. Pour moi, je vous dirai que mon visage, depuis quinze jours, est quasi tout revenu; je suis d'une taille qui vous surprendroit; je prends l'air, et me promène *sur les pieds de derrière*, comme une autre; je mange avec appétit (mais j'ai retranché le souper entièrement pour jamais[10]): de sorte, ma fille, qu'à la réserve de mes mains, et de quelque douleur par-ci, par-là, qui va et vient, et me fait souvenir agréablement du cher rhumatisme, je ne suis plus digne d'aucune de vos inquiétudes. N'en ayez

6. M. de Vardes étoit exilé de la cour depuis plusieurs années, dans son gouvernement d'Aigues-Mortes en Languedoc. (*Note de Perrin*, 1754.)

7. Ce passage, depuis : « J'aurois cru, etc., » manque dans l'édition de 1734.

8. Conseiller au parlement d'Aix. (*Note de Perrin*, 1734.)—Voyez la lettre du 2 février précédent, p. 352.

9. *Il combattait toujours, et il était mort.*

10. « Mais j'ai retranché le souper pour toujours. » (*Édition de* 1754.)

donc plus, je vous en conjure, et croyez qu'en quelque état que je sois et que j'aie été, votre souvenir et votre amitié font toute mon occupation. Je viens de recevoir une lettre du Cardinal : il m'assure qu'il se porte mieux; c'est une santé qui m'est bien chère. J'ai reçu aussi mille civilités de tous les Grignans. Le chevalier avoit sujet d'espérer, après la bonne conversation qu'il avoit eue avec son maître. 1676

Adieu, ma très-chère enfant : ne craignez point que je retombe; je suis passée de l'excès de l'insolence, pour la santé, à l'excès de la timidité. Ce pauvre Lauzun ne vous fait-il pas grand'pitié de n'avoir plus à faire son trou[11]? Ne croyez-vous pas bien qu'il se cassera la tête contre la muraille? Je suis toujours contente des *Essais de morale*, et quand vous avez cru que le sentiment de certaines gens[12] me feroit changer, vous m'avez fait tort. La *Manière de tenter Dieu* nous presse un peu de faire pour notre salut ce que nous faisons souvent par amour-propre[13]. Corbinelli dit que nos amis sont jésuites en cet endroit[14]. Je trouve le Coadjuteur et vous admirables sur ce sujet : si vous faisiez vos dévotions tous les jours, vous

11. « Il y avoit trois ans depuis qu'il travailloit à faire un trou et qu'il avoit fait une corde avec du linge la mieux faite du monde par où il étoit descendu la nuit à un endroit où c'étoit un miracle qu'il ne se fût pas cassé le cou. Il commençoit à faire un peu de jour. Il vit une porte ouverte; il entra; c'étoit un bûcher où une servante venoit querir du bois.... Saint-Mars vint; on le remena en prison. » (*Mémoires de Mademoiselle*, tome IV, p. 379 et suivante; voyez aussi p. 401 et suivante.)

12. De son fils. Voyez les lettres du 12 janvier et du 2 février précédents, p. 336 et 353.

13. Voyez dans le tome III des *Essais* de Nicole, le traité intitulé : *Des diverses Manières dont on tente Dieu*, et particulièrement le chapitre v de ce traité.

14. C'est le texte de l'édition de 1754; dans celle de 1734 il y a *molinistes*, au lieu de *jésuites*.

1676 seriez des saints; mais vous ne voulez pas; et voilà cette volonté dont saint Augustin parle si bien dans ses *Confessions*[15]. J'admire où l'envie de causer m'a conduite. Ma très-chère, embrassez-moi, car je ne puis vous embrasser[16].

---

512. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

Aussitôt que j'eus reçu cette lettre (n° 509, p. 371), j'écrivis celle-ci à Mme de Sévigné.

A Bussy, ce 9e mars 1676.

Cela est bien vrai, qu'il ne faut pas condamner les gens sur les apparences: depuis trois mois je vous ai écrit trois lettres[2], Madame, et ne recevant aucune réponse, j'étois tout prêt à me plaindre de vous, quand j'ai appris que vous aviez failli à mourir. Sur cela j'ai bien changé de ton, et au lieu des reproches que je vous préparois, je n'ai eu que de la tendresse, et de la joie de vous savoir hors d'intrigue.

15. Voyez dans les *Confessions* de saint Augustin, entre autres passages où il est parlé de la volonté, les chapitres IX et X du livre VIII.

16. Cette dernière phrase n'est que dans l'édition de 1734. Elle y est suivie du premier paragraphe de notre lettre 498. Voyez p. 349, note 1.

Lettre 512. — 1. Cette lettre ne se trouve pas dans le manuscrit de l'Institut.

2. Voyez les lettres du 26 décembre et des 3 et 9 janvier précédents, p. 300, 315 et 328.

513. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

1676

Aux Rochers, mercredi 11e mars.

Je fais des lavages à mes mains, de l'ordonnance du vieux de l'Orme[1], qui au moins me donnent de l'espérance : c'est tout, et je ne plains Lauzun que de n'avoir plus le plaisir de creuser sa pierre. Enfin, ma très-chère enfant, je puis dire que je me porte bien. J'ai dans l'esprit de sauver mes jambes, et c'est ma vie, car je suis tout le jour dans ces bois où il fait l'été[2]; mais à cinq heures, la poule mouillée se retire, dont elle pleureroit fort bien : c'est une humiliation où je ne puis m'accoutumer. Je crois toujours partir la semaine qui vient; mais savez-vous bien que si je n'avois le courage d'aller, le bon abbé partiroit fort bien sans moi? Mon fils ne me mande encore rien de ses affaires; il n'a été occupé jusqu'ici qu'à parler au bonhomme de l'Orme de ma santé : cela n'est-il pas d'un bon petit compère? J'attends vendredi de vos lettres,

Lettre 513. — 1. Charles de l'Orme, fils de Jean de l'Orme, premier médecin de Marie de Médicis, né à Moulins en 1584, prit ses degrés à Montpellier, et mourut à Paris le 24 juillet 1678. Il fut chargé plusieurs fois de négociations importantes. « Les eaux de Bourbon, qu'il a mises en réputation, l'y ont mis aussi lui-même. On dit qu'il prétendoit que ceux de Bourbon lui érigeassent une statue sur leurs puits; il se fit faire intendant des eaux, et puis vendit cette charge. On l'accuse d'avoir pris pension des habitants pour y faire aller bien du monde. » (Tallemant des Réaux, tome IV, p. 235 et suivante.) — L'abbé Michel de Saint-Martin a écrit un livre intitulé : *Moyens faciles et éprouvés dont M. de l'Orme, premier médecin et ordinaire de trois de nos rois, s'est servi pour vivre près de cent ans*, Caen, 1683. On peut voir aussi un article curieux et détaillé de l'abbé Joly dans ses *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*. Voyez encore sur de l'Orme et sur sa poudre une lettre de Mme de Motteville, citée par M. P. Paris au tome IX de son édition de Tallemant des Réaux, p. 457.

2. L'édition de 1754 porte : « dans ces bois où je trouve l'été. »

1676 ma fille, et la réponse à la princesse. C'est un extrême plaisir pour moi que de savoir de vos nouvelles; mais il me semble que je n'en sais jamais assez : vous coupez court sur votre chapitre, et ce n'est point ainsi qu'il faut faire avec ceux que l'on aime beaucoup. Mandez-moi si la petite est à Sainte-Marie[3] : encore que mon amour maternel soit demeuré au premier degré, je ne laisse pas d'avoir de l'attention pour les *pichons*. On m'écrit cent fagots de nouvelles de Paris, une prophétie de Nostradamus qui est étrange, et un combat d'oiseaux en l'air, dont après un long combat il en demeure vingt-deux mille sur la place : voilà bien des alouettes prises. Nous avons l'esprit dans ce pays de n'en rien croire.

Adieu, ma très-chère fille : croyez que de tous ces cœurs où vous régnez, il n'y en a aucun où votre empire soit si bien établi que dans le mien; je n'en excepte personne. J'embrasse le Comte après l'avoir offensé.

---

514. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ, ET DE LA PETITE PERSONNE SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 15e mars.

Je suis au désespoir de toute l'inquiétude que je vous donne. On souffre bien des douleurs inutiles dans l'éloignement, et jamais notre joie ni notre tristesse ne sont à leur place. Ne craignez point, ma fille, que j'abuse de mes

3. Blanche d'Adhémar, fille aînée de Mme de Grignan, née le 15 novembre 1670, n'avait alors que cinq ans et quatre mois. Elle fut élevée dans le couvent des filles de la Visitation d'Aix, où elle prit l'habit.

mains : je n'écris qu'à vous, et même je ne puis aller bien loin. Voilà mon petit secrétaire. 1676

Je me sers de ce lavage de M. de l'Orme; mais cett guérison va si lentement, que j'espère beaucoup plus au beau temps, dont nous sommes charmés, qu'à toutes les herbes du bonhomme. Du reste je me porte si bien, que je suis résolue à partir samedi 21. Nous avons mille affaires à Paris; celle du Mirepoix n'attend plus que nous. Je ne veux point retourner sur tout ce que j'ai souffert pendant mon grand mal : il me semble qu'il est impossible de sentir de plus vives douleurs. Je tâchois d'avoir de la patience, et je voulois mettre à profit une si bonne pénitence; mais malgré moi je criois souvent de toute ma force. N'en parlons plus, mon enfant, je me porte très-bien, et ma timidité présente doit vous répondre de ma sagesse à venir. Vous ririez bien de me voir une poule mouillée comme je suis, regardant à ma montre, et trouvant que quatre heures et demie est une heure indue. Je suis plus étonnée qu'une autre de la santé du petit enfant; car je me fie fort à vos supputations, et je trouve vos réponses fort plaisantes; mais enfin ce sera donc un miracle si nous conservons cet enfant. Tout ce que vous dites de M. de Vardes est admirable; je comprends bien qu'il craigne vos épigrammes; c'est trop d'avoir contre lui vous et sa conscience. Je crois que l'affaire du *frater* se finira comme nous le pouvons souhaiter. Il montera à l'enseigne pour onze mille francs : il ne sauroit mieux faire, et il trouvera toujours M. de Viriville[1] tout prêt à monter à cette place, quand il en sera las.

Lettre 514. — 1. Voyez tome III, p. 235, note 3, et ci-dessus, p. 368, la lettre du 26 février précédent.

1676 J'ai senti le chagrin du chevalier, et par toutes les raisons que vous me mandez, je croyois qu'on le dût contenter. M. le duc de Sault[2], après une longue conversation avec le Roi, a quitté le service, et suivra le Roi comme volontaire : vous voyez qu'il y a plusieurs mécontents. Je voudrois bien, ma fille, que vous n'eussiez pas laissé refroidir la réponse de la bonne princesse; vous m'eussiez fait un grand plaisir d'entrer un peu vite dans toute la reconnoissance que je lui dois : je sais bien que vous êtes en couche; je fais valoir cette raison, qui est bonne. Je suis ravie que vous vous portiez bien, et que vous soyez grasse, c'est-à-dire belle. Je pris hier de la poudre du bonhomme : c'est un remède admirable; il a raison de le nommer le bon pain, car il fait précisément tout ce que l'on peut souhaiter, et n'échauffe point du tout; m'y voilà accoutumée; je crois que cette dernière prise achèvera de me guérir.

Je vous embrasse, ma très-chère, et le Comte et les *pichons;* Dieu vous conserve tous dans la parfaite. Enfin il y a neuf semaines que je n'ai point de mains. On ne saigne point en ce pays, aux rhumatismes. Dieu donne le froid selon la robe : de tous les maux que je pouvois avoir, j'ai eu précisément le moins périlleux, mais le plus douloureux, et le plus propre à corriger mon insolence, et à me faire une poule mouillée[3]; car les douleurs me feroient courir cent lieues pour les éviter. Et vous, ma chère enfant, qui en avez tant souffert, et avec tant de courage, votre âme est bien plus ferme que la mienne : je desire qu'elle soit longtemps unie avec votre beau corps, et je vous aime avec une tendresse que vous

2. Voyez tome III, p. 40, note 12.

3. A ces mots : « me faire une poule mouillée, » Perrin, dans sa seconde édition, a substitué ceux-ci : « me faire tout appréhender. »

ne sauriez comprendre : je suis ravie de celle qu'il me semble que vous avez pour moi. 1676

---

515. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY RABUTIN[1].

A Grignan, ce 15e mars 1676.

On est bien moins de temps à recevoir des réponses de Quebec, que vous ne serez à recevoir celle-ci; mais je serai entièrement justifiée auprès de vous, si vous voulez bien ajouter à tout le chemin qu'elle va faire, l'incident d'un accouchement qui s'est placé mal à propos entre votre lettre et celle-ci. En lisant la supputation que vous me faisiez sur les couches de Madame votre fille[2], il me prit une si violente envie d'accoucher, que toute la supputation que je faisois de n'être qu'à huit mois, ne fut pas capable de m'en empêcher. Si j'avois su que vos lettres eussent eu la même vertu que les reliques de sainte Marguerite[3], je vous aurois prié de différer d'un mois la joie

Lettre 515. — 1. Cette lettre ne fut envoyée à Bussy que près d'un mois plus tard par Mme de Sévigné, après son retour à Paris. Voyez plus loin, p. 404, le billet du 10 avril.

2. Voyez la lettre de Bussy à Mme de Grignan, du 3 janvier précédent, p. 316.

3. Le poëte Vida de Crémone, dans un hymne latin en l'honneur de sainte Marguerite, nomme cette vierge la *Lucine* des chrétiens, et dit que les mères l'invoquent quand leur terme approche. On gardait des reliques de sainte Marguerite dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Dans l'histoire de cette abbaye par dom Jacques Brouillart (p. 257), on lit ce qui suit : « Le 16e octobre 1661, le père prieur de Saint-Germain eut ordre du Roi de porter à Fontainebleau les reliques de sainte Marguerite, pour satisfaire la dévotion de la Reine qui les demandoit et étoit proche de son terme. Le père prieur obéit aussitôt; mais avant son départ il ordonna par un mandement des prières publiques pour Sa Majesté,

1676 que j'ai eue d'en recevoir; mais après avoir fait l'expérience du bonheur que j'ai eu d'être heureusement délivrée d'un fils, qui vit contre toutes les règles de la médecine, vous pouvez m'écrire en tout temps, et je croirai toujours vos lettres la bénédiction d'une maison. Avec cette certitude, vous jugez bien que je suis tranquille sur l'état où est Mme la marquise de Coligny. Je vous supplie, mon cher cousin, de lui faire tous mes compliments, et de recevoir les miens très-sérieux, et mille remerciements de votre souvenir. Je crois que vous aurez été fâché de la cruelle maladie dont ma mère a été tourmentée deux mois durant. Autrefois vous étiez foible quand elle se faisoit saigner[4] : n'aurez-vous point crié de ses douleurs? M. de Grignan vous assure de ses très-humbles services.

---

516. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ, ET DE LA PETITE PERSONNE SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 18e mars.

Ma chère enfant, je ne veux pas forcer ma main; c'est pourquoi voici le petit secrétaire.

Je vous apprendrai donc que, ne sachant plus que faire pour mes mains, Dieu m'a envoyé M. de Villebrune[1],

avec l'exposition du saint sacrement, dans toutes les églises du faubourg, ce qui dura jusques au 1er de novembre, que la Reine mit au monde un Dauphin, qui fut ondoyé aussitôt. »

4. Voyez tome I, p. 500. — La fin de la lettre, depuis : « Je vous supplie, mon cher cousin, » manque dans le manuscrit de l'Institut.

Lettre 516. — 1. Voyez la lettre du 3 juillet suivant.

qui est très-bon médecin : il m'a conseillé de les faire suer, et tout à l'heure je l'ai fait à la fumée de beaucoup d'herbes fines; je suis assurée que ce remède est le meilleur, et que cette transpiration est la plus salutaire. Je ne pars que mardi, à cause de l'équinoxe que Villebrune m'a dit qu'il falloit laisser passer ici, et m'a donné cent exemples : enfin je n'ai que Villebrune dans la tête. Je crois que la bonne princesse s'en va voir Madame sur la mort de Monsieur de Valois [2]. L'affaire de mon fils n'est point encore finie. 1676

Le mariage de M. de Lorges me paroît admirable [3]; j'aime le bon goût du beau-père. Mais que dites-vous de Mme de la Baume, qui oblige le Roi d'envoyer un exempt prendre Mlle de la Tivolière d'entre les mains de père et mère, pour la mettre à Lyon chez une de ses belles-sœurs? On ne doute point qu'en s'y prenant de cette manière, elle n'en fasse le mariage avec son fils [4]. J'avoue que voilà une mère à qui toutes les autres doivent céder. Cela est un peu ridicule de vous dire les nouvelles de Lyon, mais je voulois vous parler de cette affaire. Je n'ai point eu l'oraison funèbre de M. Fléchier : est-il possible qu'il puisse contester contre Monsieur de Tulle? Je dirois là-dessus un vers du Tasse [5], si je m'en souvenois.

2. Alexandre-Louis d'Orléans, duc de Valois, fils du deuxième mariage de Monsieur, mort dans la nuit du 15 au 16 mars 1676, âgé de près de trois ans.

3. Voyez la note 2 de la lettre du 8 avril suivant, p. 395.

4. Le comte, depuis maréchal, fils de Mme de la Baume de Tallard, épousa en effet, au mois de décembre 1677, Mlle de la Tivolière (Marie-Catherine de Grolée de Viriville la Tivolière).

5. Celui-ci peut-être, qui termine la stance XIV du IIIe chant

Uom di gran possa,
Ma non già tal ch' a lei resister possa;

« homme de grande puissance, mais non tel pourtant qu'il lui puisse résister. »

1676 Adieu, ma très-chère : le beau temps continue; si je n'étois poule mouillée, je regretterois les Rochers ; mais puisque je crains le serein, et qu'il faudroit passer toutes les belles soirées dans ma chambre, les longs jours me feroient mourir d'ennui, et je m'en vais. Il faut une grande santé pour soutenir la solitude et la campagne ; quand je l'avois, je ne craignois rien, mais présentement je crains les vapeurs de la rate.

Je vous embrasse, ma très-chère, et le Comte. Je suis si lasse de cette chienne d'écriture que, sans que vous croiriez mes mains plus malades, je ne vous écrirois plus que je ne fusse guérie[6]. Cette longueur est toute propre à mortifier une créature, qui, comme vous savez, ne connoît quasi pas cette belle vertu de patience ; mais il faut bien se soumettre quand Dieu le veut. C'est bien employé, j'étois insolente : je reconnois de bonne foi que je ne suis pas la plus forte. Excusez, ma fille, si je parle toujours de moi et de ma maladie. Je vous promets qu'à Paris je serai de meilleure compagnie : c'est encore une de mes raisons d'y aller, pour désemplir un peu ma tête de moi et de mes maux passés; les Rochers sont tout propres à les conserver dans la mémoire, quoiqu'il y fasse très-beau; mais je veux espérer de vous voir quelque jour dans ce *nido paterno*[7].

6. Ceci prouve que la lettre n'est pas tout entière de la main du *petit secrétaire;* mais Mme de Sévigné ne nous dit pas à quel endroit elle a pris la plume.

7. « Dans ce nid paternel. » Voyez, p. 269, la note 3 de la lettre du 11 décembre précédent; p. 305, note 8; et la *Notice*, p. 37.

517. — DE LA PETITE PERSONNE SOUS LA DICTÉE DE MADAME DE SÉVIGNÉ, PUIS EN SON PROPRE NOM, A MADAME DE GRIGNAN. 1676

Aux Rochers, ce dimanche 22e mars.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ, DICTANT A LA PETITE PERSONNE.

Je me porte très-bien; mais pour mes mains, il n'y a ni rime, ni raison. Je me sers donc de ma petite personne pour la dernière fois : c'est la plus aimable enfant du monde; je ne sais ce que j'aurois fait sans elle : elle me lit très-bien ce que je veux; elle écrit comme vous voyez; elle m'aime; elle est complaisante; elle sait me parler de Mme de Grignan; enfin, je vous prie de l'aimer sur ma parole.

DE LA PETITE PERSONNE.

Je serois trop heureuse, Madame, et je crois que vous enviez bien le bonheur que j'ai d'être auprès de Madame votre mère. Elle a voulu que j'aie écrit tout le bien de moi que vous voyez; j'en suis honteuse; mais je suis bien affligée de son départ[1].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ, CONTINUANT DE DICTER.

La petite fille a voulu discourir, et je reviens à vous, ma chère enfant, pour vous dire que, hormis mes mains dont je n'espère la guérison que quand il fera chaud, vous ne devez pas perdre encore l'idée que vous avez de moi : mon visage n'est point changé; mon esprit et mon humeur ne le sont guère; je suis maigre, et j'en suis bien aise; je marche et je prends l'air avec plaisir;

Lettre 517. — 1. Dans la seconde édition de Perrin (1754), ce paragraphe commence ainsi : « Je serois trop heureuse, Madame, si

1676 et si l'on me veille encore, c'est parce que je ne puis me tourner toute seule[2]; mais je ne laisse pas de dormir. Je vous avoue bien que c'est une incommodité, et je la sens un peu; mais enfin, ma fille, il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu, et trouver encore que je suis bien heureuse d'en être sortie, car vous savez quelle bête c'est qu'un rhumatisme. Pour ce que vous me demandez[3], je vous dirai le vers de Médée :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux[4].

Je suis persuadée qu'ils sont faits; et l'on dit que je m'en vais reprendre le fil de ma belle santé : je le souhaite pour l'amour de vous, ma très-chère, puisque vous l'aimez tant; je ne serai pas trop fâchée aussi de vous plaire en cette occasion. La bonne princesse m'est venue voir aujourd'hui : elle m'a demandé si j'avois eu de vos nouvelles; j'aurois bien voulu lui présenter une réponse de votre part; l'oisiveté de la campagne rend attentive à ces sortes de choses; j'ai rougi de ma pensée; elle en a rougi aussi : je voudrois qu'à cause de l'amitié que vous avez pour moi, vous eussiez payé plus tôt cette dette. Elle s'en va mercredi, à cause de la mort de Monsieur de Valois; et moi, ma fille, je pars mardi pour coucher à Laval. Je ne vous écrirai point mercredi, n'en soyez point en peine. Je vous écrirai de Malicorne[5], où je me reposerai deux jours. Je commence déjà à regretter mon petit secrétaire. Vous voilà assez bien instruite de ma santé;

cela étoit : je crois, etc. » Il se termine de la manière suivante : « J'en suis assez honteuse, et très-affligée en même temps de son départ. »

2. « Parce que je ne puis me tourner dans mon lit toute seule. » (*Édition de* 1754.)

3. « Quant à la question que vous me faites. » (*Ibidem.*)

4. Acte V, scène VI du *Thésée* de Quinault.

5. Voyez tome II, p. 224, note 3.

je vous conjure de n'en être plus en peine, et de songer à la vôtre. Vous qui prêchez si bien les autres, deviez-vous faire mal à vos petits yeux à force d'écrire? La maladie de Montgobert en est cause : je lui souhaite une bonne santé, et je sens le chagrin que vous devez avoir de l'état où elle est. Je suis ravie que le petit enfant se porte bien : Villebrune dit qu'il vivra fort bien à huit mois, c'est-à-dire huit lunes passées. 1676

Vous croyez que nous avons ici un mauvais temps : nous avons le temps de Provence ; mais ce qui m'étonne, c'est que vous ayez le temps de Bretagne. Je jugeois que vous l'aviez cent fois plus beau, comme vous croyiez que nous l'avions cent fois plus vilain. J'ai bien profité de cette belle saison, dans la pensée que nous aurons l'hiver dans le mois d'avril et de mai, de sorte que c'est l'hiver que je m'en vais passer à Paris. Au reste, si vous m'aviez vue faire la malade et la délicate dans ma robe de chambre, dans ma grande chaise[6], avec des oreillers, et coiffée de nuit, de bonne foi vous ne reconnoîtriez pas cette personne qui se coiffoit en toupet, qui mettoit son busc entre sa chair et sa chemise, et qui ne s'asseyoit que sur la pointe des siéges pliants : voilà sur quoi je suis changée. J'oubliois de vous dire que notre oncle de Sévigné est mort[7]. Mme de la Fayette commence présentement à hériter de sa mère[8]. M. du Plessis Guénégaud est mort aussi[9] : vous savez ce qu'il faut faire à sa femme.

6. « Dans mon grand fauteuil. » (*Édition de* 1734.)

7. Renaud de Sévigné, mort à Port-Royal, le 16 mars 1676. (*Note de Perrin.*) — Voyez, tome III, p. 389, note 6, la *Notice*, p. 170, et les *Mémoires d'Henri de Campion*, p. 87, 118 et 137, édit. Janet.

8. Elle avait épousé en secondes noces, en 1650, Renaud de Sévigné, qu'elle laissa veuf cinq ou six ans après : voyez Walckenaer, tome I, p. 225. Voyez aussi la *Notice*, p. 135 et 170.

9. Il était mort à Paris le 16 mars précédent, à l'âge de soixante sept ans. Voyez tome I, p. 439, note 3.

1676 Corbinelli dit que je n'ai point d'esprit quand je dicte, et sur cela il ne m'écrit plus. Je crois qu'il a raison : je trouve mon style lâche; mais soyez plus généreuse, ma fille, et continuez à me consoler de vos aimables lettres[10]. Je vous prie de compter les lunes pendant votre grossesse : si vous êtes accouchée un jour seulement sur la neuvième, le petit vivra; sinon n'attendez point un prodige. Je pars mardi; les chemins sont comme en été, mais nous avons une bise qui tue mes mains : il me faut du chaud, les sueurs ne font rien. Je me porte très-bien du reste, et c'est une chose plaisante de voir une femme avec un très-bon visage, que l'on fait manger comme un enfant : on s'accoutume aux incommodités.

Adieu, ma très-chère : continuez de m'aimer; je ne vous dis point de quelle manière vous possédez mon cœur, et par combien de liens je suis attachée à vous. J'ai senti notre séparation pendant mon mal; je pensois souvent que ce m'eût été une grande consolation de vous avoir. J'ai donné ordre pour trouver de vos lettres à Malicorne. J'embrasse le Comte, c'est-à-dire je le prie de m'embrasser. Je suis toute à vous, et le bon abbé aussi, qui compte et calcule depuis le matin jusqu'au soir, sans rien amasser, tant cette province a été dégraissée.

---

518. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Laval, mardi 24e mars.

Et pourquoi, ma chère fille, ne vous écrirois-je pas aujourd'hui, puisque je le puis? Je suis partie ce matin

10. Dans l'édition de 1734 : « par vos aimables lettres. »

des Rochers par un chaud et un temps charmant : le printemps est ouvert dans nos bois. La petite fille a été enlevée dès le grand matin, pour éviter les grands éclats de sa douleur : ce sont des cris d'enfant qui sont si naturels qu'ils font pitié; peut-être que présentement elle danse, mais depuis deux jours elle fondoit : elle n'a pas appris de moi à se gouverner. Il n'appartient qu'à vous, ma très-chère, d'avoir de la tendresse et du courage. Je me suis fort bien portée et comportée par les chemins. La contrainte offense un peu mes genoux; mais en marchant cela se passe. Mes mains sont toujours malades; il me semble que le chaud les va guérir : ce sera une grande joie pour moi; il y a bien des choses dont j'ai une grande envie de reprendre l'usage. J'admire comme l'on s'accoutume aux maux et aux incommodités. Qui m'auroit fait voir tout d'une vue tout ce que j'ai souffert, je n'aurois jamais cru y résister, et jour à jour me voilà. Le *bien Bon* se porte bien. Je vous écrirai de Malicorne; j'y trouverai vos lettres. Je vous prie, comptez les lunes de votre grossesse : c'est une ressource pour espérer la vie du petit garçon. J'embrasse le Comte; et vous, ma chère enfant, que ne vous dirois-je point, si je vous disois tout ce que je pense et tout ce que je sens de tendresse pour vous! 1676

---

519. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Malicorne, samedi 28e mars.

C'est une grande joie pour moi que de rencontrer, en chemin faisant, deux de vos lettres, qui me font toujours voir de plus en plus votre amitié et vos soins pour ma santé. Votre consultation en est une marque, et me pa-

1676 roît une chose naturelle quand on aime la vie de quelqu'un. En récompense, je vous avertis que, sans miracle, le petit d'Adhémar vivra fort bien cent ans. Vous me marquez le 15e juin : nous avons supputé les lunes jusqu'au 9e février[1]; il est de deux jours dans la neuvième, c'est assez. Au reste, le changement d'air et la continuation du beau temps m'ont fait un bien admirable. Si je pouvois être ici huit jours, Mme de Lavardin et ses soins achèveroient de me guérir; mais j'ai mille affaires[2], et pour vous, et pour mon fils. Admirez ce contre-coup: le mariage de Tallard empêche Viriville d'acheter le guidon; voilà nos mesures rompues : ne trouvez-vous point cela plaisant, c'est-à-dire cruel? Mme de la Baume frappe de loin[3].

Si je vais à Bourbon, et que vous y veniez, ce sera ma véritable santé; et pour cet hiver, l'espérance de vous avoir me donne la vie. Mme de Lavardin trouve l'*Altesse* de la Tarente sans conséquence et sans difficulté pour cette fois[4], et ne trouve point de comparaison entre Mme de Vaudemont, votre amie, très-loin de toute souveraineté, et la princesse Émilie de Hesse qui en sort tout droit[5]; car depuis son veuvage on ne le lui conteste plus. Enfin je ne crois point vous avoir commise, après les exemples que j'ai vus. Votre chanson est trop plai-

Lettre 519. — 1. Perrin a changé 9 en 11 dans sa seconde édition (1754).

2. « J'ai mille affaires à Paris. » (*Édition de* 1754.)

3. C'était la seconde fois que Mme de la Baume causait du chagrin à Mme de Sévigné. Sur ses torts au sujet du portrait inséré dans l'*Histoire amoureuse*, voyez les lettres de 1668, et particulièrement celle du 26 juillet (tome I, p. 608 et suivantes).

4. Mme de Grignan n'avait pas répondu à Mme de Tarente, parce qu'elle hésitait à lui donner le titre d'*Altesse*.

5. Mme de Tarente, comme on se le rappelle, était fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel. Voyez tome II, p. 229, note 4.

sante; je condamne votre plume d'aller à Rome; car pour ce qu'elle a fait, je le sauve du feu. Je vais achever avec une autre main que la mienne[6]. 1676

En arrivant ici, Mme de Lavardin me parla de l'oraison funèbre du Fléchier : nous la fîmes lire, et je demande mille et mille pardons à Monsieur de Tulle, mais il me paroît que celle-ci est au-dessus[7] : je la trouve plus également belle partout; je l'écoutai avec étonnement, ne croyant pas qu'il fût possible de trouver encore de nouvelles manières de dire les mêmes choses : en un mot, j'en fus charmée.

Nous avons été bien aises d'apprendre par vous les nouvelles de Messine[8]; vous nous avez paru original[9], à cause du voisinage. Quelle rage aux Messinois d'avoir tant d'aversion pour les pauvres François, qui sont si aimables et si jolis[10]! Mandez-moi toujours toutes vos histoires tragiques, et ne nous mettons point dans la tête de craindre le contre-temps de nos raisonnements : c'est un mal que l'éloignement cause, et à quoi il faut se résoudre tout simplement; car si nous voulions nous contraindre là-dessus, nous ne nous écririons plus rien. Si vous ne recevez point de mes lettres le prochain ordinaire, n'en soyez point en peine : je doute que je puisse vous écrire qu'à Paris, où je compte arriver vendredi; *bon jour*, *bonne*

6. Cette phrase manque dans l'édition de 1734.

7. « Au-dessus de la sienne. » (*Édition de* 1754.)

8. Les nouvelles de Sicile, et en particulier de Messine, abondent dans la *Gazette* à la fin de mars et au commencement d'avril. Il est parlé d'avantages remportés sur mer par les Français, de conspirations, de divers projets d'attaque formés par les Espagnols, etc.

9. C'est-à-dire source première, ou du moins sachant les choses d'original.

10. Sur les fautes de Vivonne, sur les excès des Français en Sicile et sur la haine croissante des Siciliens, voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, chap. XI.

1676 *œuvre*. Voici un étrange carême pour moi[11]. Mme de Lavardin vous écrit un billet, dont je ferai tenir la réponse plus naturellement que celle de Bussy. Le chemin que vous prenez tous deux pour vous écrire est fort plaisant[12]. Vous savez bien que M. de Coetquen est arrivé à Paris en même temps que M. de Chaulnes; leur haine, et les mémoires qu'a donnés Coetquen, feroient une belle scène, si le Roi les vouloit entendre tous deux. On me mande aussi que M. de Rohan a quitté le service, pour n'avoir pas été fait brigadier: vous verrez que la mode des volontaires reviendra. Adieu, ma chère Comtesse, en voilà assez pour aujourd'hui.

---

520. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 8e avril.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je suis mortifiée et triste de ne pouvoir vous écrire tout ce que je voudrois; je commence à souffrir cet ennui avec impatience. Je me porte du reste très-bien; le changement d'air me fait des miracles; mais mes mains ne veulent point encore prendre part à cette guérison. J'ai vu tous nos amis et amies; je garde ma chambre, et suivrai vos conseils, je mettrai désormais ma santé et mes promenades devant toutes choses. Le chevalier cause fort bien avec moi jusqu'à onze heures; c'est un aimable garçon. J'ai obtenu de sa modestie de me parler de sa

11. En 1676, la semaine sainte commençait le lendemain du jour où Mme de Sévigné écrivait cette lettre à sa fille.

12. Voyez la lettre de Bussy à Mme de Grignan, du 3 janvier précédent, p. 316, et la réponse de Mme de Grignan, du 15 mars, p. 383.

campagne, et nous avons repleuré M. de Turenne. Le maréchal de Lorges n'est-il point trop heureux? Les dignités, les grands biens[1] et une très-jolie femme[2]. On l'a élevée comme devant être un jour une grande dame. La fortune est jolie; mais je ne puis lui pardonner les rudesses qu'elle a pour nous tous. 1676

DE CORBINELLI[3].

J'ARRIVE, Madame, et je veux soulager cette main trem-

LETTRE 520 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Dans l'édition de 1734 : « les grands noms. »

2. Geneviève de Frémont, fille de Nicolas de Frémont, seigneur d'Auneuil, garde du trésor royal, et de Geneviève Damon. Le maréchal de Lorges « n'avoit rien, » dit Saint-Simon. Nommé « pour être un des maréchaux de France qui devoient commander l'armée sous le Roi en personne.... il falloit un équipage, et de quoi soutenir une dépense convenable et pressée. Cette nécessité le fit résoudre à un mariage étrangement inégal, mais dans lequel il trouvoit les ressources dont il ne se pouvoit passer pour le présent, et pour fonder une maison. Il y rencontra une épouse qui n'eut des yeux que pour lui malgré la différence d'âge, qui sentit toujours avec un extrême respect l'honneur que lui faisoit la naissance et la vertu de son époux, et qui y répondit par la sienne, sans soupçon et sans tache, et par le plus tendre attachement.... Il trouva de plus dans ce mariage une femme adroite pour la cour et pour ses manéges, qui suppléa à la roideur de sa rectitude, et qui, avec une politesse qui montroit qu'elle n'oublioit point ce qu'elle étoit née (*Bussy l'appelle la fille d'un laquais, voyez la lettre du* 20 *février* 1687), joignoit une dignité qui présentoit le souvenir de ce qu'elle étoit devenue, et un art de tenir une maison magnifique, les grâces d'y attirer sans cesse la meilleure et la plus nombreuse compagnie, et avec cela le savoir-faire de n'y souffrir ni mélange, ni de ces commodités qui déshonorent les meilleures maisons, sans toutefois cesser de rendre la sienne aimable, par le respect et la plus étroite bienséance qu'elle y sut toujours maintenir et mêler avec la liberté. » (Saint-Simon, tome I, p. 247; tome IV, p. 41 et suivante.) — La maréchale de Lorges survécut à son mari, mort en 1702.

3. Ce qui suit est attribué dans notre ancienne copie à l'abbé de la Mousse.

1676 blotante; elle reprendra la plume quand il lui plaira : elle veut vous dire une folie de M. d'Armagnac. Il étoit question de la dispute des princes et des ducs pour la scène. (Ceci[4] est très-mal orthographié, car il faut mettre *cène*, et non pas *scène* de théâtre, ni *saine* de santé, ni *Seine* rivière, ni *senne* pour pêcher : cela soit dit par parenthèse.) Voici comme le Roi l'a réglée : immédiatement après les princes du sang, M. de Vermandois[5] a passé, et puis toutes les dames, M. de Vendôme et quelques ducs; les autres ducs et les princes du sang ayant eu permission de s'en dispenser. Là-dessus, M. d'Armagnac ayant voulu reparler au Roi de cette disposition, Sa Majesté lui fit comprendre qu'elle le vouloit ainsi[6]. A quoi M. d'Armagnac repartit : « Le charbonnier, Sire, est maître dans sa maison. » On a trouvé cette repartie fort plaisante : nous la trouvons aussi, et vous la trouvez de même.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je n'aime point à avoir des secrétaires qui aient plus d'esprit que moi : ils font les entendus, je n'ose leur faire écrire toutes mes sottises; la petite fille m'étoit bien meilleure. J'ai toujours dessein d'aller à Bourbon : j'admire le plaisir qu'on prend à m'en détourner, sans savoir pourquoi, malgré l'avis de tous les médecins.

Je causois hier avec d'Hacqueville sur ce que vous me dites que vous viendrez[7] m'y voir : je ne vous dis point si je le desire, ni combien je regrette ma vie ; je me plains

4. Le copiste qui a écrit notre manuscrit a soin de nous prévenir que ce qui est entre parenthèses est de Mme de Sévigné.

5. Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils de Mme de la Vallière. Voyez tome III, p. 365, note 11.

6. Dans le manuscrit : « Sa Majesté lui fit comprendre qu'il le vouloit ainsi. »

7. Dans l'édition de 1734 : « que vous viendriez. »

doulourеusement de la passer sans vous. Il semble qu'on en ait une autre, où l'on réserve de se voir et de jouir de sa tendresse; et cependant, c'est notre tout que notre présent, et nous le dissipons; et l'on trouve la mort : je suis touchée de cette pensée. Vous jugez bien que je ne desire donc que d'être avec vous. Cependant nous trouvâmes qu'il falloit vous mander que vous prissiez un peu vos mesures chez vous. Si la dépense de ce voyage empêchoit celui de cet hiver, je ne le voudrois pas, et j'aimerois mieux vous voir plus longtemps; car je n'espère point d'aller à Grignan, quelque envie que j'en aie; le bon abbé ne veut point y aller, il a mille affaires ici, et craint le climat. Je n'ai point trouvé dans mon traité de l'ingratitude[8] que je le puisse quitter dans l'âge où il est; et ne pouvant douter que cette séparation ne lui arrachât le cœur et l'âme, s'il mouroit dans cette absence, mes remords ne me donneroient aucun repos : ce seroit donc pour trois semaines que nous nous ôterions le moyen de nous voir plus longtemps. Démêlez cela dans votre esprit, suivant vos desseins et vos affaires; et songez qu'en quelque temps que ce soit, vous devez à mon amitié, et à l'état où j'ai été, la sensible consolation de vous voir. Si vous vouliez revenir ici avec moi de Bourbon, cela seroit admirable : nous passerions notre automne ici ou à Livry; et cet hiver M. de Grignan viendroit vous voir et vous reprendre. Voilà qui seroit le plus aisé, le plus naturel et le plus agréable pour moi; car enfin vous devez me donner un peu de votre temps pour la consolation de ma vie. Rangez tout cela dans votre tête, ma chère enfant; car il n'y a point de temps à perdre : je partirai dans le mois qui vient pour Bourbon ou pour Vichy.

1676

8. Voyez tome II, p. 159, note 5.

1676 Vous voulez que je vous parle de ma santé : elle est très-bonne, hormis mes mains et mes genoux, où je sens quelques douleurs. Je dors bien, je mange bien, mais avec retenue; on ne me veille plus : j'appelle, on me donne ce que je demande, on me tourne, et je m'endors. Je commence à manger de la main gauche : c'étoit une chose ridicule de me voir *imboccar da i sergenti*[9]; et pour écrire, vous voyez où j'en suis maintenant[10]. Voilà ce qui me met au désespoir, car c'est une peine incroyable pour moi de ne pouvoir causer avec vous : c'est m'ôter une satisfaction que rien ne peut réparer. On me dit mille biens de Vichy, et je crois que je l'aimerai mieux que Bourbon par deux raisons : l'une, que Mme de Montespan va à Bourbon, et l'autre, que Vichy est plus près de vous[11]; que si vous y veniez, vous auriez moins de peine, et que si l'abbé changeoit d'avis, nous serions plus près de Grignan. Enfin, ma très-chère, je reçois dans mon cœur la douce espérance de vous voir; c'est à vous à disposer de la manière, et surtout que ce ne soit pas pour quinze jours, car ce seroit trop de peine et trop de regret pour si peu de temps. Vous vous moquez de Villebrune; il ne m'a pourtant rien conseillé que l'on ne me conseille ici. Je m'en vais faire suer mes mains; et pour l'équinoxe, si vous saviez l'émotion qui arrive quand ce grand

9. « Mettre les morceaux à la bouche par les sergents (les serviteurs). »

10. Mme de Sévigné commençoit à reprendre son écriture ordinaire, mais d'une main encore mal assurée. (*Note de Perrin*, 1754.) — Dans l'édition de 1734, on lit simplement : « c'étoit une chose ridicule de me voir vous écrire. »

11. Ceci paraît être à moitié sérieux, à moitié plaisant. Bourbon est en effet plus près de la Provence que Vichy, mais la différence n'est pas bien grande. Les deux villes sont aujourd'hui, comme l'on sait, dans le même département : Bourbon, à un peu moins de quatre lieues à l'ouest de Moulins; Vichy, à quinze lieues au sud.

mouvement se fait, vous reviendriez de vos erreurs[12]. Le *frater* s'en ira bientôt à sa brigade, et de là à matines[13]. Il y a six jours que je suis dans ma chambre à faire l'entendue, à me reposer. Je reçois tous mes amis; il m'est venu voir des Soubise, des Sully, à cause de vous. 1676

Je vous remercie de me parler des *pichons*. Où le petit a-t-il pris cette timidité? j'ai peur que vous ne m'en accusiez; il me semble que vous m'en faites la mine. Je crois que cette humeur lui passera, et que vous ne serez point obligée de le mettre dans un froc[14].

On ne parle point du tout d'envoyer M. de Vendôme en Provence. Votre résidence mériteroit bien qu'on vous consolât d'une dignité : toutes vos raisons sont admirables; mais ce n'est pas moi qui ne veux pas aller à Grignan.

Le chevalier de Mirabeau[15] a conté ici de quelle manière vous avez été touchée de mon mal, et comme en six heures de chagrin votre visage devint méconnoissable. Vous pouvez penser, ma très-chère, combien je suis touchée de ces marques naturelles et incontestables de votre tendresse; mais en vérité j'ai eu peur pour votre santé, et je crains qu'une si grande émotion n'ait contribué à votre accouchement : je vous connois, vos inquiétudes m'en donnent beaucoup.

12. Voyez la lettre du 18 mars précédent, p. 385.

13. C'est pour dire que M. de Sévigné s'arrêtoit volontiers, en allant et en revenant, chez une abbesse de sa connoissance. (*Note de Perrin.*) Voyez la lettre du 27 novembre 1675, p. 249. — Le dernier mot de la phrase était devenu un nom de ville dans la première édition de Perrin; on lit dans l'impression de 1734 : « Le *frater* est allé à sa brigade, et de là à *Malines*. »

14. Ce paragraphe manque dans l'édition de 1754.

15. Probablement Thomas Riqueti, qui mourut commandeur de Malte. Son père avait épousé Anne de Pontevèze de Buous. Thomas Riqueti était l'un des frères puînés du bisaïeul de Mirabeau.

1676 J'ai vu ici la duchesse de Sault : elle est très-bien faite et d'une taille parfaite; elle est d'une gaillardise qui fait voir qu'elle a passé sa jeunesse à l'église avec sa mère : ce sont des jeux de mains et des gaietés incroyables; elle s'en va en Dauphiné[16]; elle me parle fort de vous. Son mari est triste, mais on croit que c'est d'avoir quitté le service : on dit, et il le voit peut-être, qu'il ne devoit point faire son capital d'être un an plus tôt ou plus tard lieutenant général. Je ne fais qu'effleurer tous ces chapitres et j'étrangle toutes mes pensées, à cause de ma pauvre main. La princesse[17] arrive ici dans deux jours; elle y recevra votre lettre que j'avois envoyée à Vitré. Ne pensez plus à cette bagatelle; elle n'est plus en lieu d'y faire des méditations comme aux Rochers; je comprends vos raisons. Madame l'a mandée avec tendresse, comme sa bonne tante.

Vous n'avez jamais vu une telle folie, j'en ai ri aux larmes. M. de Vendôme dit au Roi, il y a huit jours : « Sire, j'espère qu'après la campagne Votre Majesté me permettra d'aller dans le gouvernement qu'elle m'a fait l'honneur de me donner. — Monsieur, lui dit le Roi, quand vous saurez bien gouverner vos affaires, je vous donnerai le soin des miennes. » Et cela finit tout court, et cela est vrai. Adieu, ma très-chère enfant; je reprends dix fois la plume; ne craignez point que je me fasse mal à la main.

16. L'*État de la France* de 1676 (tome II, p. 246) nous apprend que le duc de Lesdiguières était gouverneur du Dauphiné, et que le comte de Sault, son fils, avait la survivance.

17. Dans l'édition de 1734 : « La princesse de Tarente. »

521. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1676

A Paris, vendredi 10e avril.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Plus j'y pense, ma bonne, et plus je trouve que je ne veux point vous voir pour quinze jours. Si vous venez à Vichy ou à Bourbon, il faut que ce soit pour venir ici avec moi : nous y passerons le reste de l'été et l'automne; vous me gouvernerez, vous me consolerez; et M. de Grignan vous viendra voir cet hiver, et fera de vous à son tour tout ce qu'il trouvera à propos. Voilà comme l'on fait une visite à une mère que l'on aime, voilà le temps que l'on lui donne, voilà comme on la console d'avoir été bien malade, et d'avoir encore mille incommodités, et d'avoir perdu la jolie chimère de croire être immortelle[1]; présentement elle commence à se douter de quelque chose, et se trouve humiliée jusqu'au point d'imaginer qu'elle pourroit bien passer un jour dans la barque comme les autres, et que Caron ne fait point de grâce. Enfin, au lieu de ce voyage de Bretagne que vous aviez tant d'envie de faire, je vous propose et vous demande celui-ci.

Mon fils s'en va : j'en suis triste, et je sens cette séparation. On ne voit à Paris que des équipages qui partent : les cris sur la nécessité sont encore plus grands qu'à l'ordinaire; mais il n'en demeurera aucun, non plus que les années passées. Le chevalier est parti sans vouloir me dire adieu; il m'a épargné un serrement de cœur, car je

Lettre 521. — 1. C'étoit la première maladie de Mme de Sévigné. (*Note de Perrin.*) Voyez la lettre à Bussy du 1er mars précédent, p. 371. — Cependant déjà en 1675 la santé de Mme de Sévigné s'était un peu altérée : voyez la lettre du 6 août 1675, p. 9.

1676 l'aime sincèrement. Vous voyez que mon écriture prend sa forme ordinaire : toute la guérison de ma main se renferme dans l'écriture; elle sait bien que je la quitterai volontiers du reste d'ici à quelque temps. Je ne puis rien porter : une cuiller me paroît la machine du monde, et je suis encore assujettie à toutes les dépendances les plus fâcheuses et les plus humiliantes[2] : mais je ne me plains de rien, puisque je vous écris.

La duchesse de Sault me vient voir comme une de mes anciennes amies : je lui plais. Elle vint la seconde fois avec Mme de Brissac : quel contraste! Il faudroit des volumes pour vous conter les propos de cette dernière; Mme de Sault vous plairoit et vous plaira.

Je garde ma chambre très-fidèlement, et j'ai remis mes Pâques à dimanche, afin d'avoir dix jours entiers à me reposer. Mme de Coulanges apporte au coin de mon feu les restes de sa petite maladie : je lui portai hier mon mal de genou et mes pantoufles. On y envoya ceux qui me cherchoient : ce fut des Schomberg, des Senneterre, des Cœuvres[3], et Mlle de Méri, que je n'avois point encore vue. Elle est, à ce qu'on dit, très-bien logée; j'ai fort envie de la voir dans son *château*. Ma main veut se reposer, je lui dois bien cette complaisance pour celle qu'elle a pour moi.

2. Dans les deux éditions de Perrin : « et les plus humiliantes que vous puissiez vous imaginer. »

3. Le fils aîné du duc d'Estrées porta sans doute jusqu'à la mort de son père (1687) le titre de marquis de Cœuvres. Il était frère de l'abbé d'Estrées, qui succéda à son oncle le cardinal d'Estrées comme évêque de Laon (1681), et il avait épousé Madeleine de Lyonne, dont il a été question au tome II, p. 305 et 331.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ. 1676

Je vais partir de cette ville,
Je m'en vais mercredi tout droit à Charleville,
Malgré le chagrin qui m'attend[4].

Je n'ai pas jugé à propos d'achever ce couplet[5], parce que voilà toute mon histoire dite en trois vers. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai de voir ma mère en l'état où elle est. Je vous ordonne toujours d'aller la voir à Bourbon; vous pourrez fort bien revenir ici avec elle, en attendant que M. de Grignan vous rapporte votre lustre, et vous fasse reparoître comme *la gala del pueblo*, *la flor del abril*[6]. Si vous suivez mon avis, vous serez bien plus heureuse que moi : vous verrez ma mère, sans avoir le chagrin de la quitter dans deux ou trois jours, lequel chagrin est d'ordinaire accompagné de plusieurs autres qui sont aisés à deviner. Enfin, me revoilà encore guidon, guidon éternel, guidon à barbe grise : ce qui me console, c'est que toutes les choses de ce monde prennent fin, et qu'il n'y a pas d'apparence que celle-là seule soit exceptée de la loi générale. Adieu, ma belle petite sœur, souhaitez-moi un heureux voyage : je crains bien que l'âme intéressée de M. de Grignan ne vous en empêche; cependant, je compte comme si tous deux vous aviez quelque envie de me revoir.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Adieu, ma chère bonne : j'embrasse ce Comte et le

4. C'est une nouvelle parodie des *Adieux de Cadmus*. Voyez plus haut, p. 125, note 16.

5. Dans les éditions de 1726 : « d'achever la parodie de ce couplet. »

6. Mots espagnols, qui signifient : *l'ornement de la cité*, *la fleur d'avril* ou *du printemps*.

1676 conjure d'entrer dans mes intérêts et dans les sentiments de ma tendresse.

---

522. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Un mois après avoir écrit ce billet (n° 512, p. 378), je reçus celui-ci de Mme de Sévigné.

A Chaseu, ce 10e avril 1676.

Enfin me voilà de retour à la bonne ville, mon pauvre cousin. Je vous écris avec une main encore enflée de mon rhumatisme, et comme c'est avec beaucoup de peine, je finirai promptement. J'embrasse mille fois ma nièce, et je la remercie de son amitié et de ses soins.

Voilà une lettre de ma fille, qui m'est venue en Bretagne[1] : que dites-vous de tout le chemin qu'elle a fait[2] ?

Lettre 522. — 1. C'est la lettre donnée plus haut, p. 383, en date du 15 mars.

2. Ce billet est tout autre dans le manuscrit de l'Institut :

« J'ai failli à mourir depuis trois semaines, mon pauvre cousin. Il m'en reste un grand rhumatisme, et je vous écris avec une main fort enflée, et comme c'est avec beaucoup de peine, je finirai promptement. J'embrasse mille fois ma nièce de Coligny et vous.

« Voilà une lettre de ma fille ; elle est allée en Bretagne avant que de revenir à moi. »

La différence du commencement tient à ce que Bussy a omis dans le manuscrit de l'Institut le billet du 1er mars, où Mme de Sévigné lui apprend qu'elle vient d'être malade.

---

523. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ. 1676

Deux jours après que j'eus reçu ces lettres (nº 515 et 522, p. 383 et 404), je fis cette réponse à Mme de Sévigné.

A Paris, ce 15e avril 1676.

Je vous allois écrire quand j'ai reçu votre billet du 10e de ce mois, ma chère cousine, et je vous allois demander de vos nouvelles, sur lesquelles la maréchale de Clérambaut m'avoit donné de l'inquiétude par une lettre qu'elle avoit écrite à Jeannin[1]. Elle lui mandoit que vous ne vous aidiez pas de vos mains : cependant en voici déjà une qui recommence ses fonctions, dont je me réjouis, parce que je crois qu'après la belle comtesse, j'y ai plus d'intérêt que personne[2]. Je vous souhaite une parfaite santé de corps et d'esprit jusqu'à cent ans, ma chère cousine, mais au moins je vous souhaite la tête et les mains comme Dieu vous les a faites. J'en ai presque autant de besoin que vous, j'entends de votre tête et de vos mains.

Votre nièce se porte fort bien; elle a la mine d'accoucher heureusement. Nous parlons souvent de vous comme les meilleurs amis que vous ayez au monde, et comme les gens qui vous estiment le plus. Je suis fort aise que la belle Madelonne se porte bien de son accouchement à huit mois, et que son enfant vive. Comme elle s'est tirée du pair d'avec les autres femmes par son mérite, elle s'en veut tirer par toutes ses actions.

Lettre 523. — 1. Voyez tome III, p. 181, note 13, et p. 151, note 1.

2. Dans le manuscrit de l'Institut : « parce que je crois y avoir autant d'intérêt que personne; » trois lignes plus bas, les mots *j'entends*, etc., et la phrase suivante : « Votre nièce, etc., » sont omis; puis on lit : « Nous parlons souvent de vous, votre nièce et moi, comme, etc. »

1676 524. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 15e avri.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je suis triste, ma mignonne, le pauvre petit compère vient de partir. Il a tellement les petites vertus qui font l'agrément de la société, que quand je ne le regretterois que comme mon voisin, j'en serois fâchée. Il m'a priée mille fois de vous embrasser et de vous dire qu'il a oublié de vous parler de l'histoire de votre Protée, tantôt galérien, et tantôt capucin ; elle l'a fort réjoui. Voilà Beaulieu qui vient de le voir monter gaiement en carrosse avec Broglie[1] et deux autres ; il n'a point voulu le quitter qu'il ne *l'ait vu pendu*[2], comme Mme de*** pour son mari. On croit qu'on va assiéger Cambrai[3] : c'est un si étrange morceau, qu'on espère que nous y avons de l'intelligence. Si nous perdons Philisbourg[4], il sera difficile que rien puisse

Lettre 524 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Nous ignorons s'il est question ici de Victor-Maurice, comte de Broglie, marquis de Brezolles, qui fut maréchal de France, et mourut en 1727, âgé d'environ quatre-vingts ans, ou de son frère aîné, dont parle Saint-Simon (tome IV, p. 112 et 113 ; tome VII, p. 36 et 37 ; tome XVII, p. 124 et suivantes).

2. Allusion au *Médecin malgré lui*, acte III, scène IX. « Retire-toi de là, tu me fends le cœur, dit Sganarelle. — Non, répond Martine, je veux demeurer pour t'encourager à la mort, et je ne te quitterai point que je ne t'aie vu pendu. »

3. Cambrai ne fut assiégé que l'année suivante.

4. Philisbourg, où commandait du Fay, était investi depuis la fin de mars. « La ville se rendit après six mois de blocus et soixante-dix jours de tranchée ouverte (17 septembre). Ce fut.... un grave échec : Philisbourg était la porte du Rhin et le plus beau trophée du traité de Westphalie. » (*Histoire des Français* de M. Lavallée, tome III, p. 273.)

réparer cette brèche : *vederemo*[5]. Cependant on raisonne et l'on fait des almanachs que je finis par dire : « L'étoile du Roi sur tout. » Enfin le maréchal de Bellefonds a coupé le fil qui l'attachoit encore ici : Sanguin a sa charge[6] pour cinq cent cinquante mille livres, un brevet de retenue de trois cent cinquante mille. Voilà un grand établissement, et un cordon bleu assuré[7]. M. de Pompone m'est venu voir très-cordialement; toutes vos amies ont fait des merveilles. Je ne sors point, il fait un vent qui empêche la guérison de mes mains; elles écrivent pourtant mieux, comme vous voyez. Je me tourne la nuit sur le côté gauche; je mange de la main gauche. Voilà bien du gauche. Mon visage n'est quasi pas changé; vous trouveriez fort aisément que vous avez vu *ce chien de visage-là quelque part:* c'est que je n'ai point été saignée, ma fille, et que je n'ai qu'à me guérir de mon mal, et non pas des remèdes. 1676

J'irai à Vichy; on me dégoûte de Bourbon, à cause de

5. *Nous verrons.*

6. De premier maître d'hôtel du Roi. (*Note de Perrin.*) — Avant d'acheter la charge du maréchal de Bellefonds, Claude Sanguin, seigneur de Livry, dont la famille possédait déjà la seigneurie de Livry en 1510, et dont la terre fut érigée en marquisat en faveur de son fils, était depuis longtemps maître d'hôtel ordinaire (voyez la *Gazette* du 18 avril et du 25 juillet 1676). Il était frère de l'évêque de Senlis, qui devint abbé de Livry après l'abbé de Coulanges, et neveu du poëte Saint-Pavin, mort en avril 1670, à soixante-dix ans. Claude Sanguin mourut en 1680. Sur sa mort, et sur le marquis de Livry son fils, voyez la lettre du 8 septembre 1680; sur sa femme, que Mme de Grignan appelle *la vieille carcasse*, voyez les lettres du 22 décembre 1677 et du 24 janvier 1689. — Le maréchal de Bellefonds avait eu dès 1672 le désir de vendre sa charge : voyez tome II, p. 117, 456, 464 et 465.

7. Sanguin ne fut point chevalier des ordres; mais son petit-fils Louis, marquis de Livry, lieutenant général des armées du Roi, mort le 3 juillet 1741, à quarante-trois ans, fut compris dans la promotion de 1724.

1676 l'air. La maréchale d'Estrées veut que j'aille à Vichy : c'est un pays délicieux. Je vous ai mandé sur cela tout ce que j'ai pensé : ou venir ici avec moi, ou rien ; car quinze jours ne feroient que troubler mes eaux, par la vue de la séparation ; ce seroit une peine et une dépense ridicule. Vous savez comme mon cœur est pour vous, et si j'aime à vous voir ; c'est à vous à prendre vos mesures. On touchera votre pension après le départ des guerriers[8]. Je voudrois que vous eussiez déjà conclu le marché de votre terre, puisque cela vous est bon. M. de Pompone me dit qu'il venoit d'en faire un marquisat ; je l'ai prié de vous faire ducs ; il m'assura de sa diligence à dresser les lettres, et même de la joie qu'il en auroit : voilà déjà une assez grande avance.

Je suis ravie de la santé des *pichons :* le *petit petit*, c'est-à-dire le *gros gros*, est un homme admirable[9] ; je l'aime trop d'avoir voulu vivre contre vent et marée. Je ne puis oublier la *petite*[10] ; je crois que vous réglerez de la mettre à Sainte-Marie, selon les résolutions que vous prendrez pour cet été : c'est cela qui décide. Vous me paroissez bien pleinement satisfaite des dévotions de la semaine sainte et du jubilé : vous avez été en retraite dans votre château. Pour moi, ma chère, je n'ai rien senti que par mes pensées, car nul objet n'a frappé mes sens, et j'ai mangé de la viande jusqu'au vendredi saint : j'avois seulement la consolation d'être fort loin de toute occasion de pécher. J'ai dit à la Mousse votre souvenir ; il vous conseille de faire vos choux gras vous-même de cet homme à qui vous trouvez de l'esprit. Adieu, ma chère enfant.

8. Perrin a supprimé cette phrase dans sa seconde édition.

9. Dans l'édition de 1754 : « un enfant admirable. »

10. Marie-Blanche, qui avait alors près de cinq ans et demi. Voyez les lettres des 6 et 17 mai suivants, p. 432 et 451.

J'ARRIVE toujours tout à propos pour soulager cette pauvre main. Elle vouloit encore vous dire qu'elle a vu la bonne princesse de Tarente, qui est si dissipée et si étourdie de Paris, que je n'ai pas osé seulement lui parler de votre réponse. Nous regrettâmes ensemble la tranquillité de nos Rochers. Je me lasse d'être secrétaire, je veux vous entretenir un moment.

Madame votre mère vous parle des projets de Cambrai fort succinctement : voici ce que les politiques disent. Il est de fait que toutes nos troupes sont, les unes à l'entour de Cambrai, les autres sous Ypres, les autres vers Bruxelles, où l'on a détaché Nancré[11] pour l'incommoder ; et tout cela pour donner des jalousies[12], et tenir les confédérés dans l'incertitude, et seulement afin de les empêcher de faire un gros d'armée d'une partie de leurs garnisons, et amuser le tapis. Ce que l'on trouve ici de plus beau, c'est d'envoyer un secrétaire d'État[13] assembler les troupes, et porter les ordres partout. M. de Créquy est à Cambrai, M. d'Humières est à Ypres, et pour tout le reste le secret est uniquement dans la tête du Roi. Le jour de son départ a été caché jusqu'au lundi, sortir du conseil[14]. M. de Lunebourg[15] s'est dé-

11. C'est la leçon du manuscrit. On lit *Vaudrai* dans les deux éditions de Perrin. — Claude-Antoine de Dreux, comte de Nancré, lieutenant général des armées du Roi, était gouverneur d'Ath : voyez la *Gazette*, p. 248.

12. C'est le mot même dont se sert la *Gazette* (p. 295) : « On travaille dans toutes nos places, est-il dit dans une lettre de Bruxelles, à les mettre en état de défense, les mouvements des François les tenant toutes en jalousie. »

13. M. de Louvois. (*Note de Perrin.*)

14. Le Roi partit de Saint-Germain en Laye le 16 avril, à midi. Voyez la lettre suivante, p. 412, et la *Gazette* du 18 avril.

15. Le duc de Zell. Voyez sur lui, sur le duc d'Hanovre et sur

1676 claré contre nous, et donne aux Impériaux cinq ou six mille hommes. Messieurs ses frères tiennent à peu, c'est-à-dire le duc d'Hanovre et Osnabruck. Nous avions demandé l'infante de Bavière [16] pour Monsieur le Dauphin ; mais sa mère étant morte [17], le roi d'Espagne [18] la demande aussi, et l'on croit qu'il l'aura, parce que le bonhomme Bavière [19] veut épouser la veuve de Pologne [20], sœur de l'Empereur [21]. Si Monsieur de Marseille [22] avoit paré ce coup-là [23], il auroit bien fait.

Le Roi a voulu que le parlement députât le nommé Palluau [24], conseiller de la grand'chambre, pour se porter

l'évêque d'Osnabruck, la note 6 de la lettre du 19 août 1675, p. 61. — Le manuscrit donne Neubourg au lieu de Lunebourg, et c'est probablement la vraie leçon; car voici ce qu'annonce la *Gazette* du 18 avril : « Le bruit court que le duc de Neubourg s'est laissé engager par de fortes sollicitations et par de grandes offres dans la ligue de l'Empereur et des alliés, et que Sa Majesté Impériale, le roi d'Espagne et les états généraux lui fourniront aussi des subsides, pour l'entretien des troupes. » Ce sont les lignes suivantes de la lettre, où il est parlé de « Messieurs ses frères, le duc d'Hanovre et Osnabruck, » qui auront déterminé Perrin à changer Neubourg en Lunebourg ; mais Corbinelli a bien pu faire ici une confusion de noms et de parenté.

16. Marie-Anne-Victoire de Bavière, qui fut mariée en 1680 à Louis, dauphin de France. (*Note de Perrin.*) — Voyez la lettre du 27 décembre 1679.

17. Henriette-Adélaïde de Savoie, morte le 18 mars 1676. (*Note de Perrin.*)

18. Charles II.

19. Ferdinand-Marie-François-Ignace-Wolfgang, né le 21 octobre 1636, électeur de Bavière depuis 1651, mort le 27 mai 1679.

20. Éléonore-Marie d'Autriche, veuve de Michel Viesnoviski. (*Note de Perrin.*) Elle épousa en secondes noces, le 6 février 1678, Charles V de Lorraine.

21. L'empereur Léopold. — 22. Il était encore en Pologne.

23. Dans le manuscrit : « avoit porté ce coup-là. »

24. On lit *Paleau* dans le manuscrit; mais le nom est bien *Palluau :* c'est sous cette forme qu'il est apposé sur un arrêt conservé dans les minutes du parlement, aux Archives de l'Empire.

à Rocroi, où il doit interroger la Brinvilliers[25], parce qu'on ne veut pas attendre à le faire qu'elle soit ici, où toute la robe est alliée à cette pauvre scélérate. On juge ici un homme de Savoie, accusé d'avoir conspiré contre le duc de Savoie[26] : il a accusé le marquis de Livourne[27], qui sollicite ici pour sa justification. Voilà tout ce que je vous puis dire sans politiquer, pour aujourd'hui, Madame, et seulement pour prendre occasion de vous protester que je suis votre serviteur. 1676

25. Marie-Marguerite d'Aubray, fille d'Antoine Dreux d'Aubray, comte d'Offremont, conseiller d'État, maître des requêtes, lieutenant civil au Châtelet de Paris, et parente du chancelier Marillac, le traducteur de l'*Imitation*. Elle épousa en 1651 (voyez Loret, livre II, p. 205) Antoine Gobelin, marquis de Brinvilliers, fils d'un président des comptes, et descendant du fondateur de la manufacture des Gobelins, mais devenu homme d'épée, qui « courait, dit M. Michelet, le monde et les plaisirs, négligeait trop sa jolie petite femme, qu'il avait cependant épousée par amour. » La marquise se lia avec un ami de son mari, un officier de cavalerie, Gaudin de Sainte-Croix, que d'Aubray fit enfermer à la Bastille. Au sortir de sa prison, où il avait connu le fameux Exili, Sainte-Croix, de complicité avec la marquise, empoisonna successivement d'Aubray père (1666), ses deux fils (1670) et sa fille. A la mort de Sainte-Croix (1672), la veuve d'Antoine d'Aubray poursuivit sa belle-sœur, qui prit la fuite et fut condamnée à mort par contumace, au commencement de 1673. Réfugiée dans un couvent de Liége, elle fut attirée au dehors par l'exempt Desgrais, qui l'arrêta et la ramena en France. Son mari vivait encore (voyez la fin de la lettre du 1er mai suivant). Condamnée à mort le 16 juillet 1676, elle fut exécutée le 17. Voyez l'*Histoire de France* de M. Michelet, tome XIII, chap. XVI.

26. Victor-Amédée II.

27. Charles-Emmanuel-Philibert de Simiane, marquis de Livorne, fils du marquis de Pianezze, chambellan du duc de Savoie.

1676 525. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CORBINELLI A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 17e avril.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il me semble que je n'écris pas trop mal, Dieu merci : du moins je vous réponds des premières lignes ; car vous saurez, ma chère fille, que mes mains, c'est-à-dire ma main droite ne veut entendre encore à nulle autre proposition qu'à celle de vous écrire : je l'en aime mieux. On lui présente une cuiller, point de nouvelle ; elle tremblote et renverse tout ; on lui demande encore d'autres certaines choses, elle refuse tout à plat, et croit que je lui suis encore trop obligée. Il est vrai que je ne lui demande plus rien ; j'ai une patience admirable, et j'attends mon entière liberté du chaud et de Vichy ; car comme on m'a assuré qu'on y prend la douche, qu'on s'y baigne, et que les eaux y sont meilleures qu'à Bourbon, la beauté du pays et la pureté de l'air m'ont décidée, et je partirai tout le plus tôt que je pourrai. Je vous ai tant dit que je ne veux point de vous pour quinze jours, et que je ne puis aller à Grignan, que c'est à vous à régler tout le reste. Vous connoissez mon cœur, mais je ne dois pas le croire entièrement sur ce qu'il desire : vous connoissez mieux que moi les possibilités et les impossibilités présentes.

Le Roi partit hier ; on ne sait point précisément le siége qu'on va faire. J'ai vu M. de Pompone, qui me prie de vous faire bien des amitiés. Je fus chez Mlle de Méri, qui est très-bien et très-agréablement logée et meublée : on ne peut sortir de sa jolie chambre. Les Villars sont tristes de l'entière retraite du maréchal[1]. Je ne suis sortie

Lettre 525. — 1. Du maréchal de Bellefonds, neveu de Mme de Villars.

encore que trois fois: n'est-ce pas comme vous voulez que je me gouverne? Mon activité est entièrement changée: demandez à Corbinelli, car le voilà qui entre. 1676

DE CORBINELLI.

Il est vrai, Madame, que la voilà comme nous la voulions; mais si bien changée, qu'elle ressemble plutôt à l'indolence qu'à l'activité, si ce n'est pourtant quand il est question de vous et de ce qui vous regarde. L'un des meilleurs remèdes qu'on puisse lui donner est ce calme rafraîchissant, et elle conçoit déjà quelque goût pour la paresse. Pour moi, qui en fais ma souveraine passion, je m'en réjouis comme d'une chose qui sera bonne à tous ceux qui l'aiment. Elle m'interrompt pour me dicter trois ou quatre bons mots de Mme Cornuel[2], qui firent faire à

2. Anne Bigot, née en novembre 1605, fille unique de Jacques Bigot, seigneur des Gaschières, intendant du duc de Guise, et de Claude Galmet. Elle épousa, le 4 février 1627, Guillaume Cornuel, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui avait une fille d'un premier mariage. « Guillaume Cornuel, dit M. Livet, était veuf de Marguerite Combefort, veuve de le Gendre; celle-ci de son premier mariage avait eu une fille, Marie le Gendre, dite Marion (*qui allait souvent à Fresnes avec Mme de la Fayette*), et donna à son second mari une autre fille, Marguerite ou *Margot* Cornuel, bien connue dans le monde précieux sous le nom de la reine Marguerite, et qui épousa, après 1652, M. de la Ferronnays, gouverneur du château de Vincennes. » Mme Cornuel, dont nous avons un portrait dans le *Cyrus*, sous le nom de Zénocrite, eut successivement pour amants Charles Brulart, sieur de Genlis, et le marquis de Sourdis. Elle eut huit enfants, cinq filles et trois garçons; une de ses filles, Geneviève, épousa en 1685 le marquis de Guerchi; son dernier fils, Charles-Léon de Villepion, se fit d'épée, et devint mestre de camp en 1690. Restée veuve en octobre 1657, Mme Cornuel mourut en février 1694, âgée de près de quatre-vingt-neuf ans. Voyez *la Société française*, par M. Cousin, tome II, p. 245 et suivantes; *les Précieux et Précieuses*, par M. Livet, chap. III; et sur la famille Cornuel et les bons mots de Mme Cornuel, l'historiette de Tallemant des Réaux, et

1676 M. de Pompone ces éclats de rire que vous connoissez. Mme Cornuel voyoit Mme de Lyonne[3] avec de gros diamants aux oreilles, et devant elle elle dit : « Il me semble que ces gros diamants sont du lard dans la souricière. »

Elle parloit l'autre jour des jeunes gens, et disoit qu'il lui sembloit qu'elle étoit avec des morts, parce qu'ils sentent mauvais et ne parlent point.

Troisième bon mot. On parloit de la comtesse de Fiesque; elle disoit que ce qui conservoit sa beauté, c'est qu'elle étoit salée dans la folie. Il y en a tant d'autres, qu'on ne finiroit point, et qui sont dits avec tant de négligence et de chagrin, qu'ils en avoient plus de grâce et d'agrément.

Vous savez peut-être bien que Mme de Montespan partit hier à six heures du matin pour aller ou à Clagny ou à Maintenon, car c'est un mystère; mais ce n'en est pas un qu'elle reviendra samedi à Saint-Germain, pour en partir vers la fin du mois pour Nevers, en attendant les eaux. On parle fort du siége de Condé[4], qui sera expédié bientôt, pour envoyer les troupes en Allemagne, repousser l'audace des Impériaux qui s'attachent à Philisbourg. Les grandes affaires de l'Europe sont là. Il s'agit de soutenir toute la gloire du traité de Munster pour nous, ou de la renverser pour l'Empereur. Ce n'est pas que la beauté de la princesse de Bavière ne soit un point capital de nos démêlés : tous les princes à marier la prétendent, et nous verrons un jour quantité de ro-

le commentaire de M. Paulin Paris, tome V, p. 132 et suivantes. On n'a de Mme Cornuel qu'une seule lettre adressée à la comtesse de Maure, portrait piquant du marquis de Sourdis (voyez Tallemant des Réaux, tome V, p. 139).

3. Voyez tome II, p. 305, note 6.

4. Le siége de Condé était résolu dès la fin de l'année précédente; la place fut investie le 17 avril par le maréchal de Créquy, et prise dans la nuit du 25 au 26.

mans dont elle sera le sujet. Voilà M. de la Mousse qui conte que MM. les abbés de Grignan et de Valbelle[5] ont défendu à tous les prélats de France d'avoir aucun commerce avec le nonce du pape, attendu que nous nous plaignons de cette cour. Il ajoute que M. d'Humières a passé le canal de Bruges, et qu'il a fait un très-grand dégât partout. 1676

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voila un grand repos à ma main : c'est dommage que je n'aie plus rien à vous mander. Ne trouvez-vous pas Mme Cornuel admirable? Adieu, ma très-chère enfant : je vous aime de la plus parfaite et de la plus tendre amitié qui puisse s'imaginer; vous en êtes bien digne, et c'est me vanter que de dire le goût que j'ai pour vous.

---

526. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22e avril.

Vous voilà hors du jubilé et des stations : vous avez dit tout ce qui se peut de mieux sur ce sujet. Ce n'est point de la dévotion que vous êtes lasse, c'est de n'en point avoir. Eh mon Dieu, c'est justement de cela qu'on est au désespoir. Je crois que je sens ce malheur plus que personne : il semble que toutes choses m'y devroient porter; mais nos efforts et nos réflexions avancent bien

5. Voyez la lettre du 1er mai suivant, p. 427. — L'abbé de Grignan et l'abbé de Valbelle étaient agents généraux du clergé. Voyez tome III, p. 492, note 7.

1676 peu cet ouvrage. Je croyois M. de la Vergne[1] un janséniste; mais par la louange que vous lui donnez d'approuver les *Essais de morale*, je vois bien qu'il n'est pas de nos *frères*. N'aimez-vous point le traité de *la Ressemblance de l'amour-propre et de la charité*[2]? C'est mon favori. Il est vrai que la grâce est bien triomphante en ces deux filles de la Desœillets[3] : il faut qu'elles aient été bien appelées. Je serai fort aise de voir M. de Monaco; mais je voudrois qu'il vînt bien vite, afin qu'il n'y eût guère qu'il vous eût vue. Mme de Vins n'est point grosse; mais elle est si changée, que je lui conseillerois de dire qu'elle l'est. C'est la plus jolie femme du monde : elle a des soins de moi admirables. Pour ma santé, elle est toujours très-bonne : je suis à mille lieues de l'hydropisie, il n'en a jamais été question; mais je n'espère la guérison de mes mains, de mes épaules et de mes genoux qu'à Vichy, tant mes pauvres nerfs ont été rudement affligés du rhumatisme : aussi je ne songe qu'à partir. L'abbé Bayard et Saint-Hérem m'y attendent: je vous ai dit que la beauté du pays et des promenades, et la bonté de l'air l'avoient emporté sur Bourbon. J'ai vu les meilleurs ignorants d'ici, qui me conseillent de petits remèdes si différents pour mes mains, que pour les mettre d'accord je n'en fais aucun; et je me trouve encore trop heureuse que sur Vichy ou Bourbon ils soient d'un même avis. Je

Lettre 526. — 1. Voyez ci-dessus, p. 277, la note 8 de la lettre du 15 décembre précédent.

2. C'est le second traité du troisième volume des *Essais* de Nicole. Il est intitulé simplement : *de la Charité et de l'Amour-propre.*

3. Célèbre comédienne. (*Note de Perrin.*) Elle jouait avec un grand art le rôle d'Hermione dans *Andromaque*. Sa mauvaise santé l'ayant forcée de renoncer au théâtre, ce fut la Champmeslé qui lui succéda. Le public se partagea entre ces deux actrices. Louis XIV disait que pour ne rien laisser à désirer il faudrait faire jouer les deux premiers actes d'*Andromaque* par la Desœillets, et les trois autres

crois qu'après ce voyage vous pourrez reprendre l'idée de santé et de gaieté que vous avez conservée de moi. Pour l'embonpoint, je ne crois pas que je sois jamais comme j'ai été: je suis d'une taille si merveilleuse, que je ne conçois point qu'elle puisse changer; et pour mon visage, cela est ridicule d'être encore comme il est. Votre petit frère est toujours parti, et j'en suis toujours fâchée. vous avez trouvé justement ce qui fait qu'il est encore guidon, à son grand regret. M. de Viriville s'est plaint à Sa Majesté, et je crois qu'il a obtenu que sa fille changeroit de couvent[4]. Il me vint chercher justement un jour que je fis une équipée; j'allai dîner à Livry avec Corbinelli, il faisoit divin, je me promenai délicieusement jusqu'à cinq heures, et puis la poule mouillée s'en revint toute pleine de force et de santé. 1676

Si Mlle de Méri veut venir avec moi à Vichy, ce me sera une fort bonne compagnie. J'ai refusé Mme de Longueval[5], pour conserver ma liberté : elle ira avec Mme de Brissac, à qui elle me préféroit, et nous nous y retrouverons. Nous avons la mine de nous rallier traîtreusement, pour nous moquer de la duchesse[6]. *Quantova* devoit aller à Bourbon, mais elle n'ira pas; et cela persuade le retour de son *ami solide*, encore plus tôt qu'on ne l'a cru[7]. Son amie l'a menée dans son château passer deux ou trois jours; nous verrons quels lieux elle voudra honorer de sa présence. Mme de Coulanges est toujours

par sa rivale. Mlle Desœillets mourut le 25 octobre 1670, âgée de quarante-neuf ans; on voit par la lettre de Mme de Sévigné qu'elle laissa deux filles qui se firent religieuses. (*Note de l'édition de* 1818.) Voyez tome II, p. 469.

4. Voyez la lettre du 18 mars précédent, p. 385, et note 4.

5. Perrin, dans son édition de 1754, la seule où soit cette lettre, ajoute entre parenthèses : *le chanoine*. Voyez tome III, p. 32, note 6.

6. La duchesse de Brissac.

7. Le Roi resta à l'armée jusqu'au 4 juillet.

1676 très-aimable, et d'autant plus qu'elle a moins d'empressement que jamais pour toutes les tendresses de ce pays-là, dont elle connoît le prix. L'abbé Têtu est toujours fort touché de son commerce, et redonne avec plaisir toutes ses épigrammes. Le cousin[8] est toujours *très-sujet;* mais il me paroît pour le moins une côte rompue, depuis l'assiduité qu'il a eue pendant trois mois chez la vieille maîtresse du *Charmant*[9]. Cela fit regarder notre amie, au retour du cousin, comme une amante délaissée; mais quoique rien ne fût vrai, le personnage fut désagréable. Mmes d'Heudicourt, de Ludres et de Gramont me vinrent voir hier. Vos amies vous ont fait leur cour par les soins qu'elles ont eus de moi. M. de la Trousse ne s'en va que dans quinze jours à l'armée du maréchal de Rochefort[10]; tout le reste est déjà loin. Le pauvre guidon croyoit fermement être amoureux de Mme de Pont[11], quand il est parti. Corbinelli est toujours un loup gris, comme vous savez, apparoissant, disparoissant, et ne pesant pas un grain : notre amitié est très-bonne. Je ferai vos reproches à la Mousse : il est chez lui, il ne se communique guère; il est difficile à trouver, encore plus à conserver. Il est souvent mal content, il a eu une gronderie avec mon fils, dont il meurt de honte; car il avoit eu la cruauté pour lui-même de ne pas mettre un seul brin de raison de son côté. Mme de Sanzei est triste comme Andromaque; Saint-Aubin et son Iris[12] dans leur faubourg et dans le ciel; d'Hacqueville agité

8. Le marquis de la Trousse. (*Note de Perrin.*)

9. Le marquis de Villeroi : voyez tome II, p. 471, note 13. — Pour la vieille maîtresse, voyez tome III, p. 170, note 5.

10. Le maréchal de Rochefort commandait l'armée de la Meuse.

11. Voyez la lettre du 16 septembre 1684.

12. Saint-Aubin, oncle de Mme de Sévigné, et sa femme, retirée avec lui au faubourg Saint-Jacques. Voyez la *Notice*, p. 145.

dans le tourbillon des affaires humaines, et toujours rempli de toutes les vertus; Mme de la Fayette, avec sa petite fièvre, et toujours bonne compagnie chez elle; M. de la Rochefoucauld, tout ainsi que vous l'avez vu. Monsieur le Prince s'en va à Chantilly : ce n'est pas l'année des grands capitaines; c'est par cette raison que M. de Montecuculi n'a pas voulu se mettre en campagne[13]. La bonne Troche dit qu'elle s'en va en Anjou; elle est toujours la bonté même, et allante et venante; on dit qu'elle est la femelle de d'Hacqueville. Monsieur de Marseille sera bien étonné de trouver son abbé de la Vergne entêté de vous. Vous êtes trop heureuse d'avoir eu Guitaut; vous vous êtes bons partout; l'on peut juger ce que vous vous êtes à Aix : c'est un homme aimable et d'une bonne compagnie; faites-lui bien des amitiés pour moi. Je remercie M. de Grignan d'aimer mes lettres. Je doute que son goût soit bon. Ne soyez point en peine de la longueur de celle-ci, je l'ai reprise à plusieurs fois. 1676

---

527. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 24e avril.

Je suis toujours assez incommodée de mes mains. Le vieux de l'Orme ne veut pas que je parte avant la fin de mai; mais tout le monde s'en va, et la maison que j'ai

13. Nous avons dit que Montecuculi s'était retiré dès l'année précédente. Il disait « qu'un homme qui avoit eu l'honneur de combattre contre Mahomet Coprogli, contre Monsieur le Prince, et contre M. de Turenne, ne devoit pas compromettre sa gloire contre des gens qui ne faisoient que commencer à commander des armées. » (*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* du président Hénault, année 1675.)

1676 retenue m'échappe[1] : il veut Bourbon, mais c'est par cabale[2]; ainsi je suivrai les expériences qui sont pour Vichy. Si vos affaires et vos desseins vous eussent permis de venir m'y trouver, et de revenir ici avec moi passer l'été et l'automne, en attendant cet hiver M. de Grignan, vous m'auriez fait un très-sensible plaisir : mais je veux croire que vous ne le pouvez pas, puisque vous n'avez pas écouté cette proposition. Si Mlle de Méri étoit assez préparée pour prendre des eaux, je l'aurois menée avec beaucoup de joie; elle pourra vous le mander; mais M. Brayer[3] la veut rafraîchir auparavant. Mme de Saint-Géran est toute brûlée aussi du départ de son mari, et de sa véritable dévotion; vous trouveriez que Mme de Villars les rend bien maigres : écrivez-moi des amitiés pour l'une et pour l'autre; elles vous aiment fort, et ont des soins de moi incroyables. Le mari s'en va en Savoie[4], et la femme bientôt après. Sa maison est louée. Il n'y a point de nouvelles de Condé, qu'une perte de huit ou dix soldats[5], et le chapeau du maréchal d'Humières percé d'un coup de mousquet : Dieu veuille qu'il n'y ait rien de plus funeste! J'ai vu un jeune M. du Périer, qui m'a conté comme vous apprîtes, en jouant, la nouvelle de mon rhumatisme, et comme vous en fûtes touchée jusques aux larmes. Je ne puis retenir les miennes, quand je vois des marques si naturelles de votre tendresse; mon cœur en est ému, et je ne puis vous représenter ce que

Lettre 527. — 1. Mme de Sévigné eut l'année suivante l'hôtel Carnavalet.

2. Voyez p. 379, la note 1 de la lettre du 11 mars précédent.

3. Médecin. Voyez tome II, p. 386.

4. Le marquis de Villars fut nommé dans ce temps-là ambassadeur extraordinaire en Savoie. (*Note de Perrin.*)

5. Il n'y eut « pendant tout le siége que seize officiers atteints, dont quatre mortellement, et quatre-vingts soldats environ. » (*Histoire de Louvois*, par M. Rousset, tome II, p. 218.)

je sens. Vous mîtes toute la ville dans la nécessité de souhaiter ma santé, par la tristesse que la vôtre répandoit partout. Peut-on jamais trop aimer une créature[6] comme vous, dont on est aimée? Je crois aussi, ma chère fille, pour vous dire le vrai, que je ne suis pas ingrate; du moins je vous avoue que je ne connois nul degré de tendresse au delà de celle que j'ai pour vous. Adieu, ma très-chère et très-aimable; vos lettres me sont très-agréables, en attendant que vous veuilliez bien me donner quelque chose de plus : je l'espère, et le grand d'Hacqueville n'en doute pas. 1676

---

*528. — DU CHEVALIER DE GRIGNAN[1] AU CARDINAL DE RETZ.

MONSEIGNEUR,

Je suis obligé par trop de raisons à m'intéresser à ce qui vous arrive pour n'avoir pas pris la part que je devois à la perte que vous avez faite de Monsieur votre frère[2] : les obligations que toute la famille vous a, et moi en mon particulier, Monseigneur, ne me permettent

6. Perrin, dans sa seconde édition (1754), a remplacé *une créature* par *une fille*.

LETTRE 528 (revue sur l'autographe). — 1. Nous avons donné place dans la *Correspondance* à cette petite lettre du chevalier de Grignan, de qui il en reste bien peu. Il nous a paru qu'on ne verrait pas sans intérêt ces lignes adressées par un des hommes dont le nom revient le plus souvent dans nos lettres, à un des plus anciens et plus chers amis de Mme de Sévigné. — Sur le chevalier de Grignan, voyez tome II, p. 53, note 8.

2. Pierre de Gondi, duc de Retz, frère aîné du cardinal, mourut le 20 avril 1676; on lit cette date au bas de son portrait gravé par Duflos. C'est par erreur que Moréri donne le 27 au lieu du 20.

1676 pas d'être indifférent à ce qui vous touche. Je n'oublierai jamais les bontés que vous avez eues pour moi, et la plus grande envie que j'aurois, seroit de pouvoir marquer à Votre Éminence la reconnoissance que j'en ai et le respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

de Votre Éminence,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le chevalier de GRIGNAN.

Du camp devant Condé, le 27 d'avril.

Suscription : A S. É. Monseigneur le cardinal de Rets.

---

529. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET D'EMMANUEL DE COULANGES A MADAME ET A MONSIEUR DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 29e avril.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

IL faut commencer par vous dire que Condé fut pris d'assaut la nuit du samedi au dimanche. D'abord cette nouvelle fait battre le cœur; on croit avoir acheté cette victoire; point du tout, ma belle, elle ne nous coûte que quelques soldats, et pas un homme qui ait un nom. Voilà ce qui s'appelle un bonheur complet. Larrei[1], fils de

LETTRE 529. — 1. Un marquis de Larrei, fils unique du maréchal Fabert, avait été tué au siége de Candie en 1669, et il n'avait point laissé d'enfants. D'un autre côté, le titre de marquis de Larrei a été porté aussi par un fils de Lenet (voyez tome I, p. 348, note 1), acquéreur sans doute de cette terre située en Bourgogne : il sera parlé de celui-ci dans les lettres des 5 juin et 31 août 1689, 12 juillet et 9 août 1691; et c'est lui probablement qui a été blessé au siége de Condé. Mme de Sévigné a bien pu ne pas savoir au juste, à la date

M. Lenet, le même qui fut tué en Candie, ou son frère, est blessé considérablement. Vous voyez comme on se passe des vieux héros. 1676

Mme de Brinvilliers n'est pas si aise que moi : elle est en prison; elle se défend assez bien ; elle demanda hier à jouer au piquet, parce qu'elle s'ennuyoit. On a trouvé sa confession : elle nous apprend qu'à sept ans elle avoit cessé d'être fille; qu'elle avoit continué sur le même ton; qu'elle avoit empoisonné son père, ses frères, et un de ses enfants, et elle-même; mais ce n'est que pour essayer d'un contre-poison : Médée n'en avoit pas tant fait. Elle a reconnu que cette confession étoit de son écriture : c'est une grande sottise; mais qu'elle avoit la fièvre chaude quand elle l'avoit écrite; que c'étoit une frénésie, une extravagance, qui ne pouvoit pas être lue sérieusement.

La Reine a été deux fois aux Carmélites avec Mme de Montespan, où cette dernière se mit à la tête[2] de faire une loterie : elle fit apporter tout ce qui peut convenir à des religieuses; cela fit un grand jeu dans la communauté. Elle causa fort avec sœur Louise de la Miséricorde[3]; elle lui demanda si tout de bon elle étoit aussi aise qu'on le disoit. « Non, dit-elle, je ne suis point aise, mais je suis contente. » Elle[4] lui parla fort du frère de Monsieur, et si elle ne lui vouloit rien mander, et ce

de notre lettre 529, qui était le Larrei blessé; il est vraisemblable qu'elle le croyait de la famille de Fabert; mais elle n'a pu dire dans la même phrase qu'il était et fils de Lenet et fils de Fabert. Il est donc probable qu'il y a ici quelque altération : les mots *fils de Lenet* se sont peut-être glissés de la marge, où quelqu'un les aura écrits comme une explication ou une rectification, dans le texte même de la lettre.

2. L'édition de 1725 porte seule : « dans la tête. »

3. Mme de la Vallière. (*Note de Perrin.*)

4. Dans l'édition de 1754, on lit *Quanto*, au lieu du pronom *elle*.

1676 qu'elle diroit pour elle. L'autre, d'un ton et d'un air tout aimable, et peut-être piquée de ce style : « Tout ce que vous voudrez, Madame, tout ce que vous voudrez. » Mettez dans cela toute la grâce, tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer. Après cela *Quanto* voulut manger; elle donna une pièce de quatre pistoles pour acheter ce qu'il falloit pour une sauce, qu'elle fit elle-même, et qu'elle mangea avec un appétit admirable : je vous dis le fait sans aucune paraphrase. Quand je pense à une certaine lettre que vous m'écrivîtes l'été passé sur M. de Vivonne, je prends pour une satire tout ce que je vous envoie. Voyez un peu où peut aller la folie d'un homme qui se croiroit digne de ces hyperboliques louanges[5].

Je vous assure, Monsieur le Comte, que j'aimerois mille fois mieux la grâce dont vous me parlez que celle de Sa Majesté. Je crois que vous êtes de mon avis, et que vous comprenez aussi l'envie que j'ai de voir Madame votre femme. Sans être le maître chez vous comme le charbonnier[6], je trouve que, par un style tout opposé, vous l'êtes plus que tous les autres *charbonniers* du monde. Rien ne se préfère à vous, en quelque état que l'on puisse être; mais soyez généreux, et quand on aura fait encore quelque temps la bonne femme, amenez-la vous-même par la main faire la bonne fille. C'est ainsi qu'on s'acquitte de tous ses devoirs, et le seul moyen[7]

5. De tout ce passage, depuis : « Après cela *Quanto* voulut manger, » les éditions de 1725 et de 1726 ne donnent que ce peu de mots : « Je vous dis le fait sans aucune paraphrase. »

6. Voyez la lettre du 8 avril précédent, p. 396.

7. C'est la leçon de toutes les éditions, hormis celle de 1754, où on lit : « et c'est le seul moyen. »

de me redonner la vie, et de me persuader que vous m'aimez autant que je vous aime. 1676

Mon Dieu, que vous êtes plaisants, vous autres, de parler encore de Cambrai! nous aurons pris une autre ville avant que vous sachiez la prise de Condé. Que dites-vous de notre bonheur, qui fait venir notre ami le Turc en Hongrie[8]? Voilà Corbinelli trop aisé, nous allons bien *pantoufler*.

Je reviens à vous, ma bonne, et vous embrasse de tout mon cœur. J'admire la dévotion du Coadjuteur : qu'il en envoie un peu au bel abbé. Je sens la séparation de ma petite : est-elle fâchée d'être en religion?

Je ne sais si l'envie viendra à Vardes de revendre encore sa charge[9], à l'imitation du maréchal[10]. Je plains ce pauvre garçon, vous interprétez mal tous ses sentiments : il a beau parler sincèrement, vous n'en croyez pas un mot; vous êtes méchante. Il vient de m'écrire une lettre pleine de tendresse; je crois tout au pied de la lettre, c'est que je suis bonne. Mme de Louvigny est venue me voir aujourd'hui, elle vous fait mille amitiés. J'embrasse les pauvres *pichons*, et ma bonne petite; hélas! je ne la verrai de longtemps.

Voilà M. de Coulanges qui vous dira de quelle manière Mme de Brinvilliers s'est voulu tuer.

8. Les Turcs n'entrèrent point en Hongrie; mais l'année suivante ils soutinrent l'insurrection des Hongrois.

9. De capitaine des Cent-Suisses de la garde ordinaire du Roi. (*Note de Perrin.*)

10. De Bellefonds. Voyez ci-dessus, p. 407, note 6.

1676

Elle s'étoit fiché un bâton, devinez où : ce n'est point dans l'œil, ce n'est point dans la bouche, ce n'est point dans l'oreille, ce n'est point dans le nez, ce n'est point à la turque : devinez où c'est; tant y a qu'elle étoit morte, si on n'étoit couru au secours. Je suis très-aise, Madame, que vous ayez agréé les œuvres que je vous ai envoyées. J'ai impatience d'apprendre le retour de M. de Bandol, pour savoir comme il aura reçu le poëme de *Tobie*[11]; il aura été apparemment assez habile homme pour vous en faire part, sans blesser cette belle âme que vous venez de laver dans les eaux salutaires du jubilé. Madame votre mère s'en va à Vichy, et je ne l'y suivrai point, parce que ma santé est un peu meilleure depuis quelque temps. Je ne crois pas même que j'aille à Lyon : ainsi, Madame la Comteşse, revenez à Paris, et apportez-y votre beau visage, si vous voulez que je vous baise[12]. Je salue M. de Grignan, et l'avertis qu'aujourd'hui M. de Lussan[13] a gagné son procès, afin qu'il me remercie, s'il le trouve à propos[14].

11. On lit : *le poëme de Thalie* dans l'édition de la Haye (1726); dans toutes les autres : *le poëme de Tobie*. — Il avait paru à Orléans en 1674 une *Paraphrase sur le livre de Tobie en vers françois*, par dom Gatien de Morillon, bénédictin. S'agirait-il ici de quelque parodie de ce poëme, qui aurait été publiée en 1676?

12. C'est le texte de toutes les éditions qui ont précédé celle de 1754, où on lit : « que je le baise. »

13. Peut-être Jean d'Audibert, comte de Lussan, premier gentilhomme du prince de Condé, qui fut nommé chevalier de l'Ordre en 1688.

14. Nous avons donné cette phrase telle qu'elle est dans les impressions de 1725 et de 1726. La leçon suivante de Perrin en explique le sens : « Je salue M. de Grignan, et l'avertis que j'ai fait gagner aujourd'hui un grand procès à M. de Lussan, afin qu'il m'en remercie, s'il le trouve à propos. »

Vraiment ce seroit une chose désagréable que Pomier fût convaincu d'avoir part à cette machine. Ma chère enfant, je suis toute à vous[15].

---

530. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 1er mai.

Je commence, ma fille, par remercier mille fois M. de Grignan de la jolie robe de chambre qu'il m'a donnée : je n'en ai jamais vu une plus agréable. Je m'en vais la faire ajuster pour me parer cet hiver, et tenir mon coin dans votre chambre. Je pense souvent, aussi bien que vous, à nos soirées de l'année passée; nous en pourrons refaire encore, mais la meilleure pièce de notre sac y manquera. Ce monsieur qui m'a apporté cette robe de chambre a pensé tomber d'étonnement de la beauté et de la ressemblance de votre portrait. Il est certain qu'il est encore embelli; sa toile s'est imbibée, il est dans sa perfection : si vous en doutez, ma chère enfant, venez-y voir. Il court ici un bruit, dont tout le monde m'envoie demander des nouvelles. On dit que M. de Grignan a ordre d'aller pousser par les épaules le vice-légat hors d'Avignon : je ne le croirai point que vous ne me le mandiez. Les Grignans auroient l'honneur d'être les premiers excommuniés, si cette guerre commençoit; car l'abbé de Grignan, de ce côté-ci, a ordre de Sa Majesté de défendre aux prélats d'aller voir Monsieur le Nonce. Ce petit monsieur dit que vous êtes très-belle; il croit

15. Ce dernier paragraphe n'est que dans l'édition de 1725 et dans celle de la Haye (1726).

1676 que M. de Grignan demeurera plus longtemps à Aix que vous ne pensez ; pour moi, je ne me presse point de partir, car je sais que le mois de juin est meilleur que celui de mai pour boire des eaux : je partirai le dix ou le onze de ce mois. Mme de Montespan est partie pour Bourbon. Mme de Thianges est allée jusqu'à Nevers avec elle, où M. et Mme de Nevers la doivent recevoir. Mon fils me mande qu'ils vont assiéger Bouchain[1] avec une partie de l'armée, pendant que le Roi[2], avec un plus grand nombre, se tiendra prêt à recevoir et à battre M. le prince d'Orange. Il y a cinq ou six jours que le chevalier d'Humières[3] est hors de la Bastille ; son frère a obtenu cette grâce. On ne parle ici que des discours, et des faits et gestes de la Brinvilliers. A-t-on jamais vu craindre d'oublier dans sa confession d'avoir tué son père ? Les peccadilles qu'elle craint d'oublier sont admirables. Elle aimoit ce Sainte-Croix, elle vouloit l'épouser, et empoisonnoit fort souvent son mari à cette intention. Sainte-Croix, qui ne vouloit point d'une femme aussi méchante que lui, donnoit du contre-poison à ce pauvre mari ; de sorte qu'ayant été ballotté cinq ou six fois de cette sorte,

Lettre 530 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Bouchain fut en effet investi le 2 mai par Monsieur, frère du Roi, ayant sous ses ordres le maréchal de Créquy.

2. « Le même jour (2 mai), sur l'avis que reçut Sa Majesté que les ennemis faisoient de grands magasins à Ypres, Elle ordonna au maréchal d'Humières de marcher avec six escadrons et les deux compagnies des mousquetaires, et de s'approcher de l'armée ennemie pour observer les desseins du prince d'Orange.... Le 1er jour de mai, Sa Majesté alla reconnoître toutes les avenues de son camp, et observa elle-même les endroits les plus commodes et les plus avantageux pour mettre son armée en bataille. » (*Gazette du* 9 *mai* 1676.)

3. Balthazar de Crevant, chevalier de Malte, commandeur de Villiers-au-Liége, abbé de Saint-Maixant et de Preuilly, frère du maréchal d'Humières. Il mourut en septembre 1684, à Bâville, chez Lamoignon. Voyez la lettre du 27 septembre 1684.

tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, il est demeuré en vie, et s'offre présentement de venir solliciter pour sa chère moitié : on ne finiroit point toutes ces folies. J'allai hier à Vincennes avec les Villars. Son Excellence part demain pour la Savoie[4], et m'a priée de vous baiser la main gauche de sa part. Ces dames[5] vous aiment fort; nommez-les en m'écrivant, pour les payer de leur tendresse. Adieu, ma très-chère et très-aimable, je ne vous en dirai pas davantage pour aujourd'hui. 1676

---

531. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 4e mai[1].

C'est donc vous, ma fille, qui me refusez de venir passer ici avec moi l'été et l'automne; ce n'est point M. de Grignan. Il viendroit vous voir et vous reprendre cet hiver; mais vous trouvez dans cette proposition des impossibilités que je ne vois pas si bien que vous, et il faut céder à vos raisons. Si je le pouvois, j'irois à Grignan; ce seroit pour moi une joie fort sensible, et je crois que ce sera pour une autre année; mais pour celle-ci je ne le puis, et le bon abbé, qui vient avec moi par pure amitié, est obligé de revenir promptement pour plusieurs affaires, dont les miennes font une partie. C'étoit donc une chose toute naturelle que la proposition que je vous faisois; car pour vous voir quinze jours, ce me seroit un plaisir trop mêlé de tristesse. Dites-moi donc un peu

4. Dans l'édition de 1734 : « part demain pour Savoie. »
5. Mmes de Villars et de Saint-Géran. (*Note de Perrin.*)

Lettre 531. — 1. La date est le 8 mai dans l'édition de 1734, où manque notre n° 534, daté du 8.

1676 sincèrement vos raisons et vos vues pour cet hiver; car je ne puis croire que vous ayez dessein de le passer sans me donner la consolation et la joie de vous embrasser. Je vous manderai le jour que je partirai, et vous donnerai une adresse pour m'écrire.

Vous me félicitez, dites-vous, de ce que je trouverai à Vichy Mme de Brissac, et vous me demandez ce que j'en ferai. Je l'ai choisie pour apprendre dans sa société la droiture et la sincérité. Si j'avois eu l'autre jour mon fils, je vous aurois mandé la superficielle conversation qu'elle attira dans cette chambre. Mon Dieu, ma bonne, vous croyez avoir pris médecine, vous êtes bien heureuse; je voudrois bien croire que j'ai été saignée : ils disent qu'il faut cette préparation avant que de prendre des eaux[2].

Vous voyez que j'écris assez bien : je crois que mes mains seront bientôt guéries; mais je me sens si pleine de sérosités par les continuelles petites sueurs dont je suis importunée, que je comprends qu'une bonne fois il faut sécher cette éponge : la crainte d'avoir encore une fois en ma vie un rhumatisme me feroit faire plus de chemin que d'ici à Vichy.

Vous me demandez ce que je fais. Je prends l'air fort souvent. M. de la Trousse nous donna hier une fricassée à Vincennes; Mme de Coulanges, Corbinelli et moi, voilà ce qui composoit la compagnie. Un autre jour, je vais au Cours[3] avec les Villars, un autre jour au faubourg; et puis je me repose. J'ai été chez Mignard; il a peint

2. Dans les éditions de 1725 et de 1726, qui n'ont pas la lettre du 4 mai, ce passage, depuis : « Vous me félicitez, etc., » fait partie de la lettre du 29 avril, où il précède le quatrième paragraphe, adressé à M. de Grignan (p. 424).

3. Il s'agit bien vraisemblablement ici du cours de la porte Saint-Antoine, plutôt que du Cours-la-Reine, dont il est parlé au tome I, p. 409, note 3. Dans la lettre à Ménage à laquelle se rapporte cette

M. de Turenne sur sa *Pie*[4] : c'est la plus belle chose du monde. Le cardinal de Bouillon étoit venu me voir pour me prier, toutes choses cessantes, d'aller voir le lendemain ce chef-d'œuvre; car Mignard a pris la parfaite ressemblance plus dans son imagination que dans les crayons qu'on lui a donnés. 1676

J'ai encore entretenu deux heures M. du Perrier; je ne finis point sur la Provence; je lui fais conter mille choses de vous qui me font plaisir, et de votre jeu, et de votre opéra où vous rêviez si bien; enfin, je vous reconnois, ma très-chère, mais je suis bien fâchée que M. de Grignan et vous perdiez toujours tout ce que vous jouez. Je me suis fait reconter toutes les *pétoffes* des procureurs du pays, et comme vous avez redonné la paix à la Provence, et du premier président, et de la Tour d'Aigues[5] et de mille autres choses. Enfin, j'ai rafraîchi ma mémoire de tout ce que vingt-deux jours de fièvre m'avoient un peu effacé; car vous savez que j'étois sujette à de si grandes rêveries, qu'elles me confondoient souvent les vérités.

note du tome I, il pourrait bien se faire, comme l'a dit M. Ed. Fournier dans un article récent, que le mot *Cours* dût également s'entendre du cours Saint-Antoine, dont Mme de Sévigné était voisine comme habitante du Marais.

4. Le cheval de bataille de M. de Turenne, et celui qu'il montoit le jour qu'il fut tué. (*Note de Perrin.*) — Langlade raconte dans les *Mémoires du duc de Bouillon*, p. 257, que les soldats de Turenne, voyant que les officiers généraux qui commandaient l'armée, délibéraient longtemps sur le poste que l'on devait prendre, s'écrièrent tout d'une voix : « Les voilà bien empêchés, ils n'ont qu'à lâcher la *Pie*, et là où ce pauvre cheval s'arrêtera, c'est là qu'il faudra camper. »

5. C'était un magnifique château situé à peu de distance d'Aix. Il a été rasé pendant la Révolution. (*Note de l'édition de* 1818.) — Il y a un lieu de ce nom dans l'arrondissement d'Apt, canton de Pertuis.

1676

532. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 6e mai.

J'ai le cœur serré de ma petite-fille [1] : elle sera au désespoir de vous avoir quittée, et d'être, comme vous dites, en prison. J'admire comme j'eus le courage de vous y mettre [2]; la pensée de vous voir souvent et de vous en retirer me fit résoudre à cette barbarie, qui étoit trouvée alors une bonne conduite, et une chose nécessaire à votre éducation. Enfin il faut suivre les règles de la Providence, qui nous destine comme il lui plaît.

Mme du Gué la religieuse [3] s'en va à Chelles; elle y porte une grosse pension pour avoir toutes sortes de commodités : elle changera souvent de condition, à moins qu'un jeune garçon, qui est leur médecin [4], et que je vis hier à Livry, ne l'oblige à s'y tenir. Ma chère, c'est un homme de vingt-huit ans, dont le visage est le plus beau et le plus charmant que j'aie jamais vu : il a les yeux comme Mme de Mazarin et les dents parfaites; le reste du visage comme on imagine *Rinaldo* [5]; de grandes boucles noires qui lui font la plus agréable tête que vous ayez jamais vue [6]. Il est Italien, et parle italien, comme

Lettre 532 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Elle venoit d'être mise aux dames de Sainte-Marie d'Aix. (*Note de Perrin.*)

2. Voyez la *Notice*, p. 89 et suivante.

3. Parente du père de Mme de Coulanges.

4. C'est la leçon de 1734; dans la seconde édition de Perrin (1754), on lit : « qui est le médecin de l'abbaye. » — Ce jeune garçon est Amonio, neveu du maître de chambre du pape Innocent XI. Voyez les lettres du 28 mai, des 26 et 28 août, des 2, 8, 16 et 30 septembre, du 14 octobre 1676 et du 14 juillet 1677.

5. *Renaud.* Voyez le portrait que fait de lui le Tasse dans la stance LVIII du Ier chant de la *Jérusalem délivrée.*

6. « La plus agréable tête du monde. » (*Édition de* 1754.)

vous pouvez penser; il a été à Rome jusqu'à vingt-deux ans : enfin, après quelques voyages, M. de Nevers et M. de Brissac l'ont amené en France, et M. de Brissac l'a mis pour le reposer dans le beau milieu de l'abbaye de Chelles, dont Mme de Brissac[7], sa sœur, est abbesse. Il a un jardin de simples dans le couvent; mais il ne me paroît rien moins que *Lamporechio*[8]. Je crois que plusieurs bonnes sœurs le trouvent à leur gré, et lui disent[9] leurs maux; mais je jurerois qu'il n'en guérira pas une que selon les règles d'Hippocrate. Mme de Coulanges en vient, qui le trouve comme je l'ai trouvé : en un mot, tous ces jolis musiciens de chez Toulongeon[10] ne sont que des grimauds auprès de lui. Vous ne sauriez croire combien cette petite aventure nous a réjouies. 1676

Je veux vous parler du petit marquis[11]. Je vous prie que sa timidité ne vous donne aucun chagrin. Songez que le charmant marquis[12] a tremblé jusqu'à dix ou douze ans, et que la Troche avoit si grand'peur[13] de toutes choses, que sa mère ne vouloit plus le voir : ce sont deux

7. Marie-Guyonne de Cossé, qui mourut le 13 juillet 1707.

8. Voyez le conte de *Mazet de Lamporechio*, par la Fontaine. (*Note de Perrin.*) — C'est le dernier de la deuxième partie, publiée en 1666.

9. Dans l'édition de 1754 : « le trouveront.... et lui diront.... »

10. Frère aîné du comte de Gramont, et homme de très-bonne compagnie. (*Note de Perrin.*) — Henri de Gramont, comte de Toulongeon, frère puîné du maréchal et frère aîné du comte Philibert, à qui il laissa ses biens en mourant (septembre 1679). Il était depuis 1668 sénéchal et gouverneur du comté et pays de Bigorre. Voyez la *Correspondance de Bussy*, tome IV, p. 468.

11. De Grignan.

12. Ce mot *charmant* n'indiquerait-il pas le marquis de Villeroi? (*Note de l'édition de* 1818.) — Perrin dit que c'est le marquis de la Châtre qui est désigné ici. Seulement veut-il dire l'amant de Ninon, ou son petit-fils qui remporta le prix au carrousel de 1686?

13. Dans l'édition de 1734 : « avoit si peur. » — Sur la Troche, voyez ci-dessus, p. 269, note 1, et tome III, p. 122, note 2.

1676 assez braves gens pour vous rassurer. Ce sont des enfances; et en croissant, au lieu de craindre les loups-garous, ils craignent le blâme, ils craignent de n'être pas estimés autant que les autres; et c'est assez pour les rendre braves et pour les faire tuer mille fois: ne vous impatientez donc point[14]. Pour sa taille, c'est une autre affaire; on vous conseille de lui donner des chausses pour voir plus clair à ses jambes; il faut savoir si ce côté plus petit ne prend point de nourriture; il faut qu'il agisse et qu'il se dénoue; il faut lui mettre un petit corps un peu dur qui lui tienne la taille : on me doit envoyer des instructions que je vous enverrai[15]. Ce seroit une belle chose qu'il y eût un Grignan qui n'eût pas la taille belle: vous souvient-il comme il étoit joli dans ce maillot? Je ne suis pas moins en peine que vous de ce changement.

J'avois rêvé en vous disant que Mme de Thianges étoit allée conduire sa sœur : il n'y a eu que la maréchale de Rochefort et la marquise de la Vallière[16] qui ont été jusqu'à Essonne. Elle est toute seule, et même elle ne trouvera personne à Nevers. Si elle avoit voulu mener tout ce qu'il y a de dames à la cour, elle auroit pu choisir. Mais parlons de *l'amie*[17]; elle est encore plus

14. « Ne vous impatientez donc pas à cet égard. » (*Édition de* 1754.)

15. « On me doit encore envoyer des instructions là-dessus. » (*Ibidem.*)

16. Gabrielle Glée de la Cotardaye, dame du palais de la Reine; elle était femme de Jean-François de la Baume le Blanc, marquis de la Vallière, frère de Mme de la Vallière, gouverneur et grand sénéchal de la province de Bourbonnais, capitaine commandant les chevau-légers du Dauphin, maréchal de camp, qui mourut le 13 octobre 1676. — Sur Mme de Rochefort, voyez tome II, p. 37, note 1.

17. Mme de Maintenon. — Dans la première édition de Perrin (1734), on lit *Quanto va* (Mme de Montespan), ce qui n'a point de sens après ce qui précède.

triomphante que celle-ci : tout est comme soumis à son empire; toutes les femmes de chambre de sa voisine sont à elle; l'une lui tient le pot à pâte à genoux devant elle, l'autre lui apporte ses gants, l'autre l'endort; elle ne salue personne, et je crois que dans son cœur elle rit bien de cette servitude. On ne peut rien juger présentement de ce qui se passe entre son amie et elle. 1676

On est ici fort occupé de la Brinvilliers. Caumartin[18] a dit une grande folie sur ce bâton dont elle avoit voulu se tuer sans le pouvoir : « C'est, dit-il, comme Mithridate. » Vous savez de quelle sorte il s'étoit accoutumé au poison; il n'est pas besoin de vous conduire plus loin dans cette application. Celle que vous faites de ma main à qui je dis :

Allons, allons, la plainte est vaine,

m'a fait rire; car il est vrai que le dialogue est complet; elle me dit :

Ah! quelle rigueur inhumaine! —
Allons, achevez mes écrits,
Je me venge de tous mes cris. —
Quoi, vous serez inexorable?

Et je coupe court, en lui disant :

Cruelle, vous m'avez appris
A devenir impitoyable[19].

18. Voyez tome I, p. 520, note 4.

19. C'est une parodie du dialogue entre Alceste et Lycomède qui commence la scène II du IIe acte de l'*Alceste* de Quinault, pièce représentée pour la première fois, comme nous l'avons dit, le 2 janvier 1674. Mme de Sévigné n'a changé que les vers 3 et 4, qui sont ainsi dans l'opéra :

Allons, je suis sourd à vos cris,
Je me venge de vos mépris.

1676 Ma fille, que vous êtes plaisante, et que vous me réjouiriez bien si je pouvois aller cet été à Grignan! mais il n'y faut pas penser, le *bien Méchant*[20] est accablé d'affaires: je garde ce plaisir pour une autre année, et pour celle-ci[21] j'espérerai que vous me viendrez voir.

J'ai été hier à l'opéra[22] avec Mme de Coulanges et Mme d'Heudicourt, M. de Coulanges, l'abbé de Grignan et Corbinelli : il y a des choses admirables; les décorations passent tout ce que vous avez vu; les habits sont magnifiques et galants; il y a des endroits d'une extrême beauté; il y a un sommeil et des songes dont l'invention surprend[23]; la symphonie est toute de basses et de tons si assoupissants, qu'on admire Baptiste[24] sur nouveaux frais; mais l'*Atys* est ce petit drôle qui faisoit la *Furie* et la *Nourrice;* de sorte que nous voyons toujours ces ridicules personnages au travers d'*Atys*. Il y a cinq ou six petits hommes tout nouveaux, qui dansent comme Faure, de sorte que cela seul m'y feroit aller; et cependant on aime encore mieux *Alceste:* vous en jugerez, car vous y viendrez pour l'amour de moi, quoique vous ne soyez pas curieuse. Il est vrai que c'est une belle chose de n'avoir point vu Trianon : après cela vous peut-on proposer le pont du Gard?

Vous trouveriez l'homme dont vous me parlez, de la

20. C'est-à-dire le *bien Bon*, qui étoit l'abbé de Coulanges. (*Note de Perrin.*)

21. Les mots *et pour celle-ci* ne sont pas dans l'édition de 1734.

22. A l'opéra d'*Atys*. Voyez ci-dessus, p. 337, note 8.

23. C'est la scène IV du IIIe acte. « Le théâtre représente un antre entouré de pavots et de ruisseaux, où le Dieu du sommeil se vient rendre, accompagné de songes agréables et funestes. » Les personnages sont : *Atys* dormant, *le Sommeil*, *Morphée*, *Phobétor*, *Phantase*, *les Songes agréables*, *les Songes funestes*.

24. Lulli.

même manière que vous l'avez toujours vu chez la belle; mais il me paroît 1676

Que le combat finit faute de combattants[25].

Les reproches étoient fondés sur la gloire plutôt que sur la jalousie : cependant cela enté[26] sur une sécheresse déjà assez établie, confirme l'indolence inséparable des longs attachements. Je trouve même quelquefois des réponses brusques et dures, et je crois voir que l'on sent la différence des génies; mais tout cela n'empêche point une grande liaison, et même beaucoup d'amitié qui durera vingt ans comme elle est [27]. La dame est, en vérité, fort jolie; elle a des soins de moi que j'admire, et dont je ne suis point ingrate. La dame du *Poitron-Jaquet* l'est encore moins, à ce que vous me faites comprendre : il est vrai que les femmes valent leur pesant d'or. La Comtesse[28] maintenoit l'autre jour à Mme Cornuel que Combourg n'étoit point fou; elle lui répondit : « Bonne comtesse, vous êtes comme les gens qui ont mangé de l'ail. » Cela n'est-il pas plaisant? M. de Pompone m'a mandé qu'il me prioit d'écrire[29] tous les bons mots

25. Et le combat *cessa* faute de combattants.
(*Le Cid*, acte IV, scène III.)

26. On lit *hanté*, au lieu d'*enté*, dans le manuscrit. — Dans son édition de 1754, Perrin a tourné tout autrement cette phrase : « Cependant lorsqu'on y joint une sécheresse qui étoit déjà sèche, cela confirme, etc. »

27. Ce passage paraît devoir s'entendre de M. et Mme de Coulanges, et de la jalousie, toute de convenance, du mari. On a pensé qu'il pouvait être question de l'intimité de la Trousse avec Mme de Coulanges; mais rien dans ce qui est dit ici ne permet de l'affirmer. — L'édition de 1754 donne : « qui pourra durer encore, etc. » La phrase : « Je trouve même.... » et les deux suivantes manquent dans le manuscrit.

28. De Fiesque.

29. « Qu'il me prioit de ne pas oublier d'écrire. » (*Édition de* 1754.)

1676 de Mme Cornuel; il me fait faire mille amitiés par mon fils.

Nous partons lundi; je ne veux point passer par Fontainebleau, à cause de la douleur que j'y sentis en vous reconduisant jusque-là[30]. Il faut que j'y retourne au-devant de vous. Adressez vos lettres pour moi et pour mon fils à du But; je crois que je les recevrai encore mieux par là que par des traverses. Je crois que notre commerce sera un peu interrompu; j'en suis fâchée: vos lettres me sont d'un grand amusement; vous écrivez comme Faure danse. Il y a des applications sur des airs de l'opéra, mais vous ne les savez point. Que je vous plains, ma très-belle, d'avoir pris une vilaine médecine plus noire que jamais! ma petite poudre d'antimoine est la plus jolie chose du monde : c'est le bon pain, comme dit le vieux de la Montagne[31]. Je lui désobéis un peu, car il m'envoie à Bourbon; mais l'expérience de mille gens, et le bon air, et point tant de monde, tout cela m'envoie à Vichy. La bonne d'Escars vient avec moi, j'en suis fort aise. Mes mains ne se ferment point; j'ai mal aux genoux, aux épaules, et je me sens encore si pleine de sérosités, que je crois qu'il faut sécher ces marécages, et que dans le temps où je suis il faut extrêmement se purger, et c'est ce qu'on ne peut faire qu'en prenant des eaux chaudes. Je prendrai aussi une légère douche à tous les endroits encore affligés du rhumatisme : après cela il me semble que je me porterai fort bien.

Le voyage d'Aigues-Mortes[32] est fort joli; vous êtes

30. Voyez tome III, p. 455, note 4.

31. C'est le texte de l'édition de 1734, où ces mots sont expliqués en note par « de l'Orme. » L'impression de 1754 a *de l'Orme* dans le texte.

32. Sans doute chez Vardes, qui depuis sa disgrâce était relégué dans son gouvernement.

une vraie paresseuse de n'avoir pas voulu être de cette partie. J'ai bonne opinion de vos conversations avec l'abbé de la Vergne, puisque vous n'y mêlez point Monsieur de Marseille. La dévotion de Mme de Brissac étoit une fort belle pièce; je vous manderai de ses nouvelles de Vichy; c'est *le chanoine*[33] qui gouverne présentement sa conscience; je crois qu'il m'en parlera à cœur ouvert. Je suis fort aise de la parure qu'on a donnée à notre Diane d'Arles[34]: tout ce qui fâche Corbinelli, c'est qu'il craint qu'elle n'en soit pas plus gaie. J'ai été saignée ce matin, comme je vous l'ai déjà dit au bas de la consultation : en vérité, c'est une grande affaire, Maurel[35] en étoit tout épouvanté : me voilà présentement préparée à partir. Adieu, ma chère enfant; je ne m'en dédis point, vous êtes digne de toute l'extrême tendresse que j'ai pour vous. 1676

33. Mme de Longueval. Voyez tome III, p. 32, note 6.

34. A la Grande-Duchesse? Voyez ci-dessus, p. 69 et 70. — La Diane d'Arles est la belle statue qui fut découverte, brisée en trois parties, dans le théâtre d'Arles, en 1651, et qui est aujourd'hui au musée du Louvre et connue sous le nom de la Vénus d'Arles. Elle fut donnée à Louis XIV, en 1683, par les états de Provence. Le 30 août 1684, le duc de Saint-Aignan écrit à Bussy : « Le Roi a décidé en faveur de Vénus pour la statue d'Arles qui avoit partagé tous les savants, les uns la croyant une Diane, les autres une Vénus. » L'académie d'Arles s'était rangée à l'opinion des premiers.

35. Probablement le même qui est nommé dans la lettre du 12 janvier 1680.

1676

533. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (n° 523, p. 405) à Mme de Sévigné, je lui écrivis encore celle-ci[2].

A Chaseu, ce 6e mai 1676.

Puisque vous ne vous réjouissez pas, Madame, de la petite grâce que le Roi vient de me faire, il faut que vous ne la sachiez pas; car bien que ce soit peu de chose en comparaison des maux qu'il m'a faits, c'est une faveur qui me distingue des autres exilés; il n'en a fait de pareilles qu'à moi. Puisque je ne saurois être heureux, encore est-ce quelque chose d'être le moins misérable. Je vous verrai donc cet été à Paris, ma chère cousine, mais le masque levé, et pourvu que je vous trouve en bonne santé, vous me trouverez aussi content que de plus heureux que moi, et aussi gai, non pas qu'un homme de vingt-cinq ans, mais qu'un honnête homme qui en a plus d'une fois autant le peut être. Nous parlerons de la belle Madelonne, et nous lui écrirons ensemble; adieu.

---

534. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8e mai.

Je pars lundi, ma chère enfant. Le chevalier de Buous vous porte un éventail que je trouve fort joli : ce ne sont

Lettre 533. — 1. Cette lettre manque dans le manuscrit de l'Institut.

2. On lit dans notre manuscrit, à la suite de cette introduction, ces mots écrits d'une autre main que celle de Bussy : « sur la permission que le Roi me donna d'aller à Paris trois mois. » La permission n'était que de deux mois. Voyez l'Appendice du tome III

plus de petits Amours, il n'en est plus question; ce sont de petits ramoneurs les plus jolis du monde[1]. Mme de Vins a gagné un grand morceau de son procès, malgré M. d'Amboile[2], qui s'étoit signalé contre elle. La bonne Tarente est au désespoir contre M. d'Ormesson, qui gouverne les affaires de M. de la Trémouille, et qui ne veut pas qu'on lui fasse de certains suppléments au préjudice des anciens créanciers. Elle pleuroit fort bien tantôt, et me contoit aussi les incivilités de Mme de Monaco pour elle. Madame aime assez cette tante; elle baragouine de l'allemand avec elle : cela importune la Monaco. Mon Dieu! est-il vrai que la Simiane[3] s'est séparée de son mari, sous prétexte de ses galanteries? Quelle folie! Je lui aurois conseillé de faire quitte à quitte avec lui. On dit qu'elle vient ici, et qu'elle veut aller en Bretagne : 1676

de la *Correspondance de Bussy*, p. 460, et une note de Bussy, même tome, p. 147.

Lettre 534. — 1. Ces éventails (représentant l'un les *petits Amours* et l'autre les *petits Ramoneurs*) existent encore; ils sont conservés avec soin par une famille de Provence qui était unie par les liens de l'amitié avec Mme de Simiane. M. de Robineau, propriétaire de Bellombre, avait vendu cette maison à vie à la petite-fille de Mme de Sévigné. Il y trouva ces éventails quand il rentra dans sa propriété. (*Note de l'édition de* 1818.) — L'un et l'autre ont été gravés et joints aux *Lettres inédites* publiées en 1827. Voyez tome III, p. 14, note 30.

2. André Lefèvre d'Ormesson d'Amboile, maître des requêtes, fils d'Olivier d'Ormesson qui rapporta le procès de Foucquet. Il devint intendant de Lyon, et y mourut, avant son père, en 1684. Il fut père d'un magistrat fort estimé, Henri-François de Paule, baron de la Queue.

3. Voyez tome II, p. 259, note 10. — Dans l'édition de 1754 : « s'est séparée, » et deux lignes plus bas : « de faire quitte avec lui. » — Les impressions de 1726, dont nous avons suivi le texte, ne donnent de ce billet que deux petits passages, qui, dans ces éditions, sont joints à la lettre du 19 juin 1675 : c'est la phrase du commencement relative aux éventails, et cet endroit où il est parlé de Mme de Simiane, depuis *Mon Dieu*, jusqu'à *quitte avec lui*. Le reste du billet a paru pour la première fois dans l'édition de 1754.

1676 tout cela est-il vrai? Je vous embrasse, ma chère enfant; je ne vous écrirai pas davantage aujourd'hui, ce n'est pas le jour de la grande dépêche : la poste est haïssable; les lettres sont à Paris, et on ne veut les distribuer que demain : ainsi on fait réponse à deux à la fois. J'oubliois de vous dire, tant je me porte bien, qu'après avoir été saignée, j'ai pris de la poudre du bonhomme[4], dont je suis très-contente; de sorte que me voilà toute prête àpartir.

---

535. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche au soir, 10e mai.

Je pars demain à la pointe du jour, et je donne ce soir à souper à Mme de Coulanges, son mari, Mme de la Troche, M. de la Trousse, Mlle de Montgeron[1] et Corbinelli, afin de me dire adieu[2] en mangeant une tourte de pigeons. La d'Escars vient avec moi; et comme le *bien Bon* a vu qu'il pouvoit mettre ma santé entre ses mains, il a pris le parti d'épargner la fatigue de ce voyage, et de m'attendre ici, où il a mille affaires, et où il m'attendra avec impatience; car je vous assure que cette séparation, quoique petite, lui coûte beaucoup, et je crains pour sa santé : les serrements de cœur ne sont pas bons quand on est vieux. Je ferai mon devoir pour le retour, puisque c'est la seule occasion dans ma vie où je puisse lui témoigner mon amitié, en lui sacrifiant la pen-

4. De l'Orme.

Lettre 535. — 1. Voyez la lettre du 26 août suivant.

2. C'est la leçon de 1734. L'édition de 1754 donne : « qui viendront me dire adieu, » et à la ligne suivante : « la bonne d'Escars, » au lieu de : « la d'Escars. »

sée seulement[3] d'aller jusques à Grignan. Voilà les endroits où l'on fait céder ses plus tendres sentiments à la reconnoissance. 1676

Il vous reviendra cinq ou six cents pistoles de la succession de notre oncle de Sévigné[4], que je voudrois que vous eussiez tout prêt pour cet hiver. Je ne comprends que trop les embarras que vous pouvez trouver par les dépenses que vous êtes obligés de faire; et je ne pousse rien sur le voyage de Paris, persuadée que vous m'aimez assez, et que vous souhaitez assez de me voir pour y faire au monde tout ce que vous pourrez. Vous connoissez d'ailleurs tous mes sentiments sur votre sujet, et combien la vie me paroît triste sans voir une personne que j'aime si tendrement. Ce sera une chose fâcheuse si M. de Grignan est obligé de passer l'été à Aix, et une grande dépense : de la manière dont on m'a parlé, l'article de votre jeu n'est pas médiocre sur votre dépense[5] (j'admire la fortune); et c'est le jeu qui soutient M. de la Trousse.

Vous avez donc été saignée; la petite main tremblante de votre chirurgien me fait trembler. Monsieur le Prince disoit une fois à un nouveau chirurgien: « Ne trembles-tu point de me saigner? — Pardi, Monseigneur, c'est à vous de trembler. » Il disoit vrai. Vous voilà donc revenue du café : Mlle de Méri l'a aussi chassé de chez elle honteusement : après de telles disgrâces, peut-on compter sur la fortune? Je suis persuadée que ce qui échauffe est plus sujet à ces sortes de revers que ce qui

3. C'est-à-dire : la pensée même. La leçon de 1754 éclaircit la phrase : « en lui sacrifiant jusqu'à la pensée d'aller à Grignan. »

4. Voyez ci-dessus la lettre du 22 mars précédent, p. 389.

5. C'est le texte de 1734. Perrin a ainsi corrigé la phrase dans sa seconde édition : « et une grande dépense, ne fût-ce qu'à cause du jeu, qui fait un article de la vôtre assez considérable. »

1676 rafraîchit: il en faut toujours revenir là; et afin que vous le sachiez, toutes mes sérosités viennent si droit de la chaleur de mes entrailles, qu'après les avoir consumées à Vichy, on va me rafraîchir plus que jamais par des eaux, par des fruits, et par tous mes lavages que vous connoissez. Prenez ce régime plutôt que de vous brûler, et conservez votre santé d'une manière que ce ne soit point par là que vous puissiez être empêchée de me venir voir. Je vous demande cette conduite pour l'amour de votre vie, et pour que rien ne traverse la satisfaction de la mienne.

Je vais me coucher, ma fille; voilà ma petite compagnie qui vient de partir. Mmes de Pompone, de Vins, de Villars et Saint-Géran ont été ici : j'ai tout embrassé pour vous. Mme de Villars a fort ri de ce que vous lui mandez: *j'ai un mot à lui dire;* cela ne se peut payer. Je pars demain à cinq heures; je vous écrirai de tous les lieux où je passerai. Je vous embrasse de tout mon cœur : je suis fâchée que l'on ait profané cette façon de parler; sans cela, elle seroit digne d'expliquer de quelle façon je vous aime.

---

536. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Montargis, mardi 12e mai.

Je vous écrivis hier en partant, ma très-chère enfant, et vous recevrez celle-ci par la même poste[1]; de sorte

Lettre 536. — 1. C'est la leçon de 1734. On lit dans la seconde édition de Perrin (1754) : « Je vous écrivis avant-hier au soir, ma chère enfant, et vous recevrez deux de mes lettres par la même poste; » mais Mme de Sévigné peut bien avoir dit *hier* en parlant d'une lettre qu'elle a écrite quelques heures seulement avant son départ et qu'elle n'a peut-être fermée que le lundi matin.

que si vous dites, après avoir lu la première, j'en voudrois bien une autre, la voici qui se présentera, et vous dira que je suis à Montargis avec la bonne d'Escars, en très-bonne santé, hormis ces mains et ces genoux. Voici une route, ma fille, où vous passez : j'ai évité Fontainebleau ; je ne veux le revoir que pour aller au-devant de vous. J'ai couché à Courance[2], où je me serois bien promenée, si je n'étois point encore une sotte poule mouillée ; c'est *mouillée* au pied de la lettre, car je sue tout le jour. J'ai encore des peaux de lièvre, parce que le frais du matin, qui donne la vie à tout le monde, me paroît un hiver glacé ; de sorte que j'aime mieux avoir trop chaud dix heures durant, que d'avoir froid une demi-heure. Que dites-vous de ces agréables restes de rhumatisme? Ne croyez-vous pas que j'aie besoin des eaux chaudes? sauf à me rafraîchir à mon retour, car mes entrailles ne sont pas à la glace. Enfin me voilà en chemin, et même dans votre chemin. Nous parlons souvent de vous, la d'Escars et moi, et j'y pense sans cesse. Il faudroit être *spensierata*[3], dit-on, pour bien prendre les eaux : il est difficile que je sois dans cet état bienheureux, étant si loin du bon abbé ; il me semble toujours qu'il va tomber malade. Savez-vous comme je l'ai laissé? Avec un seul laquais. Il a voulu me donner ses deux chevaux pour m'en faire six, avec son cocher et Beaulieu : il n'y a que l'ingratitude qui puisse me tirer d'affaire. Adieu, ma très-chère : hélas! à quoi me sert de m'approcher de vous? Je vous plains de ne m'avoir plus à Paris pour vous mander des nouvelles de la Brinvilliers.

1676

2. A quatre lieues de Melun et douze lieues de Montargis. Courance est une commune du canton de Milly, arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise).

3. *Sans penser, nonchalante.*

1676

537. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nevers, vendredi 15e mai.

Voici une route où l'on est tentée de vous écrire, quand on ne le voudroit pas : jugez ce que c'est quand d'ailleurs on y est aussi bien disposée que je le suis. Le temps est admirable, cette grosse chaleur est dissipée sans orage; je n'ai plus de ces crises dont je vous avois parlé. Je trouve le pays très-beau et ma rivière de Loire m'a paru quasi aussi belle qu'à Orléans: c'est un plaisir de trouver en chemin d'anciennes amies. J'ai amené mon grand carrosse, de sorte que nous ne sommes nullement pressées, et nous jouissons avec plaisir des belles vues dont nous sommes surprises à tout moment. Tout mon déplaisir, c'est que l'hiver les chemins sont une autre affaire[1], et vous aurez autant de fatigues que nous en avons peu. Nous suivons les pas de Mme de Montespan; nous nous faisons conter partout ce qu'elle dit, ce qu'elle fait, ce qu'elle mange, ce qu'elle dort. Elle est dans une calèche à six chevaux, avec la petite de Thianges[2]; elle a un carrosse derrière, attelé de la même sorte, avec six filles; elle a deux fourgons, six mulets, et dix ou douze cavaliers à cheval, sans ses officiers : son train est de quarante-cinq personnes. Elle trouve sa chambre et son lit tout prêts; en arrivant elle se couche, et mange très-bien. Elle fut ici au château[3], où M. de Nevers étoit venu donner ses ordres et ne demeura point

Lettre 537 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. Perrin a remplacé *une autre affaire* par *bien différents*. — Dans l'édition de 1734, la lettre est datée du samedi 16 mai.

2. Voyez tome II, p. 146, note 9.

3. Sur ce château, bâti au quinzième siècle et aujourd'hui palais de justice, voyez l'*Itinéraire de Paris à Lyon*, par M. Joanne, p. 103.

pour la recevoir. On lui vient demander des charités pour les églises[4]; elle jette beaucoup de louis d'or partout fort charitablement et de fort bonne grâce. Elle a tous les jours du monde un courrier de l'armée : elle est présentement à Bourbon. La Tarente, qui doit y être dans deux jours, me mandera le reste, et je vous l'écrirai. Vous ai-je mandé que ce favori du roi de Danemark[5], amoureux romanesquement de la princesse, est prisonnier, et qu'on lui fait son procès? Il avoit un petit dessein seulement : c'étoit de se faire roi, et de détrôner son maître et son bienfaiteur. Vous voyez que cet homme n'avoit pas de médiocres pensées : M. de Pompone m'en parloit l'autre jour comme d'un Cromwell. 1676

Le bel abbé vous aura mandé comme le chevalier a obtenu de Sa Majesté, sans nulle peine, les lods et ventes d'Entrecasteaux[6] pour M. de Grignan. Nous avons été

4. L'édition de 1754 ajoute : « et pour les pauvres, » sans doute à cause de *charités* qui précède. Ces mots ne sont ni dans le manuscrit ni dans l'édition de 1734.

5. Voyez ci-dessus, p. 156, note 7. — La *Gazette* du 11 avril annonce en ces termes l'arrestation de Griffenfeld, sous la rubrique de Copenhague, le 24 mars 1676 : « Le 21 de ce mois (*de mars*), Sa Majesté danoise fit arrêter le comte de Griffenfeld, grand chancelier de ce royaume, comme il montoit à cheval pour se rendre au château; et on le mena en la bibliothèque de Sa Majesté danoise, d'où, deux heures après, il fut conduit sur une chaloupe en la citadelle. » Dans son numéro du 18 avril, la *Gazette* ajoute, en date du 31 mars : « Le bruit court qu'il est accusé d'avoir été la cause de quelques mauvais succès dans la Norvége; mais il y a quelque apparence que ses grands biens peuvent être le principal et le plus véritable motif de sa détention. »

6. Entrecasteaux, près de Brignole (Var). Voyez la lettre des 11 et 12 août suivants. — Le terme de jurisprudence féodale *lods et ventes* est ainsi défini dans le *Dictionnaire universel de Furetière* (1690) : « C'est un droit en argent que doit un héritage roturier au seigneur dont il relève immédiatement, quand on en fait la vente, en considération de la permission qu'il est présumé donner au vassal pour aliéner son héritage. »

1676 étonnés qu'il ait consenti[7] d'envoyer votre belle gorge, par la poste, à l'abbé de Grignan; nous dîmes l'autre jour beaucoup de sottises sur ce ton de Monceaux et de Rochecourbières[8]. A moins que je ne meure bientôt, je sens que je ne passerai point ma vie sans revoir votre château, avec toutes ses circonstances et dépendances; je conserve cette espérance, et voudrois bien en avoir une plus prochaine de vous avoir cet hiver avec moi. Pour vous dire le vrai, mes desirs là-dessus ne sont pas médiocres; je souhaite que vous en jugiez par les vôtres, et que nulle impossibilité ne vous vienne traverser.

J'ai extrêmement le petit marquis dans la tête; on m'a parlé de cautères sur le dos, mais je n'ai daigné vous mander cet admirable remède. Je crois qu'il faut en demeurer au corps de fer et aux petits régimes de M. de Pompone[9].

Adieu, ma très-chère, jusqu'à demain; je suis assurée que je vous écrirai à Moulins; j'espère même d'y recevoir de vos lettres, qu'on me renverra de Paris : j'en serai fort aise. Je suis dans une entière ignorance de toutes nouvelles; celles de la guerre me tiennent fort au cœur; cela n'est pas bon pour prendre des eaux; mais que faire quand on a quelqu'un à l'armée? Il faudroit donc ne les prendre qu'au mois de janvier. Je lis dans le carrosse une

7. « Que ce dernier ait consenti. » (*Édition de* 1754.)

8. Dans l'impression de 1734 : « beaucoup de sottises sur ce ton, dignes de Monceaux et de Rochecourbières. » Perrin, dans sa seconde édition (1754), a supprimé tout ce passage, depuis : « Le bel abbé.... » — La grotte de Rochecourbières est située près du château de Grignan; on allait y faire des parties de plaisir. M. le baron Salamon l'a acquise en 1837 et en a fait don à la ville de Grignan, dont il avait été maire. Voyez l'*Histoire de Mme de Sévigné* par M. Aubenas, p. 586 et suivantes.

9. Ce passage, depuis : « J'ai extrêmement, etc., » n'est que dans le manuscrit, qui ne donne pas la suite de la l ettre.

petite histoire des vizirs[10], et des intrigues des sultanes et du sérail, qui se laisse lire assez agréablement; c'est une mode que ce livre. Bonsoir, ma très-aimable; la bonne d'Escars vous adore; je baise le Grignan, et fais mille amitiés à M. de la Garde: contez-lui[11] par quel guignon la vente de notre guidon est allée à vau-l'eau; vous êtes bien heureux de vous avoir tous deux. 1676

---

538. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Moulins, à la Visitation, dans la chambre où ma grand'mère[1] est morte; entourée des deux petites de Valençay[2], ce dimanche après vêpres, 17e de mai.

J'arrivai hier au soir ici, ma chère enfant, en six jours, très-agréablement. Mme Foucquet, son beau-frère et son fils[3] vinrent au-devant de moi; ils m'ont logée chez eux. J'ai dîné ici, et je pars demain pour Vichy. J'ai trouvé le mausolée admirable[4]; le bon abbé auroit été

10. *Histoire des grands vizirs Mahomet Coprogli pacha et Achmet Coprogli pacha.* Paris, 1676, in-12 (l'achevé d'imprimer est du 24 mars). Cet ouvrage est de Chassepol; il a été réimprimé en 1679, en 3 vol. in-12. Méhémet et Achmet Koproli ou Kiuperli furent l'un et l'autre grands vizirs du sultan Mahomet IV. Méhémet, mort en 1663, eut pour successeur son fils Achmet, qui mourut en 1676.

11. « Contez à ce dernier. » (*Édition de* 1754.)

Lettre 538. — 1. Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation, morte le 13 décembre 1641, qui vient d'être déclarée bienheureuse par un bref de Benoît XIV, du 13 novembre 1751. (*Note de Perrin*, 1754.)

2. Voyez tome II, p. 68, et les notes 7 et 8.

3. Mme Foucquet avait trois fils, qui devaient avoir de seize à vingt ans.— Pour son beau-frère, voyez un peu plus loin la note 8.

4. Le superbe tombeau que Marie-Félice des Ursins fit élever dans

1676 bien ravi de le voir. Les petites filles que voilà sont belles et aimables; vous les avez vues : elles se souviennent que vous faisiez de grands soupirs dans cette église; je pense que j'y avois quelque part, du moins sais-je bien que j'en faisois de bien douloureux de mon côté. On dit que Mme de Guénégaud vous disoit[5] : « Soupirez, soupirez, Madame, j'ai accoutumé Moulins aux soupirs qu'on apporte de Paris. » Je vous admire d'avoir pensé à marier votre frère; vous avez pris la chose par un très-bon côté, et j'estime le négociateur. Je suivrai ce chemin quand je serai retournée à Paris : écrivez-en à d'Hacqueville. On juge très-justement du bien de mon fils par celui de ma fille; ce seroit une chose digne de vous de faire ce mariage: j'y travaillerai de mon côté. Vous croyez donc n'avoir pas été assez affligée de ma maladie; eh bon Dieu! qu'auriez-vous pu faire? Vous avez été plus en peine que je n'ai été en péril. Comme la fièvre que j'ai eue vingt-deux jours étoit causée par la douleur, elle ne faisoit peur à personne. Pour mes rêveries, elles venoient de ce que je ne prenois que quatre bouillons par jour, et qu'il y a des gens qui rêvent toujours pendant la fièvre. Votre frère m'en a fait des farces à mourir de rire : il a retenu toutes mes extravagances, et vous en réjouira. Ayez donc l'esprit en repos, ma belle; vous n'avez été que trop inquiète et trop affligée de mon mal.

l'église de la Visitation de Moulins pour son mari (*Henri, duc de Montmorency*), décapité à Toulouse le 30 octobre 1632, par arrêt du parlement de Toulouse. (*Note de Perrin.*) — Ce tombeau, dessiné et en partie exécuté par François Anguier, avait été commencé en 1648 et achevé en 1653.

5. « Du moins sais-je bien qu'en ce temps j'en faisois de bien douloureux de mon côté. Est-il vrai que Mme de Guénégaud vous disoit, etc. » (*Édition de* 1754.)

Il faut que M. de la Garde ait de bonnes raisons pour se porter à l'extrémité de s'atteler avec quelqu'un[6] : je le croyois libre, et sautant, et courant dans un pré; mais enfin il faut venir au timon, et se mettre sous le joug comme les autres. 1676

J'ai le cœur serré de ma chère petite; la pauvre enfant, la voilà donc placée[7]! Elle a bien dissimulé sa petite douleur : je la plains, si vous l'aimez, et si elle vous aime autant que nous nous aimions; mais vous avez un courage qui vous sert toujours dans les occasions : Dieu m'eût bien favorisée de m'en donner un pareil.

Mme de Montespan est à Bourbon, où M. de la Vallière avoit donné ordre qu'on la vînt haranguer de toutes les villes de son gouvernement : elle ne l'a point voulu. Elle a fait douze lits à l'hôpital; elle a donné beaucoup d'argent; elle a enrichi les Capucins. Elle souffre les visites avec civilité; M. Foucquet[8] et sa nièce, qui buvoient à Bourbon, l'ont été voir; elle causa une heure avec lui sur les chapitres les plus délicats. Mme Foucquet s'y rendit le lendemain; Mme de Montespan la reçut très-honnêtement; elle l'écouta avec douceur et avec une apparence de compassion admirable. Dieu fit dire à Mme Foucquet tout ce qui se peut au monde imaginer de mieux, et sur l'instante prière de s'enfermer avec son

6. Sur la rupture de ce mariage projeté, voyez le commencement de la lettre du 28 octobre suivant.

7. Voyez la lettre du 6 mai précédent, p. 432.

8. Probablement Gilles Foucquet, premier écuyer de la grande écurie. Il épousa Anne d'Aumont, fille du marquis d'Aumont, et mourut en 1694. Voyez tome I, p. 478, note 10. — Sa nièce était Marie-Madeleine Foucquet, deuxième fille du surintendant, qui épousa Emmanuel de Crussol, marquis de Montsalez, cousin de la duchesse d'Antin, et mourut en 1720.

1676 mari[9], et sur l'espérance qu'elle avoit que la Providence donneroit à Mme de Montespan, dans les occasions, quelque souvenir et quelque pitié de ses malheurs. Enfin, sans rien demander de positif, elle eut un art à faire voir les horreurs de son état, et la confiance qu'elle avoit en sa bonté, qui ne peut venir que de Dieu[10] : ses paroles m'ont paru toutes choisies pour toucher un cœur, sans bassesse et sans importunité : je vous assure que le récit vous en auroit touchée. Le fils de M. de Montespan[11] est chez Mme Foucquet à la campagne, d'où elle est venue pour me voir. Il a dix ans ; il est beau et spirituel : son père l'a laissé chez ces dames en venant à Paris. La bonne d'Escars se porte très-bien, et prend un soin extrême de ma santé. Contez-moi les sorcelleries de Mme de Rus. Adieu, très-aimable et très-chère, je vous embrasse mille fois, et vous aime comme il faudroit aimer son salut.

9. Trois ans après, il fut permis à Mme Foucquet et à ses enfants de voir le surintendant. (Lettre de Louvois à Saint-Mars, du 10 mai 1679, *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres* par Delort. Firmin Didot, 1829. Détention de Foucquet, Lauzun et Pellisson, tome I, p. 295.)

10. « Elle lui fit voir les horreurs de son état, et la confiance qu'elle avoit en sa bonté, et mit à tout cela un art qui ne peut venir que de Dieu. » (*Édition de* 1754.)

11. Le fils légitime de Mme de Montespan, Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, gouverneur de l'Orléanais, lieutenant général, gouverneur d'Amboise, surintendant des bâtiments. Il épousa en 1686 Julie-Françoise de Crussol, fille aînée du duc d'Uzès, et mourut en 1736. C'est ce courtisan raffiné dont Saint-Simon parle en tant d'endroits.

539. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN. 1676

A Vichy[1], mardi 19e mai.

Je commence aujourd'hui à vous écrire; ma lettre partira quand elle pourra; je veux causer avec vous. J'arrivai ici hier au soir. Mme de Brissac avec *le chanoine*[2], Mme de Saint-Hérem et deux ou trois autres me vinrent recevoir au bord de la jolie rivière d'Allier : je crois que si on y regardoit bien, on y trouveroit encore des bergers de *l'Astrée*[3]. M. de Saint-Hérem, M. de la Fayette, l'abbé Dorat[4], Plancy[5] et d'autres encore, suivoient dans un second carrosse, ou à cheval. Je fus reçue avec une grande joie. Mme de Brissac me mena souper chez elle; je crois avoir déjà vu que *le chanoine* en a jusque-là de la duchesse : vous voyez bien où je mets la main. Je me suis reposée aujourd'hui, et demain je commencerai à boire. M. de Saint-Hérem m'est venu prendre ce matin

Lettre 539 (revue en très-grande partie sur une ancienne copie). — 1. On montre à Vichy, comme ayant servi d'habitation à Mme de Sévigné, un pavillon situé à l'une des extrémités du vieux Vichy, non loin de la source des Célestins. On voit des fenêtres le cours de l'Allier et plus loin de petites montagnes.

2. Mme de Longueval, chanoinesse.

3. Du fameux roman pastoral d'Honoré d'Urfé, qui commença à paraître en 1610, et dont les personnages sont, comme l'on sait, les bergers du Lignon.

4. Serait-ce Jean-Jacques Dorat, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Germain et curé de Massy, qui mourut en 1677?

5. Henri de Guénégaud, marquis de Plancy, troisième fils de Mme du Plessis Guénégaud, alors le seul survivant avec Emmanuel de Guénégaud, chevalier de Malte, qui devint maréchal de camp, fut dangereusement blessé à Hochstedt et mourut en 1706. Quant à Henri, né en 1647, il mourut en 1722, « après avoir servi, et fort ennuyé le monde, » dit Saint-Simon (tome XIX, p. 324). Il épousa en 1707 Anne-Marie-Françoise, comtesse de Mérode, morte en 1723 dans sa quarante-troisième année.

1676 pour la messe, et pour dîner chez lui. Mme de Brissac y est venue, on a joué : pour moi, je ne saurois me fatiguer à battre des cartes. Nous nous sommes promenés ce soir dans les plus beaux endroits du monde; et à sept heures, la poule mouillée vient manger son poulet, et causer un peu avec sa chère enfant : on vous en aime mieux quand on en voit d'autres. J'ai bien pensé à cette dévotion que l'on avoit ébauchée avec M. de la Vergne[6]; j'ai cru voir tantôt des restes de cette fabuleuse conversion; ce que vous m'en dîtes l'autre jour est à imprimer. Je suis fort aise de n'avoir point ici mon *bien Bon;* il eût fait ici un mauvais personnage : quand on ne boit point, on s'ennuie; c'est une billebaude[7] qui n'est point agréable, et moins pour lui que pour un autre.

On a mandé ici que Bouchain étoit pris aussi heureusement que Condé[8]; et qu'encore que le prince d'Orange eût fait mine d'en vouloir découdre, on est fort persuadé qu'il n'en fera rien[9] : cela donne quelque repos. Notre

6. Voyez la fin de la lettre du 6 mai précédent, p. 439.

7. C'est-à-dire une confusion, un désordre. Notre manuscrit donne *habitude*, au lieu de *billebaude*. Le copiste a sans doute mal lu ce mot, qu'il ne connaissait peut-être pas.

8. Bouchain, investi le 2 mai, avait capitulé le 11, après cinq jours de tranchée. — « Le gouverneur (*de Bouchain*) pressé de tous côtés, n'espérant plus de secours du prince d'Orange, craignant les suites d'un assaut, connoissant la vigueur des troupes, et n'attendant aucune défense d'une garnison effrayée et affoiblie, demanda à capituler. Son Altesse Royale (*Monsieur, frère du Roi*) envoya le comte de Clermont-Tonnerre donner cette nouvelle au Roi, et le lendemain 12, le gouverneur avec la garnison furent conduits à Saint-Omer avec armes, bagage, et une pièce de canon que Monsieur lui accorda pour le disculper. » (*Gazette*, numéro extraordinaire du 21 mai.)

9. « Le prince d'Orange marcha à la délivrance de cette place avec quarante mille hommes, et l'on s'attendait à une bataille où l'avantage paraissait assuré aux Français; mais Louis, qui craignait d'exposer sa gloire à un revers, se contenta de prendre la ville et s'en retourna à Versailles, laissant le commandement à Schomberg. » (*Histoire*

campagne commence si heureusement que je ne crois pas que nous ayons besoin de la bénédiction, c'est-à-dire de la diversion de notre saint-père le Turc[10]. 1676

La bonne Saint-Géran m'a envoyé un compliment de la Palisse. J'ai prié qu'on ne me parlât plus du peu de chemin qu'il y a d'ici à Lyon : cela me fait de la peine ; et comme je ne veux point mettre ma vertu à l'épreuve la plus dangereuse où elle puisse être, je ne veux point recevoir cette pensée, quoi que mon cœur, malgré cette résolution, me fasse sentir. J'attends ici de vos lettres avec bien de l'impatience ; et pour vous écrire, ma chère enfant, c'est mon unique plaisir, étant loin de vous[11] ; et si les médecins, dont je me moque extrêmement, me défendoient de vous écrire, je leur défendrois de manger et de respirer, pour voir comme ils se trouveroient de ce régime. Mandez-moi des nouvelles de ma petite, et si elle s'accoutume à son couvent ; mandez-moi bien des vôtres et de celles de M. de la Garde, et s'il ne viendra point cet hiver à Paris. Je ne puis vous dissimuler que je serois sensiblement affligée, si, par ces malheurs et ces impossibilités qui peuvent arriver, j'étois privée de vous voir. Le mot de peste, que vous nommez dans votre lettre, me fait frémir : je la craindrois fort en Provence. Je prie Dieu, ma chère enfant, qu'il détourne ce fléau d'un lieu où il vous a mise. Quelle douleur, que nous passions

des Français, de M. Lavallée, tome III, p. 273.) — Sur le camp d'Heurtebise, où la bataille fut en effet sur le point de s'engager, et sur le conseil de guerre que « M. de Louvois fit tenir au Roi, le cul sur la selle, » voyez l'*Histoire* de M. Rousset, tome II, p. 220 et suivantes, et Saint-Simon, tome IV, p. 43 et suivante.

10. Voyez la note 9 de la lettre du 29 avril précédent, p. 425. — Cette phrase est tirée du manuscrit. Perrin l'avait omise dans ses deux éditions.

11. « Quand je suis loin de vous. » (*Édition de* 1754.)

1676 notre vie si loin l'une de l'autre, quand notre amitié nous approche[12] si tendrement !

Mercredi 20e mai.

J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très-chère ; ah, qu'elles sont méchantes ! J'ai été prendre *le chanoine*, qui ne loge point avec Mme de Brissac. On va à six heures à la fontaine : tout le monde s'y trouve, on boit, et l'on fait une fort vilaine mine ; car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes, et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidemment de la manière qu'on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin, on dîne ; après dîner, on va chez quelqu'un : c'étoit aujourd'hui chez moi. Mme de Brissac a joué à l'hombre avec Saint-Hérem et Plancy ; *le chanoine* et moi nous lisons l'Arioste ; elle a l'italien dans la tête, elle me trouve bonne. Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les bohémiennes poussent[13] leurs agréments ; elles font des *dégognades*, où les curés trouvent un peu à redire[14] ; mais enfin, à

12. Au lieu de *nous approche*, il y a *nous en approche* dans l'édition de 1754.

13. Le manuscrit donne *puisent*, au lieu de *poussent*.

14. Voici un passage de Fléchier très-curieux à rapprocher de la lettre de Mme de Sévigné : « On ne laissa pas de danser encore quelques bourrées et quelques *goignades*. Ce sont deux danses qui sont d'une même cadence, et qui ne sont différentes qu'en figures. La bourrée d'Auvergne est une danse gaie, figurée, agréable, où les départs, les rencontres et les mouvements font un très-bel effet et divertissent fort les spectateurs. Mais la goignade, sur le fond de gaieté de la bourrée, ajoute une broderie d'impudence, et l'on peut dire que c'est la danse du monde la plus dissolue. Elle se soutient par des pas qui paroissent fort déréglés et qui ne laissent pas d'être mesurés

cinq heures, on se va promener dans des pays délicieux; à sept heures, on soupe légèrement, on se couche à dix. Vous en savez présentement autant que moi. Je me suis assez bien trouvée de mes eaux; j'en ai bu douze verres : elles m'ont un peu purgée, c'est tout ce qu'on desire. Je prendrai la douche dans quelques jours. Je vous écrirai tous les soirs; ce m'est une consolation, et ma lettre partira quand il plaira à un petit messager qui apporte les lettres, et qui veut partir un quart d'heure après : la mienne sera toujours prête. L'abbé Bayard[15] vient d'arriver de sa jolie maison, pour me voir : c'est le druide Adamas[16] de cette contrée. 1676

Jeudi 21e mai.

Notre petit messager crotté vient d'arriver; il ne m'a point apporté de vos lettres; j'en ai eu de M. de Coulanges, du bon d'Hacqueville, et de la princesse[17], qui est à Bourbon. On lui a permis de faire sa cour[18] seulement un petit quart d'heure : elle avancera bien là ses affaires; elle m'y souhaite, et moi je me trouve bien ici. Mes eaux m'ont fait encore aujourd'hui beaucoup de bien; il n'y a.

et justes, et par des figures qui sont très-hardies et qui font une agitation universelle de tout le corps. Vous voyez partir la dame et le cavalier avec un mouvement de tête qui accompagne celui des pieds et qui est suivi de celui des épaules et de toutes les autres parties du corps.... Je ne doute point que ce ne soit une imitation des Bacchantes dont on parle tant dans les livres des anciens. M. l'évêque d'Aleth excommunie dans son diocèse ceux qui dansent de cette façon. L'usage en est pourtant si commun en Auvergne, etc. » (*Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne en* 1665. Paris, Hachette, 1862, p. 257 et 258, in-12.) — Voyez la lettre du 26 mai suivant, p. 465.

15. Voyez tome III, p. 194, note 1.

16. Personnage de *l'Astrée*. Voyez tome III, p. 142, note 7.

17. De Tarente.

18. A Mme de Montespan.

1676 que la douche que je crains. Mme de Brissac avoit aujourd'hui la colique; elle étoit au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde : je voudrois que vous eussiez vu ce qu'elle faisoit de ses douleurs, et l'usage qu'elle faisoit de ses yeux, et des cris, et des bras, et des mains qui traînoient sur sa couverture, et les situations, et la compassion qu'elle vouloit qu'on eût : chamarrée de tendresse et d'admiration, j'admirai cette pièce et je la trouvai si belle, que mon attention a dû paroître un saisissement dont je crois qu'on me saura bon gré; et songez que c'étoit pour l'abbé Bayard, Saint-Hérem, Montjeu[19] et Plancy, que la scène étoit ouverte. En vérité, vous êtes une vraie *pitaude*[20] : quand je songe avec quelle simplicité vous êtes malade, le repos que vous donnez à votre joli visage, et enfin quelle différence, cela me paroît plaisant. Au reste, je mange mon potage de la main gauche, c'est une nouveauté. On me mande toutes les prospérités de Bouchain, et que le Roi revient incessamment : il ne sera pas seul par les chemins. Vous me parliez l'autre jour de M. Courtin[21] : il est parti pour l'Angleterre. Il me paroît qu'il

19. Gaspard Jeannin de Castille, marquis de Montjeu (voyez tome III, p. 151, note 1), conseiller au parlement de Metz. Il épousa en 1678 Louise-Diane Dauvet, fille du comte des Marets, le grand fauconnier; de ce mariage naquit une fille unique qui épousa en 1705 le prince d'Harcourt (duc de Guise en 1718), et fut mère des duchesses de Bouillon et de Richelieu. Jeannin de Castille mourut le 3 mars 1688, et sa femme en 1717.

20. « *Pitaud, pitaude*, terme injurieux, qu'on dit aux gens rustres, grossiers et incivils, qui ont des manières de paysans. Autrefois il se disoit des soldats, qui étoient en effet des paysans qu'on levoit pour mener à la guerre, et qu'on appeloit aussi *pitaux*. » (*Dictionnaire de Furetière*.)

21. Antoine de Courtin, conseiller au parlement de Normandie et conseiller d'État, né à Riom en 1622, était fils d'Antoine Courtin, greffier en chef au bureau des finances de la généralité d'Auvergne, et plus tard conseiller d'État. Il passa en Suède en 1645, avec l'ambassadeur Chanu. Dans l'été de 1646, il accompagna la duchesse de

n'est demeuré d'autre emploi à son camarade[22] que d'adorer la belle que vous savez, sans envieux et sans rivaux. Je vous embrasse assurément de tout mon cœur 1676

Longueville à Munster; puis il retourna en Suède et s'attacha à la reine Christine, qui le fit noble suédois. Après l'abdication de Christine, il fut ambassadeur du roi Charles-Gustave, son successeur. Enfin Louis XIV le nomma son résident général vers les princes et États du Nord. Ami de Louvois, il fut envoyé au congrès de Cologne avec Barrillon et le duc de Chaulnes, et en ce moment (1676) il allait en Angleterre pour gagner le Parlement (voyez l'*Histoire* de M. Rousset, tome II, p. 278 et suivantes). Il avait épousé Marie-Salomé de Bauvers, dont il n'eut point d'enfants, et mourut en 1703. On a de lui des traités *de la Civilité*, *du Point d'honneur*, *de la Paresse*, *de la Jalousie*, et une traduction du traité *de la Guerre et de la Paix* de Grotius. « C'étoit, dit Saint-Simon, un très-petit homme, qui paroissoit avoir eu le visage agréable et qui avoit été fort galant. Il avoit beaucoup d'esprit, de grâces et de tour, mais rien de guindé, extrêmement l'air et les manières du grand monde, avec lequel il avoit passé sa vie dans les meilleures compagnies, sans aucune fatuité ni sortir jamais de son état. Poli, sage, ouvert quoique en effet réservé, modeste et respectueux, surtout les mains fort nettes et fort homme d'honneur. Il brilla de bonne heure au conseil et devint intendant de Picardie. M. de Chaulnes, qui y avoit toutes ses terres, et qui étoit fort de ses amis, les lui recommanda beaucoup; et Courtin se fit un grand plaisir de les soulager. L'année suivante, faisant sa tournée, il vit que, pour faire plaisir au duc de Chaulnes, il avoit surchargé d'autres paroisses. La peine qu'il en eut lui fit examiner le tort qu'il leur avoit fait, et il trouva qu'il alloit à quarante mille livres. Il n'en fit point à deux fois, il les paya et les répartit de son argent, puis demanda à être rappelé.... Il signa les traités de Heilbronn, de Breda, et plusieurs autres, et fut longtemps et utilement ambassadeur en Angleterre, où, par Mme de Portsmouth, il faisoit faire au roi Charles II tout ce qu'il vouloit.... Courtin avoit gagné à ses ambassades la liberté de paroître devant le Roi, et partout, sans manteau, avec une canne et son rabat.... Jamais il ne paroissoit au souper du Roi, une ou deux fois la semaine, que le Roi ne l'attaquât aussitôt de conversation qui d'ordinaire duroit le reste du souper. » Voyez Saint-Simon, tomes I, p. 392 et suivante; II, p. 298; IV, p. 217 et suivantes.

22. S'agit-il de Colbert, marquis de Croissy, ou de Barrillon, qui avait été à Cologne avec Courtin et le duc de Chaulnes?

1676 et souhaite fort de vos nouvelles. Bonsoir, Comte, ne me l'amènerez-vous point cet hiver? voulez-vous que je meure sans la voir?

---

540. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, dimanche 24e mai.

Je suis ravie, en vérité, quand je reçois de vos lettres, ma chère enfant. Je ne puis me résoudre à jouir toute seule du plaisir de les lire; mais ne craignez rien, je ne fais rien de ridicule là-dessus, mais j'en fais voir[1] une petite ligne à Bayard, une autre au *chanoine* (ah! que ce seroit bien votre fait que ce *chanoine!*), et en vérité on est charmé de votre manière d'écrire. Je ne fais voir que ce qui convient, et vous croyez bien que je me rends maîtresse de la lettre, pour qu'on ne lise pas sur mon épaule ce que je ne veux pas qui soit vu.

Je vous ai écrit plusieurs fois, et sur les chemins, et ici. Vous aurez vu tout ce que je fais, tout ce que je dis, tout ce que je pense, et même la conformité de nos pensées sur le mariage de M. de la Garde. J'admire comme notre esprit est véritablement la dupe de notre cœur[2], et les raisons que nous trouvons pour appuyer nos changements. Celui de Monsieur le Coadjuteur me paroît admirable; mais la manière dont vous le dites l'est encore

Lettre 540. — 1. Dans l'édition de 1754 : « Elles sont si aimables que je ne puis me résoudre.... mais ne craignez rien, je ne fais rien de ridicule; j'en fais voir, etc. »

2. « L'esprit est toujours la dupe du cœur, » a dit la Rochefoucauld dans ses *Maximes* (nº cxii de l'édition de 1665 et cii des suivantes).

plus; quand vous lui demandez des nouvelles du lundi, vous paroissez bien persuadée de sa fragilité. Je suis fort aise qu'il ait conservé sa gaieté et son visage de jubilation. J'ai toujours envie de rire, quand vous me parlez du bonhomme du Parc[3] : je ne trouve rien de si plaisant que de le voir seul persuadé qu'il fait des miracles : je suis bien de votre avis, que le plus grand de tous seroit de vous le persuader. Je suis fort aise que ma petite soit gaie et contente; c'étoit la tristesse de son petit cœur qui me faisoit de la peine. Il est vrai que le voyage d'ici à Grignan n'est rien : j'en détourne ma pensée avec soin, parce qu'elle me fait mal; mais vous ne me ferez pas croire, ma belle, que celui de Grignan à Lyon soit peu considérable : il est tout des plus rudes, et je serois très-fâchée que vous le fissiez pour retourner sur vos pas; je ne change point d'avis là-dessus. Si vous étiez de ces personnes qu'on enlève et qu'on dérange, et qui se laissent entraîner, j'aurois espéré de vous emmener avec moi malgré vous; mais vous êtes une personne dont on ne peut espérer ces sortes de complaisances[4]. Je connois vos tons et vos résolutions; et cela étant ainsi, j'aime bien mieux que vous gardiez toute votre amitié et tout votre argent, pour venir cet hiver me donner la joie et la consolation de vous embrasser. Je vous promets seulement une chose, c'est que si je tombois malade ici, ce que je ne crois point du tout assurément, je vous prierois d'y venir en diligence; mais, ma chère, je me porte fort bien; je bois tous les matins; je suis un peu comme Nouveau[5], qui demandoit : « Ai-je bien du plaisir? » Je

1676

3. C'est sans doute le solitaire dont Mme de Sévigné a parlé au tome II, p. 391 et 392.

4. « Mais vous êtes d'un caractère dont on ne peut se promettre de pareilles complaisances. » (*Édition de* 1754.)

5. Jérôme de Nouveau, seigneur de Fromont (à deux lieues de

1676 demande aussi : « Rends-je bien[6] mes eaux? la qualité, la quantité, tout va-t-il bien? » On m'assure que ce sont des merveilles, et je le crois, et même je le sens; car, à la réserve de mes mains et de mes genoux, qui ne sont point guéris, parce que je n'ai pas encore pris ni le bain ni la douche, je me porte tout aussi bien que j'ai jamais fait.

La beauté des promenades est au-dessus de ce que je puis vous en dire : cela seul me redonneroit la santé. On est tout le jour ensemble. Mme de Brissac et *le chanoine* dînent ici fort familièrement : comme on ne mange que des viandes fort simples, on ne fait nulle façon de donner à manger. Vous aurez vu, par ce que je vous mandai avant-hier, combien je suis prête à aimer quelqu'un plus que vous. Après la pièce admirable de la colique, on nous a donné d'une convalescence pleine de langueur, qui est en vérité fort bien accommodée au théâtre : il faudroit des volumes pour dire tout ce que je découvre dans ce chef-d'œuvre des cieux. Je passe légèrement sur mille choses, pour ne point trop écrire.

Vous me parlez plaisamment de ce saint qui vous est tombé à Aix, et qu'on épouille à tout moment; c'est grand dommage que vous n'ayez votre reliquaire[7]; ces poux que vous appelez *des reliques vivantes* m'ont choquée; car comme on m'a toujours appelée ainsi à Sainte-

Corbeil), conseiller du Roi, surintendant des postes, mort en 1665. « Ce Nouveau, dit Tallemant des Réaux (tome VI, p. 29), au commencement qu'il eut équipage de chasse, courant un cerf, demanda à son veneur : « Dites-moi, ai-je bien du plaisir à cette heure? » Ce mot est cité aussi par la Bruyère, chapitre *de la Ville*, vers le milieu.

6. La leçon de 1734 est *rendai-je bien*. — Trois lignes plus bas, on lit dans l'édition de 1754 : « à mes mains et à mes genoux près. »

7. « Il faudroit avoir à point nommé son reliquaire. » (*Édition de* 1754.)

Marie[8], je me suis vue en même temps comme votre M. Ribon. 1676

On m'accable ici de présents. Il y a trois hommes qui ne sont occupés que de me rendre service : Bayard, Saint-Hérem et la Fayette. Écrivez-moi quelques mots de ces hommes; car je vous fais souvent payer pour moi. Je crois ce que vous croyez sur ce que vous a mandé Mme de la Fayette; elle ne se porte pas bien. Je reçois mille présents de tous côtés; c'est la mode du pays, où d'ailleurs la vie ne coûte rien du tout : enfin, trois sous deux poulets, et tout à proportion. Faites mes compliments à M. de la Garde. Adieu, mon ange : aimez-moi bien toujours; je vous assure que vous n'aimez pas une ingrate.

---

541. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY RABUTIN[1].

Trois semaines après avoir écrit cette lettre (n° 533, p. 439), je reçus celle-ci de Mme de Sévigné.

A Vichy, ce 25e mai 1676.

Quand j'appris votre permission d'aller à Paris, j'en sentis toute la joie imaginable, et je courus avec Corbinelli pour m'en réjouir avec Madame votre femme. Nous trouvâmes qu'elle étoit délogée; je crus que vous viendriez à l'instant, et que je vous verrois un matin entrer dans ma chambre : cependant vous ne vîntes pas, et moi

8. Mme de Sévigné étoit appelée une *relique vivante* à Sainte-Marie, à cause de Mme de Chantal, sa grand'mère, qui étoit dès lors regardée comme une sainte par les filles de la Visitation, qu'elle avoit fondées. (*Note de Perrin.*)

Lettre 541. — 1. Cette lettre manque dans le manuscrit de l'Institut.

1676 je partis pour venir ici tâcher de recouvrer cette belle santé dont la perte m'afflige et vous aussi. J'y ai reçu votre lettre. Vous faites bien de me faire des compliments sur votre retour; car je crois que je serai plus aise de vous revoir, que vous ne sauriez être de me retrouver. Dans cette espérance, je vais avaler mes verres d'eau deux à deux, afin d'être bientôt à Paris, où je vous embrasse par avance. Je supplie ma nièce de Coligny de croire que je l'aime et que je l'estime. On n'ose écrire ici, cela fait mourir; c'est pourquoi je finis, afin de vous conserver une cousine qui vous aime fort.

---

542. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, mardi 26e mai.

Je dois encore recevoir quelques-unes de vos lettres de Paris : elles seront toutes les bienvenues, ma très-chère; elles sont trop aimables. Vous avez une idée de ma santé qui n'est pas juste : ne savez-vous pas que j'ai conservé mes belles jambes? ainsi je marche fort bien. J'ai mal aux mains, aux genoux, aux épaules: on m'assure que la douche me guérira; j'ai très-bon visage, je dors et je mange bien, et je veux me persuader que tout cela n'est rien; j'ai même si peu d'humeurs, que je ne prendrai des eaux que quinze jours, crainte de me trop échauffer. Je commencerai demain la douche, et vous manderai sans cesse de mes nouvelles : le commerce de Lyon va bien[1]. Ne me grondez point de vous écrire :

Lettre 542 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. Les lettres entre Vichy et la Provence passaient par Lyon.

c'est mon unique plaisir, et je prends mon temps d'une manière qui ne me peut nuire. Ne me retranchez rien de tout ce qui vous regarde; vous me dites des choses si tendres, si bonnes, si vraies, que je ne puis y répondre que par ce que je sens; croyez-en au delà de tout ce que je vous en ai jamais dit. Je ne me repens point de ne vous avoir point laissée venir ici : mon cœur en souffre; mais quand je pense à cette peine, pour huit ou dix jours de séjour, je trouve que je vous aime mieux cet hiver. Je suis si attachée à vous, et vous me tenez par tant d'endroits, que je sens plus que les autres la peine de la séparation : ainsi, ma très-chère, je me suis gouvernée selon mes foiblesses, et n'ai pas écouté l'envie et la joie que j'aurois eue de vous avoir. Je ne crois pas être dans dix jours ici. La duchesse[2] s'en va plus tôt, et le joli *chanoine :* elle s'en va chez Bayard, parce que j'y dois aller; il s'en passeroit fort bien; il y aura une petite troupe d'*infelici amanti*[3]. 1676

Ma fille, vous perdez trop : c'est cela que vous devriez regretter. Il faudroit voir comme on tire sur tout, sans distinction et sans choix. Je vis l'autre jour, de mes propres yeux, flamber un pauvre célestin[4] : jugez comme cela me paroît à moi, qui suis accoutumée à vous. Il y a ici des femmes fort jolies : elles dansèrent hier des bourrées du pays, qui sont en vérité les plus jolies du monde : il y a beaucoup de mouvement, et l'on se *dégogne* extrêmement[5]; mais si on avoit à Versailles de ces sortes de danseuses en mascarades, on en seroit ravi par la nouveauté; car cela passe encore les Bohémiennes. Il y avoit un grand garçon déguisé en femme, qui me divertit fort;

2. De Brissac. — 3. D'*amants malheureux*.

4. Voyez la lettre du 11 juin suivant, p. 486.

5. Voyez, p. 456, la note 14 de la lettre du 19 mai précédent. — Dans l'édition de 1754 : « et les *dégognades* n'y sont pas épargnées. »

1676 car sa jupe étoit toujours en l'air, et l'on voyoit dessous de fort belles jambes.

Il faut que je vous dise un mot de Paris, sur lequel je vous conjure de ne me point dire le contraire; c'est, ma fille, que je veux, pour ma joie et ma commodité, que vous repreniez tout bonnement votre chambre et votre alcôve, qui ne sont à personne : je couché par choix dans ma petite chambre; ainsi voilà qui est tout réglé, tout établi : c'est mon plaisir, c'est ma joie, c'est ma commodité; toute autre chose me choque et me déplaît.

Je me suis fait valoir ici des nouvelles du combat naval[6]. Comme nous pleurâmes le chevalier Tambonneau[7] quand il fut tué l'autre fois, je m'en tiens quitte. Adieu, ma fille, reposez-vous bien dans votre château : c'est là où j'aimerois à être cet été; mais ne m'en parlez point; je n'ai jamais cru avoir de la vertu que dans cette occasion.

---

543. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, jeudi 28e mai.

Je les reçois[1] : l'une me vient du côté de Paris, et l'autre de Lyon. Vous êtes privée d'un grand plaisir, de

6. Livré le 22 avril 1676. Ruyter y eut les deux jambes fracassées d'un boulet de canon, et mourut quelques jours après.

7. Le chevalier Tambonneau, capitaine, figure dans la *Gazette* du 16 juin, parmi les officiers tués dans le combat naval. Était-ce un frère de Tambonneau l'ambassadeur en Suisse (mort en 1719)? Voyez tome II, p. 536, et la note 5, imprimée avant que nous eussions pris note de ce passage-ci.

Lettre 543. — 1. Dans les éditions de Perrin : « Je reçois deux de vos lettres. »

ne faire jamais de pareilles lectures : je ne sais où vous prenez tout ce que vous dites; mais cela est d'un agrément et d'une justesse à quoi on ne s'accoutume pas. Vous avez raison de croire que j'écris sans effort, et que mes mains se portent mieux : elles ne se ferment point encore, et les dedans de la main sont fort enflés, et les doigts aussi. Cela me fait trembloter, et me fait de la plus méchante grâce du monde dans le bon air des bras et des mains : mais je tiens très-bien une plume, et c'est ce qui me fait prendre patience[2]. J'ai commencé aujourd'hui la douche : c'est une assez bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans un petit lieu sous terre, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude, qu'une femme vous fait aller où vous voulez. Cet état où l'on conserve à peine une feuille de figuier pour tout habillement, c'est une chose assez humiliante. J'avois voulu mes deux femmes de chambre, pour voir encore quelqu'un de connoissance. Derrière le rideau se met quelqu'un qui vous soutient le courage pendant une demi-heure; c'étoit pour moi un médecin de Ganat[3], que Mme de Noailles[4] a mené à toutes ses eaux, qu'elle aime fort, qui est un fort honnête garçon, point charlatan ni préoccupé de rien, qu'elle m'a envoyé par pure et bonne amitié. Je le retiens, m'en dût-il coûter mon bonnet; car ceux d'ici me sont insupportables : cet homme m'amuse. Il ne ressemble point à un vilain médecin, il ne ressemble point aussi à celui de Chelles[5]; il a de l'esprit,

1676

2. « Cela me fait trembler, et me donne la plus mauvaise grâce du monde dans l'air des bras et des mains : une circonstance qui me console un peu, c'est que je tiens ma plume sans peine. » (*Édition de* 1754.)

3. Ganat, petite ville près de Vichy.

4. Voyez tome III, p. 227, note 15.

5. Vo ez la lettre du 6 mai précédent, p. 432, note4.

1676 de l'honnêteté; il connoît le monde; enfin j'en suis contente. Il me parloit donc pendant que j'étois au supplice. Représentez-vous un jet d'eau contre quelqu'une de vos pauvres parties, toute la plus bouillante que vous puissiez vous imaginer. On met d'abord l'alarme partout, pour mettre en mouvement tous les esprits; et puis on s'attache aux jointures qui ont été affligées; mais quand on vient à la nuque du cou, c'est une sorte de feu et de surprise qui ne se peut comprendre; cependant c'est là le nœud de l'affaire. Il faut tout souffrir, et l'on souffre tout, et l'on n'est point brûlée, et on se met ensuite dans un lit chaud, où l'on sue abondamment, et voilà qui guérit. Voici encore où mon médecin est bon; car au lieu de m'abandonner à deux heures d'un ennui qui ne se peut séparer de la sueur, je le fais lire, et cela me divertit. Enfin je ferai cette vie pendant sept ou huit jours, pendant lesquels je croyois boire, mais on ne veut pas, ce seroit trop de choses; de sorte que c'est une petite allonge à mon voyage. Les déréglements sont tous réglés, et c'est pour finir cet adieu[6], et faire une dernière lessive, que l'on m'a principalement envoyée, et je trouve qu'il y a de la raison : c'est comme si je renouvelois un bail de vie et de santé; et si je puis vous revoir, ma chère, et vous embrasser encore d'un cœur comblé de tendresse et de joie, vous pourrez peut-être m'appeler encore votre *bellissima madre*, et je ne renoncerai pas à la qualité de *mère-beauté*, dont M. de Coulanges m'a honorée. Enfin, ma chère enfant, il dépendra de vous de me ressusciter de cette manière. Je ne vous dis point que votre absence ait causé mon mal : au contraire, il paroît que je n'ai pas assez pleuré, puis-

6. Mme de Sévigné avait eu cinquante ans le 5 février précédent.

qu'il me reste tant d'eau; mais il est vrai que de passer ma vie sans vous voir y jette une tristesse et une amertume à quoi je ne puis m'accoutumer. 1676

J'ai senti douloureusement le 24 de ce mois[7]; je l'ai marqué, ma très-chère, par un souvenir trop tendre; ces jours-là ne s'oublient pas facilement; mais il y auroit bien de la cruauté à prendre ce prétexte pour ne vouloir plus me voir et me refuser la satisfaction d'être avec vous, pour m'épargner le déplaisir d'un adieu. Je vous conjure, ma très-aimable, de raisonner d'une autre manière, et de trouver bon que d'Hacqueville et moi nous ménagions si bien le temps de votre congé, que vous puissiez être à Grignan assez longtemps, et en avoir encore pour revenir. Je ne vois point bien ma place dans l'avenir, à moins que vous ne veuilliez bien me redonner[8] dans l'été qui vient ce que vous m'avez refusé dans celui-ci. Il est vrai que de vous voir quinze jours m'a paru une peine, et pour vous, et pour moi; et j'ai trouvé plus raisonnable de vous laisser garder toutes vos forces pour cet hiver, puisqu'il est certain que la dépense de Provence étant supprimée, vous n'en faites pas plus à Paris; mais si, au lieu de tant philosopher, vous m'eussiez, franchement et de bonne grâce, donné le temps que je vous demandois, c'eût été une marque de votre amitié très-bien placée; mais je n'insiste sur rien, car vous savez vos affaires, et je comprends qu'elles peuvent avoir besoin de votre présence. Voilà comme j'ai raisonné[9],

7. Le 24 du mois de mai de l'année 1675 fut le jour où Mme de Sévigné se sépara de sa fille à Fontainebleau.

8. « Quelle obligation ne vous aurai-je point, si vous songez à me redonner, etc. » (*Édition de* 1754.)

9. Ce passage, depuis : « mais si, au lieu de tant philosopher, » jusqu'à : « Voilà comme j'ai raisonné, » manque dans la seconde édition de Perrin (1754), où la suite est ainsi modifiée : « mais je

1676 mais sans quitter en aucune manière du monde l'espérance de vous voir; car je vous avoue que je la sens nécessaire à la conservation de ma santé et de ma vie.

Parlez-moi du *pichon* : est-il encore timide? N'avez-vous point compris ce que je vous ai mandé là-dessus[10]? Le mien n'étoit point à Bouchain; il a été spectateur des deux armées rangées si longtemps en bataille[11]. Voilà la seconde fois qu'il n'y manque rien que la petite circonstance de se battre : mais, comme deux procédés[12] valent un combat, je crois que deux fois à la portée du mousquet valent une bataille. Quoi qu'il en soit, l'espérance de revoir ce pauvre baron gai et gaillard m'a bien épargné de la tristesse. C'est un grand bonheur que le prince d'Orange n'ait point été touché du plaisir et de l'honneur d'être vaincu par un héros comme le nôtre. On vous a mandé comme nos guerriers, amis et ennemis, se sont vus galamment *nell' uno*, *nell' altro campo*[13], et se sont fait des présents. On me mande que le maréchal de Rochefort est fort bien mort à Nancy, sans être tué que de la fièvre double tierce[14].

n'ai quitté en nulle manière. » — Les deux premières phrases de l'alinéa suivant ont été omises dans l'édition de 1734, dans laquelle le paragraphe commence ainsi : « Mon fils n'étoit point à Bouchain. »

10. Voyez la lettre du 6 mai précédent, p. 433 et 434.

11. Voyez la note 9 de la lettre du 19 mai précédent, p. 454. — Dans l'*Ordre de bataille de l'armée du Roi, du* 11 *mai*, que contient un numéro extraordinaire de la *Gazette*, du 21, les gendarmes-Dauphin font partie de la seconde ligne de l'armée et sont placés à peu de distance des tentes du Roi.

12. Voyez tome I, p. 529, note 2.

13. *Dans l'un et l'autre camp*. — Voyez la *Jérusalem délivrée*, fin de la strophe LXXXIII du chant VII.

14. Il mourut le 23 mai, après une maladie de douze jours. Il était gouverneur de Lorraine et capitaine des gardes du corps. Le Roi ordonna au maréchal de Duras de se mettre à la tête des troupes que Rochefort devait commander; et il remplaça ce dernier dans son

N'est-il pas vrai que les petits ramoneurs sont jolis[15]? On étoit bien las des Amours. Si vous avez encore Mmes de Buous[16], je vous prie de leur faire mes compliments, et surtout à la mère : les mères se doivent cette préférence. Mme de Brissac s'en va bientôt; elle me fit l'autre jour de grandes plaintes de votre froideur pour elle, et que vous aviez négligé son cœur et son inclination qui la portoit à vous. Nous demeurons ici pour achever nos remèdes, la bonne d'Escars et moi. Dites-lui toujours quelque chose : vous ne sauriez comprendre les soins qu'elle a de moi. Je ne vous ai point dit combien vous êtes célébrée ici, et par le bon Saint-Hérem, et par Bayard, et par les Brissac et Longueval. D'Hacqueville me mande toujours des nouvelles de la santé de Mlle de Méri; elle feroit peur si elle avoit la fièvre, mais j'espère que ce ne sera rien, et je souhaite qu'elle s'en tire comme elle a fait tant d'autres fois. On me fait prendre tous les jours de l'eau de poulet; il n'y a rien de plus simple ni rien de plus rafraîchissant : je voudrois que vous en prissiez pour vous empêcher de brûler à Grignan. Mandez-moi comme vous dormez et comme vous vous portez. Vous me dites de plaisantes choses sur le beau médecin de Chelles. Le conte des deux grands coups d'épée pour affoiblir un homme est fort bien appliqué. J'ai rêvé que quand je vous ai parlé de M. de Buous, j'avois confondu la date de Salon et de Grignan. Mandez-moi d'où vient que le marché de votre terre s'est rompu. Adieu. Votre terrasse est-elle raccommodée?

1676

gouvernement par le maréchal de Créquy; dans sa charge de capitaine des gardes, par le maréchal de Lorges.

15. Il s'agissoit d'un papier d'éventail que Mme de Sévigné avoit envoyé à Mme de Grignan par le chevalier de Buous. (*Note de Perrin.*) — Voyez la lettre du 8 mai précédent, p. 440.

16. Voyez tome II, p. 367, note 11.

1676 N'y a-t-il point de balustres à vos balcons? Je suis toujours en peine de la santé de notre cardinal; il s'est épuisé à lire : eh, mon Dieu! n'avoit-il pas tout lu? Je suis ravie, ma chère enfant, quand vous parlez avec confiance de l'amitié que j'ai pour vous; je vous assure que vous ne sauriez trop croire ni trop vous persuader combien vous faites toute la joie, tout le plaisir et toute la tristesse de ma vie, ni enfin tout ce que vous m'êtes.

Bonjour, Monsieur le comte de Grignan, avec votre président de Montélimar. Mme de Montespan sait bien que son fils est chez les pauvres femmes[17]. La belle gorge! C'est un blanc sein que vous avez envoyé à Paris[18]

---

244. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, lundi au soir 1er juin.

Allez vous promener, Madame la Comtesse, de me venir proposer de ne vous point écrire : apprenez que c'est ma joie, et le plus grand plaisir que j'aie ici. Voilà un plaisant régime que vous me proposez; laissez-moi conduire cette envie en toute liberté, puisque je suis si contrainte sur les autres choses que je voudrois faire pour vous; et ne vous avisez pas de rien retrancher de vos lettres : je prends mon temps; et l'intérêt que vous prenez à ma santé m'empêche bien de vouloir y faire la moindre altération. La réflexion que vous faites sur les sacrifices que l'on fait à la raison sont fort justes et fort

17. Voyez la lettre du 17 mai précédent, p. 452, et note 11.

18. Nous avons vu plus haut, p. 448, que le comte de Grignan avait envoyé le portrait de sa femme à son frère, le bel abbé.

à propos dans l'état où nous sommes : il est bien vrai que le seul amour de Dieu peut nous rendre contents en ce monde et en l'autre; il y a longtemps que l'on le dit; mais vous y avez donné un tour qui m'a frappée. 1676

C'est un beau sujet de méditation que la mort du maréchal de Rochefort : un ambitieux dont l'ambition est satisfaite, mourir à quarante ans! c'est une chose digne de réflexion[1]. Il a prié en mourant la comtesse de Guiche[2] de venir reprendre sa femme à Nancy, et lui laisse le soin de la consoler. Je trouve qu'elle perd par tant de côtés, que je ne crois pas que ce soit une chose aisée.

Voilà une lettre de Mme de la Fayette qui vous divertira. Mme de Brissac venoit ici pour une certaine colique; elle ne s'en est pas trouvée bien : elle est partie aujourd'hui de chez Bayard, après y avoir brillé, et dansé, et fricassé chair et poisson. *Le chanoine* m'a écrit; il me semble que j'avois échauffé sa froideur par la mienne; car je la connois, et le moyen de lui plaire, c'est de ne lui rien demander. C'est le plus bel assortiment de feu et d'eau que j'aie jamais vu, Mme de Brissac et elle. Je voudrois avoir vu cette duchesse faire main basse dans la place des Prêcheurs[3] sans aucune considération de qualité ni d'âge : cela passe tout ce que je croyois[4]. Vous êtes une plaisante idole; sachez qu'elle trouveroit fort bien à vivre où vous mourriez de faim.

Mais parlons de la charmante douche; je vous en ai fait la description; j'en suis à la quatrième; j'irai jusqu'à

Lettre 544. — 1. « C'est quelque chose de bien déplorable. » (*Édition de* 1754.)

2. La comtesse de Guiche et la maréchale de Rochefort étaient cousines, comme petites-filles, par leurs mères, du chancelier Seguier.

3. Place publique à Aix. (*Note de Perrin.*)

4. « Tout ce que l'on peut croire. » (*Édition de* 1754.)

1676 huit. Mes sueurs sont si extrêmes, que je perce jusqu'à mes matelas; je pense que c'est toute l'eau que j'ai bue depuis que je suis au monde. Quand on entre dans ce lit, il est vrai qu'on n'en peut plus : la tête et tout le corps sont en mouvement, tous les esprits en campagne, des battements partout. Je suis une heure sans ouvrir la bouche, pendant laquelle la sueur commence, et continue pendant deux heures; et de peur de m'impatienter, je fais lire mon médecin, qui me plaît; il vous plairoit aussi. Je lui mets dans la tête d'apprendre la philosophie de votre père Descartes; je ramasse des mots que je vous ai ouï dire. Il sait vivre; il n'est point charlatan; il traite la médecine en galant homme; enfin il m'amuse. Je vais être seule, et j'en suis fort aise : pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire[5] adieu à tout le reste; le pays seul me guériroit. Les sueurs, qui affoiblissent tout le monde, me donnent de la force, et me font voir que ma foiblesse venoit des superfluités que j'avois encore dans le corps. Mes genoux se portent bien mieux; mes mains ne veulent pas encore, mais elles le voudront avec le temps. Je boirai encore huit jours, du jour de la Fête-Dieu[6], et puis je penserai avec douleur à m'éloigner de vous. Il est vrai que ce m'eût été une joie bien sensible de vous avoir ici uniquement à moi; mais vous y avez mis une clause de retourner chacun chez soi, qui m'a fait transir : n'en parlons plus, ma chère fille, voilà qui est fait. Songez à faire vos efforts pour me venir

5. *Je consens de dire* est la leçon des deux éditions de Perrin, les seules qui donnent cette lettre.

6. Elle tombait, en 1676, au 4 juin.

voir cet hiver : en vérité, je crois que vous devez en avoir quelque envie, et que M. de Grignan doit souhaiter que vous me donniez cette satisfaction. J'ai à vous dire que vous faites tort à ces eaux de les croire noires : pour noires, non; pour chaudes, oui. Les Provençaux s'accommoderoient mal de cette boisson; mais qu'on mette une herbe ou une fleur dans cette eau bouillante, elle en sort aussi fraîche que si on la cueilloit; et au lieu de griller et de rendre la peau rude, cette eau la rend douce et unie : raisonnez là-dessus. 1676

Adieu, ma chère enfant; s'il faut, pour profiter des eaux, ne guère aimer sa fille, j'y renonce. Vous me mandez des choses trop aimables, et vous l'êtes trop aussi quand vous voulez. N'est-il pas vrai, Monsieur le Comte, que vous êtes heureux de l'avoir? et quel présent vous ai-je fait! Je suis extrêmement aise que vous ayez M. de la Garde : assurez-le de moi[7].

---

545. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, jeudi 4e juin.

J'ai achevé aujourd'hui ma douche et ma *suerie;* je crois qu'en huit jours il est sorti de mon corps plus de vingt pintes d'eau. Je suis persuadée que rien ne me peut faire plus de bien; je me crois à couvert des rhumatismes pour le reste de ma vie. La douche et la sueur sont assurément des états pénibles; mais il y a une certaine demi-

7. La fin de la lettre depuis : « Vous me mandez, etc., » ne se trouve pas dans la seconde édition de Perrin. A la ligne précédente, le chevalier a remplacé *ma chère enfant* par *ma trop aimable.*

1676 heure où l'on se trouve à sec et fraîchement, et où l'on boit de l'eau de poulet fraîche; je ne mets point ce temps au rang des plaisirs médiocres : c'est un endroit délicieux. Mon médecin m'empêchoit de mourir d'ennui : il me divertissoit à me parler de vous, il en est digne. Il s'en est allé aujourd'hui; il reviendra, car il aime la bonne compagnie; et depuis Mme de Noailles, il ne s'étoit pas trouvé à telle fête. Je m'en vais prendre demain une légère médecine, et puis boire huit jours, et puis c'est fait. Mes genoux sont comme guéris; mes mains ne veulent pas encore se fermer; mais pour cette lessive que l'on vouloit faire de moi une bonne fois, elle sera dans la perfection. Nous avons ici une Mme de la Barois[1] qui bredouille d'une apoplexie : elle fait pitié; mais quand on la voit laide, point jeune, habillée de bel air, avec de petits bonnets à double carillon, et qu'on songe de plus qu'après vingt-deux ans de veuvage, elle s'est amourachée de M. de la Barois qui en aimoit une autre, à la vue du public, à qui elle a donné tout son bien, et qui n'a jamais couché qu'un quart d'heure avec elle, pour fixer les donations, et qui l'a chassée de chez lui outrageusement (voici une grande période); mais quand on songe à tout cela, on a extrêmement envie de lui cracher au nez.

On dit que Mme de Péquigny[2] vient aussi : c'est *la Sibylle Cumée*. Elle cherche à se guérir de soixante et seize ans, dont elle est fort incommodée : ceci devient

Lettre 545 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. On lit *de la Barois* dans le manuscrit; *de la Baroir*, dans les deux éditions de Perrin.

2. Claire-Charlotte d'Ailly, mère de Charles d'Albert, duc de Chaulnes. (*Note de Perrin.*) — D'après Moréri (qui l'appelle Charlotte-Eugénie) elle était née le 26 avril 1606, et mourut le 17 septembre 1681. — Voyez tome II, p. 242, note 14; voyez aussi la lettre du 11 juin suivant, p. 485 et 486; et celle du 25 août 1680.

les Petites-Maisons. Je mis hier moi-même une rose dans la fontaine bouillante; elle y fut longtemps saucée et ressaucée; je l'en tirai comme dessus sa tige: j'en mis une autre dans une poêlonnée d'eau chaude, elle y fut en bouillie en un moment. Cette expérience, dont j'avois ouï parler, me fit plaisir. Il est certain que les eaux ici sont miraculeuses. 1676

Je veux vous envoyer par un petit prêtre qui s'en va à Aix un petit livre que tout le monde a lu, et qui m'a divertie; c'est l'*Histoire des Vizirs*[3]; vous y verrez les guerres de Hongrie et de Candie, et vous y verrez en la personne du grand vizir[4] que vous avez tant entendu louer, et qui règne encore présentement, un homme si parfait, que je ne vois aucun chrétien qui le surpasse. Dieu bénisse chrétienté[5]! Vous y verrez aussi des détails de la valeur du roi de Pologne[6], qu'on ne sait point, et qui sont dignes d'admiration. J'attends de vos lettres avec impatience, et je cause en attendant. Ne craignez jamais que j'en puisse être incommodée: il n'y a aucun danger d'écrire le soir.

Voilà votre lettre du 31e de mai, ma très-chère et très-parfaitement aimable. Il y a des endroits qui me font rire aux larmes: celui où vous ne pouvez pas trouver un mot pour Mme de la Fayette est admirable. Je trouve que vous avez tant de raison, que je ne comprends pas par quelle

3. Voyez plus haut, p. 449, note 10.

4. Achmet Coprogli pacha, qui mourut, comme nous l'avons dit, en 1676, au commencement de décembre.

5. Il y a *chrétienté* sans article, non pas seulement dans le manuscrit, mais encore dans les deux éditions de Perrin, les premières où cette lettre ait été imprimée.

6. Jean Sobieski.

1676 fantaisie je vous demandois cette inutilité. Je crois que c'étoit dans le transport de la reconnoissance de ce bon vin qui sent le fût : vous étiez toujours sur vos pieds, pour lui dire *supposé*, et un autre mot encore que je ne retrouve plus. Pour notre *pichon*, je suis transportée de joie que sa taille puisse être un jour à la Grignan. Vous me le représentez fort joli, fort aimable; cette timidité vous faisoit peur mal à propos. Vous vous divertissez de son éducation, et c'est un bonheur pour toute sa vie : vous prenez le chemin d'en faire un fort honnête homme. Vous voyez comme vous avez bien fait de lui donner des chausses : ils sont filles, tant qu'ils ont une robe.

Vous ne comprenez point mes mains, ma chère fille : j'en fais présentement une partie de ce que je veux; mais je ne les puis fermer qu'autant qu'il faut pour tenir une plume; le dedans ne fait aucun semblant de vouloir se désenfler. Que dites-vous des restes agréables d'un rhumatisme? Monsieur le Cardinal[7] me mandoit l'autre jour que les médecins avoient nommé son mal de tête un rhumatisme de membranes : quel diantre de nom! A ce mot de rhumatisme, je pensai pleurer.

Je vous trouve fort bien pour cet été dans votre château. M. de la Garde doit être compté pour beaucoup; je pense que vous en faites bien votre profit. J'ai fait sagement de vous empêcher la fatigue du voyage[8], et à moi la douleur de vous voir, pour vous dire adieu presque en même temps. Pour moi, je vivrois tristement si je n'espérois une autre année d'aller à Grignan; c'est une de mes envies de me retrouver dans ce château avec tous les Grignans du monde : il n'y en a jamais trop. J'ai un

7. De Retz.

8. « Je crois avoir sagement fait de vous épargner la fatigue du voyage de Vichy. » (*Édition de* 1754.)

souvenir tendre du séjour que j'y ai fait, et ce souvenir promet un second voyage, dès que je le pourrai. J'ai ri, en vérité, ma chère fille, mais c'est malgré moi, de la nouvelle du combat naval[9] que notre bon d'Hacqueville vous a mandée : il faut avouer que cela est plaisant, et le soin qu'il prenoit aussi de m'apprendre des nouvelles de Rennes[10]; mais vous cherchez qui en rira avec vous, car vous savez bien le vœu que j'ai fait, depuis qu'il m'envoya une certaine lettre de Davonneau, qui me redonna la vie[11]. 1676

Que dites-vous du maréchal de Lorges que voilà capitaine des gardes? ces deux frères deviennent jumeaux[12] et Mlle de Frémont[13] est, en vérité, bien mariée, et M. de Lorges aussi. Je m'en réjouis pour le chevalier[14] : je crois que plus son ami s'avancera, et plus il sera en état de le servir.

Mme de Coulanges me mande qu'on lui a mandé que Mme de Brissac est guérie, et qu'elle ne rend point les eaux de Vichy[15] : voilà bien notre petite amie. Vous la trouverez bien au-dessus des servitudes où vous l'avez vue autrefois : elle n'aime plus qu'autant qu'on l'aime,

9. Du combat rendu le 22 avril dans les eaux de la Sicile, entre l'armée navale de France, commandée par du Quesne, et les flottes réunies d'Espagne et de Hollande, commandées par Ruyter. Mme de Grignan était bien plus à portée que d'Hacqueville d'en avoir de promptes et sûres nouvelles. — La *Gazette* donne la relation de ce combat dans un numéro extraordinaire du 16 juin.

10. Dans sa seconde édition (1754), Perrin ajoute pour la clarté : « quand j'étois aux Rochers. »

11. Voyez la lettre du 1er mars précédent, p. 369, note 1.

12. Le maréchal de Duras et le maréchal de Lorges étoient tous deux capitaines des gardes du corps en même temps. (*Note de Perrin.*)

13. Geneviève de Frémont, maréchale de Lorges. (*Note du même.*) — Voyez p. 395, la note 2 de la lettre du 8 avril précédent.

14. Le chevalier de Grignan.

15. Voyez la fin de la lettre suivante, p. 484.

1676 et cette mesure est bonne, surtout avec les dames de la cour. Vous avez fait transir le bon abbé de lui parler de ne pas reprendre à Paris votre petit appartement : hélas! ma fille, je ne l'aime et ne le conserve que dans cette vue; au nom de Dieu, ne me parlez point d'être hors de chez moi. J'adore le bon abbé de tout ce qu'il me mande là-dessus, et de l'envie qu'il a de me voir recevoir une si chère et si aimable compagnie; si sa lettre n'étoit pleine de mille petites affaires de Bourgogne et de Bretagne, je vous l'enverrois. Quoi! Rippert renonce la réponse de Gourville. Sachez qu'il m'a écrit bien honnêtement pour prier Gourville, comme intendant des affaires du prince de Conti, de lui donner le chaperon de Bagnols pour l'année 1678. Voilà ce que Gourville m'a répondu, et puis il se trouve que ce n'est plus lui. Je ne m'en soucie en vérité guère, puisqu'il le prend par là, je ne dis pas de Rippert, au moins de son chaperon.

Le monsieur des courriers de Lyon s'appelle Séjournant, à ce que m'a dit la Bagnols, il s'appelle encore Rougeoux, et fait fort bien tenir nos lettres.

Ma chère enfant, je vous embrasse mille fois avec une tendresse qui doit vous plaire, puisque vous m'aimez. Faites bien des amitiés à M. de la Garde et à M. de Grignan, et mes compliments de noces au premier. Baisez les *pichons* pour moi; j'aime la gaillardise de Pauline: et le *petit petit*[16] veut-il vivre absolument, contre l'avis d'Hippocrate et de Galien? il me semble que ce doit être un homme tout extraordinaire. L'*inhumanité* que vous donnez à vos enfants est la plus commode chose du monde: voilà, Dieu merci, la petite qui ne songe plus ni

16. L'enfant dont Mme de Grignan étoit accouchée dans le huitième mois. (*Note de Perrin.*) — Voyez la lettre du 23 février précédent, p. 365.

à père, ni à mère [17]; ah! ma belle, elle n'a pas pris cette heureuse qualité chez vous; vous m'aimez trop, et je vous trouve trop occupée de moi et de ma santé : vous n'en avez que trop souffert. 1676

---

546. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, lundi 8e juin.

Hélas! n'en doutez pas, ma fille, que je ne sois touchée très-sensiblement de préférer quelque chose à vous qui m'êtes si chère et que j'aime si parfaitement : toute ma consolation, c'est que vous ne sauriez douter de mes sentiments, et que vous verrez un beau sujet de faire votre réflexion de l'autre jour sur la préférence du devoir sur l'inclination : en voici un bel exemple; et je vous conjure, et M. de Grignan, de vouloir bien me consoler de cette violence [1] qui coûte si cher à mon cœur. Voilà donc ce qui s'appelle la vertu et la reconnoissance : je ne m'étonne pas si l'on trouve si peu de presse dans l'exercice de ces belles vertus. Je n'ose, en vérité, appuyer sur ces pensées; elles troublent entièrement la tranquillité qu'on ordonne en ce pays. Je vous conjure donc une bonne fois de vous tenir pour toute rangée chez moi, comme vous y étiez, et de croire encore que voilà précisément la chose que je souhaite le plus fortement. Vous êtes en peine de ma douche, ma très-chère; je l'ai prise huit matins, comme je vous l'ai mandé; elle m'a fait suer abondamment; c'est tout ce qu'on en souhaite, et bien loin de m'en

17. Voyez le commencement de la lettre du 6 mai précédent, p. 432.

Lettre 546 (revue presque entièrement sur une ancienne copie). — 1. C'est le texte du manuscrit; dans les deux éditions de Perrin, on lit : « me consoler cet hiver de cette violence, etc. »

1676 trouver plus foible, je m'en trouve plus forte. Il est vrai que vous m'auriez été d'une grande consolation; mais je doute que j'eusse voulu vous souffrir dans cette fumée: pour ma sueur, elle vous auroit un peu fait pitié; mais enfin, je suis le prodige de Vichy, pour avoir soutenu la douche courageusement. Mes jarrets en sont guéris; si je fermois les mains, il n'y paroîtroit plus. Pour les eaux, j'en prendrai jusqu'à samedi : c'est mon seizième jour; elles me purgent et me font beaucoup de bien.

Tout mon déplaisir, c'est que vous ne voyez point danser les bourrées de ce pays; c'est la plus surprenante chose du monde : des paysans, des paysannes, une oreille plus juste que vous, une légèreté, une disposition[2], enfin j'en suis folle. Je donne tous les soirs un violon avec un tambour de basque qui me coûte quatre sous[3]; et dans ces prés et ces jolis bocages, c'est une joie d'y voir danser les restes des bergers et des bergères de Lignon[4]. Il m'est impossible, toute sage que vous êtes, de ne vous pas souhaiter à ces sortes de folies.

Nous avons la *Sibylle Cumée*[5] toute parée, toute habillée en jeune personne; elle croit guérir, elle me fait pitié. Je crois que ce seroit une chose possible, si c'étoit ici la fontaine de Jouvence. Ce que vous dites sur la liberté que prend la mort d'interrompre la fortune est incomparable: c'est ce qui devroit consoler de n'être pas au nombre de ses favoris; nous en trouverons la mort moins amère.

2. *Disposition*, qualité de qui est dispos, agile.

3. Perrin a remplacé : « qui me coûte quatre sous, » par : « à très-petits frais. »

4. Petite rivière, mais fameuse par le roman de *l'Astrée*. (*Note de Perrin.*) — Voyez plus haut, p. 453, note 2.

5. Mme de Péquigny. (*Note du même.*) — Voyez la lettre précédente, p. 476.

Vous me demandez si je suis dévote; ma bonne, hélas! non, dont je suis très-fâchée; mais il me semble que je me détache un peu de ce qui s'appelle le monde. La vieillesse et un peu de maladie donnent le temps de faire de grandes réflexions; mais ce que j'épargne sur le public, il me semble que je vous le redonne: ainsi je n'avance guère dans le pays du détachement; et vous savez que le droit du jeu seroit de commencer par effacer un peu Sichée[6]: vous savez la fable. 1676

Mme de Montespan partit jeudi de Moulins dans un bateau peint et doré, et meublé de damas rouge par dedans, que lui avoit fait préparer Monsieur l'Intendant, avec mille chiffres, mille banderoles de France et de Navarre: jamais il n'y eut rien de plus galant; cette dépense va à plus de mille écus; mais il en fut payé bien comptant par la lettre que la belle écrivit au Roi dans le même temps, qui n'étoit pleine, à ce qu'elle lui dit, que de cette magnificence. Elle ne voulut point se montrer aux femmes; mais les hommes la virent à l'ombre de M. Morant, l'intendant. Elle s'est embarquée sur l'Allier, pour trouver la Loire à Nevers, qui la doit mener à Tours, et puis à Fontevrault[7], où elle attendra le retour du Roi, qui est différé par le plaisir qu'il prend au métier de la guerre. Je ne sais si on aime cette préférence. Je me consolerai facilement de la mort de Ruyter[8], par la facilité qu'il me paroît qu'elle donne à votre voyage. N'est-il pas vrai, vous me priez de vous aimer tous deux? que fais-je autre chose? Hélas! soyez-en bien persuadés, et

6. Voyez dans Virgile le commencement du quatrième livre de l'*Énéide*.

7. Fontevrault n'est qu'à une lieue de la Loire. (*Note de Perrin.*)

8. Il était mort le 29 avril, sur son bord, dans la baie de Syracuse, des blessures qu'il avait reçues dans le combat naval du 22. Son corps fut porté à Amsterdam.

1676 vous, que je vous parle toujours sincèrement, et que dans les arrangements de ma pauvre petite maison, rien ne me peut incommoder que le refus que vous m'en feriez.

Vous êtes bien digne d'être instruite des manières de la duchesse[9]; cela passe encore tout ce que je vous en ai dit. Bayard m'est venu rendre compte du séjour qu'elle a fait chez lui; enfin elle le mit au point qu'il crut qu'il ne pouvoit se dispenser honnêtement de ce qui s'appelle la tourmenter dans son lit, et voyez la belle opinion qu'on a de sa vertu : il fut persuadé de tout ce qu'on dit des marécages par la défense qu'elle fit[10].

Vous avez vu comme je suis instruite de Guenani[11] dans le temps que vous m'en parlez. Je viens de prendre et de rendre mes eaux à moitié : il est mardi, à dix heures du matin. Comme je suis bien assurée que, pour vous plaire, il faut que je quitte la plume, je le fais, ma très-chère, vous embrassant de toute ma tendresse.

---

547. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, jeudi au soir, 11e juin.

Vous seriez la bienvenue, ma fille, de me venir dire qu'à cinq heures du soir je ne dois pas vous écrire : c'est ma seule joie, c'est ce qui m'empêche de dormir. Si j'avois envie de faire un doux sommeil, je n'aurois qu'à

9. De Brissac.

10. A cet alinéa Perrin a substitué ce qui suit : « Vous ai-je mandé ce que dit notre petite Coulanges de la guérison de la duchesse, qui consiste à ne point rendre les eaux de Vichy ? Cela est plaisant. » — C'est la répétition de ce qui a été dit dans la lettre du 4 juin, p. 479.

11. Voyez tome II, p. 140, note 4.

prendre des cartes, rien ne m'endort plus sûrement. Si je veux être éveillée, comme on l'ordonne, je n'ai qu'à penser à vous, à vous écrire, à causer avec vous des nouvelles de Vichy : voilà le moyen de m'ôter toute sorte d'assoupissement. J'ai trouvé ce matin à la fontaine un bon capucin : il m'a humblement saluée ; j'ai fait la révérence aussi de mon côté, car j'honore la livrée qu'il porte. Il a commencé par me parler de la Provence, de vous, et de M. de Roquesante, de m'avoir vue à Aix, de la douleur que vous aviez eue de ma maladie. Je voudrois que vous eussiez vu ce que m'est devenu ce bon père dès le moment qu'il m'a paru si bien instruit : je crois que vous ne l'avez jamais vu, ni remarqué ; mais c'est assez de vous avoir nommée. Ce médecin que je tiens ici pour causer avec moi ne se pouvoit lasser de voir comme naturellement je m'étois attachée à ce père. Je l'ai assuré que s'il alloit en Provence, et qu'il vous fît dire qu'il a toujours été avec moi à Vichy, il seroit pour le moins aussi bien reçu. Il m'a paru qu'il mouroit d'envie de partir pour vous aller dire des nouvelles de ma santé : hors mes mains, elle est parfaite[1] ; et je suis assurée que vous auriez quelque joie de me voir et de m'embrasser en l'état où je suis, après avoir su celui où j'ai été. Nous verrons si vous continuerez toujours à vous passer de ceux que vous aimez, ou si vous voudrez bien leur donner la joie de vous voir : c'est là que d'Hacqueville et moi vous attendons. 1676

La bonne Péquigny est survenue à la fontaine : c'est une machine étrange ; elle veut faire tout comme moi, afin de se porter comme moi. Les médecins d'ici lui

Lettre 547 (revue presque entièrement sur une ancienne copie). — 1. Le manuscrit porte : « elle est dans la parfaite ; » ne faut-il pas lire : « je suis dans la parfaite ? »

1676 disent qu'oui, et le mien se moquoit d'eux. Elle a pourtant de l'esprit très-bien avec ses folies et ses foiblesses; elle a dit cinq ou six choses très-plaisantes. C'est la seule personne que j'aie vue, qui exerce sans contrainte la vertu de la libéralité: elle a deux mille cinq cents louis dont elle ne veut pas en remporter un; elle donne, elle jette; elle habille, elle nourrit les pauvres; si on lui demande une pistole, elle en donne deux; je n'avois fait qu'imaginer ce que je vois en elle. Il est vrai qu'elle a vingt-cinq mille écus de rente, et qu'à Paris elle n'en dépense pas dix. Voilà ce qui fonde sa magnificence; et je trouve qu'elle doit être louée d'avoir la volonté avec le pouvoir; car ces deux choses sont quasi toujours séparées.

La bonne d'Escars m'a fait souvenir de ce que j'avois dit à la duchesse de l'embrasement du célestin[2]; elle en rit beaucoup; et comme vous vous attendez toujours à quelque sincérité de moi dans ces occasions, la voici. Je lui dis : « Vraiment, Madame, vous avez tiré de bien près ce bon père; vous aviez peur de le manquer. » Elle fit semblant de ne me pas entendre, et je lui dis comme j'avois vu brûler le bon célestin: elle le savoit bien, et ne se corrigera pas pour cela du plaisir de faire des meurtres.

Vendredi à midi.

Je viens de la fontaine, c'est-à-dire, à neuf heures, et j'ai rendu mes eaux: ainsi, ma très-aimable belle, ne soyez point fâchée que je fasse une légère réponse à votre lettre; au nom de Dieu, fiez-vous à moi, et riez, riez sur ma parole; je ris aussi quand je puis. Je suis troublée un peu de l'envie d'aller à Grignan, où je n'irai pas. Vous

2. C'est la leçon du manuscrit. On lit dans les éditions de Perrin : « de ce que j'avois dit à la duchesse (*de Brissac*) le jour de l'embrasement du célestin. » — Voyez la lettre du 26 mai précédent, p. 465.

me faites un plan de cet été et de cet automne qui me plaît et qui me convient. Je serois aux noces de M. de la Garde, j'y tiendrois ma place, j'aiderois à vous venger de Livry ; je chanterois : 1676

Le plus sage
S'entête et s'engage
Sans savoir comment.

Enfin, Grignan et tous les habitants me tiennent au cœur. Je vous assure que je fais un acte généreux et très-généreux, ma chère enfant, de m'éloigner de vous.

Que je vous aime de vous souvenir si à propos de nos *Essais de morale !* Je les estime et les admire. Il est vrai que le *moi*[3] de M. de la Garde va se multiplier : tant mieux, tout en est bon. Je le trouve toujours à mon gré, comme à Paris. Je n'ai point eu de curiosité de questionner sur le sujet de sa femme[4]. Vous souvient-il de ce que je contois un jour à Corbinelli, qu'un certain homme épousoit une femme ? « Voilà, me dit-il, un beau détail. » Je m'en suis contentée en cette occasion, persuadée que, si j'avois connu son nom, vous me l'auriez nommé. Vos dames de Montélimar sont assez bonnes à moufler[5] avec leur carton doré. Hélas ! cette pauvre cassolette qui vient

3. C'est une allusion au livre de Nicole. Le chapitre III du traité *de la Connoissance de soi-même* a pour titre : « Idée confuse du *moi*, principal objet de l'amour des hommes, et source de leurs plaisirs et de leurs ennuis. »

4. Le mariage dont il s'agissoit ne se fit point, quoique très-avancé. — M. de la Garde étoit fils de Louis Escalin des Aymars, baron de la Garde, et de Jeanne Adhémar de Monteil, tante de M. de Grignan. (*Note de Perrin.*) — Voyez la *Notice*, p. 328, et les lettres des 20 juillet et 28 décembre 1689.

5. « *Moufle* signifie (*entre autres choses*) gros visage, gras et rebondi. — *Moufler*, prendre le nez et les joues ensemble à quelqu'un, en sorte qu'on lui fasse boursoufler les joues. (*Exemples :*) On l'a

1676 de Rome, que vous honoriez tant que vous n'en vouliez point, elle fut bien étonnée de se trouver à si bas prix. Il me semble qu'elle est assez bien placée là sur cette table. Mandez-moi des nouvelles de votre divin chapelet de calambouc[6]. Je reviens à ma santé : elle est très-admirable ; les eaux et la douche m'ont extrêmement purgée ; et au lieu de m'affoiblir, je me suis fortifiée. Je marche tout comme un autre[7]; je crains de rengraisser, voilà mon inquiétude; car j'aime à être comme je suis. Mes mains ne se ferment pas, voilà tout; le chaud fera mon affaire. On veut m'envoyer au Mont-d'Or, je ne veux pas. Je mange présentement de tout, c'est-à-dire, je le puis, quand je ne prendrai plus les eaux. Personne ne s'est si bien trouvée de Vichy que moi, car bien des gens pourroient dire :

Ce bain si chaud, tant de fois éprouvé,
M'a laissé comme il m'a trouvé.

Pour moi, je mentirois; car il s'en faut si peu que je ne fasse de mes mains comme les autres, qu'en vérité ce n'est plus la peine de se plaindre. Passez donc votre été gaiement, ma bonne; je voudrois bien vous envoyer pour la noce deux filles et deux garçons qui sont ici, avec le tambour de basque, pour vous faire voir cette bourrée. Enfin les Bohémiens sont fades en comparaison. Je suis sensible à la parfaite bonne grâce : vous souvient-il quand vous me faisiez rougir les yeux à force de bien danser? Je vous assure que cette bourrée dansée, sautée, coulée

mouflé, c'est un vrai visage à être mouflé. » (*Dictionnaire de l'Académie de* 1694.)

6. Voyez tome II, p. 493, note 15. Le mot, comme le dit cette note, a diverses formes ; au tome II, il est écrit *calambour*.

7. *Un autre* est la leçon du manuscrit. Voyez au tome I du Corneille de M. Marty-Laveaux, la note *a* de la p. 228.

naturellement, et dans une justesse surprenante, vous divertiroit assurément[8]. Je m'en vais penser à ma lettre pour M. de la Garde. 1676

Adieu, ma très-chère et trop aimable, je vous embrasse tendrement. Je pars demain d'ici; je m'en vais me purger et me reposer un peu chez Bayard, et puis à Moulins, et puis m'éloigner toujours de ce que j'aime passionnément, jusqu'à ce que vous fassiez les pas nécessaires pour redonner la joie et la santé à mon cœur et à mon corps, qui prennent beaucoup de part, comme vous savez, à ce qui touche l'un ou l'autre.

Parlez-moi de vos balcons, de votre terrasse, du meuble de ma chambre, et enfin toujours de vous : ce *vous* m'est plus cher que mon *moi*, et cela revient toujours à la même chose.

---

548. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Langlar, chez M. l'abbé Bayard, lundi 15e juin.

Je vins ici samedi, comme je vous l'avois mandé. Je me purgeai hier pour m'acquitter du cérémonial de Vichy, comme vous vous acquittiez l'autre jour des compliments de Provence à vos dames de carton. Je me porte fort bien : le chaud achèvera mes mains; je jouis avec plaisir et modération de la bride qu'on m'a mise sur le cou; je me promène un peu tard; je reprends mon heure de coucher;

8. Tel est le texte du manuscrit : la phrase commence par *je vous assure* et finit par *assurément*. Nous ne nous permettons d'effacer aucune de ces preuves d'abandon et de négligente aisance qui se rencontrent çà et là, et qui, si elles témoignent d'une hâte parfois excessive, relèvent en même temps le charme et tout le prix de ces lettres, en excluant toute idée de recherche et d'apprêt.

1676 mon sommeil se raccommode avec le matin; je ne suis plus une sotte poule mouillée; je conduis pourtant très-sagement ma barque; et si je m'égarois, il n'y auroit qu'à me crier : *rhumatisme!* c'est un mot qui me feroit bien vite rentrer dans mon devoir. Plût à Dieu, ma chère enfant, que par effet de magie blanche ou noire, vous pussiez être ici! Vous aimeriez premièrement les solides vertus du maître de la maison; la liberté qu'on y trouve plus grande qu'à Fresnes[1], et vous admireriez le courage et l'adresse qu'il a eue de rendre une affreuse montagne, la plus belle, la plus délicieuse et la plus extraordinaire chose du monde. Je suis sûre que vous seriez frappée de cette nouveauté. Si cette montagne étoit à Versailles, je suis sûre qu'elle auroit ses parieurs contre les violences dont l'art y opprime la pauvre nature dans l'effet court et violent de toutes les fontaines. Les hautbois et les musettes font danser la bourrée d'Auvergne aux Faunes d'un bois odoriférant, qui fait souvenir de vos parfums de Provence; enfin, ma fille, on y parle de vous, on y boit à votre santé: ce repos m'a été agréable et nécessaire.

Je serai mercredi à Moulins, où j'aurai une de vos lettres, sans préjudice de celle que j'attends après dîner. Il y a dans ce voisinage des gens plus raisonnables et d'un meilleur air que je n'en ai vu en nulle autre province; aussi ont-ils vu le monde et ne l'ont pas oublié. L'abbé Bayard me paroît heureux, et parce qu'il l'est, et qu'il croit l'être. Pour moi, ma chère Comtesse, je ne le puis être sans vous; mon âme est toujours agitée de crainte, d'espérance, et surtout de voir les jours écouler ma vie sans vous et loin de vous: je ne puis m'accoutumer à la

Lettre 548 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. Chez Mme du Plessis Guénégaud. Voyez tome I, p. 493, la lettre du 1er août 1667.

tristesse de cette pensée; je vois le temps qui coule et qui vole, et je ne sais où vous reprendre. Je veux sortir de cette tristesse par un souvenir qui me revient d'un homme qui me parloit en Bretagne de l'avarice d'un certain prêtre : il me disoit fort naturellement : « Enfin, Madame, c'est un homme qui mange de la merluche toute sa vie, pour manger du saumon après sa mort. » Je trouvai cela plaisant, et j'en fais l'application à toute heure. Les devoirs, les considérations nous font manger de la merluche toute notre vie, pour manger du saumon après notre mort. 1676

Je viens, ma fille, de recevoir votre lettre du 10e : je vous en remercie toujours par l'extrême plaisir que vos lettres me donnent. Je n'ai plus les mains enflées, mais je ne les ferme pas; et comme j'ai toujours espéré que le chaud les remettroit, j'avois fondé mon voyage de Vichy sur cette lessive dont je vous ai parlé, et sur les sueurs de la douche, pour m'ôter à jamais la crainte du rhumatisme: voilà ce que je voulois, et ce que j'ai trouvé. Je me sens bien honorée du goût qu'a M. de Grignan pour mes lettres : je ne les crois jamais bonnes; mais puisque vous les approuvez, je ne leur en demande pas davantage. Je vous remercie de l'espérance que vous me donnez de vous voir cet hiver; je n'ai jamais eu plus d'envie de vous embrasser. J'aime l'abbé de vous avoir écrit si paternellement: lui qui souffre avec peine d'être six semaines sans me voir, ne doit-il pas entrer dans la douleur que j'ai de passer ma vie sans vous, et dans l'extrême desir que j'ai de vous avoir?

On dit que Mme de Rochefort est inconsolable. Mme de Vaubrun[2] est toujours dans son premier désespoir. Je vous

2. Voyez ci-dessus, p. 17, note 11, et p. 117.

1676 écrirai de Moulins. Je ne fais pas réponse à la moitié de votre aimable lettre; je n'en ai pas le temps; mais en vérité je vous aime bien parfaitement.

---

549. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Moulins[1], jeudi 18e juin.

Puisque vous m'envoyez vous écrire plus loin, ma très-chère, et qu'une réponse de quatre jours vous incommode, hélas! je vais donc m'éloigner, mais ce ne peut être sans douleur[2], ni sans faire toutes les réflexions que nous avons déjà faites sur les lois que l'on s'impose, et sur le martyre que l'on se fait souffrir, en préférant si souvent son devoir à son inclination : en voici un bel exemple. Pour m'ôter cette tristesse, j'avoue, ma bonne, que j'emporte l'espérance de vous voir cet hiver.

Ruyter est mort; je laisse aux Hollandois le soin de le regretter : vous m'en paroissez plus libre de quitter votre Provence. Les voyages sur la côte sont fâcheux; celui que M. de Grignan doit faire encore[3] n'est pas commode. Nous tâcherons de vous laisser respirer à Grignan jusqu'au mois d'octobre : c'est pour ne pas interrompre ce sommeil que je n'ai point voulu que vous vinssiez à Vichy, et d'autres raisons encore que je vous ai mandées. Je crois donc que vous voudrez bien me donner cette preuve

Lettre 549 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. Ce mot a été singulièrement défiguré dans l'édition de la Haye : au lieu de : *A Moulins*, on a imprimé : *A mon Livry*.

2. Dans les éditions de 1726 : « mais ce n'est peut-être pas sans douleur. »

3. Pour la surveillance des côtes de Provence?

d'une amitié que je crois vive et sincère, et qui seroit un peu trop rude, si vous ne m'en donniez cette marque. 1676

Je partis hier de Langlar. La bonne princesse[4] m'avoit envoyé un laquais, pour me dire qu'elle seroit ici mardi 16e. Bayard, avec sa parfaite vertu, ne voulut jamais comprendre cette nécessité de partir; il retint le laquais, et m'assura si bien qu'elle m'attendroit jusqu'au mercredi, qui étoit hier, et que même il viendroit avec moi, que je cédai à son raisonnement. Nous arrivâmes donc hier ici; la princesse étoit partie dès la pointe du jour, et m'avoit écrit toutes les lamentations de Jérémie; elle s'en retourne à Vitré, dont elle est inconsolable; elle eût été, dit-elle, consolée, si elle m'avoit parlé : je fus très-fâchée de ce contre-temps; je voulus battre Bayard; et vous savez tout ce que l'on dit.

Nous avons couché chez Mme Foucquet, où une fort jolie femme de ses amies nous vint faire les honneurs. Ces pauvres femmes sont à Pomé, une petite maison qu'elles ont achetée, où nous allons les voir après dîner. Je vais dîner à Sainte-Marie, avec le tombeau de M. de Montmorency, et les petites de Valençay[5]. Je vous écrirai de Pomé de grandes particularités, qui vous surprendront, de Mme de Montespan : ce qui vous paroîtra bon, c'est que ce seront des vérités, et toutes des plus mystérieuses. Bayard est de ce voyage : c'est un d'Hacqueville pour la probité, les arbitrages et les bons conseils, mais fort mitigé sur la joie, la confiance et les plaisirs. Il vous révère, et il vous supplie de le lui permettre, en faveur de l'amitié qu'il a pour moi.

4. Dans les éditions de 1726 : « La bonne princesse de Tarente. » — On y lit immédiatement avant : *Langlure*, au lieu de *Langlar*.

5. Voyez tome II, p. 68, note 8, et plus haut, p. 449, la lettre du 17 mai. — Deux lignes plus loin, les éditions de Perrin donnent *Quanto*, au lieu de *Mme de Montespan*.

1676 Si vous recevez une réponse du maréchal de Lorges, je vous prie de m'en faire part, pour savoir si on est bien aise quand on est content[6] : en attendant, je vous dirai que celui-ci[7] a trouvé par sa modération ce que l'autre ne trouvera peut-être jamais avec toutes les grâces de la fortune. Il est aise, parce qu'il est content, et il est content, parce qu'il a l'esprit bien fait. Vous me disiez l'autre jour des choses trop plaisantes sur le maréchal de Rochefort, qui avoit obtenu tout ce qu'il avoit souhaité et qui malheureusement avoit oublié de souhaiter de ne pas mourir sitôt. C'étoit une tirade qui valoit trop : on ne finiroit point; je les sens toutes, et je ne dis plus rien.

Vous me demandiez l'autre jour s'il étoit vrai que la duchesse de Sault[8] fût un page; non, ce n'est point un page; mais il est vrai qu'elle est si aise de n'être plus à Machecoul[9] à mourir d'ennui avec sa mère, et qu'elle se trouve si bien d'être la duchesse de Sault, qu'elle a peine à contenir sa joie; et c'est précisément ce que disent les Italiens, *non può capire*[10]. Elle est fort aise d'être contente, et cela répand une joie un peu excessive sur toutes ses actions, et qui n'est plus à la mode de la cour, où chacun a ses tribulations, et où l'on ne rit plus depuis plusieurs années. Pour sa personne, elle vous plairoit sans beauté, parce qu'elle est d'une taille parfaite et d'une très-bonne grâce à tout ce qu'elle fait. Je suis toujours en peine de notre cardinal; il me cache ses maux par l'intérêt qu'il

6. Allusion à la réponse de Mme de la Vallière à Mme de Montespan. Voyez la lettre du 29 avril précédent, p. 423. (*Note de l'édition de* 1818.)

7. Sans doute l'abbé Bayard.

8. Voyez la lettre du 8 avril précédent, p. 400.

9. Beau château du duché de Retz, à huit lieues de Nantes, sur les bords du lac de Grand-Lieu. Le château de Machecoul est situé dans la ville de ce nom.

10. (*Elle*) *ne peut se contenir.*

sait que j'y prends; mais la continuation de ce mal de tête me déplaît. Je me porte très-bien; j'attends du chaud la liberté de mes mains; elles me servent quasi comme si de rien n'étoit; j'y suis accoutumée, et je trouve que ce n'est point une chose nécessaire que de fermer les mains : à quoi sert cela? C'est une vision, quand il n'y a personne à qui l'on veuille serrer la main. Ce m'est un reste de souvenir de ce mal que j'honore tant, et dont le nom seul me fait trembler. Enfin, mon ange, ne soyez plus en peine de moi; ce qui me reste pour ma consolation dépend de vous. Je vous écrirai encore d'ici une lettre que je vous annonce, et que vous aimerez; je vous embrasse avec la dernière tendresse. Bonjour, Monsieur de Grignan, et les *pichons*. 1676

---

550. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Pomé, samedi 20e juin.

Vous me parlez encore de la rigueur que j'ai eue de ne vous avoir pas voulue à Vichy : croyez, ma fille, que j'en ai plus souffert que vous; mais Dieu ne l'a pas voulu : la Providence n'avoit pas rangé les choses pour me donner cette parfaite joie. J'ai eu peur de la peine que vous donneroit ce voyage, qui est long et dangereux; et par le chaud c'étoit une affaire. J'avois peur que ce mouvement n'en empêchât un autre; j'avois peur de vous quitter, j'avois peur de vous suivre; enfin, ma fille, je craignois tout de ma tendresse et de ma foiblesse, et je ne pouvois qu'en votre absence préférer mon oncle l'abbé à vous. Je n'ai été que trop occupée de notre voisinage : il m'a

1676 fait[1] pour le moins autant de mal qu'à vous, et quelquefois jusqu'aux larmes. Ne vous moquez point de moi, je vous en conjure, et contez à Montgobert mes tristes raisons, afin qu'elle les comprenne, qu'elle me plaigne, et qu'elle ne me gronde plus. Voilà ce que je voulois encore vous dire pour faire honneur à la vérité : faites-en, ma chère fille, à l'amitié que vous avez pour moi, en me venant voir : l'envie que j'en ai passe tout ce que je puis vous en dire; mais parlons d'autre chose.

Je suis ici de jeudi, comme je vous l'ai mandé; je m'en vais demain à Moulins, d'où je ferai partir cette lettre, et en partirai moi-même pour Nevers et Paris. Toute la sainteté du monde est ici; cette maison est agréable; la chapelle est ornée. Mes pauvres mains, si elles me faisoient quelque jour retourner à Vichy, je vous assure que je ne me ferois pas des cruautés comme cette fois. Corbinelli me trouve un peu enrôlée dans la sacrée paresse[2]; mais je ne sais si ma santé ne me rendra point ma rustauderie : je vous le manderai, afin que vous ne m'aimiez pas plus que je ne le mérite.

Je vous loue extrêmement de l'envie que vous avez d'établir le pauvre baron[3]. Quand je serai à Paris, nous tâcherons de seconder vos bons commencements. Ne sommes-nous pas trop heureux[4] que la campagne jusqu'ici soit si gracieuse? Je crains bien un détachement pour l'Allemagne. Vous n'êtes pas présentement dans l'ignorance de la mort de Ruyter, ni de la prison du

Lettre 550. — 1. Dans l'édition de 1754 : « cette pensée m'a fait. »

2. Voyez l'apostille de Corbinelli, à la suite de la lettre du 17 avril précédent, p. 413.

3. Charles de Sévigné.

4. Dans l'édition de 1754, on lit : *heureuses*, pour *heureux*, et à la ligne suivante : *douce*, au lieu de *gracieuse*.

pauvre Penautier[5]. J'arriverai assez tôt pour vous instruire de toutes ces tragiques histoires. Je souhaite, ma fille, que votre petite rivière[6] puisse vous fournir de l'eau pour vous baigner fraîchement, car il y a d'étranges manières de se baigner à Vichy. 1676

A Moulins, dimanche au soir 21e juin.

Quel bonheur, ma très-chère, de recevoir votre lettre du 17e, en arrivant de Pomé, où j'ai laissé les deux saintes[7]! J'ai amené Mlle Foucquet, qui me fait les honneurs de chez sa mère; elle s'en retournera demain matin, quand je partirai pour aller coucher à Nevers. Je crois que, quelque joie que l'on puisse avoir en recevant vos

5. Pierre-Louis de Reich, seigneur de Penautier (terre située au bord de l'Aude, près de Carcassonne), receveur général du clergé (1669) et trésorier de la bourse des états de Languedoc : cette dernière charge était dans sa famille depuis 1650; il l'exerça environ soixante ans, s'en démit en janvier 1711, et mourut au mois d'août de la même année. « Penautier, dit Saint-Simon (tome IX, p. 418), mourut fort vieux en Languedoc. De petit caissier, il étoit devenu trésorier du clergé, et trésorier des états de Languedoc, et prodigieusement riche. C'étoit un grand homme, très-bien fait, fort galant et fort magnifique, respectueux et très-obligeant; il avoit beaucoup d'esprit et il étoit fort mêlé dans le monde; il le fut aussi dans l'affaire de la Brinvilliers et des poisons, qui a fait tant de bruit, et mis en prison avec grand danger de sa vie. Il est incroyable combien de gens, et des plus considérables, se remuèrent pour lui, le cardinal Bonzi à la tête, fort en faveur alors, qui le tirèrent d'affaire. Il conserva longtemps depuis ses emplois et ses amis; et quoique sa réputation eût fort souffert de son affaire, il demeura dans le monde comme s'il n'en avoit point eu. » — Voyez le chapitre XVI du tome XIII de l'*Histoire de France* de M. Michelet.

6. Le coteau de Grignan domine une plaine arrosée par les petites rivières de Berre et de Lez. Voyez Walckenaer, tome IV, p. 48.

7. La mère et la femme de Foucquet : la première, Marie de Maupeou, veuve de François Foucquet, vicomte de Vaux, mourut en 1681, à quatre-vingt-onze ans; la seconde, Marie-Madeleine de Castille, mourut en 1716, à quatre-vingt-trois ans.

1676 lettres, et quelque estime qu'on puisse avoir pour elles, rien n'approche de ce qu'elles me sont.

Vous jugez très-juste du *moi* des *Essais de morale*. Il est vrai qu'il y a, comme disoit le vieux Chapelain, teinture de ridiculité dans cette expression : le reste est trop grave pour cette bigarrure, mais nous en faisons un très-bon usage. Vous me peignez Grignan d'une beauté surprenante; eh bien! ai-je tort quand je dis que M. de Grignan, avec sa douceur, fait toujours précisément tout ce qu'il veut? Nous avons eu beau crier misère : les meubles, les peintures, les cheminées de marbre n'ont-elles[8] pas été leur train? Je ne doute point que tout cela ne soit parfaitement bien; ce n'étoit pas là notre difficulté; mais où a-t-il tant d'argent, ma fille? c'est la magie noire.

Je vous conjure de ne me pas manquer cet hiver; je ne puis avoir nulle sorte d'incommodité que celle de ne vous avoir pas. Voilà où mon courage m'abandonneroit. Ma chère enfant, ne laissez pas finir ma vie sans me donner la joie de vous embrasser tendrement. Pour mes mains, elles ne me font point de mal; elles sont infermables encore; mais je mange, et je m'en sers assez pour n'être quasi plus incommodée : je n'ai plus l'air malade, je suis votre *bellissima :* vous ne le voulez pas croire.

Vous ne gagnez que des victoires sur votre mer : je suis assurée que d'Hacqueville vous renverra votre relation; car je ne crois pas qu'il puisse souffrir qu'il soit dit qu'un autre lui ait appris quelque chose. On ne peut rien de plus plaisant que ce que vous dites sur le maréchal de Vivonne, et la prévision qui lui a fait avoir cette dignité[9]. Voilà Corbinelli bien ravi de ces heureux succès.

8. Il y a *elles*, et non *ils*, dans les deux éditions de Perrin, les seules qui nous aient conservé cette lettre.

9. Le maréchal de Vivonne, vice-roi de Sicile, ayant l'amiral Duquesne sous ses ordres, avait remporté le 2 juin une victoire dé-

Je reçois une lettre du bon abbé qui se moque de vous, et dit que vous pensiez qu'il logeoit dans votre appartement : vous aviez là une belle pensée ! Non, ma fille, il n'y a que vous qui puissiez me plaire dans un tel voisinage; aussi n'est-il fait que pour vous, et vous seule y pouvez être souhaitée comme vous l'êtes. J'ai encore ici l'abbé Bayard, qui ne me quitte que le plus tard qu'il peut. Il est bien épris de votre mérite; c'est un ami de grande conséquence; il vous baise les mains mille fois. Mmes Foucquet m'ont chargée de leurs saints compliments. Adieu, belle et aimable, je vous quitte pour entretenir ma compagnie. Je vous écrirai des chemins. Je vous aime, en vérité, de tout ce que mon cœur est capable d'aimer. 1676

---

551. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Briare, mercredi 24e juin.

Je m'ennuie, ma très-chère, d'être si longtemps sans vous écrire. Je vous ai écrit deux fois de Moulins; mais il y a déjà bien loin d'ici à Moulins. Je commence à dater mes lettres de la distance que vous voulez. Nous partîmes donc lundi de cette bonne ville : nous avons eu des chaleurs excessives. Je suis bien assurée que vous n'avez point d'eau dans votre petite rivière, puisque

cisive sur les escadres espagnole et hollandaise mouillées à la rade de Palerme; douze vaisseaux de guerre et six galères furent brûlés; de sorte qu'il ne resta plus de forces ennemies dans la Méditerranée. La *Gazette*, en donnant dans son numéro du 20 juin la première nouvelle de la victoire, dit que « cette action est la plus grande, la plus glorieuse et la plus importante qui se soit passée sur mer depuis la bataille de Lépante. » Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 428.

1676 notre belle Loire est entièrement à sec en plusieurs endroits. Je ne comprends pas comme auront fait Mme de Montespan et Mme de Tarente; elles auront glissé sur le sable. Nous partons à quatre heures du matin; nous nous reposons longtemps à la dînée; nous dormons sur la paille et sur les coussins du carrosse, pour éviter les incommodités de l'été. Je suis d'une paresse digne de la vôtre par le chaud; je vous tiendrois compagnie à causer sur un lit, tant que terre nous pourroit porter. J'ai dans la tête la beauté de vos appartements; vous avez été longtemps à me les dépeindre.

Je crois que si nous y étions, vous m'expliqueriez[1] ces ridicules qui viennent des défauts de l'âme : je les devine à peu près. Je suis toujours d'accord de mettre au premier rang du bon ou du mauvais tout ce qui vient de ce côté-là : le reste me paroît supportable, et quelquefois excusable; les sentiments du cœur me paroissent seuls dignes de considération; c'est en leur faveur que l'on pardonne tout : c'est un fonds qui nous console, et qui nous paye de tout; et ce n'est donc que par la crainte que ce fonds ne soit altéré, qu'on est blessé de la plupart des choses.

Nous parlerions encore de vos beaux tableaux, et de la mort extraordinaire de Raphaël d'Urbin[2]; je ne l'eusse pas imaginée, non plus que le chaud de la Saint-Jean : il y a plus de dix ans que j'avois remarqué qu'on se chauffoit fort bien aux feux qu'on y fait; c'est sur cela que j'avois compté, et que je me suis mécomptée. Les médecins appellent l'opiniâtreté de mes mains, un reste de

Lettre 551 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. « Je crois que sur ce lit vous m'expliqueriez. » (*Édition de* 1754.)

2. Ce peintre si renommé mourut (*en* 1520) à l'âge de trente-sept ans, d'un excès que lui fit faire son goût déréglé pour les femmes. (*Note de Perrin.*) Un jour qu'il avait été saisi d'une fièvre violente, dont il cacha la cause, ses médecins ordonnèrent une saignée qui le tua.

rhumatisme un peu difficile à persuader; mais voici un chaud qui doit convaincre de tout. Je suis tellement en train de suer, que je sue toujours, et la bonne d'Escars n'ose me proposer d'ôter des habits, parce qu'elle dit que j'aime à suer. Il est vrai qu'il me reste encore la fantaisie de croire que j'ai froid quand je n'ai pas extrêmement chaud : cela s'en ira avec la poule mouillée, qui prend tous les jours congé de moi. Nous pensions être vendredi à Vaux [3], et passer une soirée divine; mais je crains que nous n'y soyons que samedi. Je vous écrirai encore, car c'est ma seule joie. 1676

Mme de la Fayette me mande que Guenani est refichée [4] à Maubuisson [5], et qu'elle est aimable, sans être belle. Elle est vive, douce, complaisante, glorieuse et folle : ne la reconnoissez-vous pas, vous qui êtes une de ses plus anciennes connoissances? Si vous eussiez cru qu'elle eût été en tiers, vous auriez augmenté votre pitié. Je ne sais pourquoi vous dites que cette histoire est répandue, je ne le trouve point; je ne vois personne qui m'en parle : cela deviendra faux, comme mille autres choses. Le goût que Sa Majesté prend pour le métier [6] pourroit bien faire cet effet. Et qu'est-il que le temps ne *dissoude?* comme disoit Scarron. La pauvre bonne amitié est bien plus durable; il est vrai que ce mot de *passion éternelle* faisoit peur à une certaine beauté du temps passé; son pauvre amant lui protestoit, croyant dire des merveilles, qu'il l'aimeroit toute sa vie : elle l'assura que c'étoit pour cela seul qu'elle ne l'acceptoit pas, et que rien ne lui faisoit tant d'horreur

3. Voyez la lettre du 1er juillet suivant, p. 505.

4. Il y a *est refrichée* dans le manuscrit, *est retournée* dans la seconde édition de Perrin, et simplement *est* dans la première.

5. Abbaye de l'ordre de Cîteaux, près de Pontoise.

6. Dans les deux éditions de Perrin : « Le goût que Sa Majesté prend au métier de la guerre. »

1676 que la pensée d'être aimée longtemps d'une même personne. Vous voyez comme les avis sont différents.

Il y avoit un parent de l'abbé Bayard, qui étoit avec nous à Langlar; s'il y eût été du temps de la duchesse[7], il eût été fort digne qu'elle eût tiré dessus : elle n'avoit rien trouvé de si bon dans tout son voyage. Il ne dit et ne fait rien à gauche; il est jeune et joli, et danse la bourrée; il fait des chansons avec une facilité surprenante. Il vint une laide femme nous voir, qu'on soupçonne d'être coquette : voici ce qu'il dit tout de suite à Bayard, et qui me revint par lui; car le petit homme est joli, et craignoit d'offenser mes chastes oreilles : je crains encore plus celles de M. de Grignan; mais on écrit à Briare tout ce qui se présente. C'est sur l'air....

Cominges[8] n'est pas malhabile
Quand il s'agit de prendre un cœur;
Si ce n'est celui du pupille,
C'est celui de son gouverneur.

Je vous prie de ne pas le laisser traîner de mon écriture : il en a fait plusieurs autres pleines[9] de vivacité; mais je crains que vous n'en sachiez pas l'air. Voilà bien abuser de vous, ma chère fille; il faut que je sois bien persuadée, et de votre amitié, et de votre loisir. Je ne sais aucune nouvelle. Ce que vous avez dit sur la prévision du Roi à l'égard du frère de *Quanto*[10] est un sujet de méditation admirable. Je médite aussi fort souvent sur la joie et l'espérance de vous voir à Paris.

7. De Brissac.

8. Ce nom est dans le manuscrit; les éditions de Perrin n'en donnent que la première lettre.

9. C'est le texte du manuscrit : le féminin s'explique par l'idée de *chansons*.

10. Le maréchal de Vivonne. Voyez la lettre précédente, p. 498.

552. — DE MADAME DE SÉVIGNE A MADAME DE GRIGNAN.

1676

A Nemours, vendredi 26e juin.

Je défie votre Provence d'être plus embrasée que ce pays : nous avons de plus la désolation de ne point espérer de bise. Ma chère fille, nous marchons quasi toute la nuit, et nous suons le jour. Mes chevaux témoignèrent hier qu'ils seroient bien aises de se reposer à Montargis : nous y fûmes le reste du jour. Nous y étions arrivées à huit heures[1]; c'est un plaisir de voir lever l'aurore, et de dire dévotement les sonnets qui la représentent[2]. Nous passâmes le soir voir Mme de Fiennes[3], qui est gouvernante de la ville et de son mari, qu'on appelle pourtant Monsieur le gouverneur : elle me vint prendre à mon

Lettre 552. — 1. « Nous y étions arrivées le matin à huit heures. » (*Édition de* 1754.)

2. Le sonnet de la *belle matineuse* de Malleville était alors très-admiré (voyez le *Recueil des plus belles pièces des poëtes françois*, Amsterdam, 1692, tome III, p. 62). Beaucoup de poëtes avaient traité le même sujet. Nous avons vu et cité au tome II, p. 283, et note 4, la fin du sonnet de Voiture.

3. Le mari de Mme de Fiennes s'appelait Henri Garnier, comte des Chapelles; il était écuyer ordinaire de la duchesse d'Orléans. « Mme de Fiennes.... s'appeloit autrefois Mlle de Fruges, qui avoit été nourrie fort petite à la cour, où étant devenue vieille fille, elle épousa par amour le fils de la nourrice de la reine d'Angleterre, nommé des Chapelles, sur la réputation qu'il avoit d'être pourvu de plus grandes vertus corporelles que de spirituelles, desquelles elle avoit déjà connoissance. Après son mariage, elle ne voulut pas prendre le nom de son mari, et prit celui de Fiennes, qui étoit celui de sa maison. Elle avoit toujours aimé l'intrigue, se mêlant de tout et se fourrant partout. Monsieur (*frère de Louis XIV*) avoit grande croyance en elle, et l'entretenoit fort tous les jours. » (*Mémoires de Monglas*, tome LI, p. 57, année 1658.) — Voyez encore les *Mémoires de Mademoiselle*, tome III, p. 262-266, et la *Correspondance de Madame de Bavière*, tome II, p. 201 et 202.

1676 hôtellerie, et se souvient fort du temps qu'elle vous honoroit de ses approbations : vous connoissez son air et son ton décisif. Elle est divinement bien logée. Cet établissement est fort joli; elle y règne trois ou quatre mois, et puis se va traîner aux pieds de toutes les grandeurs, comme vous savez. Elle me dit qu'elle attendoit Mlle de Fiennes [4], et qu'on lui mandoit que la Brinvilliers mettoit bien du monde en jeu et nommoit le chevalier de B***, Mmes de Cl*** et de G***[5] pour avoir empoisonné Madame, pas davantage. Je crois que cela est très-faux; mais il est fâcheux d'avoir à se justifier de pareille chose. Cette diablesse accuse vivement Penautier, qui est en prison par avance : cette affaire occupe tout Paris, au préjudice des affaires de la guerre. Quand je serai arrivée, ma très-chère, vous croyez bien que je ne vous laisserai rien ignorer d'une chose si extraordinaire. Nous allons ce soir coucher à la capitainerie[6] de Fontainebleau; car je hais le *Lion d'or*, depuis que je vous ai quittée : j'espère me raccommoder avec lui en vous y allant reprendre. J'ai rêvé sur votre retour; je vous proposerai mon avis, que je serois ravie que vous voulussiez suivre : nous avons du temps, nous en parlerons. Ce chaud terrible me fait bien aise de vous avoir laissée[7] en paix dans mon cabinet à Grignan; vous seriez

4. Voyez tome II, p. 96, note 8.

5. La première de ces initiales désigne probablement le chevalier de Beuvron (voyez tome II, p. 502, note 10), et la dernière Mme de Gourdon (voyez tome III, p. 181, note 12). Toutefois nous devons dire que dans l'édition de 1734 les initiales ne sont pas toutes les mêmes; on y lit : « le chevalier de B***, Mmes de C***, la C*** et G***. » Notre texte est celui de 1754.

6. C'est le nom d'une partie du château destinée à l'habitation du capitaine des chasses.

7. « Je suis bien aise, à cause de cette chaleur excessive, de vous avoir laissée, etc. » (*Édition de* 1754.)

morte d'avoir repris votre route du midi par le temps qu'il fait. Si Saint-Hérem[8] est à sa capitainerie, je vous écrirai peut-être encore ce soir, au cas qu'il me dise quelque nouvelle; mais dans l'incertitude, je vous écris d'ici, afin de n'avoir plus qu'à me coucher en arrivant; car il sera tard, et vous voulez que je me porte bien. 1676

---

553. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 1er juillet.

J'ARRIVAI ici dimanche, ma très-chère belle; j'avois couché à Vaux[1], dans le dessein de me rafraîchir auprès de ces belles fontaines, et de manger deux œufs frais. Voici ce que je trouvai : le comte de Vaux[2], qui avoit su mon arrivée, et qui me donna un très-bon souper; et toutes les fontaines muettes, et sans une goutte d'eau, parce qu'on les raccommodoit : ce petit mécompte me fit rire. Ce comte de Vaux a du mérite, et le chevalier[3] m'a dit qu'il ne connoissoit pas un plus véritablement brave homme. Les louanges du *petit Glorieux* ne sont pas mauvaises; il ne les jette pas à la tête. Nous parlâmes fort, M. de Vaux et moi, de l'état de sa fortune présente, et de ce qu'elle avoit été. Je lui dis, pour le

8. Gouverneur de Fontainebleau et capitaine des chasses. Voyez tome II, p. 110, note 3.

LETTRE 553. — 1. La terre de Vaux-le-Vicomte, qui d'abord avait été confisquée, fut rendue par le Roi aux créanciers de Foucquet, qui à leur tour l'abandonnèrent à Mme Foucquet, séparée de biens d'avec son mari.

2. Louis-Nicolas, comte de Vaux, vicomte de Melun, fils aîné de Foucquet. Il épousa Jeanne Guyon, et mourut en 1705.

3. De Grignan.

1676 consoler, que la faveur n'ayant plus de part aux approbations qu'il auroit, il pourroit les mettre sur le compte de son mérite, et qu'étant purement à lui, elles seroient bien plus sensibles et plus agréables : je ne sais si ma rhétorique lui parut bonne.

Enfin nous arrivâmes ici ; je trouvai à ma porte Mmes de Villars, de Saint-Géran, d'Heudicourt, qui me demandèrent quand j'arriverois; elles ne venoient que pour cela[4]. Un moment après, M. de la Rochefoucauld, Mme de la Sablière par hasard, les Coulanges, Sanzei, d'Hacqueville. Voilà qui est fait, nous suions tous à grosses gouttes; jamais les thermomètres ne se sont trouvés à telle fête[5] : il y a presse dans la rivière; Mme de Coulanges dit qu'on ne s'y baigne plus que par billets. Pour moi, qui suis en train de suer, je ne finis pas, et je change fort bien trois fois de chemise en un jour. Le *bien Bon* fut ravi de me revoir, et ne sachant quelle chère me faire, il me témoigna une extrême envie que j'eusse bientôt une joie pareille à la sienne. J'ai reçu bien des visites ces deux jours. J'ai célébré les eaux salutaires de Vichy ; et si jamais le vieux de l'Orme prend congé de la compagnie, la maréchale d'Estrées et moi, nous entreprenons de confondre Bourbon.

Mme de la Fayette est à Chantilly. J'ai donné à Corbinelli votre lettre. Il me l'a lue, elle est admirable depuis le commencement jusqu'à la fin : vous avez, en vérité, trop d'esprit quand vous voulez. Corbinelli est hors de lui, de trouver une tête de femme faite comme la vôtre. Au reste, je reprends les sottes nouvelles que Mme de Fiennes m'avoit dites à Montargis. On n'a point du tout

4. Dans l'édition de 1754 : « ils ne venoient que pour le savoir. »

5. « Ne se sont trouvés à un tel exercice. » (*Édition de* 1734.) — Cette même édition porte à la ligne suivante : « qu'on ne s'y baigne plus que par billets, à cause de l'extrême confusion. »

parlé de Mmes de Cl***[6], de G***, ni du chevalier de B***: rien n'est plus faux. Penautier a été neuf jours dans le cachot de Ravaillac ; il y mouroit; on l'a ôté ; son affaire est désagréable ; il a de grands protecteurs : M. Colbert et Monsieur de Paris[7] le soutiennent; mais si la Brinvilliers l'embarrasse davantage, rien ne pourra le secourir. Mme d'Hamilton[8] est inconsolable, et ruinée au delà de toute ruine : elle fait pitié. Mme de Rochefort est changée à n'être pas connoissable, avec une bonne fièvre double-tierce : cela ne vous plaît-il pas assez ? 1676

Le retour du Roi se recule toujours[9]. Vous avez vu les vers qu'a faits l'abbé Têtu : l'exagération m'y paroît exagérée : la réponse en prose de M. de Pompone vous plairoit fort. Il a écrit aussi (c'est l'abbé Têtu) une lettre à M. de Vivonne bien plus jolie que Voiture et Balzac[10]; les louanges n'en sont point fades. Mme de Thianges[11] fit faire hier un feu de joie devant sa porte, et défoncer trois muids de vin, en faveur de cette victoire[12]. Des boîtes qui crevèrent tuèrent trois ou quatre personnes. M. de

6. Dans l'édition de 1734 : « Mmes de C***. »

7. Harlay de Champvalon, archevêque de Paris.

8. Le comte d'Hamilton, maréchal de camp, venait d'être tué au combat du défilé de Saverne. Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 258.

9. Le Roi, comme nous l'avons dit, ne quitta l'armée que le 4 juillet et arriva le 8 à Saint-Germain en Laye.

10. Le 4 juin 1675, Boileau avait adressé à Vivonne, *sur son entrée dans le Phare de Messine*, une lettre de félicitation, qui en renfermait deux autres : il attribuait l'une à Balzac, l'autre à Voiture. Vivonne l'avait prié « de lui écrire quelque chose qui pût le consoler des mauvaises harangues qu'il étoit obligé d'entendre. » Après les victoires de 1676, Boileau écrivit de nouveau, mais cette fois en son nom seulement, « au vainqueur de Ruyter, au destructeur de la flotte espagnole. »

11. Sœur de Vivonne.

12. La victoire de Palerme, remportée le 2 juin par Vivonne.

1676 Grignan n'a-t-il point écrit à Monsieur le maréchal? J'ai vu Bussy[13] plus gai, plus content, plus plaisant que jamais. Il se trouve si distingué[14] des autres exilés, et sent si bien cette distinction, qu'il ne donneroit pas sa fortune pour une autre. Il marie, je crois, la Remiremont[15] au frère de Mme de Cauvisson[16]. Voici l'année d'établissement pour ses filles. J'ai trouvé ici que celui de M. de la Garde faisoit grand bruit.

Je reçois, ma très-chère, votre lettre du 24e juin : il me faut celle du 20e, car je sais mon compte; j'espère qu'elle me reviendra. Vous me comblez de joie en me parlant sans incertitude de votre voyage de Paris; ce sera le dernier et véritable remède qui rendra ma santé parfaite. Pour moi, ma fille, voici ma pensée : je la propose à M. de Grignan et à vous. Je ne voudrois point que vous allassiez repasser la Durance, ni remonter à Lambesc : cela vous jette trop loin dans l'hiver; et pour vous épargner cette peine, je trouverois très-bien que vous partissiez de Grignan quand votre époux[17] partira pour l'assemblée; que vous prissiez des litières, que vous vinssiez vous embarquer à Roanne, et très-sûre-

13. Le Roi lui avait permis de passer deux mois à Paris. Voyez la lettre de Bussy du 6 mai précédent, p. 440.

14. L'édition de 1734 donne *différencié*, au lieu de *distingué*.

15. Marie-Thérèse de Rabutin, dame de Remiremont, qui épousa depuis Louis de Madaillan de l'Esparre, marquis de Montataire. Voyez la *Généalogie*, tome I, p. 343.

16. Sur Mme de Cauvisson, voyez tome III, p. 372, note 9. Son frère était Louis, d'abord seigneur d'Ybouvilliers, puis, après la mort de ses deux frères aînés, marquis de Marivaux, qui n'épousa pas la fille de Bussy, mais Madeleine de Malortie, et mourut sans enfants en 1691.

17. « Votre mari. » (*Édition de* 1754.)

ment vous trouveriez mon carrosse à Briare, qui vous amèneroit ici. Ce seroit un temps admirable pour être ensemble. Vous y attendriez M. de Grignan qui vous amèneroit votre équipage, et que vous auriez le plaisir de recevoir. Nous aurions cette petite avance, qui me donneroit une grande joie, et qui vous épargneroit d'extrêmes fatigues, et à moi toute l'inquiétude que j'en ressens. 1676

Répondez-moi, ma très-chère, sur cette proposition, qui me paroît si raisonnable[18], et parlons cependant de Villebrune[19] : je n'ai jamais été plus surprise que de le voir à Grignan[20]. Je suis assurée que vous l'avez bien questionné sur ma maladie; il a pu vous la dire d'un bout à l'autre. Il m'envoie d'une poudre admirable; vous en a-t-il dit la composition? je n'en prendrai pourtant qu'au mois de septembre. Il se loue fort de vos honnêtetés; je crois qu'il avoit un bon passe-port en parlant de moi. J'admire comme le hasard vous a envoyé cet homme pour figurer avec mon capucin de Vichy[21]. Pour moi, je lui trouve bien de l'esprit, et un talent admirable pour la médecine : c'est pour s'y perfectionner encore qu'il est allé à Montpellier. Il a eu de grandes conversations avec M. de Vardes sur l'or potable[22]. Il est fort estimé dans notre Bretagne; il y a

18. « Qui doit vous paroître aussi raisonnable qu'à moi. » (*Édition de* 1754.)

19. Le médecin qui avait soigné Mme de Sévigné aux Rochers l'hiver précédent. Voyez la lettre suivante, p. 512 et 513.

20. « Que d'apprendre qu'il étoit à Grignan. » (*Édition de* 1754.)

21. Voyez ci-dessus la lettre du 11 juin, p. 485.

22. Voici en quels termes Furetière dans son *Dictionnaire universel* (1690) parle de l'or potable : « Les chymistes appellent *or potable*, une médecine faite du corps même de l'or, et réduite sans aucun corrosif en une gomme ou substance semblable au miel et de couleur de sang. Cette gomme détrempée avec de l'esprit du vin acquiert une couleur de rubis et s'appelle *teinture d'or*. Une once de

1676

554. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 3e juillet.

Vous me dites que c'est à moi à régler[1] votre marche; je vous l'ai réglée, et je crois qu'il y a de la raison dans ce que j'ai fait[2]. M. de Grignan même ne doit pas s'y opposer, puisque la séparation sera courte, et que c'est bien épargner de la peine, et me donner un temps d'avance, qui sera, ce me semble, purement pour moi. J'ai fait part de ma pensée à d'Hacqueville, qui l'a fort approuvée, et qui vous en écrira. Songez-y, ma fille, et faites de l'amitié que vous avez pour moi le chef de votre conseil.

On dit que la princesse d'Italie[3] n'est plus si bien auprès de sa maîtresse[4]. Vous savez comme celle-ci est sur la galanterie : elle s'est imaginé, voyez quelle injustice! que cette favorite n'avoit pas la même aversion qu'elle pour cette bonté de cœur. Cela fait des dérangements étranges : je m'instruirai mieux sur ce chapitre; je ne sais qu'en l'air ce que je vous dis[5].

Il me semble que j'ai passé trop légèrement sur Villebrune[6]; il est très-estimé dans notre province; il prêche bien, il est savant; il étoit aimé du prince de Tarente, et avoit servi à sa conversion et à celle de son fils[7]. Le

Lettre 554 (revue en partie sur une ancienne copie). — 1. « Que c'est à moi de régler. » (*Édition de* 1754.)

2. Dans ce que j'ai proposé. » (*Ibidem.*)

3. Mme de Monaco. — 4. Madame.

5. Ce paragraphe manque dans l'édition de 1734.

6. Ce Villebrune étoit sorti des Capucins. Voyez la lettre du 15 décembre 1675 (*plus haut, p.* 281). (*Note de Perrin.*) Voyez encore la lettre précédente, p. 509.

7. Le prince de Tarente abjura le calvinisme en 1670, deux ans avant sa mort; son fils avait alors quinze ans. Le père du prince de

prince lui avoit donné à Laval un bénéfice de quatre mille livres de rente; quelqu'un parla[8] d'un dévolu, à cause de ce que vous savez; l'abbé du Plessis[9] le prévint à Rome, et l'obtint, et contre le sentiment de toute sa famille il le fit signifier[10], croyant, disoit-il, faire un partage de frère avec Villebrune. Cependant il n'en a point profité, car M. de la Trémouille a prétendu que le bénéfice dépendant de lui, il falloit avoir son consentement : de sorte qu'il n'est rien arrivé, sinon que Villebrune n'a plus rien, que l'abbé du Plessis n'a pas eu un bon procédé, et que M. de la Trémouille n'a pas osé redonner le bénéfice à Villebrune, qui a toujours été en basse Bretagne depuis ce temps, fort estimé et vivant bien. Si le hasard vous l'avoit mis dans votre chapitre[11], je vous trouverois assez heureuse de pouvoir parler avec lui de toutes choses, et d'avoir un très-bon médecin; car c'est cette science qui l'a fait aller à Montpellier pour apprendre des secrets qu'il ne croit réservés qu'au soleil de Languedoc. Voilà ce que la vérité m'a obligée de vous dire. Je veux en écrire à Vardes[12], car ce pauvre homme me fait pitié. Voyez un peu comme je me suis embarquée dans cette longue narration. 1676

L'affaire de la Brinvilliers va toujours son train. Elle

Tarente avait également abjuré en 1628, entre les mains de Richelieu. Quant à la princesse de Tarente et à sa fille, elles restèrent protestantes.

8. « Quelque prétendant parla, etc. » (*Édition de* 1754.)

9. Serait-ce un parent de Mlle du Plessis d'Argentré?

10. « Le prévint à Rome, et obtint le bénéfice : ce fut contre le sentiment de toute sa famille qu'il fit cette démarche. » (*Édition de* 1754.)

11. Il y a un chapitre à Grignan, fondé par les ancêtres de M. de Grignan. (*Note de Perrin.*)

12. « Je veux écrire à Vardes pour le lui recommander. » (*Édition de* 1754.)

1676 empoisonnoit de certaines tourtes de pigeonneaux, dont plusieurs mouroient qu'elle n'avoit point dessein de tuer[13]. Le chevalier du guet avoit été de ces jolis repas, et s'en meurt depuis deux ou trois ans. Elle demandoit l'autre jour s'il étoit mort; on lui dit que non; elle dit en se tournant: « Il a la vie bien dure. » M. de la Rochefoucauld jure que cela est vrai.

Il vient de sortir d'ici une bonne compagnie, car vous savez que je garde mon logis huit jours après mon retour de Vichy, comme si j'étois bien malade. Cette compagnie étoit la maréchale d'Estrées, *le chanoine*[14], Bussy, Rouville[15], Corbinelli et moi. Tout a prospéré; vous n'avez jamais rien vu de si vif. Comme nous étions le plus en train, nous avons vu apparoître Monsieur le Premier[16] avec son grand deuil : nous sommes tous tombés morts. Pour moi, c'étoit de honte que j'étois morte; car vous saurez que je n'ai rien dit à ce Caton sur la mort de sa femme[17], et j'avois dessein de l'aller voir avec la marquise d'Uxelles; et au lieu d'attendre ce devoir, il vient savoir comme je me porte de mon voyage. Je vous conjure de ne rien faire qui puisse empêcher le vôtre. La maréchale de Castelnau et sa fille[18] ont des soins extrêmes de moi. Je ne sais rien de Philisbourg depuis ce que je vous en ai

13. Tel est le texte du manuscrit et de l'impression de 1734. Dans sa seconde édition (1754), Perrin, dans l'intérêt de la clarté, a remplacé les mots : « qu'elle n'avoit point dessein de tuer, » par le développement que voici : « Ce n'étoit pas qu'elle eût des raisons pour s'en défaire; c'étoient de simples expériences pour s'assurer de l'effet de ses poisons. »

14. Mme de Longueval.

15. Voyez tome II, p. 415, note 4. — 16. Beringhen.

17. Anne du Blé, tante du (*futur*) maréchal d'Uxelles, morte le 8 juin 1676. (*Note de Perrin.*) — La marquise d'Uxelles, mère de ce maréchal, était veuve du frère de la morte.

18. Voyez tome III, p. 76, note 13.

mandé. Mon fils n'est point encore passé; il ne va point en Allemagne, c'est dans l'armée du maréchal de Créquy[19] : cette seconde campagne me déplaît[20]. Mme de Noailles me disoit hier que, sans avoir pu se tromper, elle étoit accouchée d'un fils à huit mois, qui a très-bien vécu; il a seize ans[21]. Je suis toute à vous, ma très-chère, et cette amitié fait ma vie. 1676

---

555. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 6e juillet.

Je vis hier au soir le cardinal de Bouillon, Caumartin et Barrillon; ils parlèrent fort de vous; ils commencent, disent-ils, à se rassembler en qualité de commensaux; mais hélas! le plus cher[1] nous manquera.

M. de Louvois est parti pour voir, ma chère bonne, ce que les ennemis veulent dire[2]. On dit qu'ils en veulent à Maestricht[3] : Monsieur le Prince ne le croit pas. Il a eu enfin de grandes conférences avec le Roi; on disoit qu'on l'enverroit; mais il en est entre s'offrir et être prié : on attend les courriers de M. de Louvois[4]. Il est vrai que

19. La *Gazette* du 4 juillet énumère les troupes que le marquis de Renel doit, par ordre du Roi, mener au maréchal de Créquy.

20. « Cela me paroît une seconde campagne qui me déplaît. » (*Édition de* 1754.)

21. Ce fils était Jean-François, marquis de Noailles et de Montclar, qui mourut en 1696, à l'âge de trente-six ans.

Lettre 555. — 1. Le cardinal de Retz. (*Note de Perrin.*)

2. C'est le texte de 1725 et de 1726. Perrin a remplacé *dire* par *faire*.

3. Maestricht fut en effet investi le 7 juillet.

4. Voyez ci-dessus, p. 367, note 2. — Nous avons suivi pour ce passage le texte de l'édition de Rouen (1726); voici quel est celui de la Haye : « Mais entre s'offrir et être prié, il y a différence, etc. » Ces

1676 plusieurs victimes ont été sacrifiées aux mânes des deux héros de mer et de terre[5]. Je crains bien que la Flandre ne soit pas paisible comme vous le pensez. Le pauvre baron avec son détachement est à Charleville, attendant les ordres : c'est le duc de Villeroi qui est le général de cette petite armée; ils sont dans le repos et les délices de Capoue : c'est le plus beau pays du monde. Pour l'Allemagne, M. de Luxembourg croit n'avoir autre chose à faire que d'être spectateur de la prise de Philisbourg. Dieu nous fasse la grâce de ne pas voir celle de Maestricht! Ce que dit Monsieur le Prince, c'est que[6] nous prendrons une autre place, et ce sera pièce pour pièce. Il y avoit un fou, le temps passé, qui disoit, dans un pareil cas: « Changez vos villes de gré à gré, vous épargnerez vos hommes. » Il y a bien de la sagesse à ce discours. Vous demandez si le Prince ne trouve pas bien plaisant les victoires qu'on lui présente: oui, je le trouve bien plaisant[7]. Je suis persuadée que les Hollandois savent

mots sont omis dans l'impression de 1725. — Perrin a très-hardiment modifié la phrase; on lit dans sa première édition (1734) : « On disoit qu'il seroit envoyé, mais il n'a pas présumé qu'il dût s'offrir, et l'on ne veut pas le lui dire; ainsi l'on attend, sans plus parler de rien, les courriers de M. de Louvois. » La seconde édition (1754) porte : « On disoit qu'il seroit employé; mais il n'a pas présumé.... et l'on ne veut pas lui en parler; ainsi l'on attend les courriers de M. de Louvois, sans qu'il soit question d'autre chose. »

5. Allusion aux sanglantes batailles d'Altenheim (8 juin 1675), d'Agousta (22 avril 1676) et de Palerme (2 juin 1676).

6. Dans les deux éditions de Perrin : « Ce qu'on fera, à ce que dit Monsieur le Prince, c'est que, etc. » — Deux lignes plus haut, au lieu des mots : « que d'être spectateur, » on lit dans l'impression de la Haye : « qu'à être spectateur. »

7. Cette phrase n'est que dans l'édition de 1725 et dans celle de la Haye (1726); nous la donnons sans y rien changer, mais elle est inintelligible et certainement altérée. Ne faut-il pas lire : « Vous demandez si je ne trouve pas le Prince bien plaisant de refuser (*ou quelque autre verbe d'un sens analogue*) les victoires qu'on lui pré-

regretter leur héros : ils ne sauront point en refaire d'autre. 1676

L'affliction de Mme de Rochefort augmente plutôt que de diminuer. Celle de Mme d'Hamilton fait pitié à tout le monde : elle demeure avec six enfants sans aucun bien. Ma nièce de Bussy, c'est-à-dire de Coligny, est veuve : son mari est mort à l'armée de M. de Schomberg, d'une horrible fièvre[8]. La maréchale[9] veut que je l'y mène après dîner : cette affligée ne l'est point du tout[10]; elle dit qu'elle ne le connoissoit point, et qu'elle avoit toujours souhaité d'être veuve. Il lui laisse tout son bien : de sorte que cette femme aura quinze ou seize mille livres de rente. Elle aimeroit bien à vivre réglément, et à dîner à midi comme les autres; mais l'attachement que son père a pour elle la fera toujours déjeuner à quatre heures du soir, à son grand regret. Elle est grosse de neuf mois.

sente, etc.? » — Dans la phrase suivante, qui est à la fois dans les deux impressions que nous venons de nommer et dans celle de Rouen, mais qui manque, ainsi que la précédente, dans les deux de Perrin, l'édition de la Haye a *leurs héros* et *d'autres*, au pluriel.

8. Bussy reçut la nouvelle de la mort du marquis de Coligny par ce billet du marquis de Bussy, son fils aîné, qui se lit dans le manuscrit de l'Institut :

A Condé, le 7e juillet 1676.

« On ne vous a pas mandé, Monsieur, la maladie de M. de Coligny, de peur d'alarmer ma sœur, et l'on ne croyoit pas qu'elle fût dangereuse. Cependant il vient de mourir par la gangrène qui lui avoit paru au pied, et qui a couru par tout le corps : cela marque une étrange corruption de sang. Nous l'allons faire enterrer dans le chœur de la grande église, avec une tombe sur laquelle son nom sera écrit. »

9. Perrin ajoute entre parenthèses : *de Schomberg*.

10. C'est le texte de l'édition de 1734 (celles de 1725 et de 1726 ne donnent pas le membre de phrase relatif à la maréchale); dans sa seconde (1754), Perrin a ainsi éclairci cet endroit : « La maréchale veut que je la mène après dîner chez cette affligée, qui ne l'est point du tout. »

1676 Voyez si vous voulez écrire un petit mot en faveur du *rabutinage :* cela se mettra sur mon compte.

Vous avez raison de vous fier à Corbinelli pour m'aimer, et pour avoir soin de ma santé : il s'acquitte parfaitement de l'un et de l'autre, et vous adore sur le tout. Il est vrai qu'il traite de petits sujets fort aisés, dans les poésies que je vous ai envoyées; mais il prétend que les anciens ont fait ainsi, parce que la cadence des vers donne plus d'attention, et que c'est de la prose rimée, qu'Horace a mise en crédit [11] : voilà de grands mots. Il a fait une épître contre les loueurs [12] excessifs : elle fait revenir le cœur. Il a une grande joie de votre retour : vous lui manquez à tout : il est en vérité fort amusant, car toujours il a quelque chose dans la tête.

Villebrune m'avoit dit que sa poudre ressuscitoit les morts; il faut avouer qu'il y a quelque chose du petit garçon *qui joue à la fossette* [13]. On peut juger de lui

11. C'est le *sermoni propiora* d'Horace (satire IV, livre I, vers 42). (*Note de Perrin.*) — Telle est la leçon de 1734 (la fin : *et que c'est de la prose*, etc., manque dans les impressions antérieures). Pour que l'expression soit plus juste et puisse s'appliquer aux vers d'Horace, Perrin a ainsi modifié la phrase dans sa seconde édition : « et que cela revient à la prose mesurée, qu'Horace, etc. » A la ligne précédente, l'édition de 1734 donne : *la rime*, au lieu de : *la cadence des vers;* mais ici la leçon de 1754 est confirmée par les impressions de 1725 et de 1726.

12. Les éditions antérieures à celles de Perrin ont *joueurs*, au lieu de *loueurs*.

13. « Il n'y a pas trois semaines encore qu'un jeune enfant de douze ans tomba du haut du clocher en bas, et se brisa sur le pavé la tête, les bras et les jambes. On n'y eut pas plus tôt amené notre homme, qu'il le frotta par tout le corps d'un certain onguent qu'il sait faire; et l'enfant aussitôt se leva sur ses pieds, et courut jouer à la fossette. » (*Le Médecin malgré lui*, acte I, scène V.) — Les éditeurs de 1725 et de 1726, ne comprenant sans doute pas l'allusion, avaient ainsi dénaturé ce passage : « il est vrai qu'on en a vu des effets merveilleux. »

comme on veut : c'est un homme à facettes encore plus que les autres. 1676

---

556. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 8e juillet.

Vous avez raison, ma bonne, de dire que le sentiment de tendresse qui vous fait résoudre de venir tout à l'heure ici, si je le veux et si j'ai besoin de vous, me fait mieux voir votre cœur que toutes les paroles bien rangées : je vous l'avoue, ma bonne, et je ne vous puis dire à quel excès le mien en est touché ; mais comme vous lui donnez pour conseil la raison de d'Hacqueville, et que vous avez fait à l'égard de ce cœur dont il est question comme pour les régentes, qui ne peuvent rien faire sans un conseil, vous m'avez donné un maître en me donnant un compagnon (vous savez le proverbe), et persuadée que vous savez parfaitement comme je suis pour vous, et ce que c'est pour moi que de vous voir [1], et que de ne pas manger toute ma vie de la merluche [2], je vous dirai que nous regardons la fatigue de venir par les chaleurs et par la diligence comme une chose terrible, et qui pourroit vous faire malade. Et pourquoi cette précipitation pour une santé qui est beaucoup meilleure qu'elle n'a encore été ? Je marche, je mange, et il n'y a que mes mains qui me

Lettre 556. — 1. C'est le texte des impressions de 1726 et de 1734. Dans son édition de 1754, Perrin a une leçon toute différente : « vous savez le proverbe. Hé bien ! ma fille, voici ce que le grand d'Hacqueville me dit hier de vous mander : il n'ignore point ce que c'est pour moi de vous voir, etc. » — Le proverbe est : « Qui a compagnon a maître. »

2. Voyez la lettre du 15 juin précédent, p. 491.

1676 donnent une médiocre incommodité, et je suis en état d'attendre le mois de septembre, qui sera à peu près le temps que M. de Grignan se préparera pour l'assemblée, et où nous trouvons que toutes les raisons de tendresse, de commodité, de bienséance doivent vous engager à me venir voir. Nous vous l'avons mandé, et cette lettre a croisé peut-être à Lyon celle où elle sert de réponse.

Si vous fussiez venue à Vichy, et de là ici, c'étoit une chose toute naturelle, et qui eût été bien aisée à comprendre; mais vos desseins ne s'étant pas tournés ainsi, et tout le monde ne vous attendant plus qu'au mois de septembre, cette raison que vous me donnez pour gouvernante vous conseille de laisser revenir[3] de l'eau dans la rivière, et de suivre tous les avis que nous vous avons donnés par avance. Nous vous prions seulement, ma bonne, de ne nous pas manquer en ce temps-là. Ma santé est meilleure que vous ne pensez, mais elle ne l'est pas assez pour n'avoir pas besoin de ce dernier remède, et je ne puis pas en douter, voyant les sentiments que vous me dites si naturellement dans votre lettre. De cette sorte vous donnez de la joie à tout le monde; vous êtes l'âme de Grignan, et vous ne quitterez votre château et vos *pichons* que quand vous seriez prête de[4] les quitter pour Lambesc, et en ce temps vous viendrez ici me redonner la vie et la plus sensible joie que je puisse avoir en ce monde. Je crois, ma chère enfant, que vous approuverez la sagesse de notre d'Hacqueville, et que vous comprendrez très-bien les sentiments de mon cœur, et la joie que j'ai de me voir assurée de votre retour, et d'éprouver cette marque de votre amitié. Je suis assurée comme vous

3. Au lieu de ces mots : « de laisser revenir, » les éditions de 1726 donnent : « de laisser d'ici à l'avenir. » Mme de Sévigné avait sans doute écrit : « de laisser d'ici là venir. »

4. Dans l'édition de 1734 : *prête à.*

que M. de Grignan approuvera toutes nos résolutions, et me saura bon gré même de me priver du plaisir de vous voir tout à l'heure, dans la pensée de ne lui pas ôter le plaisir de vous avoir cet été à Grignan; et après, ce sera à lui à courre, et il courra, et nous le verrons avec plaisir. Je vous demande seulement, et à lui aussi, de vous laisser jouir d'une santé qui sera le fondement de la véritable joie de votre voyage; car je compte que sans elle on ne peut avoir aucun plaisir. 1676

Je crains que votre lettre du 20e juin ne soit égarée ou perdue : vous savez, ma très-chère, que tout ce qui vient de vous ne sauroit m'être indifférent, et que ne vous ayant point, il me faut du moins la consolation de vos lettres[5].

Je reçois votre lettre du premier juillet. Vous me paroissez toujours en peine de ma santé : votre amitié vous donne des inquiétudes que je ne mérite plus. Il est vrai que je ne puis fermer les mains; mais je les remue, et m'en sers à toutes choses. Je ne saurois couper ni peler des fruits, ni ouvrir des œufs; mais je mange, j'écris, je me coiffe, je m'habille; on ne s'aperçoit de rien, et je ne mérite aucune louange de souffrir patiemment cette légère incommodité. Si l'été ne me guérit pas, on me fera mettre les mains dans une gorge de bœuf; mais comme ce ne sera que cet automne, je vous assure que je vous attendrai pour ce vilain remède : peut-être n'en sera-t-il pas besoin. Je marche fort bien, et mieux que jamais, car je ne suis plus une *grosse crevée :* j'ai le dos d'une *plateur*

5. Cette phrase n'est que dans la seconde édition de Perrin (1754). Il serait bien possible qu'elle eût été faite par lui pour tenir la place de la dernière phrase du premier paragraphe : « Nous vous l'avons mandé, etc., » phrase qu'il a supprimée plus haut dans cette seconde édition.

1676 qui me ravit; je serois au désespoir d'engraisser, et que vous ne me vissiez pas comme je suis. J'ai quelque légère douleur encore aux genoux; mais en vérité c'est si peu de chose que je ne m'en plains point du tout.

Trouvez-vous, ma bonne, que je ne vous parle point de moi? En voilà par-dessus les yeux : vous n'avez pas besoin de questionner Corbinelli. Il est souvent avec moi, et la Mousse; et tous deux parlent souvent de votre père Descartes. Ils ont entrepris de me rendre capable d'entendre ce qu'ils disent : j'en serai ravie, afin de n'être point comme une sotte bête, quand ils vous tiendront ici. Je leur dis que je veux apprendre cette science comme l'hombre, non pas pour jouer, mais pour voir jouer. Corbinelli est ravi de ces deux volontés, qu'on trouve si bien en soi, sans qu'il soit besoin de les aller chercher si loin [6]. En vérité, nous avons tous bien envie de vous avoir, et ce nous est une espérance bien douce que de voir approcher ce temps. Je vous trouve bien seule, ma très-chère : cette pensée me fait de la peine; ce n'est pas que vous soyez sur cela comme une autre; mais je regrette ce temps où je pourrois être avec vous. Pour moi je prétends aller à Livry; Mme de Coulanges dit qu'elle y viendra; mais la cour ne lui permettra pas cette retraite.

Le Roi arrive ce soir à Saint-Germain [7], et par hasard

6. Cette double volonté sans doute dont parle Descartes (voyez par exemple le traité *des Passions de l'âme*, Ire partie, article XLVI), par laquelle « l'âme se sent poussée presque en même temps à desirer et à ne pas desirer une même chose : » d'où « on a pris occasion d'imaginer en elle deux puissances qui se combattent. » C'est là une de ces choses qui, comme il le dit ailleurs, « se connoissent sans preuve, par la seule expérience que nous en avons. » (Voyez *les Principes de la philosophie*, Ire partie, nº 39.)

7. La *Gazette* du 11 annonce en ces termes l'arrivée du Roi, sous la rubrique de Saint-Germain : « Le Roi laissant ses conquêtes en

Mme de Montespan s'y trouve aussi le même jour; j'aurois voulu donner un autre air à ce retour, puisque c'est une pure *amitié*. Mme de la Fayette arriva avant-hier de Chantilly en litière : c'est une belle allure; mais son côté ne peut souffrir le carrosse. M. de la Rochefoucauld nous remet sur pied ce voyage de Liancourt et de Chantilly, dont on parle depuis dix ans: si on veut m'enlever, je les laisserai faire. Madame est transportée du retour de Monsieur. Elle embrasse tous les jours Mme de Monaco, pour faire voir qu'elles sont mieux que jamais : je vois trouble à cette cour. J'ai fait prier Monsieur le premier président[8] par M. d'Ormesson de me donner une audience; il n'en peut donner qu'après le procès de la Brinvilliers : qui croiroit que notre affaire dût se rencontrer avec celle-là? Celle de Penautier ne va qu'avec celle de la dame. Et pourquoi empoisonner le pauvre Matharel[9]? Il avoit une douzaine d'enfants. Il me semble même que sa maladie violente et point subite ne ressembloit pas au

1676

sûreté, et n'espérant plus que les ennemis fissent quelque entreprise, partit de son camp de Keverain le 4 de ce mois, et arriva ici mercredi dernier, 8e, à trois heures après midi. La Reine et Monseigneur le Dauphin allèrent à sa rencontre, à trois lieues, et Leurs Majestés retournèrent ici ensemble. Les sujets du Roi, de toutes les conditions, qui ne voient jamais sans frayeur partir Sa Majesté pour commander ses armées en personne, témoignent par leurs acclamations la joie sensible que leur donne son heureux retour, après des fatigues longues et périlleuses. »

8. Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, depuis 1658. Il mourut le 10 décembre 1677.

9. Matharel était trésorier des états de Bourgogne; mais ce n'était pas seulement pour avoir empoisonné Matharel que Penautier était poursuivi; il l'était à la requête d'une dame Vosser, veuve du sieur (*Hanyvel de*) Saint-Laurent, trésorier général du clergé, qui soutenait que Sainte-Croix avait empoisonné son mari, à l'instigation de Penautier, pour que ce dernier succédât à son emploi. Voyez les *Causes célèbres* de Richer, tome I, p. 417. (*Note de l'édition de* 1818.) — Voyez tome III, p. 351.

1676 poison : on ne parle ici d'autre chose. Il s'est trouvé un muid de vin empoisonné, qui a fait mourir six personnes. Je vois souvent Mme de Vins : elle me paroît toute pleine d'amitié pour vous. Je trouve que M. de la Garde et vous, ne devriez point vous quitter : quelle folie de garder chacun votre château, comme du temps des guerres de Provence ! Je suis fort aise d'être estimée de lui. La marquise d'Uxelles[10] est en furie de son mariage ; elle est trop plaisante, elle ne s'en peut taire. Quand vous ne savez que me mander, contez-moi vos *pétoffes* d'Aix. M. Marin attend son fils[11] cet hiver. Je comprends le plaisir que vous donne la beauté et l'ajustement du château de Grignan : c'est une nécessité, dès que vous avez pris le parti d'y demeurer autant que vous faites. Le pauvre baron ne viendra pas ici : le Roi l'a défendu. Nous avons approuvé les dernières paroles de Ruyter[12], et admiré la tranquillité où demeure votre mer. Adieu, très-belle, très-aimable, je jouis délicieusement de l'espérance de vous voir et de vous embrasser. Mme d'Oppède est venue me dire adieu avec beaucoup de civilité, et toujours me disant fort modestement qu'en Provence vous ne trou-

10. Voyez la *Notice*, p. 156.

11. Premier président du parlement d'Aix. (*Note de Perrin.*)

12. Dans la *Vie de Ruyter* par Girard Brandt sont rapportées un grand nombre de paroles ou patriotiques ou religieuses prononcées par le grand amiral, dans les derniers moments de sa vie ; celle-ci entre autres : « Je suis ici au poste où Dieu m'a appelé, et s'il lui plaît de m'en retirer en me retirant du monde, je suis prêt et tout disposé. » Durant le combat même, après qu'il avait été mortellement blessé, on l'avait entendu dire plusieurs fois : « Seigneur, conserve l'armée de mon État ; épargne par ta grâce nos officiers, nos matelots et nos soldats, qui supportent tant de fatigues pour un si petit gain. Inspire-leur la force et le courage, afin que sous ta bénédiction nous puissions remporter la victoire. Seigneur, donne une favorable issue à ton peuple pendant ma foiblesse, comme tu as eu la bonté de l'accorder ci-devant durant ma vigueur.... »

verez peut-être pas beaucoup mieux qu'elle, et qu'elle se trouveroit heureuse d'être dans votre goût, dans votre commerce, et de pouvoir contribuer à votre divertissement. Je voudrois que cela pût être pour l'amour d'elle et de vous, et il me semble que cela doit être. 1676

---

557. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10e juillet.

Madame de Villars me disoit hier, entrant dans la joie que j'ai de vous attendre, qu'il lui sembloit que la lettre que j'ai de vous, où vous me rendez maîtresse de votre marche, étoit justement comme une bonne lettre de change, bien acceptée, payable à vue, que je toucherois quand il me plairoit. Je trouvai le duc de Sault chez elle, qui pâmoit de rire de la nouvelle qui couroit, et qui court encore, que le Roi s'en retourne sur ses pas, à cause du siége de Maestricht, ou de quelque autre place : ce seroit un beau mouvement pour les pauvres courtisans[1] qui reviennent sans un sou : c'est dimanche que Sa Majesté le déclarera[2]. Le bon ami de *Quanto* avoit résolu de n'arriver que lorsqu'elle arriveroit de son côté; de sorte que si cela ne s'étoit trouvé juste le même jour, il auroit couché à trente lieues d'ici : mais, Dieu merci, tout alla à souhait. La famille de l'ami alla au-devant de lui[3] : on donna du temps aux bien-

Lettre 557. — 1. « Ce seroit un beau mouvement et bien commode pour les pauvres courtisans. » (*Édition de* 1754.)

2. Le Roi ne retourna pas à l'armée; mais Louvois, qui était revenu en même temps que lui, repartit immédiatement.

3. Voyez la note 7 de la lettre précédente, p. 522 et 523.

1676 séances, mais beaucoup plus à la pure et simple *amitié*, qui occupa tout le soir. Hier on alla ensemble à Versailles, accompagnés de quelques dames; on fut bien aise de le visiter avant que la cour y vienne. Ce sera dans peu de jours, pourvu qu'il n'y ait point de hourvaris[4].

On a confronté Penautier à la Brinvilliers; cette entrevue fut fort triste : ils s'étoient vus autrefois plus agréablement. Elle a tant promis que si elle mouroit elle en feroit bien mourir d'autres, qu'on ne doute point qu'elle n'en dise assez pour entraîner celui-ci, ou du moins pour lui faire donner la question, qui est une chose terrible. Cet homme a un nombre infini d'amis d'importance, qu'il a obligés dans les deux emplois qu'il avoit[5]. Ils n'oublient rien pour le servir; on ne doute pas que l'argent ne se jette partout; mais s'il est convaincu, rien ne le peut sauver.

Je laisse là ma lettre; je m'en vais faire un tour de ville, pour voir si je n'apprendrai rien qui vous puisse divertir. Mes mains sont toujours au même état : si j'en étois fort incommodée, je commencerois à faire tous les petits remèdes qu'on me propose; mais je me sens un si grand fonds de patience pour supporter cette incommodité, que je vous attendrai pour me guérir de l'ennui qu'ils me donneront[6].

Je reviens de la ville, ma très-chère : j'ai été chez

4. *Hourvari*, qui est proprement un terme de chasse, se dit dans le langage ordinaire de ce qu'on fait pour traverser les desseins d'une personne et rompre ses mesures. Ce sens a été omis dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1835).

5. De trésorier général des états de Languedoc, et de receveur général du clergé de France. (*Note de Perrin.*)

6. « De l'ennui que les remèdes me donneront. » (*Édition de* 1754.)

Mme de Louvois, Mme de Villars, et la maréchale d'Estrées[7]. J'ai vu le grand maître[8], qui croit s'en retourner lundi, quand même le Roi ne partiroit pas; car si Maestricht est assiégé, comme on le dit, il ne veut pas manquer cette occasion, dit-il, de faire quelque chose. Il est sur cela comme un petit garçon; et au lieu de ne plus servir, comme le Roi le croyoit, ayant fait les autres maréchaux de France[9], il s'amuse à le vouloir mériter par les formes, comme un cadet de Gascogne. Mais ce n'est point cela que je veux dire; le sujet m'a portée plus loin que je ne voulois : c'est qu'il est donc vrai que le Roi croit partir; il a été longtemps enfermé avec M. de Louvois. Monsieur le Prince attendoit les nouvelles de cette conférence. Tous les courtisans sont au désespoir, et ne savent où retrouver de l'argent et de l'équipage; la plupart ont vendu leurs chevaux : tout est en émotion[10]. Les bourgeois de Paris disent qu'on enverra Monsieur le Prince, et que le Roi ne prendra point la peine de retourner. Le détachement qu'on envoyoit à l'armée du maréchal de Créquy s'en retourne en Flandre[11]. Enfin je ne puis vous dire ce soir, ni personne, le dénouement de cette émotion. L'ami de *Quanto* arriva un quart d'heure avant *Quanto;* et comme il causoit en famille, on le vint avertir de l'arrivée : il courut avec un grand empressement, et fut longtemps avec elle. Hier il fut à la promenade que je vous ai dite, mais en tiers avec *Quanto* et son amie[12] : nulle autre personne n'y fut admise, et la

1676

7. Voyez tome III, p. 24, note 3. — 8. Le duc du Lude.
9. Voyez tome III, p. 538 et 539.
10. L'édition de 1754 porte *mouvement*, au lieu de *émotion*.
11. La *Gazette* annonce, sous la rubrique de Charleroi, le 13 juillet, que le duc de Villeroi a reçu ordre de rejoindre, avec le détachement qu'il commande, l'armée du maréchal de Schomberg.
12. Mme de Maintenon.

1676 sœur[13] en a été très-affligée. Voilà tout ce que je sais. La femme de l'ami a fort pleuré. On a dit sourdement qu'elle iroit au voyage si son mari y alloit : tout ceci se démêlera[14].

Adieu, ma très-chère et très-parfaitement aimée : je jouis à pleines voiles de l'aimable espérance. Ne faites rien qui puisse troubler notre joie, et ne changez point de sentiment, quand il est question de me donner une bonne marque de votre amitié ; je vous embrasse tendrement. La Saint-Géran a la fièvre : elle en est aussi étonnée que je le fus aux Rochers ; car elle n'a jamais été malade, non plus que moi en ce temps-là.

---

558. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 17e juillet.

Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air[1] : son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un

13. La marquise de Thianges. (*Note de Perrin.*)

14. « Que si son mari partoit, elle seroit du voyage : tout ceci se démêlera dans peu. » (*Édition de* 1754.)

Lettre 558 (revue sur une ancienne copie). — 1. Elle fut déclarée atteinte et convaincue, par arrêt du 16 juillet 1676, d'avoir fait empoisonner maître Dreux d'Aubray son père, Antoine d'Aubray, lieutenant civil, et N... d'Aubray, conseiller au parlement, ses deux frères, et d'avoir attenté à la vie de Thérèse d'Aubray, sa sœur. Elle fut condamnée à faire amende honorable devant la principale porte de l'église de Paris, nu-pieds, la corde au cou, et à avoir ensuite la tête tranchée en place de Grève (*le vendredi* 17), son corps brûlé et ses cendres jetées au vent. (*Note de l'édition de* 1818.) — Le vendredi 17, « à sept heures du soir, elle sortit de la Conciergerie, sans habits et avec une chemisette seulement sur sa chemise, et fut menée devant Notre-Dame, où elle fit amende honorable, et de là en Grève, accompagnée de M. Pirrot, docteur en théologie, qui lui aida à monter sur l'échafaud. » (*Gazette d'Amsterdam du* 28 *juillet* 1676.)

fort grand feu, et les cendres au vent; de sorte que nous la respirerons, et par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante, dont nous serons tout étonnés[2]. Elle fut jugée dès hier; ce matin on lui a lu son arrêt, qui étoit de faire amende honorable à Notre-Dame, et d'avoir la tête coupée, son corps brûlé, les cendres au vent. On l'a présentée à la question : elle a dit qu'il n'en étoit pas besoin, et qu'elle diroit tout; en effet, jusqu'à cinq heures du soir elle a conté sa vie, encore plus épouvantable qu'on ne le pensoit. Elle a empoisonné dix fois de suite son père (elle ne pouvoit en venir à bout), ses frères et plusieurs autres; et toujours l'amour et les confidences mêlés partout. Elle n'a rien dit contre Penautier. Après cette confession, on n'a pas laissé de lui donner dès le matin la question ordinaire et extraordinaire : elle n'en a pas dit davantage. Elle a demandé à parler à Monsieur le procureur général[3]; elle a été une heure avec lui : on ne sait point encore le sujet de cette conversation. A six heures on l'a menée nue en chemise et la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable; et puis on l'a remise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette basse et sa chemise, un docteur[4] auprès d'elle, le bourreau de l'autre côté : en vérité cela m'a fait frémir. Ceux qui ont vu l'exécution disent qu'elle a monté sur l'échafaud avec bien du courage. Pour moi, j'étois sur le pont Notre-Dame[5], avec la

1676

2. Il y a *tous étonnés* dans le manuscrit et dans l'édition de la Haye. Voyez tome I, p. 346, note 2.

3. Achille de Harlay, procureur général au parlement de Paris depuis 1667, fut nommé premier président en novembre 1689.

4. Le sieur Pirrot. Voyez la fin de la note 1.

5. Sans doute à la fenêtre de l'une des soixante et une maisons dont le pont était alors chargé.

1676 bonne d'Escars; jamais il ne s'est vu tant de monde, ni Paris si ému ni si attentif; et demandez-moi ce qu'on a vu, car pour moi je n'ai vu qu'une cornette; mais enfin ce jour étoit consacré à cette tragédie. J'en saurai demain davantage, et cela vous reviendra.

On dit que le siége de Maestricht est commencé, celui de Philisbourg continué : cela est triste pour les spectateurs. Notre petite amie[6] m'a bien fait rire ce matin : elle dit que Mme de Rochefort, dans le plus fort de sa douleur, a conservé une tendresse extrême pour Mme de Montespan, et m'a contrefait ses sanglots au travers desquels elle lui disoit qu'elle l'avoit aimée toute sa vie d'une inclination toute particulière. Êtes-vous assez méchante pour trouver cela aussi plaisant que moi?

Voici encore une autre sottise; mais je ne veux pas que M. de Grignan la lise. Le *petit Bon*[7], qui n'a pas l'esprit d'inventer la moindre chose, a conté naïvement qu'étant couché l'autre jour familièrement avec la *Souricière*[8], elle lui avoit dit, après deux ou trois heures de conversation : « *Petit Bon*, j'ai quelque chose sur le cœur contre vous. — Et quoi, Madame? — Vous n'êtes point dévot à la Vierge; ah! vous n'êtes point dévot à la Vierge : cela me fait une peine étrange. » Je souhaite que vous soyez plus sage que moi, et que cette sottise ne vous frappe pas, comme elle m'a frappée.

On dit que Louvigny[9] a trouvé sa chère épouse écrivant une lettre qui ne lui a pas plu; le bruit a été grand.

6. Mme de Coulanges. (*Note de Perrin.*)

7. Le comte de Fiesque. (*Note du même.*)

8. Mme de Lyonne. Voyez la lettre du 17 avril 1676, p. 414, et la *Correspondance de Bussy*, tome III, p. 234 et 235.

9. Voyez tome II, p. 215, note 12. — Le nom est écrit en entier dans le manuscrit et dans l'édition de la Haye (1726). Celles de Perrin ne donnent que l'initiale L***.

D'Hacqueville est occupé à tout raccommoder : vous croyez bien que ce n'est pas de lui que je sais cette petite affaire; mais elle n'en est pas moins vraie, ma chère bonne. 1676

---

559. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22e juillet.

Oui ma bonne, voilà justement ce que je veux; je suis contente et consolée du temps que je perds à vous voir, par la rencontre heureuse des sentiments de M. de Grignan et des miens. Il sera fort aise de vous avoir cet été à Grignan : j'ai considéré son intérêt aux dépens de la chose du monde qui m'est la plus chère, qui est de vous voir; et il songe à son tour à me plaire, en vous empêchant de remonter en Provence, et vous faisant prendre un mois ou six semaines d'avance, qui me font un plaisir sensible, et qui vous ôtent toute la fatigue de l'hiver et des méchants chemins. Rien n'est plus juste que cette disposition; elle me fait sentir toutes les douceurs de cette espérance, que nous aimons et que nous estimons tant. Voilà qui est donc réglé; nous en parlerons encore plus d'une fois, et plus d'une fois je vous remercierai de cette complaisance. Mon carrosse ne vous manquera point à Briare, pourvu qu'il puisse revenir de l'eau dans la rivière : on passe tous les jours à gué notre rivière de Seine[1], et l'on se moque de tous les ponts de l'Ile.

Je viens d'écrire au chevalier, qui s'inquiétoit de ma

Lettre 559 (revue en grande partie sur une ancienne copie). — 1. *De Seine* manque dans le manuscrit.

1676 santé. Je lui mande que je me porte très-bien, hormis que je ne puis serrer la main ni danser la bourrée (voilà deux choses dont la privation m'est bien rude), mais que vous achèverez de me guérir. Il est vrai que j'ai encore un peu de mal aux genoux; mais cela ne m'empêche point de marcher : au contraire, je souffre quand je suis trop longtemps assise. Vous ai-je mandé que je fus l'autre jour dîner à Sucy[2], chez la présidente Amelot[3], avec les d'Hacqueville, Corbinelli, Coulanges, le bon abbé? Je fus ravie de revoir cette maison, où j'ai passé ma belle jeunesse : je n'avois point de rhumatisme en ce temps-là. Mes mains ne se ferment point tout à fait; mais je m'en sers à toutes choses, comme si de rien n'étoit. J'aime l'état où je suis; et toute ma crainte, c'est de rengraisser, et que vous ne me voyiez point le dos plat avec ma jolie taille. En un mot, ma bonne, quittez vos inquiétudes, et ne songez qu'à me venir voir. Voilà notre Corbinelli qui va vous rendre compte de lui. Villebrune dit qu'il m'a guérie; hélas! je suis bien aise que cela lui soit bon : il n'est pas en état de négliger ce qui lui attire des Vardes et des Monceaux[4] *in ogni modo*[5]. Vardes mande à Corbinelli que, dans cette pensée, il le révère comme le dieu

2. Voyez la *Notice*, p. 21. — Sucy est un joli village à quatre lieues de Paris (entre Boissy-Saint-Léger et Ormesson), où Philippe de Coulanges, aïeul maternel de Mme de Sévigné, fit construire, en 1620, une belle maison qui relevait alors du franc-alleu noble de la Tour. C'est dans cette maison que Coulanges retrouva le vieux lit de famille sur lequel il a fait une chanson. Voyez ci-après la lettre du 16 juillet 1677. (*Note de l'édition de* 1818.)

3. Voyez tome II, p. 61, note 2.

4. M. de Moulceau (*dont le nom est souvent écrit Monceaux et Mouceaux*), président de la chambre des comptes de Montpellier, avec lequel Mme de Sévigné entretint plus tard une correspondance. Voyez la lettre du 17 avril 1682. (*Note de l'édition de* 1818.)

5. *De toute façon.*

de la médecine. Il[6] pourra fort bien les divertir, et sur ce chapitre, et sur bien d'autres : c'est un oiseau effarouché qui ne sait où se reposer. 1676

Encore un petit mot de la Brinvilliers : elle est morte comme elle a vécu, c'est-à-dire résolûment. Elle entra dans le lieu où l'on devoit lui donner la question; et voyant trois seaux d'eau : « C'est assurément pour me noyer, dit-elle; car de la taille dont je suis, on ne prétend pas que je boive tout cela. » Elle écouta son arrêt, dès le matin, sans frayeur ni sans foiblesse; et sur la fin, elle le fit recommencer, disant que ce tombereau l'avoit frappée d'abord, et qu'elle en avoit perdu l'attention pour le reste. Elle dit à son confesseur[7], par le chemin, de faire mettre le bourreau devant elle, « afin de ne point voir, dit-elle, ce coquin de Desgrais qui m'a prise[8] : » il étoit à cheval devant le tombereau. Son confesseur la reprit de ce sentiment; elle dit : « Ah mon Dieu! je vous en demande pardon; qu'on me laisse donc cette étrange vue; » et monta seule et nu-pieds sur l'échelle et sur l'échafaud, et fut un quart d'heure mirodée[9], rasée, dressée et redressée, par le bourreau : ce fut un grand murmure et une grande cruauté. Le lendemain on cherchoit ses os, parce que le peuple disoit qu'elle étoit sainte. Elle avoit, dit-elle, deux confesseurs : l'un disoit qu'il falloit tout dire, et l'autre non; elle rioit de cette diver-

6. Dans l'édition de 1754, Perrin a remplacé le pronom *il* par le nom propre *Villebrune*.

7. Voyez la fin de la note 1 de la lettre précédente, p. 528.

8. Voyez p. 411, la note 25, vers la fin.

9. *Miroder* est un mot qui se dit à Rennes et aux environs et qui paraît signifier ici « ajuster avec soin, » sens que donne à *miroter* (par un *t*) le *Glossaire du patois normand de M. du Bois, augmenté par M. Julien Travers*, Caen, 1856. — Dans l'édition de Rouen, l'orthographe du mot est *miraudée*.

1676 sité, disant : « Je peux faire en conscience tout ce qu'il me plaira : » il lui a plu de ne rien dire du tout. Penautier sortira un peu plus blanc que de la neige : le public n'est point content, on dit que tout cela est trouble. Admirez le malheur : cette créature a refusé d'apprendre ce qu'on vouloit, et a dit ce qu'on ne demandoit pas; par exemple, elle dit que M. Foucquet[10] avoit envoyé Glaser, leur apothicaire empoisonneur, en Italie, pour avoir d'une herbe qui fait du poison : elle a entendu dire cette belle chose à Sainte-Croix. Voyez quel excès d'accablement, et quel prétexte pour achever ce misérable[11]. Tout cela est encore bien suspect. On ajoute encore bien des choses; mais en voilà assez pour aujourd'hui.

On tient que M. de Luxembourg a dessein de tenter une grande action pour secourir Philisbourg[12]; c'est une affaire périlleuse. Le siége de Maestricht continue; mais le maréchal d'Humières va prendre Aire[13], pour jouer aux

10. Le mot est écrit en entier dans le manuscrit. Les éditions de Perrin et les impressions antérieures ne donnent que l'initiale F**.— « La Brinvilliers déclara avant son supplice tenir de Sainte-Croix que Foucquet, au moment de son arrestation, avait un grand dessein, et qu'il avait envoyé *Glazel* (et non *Glaser; dans le manuscrit il y a Glasser*), son apothicaire, à Florence, pour y apprendre l'art de préparer des poisons subtils.... Ce fait est énoncé dans les interrogatoires insérés au procès-verbal de question d'un ami de Sainte-Croix, Jean Maillart, auditeur des comptes, qui fut condamné par arrêt de la chambre de l'Arsenal, du 20 février 1682, à avoir la tête tranchée pour crime de lèse-majesté, comme ayant connu et n'ayant pas révélé un complot dirigé contre la personne du Roi. » (*Note de l'édition de* 1818.)

11. C'est le texte de 1734 et de l'édition de Rouen; dans celle de la Haye, on lit : « pour chagriner ce misérable; » dans la seconde de Perrin (1754) : « pour achever ce pauvre infortuné. »

12. Le maréchal de Luxembourg essaya en effet de secourir Philisbourg, mais de faux renseignements et des erreurs de marche l'en empêchèrent. Un échec paraissait inévitable; on se retira. Voyez l'*Histoire de Louvois* par M. Rousset, tome II, p. 158 et 159.

13. Aire, investi le 21 juillet, capitula le 31. — « Le Roi apprit

échecs, comme je disois l'autre jour; il a pris toutes les troupes qu'on destinoit au maréchal de Créquy; et les officiers qui étoient destinés à cette armée sont retournés en Allemagne, comme la Trousse, le chevalier du Plessis et d'autres. Nos garçons sont demeurés avec M. de Schomberg [14] : je les aime bien mieux là qu'avec le maréchal d'Humières. M. de Schomberg favorisera notre siége et les fortifications de Condé, comme Villa-Hermosa [15] Maestricht [16] et le prince d'Orange. Tout ceci s'échauffe beaucoup : cependant on se réjouit à Versailles; tous les jours des plaisirs, des comédies, des musiques, des soupers sur l'eau. On joue tous les jours dans l'appartement du Roi, la Reine et toutes les dames et tous les courtisans; c'est au reversi. Le Roi et Mme de Montespan tiennent un jeu; la Reine et Mme de Soubise, qui joue quand Sa Majesté prie Dieu; elle est de deux pistoles sur cent; Monsieur et Mme de Créquy, Dangeau et ses croupiers, Langlée et les siens : voilà où l'on voit perdre ou gagner tous les jours deux ou trois mille louis [17]. L'amie de Mme de Montespan est mieux qu'elle n'a jamais

1676

dimanche 2 de ce mois la réduction d'Aire. Cette place si importante et si bien fortifiée n'a tenu que cinq jours de tranchée ouverte devant l'armée du Roi commandée par le maréchal d'Humières. » (*Gazette du* 8 *août* 1676.) — Dans un numéro extraordinaire du 11, la *Gazette* publie la relation détaillée de la prise d'Aire.

14. Voyez plus haut, p. 454, note 9. Le maréchal de Schomberg marchait au secours de Maestricht, assiégé par le prince d'Orange, qu'il obligea de lever le siége.

15. Général des troupes espagnoles. (*Note de Perrin.*) — La *Gazette* du 25 juillet annonce que le duc de Villa-Hermosa, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, ayant quitté le 12 son camp de Nivelle, était allé s'établir à Genappe, et que dans la nuit du 15 au 16 il avait détaché quatre régiments d'infanterie pour aller au siége de Maestricht.

16. Perrin, dans sa seconde édition, a ainsi allongé et éclairci la phrase : « comme Villa-Hermosa favorise le siége de Maestricht, etc. »

17. Les pertes de jeu étaient énormes dans ce siècle. On voit dans

1676 été; c'est une faveur dont elle n'avoit jamais approché; ainsi va le monde. Notre petite amie[18] n'en est pas plus empressée.

Mme de Nevers[19] est belle comme le jour, et brille fort, sans qu'on en soit en peine. Mlle de Thianges[20] est grande; elle a tout ce qui compose une grande fille[21]. L'hôtel de Grancey est tout comme il étoit, rien ne change. Le chevalier de Lorraine[22] est très-malotru et très-languissant; il auroit assez l'air d'être empoisonné, si Mme de Brinvilliers eût été son héritière. Monsieur le Duc fait son quartier d'été en ce quartier; mais Mme de Rohan s'en va à Lorges : cela est un peu embarrassant[23]. Ne voudriez-vous point un peu savoir des nouvelles de Danemark? en voilà que je reçois par la

une note de Bussy (tome II, p. 315 de sa *Correspondance*), que Monsieur perdit, dans une campagne, cent mille écus contre Dangeau, Langlée et quelques autres, et qu'il fut obligé, pour acquitter cette somme, de donner l'ordre de vendre sa vaisselle d'or, son balustre d'argent, et une partie de ses pierreries. Son valet de chambre (Mérille) trouva cinquante mille écus dans la bourse de ses amis, et conserva ces objets à son maître. (*Note de l'édition de* 1818.) Voyez la lettre du 29 juillet suivant, p. 544-547.

18. Mme de Coulanges.

19. Voyez tome II, p. 22, note 5.

20. Sœur de Mme de Nevers et nièce de Mme de Montespan.

21. On lit dans le manuscrit : « elle a le noir et tout ce qui compose une grande fille. »

22. C'est le texte des impressions de 1726. On lit *le chevalier de* ** dans les éditions de Perrin; *le chevalier* tout court dans le manuscrit. Au lieu de *très-malotru*, que Perrin a omis, il y a *tout maléficié* dans l'édition de la Haye (1726).

23. Mme la duchesse de Rohan Chabot devait emmener à Lorges Mme de Coetquen, sa fille; mais le départ de celle-ci fut retardé d'un mois (voyez la lettre du 5 août suivant). Mme de Coetquen avait été maîtresse du chevalier de Lorraine; il paraîtrait, d'après ce passage, que Monsieur le Duc était alors le rival préféré. (*Note de l'édition de* 1818.) — L'hôtel de Rohan était à la place Royale.

bonne princesse. Je crois que cette grâce du Roi vous fera plaisir à voir : c'est ainsi que l'on diminue les peines, au lieu de les augmenter [24]. 1676

Je reçois aussi, ma très-chère, votre lettre du 15e. Ce qui est dit est dit sur votre voyage; vous m'en parlez toujours avec tant d'amitié et de tendresse, que j'en suis touchée dans le milieu du cœur, et suis étonnée d'avoir pu trouver en moi assez de raison et de considération pour vos Grignans, pour vous laisser encore à eux jusques au mois d'octobre. Je regarde avec tristesse la perte d'un temps où je ne vous vois point, et où je pourrois vous voir : j'ai là-dessus des repentirs et des folies, dont le grand d'Hacqueville se moque. Il voit bien que vous faites votre devoir auprès de M. l'archevêque d'Arles : n'êtes-vous pas bien aise d'être capable de faire tout ce que veut la raison? Je vois que vous en savez présentement plus que moi. Je disois hier de Penautier ce que vous en dites, sur le peu de presse que je prévois qu'il y aura à sa table [25].

24. La peine de mort prononcée contre le comte de Griffenfeld venait d'être commuée en une prison perpétuelle. Voyez plus haut, p. 156, la note 7 de la lettre du 2 octobre 1675, et p. 447, la lettre du 15 mai 1676. Mme de Sévigné se souvient sans doute ici de Fouquet, dont la peine avait été aggravée par une apparente *commutation*.

25. On fit alors ce couplet :

Si Penautier, dans son affaire,
N'a su trouver que des amis,
C'est qu'il avoit su se défaire
De ce qu'il avoit d'ennemis.
Si pour paroître moins coupable,
Il fait largesse de son bien,
C'est qu'il prévoit bien que sa table
Ne lui coûtera jamais rien.

(*Note de l'édition de* 1818.)

1676 Je ne sais point comme la M*** en a usé avec son mari, mais je n'ai point ouï dire qu'elle ait changé son filou contre un autre. Le bon d'Hacqueville nous diroit de bonnes affaires s'il vouloit[26].

Pour les eaux de Vichy, ma chère fille, je m'en loue : elles m'ont redonné de la force, en me purgeant et en me faisant suer. Mon corps est bien; ce qui me reste n'est pas considérable; je ferai, quand vous serez ici, tous les remèdes que vous voudrez : pour cet été, je n'en ai aucun besoin, il faut que je songe à Livry, car je me trouve étouffée ici, j'ai besoin d'air et de marcher : vous me reconnoissez bien à ce discours. A ce que je vois, vous allez parler avec une grande sincérité sur le mariage que vous savez[27]; écrivez-moi vos sentiments afin de ne pas oublier l'autre style. Ce que vous dites de la raison qui vous fait être bien aise que Monsieur de Marseille soit cardinal[28], est justement la mienne : il n'aura plus la joie ni l'espérance de l'être.

On mande des merveilles d'Allemagne. Ces Allemands se laissent[29] noyer par un petit ruisseau[30], qu'ils n'ont pas l'esprit de détourner. On croit que M. de Luxembourg les battra, et qu'ils ne prendront point Philisbourg : ce n'est pas notre faute s'ils se rendent

26. Ce paragraphe n'est que dans les éditions de 1726.

27. Le mariage de la Garde.

28. Toussaint de Forbin de Janson, qui de l'évêché de Marseille fut transféré, en 1679, à celui de Beauvais, ne fut cardinal qu'en février 1690, de la promotion que fit Alexandre VIII. (*Note de Perrin*, 1754.) — Dans sa première édition (1734), Perrin a omis le nom du diocèse, et imprimé simplement : « M. de ***. »

29. Dans les éditions de Perrin : « Que dites-vous de ces Allemands, qui se laissent, etc.? »

30. Sans doute la Lauter, près de laquelle le duc de Lorraine était campé. — La *Gazette* annonce à diverses reprises que vers la fin de juillet, les Impériaux, au siége de Philisbourg, ont été forcés par des inondations de suspendre leurs attaques et de quitter leurs travaux.

indignes d'être nos ennemis. Ma très-chère et très-aimable, je suis entièrement à vous : n'en doutez jamais. 1676

Mon fils est dans l'armée de M. de Schomberg : c'est présentement la plus sûre. Que me dites-vous des Grignans qui viennent d'arriver? J'en embrasse tout autant qu'il y en aura, et salue très-respectueusement Monsieur l'Archevêque [31].

---

560. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Deux mois après que j'eus reçu cette lettre de Mme de Sévigné (nº 541, p. 463), je reçus celle-ci de Mme de Grignan [1].

A Grignan, ce 22e juillet 1676.

Je vous supplie, Monsieur, de faire mes compliments à Madame votre fille, sur la mort de Monsieur son mari. Vous savez mieux que moi ce qu'il lui faut dire en cette occasion. Je lui ferois un compliment fort mauvais et fort commun, qui ne la consoleroit point [2], si elle est affligée, et qui lui paroîtroit impertinent, si elle ne l'est pas. Je

31. L'archevêque d'Arles.

Lettre 560. — 1. A cette introduction une main autre que celle de Bussy a ajouté ces mots : « sur la mort du marquis de Coligny. »

2. « Un fort mauvais compliment et fort commun, qui ne la contenteroit point. » (*Manuscrit de l'Institut.*) — Les autres variantes de ce manuscrit sont, quatre lignes plus bas : « de l'intérêt que je prends; » un peu plus loin : « ne me dispensera, » pour « ne me dispense; » à la phrase suivante : « car je vous avoue qu'il me faut du temps à me résoudre de vous parler, etc.; » deux lignes plus bas : « qui doivent m'accoutumer; » à l'autre phrase : « quand je lui fis l'affront de la faire grand'mère. » Les quatre lignes suivantes manquent, et la lettre se termine ainsi : « Au reste, Monsieur, je vous recommande sa rate. Vous êtes pour ses vapeurs le meilleur pendillon du monde. » — « En termes d'horlogerie, le pendillon désigne la verge rivée avec la tige de l'échappement pour communiquer le mouvement au pendule et le maintenir en vibration. » (*Dictionnaire de Trévoux.*)

1676 remets donc mes intérêts entre vos mains, pour assaisonner les assurances que je vous prie de lui donner de la part que je prends à ce qui lui arrive. Si par hasard elle étoit accouchée, faites de cet événement le second point de votre discours. Mais je crois que cette prévoyance ne me dispense de rien à votre égard : il vous faudra une lettre de grand-père. Mandez-moi si vous êtes bien résolu de ne me point faire de quartier là-dessus, afin que je commence à me préparer; car je vous avoue que difficilement pourrai-je me résoudre à vous parler comme il convient à un personnage si vénérable. Cependant j'ai des exemples bien proches qui devroient m'accoutumer à voir cette qualité désassortie aux personnes qui la portent. Vous n'êtes ni plus jeune ni plus gai que ma mère étoit quand je lui fis l'affront de la lui donner. Je l'ai priée de vous dire la joie que j'ai de votre retour à Paris. Quoique le mystère soit agréable en mille occasions, je crois que vous êtes fort content de n'y être plus obligé pour voir vos amis. J'espère profiter de cette liberté cet hiver. En attendant, je vous recommande la rate de ma mère; vous êtes pour ses vapeurs le meilleur pendillon du monde, et je vous demande toujours un peu de part en votre souvenir.

---

561. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce vendredi 24e juillet.

J'ai vu ce matin le plus beau des abbés[1]. Nous jouissons par avance du plaisir de vous avoir : cette espérance répand une joie et une douceur sur toute ma vie; elle a

Lettre 561. — 1. L'abbé de Grignan.

dissipé un crêpe noir que votre absence y avoit mis. Je me porte bien quand je pense que vous vous préparez à me venir voir. D'Hacqueville veut que je retourne à Vichy cet automne; mais, ma fille, je ne saurois : je suis fatiguée de voyager. Mes mains, mes genoux n'ont pas besoin de cette répétition si prompte : je sais une recette qui me guérira sûrement. Il est vrai que j'irai au-devant de vous; mais il n'est pas besoin que je prenne cette peine pour vous faire venir; ce voyage sera mieux placé une autre fois. Je me repose un peu en vous attendant; j'irai me rafraîchir à Livry. Monsieur le premier président m'a mandé par M. d'Ormesson que puisque je savois présentement ce que c'étoit que d'être malade, je comprendrois bien les remèdes et les rafraîchissements qu'il va prendre quinze jours ou trois semaines durant à Bâville[2]. Au reste, la reine de Pologne[3] vient à Bourbon; je crois qu'elle joindra fort agréablement au plaisir de chercher sa santé celui d'avoir le dessus sur la reine de France[4]; car pendant qu'elle sera en train, je suis persuadée qu'elle viendra à Paris : vous en aurez la vue, et vous admirerez ce que c'est que la fortune. 1676

Penautier est heureux : jamais il n'y eut un homme si bien protégé; vous le verrez sortir, mais sans être jus-

2. Maison de campagne du premier président de Lamoignon, située dans la commune de Saint-Chéron, arrondissement de Rambouillet, entre Dourdan et Arpajon.

3. Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, femme de Jean Sobieski, élu roi de Pologne en mai 1674. (*Note de Perrin;* voyez plus haut, tome III, p. 324, note 3.) — On voit dans la correspondance de l'évêque de Marseille avec Mlle de Scudéry que la reine de Pologne avait en effet formé le projet de venir prendre les eaux de Bourbon; elle y renonça et alla prendre les eaux d'Égra, en Bohême.

4. Voyez la lettre du 11 août suivant. — Ce qui est relatif au plaisir d'avoir le dessus sur la reine de France a été omis par Perrin dans sa seconde édition.

1676 tifié dans l'esprit de tout le monde. Il y a eu des choses extraordinaires dans ce procès; mais on ne peut les dire. Le cardinal de Bonzi disoit toujours en riant que tous ceux qui avoient des pensions sur ses bénéfices ne vivroient pas longtemps, et que *son étoile* les tueroit. Il y a deux ou trois mois que l'abbé Foucquet, ayant rencontré cette Éminence dans le fond de son carrosse avec Penautier, dit tout haut : « Je viens de rencontrer le cardinal de Bonzi avec son étoile[5]. » Cela n'est-il pas bien plaisant? Tout le monde croit comme vous qu'il n'y aura pas de presse à la table de Penautier. On ne peut écrire tout ce qu'on entend dire là-dessus. Je savois tantôt mille choses très-bonnes à vous endormir; je ne m'en souviens plus : quand elles reviendront, je les écrirai vitement.

Adieu, ma très-aimable et très-chère : il est tard, je ne suis pas en train de discourir. J'ai passé tout le soir avec d'Hacqueville dans le jardin de Mme de la Fayette; il y a un jet d'eau, un petit cabinet couvert : c'est le plus joli petit lieu du monde pour respirer à Paris. Je vous embrasse mille fois, ma très-chère, et vous remercie de la joie que vous répandez dans mon cœur, en m'assurant de votre retour avant l'hiver.

---

562. — DU COMTE DE BUSSY RABUTIN A MADAME DE GRIGNAN.

Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (n° 560, p. 539), j'y fis cette réponse.

A Paris, ce 27e juillet 1676.

Vous avez raison, Madame, vous n'eussiez rien écrit

5. Le cardinal de Bonzi étoit regardé comme un de ceux qui protégeoient Penautier le plus ouvertement. (*Note de Perrin.*)

qui vaille à ma fille sur la mort de son mari; et vous avez bien plus d'esprit avec moi, que vous n'auriez eu avec elle[1]. Je lui ferai votre compliment, et je ne lui dirai ni plus ni moins que ce qu'il lui faut dire. On ne connoît pas cette juste mesure d'aussi loin que vous êtes. Je lui dirai encore la joie que vous aurez[2] de son heureux accouchement; mais je ne vous dispenserai pas de m'écrire en cette rencontre. Je vous permettrai seulement de badiner avec moi; car pour l'humeur, je suis plus loin du *barbonnage* que vous. Écrivez-moi encore une fois ou deux, et puis venez m'aider à désopiler la rate de Madame votre mère. Votre absence empêche l'effet de mes remèdes. 1676

---

563. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 29e juillet.

Voici, ma bonne, un changement de scène qui vous paroîtra aussi agréable qu'à tout le monde. Je fus samedi à Versailles avec les Villars : voici comme cela va. Vous connoissez la toilette de la Reine, la messe, le dîner; mais il n'est plus besoin de se faire étouffer, pendant que Leurs Majestés sont à table; car, à trois heures, le Roi, la Reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et princesses, Mme de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames,

Lettre 562. — 1. La fin de cette première phrase : « et vous avez bien plus d'esprit, etc., » manque dans le manuscrit de l'Institut. A la cinquième ligne de la lettre, on lit : « ni plus ni moins qu'il ne lui faut dire. »

2. Dans notre copie autographe, Bussy a écrit, sans doute par erreur, *avez* pour *aurez*.

1676 enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel appartement du Roi que vous connoissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud; on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse en nul lieu. Un jeu de reversi donne la forme, et fixe tout. C'est le Roi (Mme de Montespan tient la carte)[1], Monsieur, la Reine et Mme de Soubise; Dangeau et compagnie; Langlée et compagnie. Mille louis sont répandus sur le tapis, il n'y a point d'autres jetons. Je voyois jouer Dangeau; et j'admirois combien nous sommes sots auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait[2] : en un mot, sa bonne conduite défie la fortune; aussi les deux cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette. Il dit[3] que je prenois part à son jeu, de sorte que je fus assise très-agréablement et très-commodément. Je saluai le Roi, comme vous me l'avez appris; il me rendit mon salut, comme si j'avois été jeune et belle. La

Lettre 563. — 1. C'est le texte des éditions de 1725, de Rouen (1726) et de la première de Perrin (1734). Dans l'impression de la Haye (1726), on lit : « C'est le Roi et Mme de Montespan qui tiennent la carte; » dans la seconde de Perrin (1754) : « Le Roi est auprès de Mme de Montespan, qui tient la carte. » Quatre lignes plus bas, dans cette même édition de 1754, Perrin a ajouté *au jeu* après *sots*.

2. Fontenelle raconte, dans l'*Éloge* de Dangeau, qu'un jour que ce courtisan allait se mettre au jeu, il demanda au Roi un appartement dans le château de Saint-Germain. Le Roi lui répondit qu'il lui accorderait cette grâce, pourvu qu'il la demandât en cent vers qu'il ferait pendant la partie. Le jeu terminé, Dangeau récita les cent vers qu'il avait faits, comptés et retenus dans sa mémoire, sans que cet effort eût paru lui causer la moindre distraction. La Bruyère a peint Dangeau sous le nom de *Pamphile* dans le chapitre *des Grands*. (*Note de l'édition de* 1818.)

3. Dans l'édition de la Haye : « il vit. »

Reine me parla aussi longtemps de ma maladie que si c'eût été une couche. Elle me parla aussi de vous. Monsieur le Duc me fit mille de ces caresses à quoi il ne pense pas. Le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan, enfin *tutti quanti :* vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce qu'on trouve en chemin[4]. Mme de Montespan me parla de Bourbon, et me pria de lui conter Vichy, et comme je m'en étois trouvée; elle dit que Bourbon, au lieu de lui guérir un genou, lui a fait mal aux deux[5]. Je lui trouvai le dos bien plat, comme disoit la maréchale de la Meilleraye[6]; mais sérieusement, c'est une chose surprenante que sa beauté; et sa taille qui n'est pas de la moitié si grosse qu'elle étoit, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres, en soient moins bien. Elle étoit toute habillée de point de France; coiffée de mille boucles; les deux des tempes lui tomboient fort bas sur les deux joues; des rubans noirs sur la tête, des perles de la maréchale de l'Hospital[7], 1676

4. « De tout ce que l'on trouve en son chemin. » (*Édition de* 1754.)

5. Dans l'édition de Rouen (1726) et dans la première de Perrin (1734), on lit *dents*, au lieu de *deux :* « lui a fait mal aux dents. »

6. Sur la maréchale de la Meilleraye, voyez tome I, p. 419, note 6.

7. Claudine ou Marie-Françoise Mignot, qui, veuve d'un premier mari, épousa le maréchal de l'Hospital en 1653, et en 1672 l'ancien roi de Pologne Jean-Casimir Wasa. Elle mourut en 1711. « Mme la maréchale de l'Hospital, dit Mademoiselle dans ses *Mémoires* (tome III, p. 202 et suivante), a un beau visage, mais elle est si grosse que cela la rend assez ridicule de la voir danser. Elle danse bien; elle a les plus belles pierreries du monde; ses perles sont plus grosses que celles de la Reine; elle est magnifique sur sa personne et dans son logis, et ce qui surprend de la voir ainsi, c'est qu'elle étoit lingère à Grenoble. Un trésorier de France l'épousa par amour et lui donna quelques biens. On lui prédit qu'elle se marieroit à un grand seigneur, et en troisièmes noces à un prince. Son premier mari étoit dans les partis; il lui avoit laissé quelques affaires; elle vint à Paris; elle fit connoissance avec un moine augustin déchaussé, qui lui donna habitude avec le secrétaire du maréchal de l'Hospital. Ce se-

1676 embellies de boucles et de pendeloques de diamant de la dernière beauté, trois ou quatre poinçons, une boîte[8], point de coiffe, en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. Elle a su qu'on se plaignoit qu'elle empêchoit toute la France de voir le Roi; elle l'a redonné, comme vous voyez; et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la cour. Cette agréable confusion, sans confusion, de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure jusqu'à six heures depuis trois. S'il vient des courriers, le Roi se retire pour lire ses lettres, et puis revient. Il y a toujours quelque musique qu'il écoute, et qui fait un très-bon effet. Il cause avec celles[9] qui ont accoutumé d'avoir cet honneur. Enfin on quitte le jeu à l'heure que je vous ai dit; on n'a du tout point de peine à faire les comptes; il n'y a point de jetons ni de marques; les poules sont au moins de cinq, six ou sept cents louis, les grosses de mille, de douze cents. On en met d'abord vingt[10]

crétaire, ayant su que cette femme avoit du bien, fit son dessein de l'épouser; il agit dans ses affaires et la servit avec tant de succès, qu'elle lui en fut obligée. Le maréchal de l'Hospital, à la considération de son secrétaire, avoit agi en tout ce qu'il avoit pu; de sorte qu'elle crut devoir le remercier de sa protection. Elle alla voir pour ce sujet le bonhomme de maréchal, qui en devint amoureux et qui l'épousa. Elle est bonne femme, a de l'esprit, mais c'est de ces bons esprits de campagne qui disent de grands mots que l'on n'entend point à la cour, où elle aime fort à être. On peut juger par là si elle y réussit bien. »

8. « Poinçon se dit d'un joyau dont les femmes se servent pour parer leur tête; on l'appelle aussi aiguille de tête. » (*Dictionnaire de Furetière.*) — Les mots *une boîte* se trouvent dans les éditions de 1725 et de Rouen (1726), et ont été omis dans les autres.

9. Dans l'édition de 1754, Perrin a remplacé *celles* par *les dames;* à la ligne suivante, les mots : « à l'heure que je vous ai dit, » par : « à six heures; » immédiatement après, *du tout point*, dans ses deux éditions, par *point du tout*.

10. Il y a *vingt* dans toutes les éditions, excepté dans celle de 1754,

chacun, c'est cent; et puis celui qui fait en met dix. On donne chacun quatre louis à celui qui a le quinola[11]; on passe; et quand on fait jouer, et qu'on ne prend pas la poule, on en met seize à la poule, pour apprendre à jouer mal à propos. On parle sans cesse, et rien ne demeure sur le cœur. « Combien avez-vous de cœurs? — J'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai un, j'en ai quatre. » Il n'en a donc que trois, que quatre, et de tout ce caquet Dangeau est ravi[12]: il découvre le jeu, il tire ses conséquences, il voit ce qu'il y a à faire; enfin j'étois ravie de voir cet excès d'habileté : vraiment c'est bien lui qui sait le dessous des cartes, car il sait toutes les autres couleurs. A six heures donc on monte en calèche, le Roi, Mme de Montespan, Monsieur, Mme de Thianges, et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin[13], c'est-à-dire comme en paradis, ou dans *la gloire de Niquée*[14]. Vous savez comme ces calèches sont faites : 1676

où Perrin y a substitué *vingt-cinq*, correction qui paraît nécessaire, le reversi se jouant à quatre.

11. On appelle *quinola* au reversi le valet de cœur, qui est la carte la plus importante de tout le jeu.

12. Dans les éditions de 1725 et de 1726 : « et de tout ce caquet, le bon joueur en est ravi. » — A la ligne suivante, la seconde édition de Perrin donne seule : « il voit à qui il a affaire, » au lieu de : « il voit ce qu'il y a à faire. »

13. L'édition de 1725 a *transport*, au lieu de *strapontin;* celle de Rouen (1726) : *strapoutin.*

14. *La gloire de Niquée* est une des féeries du roman des Amadis. Cette princesse, fille d'un soudan, était sœur d'Anastarax, qui en devint éperdument amoureux, sans la connaître. Désespéré de ne pouvoir la posséder, ce prince était réduit à un sombre désespoir, quand la reine Zirphée, sa tante, accourut de l'extrémité du monde, pour lui sauver la vie. Elle se fait aussitôt conduire au palais de Niquée : à sa voix les murailles se reculent, les voûtes s'élèvent, une salle immense paraît, soutenue par des colonnes de jaspe que surmonte une coupole de cristal. Un trône enrichi de drap d'or, semé de perles et de pierreries, en occupe le centre. Le ramage des oiseaux

1676 on ne se regarde point, on est tourné du même côté[15]. La Reine étoit dans une autre avec les princesses, et ensuite tout le monde attroupé selon sa fantaisie. On va sur le canal dans des gondoles, on y trouve de la musique, on revient à dix heures, on trouve la comédie, minuit sonne, on fait médianoche : voilà comme se passa le samedi. Nous revînmes quand on monta en calèche.

De vous dire combien de fois on me parla de vous, combien on me demanda de vos nouvelles, combien on me fit de questions sans attendre la réponse, combien j'en épargnai, combien on s'en soucioit peu, combien je m'en souciois encore moins, vous connoîtriez[16] au naturel l'*iniqua corte*[17]. Cependant elle ne fut jamais si

et le parfum des fleurs y font régner un éternel printemps. La Reine fait revêtir sa nièce d'habits magnifiques; elle pose sur ses beaux cheveux blonds un diadème d'impératrice, et la place sur le trône. Elle fait ensuite mettre à ses pieds deux princesses qui lui présentent un miroir, où, par une vertu magique, elle reconnaît les traits d'Amadis de Grèce, dont elle est uniquement occupée, sans l'avoir jamais vu. La princesse tomba alors dans le ravissement; elle fut *enchantée* et douée de la vertu de frapper d'immobilité tous ceux qui seraient assez téméraires pour la regarder. Anastarax fut amené par Zirphée dans cette salle de merveilles; mais à peine eut-il aperçu Niquée *dans sa gloire*, qu'il tomba à genoux privé de mouvement. Il y serait peut-être encore, si le grand Amadis de Grèce, après un combat terrible, n'eût enfin réussi à pénétrer dans ce palais. Il poursuivit son ennemi vaincu jusque dans la salle magique, et d'un coup d'épée donné maladroitement, il brisa le miroir que Niquée considérait avec tant d'attention. La princesse reprit aussitôt ses sens, et elle eut quelque peine à pardonner au chevalier qui l'avait tirée de sa profonde rêverie. Voyez le VIIIe livre d'*Amadis de Gaule*, chap. XXIV et LXIII. (*Note de l'édition de* 1818.)

15. Dans les éditions de 1725 et de 1726 : « ils sont tournés, etc.; » et deux lignes plus bas : « on fut sur le canal. »

16. C'est la leçon de l'édition de 1725; les autres portent : « vous reconnoîtriez. »

17. L'*inique cour*. — Voyez la stance XII du VIIe chant de la *Jérusalem délivrée*.

agréable, et l'on souhaite fort que cela continue. Mme de Nevers est fort jolie, fort modeste, fort naïve : sa beauté fait souvenir de vous. M. de Nevers est toujours le plus plaisant robin[18]; sa femme l'aime de passion. Mlle de Thianges est plus régulièrement belle que sa sœur[19]. M. du Maine est incomparable; l'esprit qu'il a est étonnant; les choses qu'il dit ne se peuvent imaginer. Mme de Maintenon, Mme de Thianges, *Guelfes* et *Gibelins*, songez que tout est rassemblé. Madame me fit mille honnêtetés à cause de la bonne princesse de Tarente. Mme de Monaco étoit à Paris. 1676

Monsieur le Prince fut voir l'autre jour Mme de la Fayette : ce prince *alla cui spada ogni vittoria è certa*[20]. Le moyen de n'être pas flattée d'une telle estime, et d'autant plus qu'il ne la jette pas à la tête des dames? Il parle de la guerre, il attend des nouvelles comme les autres. On tremble un peu de celles d'Allemagne. On dit pourtant que le Rhin est tellement enflé des neiges qui fondent des montagnes, que les ennemis sont plus embarrassés que nous. Rambures[21] a été tué par un de ses

18. Tel est le texte des diverses éditions antérieures à Perrin, qui, dans les impressions de 1734 et de 1754, donne simplement : « M. de Nevers est toujours le même. »

19. Après les mots *sa sœur*, Perrin a ajouté, dans sa seconde édition seulement : « et beaucoup moins charmante. »

20. *A l'épée duquel toute victoire est assurée.* — On lit dans la *Jérusalem délivrée* (chant II, stance LXIX) :

Questa famosa spada
Al cui valore ogni vittoria è certa.

Mme de Sévigné cite de nouveau ces vers, et cette fois plus exactement, à la fin de la lettre du 17 janvier 1680 : là encore ils sont appliqués à Condé.

21. Louis-Alexandre, marquis de Rambures, colonel d'infanterie, fils de celui dont il est question au tome II, p. 218, note 5. Il n'a-

1676 soldats, qui déchargeoit son mousquet très-innocemment. Le siége d'Aire continue; nous y avons perdu quelques lieutenants aux gardes et quelques soldats. L'armée de Schomberg est en pleine sûreté. Mme de Schomberg s'est remise à m'aimer : le baron en profite par les caresses excessives de son général. Le *petit Glorieux*[22] n'a pas plus d'affaires que les autres : il pourra s'ennuyer; mais s'il a besoin d'une contusion[23], il faudra qu'il se la fasse lui-même : Dieu les conserve dans cette oisiveté! Voilà, ma bonne, d'épouvantables détails : ou ils vous ennuieront beaucoup, ou ils vous amuseront; ils ne peuvent point être indifférents. Je souhaite que vous soyez dans cette humeur où vous me dites quelquefois : « Mais vous ne voulez pas me parler; mais j'admire ma mère, qui aimeroit mieux mourir que de me dire un seul mot. » Oh! si vous n'êtes pas contente, ce n'est pas ma faute; non plus que la vôtre, si je ne l'ai pas été de la mort de Ruyter[24]. Il y a des endroits dans vos lettres qui sont divins. Vous me parlez très-bien du mariage[25], il n'y a rien de mieux; le jugement domine, mais

vait que dix-huit ans, et avec lui s'éteignit sa maison. La *Gazette* du 1er août dit en rapportant sa mort qu' « il a été extraordinairement regretté dans l'armée, ayant donné toutes les marques possibles du courage qui est héréditaire dans sa maison, et toutes les espérances qu'on pouvoit attendre d'un homme de son âge. »

22. Le chevalier de Grignan.

23. Dans l'édition de 1725, on a imprimé *confusion*, au lieu de *contusion*.

24. C'est la leçon de Perrin; mais on lit dans les éditions de 1725 et de 1726 : « non plus que vous de la mort de Ruyter; » ce qui pourrait bien être le vrai texte. Mme de Sévigné aurait, en laissant courir sa plume, oublié le commencement de sa phrase, et, changeant de tournure, fait une de ces ellipses excessives qu'explique la rapidité du langage familier : « non plus que vous (n'êtes coupable, vous, si je ne suis pas contente) de la mort de Ruyter. »

25. On a déjà dit qu'il étoit question alors d'un mariage pour

c'est un peu tard. Conservez-moi dans les bonnes grâces de M. de la Garde, et toujours des amitiés pour moi à M. de Grignan. La justesse de nos pensées sur votre départ renouvelle notre amitié. 1676

Vous trouvez que ma plume est toujours taillée pour dire des merveilles du grand maître[26] : je ne le nie pas absolument; mais je croyois m'être moquée de lui, en vous disant l'envie qu'il a de parvenir, et qu'il veut être maréchal de France à la rigueur, comme du temps passé; mais c'est que vous m'en voulez sur ce sujet : le monde est bien injuste.

Il l'a bien été aussi pour la Brinvilliers : jamais tant de crimes n'ont été traités si doucement, elle n'a pas eu la question. On lui faisoit entrevoir une grâce[27], et si bien entrevoir, qu'elle ne croyoit point mourir, et dit en montant sur l'échafaud : « C'est donc tout de bon? » Enfin elle est au vent, et son confesseur dit que c'est une sainte. Monsieur le premier président[28] lui avoit choisi ce docteur[29] comme une merveille : c'étoit celui qu'on vouloit

M. de la Garde, qui ne se fit point. (*Note de Perrin.*) — Voyez ci-dessus la lettre des 11 et 12 juin, p. 487.

26. Voyez la *Notice*, p. 59 et 60.

27. C'est le texte de toutes les éditions antérieures à Perrin, et de la première de Perrin (1734); dans sa seconde (1754), la phrase commence ainsi : « On avoit si peur qu'elle ne parlât, qu'on lui faisoit entrevoir une grâce, etc. » — Six lignes plus bas, Perrin, dans sa seconde édition, a éclairci le texte par une autre addition : « il fut trompé par les intéressés, c'étoit celui qu'on vouloit qu'il prît. »

28. De Lamoignon.

29. M. Pirot, docteur en Sorbonne. (*Note de Perrin.*) Voyez plus haut, p. 528, note 1. — Edme Pirot, né à Auxerre le 12 août 1631, professeur de théologie à la Sorbonne, fut plus tard chancelier de l'église de Paris et grand vicaire du cardinal de Noailles. Il avait fait *Sur l'autorité du concile de Trente en France* un mémoire auquel Leibnitz répondit; Bossuet répliqua à Leibnitz. Pirot avait aussi écrit une *Relation* (demeurée manuscrite) *des vingt-quatre dernières*

1676 qu'elle prît. N'avez-vous point vu ces gens qui font des tours de cartes? ils les mêlent incessamment, et vous disent d'en prendre une telle que vous voudrez, et qu'ils ne s'en soucient pas; vous la prenez, vous croyez l'avoir prise, et c'est justement celle qu'ils veulent : à l'application, elle est juste. Le maréchal de Villeroi disoit l'autre jour : « Penautier sera ruiné de cette affaire; » le maréchal de Gramont répondit : « Il faudra qu'il supprime sa table[30]; » voilà bien des épigrammes. Je suppose que vous savez qu'on croit qu'il y a cent mille écus répandus pour faciliter toutes choses : l'innocence ne fait guère de telles profusions. On ne peut écrire tout ce qu'on sait; ce sera pour une soirée[31]. Rien n'est si plaisant que tout ce que vous me dites sur cette horrible femme. Je crois que vous avez contentement; car il n'est pas possible qu'elle soit en paradis; sa vilaine âme doit être séparée des autres. *Assassiner est le plus sûr*[32]; nous sommes de votre avis; c'est une bagatelle en comparaison d'être huit mois à tuer son père, et à recevoir toutes ses caresses et toutes ses douceurs, où[33] elle ne répondoit qu'en doublant toujours la dose.

Contez à Monsieur l'Archevêque[34] ce que m'a fait dire

heures de la vie de Marie-Madeleine d'Aubray, marquise de Brinvilliers, qui eut la tête coupée en 1676.

30. Penautier, aussitôt après son acquittement, reprit l'exercice de tous ses emplois, et dans la même année il alla aux états de Languedoc, où les plus grands seigneurs lui firent l'honneur de venir s'asseoir à sa table. Voyez les *Causes célèbres* de Richer, tome I, p. 422. (*Note de l'édition de* 1818.)

31. L'édition de 1754 est la première où on lise cette phrase, qui pourtant n'a pas l'air d'une addition de Perrin.

32. Peut-être est-ce une allusion à Molière. D. Pèdre dit au prétendu Hali (scène XIII du *Sicilien*) : « Assassiner, c'est le plus court chemin. »

33. *Où* est la leçon des impressions de 1725 et de 1726. Perrin y a substitué : *à quoi*.

34. L'archevêque d'Arles.

Monsieur le premier président pour ma santé[35]. J'ai fait voir mes mains et quasi mes genoux à Langeron[36], afin qu'il vous en rende compte. J'ai d'une manière de pommade qui me guérira, à ce qu'on m'assure; je n'aurai point la cruauté de me plonger dans le sang d'un bœuf, que la canicule ne soit passée. C'est vous, ma fille, qui me guérirez de tous mes maux. Si M. de Grignan pouvoit comprendre le plaisir qu'il me fait d'approuver votre voyage, il seroit consolé par avance de six semaines qu'il sera sans vous. 1676

Mme de la Fayette n'est point mal avec Mme de Schomberg. Cette dernière me fait des merveilles, et son mari à mon fils. Mme de Villars songe tout de bon à s'en aller en Savoie; elle vous trouvera en chemin. Corbinelli vous adore, il n'en faut rien rabattre; il a toujours des soins de moi admirables. Le *bien Bon* vous prie de ne pas douter de la joie qu'il aura de vous voir; il est persuadé que ce remède m'est nécessaire, et vous savez l'amitié qu'il a pour moi. Livry me revient souvent dans la tête, et je dis que je commence à étouffer, afin qu'on approuve mon voyage[37].

Adieu, ma très-aimable et très-aimée : vous me priez de vous aimer; ah! vraiment je le veux bien; il ne sera pas dit que je vous refuse quelque chose.

35. Voyez plus haut, p. 541.
36. Voyez tome III, p. 402, note 8.
37. Ce paragraphe et le précédent ont été imprimés pour la première fois dans l'édition de 1754.

1676

564. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 31e juillet.

Il est question, ma fille, d'une illumination : c'est demain, à Versailles. Mme de la Fayette, Mme de Coulanges viennent de partir; je voudrois que vous y fussiez. Pour moi, après avoir vu les bonnes Villars, et cherché inutilement Mlle de Méri, je suis revenue vous écrire : c'est tout ce qui me peut plaire en attendant mieux. Le bon abbé même est à Livry; de sorte que c'est avec vous que je passe la soirée très-agréablement. Celles qui ont intérêt à tout ce qui se passe en Flandre et en Allemagne sont un peu troublées. On attend tous les jours que M. de Luxembourg batte les ennemis; et vous savez ce qui arrive quelquefois. On a fait une sortie de Maestricht, où les ennemis ont eu plus de quatre cents hommes de tués. Le siége d'Aire va son train. On a envoyé le duc de Villeroi et beaucoup de cavalerie dans l'armée du maréchal d'Humières. Je crois que mon fils en est; mais, quoiqu'il ne soit point paresseux de m'écrire, je ne sais comme cela se fait, je n'ai jamais de lettres comme les autres, et cela me met toujours en peine. Je retarde même quelques jours d'aller à Livry, pour voir comme tout ceci se démêlera. C'est M. de Louvois qui, de son autorité, a fait avancer l'armée de M. de Schomberg fort près d'Aire[1],

Lettre 564. — 1. « Le 26 juillet, dit la *Gazette* dans la relation qu'elle a publiée le 11 août de la prise d'Aire, le duc de Villeroi, maréchal de camp, arriva à un quart de lieue des lignes, avec la maison du Roi, la brigade de Tilladet, et quelques bataillons.... Le 28, le maréchal de Schomberg arriva, avec l'armée du Roi qu'il commande, et fit camper ses troupes près des lignes pour empêcher que le duc de Villa-Hermosa, qui avoit marché, ne pût jeter aucun secours dans la ville. »

et a mandé à Sa Majesté qu'il croyoit que le retardement d'un courrier auroit pu nuire aux affaires. Méditez sur ce texte. 1676

Puisque je cause avec vous, il faut que je vous parle de Madame la Grand'Duchesse et de Mme de Guise [2]. Elles sont très-mal ensemble, et ne se parlent point, quoiqu'elles soient toujours dans le même lieu. Madame la Grand'Duchesse est fort agréablement avec le Roi : elle a un logement à Versailles; elle y fait de fort grands séjours; elle est à l'illumination; et bientôt sa prison sera la cour, et l'attachement entier à sa noble famille. On a écrit à Monsieur le Grand-Duc que cette retraite qu'on lui avoit promise s'observoit mal : il a dit qu'il ne s'en soucioit point du tout; qu'en remettant Madame sa femme entre les mains du Roi, il avoit ôté de son esprit tout le soin de sa conduite. Le comte de Saint-Maurice [3] me dit hier que voyant un grand seigneur de Savoie à sa cour, il [4] lui avoit dit avec un soupir : « Ah! Monsieur, que vous êtes heureux d'avoir eu une princesse de France [5] qui ne s'est point fait un martyre de régner dans votre cour! »

On recommence [6] à murmurer je ne sais quoi de Théo-

2. Ces deux princesses étoient filles de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine. (*Note de Perrin.*)

3. Voyez la lettre du 11 septembre 1675, p. 127.

4. C'est le texte de 1734. Dans sa seconde édition (1754), Perrin a ajouté, devant *voyant : Monsieur le Grand-Duc*, sans supprimer pour cela le sujet *il*, devant *lui avoit dit*.

5. Charles-Emmanuel de Savoie, qui mourut en 1675, avait épousé en premières noces, le 4 mars 1663, Françoise d'Orléans, sœur de la Grande-Duchesse, et en secondes noces (1665) Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, fille du duc de Nemours et d'Élisabeth de Vendôme, et alors régente de son fils Victor-Amédée-François II, âgé de dix ans. Victor-Amédée, père de Charles-Emmanuel, avait épousé une fille d'Henri IV, Christine de France.

6. « On commence. » (*Édition de* 1754.)

1676 bon [7], comme si, les duels étant défendus, les rencontres étoient permises : je vous dis cela extrêmement en l'air, comme il m'a été dit. Votre cousine d'Harcourt [8] a pris l'habit à Montmartre : toute la cour y étoit. Tous ses beaux cheveux étoient épars, et une couronne de fleurs sur la tête, comme une jolie victime. On dit que cela faisoit pleurer tout le monde.

Vous êtes trop aimable de parler comme vous faites des Rabutins : je les désavouerois bien, s'ils ne vous honoroient comme ils font [9]. Monsieur d'Alby [10] est mort; il laisse des trésors au duc du Lude. Hélas! comme notre pauvre Monsieur de Saintes [11] a disposé saintement de son bien au prix de cet avare [12]! Voilà de beaux bénéfices à donner. Alby vaut vingt-cinq mille écus de rente; on en a fait un archevêché; mais vous savez avant nous qu'il y en a encore un bien plus beau à donner : c'est le sou-

7. Voyez tome II, p. 105, note 7, et la lettre du 7 août suivant.

8. Françoise de Lorraine, née en 1657, sœur du prince d'Harcourt, du comte de Montlaur et de la duchesse de Cadaval. Elle devint abbesse de Montmartre en 1683, et mourut le 29 octobre 1699. — « Le 28 du mois passé, dit la *Gazette* du 8 août, la fille du comte d'Harcourt prit l'habit à Montmartre. La Reine lui fit l'honneur d'y assister. Le P. Bourdaloue, jésuite, prêcha. Plusieurs princes et princesses de la maison de Lorraine, et un grand nombre de dames et de seigneurs de qualité se trouvèrent à cette cérémonie. »

9. Pour éviter la répétition, Perrin a ainsi modifié le texte en 1754 : « s'ils ne vous honoroient pas autant qu'ils doivent. »

10. Gaspard de Daillon du Lude, grand-oncle du duc du Lude, occupa de 1635 à 1676 le siége d'Alby, érigé en métropole après lui. Il était mort le 24 juillet, « après avoir donné, dit la *Gazette* du 1er août, tous les témoignages possibles de piété et de résignation. »

11. Voyez la note 24 de la lettre du 1er juillet précédent, p. 510.

12. « Ce digne prélat, dit la *Gazette* du 4 juillet, a laissé ses amis sensiblement affligés, les pauvres de son diocèse dans la dernière désolation, et tous ceux qui le connoissoient édifiés des actions exemplaires de sa vie, et de sa résignation chrétienne à la mort. »

verain pontificat. Monsieur de Rome[13] est enfin mort, comme dit Monsieur de Noyon[14]. Je ne sais point encore ce que fera notre bon cardinal[15]; j'attends d'Hacqueville: s'il y va, ma fille[16], il faut que vous fassiez toute chose pour avoir encore la joie de le voir en passant. Voilà Monsieur de Marseille bien reculé; car le nouveau pape fera la première promotion pour ses créatures, et puis pour les couronnes, et dans ces couronnes il n'est pas assuré que la Pologne en soit : c'est selon le pape; car, quand on veut chicaner, on dit qu'elle n'a que la sollicitation, et point du tout le droit de nommer, comme la France et l'Espagne; et quand elle nommeroit, sera-ce toujours Monsieur de Marseille[17]? Enfin c'est bien du temps. 1676

Vous ai-je dit que Madame de Savoie[18] avoit envoyé cent aunes du plus beau velours du monde à Mme de la Fayette, et cent aunes de satin pour le doubler, et depuis deux jours encore son portrait entouré de diamants, qui vaut bien trois cents louis? Je ne trouve rien de plus divin que ce pouvoir de donner, et cette volonté de le faire aussi à propos que Madame Royale.

13. Clément X, mort le 22 juillet, dans la quatre-vingt-septième année de son âge, et la septième de son pontificat.

14. Voyez tome II, p. 102, note 12.

15. De Retz.

16. « J'attends d'Hacqueville pour savoir ce que fera notre bon cardinal : s'il part, ma fille, etc. » (*Édition de* 1754.)

17. Monsieur de Marseille avoit la nomination du roi de Pologne. (*Note de Perrin.*) — Mme de Sévigné devinait très-juste. Le roi de Pologne retira sa recommandation, et ce fut à Louis XIV que M. de Janson dut la pourpre romaine. (*Note de l'édition de* 1818.) — Dans l'impression de 1754, Perrin a ainsi modifié la fin de la phrase : « et quand elle nommeroit, qui pourroit dire que ce sera toujours, etc. »

18. Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, régente des États de Victor-Amédée-François, son fils. (*Note de Perrin.*) — Voyez ci-dessus la note 5.

1676 Vous avez contentement sur le salut de la Brinvilliers; personne ne doute de la justice de Dieu, et je reprends avec grand regret l'opinion de l'éternité des peines.

Je viens de causer avec d'Hacqueville. Le Roi prie très-instamment notre cardinal d'aller à Rome : on vient de lui dépêcher un courrier; ils iront tous par terre, parce que le Roi n'a point de galères à leur donner : ainsi vous ne verrez point cette chère Éminence. Nous sommes en peine de sa santé, et nous nous fions à sa prudence pour accommoder le langage du Saint-Esprit avec le service du Roi. Nous parlerons plus d'une fois de ce voyage.

Il est vrai que Mme de Schomberg[19] vous aime, vous estime, et vous trouve fort au-dessus des autres : ce sera à vous cet hiver à ne pas détruire; mais elle n'est pas contente de M. de Grignan, qu'elle a toujours aimé tendrement à cause qu'il est aimable et que son amie l'adoroit. Elle croyoit que, la sachant si près de Provence, il devoit faire quatre ou cinq lieues pour la voir, et lui offrir toutes les retraites qui étoient en son pouvoir, et qu'elle n'auroit pas acceptées. Cette plainte est amoureuse.

Écoutez-moi, ma belle : lorsque le gouverneur de Maestricht[20] fit cette belle sortie, le prince d'Orange courut

19. La jeune maréchale de Schomberg (voyez tome II, p. 197, note 3), qui avait été amie de la première Mme de Grignan. Voyez à l'*Appendice de Mme de Sablé*, p. 434 et suivantes, les lettres de Mlle d'Aumale publiées par M. Cousin.

20. M. de Calvo commandoit à Maestricht pendant le siége, en l'absence du maréchal d'Estrades, qui en étoit gouverneur. (*Note de Perrin.*) — Le comte d'Estrades venait d'être subitement envoyé à Nimègue, pour prendre part aux négociations du congrès. « Mais, dit M. Rousset (tome II, p. 233), il avait laissé dans Maestricht une forte garnison, et, pour la commander, un officier d'une énergie indomptable, le comte de Calvo. »

au secours avec une valeur incroyable; il repoussa nos gens l'épée à la main jusque dans les portes; il fut blessé au bras, et dit à ceux qui avoient mal fait : « Voilà, Messieurs, comme il falloit faire, c'est vous qui êtes cause de la blessure dont vous faites semblant d'être si touchés. » Le rhingrave[21] le suivoit, et fut blessé à l'épaule. Il y a des lieux où l'on craint tant de louer cette action, qu'on aime mieux se taire de l'avantage que nous avons eu. 1676

On vient de m'assurer que l'illumination est différée de plusieurs jours : je ne m'en soucie guère; mais je me soucie extrêmement de vous, et je vous aime, ma très-chère, avec une véritable tendresse.

21. Charles-Florent, fils de Frédéric dit le Grand, rhingrave, seigneur de Neuvillers, sorti de la branche de Salm. Son père avait été longtemps au service des états généraux et gouverneur de Maestricht; lui-même commandait leur infanterie. Il fut blessé au siége de Maestricht, et mourut le 4 septembre 1676. Il avait été converti au catholicisme par sa femme, Marie-Gabrielle de Lalain, héritière du comte de Hochstrate, baron de Leuse.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LETTRES CONTENUES DANS LE TOME IV,

RANGÉES D'APRÈS LES NOMS DES CORRESPONDANTS.

(Le numéro des lettres qui n'étaient point dans la première édition est précédé d'un astérisque.)

1° LETTRES ÉCRITES PAR MADAME DE SÉVIGNÉ A :

BERBISEY (le président de) :

1675, 22 décembre, lettre *481, page 294.

BUSSY RABUTIN :

1675, 6 août, lettre 424, page 9; — 27 août, lettre 436, page 92; — 9 octobre, lettre 455, page 169; — 20 octobre, lettre 460, page 195; — 20 décembre, lettre 479, page 286.

1676, 1er mars, lettre 509, page 371; — 15 mars, lettre 515, page 383; — 10 avril, lettre 522, page 404; — 25 mai, lettre 541, page 463.

BUSSY (Mlle de) :

1675, 20 octobre, lettre 460, page 195.

COULANGES (Emmanuel de) :

1675, 11 septembre, lettre 444, page 130.

GRIGNAN (M. de) :

1675, 6 novembre, lettre 465, page 215.

1676, 23 février, lettre 505, page 364; — 4 mars, lettre 510, page 373; — 29 avril, lettre 529, page 422.

GRIGNAN (Mme de) :

1675, 2 août, lettre 422, page 1; — 7 août, lettre 425, page 13; — 9 août, lettre 426, page 30; — 12 août, lettre 429, page 44; — 13 et 14 août, lettre 430, page 48; — 16 août, lettre 431, page 51; — 19 août, lettre 432, page 59; — 21 et 22 août, lettre 433, page 71; — 23 août, lettre 434, page 83; — 26 août, lettre 435, page 86; — 28 août, lettre 437, page 96; — 30 août, lettre 438, page 104; — 4 septembre, lettre 440, page 111; — 6 septembre, lettre 441, page 118; — 9 septembre, lettre 442, page 121; — 11 septembre, lettre 443, page 126; — 14 septembre, lettre 445, page 131; — 17 septembre, lettre 446, page 135; — 20 septembre, lettre 447, page 137; — 24 septembre, lettre 449, page 145; — 29 septembre, lettre 450, page 148; — 2 octobre, lettre 452, page 154; — 6 octobre, lettre 453, page 160; — 9 octobre, lettre 454, page 164; — 13 octobre, lettre 456, page 173; — 16 octobre, lettre 457, page 180; — 20 octobre, lettre 459, page 190; — 23 octobre, lettre 461, page 196; — 27 octobre, lettre 462, page 201; — 30 octobre, lettre 463, page 205; — 3 novembre, lettre 464, page 209; — 6 novembre, lettre 465, page 213; — 10 novembre, lettre 466, page 221; — 13 novembre, lettre 467, page 226; — 17 novembre, lettre 468, page 235; — 20 novembre, lettre 469, page 241; — 24 novembre, lettre 471, page 245; — 27 novembre, lettre 472, page 249; — 1er décembre, lettre 473, page 253; — 4 décembre, lettre 474, page 258; — 8 décembre, lettre 475, page 263; — 11 décembre, lettre 476, page 268; — 15 décembre, lettre 477, page 275; — 18 décembre, lettre 478, page 283; — 22 décembre, lettre 480, page 288; — 25 décembre, lettre 482, page 295; — 29 décembre, lettre 484, page 302.

1676, 1er janvier, lettre 485, page 310; — 5 janvier, lettre 488, page 318; — 8 janvier, lettre 489, page 326; — 12 janvier, lettre 491, page 331; — 17 janvier, lettre 492, page 337; — 19 janvier, lettre 493, page 340; — 21 janvier, lettre 495, page 343; — 27 janvier, lettre 496, page 346; — 29 janvier, lettre 497, page 348; — 31 janvier, lettre 498, page 349; — 2 février, lettre 499, page 350; — 3 février, lettre 500, page 353; — 9 février, lettre 501, page 356; — 12 février, lettre 502, page 359; — 16 février, lettre 503, page 360; — 19 février, lettre 504, page 362; — 23 février, lettre 505, page 364; — 26 février, lettre 507, page 367; — 1er mars, lettre 508, page 369; — 4 mars, lettre 510, page 372; — 8 mars, lettre 511, page 374; — 11 mars, lettre 513, page 379; — 15 mars, lettre 514,

page 380; — 18 mars, lettre 516, page 384; — 22 mars, lettre 517, page 387; — 24 mars, lettre 518, page 390; — 28 mars, lettre 519, page 391; — 8 avril, lettre 520, page 394; — 10 avril, lettre 521, page 401; — 15 avril, lettre 524, page 406; — 17 avril, lettre 525, page 412; — 22 avril, lettre 526, page 415; — 24 avril, lettre 527, page 419; — 29 avril, lettre 529, page 422; — 1er mai, lettre 530, page 427; — 4 mai, lettre 531, page 429; — 6 mai, lettre 532, page 432; — 8 mai, lettre 534, page 440; — 10 mai, lettre 535, page 442; — 12 mai, lettre 536, page 444; — 15 mai, lettre 537, page 446; — 17 mai, lettre 538, page 449; — 19, 20 et 21 mai, lettre 539, page 453; — 24 mai, lettre 540, page 460; — 26 mai, lettre 542, page 464; — 28 mai, lettre 543, page 466; — 1er juin, lettre 544, page 472; — 4 juin, lettre 545, page 475; — 8 juin, lettre 546, page 481; — 11 et 12 juin, lettre 547, page 484; — 15 juin, lettre 548, page 489; — 18 juin, lettre 549, page 492; — 20 et 21 juin, lettre 550, page 495; — 24 juin, lettre 551, page 499; — 26 juin, lettre 552, page 503; — 1er juillet, lettre 553, page 505; — 3 juillet, lettre 554, page 512; — 6 juillet, lettre 555, page 515; — 8 juillet, lettre 556, page 519; — 10 juillet, lettre 557, page 525; — 17 juillet, lettre 558, page 528; — 22 juillet, lettre 559, page 531; — 24 juillet, lettre 561, page 540; — 29 juillet, lettre 563, page 543; — 31 juillet, lettre 564, page 554.

GUITAUT (M. de) :

1675, 21 septembre, lettre *448, page 143.

2° LETTRES ÉCRITES A MADAME DE SÉVIGNÉ PAR :

BUSSY RABUTIN :

1675, 6 août, lettre 423, page 7; — 11 août, lettre 428, page 39; — 1er septembre, lettre 439, page 108; — 1er octobre, lettre 451, page 152; — 19 octobre, lettre 458, page 186; — 26 décembre, lettre *483, page 300.

1676, 3 janvier, lettre 486, page 315; — 9 janvier, lettre 490, page 328; — 9 mars, lettre 512, page 378; — 15 avril, lettre 523, page 405; — 6 mai, lettre 533, page 440.

3° LETTRES DE DIVERS A DIVERS.

BUSSY RABUTIN :

A Mme DE GRIGNAN : 1676, 3 janvier, lettre 487, page 316 ; — 27 juillet, lettre 562, page 542.

CORBINELLI :

A Mme DE GRIGNAN : 1676, 8 avril, lettre 520, page 395 ; — 15 avril, lettre 524, page 409 ; — 17 avril, lettre 525, page 413.

COULANGES (Emmanuel de) :

A Mme DE GRIGNAN : 1675, 9 août, lettre 427, page 38 ; — 23 août, lettre 434, page 83.
1676, 29 avril, lettre 529, page 425.

GRIGNAN (M. de) :

A M. DE GUITAUT : 1675, 22 novembre, lettre *470, page 244.

GRIGNAN (Mme de) :

Au président DE BERBISEY : 1676, 19 janvier, lettre *494, page 342.
A BUSSY RABUTIN : 1676, 22 juillet, lettre 560 ; page 539.

GRIGNAN (le chevalier de) :

Au cardinal DE RETZ : 1676, 27 avril, lettre *528, page 421.

PETITE PERSONNE (la), *sous la dictée de Mme de Sévigné :*

A M. DE GRIGNAN : 1676, 4 mars, lettre 510, page 373.

A Mme DE GRIGNAN : 1676, 12 février, lettre 502, page 359 ; — 19 février, lettre 504, page 362 ; — 4 mars, lettre 510, page 372 ; — 8 mars, lettre 511, page 374 ; — 15 mars, lettre 514, page 380 ; — 18 mars, lettre 516, page 384 ; — (*sous la dictée de Mme de Sévigné et en son propre nom*) 22 mars, lettre 517, page 387.

SÉVIGNÉ (Charles de) :

A M. DE GRIGNAN : 1676, 9 février, lettre 501, page 357.

A Mme DE GRIGNAN : 1675, 4 décembre, lettre 474, page 261 ; — 8 décembre, lettre 475, page 267 ; — 15 décembre, lettre 477, page 280.

1676, 1er janvier, lettre 485, page 313; — 5 janvier, lettre 488, page 324; — 12 janvier, lettre 491, page 336; — 17 janvier, lettre 492, page 338; — 19 janvier, lettre 493, page 341; — (*sous la dictée de sa mère et en son propre nom*) 27 janvier, lettre 496, page 346; — (*sous la dictée de sa mère*) 29 janvier, lettre 497, page 348; — 31 janvier, lettre 498, page 349; — (*sous la dictée de sa mère et en son propre nom*) 2 février, lettre 499, page 350; — (*sous la dictée de sa mère et en son propre nom*) 3 février, lettre 500, page 353; — (*sous la dictée de sa mère*) 9 février, lettre 501, page 356; — (*sous la dictée de sa mère*) 16 février, lettre 503, page 360; — 23 février, lettre 506, page 365; — 10 avril, lettre 521, page 403.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9